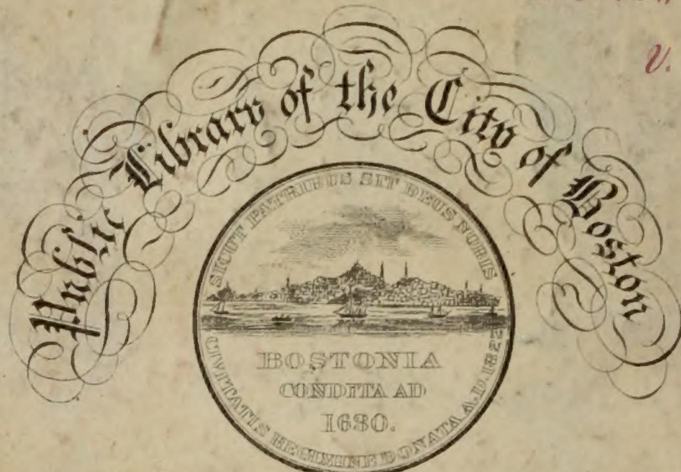


PROPERTY OF THE
Public Library of the City of Boston
2212.6
v. 6.
From the Bates Fund.
Added Dec. 20, 1864. No. 66357



RECUEIL D'ANTIQUITÉS.

TOME SIXIEME & DERNIER.

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/recueildantiquit00ca



TOT SPHINGES MULTOS QUÆRUNT ÆDIPODAS

RECUEIL D'ANTIQUITÉS EGYPTIENNES, ETRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES ET GAULOISES.

TOME SIXIEME.



Messe licet dubiâ labor utilis

A PARIS,

Chez N. M. TILLIARD, Libraire, quai des Augustins, à Saint Benoît.

M. DCC. LXIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.



PRÉFACE.

LA ſaine & la véritable Critique eſt ſans contredit la ſource de la vérité que tout honnête homme doit chercher ; mais cette Critique doit avoir des bornes dictées par la raiſon & par l'équité, pour empêcher qu'on n'exige d'un Antiquaire plus qu'on ne doit. La comparaiſon d'un Voyageur m'a paru convenir aux différentes remarques que l'on peut faire ſur les Monumens.

Un Voyageur, en arrivant dans un pays étranger, voit les objets, pour ainſi dire, ſans les voir ; il en eſt ébloui : bien éloigné de diſtinguer la différence des états, il eſt également frappé de tout ; par conſéquent ſes idées ſont long-tems imparfaites, ou plutôt très-obſcures. Il eſt donc certain que ſi, dans de pareilles circonſtances, un homme vouloit parler & décider, il ne pourroit prononcer que des abſurdités ; & que ſes déciſions ne pourroient être que douteuſes ou du moins très-haſardées. Je veux qu'il ait le bon ſens de ne point

parler : peut-il être aſſuré, par rapport à lui-même, d'avoir fait des réflexions juſtes ſur tout ce qu'il a vû ? Je ſçais que, revenu dans ſa Patrie, il aura quelquefois le ſecours du récit des Voyageurs qui l'auront précédé ; mais de pareils Mémoires n'auront ſervi, le plus ſouvent, qu'à établir des ſentimens, & qu'à donner des impreſſions contraires à la vérité. En effet, le plus grand nombre de ceux qui ont donné les Mémoires de leurs voyages, ont été des Marchands conduits par l'intérêt, rarement des gens Lettres, encore plus rarement des Philoſophes. L'exemple des Grecs nous apprend dans quelles erreurs les Egyptiens ont plongé les plus grands eſprits de l'Antiquité. Le Voyageur que je continue de ſuppoſer, n'eſt point ſouvent aſſez inſtruit pour contredire les Relations déja publiées ; car il faut une eſpèce de ſupériorité dans une matière, pour contredire avec utilité. Il eſt vrai que cet homme que je regarde toujours comme honnête & véridique, poſſede le grand avantage d'avoir vû ; mais ſous quel aſpect ? Souvent dans une diſpoſition & ſous un point de vûe auquel il ne peut placer ſon Lecteur ; & quand on penſe au grand nombre de faces ſous leſquelles le même objet peut être conſidéré, la déciſion fait trembler un homme ſage.

Tel eſt un Antiquaire, non-ſeulement dans le commencement de ſes recherches, mais ſouvent dans pluſieurs circonſtances particulières. Il

voyage constamment dans un pays fort éloigné ; il voit sans voir, du moins l'imperfection de son coup d'œil, ou l'incertitude de son sçavoir ne lui présentent rien de fixe, & la quantité des objets l'offusque. Je veux que la multitude des Nations dont il examine les Monumens ne lui cause point d'embarras, c'est-à-dire, qu'il reconnoisse & qu'il démêle la différence des pays qui ont produit les monumens; connoissance que l'habitude rend généralement aisée, mais plus facile encore à ceux auxquels la pratique du dessein est familière : la réunion & la confusion de plusieurs générations se rencontrent presque toujours devant ses yeux ; l'impression qu'il en reçoit est trop générale; & si quelquefois il croit distinguer les états, il verra, comme le Voyageur au moment de son arrivée, qu'un homme qui porte des armes est un Militaire, qu'un autre placé auprès d'un Autel doit être un Prêtre, &c. Mais supposé, ce qui n'est que trop commun, qu'il apperçoive quelques autres hommes avec des habillemens différens & particuliers à un pays & à une Nation, il sçaura d'autant moins les distinguer & les définir, que dans l'ignorance où il est des usages & de la langue de ce Peuple, il n'est point en état de s'instruire par des questions. D'un autre côté, son coup d'œil ne pouvant lui donner des idées justes & précises, quel moyen peut-il employer pour satisfaire sa curiosité, & celle des autres? S'il faut

donc un ſi long-tems à ce Voyageur pour former ſes idées, diſcerner les uſages & diſtinguer les états dans un pays où cependant tout eſt en action, & ſe paſſe ſous ſes yeux; il en faut encore plus à l'Antiquaire pour connoître le goût du travail d'un Peuple qui n'exiſte plus; démêler *ſes manières* & le tems des productions; enfin pour être en état d'expliquer clairement, ou plutôt de rendre raiſon, convenablement au pays dont il parle, des objets qu'il croit reconnoître, & que cependant il ne fait le plus ſouvent qu'entrevoir. Combien doit-il répéter de fois ce mot *J'ignore?* ce mot qui coûte ſi cher à l'amour-propre; ce mot, non-ſeulement honnête en lui-même, mais flatteur pour celui qui place la vérité dans le premier rang des Dieux.

Qu'il me ſoit permis, avant que de terminer cette Préface, de m'arrêter un moment ſur ce qui concerne les Monumens Egyptiens, & principalement les Hiéroglyphes.

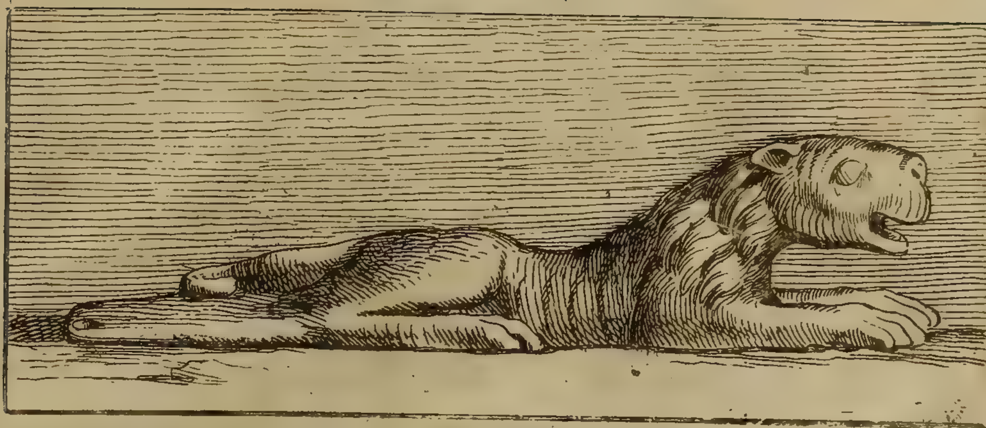
Les Antiquaires, du moins le plus grand nombre, depuis le renouvellement des Arts, n'ont obſervé ni les caractères Egyptiens ni les monumens de cette Nation avec la même attention qu'ils ont examiné ceux des autres pays. Il ſemble que l'obſcurité qui règne ſur l'Egypte ait mis tous les Sçavans en droit de ne rapporter les uns & les autres que par manière d'acquit; & j'avoue que, pour ma part, j'ai été auſſi attentif à la

forme

forme & à la disposition des Figures, que négligent pour les Inscriptions dans les premiers Volumes. Les caractères ne me paroissoient point exiger beaucoup de soin ; je croyois qu'il étoit indifférent de rapporter d'un sens ou d'un autre, des lettres ou des symboles qu'on ne devoit jamais lire ; aussi j'ai souvent oublié d'avertir le Lecteur, que ces caractères étoient rendus à la contre-épreuve. Je suis persuadé que si mes Prédécesseurs en Antiquité vivoient aujourd'hui, ils conviendroient, comme moi, de leur négligence en ce genre ; ils le devroient, du moins s'ils avoient les mêmes notions que M. *de Guignes* a acquises par la connoissance de l'ancien Chinois, dont les rapports sont étonnans pour les caractères & les usages avec les Egyptiens. Les découvertes qu'il a faites en ce genre ne font encore que commencer, mais on peut dire, avec vérité, qu'il est parfaitement sur les voyes ; & comme on doit être fâché de ne pouvoir compter sur l'exactitude des caractères dont les Sçavans ont jusqu'ici donné la copie, & dont même le plus grand nombre des originaux est perdu ou détruit, il est à croire que tout homme sensé, en convenant de ses erreurs passées, chercheroit les moyens de les réparer: ce qu'il ne pourroit faire que par une exactitude & une précision dans la copie des Inscriptions Egyptiennes, écrites en Hiéroglyphes, ou bien en écriture courante. Je suis per-

ſuadé encore qu'il en effaceroit pluſieurs, ou qu'il avertiroit des détails néceſſaires à leur intelligence, c'eſt le parti que j'ai pris; cependant je puis me vanter d'avoir moins de reproches à me faire que tout autre dans le cours de cet Ouvrage, & d'avoir redoublé d'attention pour les caractères rapportés dans les V & VIe. Volumes.





EXPLICATION DES VIGNETTES ET DES CULS-DE-LAMPE.

FRONTISPICE.

LE TEMPS dans une campagne. Il eſt environné de Sphinx; les uns ſont découverts en entier; les autres ſont à moitié cachés dans la terre & preſque détruits : en général toutes leurs parties ſont éparſes.

Le Temps ne pouvant être ni fixé ni arrêté ; il eſt placé debout ; non ſur une boule comme la Fortune, mais ſur une roue : le mouvement de l'une étant réglé & continu & celui de l'autre variable & inconſéquent.

Ces mots ſont écrits au bas de la compoſition.

Tot Sphinges multos quærunt Œdipodas.

FLEURON.

L'ÉTUDE repréſentée ſous la figure d'une belle Femme auſtère : elle eſt aſſiſe dans une attitude de méditation, le coude appuyé ſur un Autel chargé de livres mêlés avec quelques petits monumens : on voit ſur cet Autel un bas-relief qui repréſente un Laboureur avec ſa charrue attelée. Voici l'explication de cet emblême.

L'Etude ne doit ni compter ni faire valoir ſes peines, d'autant qu'elle eſt une ſatisfaction de l'eſprit. La récolte d'un Laboureur n'eſt point égale ; cependant ſes peines & ſes travaux ſont toujours les mêmes ; en conſéquence on lit au bas du Fleuron :

Meſſe licèt dubiâ labor utilis.

VIGNETTE DE LA PRÉFACE.

CET Aſpic ou ce petit Serpent de bronze a été trouvé à Rome ſur le Mont-Palatin ; il ne peut être d'un meilleur travail, ni d'une plus belle conſervation : l'extrémité de ſa queue a ſeulement un peu ſouffert.

Longueur huit pouces & quelques lignes.

CUL-DE-LAMPE DE LA PRÉFACE.

LA forme de cet ornement de bronze, & les trous percés pour l'appliquer ſur le cuir, engagent à le regarder comme une parure de ſoldat, travaillée dans les Gaules ; dès-lors on excuſera les détails & la diſpoſition de ce petit morceau.

Longueur trois pouces : diamètre du cercle qui renferme deux corps mal formés & inconnus, un pouce trois lignes.

EXPLICATION DES VIGNETTES.

CE Tigre couché faiſoit partie d'un ornement ; car ſes jambes de derrière tiennent à une plaque percée, qui ſervoit à le retenir dans la compoſition à laquelle il étoit deſtiné : ſa diſpoſition allongée le rend très-convenable pour remplir une Vignette ; l'expreſſion & le travail ne ſont point ſans mérite.

Longueur de ce bronze Romain, trois pouces ſept lignes : hauteur treize lignes.

CUL-DE-LAMPE DE L'EXPLICATION.

CE petit mufle de lion ſurmonte un anneau fixe ; il faut convenir que les Anciens, & les Modernes, à leur exemple, ont mieux traité ces mufles quand ils les ont introduits dans l'ornement ; car ils ont remonté l'anneau abſolument dans la gueule. Je ne crains point que l'exemple de celui-ci, quoique antique, puiſſe altérer le goût d'aucun Artiſte. Il feroit difficile de déterminer l'uſage de ce petit monument du tems des Romains ; mais on peut faire l'éloge de ſa conſervation.

Hauteur de ce petit bronze, un pouce trois lignes.

VIGNETTE DES EGYPTIENS.

CET Abraxas, gravé en creux ſur un jaſpe très-foncé, n'a jamais eu d'autre deſtination : cette Vignette préſente ſes deux faces. Je ne dirai rien de cette eſpèce d'Archer à tête de loup avec des aîles, une

queue de ſinge & une d'oiſeau : mon ſilence eſt excuſé par les détails dans leſquels je ſuis entré dans l'explication des trois Planches que j'ai ſacrifiées à ces Monumens informes, & que l'on trouvera dans ce Volume : on voit d'un côté de la figure, le Soleil & la Lune avec quelques autres attributs ou hiéroglyphes, mêlés avec des caractères que je crois de l'écriture courante Egyptienne ; le tout eſt environné du ſerpent qui mord ſa queue ; mais ces caractères courans ſemblent continuer les lignes d'écriture Grecque que l'on voit gravées au revers.

Cet Abraxas eſt accompagné de deux têtes de Papyrus, deſſinées l'une dans ſa fleur & l'autre dans ſon état ordinaire.

CUL-DE-LAMPE DES EGYPTIENS.

CE petit Scarabée de porcelaine verte eſt chargé d'hiéroglyphes purs : je voudrois qu'il me fût auſſi aiſé de les expliquer que de les rapporter avec fidélité.

VIGNETTE DES ETRUSQUES.

RIEN n'eſt plus commun que les anciens poids des Etruſques, chargés d'un côté de la double tête de Janus, & de la poupe d'un Vaiſſeau au revers : les Romains les ont adoptés, & cette adoption les a infiniment multipliés : un grand nombre d'Auteurs en ont parlé; j'aurois pû me diſpenſer d'en rapporter un exemple ; mais le deſir que j'avois d'aſſembler dans ce Recueil les Monumens de tous les genres, m'engage à placer celui-ci ſous les deux aſpects dans cette Vignette.

Ce que l'on peut dire au ſujet de ces poids, ſe réduit à la réflexion ſimple & naturelle que préſente leur gravure : elle prouve la tradition très-ancienne d'un Légiſlateur, venu par mer, & qui a civiliſé l'Etrurie ; elle confirme par conſéquent la répétition uniforme des événemens du plus grand nombre des Peuples dans tous les ſiècles.

Le diamètre de ce poids, très bien conſervé, eſt de *deux pouces cinq lignes :* il eſt cependant très-inutile de le rapporter, car on trouve ces Monumens dans toutes les grandeurs proportionnelles néceſſaires à l'uſage.

CUL-DE-LAMPE DES ETRUSQUES.

CE Cerf courant, gravé en creux ſur une agate blanche taillée en cabochon, eſt exécuté dans toute la première manière des Etruſques, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt point deſſiné, & qu'il eſt encore moins

travaillé ; qu'il eſt dans le goût de pluſieurs morceaux que j'ai rapportés plus d'une fois dans les différens Volumes de ce Recueil : on aura toujours beaucoup de peine à ſe rendre raiſon du procédé de cette ancienne Nation : elle gravoit ſans ſçavoir conduire & manier l'inſtrument ; mais l'étonnement devient encore plus fort quand on penſe que le touret, la bouterolle & la poudre de diamant étoient connus & pratiqués dès lors.

VIGNETTE DES GRECS.

LE deſſein de ce bas-relief de marbre eſt tiré du Manuſcrit que l'Abbé Fourmont a dépoſé à la Bibliothèque du Roi, à ſon retour de la Grèce ; on lit au bas de ce deſſein :

Athenis prope Templum Jovis Panellenii.

Ce marbre repréſente un ornement ſépulchral ſur lequel on voit une mère de famille aſſiſe, qui reçoit les vœux de quatre filles de différens âges, qui viennent à elle dans l'ordre de leur naiſſance, préſenter leurs offrandes ſur un Autel placé entr'elles & leur mère : il paroît que cette femme eſt morte à la fleur de ſon âge ; elle tient un chien, animal que l'on connoît pour être un ſymbole des Morts. Sa chaiſe à doſſier eſt ſurmontée par une figure de Divinité femelle, traitée ſimplement, & dont le caractère rappelle des idées Egyptiennes : il eſt vraiſemblable que la défunte étoit ſous ſa protection.

CUL-DE-LAMPE DES GRECS.

CETTE Chouette de bronze & de ronde-boſſe, eſt d'un travail aſſez groſſier, & n'eſt aſſurément pas Grecque, elle eſt Romaine ; mais elle convient trop à la fin de cette claſſe pour lui refuſer cette place ; elle eſt poſée ſur une tortue : le ſens de cette allégorie m'eſt inconnu.

Hauteur un pouce deux lignes.

VIGNETTE DES ROMAINS.

UNE figure d'homme aſſis ſur un Autel, la main appuyée ſur une haſte pure, & portant ſur l'autre un Dauphin, ne peut être regardée que comme la repréſentation de Neptune. Indépendamment des Médailles qui repréſentent ce Dieu dans cette diſpoſition, je regarde cette gravure Romaine comme la copie d'une ſtatue Grecque, d'autant qu'elle eſt abſolument nue : elle peut être de quelque utilité aux Poëtes & aux Artiſtes. Cette Cornaline, gravée en creux, eſt d'un aſſez mauvais travail.

J'ai rempli les deux extrémités de cette Vignette par le dessein de deux Dauphins de bronze, qui faisoient autrefois partie de la décoration d'un tombeau ; c'est du moins ce que l'on m'a mandé en me les envoyant de Rome, où ils ont été trouvés. L'extrémité de leurs queues a été cassée à dessein ; elle servoit de patte ou de tenue ; ils sont d'ailleurs très-bien conservés, & l'on voit clairement qu'ils étoient disposés symmétriquement, non-seulement pour servir d'ornement, mais pour tenir lieu de support & de consoles.

Hauteur de ces Dauphins, onze pouces huit lignes.

CUL-DE-LAMPE DES ROMAINS.

CETTE petite tête de bronze, dont le travail est très-bon, ainsi que la conservation, n'est point un masque de théâtre, & paroît plutôt un portrait ; il est assez vraisemblable qu'elle nous conserve celui d'un Philosophe. La plus grande singularité de ce petit Monument consiste dans sa moustache, la grandeur & le quarré de la barbe : cette disposition n'est point ordinaire dans les Monumens Antiques.

Hauteur treize lignes.

VIGNETTE DES GAULOIS.

JE regarde cet anneau comme Gaulois ; sa matière & l'exagération de la mode assez ordinaire aux Provinces me le persuadent ; mais je le crois fabriqué lorsque la Gaule étoit soumise aux Romains, & dans le tems que Rome s'étoit attirée la critique de Pline sur le volume excessif de ces mêmes anneaux : en effet, on peut regarder celui-ci comme le modèle d'une magnificence mal-entendue & certainement placée à contre-sens ; la grosseur & l'étendue de cette parure est donc le principal objet de ce Monument. Le chaton seul est d'*un pouce* de hauteur, & son épaisseur est de *onze lignes* : cette embarrassante singularité est le seul objet curieux de cet anneau ; il est vrai que le métal dont il est composé ajoûte encore à ces circonstances. Les gens riches ou considérables par leur état, sont plus dans l'usage d'outrer & de multiplier les parures ; le prix, ainsi que la rareté des matières contribue à cette exagération flatteuse pour leur vanité ; mais cet anneau n'est que de bronze, & ne peut avoir servi qu'à un homme du commun : tant il est vrai que la vanité & l'affectation se rencontrent dans tous les états.

Liv. XXXIII. au commencement.

La masse de cet anneau représente une Vache accroupie, mais elle est environnée de quelques draperies qui la sanglent & qui la traversent de différentes manières ; elle porte un collier auquel pend

une ſonnette; toutes choſes que les Antiquités Romaines ne préſentent pas ordinairement, & qui jointes au goût du travail, m'engagent à la regarder comme un ouvrage fabriqué dans les Gaules.

Cul-de-lampe des Gaulois.

Ce bronze eſt ſi informe & ſi éloigné de toutes les pratiques & de toutes les notions des Arts, qu'il eſt impoſſible de concevoir comment on a pû ſe déterminer à modeler, à mouler & à fondre un pareil objet; car il eſt certain qu'on ne peut reconnoître ce qu'on a voulu repréſenter; il paroît cependant que ce doit être un Ours ou peut-être un homme en pied, car on diſtingue une manière d'habillement.

Je tiens ce petit morceau d'un homme qui m'a juré qu'il avoit été trouvé en Normandie auprès de Caën, où il l'avoit acheté avec quelques autres bagatelles de pareille matière: quelle confiance peut-on prendre dans le rapport d'un Chauderonnier? D'un autre côté, quel intérêt peut engager cet homme à mentir, quand il a vendu? Il eſt toujours conſtant que ce bronze a été trouvé en France, ce qui m'autoriſe à le donner aux Gaulois; mais à la vérité comme le préſent le plus médiocre qu'il ſoit poſſible de faire: cependant je dois convenir qu'il a beaucoup de rapport avec les Monumens des Anciens Germains.

Hauteur un pouce dix lignes.



CORRECTIONS

CORRECTIONS & ADDITIONS
pour le cinquième Volume.

PAGE 48. *ligne* 14. *Ajoûtez :* à moins qu'on ne regarde ce Monument comme une figure du Dieu *Crepitus*, qui étoit adoré en Egypte, *Minut. Fel. in octav. Orig. contra Celſ. L. V. p.* 255. & qui avoit un culte particulier dans le Nome Péluſiaque. *Hieron. in Iſai. L. XIII. c.* 46.

Page 70. *dernière ligne. Ajoûtez :* ſi le Graveur ne s'eſt point trompé, on pourroit croire que ce nom déſignoit le Taureau *Apis*, ou *Mnevis* adoré en Egypte. *Chroub*, dans la langue Hébraïque, dont l'affinité avec l'ancien Egyptien eſt connue, ſignifioit un Veau, ou un Taureau. *Ezéchiel c. x. v.* 14. donne ce nom de *Chroub* à l'animal, que dans le chapitre I. v. 1. il avoit appellé *Schor*, un Veau, ou un Taureau. I C ne doit être regardé que comme une terminaiſon Grecque ajoûtée au nom Egyptien.

Page 94. *lig.* 11. au nombre de 20. *liſez* au nombre de 19.

Page 101. *lig.* 16. la baſe d'un Autel & les pieds, *retranchez* &.

Même lig. les pieds d'une Biche, ou d'un Cerf, *ajoûtez :* & entre ces pieds celui d'un homme.

Page 104. n°. V. L'Auteur de ce deſſein a négligé de marquer le timon du char & les harnois des chevaux.

Page 110. *lig.* 16. à tant d'autres plus agréables, *ajoûtez :* à moins que ce ne ſoit parce que cet oiſeau domeſtique leur ſervoit dans les augures, ou divinations, à tirer des prognoſtics.

Page 117. *lig.* 30. pourroit repréſenter un Prêtre, *ajoûtez :* Ce qu'elle tient à la main paroiſſant être une torche, ou un flambeau, on pourroit la regarder comme la repréſentation d'un Dadouque, ou Porte-flambeau marchant dans une Proceſſion ou autre cérémonie religieuſe.

Page 122. *lig.* 24. & tient des épis, *liſ.* & tient une branche d'arbre.

Page 124. *lig.* 12. MVNOƎTV, *liſ.* MVNRƎTJ.

Page. 125. *lig.* 15. s'il y avoit une barre...... TAANVM. *liſ.* le défaut de barre, ou de trait tranſverſal, comme dans la lettre *A*, forme la ſeule difficulté ; mais cette difficulté ne doit point arrêter. Les anciens Grecs, dont les Etruſques avoient emprunté leurs caractères, écrivoient quelquefois leur *Alpha* comme un *V* renverſé, avec un point au bas & entre les deux jambages, de cette manière Λ; quelquefois même ils obmettoient ce point.

Peut-être que cette voyelle s'écrivoit ainsi, pour exprimer un son différent & plus doux que le son ordinaire du caractère A. Ce qui confirme cette conjecture est que la troisième lettre de cette même légende, qui est encore un A, est formée d'une autre manière ̄N, dont on trouve aussi des exemples dans les anciens Alphabets Grecs. Cette différente manière d'écrire la même lettre dans le même mot paroît très-propre à indiquer une différente prononciation. Les trois lettres ̄NVT remises dans leur ordre naturel de gauche à droite TV̄N pouvoient donc être prononcées à peu-près, comme TEA, d'où les Latins auront appellé la Ville en question TEANVM & non pas TAANVM.

Page 140. *lig.* 14. Cependant Garnier a fait faire de son vivant. *lis.* Le Crâne de S. Philippe que Garnier avoit donné à son Eglise, fut enfermé depuis avec une Dent de S. Pierre dans un reliquaire, autour duquel.

Page 141. *lig.* 25. Thibaut V. *lis.* Thibaut III.

Page 164. *lig.* 9. au reste de l'ouvrage, *ajoûtez* : ces points noirs, dont la figure d'un de ces Faunes est couverte, sont une espèce d'habillemment fort juste, d'autant qu'il est distinctement terminé aux chevilles des pieds & aux poignets. Cette opinion n'en diminue point la singularité. On connoît.

Page 164. *lig.* 28. Je ne puis me rappeller dans quel Auteur j'ai lû que les Grecs n'ont point connu les Faunes, *ajoûtez :* cet Auteur est vraisemblablement *Natalis Comes*, qui, *Mythol. L. V. c.* 9. dit : *Neque ab antiquis Scriptoribus Græcis Fauni celebrati sunt, quia Faunus, ut diximus, in Italiâ regnavit, & solis prope Italis cognitus fuit.*

Page 165. *lig.* 8. j'ajoûterai, *retranchez ce mot & ce qui le suit jusqu'à la fin de l'alinea.*

Page 208. n°. I. *la figure expliquée sous ce* n°. I. *est la* III. *de la planche.*

Page 209. n°. III. *La figure qui est expliquée sous ce* n°. III. *est cotée* I *sur la planche.*

Page 217. *lig.* 4. quoique celle-ci ait les jambes mutilées, *lis.* quoique le manche de celle-ci soit rompu.

Page 248. n°s. I & III. *lis.* n°. I & II.

Page 253. n°. I. & II. *les figures expliquées sous ces numéros sont celles qui sur la planche sont numérotées* VI & II.

Page 255 n°. VI. *la figure expliquée sous ce numéro est cottée* I *sur la planche.*

Page 256. *lig.* 22. ces caractères I, I. *effacez la virgule.*

Page 263. n°. II & III. *lis.* III. & IV.

Page 264. *lig.* 8. leur armement, *lis,* leur armure.

Page 296. n°. V. *La figure expliquée sous ce numéro est cottée* VIII. *sur la planche.*

Page 297. n°. VIII. *lis.* n°. V.

Page 301. *Note marginale.* Pl. LXXIII. *lis.* Pl. LXXXIII.

Page 302. *lig,* 18 du levant & du midi, *lis.* du levant & du couchant.

Page 305. *ligne* 12. la queue &, *effacez ces mots. Lig.* 24. auprès de Saulieu, *lis.* auprès de Louans, dans le Diocèse de Besançon, & du Duché de Bourgogne, à trois lieues ou environ des limites du Comté qui faisoit autrefois partie du pays des Séquanois, dans la terre de.

Page 306. *lig.* 3. *ajoûtez :* l'Académicien qui a lû à Besançon le Mémoire dont j'ai parlé avec éloge, est M. Bullet, Auteur du Dictionnaire Celtique & de plusieurs sçavantes Dissertations.

Page 307. *lig.* 12. Cette voye, &c. M. Pasumot, Ingénieur du Roi à Auxerre, qui a vû & examiné cette voye Romaine, m'a fait observer que jamais elle n'a traversé la Ville d'Avalon, qui n'est accessible, un peu commodément, que du côté du Nord; & que cette voye, qui venoit de Saulieu, prenoit sa direction au Nord d'Avalon, comme si elle eût voulu éviter la Ville; qu'elle passoit sur la chaussée de l'étang des Minimes, où en travaillant il y a quelques années, on trouva une colonne milliaire, qui fut brisée sur le champ; & qu'après avoir traversé cette chaussée, elle faisoit une légère inflexion, passoit par le Fauxbourg actuel d'Avalon, sans entrer dans la Ville, & continuoit tout de suite à Girolles; que cette voie suit la rive droite de la Cure, qu'elle traverse à S. Moré, où il croit avoir découvert l'année dernière les ruines de *Chora;* que depuis Avalon jusqu'à Girolles cette voye est détruite en très-grande partie, mais qu'elle est entière depuis Sermizelles jusqu'à Auxerre; que cette chaussée Romaine passe effectivement par Ste. Palaye & Baserne, mais qu'il ne s'en détache point de branche près d'Avalon, pour aller directement à Auxerre par Cravan, qui est situé dans un précipice, où l'on n'a pû faire arriver la grande route actuelle de Dijon à Auxerre; enfin qu'il n'y a jàmais eu qu'une seule voie Romaine d'Avalon à Auxerre.

Lig. 29. Le Camp des Alleux. M. Pasumot juge que ce Camp est un Monument Gaulois, parce que le retranchement qui a environ six pieds de hauteur sur la largeur marquée dans le plan, est formé de pierres du pays, amassées & entassées presque sans ordre, & que cette façon de se retrancher étoit celle des Gaulois, comme

le prouve ce paſſage de Céſar, qui décrit les retranchemens extérieurs que les Gaulois pratiquèrent lors du ſiége d'Alize. *Foſſamque & maceriam ſex in altitudinem pedum produxerunt. Maceria* ſignifie un mur de pierres ſeches. Les Romains, au contraire, faiſoient leurs retranchemens de terres rapportées ou tirées du foſſé; & un retranchement chez eux ſe nommoit *agger*, à cauſe de la terre amaſſée, *ab humo aggeſtâ*. M. Paſumot ajoûte qu'il ne voit point pourquoi les Romains, au lieu de ſimplifier leurs travaux, ſelon leur uſage ordinaire, & de ſe ſervir de la terre qu'ils pouvoient prendre du côté du levant ſur la hauteur même ſur laquelle ce Camp eſt ſitué, ou faire apporter des champs voiſins, avec leſquels cette hauteur eſt de niveau, auroient expoſé leurs Soldats à être écraſés à coups de pierres, en les faiſant deſcendre par des précipices dans la profonde vallée dans laquelle coule le Couſain, pour y prendre les pierres qui forment le retranchement, & qui ne ſe trouvent abondamment que dans le lit de cette rivière.

Page 322. *lig.* 30. d'un goût plus large, *ajoûtez:* on prétend que cette urne de porphyre a été apportée de Rome à Metz par les ordres de Charlemagne; on dit même que l'on trouveroit dans les archives du Chapitre des preuves de la magnificence de ce Prince; mais quiconque a fait porter un Monument pareil de Rome à Metz a exécuté une entrepriſe bien difficile.

Page 324. n°. IV. la figure expliquée ſous ce n°. eſt cottée V. ſur la Planche.

Page 325. n°. V. la figure expliquée ſous ce n°. eſt la IV. de la Planche.

Page 328. *lig.* 25. CLEMENS 7. *liſ.* CLEMENS> *comme dans l'Inſcription de la page* 329.

Page 329. *lig.* 28. *ſolvit libens*, liſez, *ſolverunt libentes.*



RECUEIL



RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.

PREMIERE PARTIE.

DES ÉGYPTIENS.

AVANT-PROPOS.

ON POURROIT critiquer le Gouvernement des Egyptiens, au moins ſur un point que l'on ne doit jamais négliger dans la conſtitution d'un Etat. Il me ſemble qu'un Légiſlateur eſt dans l'obligation de penſer, pour la tranquillité du peuple qu'il forme & qu'il inſtruit, ainſi que pour la durée de l'Etat qu'il établit, que l'homme, non-ſeulement eſt méchant par nature & par réflexion, mais qu'il eſt envieux au point

de vouloir détruire tout, souvent sans autre objet que de priver ceux qui jouissent des choses qu'il seroit fâché de posséder lui-même : je crois encore que le Législateur doit corriger & prévenir les inconvéniens du climat, & la nature du terrein dont l'influence est difficile à concevoir. Ces réflexions le conduiront aux attentions qui peuvent mettre le peuple, auquel il prend intérêt, en état de se soutenir par lui-même, & de rendre inutiles la méchanceté, la haine & l'envie de ses voisins.

Le Gouvernement des Egyptiens paroît avoir été établi sans projet à cet égard, & conséquemment au fonds de paresse que la chaleur du climat & la fécondité du pays, qui n'exigeoit qu'une médiocre culture, étoient capables d'inspirer. Il se peut aussi que ce peuple, dans le tems de son établissement, n'eût rien à redouter de ses voisins; mais à juger par les évenemens, on peut dire qu'il n'étoit point militaire, malgré l'ordre de Soldats, dont Hérodote fait monter le nombre à quatre cents dix mille hommes toujours prêts à marcher, puisqu'ils ne suivoient aucune autre profession. Mais, quelle ressource peut-on trouver dans des Soldats accoutumés à leurs foyers, & qui faisoient partie d'une Nation éloignée de tout esprit de guerre, par la disposition de son terrein, par l'éducation & par le genre de vie? Aussi les Auteurs ne font mention d'aucune attention de sa part, ni pour les exercices, ni pour aucune particularité qui regarde les armes : on voit seulement que les Egyptiens n'avoient point de Cavalerie. Du reste, les Prêtres dominoient & n'avoient point eu de peine à s'emparer de toutes les parties du Gouvernement. Ainsi les idées d'un peuple soumis & paresseux se renfermoient aisément dans les pratiques d'une superstition, dont l'excès lui parut contenir toutes les obligations. Ce peuple étoit heureux, il en faut convenir, mais son bonheur étoit chancelant; car une félicité fondée sur la paresse & sur la simple satisfaction des besoins, ne peut être constante pour une Nation, qu'autant qu'elle n'auroit

point de voiſins, ou que ceux-ci auroient le même caractère & la même façon de penſer; reſſemblance qu'il eſt impoſſible de rencontrer: auſſi nous voyons les Egyptiens toujours vaincus, & ſoumis par les Nations qui ont voulu les attaquer, & dont cependant les armes n'étoient pas toujours redoutables par elles-mêmes. D'un autre côté, les déſerts & la nature des pays qui terminoient leurs frontieres, ont contribué long-tems à cette tranquillité. Je ſçais que l'Hiſtoire rapporte, avec beaucoup d'emphaſe, quelques conquêtes faites par les Egyptiens, & qu'elle entre dans tous les détails néceſſaires pour perſuader qu'ils auroient eu du mérite à triompher. Malgré l'éloignement des tems, le caractère & le gouvernement des peuples qu'ils ont ſoumis nous ſont aſſez connus pour convenir que les vainqueurs n'ont pas eu beaucoup de difficultés à ſurmonter; car en général on peut placer les Nations vaincues dans le rang des Sauvages, ou tout au moins les regarder, non-ſeulement comme beaucoup moins policés que les Egyptiens, mais encore beaucoup moins guerriers. En un mot, plus j'y penſe & plus il me paroît que le Légiſlateur de l'Egypte s'eſt trompé à cet égard: il n'avoit certainement pas donné des Loix à ce peuple pour le rendre tributaire, ou pour l'expoſer à être conquis; cependant il étoit abſolument néceſſaire, par la conſtitution de ſon état, qu'il fût ſoumis d'abord qu'il ſeroit attaqué. On pourroit répondre à cette objection que rien ne peut avoir une durée éternelle; que les Empires ſont également ſoumis à la Loi commune du changement; & que l'Egypte a donné un aſſez grand exemple de durée: mais toutes les fois qu'elle a été attaquée, elle a été ſoumiſe. Ses Loix & ſa Conſtitution n'étoient donc pas bonnes à cet égard.

PLANCHE PREMIERE.

Nº. I.

HÉRODOTE nous apprend que l'on apportoit à la fin des
Liv. II. festins des images de bois, d'une ou de deux coudées, en disant : *Bûvez & donnez-vous du plasir, car vous serez ainsi après votre mort.* On trouve en effet plusieurs figures de cette proportion, & formées comme les caisses des véritables Mumies ; c'est-à-dire, qu'elles sont de bois de sycomore, & décorées de peinture ; en un mot, pareilles en tout à celles qui renfermoient les corps. On voit un monument semblable dans le Tome I de ce
Planc. XI. nº. II. Recueil. J'ai fait graver celui-ci, non par la raison de quelques différences, elles ne sont point assez considérables pour autoriser une répétition ; mais en décrivant cette figure, il y a quelques années, je n'ai point cité le passage d'Hérodote, qui convient parfaitement à l'une & à l'autre. Le trait des Egyptiens est trop philosophique pour ne pas le rappeller au Lecteur, lui en fournir la preuve, & lui éviter de rechercher l'exemple pour lui en donner une idée juste & précise.

Cette figure est parée de la plante *Persea* ; & celle du premier Volume a le même ornement, mais ni l'une ni l'autre ne sont chargées des attributs d'Osiris & de ses Prêtres, c'est-à-dire, du fouet & de la crosse : on peut remarquer & faire observer ces différences ; mais il n'est pas possible d'en donner les raisons, ni d'en expliquer les motifs. La quantité que l'on trouve de ces figures prouve que leur usage étoit commun en Egypte ; ce qui s'accorde avec le passage d'Hérodote, ainsi que la simplicité de leur fabrique ; elle pourroit persuader que ces petites Mumies n'étoient faites que pour donner une idée de la mort ; & l'imitation de la Mumie étoit suffisante à cet égard.

Hauteur un pied quatre pouces.

N° II. & III.

On a vû dans les Volumes précédens plusieurs vases de pierre ou d'albâtre, formés en *canope* & destinés plus ordinairement à contenir la matière de l'embaumement. J'en ai rapporté dont le couvercle ou la partie supérieure étoit formé par des têtes de différens animaux, & même par des têtes humaines; on en verra de cette espèce dans le second Tome de ce Recueil; mais je n'en ai point encore fait dessiner de l'espèce que présente ce numero. Planc. VI. n°. II & III.
L'ajustement général & le caractère de la tête persuaderoient d'abord qu'on a voulu représenter une Isis, si la plante *Persea* ne nous indiquoit que c'est un Prêtre, ou plutôt une Prêtresse de cette Déesse, car il est constant que le monument représente une femme.

La conservation de ce vase est belle; sa matière n'est point précieuse; il est exécuté sur une pierre grise, dont le grain est assez fin; les traces que le bitume a laissées dans l'intérieur, prouvent que le vase a été destiné pour les embaumemens de ceux qui avoient apparemment une dévotion plus particuliere pour Isis.

La tête est dessinée de profil n°. III. pour faire sentir l'explication du monument, ou plutôt l'impression qu'il est capable de donner.

Hauteur totale du vase, onze pouces trois lignes: hauteur du couvercle, trois pouces une ligne: plus grand diamètre, cinq pouces moins une ligne.

N°. IV.

Je ne donnerai pas cette pierre ématite, gravée en creux, pour être de la plus haute antiquité à l'égard des Egyptiens; mais je la regarderai comme une des plus singulieres que j'aye vû, & qui mérite le plus d'être observée, quoiqu'elle soit travaillée dans les tems modernes de l'Egypte: on ne peut douter de cette date générale; les caractères

gravés sur les deux obélisques dont je parlerai dans un moment, le certifient.

Cette gravure nous présente Osiris dans une position véritable & cependant très-rare à rencontrer; sa tête est surmontée d'une parure absolument pareille à celles que l'on voit sur la tête de ce même Dieu, dont la figure est
Planc. II. n°. I. rapportée dans le même Volume; mais on y a joint deux autres têtes posées sur des gaines qui accompagnent de chaque côté la tête d'Osiris & qui persuadent, au premier coup d'œil, que ce Dieu est représenté avec trois visages: il porte un manteau quarré; son collier est très-riche & très-étendu; il tient un de ses bras élevé; mais un éclat de la pierre nous empêche de juger de l'objet qu'il soutenoit. Je n'entreprendrai point de décrire l'espèce & la nature de deux corps à moitié circulaires, & qu'on ne peut regarder que comme deux cornes, à la vérité de la plus grande taille, & qui partent du corps audessous des hanches auxquelles elles sont attachées. La comparaison des monumens met seule en état, non-seulement de parler, mais de conjecturer: n'ayant jamais rien vû de semblable, je ne puis rien en dire. Cet Osiris, dont les jambes sont formées, mais réunies, est placé de bout sur le milieu d'une barque: on sçait que les Egyptiens ne donnoient point d'autres voitures à leurs Divinités. La poupe & la prouë de cette barque sont chargées chacune d'un obélisque, couvert de caractères assez distincts, pour voir qu'ils présentent des lettres & non des hiéroglyphes, que l'on sçait avoir été anciennement consacrés à ces objets de décoration: l'obélisque le mieux conservé est surmonté à son extrémité par un épervier très-bien rendu. Je croirois assez que l'autre obélisque n'a jamais été plus élevé qu'il le paroît; en effet, on semble distinguer le trait de son extrémité, & par une suite de conjectures, à la vérité moins bien établies, je serois persuadé qu'Osiris présentoit un de ces rétables chargés de caractères, tels qu'on les voit fréquemment sur les mo-

numens Egyptiens, & que j'ai toujours regardé comme les prieres convenables à la cérémonie représentée. On voit au-dessous de la barque un scarabée dont les aîles sont étendues ; il termine une composition qui me paroît singuliere, de quelque côté que l'on veuille la considérer.

PLANCHE II.

N^os. I & II.

Il est heureux de trouver un assez grand nombre de monumens rares pour les rendre en quelque façon communs. Je crois être le premier qui ait rapporté des figures d'Osiris, pour ainsi dire, au propre, & qui ne peuvent laisser aucun doute sur leur dénomination & sur leur antiquité. On peut en voir une dans le IIIe. Volume : le hasard m'a servi assez favorablement pour me mettre en état d'en ajouter une troisiéme. Je crois qu'elle paroîtra d'autant plus agréable aux Amateurs de l'antiquité, qu'elle est différente des deux premieres, & qu'elle donne par sa variété une plus grande confirmation d'une des manières dont les Egyptiens représentoient Osiris, & dont cependant les Recueils ne nous avoient point encore donné d'exemple. Je sçais que le passage de Plutarque est formel à l'égard de ces représentations ; mais un monument autentique est toujours plus décisif qu'une citation, & parle aux yeux avec certitude ; on ne peut soupçonner ni les erreurs du copiste, ni l'altération du texte : enfin, on ne voit que trop combien une description soumise à l'imagination est douteuse, tandis qu'un monument fixe & détermine le jugement.

Planc. III. n°. I.

De Isid. & Osir.

Ce Prêtre de bronze paré de la plante *Persea*, est coëffé de deux plumes droites, sur le devant desquelles on voit un disque. Le IVe. & le Ve. Volume présentent un monument pareil : celui-ci tient le fouet par son milieu ; c'est-à-dire, que le manche est pendant ainsi que les cordes; l'autre main paroît posée sur son sexe, comme les deux

Planc. XI. n°. II.

figures du IIIe. Volume, citées plus haut; cependant elles ſont moins bien conſervées ſur ce point. Les jambes de celle-ci ſont réunies, & me perſuadent que, du moins, on a ſuivi une repréſentation ancienne dans cette figure de ronde-boſſe.

Je ne puis m'empêcher de placer ici une réflexion ſur le fouet dont nous voyons toujours qu'Oſiris & ſes Prêtres ſont chargés. Je veux croire que cet attribut de la Divinité d'Oſiris peut avoir, par rapport à lui, quelques objets métaphyſiques, pareils à ceux que non-ſeulement les Antiquaires ont admis dans l'explication générale de ſa figure, mais que j'ai moi-même adoptés; cependant, je crois que l'on pourroit faire une diſtinction ſur cet attribut: Liv. 2. Hérodote dit: *Pendant que la victime brûle, les Prêtres ſe fuſtigent.* Cet inſtrument de leur ſuperſtition ne ſeroit-il pas ſouvent une preuve de cet uſage, principalement quand il eſt porté par un Prêtre? Une vraiſemblance n'eſt point à négliger quand les détails ſont auſſi obſcurs.

Hauteur trois pouces dix lignes.

Nos. III. & IV.

Je prie le Lecteur de ne point porter ſon jugement à la hâte, en voyant le petit Prêtre d'Oſiris que préſente ce numero. Je ſçais qu'il eſt en général un des plus communs; mais il offre une ſingularité qui le rend recommandable, ſur-tout en conſidérant le profil, no. IV.

Cette ſingularité conſiſte dans la figure d'une Chatte, telle qu'on l'adoroit à *Bubaſte*: elle eſt placée ſur la même plinthe, &, pour ainſi dire, aux pieds de ce Prêtre. Je crois que l'on peut inférer de cet aſſemblage, que le culte des grandes Divinités, non-ſeulement influoit, mais dominoit ſur les inférieures; c'eſt-à-dire, qu'Iſis ou la Chatte, étoit adorée à *Bubaſte*; mais qu'indépendamment de ſes Prêtres particuliers, elle étoit deſſervie par des Prêtres d'Oſiris.

Ce monument fournit du moins au Lecteur la matière de quelques obſervations nouvelles.

Je ne

Je ne puis quitter cette petite figure ſans faire remarquer qu'elle eſt chargée d'une béliere ſur le derriere du col, & que la repréſentation de la chatte eſt également chargée d'une béliere, dont l'inutilité eſt conſtante. La béliere peut-elle avoir jamais été donnée comme un attribut ? Je le demande.

Hauteur deux pouces neuf lignes.

N°s. V. & VI.

Je ne rapporte que le buſte d'un Prêtre repréſenté à genoux: la figure de ce bronze reſſemble trop à celle que l'on peut voir dans le Volume ſecond ; mais ſa coëffure, Planc. VIII. n°. I. des mieux conſervée, m'a paru mériter d'être détaillée, d'autant que je n'en ai point vû qui lui reſſemblât. Le n°. V. ne fait point ſentir le degré de ſa ſingularité autant que le VIe. De plus, on voit ſur cette coëffure le ſerpent de la manière la plus claire.

Hauteur de toute la figure fondue maſſif, quatre pouces.

PLANCHE III.

N°. I.

J'AI EU SOIN de rapporter les différences que j'ai trouvées dans les coëffures, ou plutôt dans les ornemens de tête de pluſieurs figures Egyptiennes, qui d'ailleurs ne préſentoient aucune variété. Les Prêtres d'Oſiris m'ont fourni plus de matière que les autres, & cette obſervation eſt facile à faire ſi l'on parcourt ce Recueil, principalement le Tome II. Planch. VII. nos. II & III, où je n'ai fait deſſiner que les buſtes, pour éviter la répétition inutile de la figure entiere.

La coëffure du Prêtre que l'on voit ſous ce n°. eſt, généralement parlant, très-commune ; mais elle eſt accompagnée de deux bandes pendantes, ornées & aſſez longues pour que le Prêtre les tienne dans chacune de ſes mains : il eſt vrai qu'il porte en même tems le fouet qui paroît

l'attribut le plus ordinaire de cet ordre de Prêtre ; mais le manche du fouet est ici caché sous une de ces bandes, qui font la singularité de cette coëffure ; & la corde du fouet est apparente & suit le trait de l'épaule gauche.

Le culte d'Osiris, répandu par toute l'Egypte, avoit peut-être engagé les *Nomes* à donner des coëffures différentes aux Prêtres de cette même Divinité, pour être plus en état de les distinguer.

Quoique ce petit bronze ait une pointe fondue sous sa base en même tems que la piéce, pour servir à l'arrêter sur une plinthe, il a une béliere entre les deux épaules, qui le mettoit en état de servir d'amulette : le travail de cette figure est commun, mais la conservation en est très-bonne.

Hauteur deux pouces & demi.

Nos. II. III. IV. V. & VI.

Un Prêtre, de porcelaine bleue, mais un peu pâle & de la plus belle conservation, porte autour de lui, depuis l'estomac jusques sur les pieds, neuf bandes remplies des plus beaux hiéroglyphes gravés en creux avec beaucoup de profondeur ; il est même étonnant que le moule les ait aussi-bien exprimés : ils me paroissent très-anciens par la raison qu'ils conservent le dessein de plusieurs objets, & qu'ils en rendent la figure d'une façon très-distincte. Quelque soin que je me sois donné jusques ici pour rendre les caractères Egyptiens, on sçait combien on dessine foiblement les formes dont on ignore l'expression ; mais le Lecteur peut distinguer les neuf bandes de la figure de ce Prêtre, & les regarder comme un modèle d'exactitude. M. & Madame de Guignes qui commencent à être plus familiarisés avec ces caractères qu'on ne l'a été jusques ici, ont bien voulu les copier & corriger les épreuves : la bande qui sert d'appui sur le derriere de la figure, & que l'on voit au n°. III, présente des caractères du même genre & du même travail : ils ne sont point liés avec les premiers & doivent être lus séparément.

Cette figure porte de la main gauche, sur l'épaule droite, une espèce de hache; elle paroît molle & formée par des cordes nouées ou des roseaux, & semble être un symbole: elle est représentée sous le n°. IV. Ce même Prêtre tient de la main droite, sur l'épaule gauche, la corde qui soutient une espèce de filet qui pend toujours sur le dos: cet attribut est des plus communs; cependant je ne crois pas l'avoir fait dessiner. Il est donc rapporté séparément au n°. V. Cette même main droite porte encore sur l'épaule gauche une espèce d'instrument ou d'outil dont le nom & l'usage me sont également inconnus: quel qu'il soit, il est dessiné au n°. VI.

On ne trouve pas communément deux des attributs de ce Prêtre, cependant il est prouvé, par le monument même, qu'ils ont été dans l'usage ordinaire: ils peuvent par conséquent avoir tenu leur place dans les hiéroglyphes; dès-lors il est bon de les faire dessiner; plus une matière est obscure, plus il est nécessaire d'observer tous ses rapports.

La coëffure & la forme de cette figure étant d'ailleurs semblable, dans tous les détails, à celle que l'on voit dans le I. Volume, Planc. VI. n°. I. je n'ai pas cru devoir en répéter le dessein; il suffit de donner sa proportion pour mettre plus en état de reconnoître le monument dans la suite des tems, pour le comparer avec ceux que l'on pourra trouver; enfin, pour juger si les caractères sont les mêmes dans les circonstances pareilles. Ces legéres observations trouvent quelquefois leur place, & ne sont pas toujours aussi indifférentes qu'elles le paroissent au premier coup d'œil.

Hauteur cinq pouces neuf lignes.

N°. VII.

Je ne donne que la bande de devant de cet autre Prêtre du même ordre que le précédent: cette bande est couverte d'hiéroglyphes également traités en creux, mais

d'un travail moins recommandable. Les mêmes obſervations m'engagent à les regarder comme de la même antiquité que les précédens. Ce petit monument préſente une ſingularité ; le Prêtre tient un fouet dans chacune de ſes mains. La matière dont cette figure eſt composée mérite quelques obſervations : elle eſt de porcelaine, du bleu le plus vif & le plus éclatant, ſans avoir éprouvé la moindre dégradation ; le bonnet, les fouets & les caractères formés en creux, ſont couverts & remplis par une couleur noire très-brillante. J'ai rapporté dans le IVe. Volume le buſte d'une autre figure, dont les couleurs ſont de la même eſpèce, & je me ſuis contenté de dire dans l'explication que la couleur noire avoit été donnée par un *ſecond feu*. Cette maniere de parler eſt trop vague & demande au moins une legére diſcuſſion : on n'eſt point obligé de connoître le détail des travaux de la porcelaine. Voici donc ce que l'on doit entendre par le *ſecond feu*. Les couleurs qu'on remarque ſur la porcelaine, à la réſerve du bleu de cobolt, s'appliquent ordinairement ſur la couverte, après qu'elle a été fondue ou vitrifiée : pour cet effet, on prépare les couleurs broyées à l'eau, & on les applique avec un pinceau, comme on fait quand on peint en émail. Enſuite on met la porcelaine dans un fourneau conſtruit ſur le principe de ceux des Emailleurs, & on donne le degré de feu néceſſaire pour fondre les couleurs, qui ſont ordinairement plus tendres que la couverte, c'eſt-à-dire, qu'elles fondent ſeules, & que la couverte ſe ramollit ſeulement aſſez pour les recevoir. J'ai dit plus haut (c'eſt toujours M. Roux qui parle, car c'eſt à lui que je dois cette explication) qu'il n'en étoit pas de même du bleu de cobolt ; en effet, cette couleur demandant preſque autant de feu que la couverte pour fondre, on l'applique ſur cette couverte encore crue, après qu'on l'a fait ſécher, & on les expoſe au feu qui les fond en même tems. Il paroît cependant que le bleu de ſaphir de la figure Egyptienne dont il s'agit ici, a été appliqué

Planc. VIII. n°. V. & VI.

après coup ſur la couverte, qui eſt d'un bleu de turquoiſe admirable, & qu'il a été fondu par un ſecond feu; car on voit cette couverte bleue percer à travers de l'autre, ce qui fait voir qu'elle eſt plus dure que celles que nous avons coutume d'employer, & dans leſquelles nous faiſons entrer preſque toujours du plomb. Elle doit ſans doute ſa couleur au cuivre.

Cette figure eſt parfaitement conſervée à tous égards. *Hauteur quatre pouces trois lignes.*

N°. VIII.

La baſe de ce ſcarabée gravé en creux ſur une eſpèce d'albâtre ou du moins de pierre blanche & aſſez tendre, eſt chargée d'hiéroglyphes, moins anciens que ceux des articles précédens, puiſqu'en effet les objets qu'ils repréſentent ſont moins faciles à reconnoître. L'ornement ou l'enlacement qui renferme les caractères me paroît ſingulier : je ne puis rien dire de plus ſur ce petit monument. J'ajoûterai ſeulement que le travail en eſt un peu groſſier.

PLANCHE IV.

N°. I.

L'ÉGALITÉ du nombre & la diſpoſition des lignes écrites ſur une figure de la même eſpèce que le n°. II. de la Planche précédente, m'avoit perſuadé que les mots pouvoient avoir la même ſignification; mais un plus grand examen des caractères m'a fait reconnoître leurs différences, & m'engage à rapporter l'inſcription, dont je garantis également l'exactitude, ainſi que celle des autres caractères qu'on voit ſur cette Planche : je puis en répondre, puiſqu'en effet j'ai pris les mêmes précautions. J'ajoûterai ſeulement que la figure de ce Prêtre eſt chargée de beaucoup moins de détails; qu'elle eſt de bois de ſycomore, d'une très-belle conſervation, & qu'elle eſt plus groſſierement travaillée qn'aucun ouvrage Egyptien que j'aye en-

core vû, n'étant, pour ainsi dire, que dégrossie. Les mains, le visage & les lettres sont exprimées avec une couleur noire qui a peu perdu de son ancien éclat, & dont l'apparence n'est pas toujours fort sensible sur la couleur naturelle du bois, qui n'a été couvert d'aucun enduit.

Hauteur de la figure, sept pouces deux lignes.

N°s. II. & III.

Je ne fais point dessiner un Taureau Apis de bronze, qui m'est arrivé depuis peu, malgré sa belle conservation. Il présente toutes les parties, ou plutôt tous les signes que l'on desiroit de trouver sur cet animal pour lui accorder les honneurs de la Divinité : ce détail est le même que

Planç. XII. l'on peut voir dans le I. Volume. Je me contente de rapporter les hiéroglyphes placés sur un des côtés & sur la face de la plinthe. Ils sont exactement rendus.

Hauteur totale, trois pouces huit lignes.

Longueur trois pouces une ligne.

N°s. IV. & V.

Cette Amulette est singuliere ; je n'en avois jamais vû qu'une de cette forme ; les bras de la croix sont égaux dans tous les sens, & leur épaisseur est parfaitement quarrée : on voit au n°. V. les caractères dont une de ses faces est ornée. Elle est exécutée sur une espèce de marbre noir & jaspé. J'ai fait marquer par un fil le trou qui servoit à le porter.

Hauteur & largeur quinze lignes.

Epaisseur en tout sens, cinq lignes.

PLANCHE V.

J'AI témoigné dans le Ve. Volume l'étonnement que me causoit une figure de bois de cédre, qui n'étoit travaillée que d'un côté, & qu'on avoit anciennement disposée pour être placée sur un fonds étranger & former un

bas-relief. L'augmentation de ces exemples peut accoutumer les yeux à de pareils objets; mais leur deſtination ne devient pas plus facile à comprendre, principalement quand on penſe que cette eſpèce d'ouvrage a été fait par une Nation qui n'étoit frappée, dans toutes ſes opérations, que de la grandeur & de la ſolidité; car il faut concevoir en général qu'une matière fragile de ſa nature, laiſſe toujours des doutes ſur ſa durée, quelque aſſuré que l'on puiſſe être de la précaution qui doit la garantir. Quoi qu'il en ſoit, les bois que les Egyptiens ont mis en œuvre ont réſiſté aux injures d'un très-grand nombre de ſiécles, & j'avoue que les procédés qui ont rendu cette matière, pour ainſi dire, incorruptible, ſont très-dignes de recherche & d'obſervation. Il eſt vraiſemblable que tous les bois ne convenoient pas également à la préparation qui leur communiquoit cette durée; car nous n'en connoiſſons que deux eſpèces employées par les Egyptiens, le ſycomore & le cédre; le premier eſt toujours imbibé d'aſphalte, le cédre ne paroît avoir reçu aucun mêlange.

Je ſuis très-éloigné de garantir mon ſoupçon; mais je croirois que les ouvrages de demi-boſſe & faits pour être appliqués ſur un champ arbitraire, étoient conſacrés au culte des Morts, c'eſt-à-dire, qu'on les attachoit ſur le pied de la caiſſe; tandis que d'autres figures, d'une proportion à peu près pareille & de matière différente, mais de ronde-boſſe, étoient placées autour de la mumie & à quelque diſtance. Il eſt vraiſemblable que ces eſpèces de découpures dont la plus grande épaiſſeur eſt de *quatre lignes*, étoient arrêtées ſur la ſurface qui les portoit, par de la colle; car elles ne préſentent aucune eſpèce d'ouverture pour recevoir des clous. On verra d'ailleurs que ce genre de figures ne peut ſe rapporter qu'au culte des Morts; du moins celles que je vais détailler ſemblent le prouver.

A l'égard de la dorure & des couleurs dont les reliefs ont été, & ſont encore couverts, ce ſont des embéliſſemens connus & qui ſe trouvoient aſſortis aux caiſſes des

mumies ſur leſquelles on voit preſque toujours des décorations en peinture. Je paſſe à la deſcription exacte de ces monumens.

N°. I.

On ne peut méconnoître Oſiris, ou du moins un de ſes Prêtres, à la vûe de cette figure : on lui voit en effet le menton orné de la plante *Perſea*, il porte le fouet & la croſſe dans chacune de ſes mains ; les aîlerons de ſa coëffure ſont bleus, le viſage & le col ſont de leur couleur naturelle, c'eſt-à-dire, d'un-rouge brun ; ſa camiſolle eſt d'un rouge brillant, & le reſte de l'habillement, qui couvre très-juſte les jambes & même les pieds, eſt de couleur bleue ; on ne diſtingue plus les caractères & les ornemens qui décoroient la plinthe ou le ſocle ſur lequel la figure eſt poſée.

Hauteur ſept pouces huit lignes.

N°ˢ. II. & III.

Les deux figures à tête d'Ibis, & que je crois pouvoir nommer des Gardes, en les comparant à celles que l'on voit à peu près dans la même diſpoſition ſur la Table Iſiaque, préſentent ſi peu de différence entr'elles que j'aurois pû me diſpenſer de les rapporter toutes deux ; mais la ſingularité de trouver deux pendans Egyptiens m'a determiné.

Quoique ces figures ſoient en général de la même hauteur, il y en a une moins élevée, mais elle regagne ce défaut d'élévation par un diſque rouge qui ſe trouve plus étendu : ces diſques ſont peints & placés au milieu d'un croiſſant ; ils ſont environnés de deux côtés par une bande d'hiéroglyphes noirs, écrits ſur un fonds blanc ; ces bandes tiennent aux deux corps droits, ſur leſquels les figures ſont appuyées, & ces corps ſont couverts de petits quarrés rouges, bleus & jaunes. Les chaperons qui forment leurs coëffures ſont bleus, & leurs extrémités ſont blanches, rayées de rouge. Ce que l'on voit de nud, ainſi

que les bras & les jambes, eſt de couleur noire ; leur ceinture également rouge & blanche eſt riche ; leurs caleçons ſont mouchetés des mêmes couleurs que leurs appuis & font un effet aſſez agréable ; je croirois même qu'on a voulu repréſenter des plumes. Les plinthes ſur leſquelles les figures ſont poſées ſont aſſorties, c'eſt-à-dire, traitées avec les mêmes couleurs, mais avec ſimplicité ; elles ſont inégales dans leur plan : celle du nº. II. eſt encore moins parallèle ; mais l'une & l'autre ſont plus hautes ſur le devant que ſur le derrière, apparemment pour occuper un eſpace auquel cette inégalité convenoit ; d'ailleurs ces deux figures ſont un peu ceintrées & l'ont toujours été. Je ne répondrois pas qu'elles ayent été faites anciennement pour être dans la diſpoſition que je leur ai donnée ; celles que l'on verra dans les Planches ſuivantes me perſuadent encore plus que je rapporte les morceaux de pluſieurs monumens, ce qui prouveroit au moins que cet uſage, quel qu'il fût, étoit répété. Au reſte, quoique ces deux gardes ſoient d'une proportion trop forte, ils convenoient ſi fort à l'accompagnement ou plutôt au cortége d'Oſiris, que je n'ai pû me diſpenſer de les placer à ſes côtés, pour donner une ſorte de raiſon & d'agrément à cette Planche.

Nº. II. *Hauteur ſur le devant, huit pouces dix lignes. Hauteur ſur le derrière, neuf pouces une ligne.*

Le Nº. III. *a une ligne de plus ſur le derrière.*

PLANCHE VI.

Nº. I.

L'ATTITUDE & l'action de cette figure ſont abſolument ſemblables à celles qui repréſentent l'ame dans le morceau de peinture que j'ai rapporté dans le Vᵉ. Volume : je ne fais donc aucune difficulté de préſenter ce monument ſous cette dénomination.

La peinture placée ſur les bas reliefs pourroit être mieux conſervée ; cependant on diſtingue aiſément les couleurs

& le travail des étoffes. Cette femme eſt nue juſqu'à la ceinture, à la réſerve d'une parure de col aſſez large, ſa tête eſt raſée; la couleur de ſa chair eſt d'un rouge-brun; ſes pieds & ce que l'on voit de ſes jambes ſont de la même couleur : on diſtingue auſſi ſans peine que la couleur de ſa ceinture étoit blanche & rayée de rouge-clair, ainſi que celle de ſa jupe. La plinthe & la bande qu'elle a ſur la tête ſont encore chargées d'hiéroglyphes noirs, placés ſur un fonds blanc, mais ils ſont peu conſervés.

Hauteur ſept pouces neuf lignes.

N°. II.

Le rapport du N°. précédent, avec le morceau de peinture dont j'ai rappellé le ſouvenir au Lecteur, me paroît confirmé par celui du Juge que l'on voit dans ces mêmes compoſitions, & que préſente la figure que j'ai fait graver ici; elle n'a point de bras & cette reſſemblance, ſi bien marquée, ſuffit pour lui aſſigner le même emploi. Il eſt vrai qu'elle porte la plante *Perſea* à ſon menton, qu'on ne voit point cet attribut ſur le ſeul des Juges dont le viſage ſoit humain dans le morceau de peinture auquel j'ai renvoyé le Lecteur, & que les autres portent des têtes d'animaux d'eſpèce différente; mais j'ignore la raiſon de cette variété. Le chaperon de celui-ci eſt bleu, ſa camiſole eſt blanche, rayée de rouge-clair, ainſi que les trois extrémités du chaperon. Ce que l'on voit de la chair au-deſſus des hanches eſt d'un rouge fort brun, & l'eſpèce de chauſſure de Page, qui couvre abſolument & d'une façon très-juſte les jambes & les pieds, eſt bleue : la plinthe eſt ornée par une peinture ſimple, & la bande quarrée qui ſurmonte la tête, préſente des hiéroglyphes noirs ſur un fonds blanc, également exprimés par la peinture, mais impoſſibles à reconnoître.

L'inégalité des proportions ne m'a point empêché de joindre le deſſein de ces deux figures ſur la même Planche; leur action autoriſée par un autre monument, excuſe la

répétition à mon égard, & cette répétition confirme ſon uſage chez les Egyptiens.

Hauteur de ces bas-reliefs de bois : le n°. I. *neuf pouces huit lignes : le* n°. II. *ſept pouces huit lignes.*

PLANCHE VII.

N°. I.

SI les figures de bois & de demi-boſſe dont les Planches précédentes ſont remplies, ont prouvé par leur inégalité qu'elles n'avoient point été travaillées pour être placées ſur le même corps ; celle de ce n°. confirme cette opinion. Sa proportion ſeroit trop diminuée quand même elle ſeroit en pied ; d'ailleurs ſa diſpoſition en ſens contraire, ne peut grouper raiſonnablement avec aucune des figures que l'on a vûes plus haut : cependant le goût de l'ouvrage & la diſtribution, ainſi que la qualité des couleurs, ſont de la même main, ou du moins du même tems. L'examen de ces morceaux m'a fait remarquer que le deſſein de ces ſculptures a beaucoup de rapport avec la peinture Egyptienne : on peut en juger principalement par celle du Volume V; c'eſt-à-dire, qu'elle préſente plus de mouvement & moins de ſéchereſſe que les figures de ronde-boſſe, que nous ſommes dans l'habitude de voir. Cette augmentation de rapport confirme mon opinion ſur le culte des morts auquel je ſoupçonne que cette eſpèce de bas-relief étoit deſtinée : la ſéchereſſe des endroits où ils étoient placés, le repos dont ils devoient jouir, tout concouroit à les travailler plus légerement & dans un autre ſtyle ; car il ſuffiſoit de les mettre à l'abri des vers & de la pourriture : les Egyptiens pouvoient-ils croire que ces monumens verroient jamais le jour ?

L'ornement qui ſurmonte la tête de cette figure eſt inégal dans ſa hauteur, ce qui prouve que l'eſpace qu'elle occupoit étoit d'une forme bizare. Cet ornement paroît auſſi ſimple & traité de la même manière quant à la cou-

leur, que la plinthe sur laquelle cette espèce de statue est posée sur un genou. Cette attitude est un obstacle pour établir quelque conjecture sur son état ; on peut croire seulement qu'elle fait un acte d'adoration, & la main qu'elle porte au front, est un usage qui s'est perpétué dans l'Orient & qui subsiste aujourd'hui pour témoigner du respect. En conséquence, j'aurois dû la placer devant l'Osiris, dont la proportion plus grande auroit moins révolté, quoique les Egyptiens ne paroissent point avoir admis cette distinction pour leurs Divinités; mais le défaut d'espace m'a empêché de grouper ces figures.

On distingue la parure simple qui tombe sur le col de cette femme ; elle est marquée par un double trait de couleur rouge, ainsi que sa ceinture & ses brasselets; sa jupe, qui ne descend que jusques à la cheville du pied & qui prend exactement la forme des jambes, est bleue, & la couleur de la peau paroît être d'un jaune fort clair. Du reste, les traits de son visage sont, ainsi que ceux de l'Osiris qu'on a vû dans la Planche précédente, ressemblans à ceux des Négres de l'Afrique, dont le né est applati, la bouche grande & les yeux frappans. La coëffure de cette femme est peu commune sur les monumens Egyptiens; la Table Isiaque n'en présente aucune qui lui ressemble. Le cordon qui ceint la tête est rouge & blanc, les cheveux paroissent relevés en dessous des oreilles, après avoir formé une touffe arrondie.

Hauteur de la figure telle qu'elle se présente, quatre pouces & demi.

N°. II.

Je ne rapporte point la figure d'un Prêtre d'Horus, quoique sa conservation soit admirable, par la raison que sa position générale & particulière, est exactement semblable
Planc. VII. n°. I. à celle que l'on voit dans le IIe. Volume. Ce Prêtre est fondu massif avec sa plinthe, dont la hauteur est de *six lignes & demie*, & la longueur de *vingt & une* : elle

présente dans cet espace, & sur le devant, les six bandes que l'on voit dessinées sous ce n°; elles sont prises dans l'épaisseur & divisées en deux parties, & sont même formées par des creux assez profonds : j'ignore si elles distinguent quelque attribut, ou si elles présentent un hiéroglyphe ; il se peut qu'elles ne désignent que les degrés qu'il falloit monter pour aller au temple que ce Prêtre desservoit ; mais n'ayant point encore remarqué cette particularité sur aucun monument Egyptien, j'ai cru devoir la communiquer.

Hauteur totale de ce beau Prêtre sept pouces dix lignes.

N°s. III. IV. V. & VI.

Je prie le Lecteur de donner un coup d'œil sur les figures rapportées dans le IVe. Volume, avant que d'examiner celle de ces n^os^ : elles sont différentes à beaucoup d'égards, le bois de sycomore fait leur matière & les détails en sont peints ; mais leur composition augmentée d'allégories & d'emblêmes, m'a toujours persuadé que les ouvrages de ce genre descendoient dans le bas tems de l'Egypte, non-seulement à cause du travail, mais à cause de l'augmentation des idées ; car il y a peu de Religions qui soient demeurées constamment dans les bornes de leur institution, l'innovation étant le propre de l'esprit humain. Cependant les figures auxquelles je renvoye le Lecteur, me paroissent encore moins dans l'esprit & le caractère des Egyptiens que celle de ces n^os^. Elle représente un Prêtre dans l'attitude la plus ordinaire & dont la coëffure est la plus commune : les poils & tous les travaux répandus sur les épaules, sur les pieds & même sur la coëffure, tout le goût de cette figure me rappellent la manière des Abraxas. On conçoit la raison qui a pû engager les Gnostiques à écrire sur les pierres gravées des Egyptiens, les signes de reconnoissance qui leur étoient nécessaires ; ces pierres leur servoient de tesseres ; mais on ne comprend point le motif qui a pû les déterminer à fondre un Prêtre, révéré dans une Religion qu'ils ne pratiquoient pas.

Planc. XVI. n°. I. & III.

J'ai dit tout ce que je penſe à cet égard & même ce qui s'oppoſe à ma conjecture : l'examen de ce petit point de critique pourra trouver quelque jour ſa place ; en tout cas, le monument que je préſente ſera toujours ſingulier.

Les n°s. V. & VI. préſentent les hiéroglyphes exactement rendus, ils ſont plus développés pour faire mieux ſentir ſi leur altération eſt conſtante, c'eſt-à-dire, ſi on les trouve répétés ſur d'autres monumens.

Hauteur de la figure, trois pouces dix lignes.

PLANCHE VIII.

N°. I.

Le Scarabée que préſente ce n°. eſt gravé en creux ſur une cornaline, & peut avoir été coupé de la maſſe d'un autre ſcarabée de relief : le travail me paroît d'un tems aſſez ancien. Je vais décrire ſa compoſition avant que de communiquer les réflexions que ce petit monument m'a donné occaſion de faire.

Ce ſcarabée a les pattes étendues, & ſes quatre aîles ſont développées & diſpoſées comme ſoutenant l'animal en l'air. Sa tête eſt formée par un buſte humain, qui paroît celui d'un jeune homme, que je prendrois d'autant plus pour la repréſentation d'*Horus*, que la tête eſt ſurmontée par un diſque complet. Il eſt conſtant, par les raiſons ſuivantes, que ce buſte ne peut repréſenter Iſis, quoique dans un eſpace auſſi médiocre que le champ de cette gravure, la jeuneſſe puiſſe aiſément permettre de confondre le ſexe. Le diſque qui couronne cette tête eſt ſimple & ſans aucun accompagnement ; les cheveux paroiſſent coupés, du moins, ils ne dépaſſent point la forme de la tête, & ſont traités par conſéquent de la même manière que ceux de tous les Egyptiens ; or l'on ſçait que les têtes d'Iſis ſont toujours coëffées, & de plus accompagnées de bandelettes pliſſées & rayées, qui retombent fort au-deſſous des épaules : les monumens d'Iſis confirment

en général ces obſervations ; cependant on peut voir à cette occaſion une antiquité du même genre dans le Ve. Volume, elle repréſente un ſcarabée dont la tête eſt celle d'Iſis, parée d'une de ſes coëffures. Planc. VII. n°. I. & II.

En rapprochant ces deux monumens d'*Iſis* & d'*Horus*, des idées vagues que nous pouvons avoir ſur la Religion des Egyptiens, ne pourroit-on pas dire que le ſcarabée étant le ſymbole de l'Etre Suprême, ces têtes ſont ajoûtées à ſon emblême ordinaire, pour caractériſer en particulier une des perfections que l'on accordoit comme unique & ſans mèlange à ces Divinités ſubalternes ?

On pourroit encore regarder ce petit monument comme l'objet d'une ſuperſtition convenable à un homme de guerre; car on ſçait que les Egyptiens vouloient que leurs ſoldats portaſſent ſur eux la figure du ſcarabée, par la raiſon qu'ils croyoient que cet animal n'avoit point de femelle ; ainſi, dès ces tems reculés, on étoit perſuadé que les Militaires ne devoient point avoir d'autres femmes que leur Patrie & le Corps dans lequel ils ſervoient : de plus, on ſçait qu'*Horus* étoit la Divinité particulière des gens de guerre.

Je crois avoir prouvé mon peu de goût pour les conjectures, cependant on ne peut arriver à la vérité, ni percer l'obſcurité d'une Religion auſſi métaphyſique que l'Egyptienne, que par la comparaiſon des différentes opinions établies ſur les monumens.

Nos. II. & III.

L'attitude & la diſpoſition générale & particulière de ce bronze, dont les pieds ſont détruits, doivent le faire regarder au premier coup d'œil, comme un des Prêtres Egyptiens, que l'on rencontre même aſſez ordinairement; cependant l'examen préſente quelques particularités qui méritent d'être obſervées. La figure n'a point la plante *Perſea* au menton ; elle eſt ornée d'un colier qui paroît conſacré à l'ordre de la Prêtriſe, du moins, ſi l'on en juge par la comparaiſon des monumens ; les braſſelets ſuivent

affez les colliers : on voit les apparences d'une jupe qui fe termine un peu au-deffous du gras de la jambe, cependant on n'apperçoit aucune apparence de ceinture, le nombril & le fexe font découverts & très-diftincts, contre l'ufage le plus ordinaire des Egyptiens. Je fçais que l'on pourra toujours reprocher un pareil contre-fens à l'Artifte ; mais ne comptant point affez fur la manière dont il étoit capable d'exprimer la gorge, la taille & la difpofition des hanches, il a voulu, peut-être, empêcher la méprife & prévenir toutes les erreurs.

Ce monument me paroît des plus finguliers, & je n'ofois me flatter d'en faire la rencontre pour autorifer ce que j'ai dit fur les Prêtreffes de l'Egypte. Je rapporte ce que je vois, & je puis jurer qu'aucune prévention ne me conduit & ne me fait illufion.

Le n°. III. qui préfente le profil de cette figure, acheve de rendre fenfible une autre fingularité ; celle des deux ferpens accollés qui font le principal ornement de cette parure de tête : je n'avois point encore vû cette particularité par rapport à ces animaux, & à la place qu'ils occupent.

Hauteur de ce fragment très-bien confervé à la réferve des pieds, fix pouces une ligne.

N°s. IV. & V.

Je me contente de rapporter le bufte de cet Harpocrate; l'attitude des figures Egyptiennes étant toujours la même quand elles font affifes. La parure qui furmonte fa premiere coëffure eft encore affez apparente, toute mutilée qu'elle eft, pour être renvoyée à celle du Ve. Volume. Mon objet fe renferme, à l'égard de celle-ci, à préfenter la fingularité du flocon de cheveux qu'*Horus* & *Harpocrate* ont également porté en Egypte, toujours placé fur l'oreille droite, & tel enfin qu'on le voit fur ce monument, tandis que l'autre côté de la tête eft orné de la parure pliffée que l'on voit ordinairement fur les têtes d'Ifis, & fur

celles

celles de quelques-uns des Sphinx ; ce qui eſt, en ce cas, la même choſe. Le n°. V. fait voir clairement qu'il n'eſt pas poſſible de ſe méprendre à cet aſſemblage de parures ; & qu'aucune eſpèce de rouille ou de vétuſté ne peut faire illuſion, d'autant que la coëffure générale couvre la tête, & fait cependant place au flocon de cheveux qui la recouvre elle-même ſur le devant.

Quelle peut être la ſignification de cet emblême ou de cette allégorie ? Je l'ignore, & je mourrai vraiſemblablement ſans le ſçavoir : je puis ſeulement ajoûter que ce monument n'eſt pas rare, puiſque j'en ai trois dont la coëffure eſt pareille.

Hauteur de cet Harpocrate aſſis & tel qu'il ſubſiſte, cinq pouces ſix lignes.

Cette grandeur paroît trop conſidérable pour avoir ſervi d'amulette, cependant ce monument eſt chargé d'une bélière.

PLANCHE IX.

Nos. I. & II.

Les deux petites plaques de bronze doré, gravées ſous ces numéros, ſont ſingulières pour le pays qui les a produites, & contrediſent ce que j'ai dit trop légérement, peut-être, ſur les bas-reliefs Egyptiens. J'ai prononcé affirmativement que cette Nation les avoit toujours exécutés en creux pour en perpétuer la durée ; & je le crois encore, mais avec des reſtrictions ; c'eſt-à-dire, que la matière & l'objet des ornemens, ainſi que le tems de la fabrique, doivent être conſidérés dans ces ſortes de déciſions. Non-ſeulement ces plaques ſont travaillées en bas-relief ſaillant, & peuvent avoir été fondues ; mais elles ſont aſſez peu épaiſſes pour avoir été eſtompées ; ce qu'il y a de certain, eſt qu'elles ont été réparées au ciſelet. Elles ſont purement Egyptiennes, on ne peut en douter ; l'ouvrage d'ailleurs en eſt très-bon, mais plus détaillé & traité avec plus de fineſſe que les monumens ordinaires

de cette Nation : le mouvement des figures & leur diſpoſition me paroiſſent indiquer le tems des Ptolémées. On voit ſur la plaque n°. I. Harpocrate, aſſis ſur une fleur de *lotos*, d'une aſſez forte proportion; mais ce qui mérite le plus d'attention eſt l'indication juſte & bien marquée d'un ſecond plan, ſur lequel on a repréſenté un crocodile, vraiſemblablement adoré dans le Nome pour lequel ce monument a été fabriqué; car il eſt diſpoſé comme un Sphinx, & il a une tête d'épervier, tandis que l'épervier lui-même, paré d'une coëffure ſemblable à celle du crocodile & très-commune aux Divinités de l'Egypte, eſt repréſenté ſur le même plan que l'Harpocrate.

La plaque numérotée II, préſente Iſis aſſiſe avec ſes attributs ordinaires; elle a de plus une chaiſe maſſive avec le marche-pied, & tient le ſceptre d'Horus d'une main, tandis que l'autre eſt étendue en ſigne de protection. Sur le ſecond plan on a placé le *Cercopitheque* ſur une plinthe; enfin, ſur un troiſiéme plan, on voit le ſerpent *Agathodemon :* la tête de ces deux animaux eſt ſurmontée par une parure égale, & que je n'avois point encore vûe; mais l'un & l'autre paroiſſent dans la diſpoſition qu'ils devoient avoir dans leurs Temples. Une figure de femme en pied & vêtue, qui tient d'une main le *tau* ou la clef & qui s'appuye de l'autre ſur un ſceptre, pourroit être une Prêtreſſe, ou bien un Garde, comme on en voit ſur la Table Iſiaque; il eſt placé ſur le premier plan, c'eſt-à-dire, celui ſur lequel on voit Iſis; & je crois qu'il déſigne l'honneur que l'on rendoit à ces trois Divinités principales, à l'égard du Nome, dont ce monument nous a été conſervé.

L'indication certaine de ces différens plans eſt fort étonnante pour cette Nation; dans quelque tems ancien qu'on la conſidère, elle mérite d'être obſervée.

On ne peut mettre en doute l'antiquité de ces deux morceaux; mais je ſoupçonne volontiers qu'il eſt entré quelque Grec dans l'attelier Egyptien, lorſque l'on compoſoit ces petits bas-reliefs.

Hauteur de l'une & de l'autre plaque un peu moins d'un pouce.

Longueur de celle du n°. I. *un pouce & demi.*

Largeur de celle du n°. II. *un pouce huit lignes.*

N°. III.

Je crois avoir prouvé dans les Volumes précédens que les têtes barbues, dans le goût de celle que je présente sous ce n°. représentoient le Bacchus Egyptien : ces mêmes têtes m'engagent à regarder ce petit monument de porcelaine grossière & sans couverte, comme une image de cette Divinité. Quelque convaincu que je sois de la vérité de cette dénomination, j'aurai toujours les doutes ou plutôt les embarras que l'Histoire & les Auteurs sont en droit de donner & de faire naître : en effet, si Bacchus n'est autre qu'Osiris, quel motif, en quelque tems que ce soit, a pû engager les Egyptiens à le représenter vieux, barbu, couronné de plumes & presque toujours contrefait. J'ai rapporté plusieurs monumens traités absolument avec cette difformité ; mais il n'y en a aucun dont la forme soit plus bisare que celle de ce n°. & que l'on doive cependant plus regarder comme une Divinité reconnue, puisqu'en effet cette figure est chargée d'une bélière pour être portée en amulette : son volume certifie qu'elle a été destinée à cet usage, & sa matière, qu'elle n'a servi qu'à un homme du Peuple.

Hauteur quinze lignes.

N°s. IV. & V.

S'il est vrai que les Egyptiens ont reconnu le Dieu *Pet*, que les Romains ont révéré sous le nom de *Crepitus ;* cette figure de bronze, qui n'est chargée d'aucune espèce de coëffure, ni même d'aucun genre de vêtement, & dont la tête est rasée ; cette figure, dis-je, nous donne la représentation de ce Dieu ; tout ce qu'on y peut remarquer convient, du moins, à une Divinité familière & sans

cérémonie ; d'ailleurs ſon action eſt parfaitement repréſentée, elle eſt juſte & momentanée ; telle, enfin, qu'elle le doit être pour cette eſpèce d'expreſſion. Je dirai plus ; j'en ai peu vû d'auſſi complette de cette Nation, ſoit pour le nud, ſoit pour le trait & la diſpoſition : elle a même des ſentimens de chair.

Ces raiſons m'engagent à regarder ce bronze comme un monument rare & recommandable, toute idée de ſa repréſentation à part.

Hauteur deux pouces huit lignes.

PLANCHE X.

Nos. I. & II.

Il est étonnant que les repréſentations particulières du ſerpent *Agathodemon* ſoient auſſi rares, après la conſidération que les Egyptiens avoient pour cet animal; vénération dont on a vû pluſieurs fois des preuves dans ce Recueil, & qui favoriſoit la ſuperſtition du Peuple, & la ſupercherie des Prêtres. J'ignore par quelle raiſon ce monument eſt devenu plus rare ; mais je n'en ai juſques ici ni vû ni poſſédé aucun autre que celui que l'on voit ſous ce numéro. Il eſt ſimple, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt orné d'aucun travail, ni d'aucun caractère : il a ſur la tête le diſque ſoutenu par deux cornes, & cette coëffure eſt particulierement conſacrée à Iſis ; il eſt diſpoſé pour recevoir les adorations. Ce bronze eſt bien conſervé, & je le crois d'une aſſez grande antiquité.

Hauteur depuis le plan, deux pouces deux lignes.

No. III.

Je ne rapporte point le deſſein d'une figure de porcelaine verte, par la raiſon qu'elle eſt des plus communes, & qu'elle reſſemble parfaitement à celle que l'on peut voir
Planc. v. nº. IV. dans le I. Volume de ce Recueil ; mais la fineſſe & la préciſion avec leſquelles les caractères ſont exécutés, & leur

forme qui présente quelques figures d'hommes & d'animaux, dont le dessein est, à la vérité, corrompu, mais comme il le doit être quand le dessein sert d'écriture; enfin, la preuve qu'ils paroissent donner du chemin que l'écriture a fait, c'est-à-dire, de la manière dont elle a passé des hiéroglyphes à la convention des caractères courans: toutes ces observations m'ont paru mériter quelque attention & m'ont déterminé à les rapporter.

Ces caractères sont gravés en creux sur le devant & les deux côtés de la figure, & paroissent ici du même sens.

Hauteur de la figure trois pouces deux ligues.

N°. IV.

J'ai déja fait, & plusieurs fois, mes excuses sur l'assemblage que je présente des monumens d'un tems fort différent; mais je dois rappeller quelquefois au Lecteur que je n'explique point un cabinet formé; que je rapporte les monumens selon qu'ils me parviennent, & que je fais graver une Planche aussi-tôt que j'ai de quoi la remplir. En conséquence, on sera moins étonné de voir la gravure de ce n°.

Cette plaque de bronze très-mince a été estompée, c'est-à-dire, repoussée par derrière. Cette opération fait juger qu'on avoit souvent besoin de la faire paroître & de la répéter; elle pourroit donc avoir servi à un Temple ou à quelque culte pour lequel les Prêtres avoient intérêt de la répandre: l'opération de l'estompe & le peu d'épaisseur de la plaque ont déja préparé le Lecteur à un travail étranger à l'Egypte; aussi je le regarde comme Romain, ainsi que le trident que la figure tient d'une main & un oiseau de l'autre, le chien d'ailleurs n'est point du tout Egyptien: cependant le travail & la disposition appartiennent à l'Egypte. Pour accorder ces difficultés, je croirois que ce bronze a été travaillé depuis la conquête des Romains, dans le tems que le culte & les idées du Vainqueur altéroient insensiblement les impressions du culte national.

Hauteur deux pouces sept lignes.
Largeur un pouce onze lignes.

Cette Planche présente tout ce dont j'ai pû faire usage dans les sept à huit morceaux, les seuls que l'on ait vendus au Collége des Jésuites de Paris, & que j'ai eu soin de faire acheter; on peut juger par-là qu'ils n'étoient pas fort riches en ce genre; d'ailleurs toutes les figures de terre étoient sophistiquées, c'est-à-dire, trempees dans du goudron pour paroître de bronze, & j'ai eu beaucoup de peine à les nettoyer de cette ordure qui les altéroit.

PLANCHE XI.

N°. I.

LES bandelettes des Mumies, leur arrangement & leur préparation ont été suffisamment expliquées dans les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres ; ainsi je n'entrerai dans aucun détail à leur égard, en rapportant cette Mumie d'une Ibis ; je dirai seulement qu'elle a été travaillée avec autant de soin qu'aucune de celles d'homme ou de femme que j'ai examinées. Je ferai remarquer que cet oiseau n'a eu, dans son embaumement, aucune partie reployée, & qu'il a été placé dans toute son étendue, c'est-à-dire, posé sur ses pieds & la tête droite, comme on les voit par la gravure ; en un mot, qu'il a été disposé & arrangé comme on eût fait le corps le plus recommandable de l'Egypte. On auroit peine à se persuader que les attentions ou les superstitions eussent été poussées à un si grand excès ; on soupçonne aisément d'exagération le récit des Historiens, quand les faits qu'ils rapportent s'éloignent autant des vraisemblances. On ne sera donc point étonné du plaisir avec lequel j'ai trouvé, chez M. le Duc de Sully, cette preuve si convaincante & si bien conservée de la folie de l'esprit humain & de la sincérité des Historiens.

Cette Mumie n'a jamais été ouverte, & n'a pas éprouvé la moindre altération : le bec de l'oiseau, ainsi que la tête,

ne font point enfermés dans les bandelettes : ils ont été enduits de bitume & garnis de fils de lin. Le bec eft mobile & ne tient à la tête que par ces mêmes fils : il fe peut que l'embaumement n'ait pû lui donner affez de confiftance pour le tenir en place ; mais il eft plus vraifemblable qu'il a été ainfi difpofé pour éviter le danger de la caffure, auquel fa faillie naturelle l'expofoit néceffairement.

Je finirai par le paffage d'Hérodote, qui dit au fujet des Ibis : « Il y en a de deux efpèces, l'une qui a les cuiffes de » Grue, le plumage extrèmement noir, le bec crochu, » qui reffemble enfin à l'oifeau qu'on appelle *Crex* : cette » efpèce eft celle qui combat contre les ferpens ». Livre II.

Il eft toujours agréable que le hafard nous ait procuré celle qui avoit une plus grande utilité, & qui, fans doute étoit la plus recommandable en Egypte. Quant à l'autre efpèce d'Ibis, dont le bec eft droit, elle eft fi connue qu'il eft inutile de la décrire.

Hauteur de la Mumie telle qu'elle eft gravée avec fes envelopes, un pied fept pouces quatre lignes.

Plus grande circonférence de la Mumie, cinq pouces & demi.

N°s. II. & III.

Si nous en croyons Hérodote, le nombre pair étoit regardé comme malheureux par les Egyptiens. Que dire cependant à l'égard de plufieurs monumens qui nous préfentent deux objets & qui n'ont aucune apparence de douleur ou de peine, auxquels on ne peut même admettre d'idée funefte ? Tels font les deux éperviers du Ve. Volume : les deux ferpens fur la coëffure d'un Prêtre, rapportés dans le Volume V^e^. Quel jugement devons-nous porter des deux Prêtres que préfente ce numéro ? Ils n'ont jamais été autrement difpofés ; leur attitude & leur parure font nonfeulement femblables, mais ils n'ont jamais été différens de ce que nous les voyons. Je m'y perds d'autant que ce monument n'eft chargé d'aucune efpèce de caractère ; il eft

bien conſervé, à la réſerve d'une tête qui a été caſſée, mais qu'on a remiſe en place ſans aucune altération, & d'un angle de la plinthe qui a emporté un pied : la matière de ce groupe eſt très-belle ; elle eſt de ce granite rouge & verd, dont j'ai rapporté une figure dans ce Recueil.

Hauteur un pied cinq pouces ſept lignes : largeur de l'appui, ſix pouces & demi : longueur de la plinthe, neuf pouces cinq lignes : largeur de la plinthe, ſix pouces huit lignes.

N°s. IV. V. & VI.

Cette petite tête d'Iſis n'a rien en elle-même de ſingulier ; ſon mérite ne conſiſte que dans la forme du corps avec lequel elle a été fondue : on voit par les numéros IV. & V. que ce corps étoit égal de chaque côté. Ces deux parties ſont vuides dans l'intérieur, & reçoivent une rainure dans laquelle on introduiſoit un corps étranger ; & cette rainure, dont la profondeur eſt de *ſept lignes* dans le centre, ſervoit (ou je ſuis fort trompé) à porter ce petit buſte à la main dans les Proceſſions.

Ce monument n'eſt pas commun ; je n'en ai point vû de pareil ; il eſt d'un travail agréable & bon, & ſa conſervation eſt complette. On voit ſeulement une ouverture ronde placée ſur la tête : elle étoit deſtinée à recevoir l'ornement ou plutôt la parure dont la coëffure étoit ſurmontée ; & quoiqu'elle m'ait été envoyée de Chypre, où elle a été trouvée avec celles dont j'ai rendu compte, je ſuis perſuadé, par la bonté de ſon ouvrage, qu'elle a été travaillée en Egypte & dans un bon tems.

Le n°. VI. *préſente la rainure : hauteur treize lignes ; largeur un pouce ſept lignes.*

PLANCHE XII.

N^{os}. I. & II.

Ce n'eſt qu'avec la plus grande réſerve que je donne cet

ouvrage d'yvoire à l'Egypte : ce Pays devoit, en quelque façon, fournir cette matière à l'ancienne Europe ; mais le morceau eſt le premier que j'aye pû lui attribuer : voici les raiſons qui m'ont déterminé.

Il eſt compoſé d'un tube ou d'un cylindre creux, orné à ſon extrémité par une tête de chat. La partie ſupérieure de cette tête eſt malheureuſement détruite ; les ornemens dont elle étoit ſurmontée, ſelon les apparences, auroient pû fixer nos idées & leur donner une plus grande certitude. Le derrière de la tête eſt ſoutenu dans toute la longueur du tube, par cette bande que les Egyptiens ont toujours placée pour ſervir d'appui à toutes leurs figures de ronde-boſſe, de quelque matière qu'elles ayent été ; & cette circonſtance eſt une des plus fortes pour donner cet ouvrage à l'Egypte. Le travail de ce morceau eſt inconteſtablement antique ; mais j'avoue que j'y reconnois avec peine le goût ſec & auſtère, général à cette Nation. La première idée qui ſe préſente à la vûe d'un tube ou d'un cylindre creux & d'yvoire, eſt celle d'une flûte ; cet inſtrument étoit connu ſur les bords du Nil, & le pavé de Præneſte nous en donne la repréſentation & même d'une plus compoſée que n'auroit pû être ce morceau, ſi on le regardoit comme un inſtrument. On n'apperçoit dans la longueur de cet yvoire aucune ouverture pour les ſons ; & la bande ou l'appui dont je viens de parler, eſt abſolument inutile à une flûte. Je placerois donc cet yvoire dans le rang des repréſentations que l'on portoit à la main dans les Proceſſions, uſage très-conſtant en Egypte & dont j'ai rapporté pluſieurs exemples. Ce monument a été trouvé depuis peu à Rome, d'où il m'a été envoyé : un tems plus moderne rend compte en quelque façon de la différence que je remarque dans le travail de la tête du chat ; & le culte Egyptien établi chez les Romains pourroit expliquer le plus grand volume de cette repréſentation ; car elle eſt plus étendue qu'aucune de celles de cette eſpèce qui m'ont été envoyées d'Egypte : on ſçait que tous les objets,

& même ceux du culte, éprouvent des altérations à proportion de leur durée, & qu'ils ſont encore plus expoſés à cet inconvénient lorſqu'ils s'éloignent de leur ſource, & qu'ils ſe trouvent adoptés par des étrangers.

Je ſuis fâché de ne pouvoir apporter de plus fortes preuves, & d'être en quelque façon réduit à la conjecture; mais l'antiquité du monument eſt certaine; l'Hiſtoire nous préſente peu de Nations qui ſe ſoient occupées dans leur culte des ſentimens d'un Chat, & l'on ne peut douter que celui-ci ne ſoit repréſenté en colère, ou tout au moins de très-mauvaiſe humeur.

Hauteur cinq pouces : diamètre un pouce huit lignes.

Nos. III. & IV.

Ce petit monument de porcelaine bleue préſente une baſe chargée de quelques hiéroglyphes véritables, & qui, regardés comme lettres, n'ont éprouvé aucune altération : le morceau auroit été plus agréable ſi les figures qui ſurmontoient cette baſe n'étoient pas détruites au point qu'on ne voit plus que deux têtes de lion. Quand le monument ſeroit entier, les caractères n'auroient point été lûs plus aiſément. Je n'ai point vû juſques-ici de figures Egyptiennes chargées de caractères dans le deſſous de leurs baſes; je croirois donc que ce monument étoit autrefois un amulette ou quelque autre objet de ſuperſtition, qui pouvoit repréſenter deux animaux, comme les deux éperviers de porcelaine verte, qu'on a pû voir dans le Ve. Tome.

Planc. XXI, no. III.

Indépendamment de la difficulté que préſentent les hiéroglyphes en eux-mêmes, c'eſt-à-dire, celle de retrouver l'idée, ſouvent arbitraire qu'on attachoit aux corps repréſentés, on eſt encore expoſé à celle des deſſeins mal formés, qui mettent hors d'état de reconnoître l'objet, l'eſpèce & la nature de ces corps. Cette gravure en creux fournit un exemple bien marqué de ce dernier inconvénient. Ces caractères ſont de la plus mauvaiſe exécution; on croit cependant diſtinguer un Hippopotame

placé au milieu de l'eſpace ; & l'on voit au-deſſous un quadrupede qui paroît repréſenté paiſſant, mais dont on ne peut définir l'eſpèce : enfin, au-deſſus de l'Hippopotame on a placé un corps impoſſible à reconnoitre ; on peut aſſurer ſeulement que ce caractère n'eſt point emprunté d'un animal, mais plutôt de quelque meuble d'uſage.

La grande habitude de former les idées ſupplée à la correction des deſſeins. Quelque éloignés que nous puiſſions être de cette habitude, le ſeul moyen d'y parvenir eſt celui de mettre ſous les yeux tous les exemples poſſibles à raſſembler.

Longueur onze lignes : largeur ſept lignes : hauteur du fragment ſept lignes.

N°. V.

Cette gravure repréſente une mouche à miel poſée ſur une racine, ou peut-être un fruit ; l'un ou l'autre nous ſont également inconnus : je croirois plutôt que c'eſt la repréſentation d'un fruit, à cauſe du bouton qui accompagne ces productions de la nature dans leur maturité. Le travail n'eſt pas des plus élégans, ni des plus terminés ; l'objet me paroît d'autant plus un véritable hiéroglyphe, que je poſſede la répétition du même ſujet, traité du moins avec fort peu de différence dans les détails : ils ſont l'un & l'autre exécutés ſur deux pierres gravées en creux, l'un ſur une ématite, & l'autre ſur une cornaline, dont la couleur blanche eſt fort ſalie de rouge. J'ai fait copier cette dernière.

N°. VI.

Une plaque de cuivre dont la forme eſt ronde, & dont le diamètre eſt de *quatorze lignes*, ne me paroît point avoir été à l'uſage des Egyptiens ; cependant on voit au milieu de cette plaque le relief d'une tête de chat, très-bien exprimée ; mais en la retournant & la regardant dans le ſens oppoſé, cette même tête forme celle d'un épervier.

La place de la pierre précieuse ou du verre coloré qui décore très-souvent les ouvrages Egyptiens, & que l'on voit au milieu de la tête du chat, forme encore aujourd'hui, quoique la pierre soit tombée de son chaton, le bec de l'épervier.

Il me semble que les Egyptiens ont toujours été fort éloignés de ces petites recherches ou plutôt de ces badinages de l'art; il faut cependant convenir que la justesse & l'austérité dans l'exécution de ce monument nous rappellent à l'Egypte. Si l'on ne veut pas croire que sous les Ptolémées, les Egyptiens s'étant relâchés de leur ancienne austérité, ont joint ce genre de licence acquis par la communication des Nations étrangères, à plusieurs relâchemens de morale; il faudra se persuader que cette plaque a été ordonnée pour la parure de quelque soldat Romain d'une légion placée, une des premières, en quartier dans l'Egypte, aussi-tôt après la conquête; car l'ouvrage de ce petit bronze est aussi bon dans son genre que son antiquité peut être constante : d'ailleurs le morceau est des plus singuliers par lui-même, ainsi que des mieux conservé; mais il faut convenir que le Dessinateur & le Graveur n'ont point rendu dans la Planche le jeu de ces deux têtes, & qu'il faut, en ce cas, s'en tenir à la parole de l'Auteur.

PLANCHE XIII.

N^os^. I. & II.

Livre II. HÉRODOTE, en parlant des cérémonies de *Paprime*, dit que *le simulacre de la Divinité fait de bois, est enfermé dans un petit tabernacle de bois doré, qu'on porte le lendemain dans les autres Temples*.

Le monument de ce n°. paroît en général exécuté d'après ce passage : cependant il peut présenter plusieurs objets de réflexion.

La Divinité révérée à *Paprime*, & dont la forme paroît singulière, n'étoit point la seule que l'on fit voyager en Egypte; & les monumens nous donnent des preuves

de leur tranſport ſur le Nil. Nous avons peu d'exemples de ces voyages par terre, du moins, je ne me ſouviens pas d'en avoir vû; & je ſuis bien certain de n'en avoir point rapporté dans ce Recueil ; mais par une conſéquence néceſſaire, ces mêmes Divinités devoient être portées par terre, comme nous le voyons par ce monument, le voyage étant encore plus facile, attendu la légéreté de la matière qu'Hérodote donne au ſimulacre. D'un autre côté, la fainéantiſe a toujours profité de la ſuperſtition; & je ſuis perſuadé que pluſieurs hommes vivoient du petit commerce ou plutôt du profit qu'ils retiroient en tranſportant ces Idoles dans l'Egypte, qu'ils parcouroient en ſe promenant : cette figure préſente encore cette idée.

Ce monument eſt très-bien conſervé dans toutes ſes parties, à la réſerve du ſocle qu'on a ſuppléé à celui qu'il avoit autrefois ; la bande qui lui ſert d'appui, & que l'on peut voir au n°. II. eſt en effet plus longue que la colonne à laquelle la figure eſt jointe. Elle eſt exécutée ſur une pierre noire très-dure qui a perdu ſon poli ou qui n'en a jamais eu. La compoſition & l'agrément de cette figure préſentent une ſingularité qu'il eſt bon d'obſerver.

Ce Prêtre ou ce Pélerin ſort d'une colonne, non comme nous en avons vû pluſieurs exemples & comme nous ſçavons que les premières ſtatues ſortoient, pour ainſi dire, d'un tronc d'arbre qui leur tenoit lieu de corps & de jambes; les arts de ces premiers tems ne ſçachant pas mieux imiter la nature ; mais cette figure fait corps ſur le monument de ce n°. avec un tronçon de colonne, ou plutôt avec un cippe, ſi ſouvent employé par les Grecs, pour porter des buſtes avec élégance. Voilà donc encore un procédé dont on pourroit attribuer l'invention aux Egyptiens ; mais en le regardant toujours comme une ſuite plus épurée des premières ſtatues dont ils étoient inventeurs, de l'aveu même des Grecs.

Cependant, cette repréſentation ſimple d'un particulier pourroit démentir l'uſage le plus général des Egyptiens,

c'eſt-à-dire, celui de ne rapporter que très-rarement des actions civiles ou particulières, & de ne conſacrer leurs monumens qu'aux objets de la Religion. Mais on peut obſerver que ce Pélerin (pour me ſervir du terme conſacré à ces porteurs d'Idoles), que cette eſpèce de Pélerin, dis-je, étant lié, quoique de très-loin, au culte, a pû mériter quelque diſtinction, d'autant plus que les Egyptiens ont dû voir, non-ſeulement avec plaiſir, mais avec vénération la repréſentation des Dieux de la haute Egypte, auxquels les habitans du Delta ne pouvoient aller faire leurs prières; & ceux-ci, par la même raiſon, voyoient avec une égale ſatisfaction les Divinités qu'on leur portoit du Delta.

Il réſulte de cet exemple que les hommes ont été & ſeront toujours les mêmes. Sur ce principe, on devroit exprimer tous les monumens : la conſéquence ne ſeroit pas abſolument juſte; car une circonſtance des plus médiocres, mais néceſſaire à démêler, a ſouvent cauſé dans les ſiécles ſuivans, de grands ravages, & toujours dérangé la trace des idées premières dont l'explication ſeroit bien ſimple, & par conſéquent très-facile. Je m'apperçois cependant que l'on pourroit dire au ſujet de ce monument, & peut-être avec encore plus de raiſon, que les Egyptiens, toujours ſages, pourroient n'être ſoupçonnés d'aucun écart à l'occaſion de cette maniere de traiter une figure; j'ajoûterois même que ce cippe pourroit être une diminution du tronc d'arbre employé précédemment; & que l'on pourroit croire, avec plus de vraiſemblance, qu'ils n'avoient point fait ſortir d'un cippe la repréſentation d'un homme dont l'eſpèce étoit pareille à celle que j'ai ſuppoſée, & dont l'action étoit ſi commune, ſans avoir de fortes raiſons pour en conſerver le ſouvenir. Cette réflexion pourroit perſuader que nous voyons ici le ſymbole d'une Divinité inférieure, offert à un Dieu ſupérieur comme un tribut d'hommage : au reſte, le ſimulacre que l'on voit porté ici, nous eſt inconnu.

Mais, en m'excuſant ſur l'ignorance de la Mythologie Egyptienne, je n'aurai propoſé que des difficultés ſans pouvoir lever aucun doute. Il vaut mieux ſe contenter de dire que ce monument a *un pied quatre pouces de hauteur.*

Le ſocle moderne eſt haut de quatre pouces.

N°. III.

La figure renfermée dans la niche triangulaire, eſt ici plus développée, d'autant qu'elle n'eſt pas commune.

Hauteur ſept pouces quatre lignes : hauteur de la niche, neuf pouces ſix lignes : largeur de la niche, huit pouces.

N°. IV.

On voit ſous ce n°. l'inſcription de la baſe du triangle.

Au reſte, je ne garantis point l'exactitude & la vérité des caractères de ce monument, comme j'ai fait de ceux de quelques Planches qui ſont dans ce Volume. On m'a voulu vendre cette figure un prix ſi ridicule qu'il ne m'a pas été poſſible d'en faire l'acquiſition ; mais n'ayant rien épargné pour en avoir le deſſein exact, j'ai pû le faire graver en toute sûreté ; & les caractères exigeant une attention & des ſoins particuliers, je ne réponds point de l'intelligence du Deſſinateur : rien en effet n'eſt ſi ridicule que la copie des caractères les plus ſimples, faite par un homme qui ne les entend point ; quelqu'exactitude qu'il puiſſe apporter, il faut toujours ſuppléer, & nous ſommes bien éloignés de cette intelligence ou de cette ſagacité.

Je dois ajoûter que je ne connoiſſois que cette figure de ce genre & de ce pays ; & que je viens de voir les deſſeins de deux autres que l'on conſerve à Capo-di-Monté, dans le Cabinet du Roi de Naples. Elles repréſentent un homme & une femme : l'un & l'autre portent une petite figure ; l'homme eſt debout ſur ſes pieds, & la femme également entière eſt accroupie.

PLANCHE XIV.

Explication de différens Monumens singuliers, page 144. *Paris*, 1739. in-4°.

Tome VII. p. 23.

DOM MARTIN a donné le dessein du vase de bronze, gravé sur cette Planche. Le P. Sicard l'avoit envoyé d'Egypte au P. Fleuriau, comme on l'apprend par une lettre du Caire, insérée dans les nouveaux Mémoires des Missionnaires. Ce monument singulier appartenoit à M. le Duc de Sully, & j'en ai fait l'acquisition à son inventaire; il est vraisemblable que les Jésuites lui en avoient fait présent.

Je ne ferai point d'excuse sur la répétition de ce vase; non-seulement la propriété, mais la singularité du morceau seroient des raisons suffisantes. On peut ajoûter, sans aucune prévention, qu'il n'est pas ordinaire de trouver un monument Egyptien de ce genre, d'une pareille conservation, & d'une forme si peu commune, orné de plusieurs figures traitées de bas-relief, fort saillantes pour sa proportion, & chargé d'hiéroglyphes. La certitude de faire graver ce beau vase avec plus d'exactitude que D. Martin, ajoûte d'autant plus à toutes ces circonstances, que j'espère que la description que je vais donner de cette antiquité, sera plus juste & plus précise que celle que je viens de citer.

J'ai lû ce que mon Prédécesseur a écrit sur ce monument: voici l'impression que j'en ai reçu.

L'abondante érudition de D. Martin suffiroit pour corriger à jamais de la citation des passages; ils sont entassés dans son ouvrage, ainsi que les opinions, sans avoir plus de prétexte que de nécessité: on se trouve à la fin de l'explication sans être plus instruit qu'en la commençant. Je conviens qu'il est difficile d'être clair, & de contenter sur une matière si obscure, mais on ne doit point abuser du papier, & noyer l'objet dans des citations au moins inutiles. J'éviterai cet inconvénient, & je ne rendrai compte que des impressions matérielles que ce monument m'a données: mais, avant que d'aller plus loin, j'avoûrai

j'avoûrai que je ne comprends pas le motif qui peut avoir engagé D. Martin à donner à ce vase le nom de *Van*. On sçait que l'usage de ce qu'il entendoit par ce mot, étoit consacré par les Grecs aux mystères de Bacchus. Il est constant que l'invention de tous les mystères ne peut être refusée aux Egyptiens; & je regarde d'autant plus ce Peuple comme l'inventeur de toutes ces cérémonies cachées & de ces associations, que le culte étoit généralement secret & mystérieux dans leur Pays. Les figures d'Harpocrate, plus communes, peut-être, que celles de toutes les autres Divinités Egyptiennes, seroient une preuve suffisante de cette opinion, quand elle ne seroit point établie sur le récit des Auteurs. Mais les mystères d'Eleusis, de Bacchus, enfin, tous ceux que les Grecs ont adoptés n'ayant que des rapports fort éloignés avec ceux de l'Egypte, je ne crois pas que les uns puissent nous éclairer sur les cérémonies des autres, encore moins nous mettre en état de nommer affirmativement un objet dont on ne peut comparer le genre. Enfin, on peut d'autant moins remonter à un usage & à une dénomination de l'Egypte par la voye des Grecs, que ces derniers, ayant toujours caché leurs emprunts, auront certainement déguisé le nom, & changé la forme des ustensiles ou des instrumens dont les Anciens, à leur égard, se servoient, & qu'ils ont employés dans la suite des tems. D'ailleurs il faut convenir que le passage de Virgile *Mystica... Vannus Iacchi*, & le seul où l'on trouve le mot de *Vannus* ne peut être regardé que comme figuré : ce même passage est aussi la seule excuse des Antiquaires qui ont traduit ce mot par celui de *Van*. Il pourroit avoir un autre sens dans le Latin; mais je ne crois pas qu'on puisse lui donner l'épithète d'Egyptien. Je dirai plus, la forme de ce que nous appellons un *Van* n'a jamais pû convenir à ce que nous sçavons des mystères, non plus qu'aux objets que tous les monumens nous présentent. Le *Van* n'est propre en effet qu'à secouer les grains pour les séparer de leurs pail-

I. Georg.

les & de leurs ordures, il ne peut jamais avoir de couverture, par conſéquent il eſt incapable de rien enfermer. Tous les monumens de l'antiquité font voir une corbeille dont le couvercle étoit mobile, & qui renfermoit un ou pluſieurs ſerpens ſans venin, ce qui, pour le dire en paſſant, conſerve à tous les myſtères de la Grece la première origine Egyptienne.

Cette petite diſcuſſion m'a paru néceſſaire pour autoriſer la différence de l'objet & de l'uſage que je ſuppoſe à ce monument. Je le regarde en premier lieu comme ayant été deſtiné au ſervice d'un temple, & je crois qu'il étoit réſervé pour une cérémonie particulière. Je ſuis perſuadé de plus, que cette cérémonie eſt expliquée par les figures travaillées ſur le monument, & qu'enfin les hiéroglyphes contiennent la prière que l'on prononçoit en faiſant uſage de ce vaſe; mais l'obſcurité des caractères, & la métaphyſique des figures ſont impoſſibles à concevoir, ou plutôt à pénétrer.

Ces réflexions ſont foibles & peu utiles, cependant elles ſuivent un ordre général que j'ai cru reconnoître dans les monumens Egyptiens : de plus, elles ne m'empêchent point d'avancer que le vaſe devoit être rempli de l'eau du Nil; les fleurs aquatiques, repréſentées en quantité ſur le monument, autoriſent ce préjugé. Il eſt vrai que ſa forme n'eſt point celle des Canopes; mais la vénération des Egyptiens pour ce fleuve étoit fondée ſur une reconnoiſſance ſi ſouvent répétée, & produite par des effets ſi ſenſibles, qu'elle rendoit ſon culte général. Cette dernière réflexion pourroit même être donnée pour une conſéquence, plutôt que pour une conjecture, puiſque l'ornement placé ſur la baſe extérieure de ce vaſe prouve que n'ayant aucune aſſiette par lui-même, & devant être toujours porté & ſoutenu par ſon anſe, il étoit conſéquemment rempli d'une liqueur dont l'objet étoit conſtamment momentané. J'ajoûterai de plus que la médiocrité de ſon volume l'auroit empêché, quand même il

eût été fermé par un couvercle, de contenir le ferpent que les Grecs admettoient dans leurs myftères, & principalement dans celui qu'ils avoient confacré à Bacchus.

J'ai dit plus haut que l'examen des bas-reliefs de ce monument m'avoit perfuadé qu'ils indiquoient une fête, ou une cérémonie pratiquée avec pompe & folemnité dans l'Egypte ; & je croirois que cette fête étoit confacrée au *Lotos*. La reconnoiffance ou le defir d'une récolte des plus intéreffantes, paroît en avoir été l'objet : cette idée eft appuyée fur un paffage d'Hérodote, qui dit, en parlant de cette plante : Livre II.

Le Lotos croît en prodigieufe quantité après le débordement du Nil, c'eft-à-dire, dans le mois d'Octobre; c'eft une efpéce de lys. Après que les Egyptiens en ont cueilli les fleurs, ils les font fécher au foleil; & quand ils ont fait bouillir ce qu'il y a au milieu du lys; & qui reffemble à la tête d'un pavot, ils en font du pain qu'ils font cuire fur la braife : l'oignon même de cette plante eft non-feulement bon à manger, mais il a un goût délicieux; il eft rond & de la groffeur d'une pomme.

J'examinerai dans l'explication de la Planche fuivante la difpofition des figures dont le vafe eft orné, ou plutôt, je ferai remarquer celles qui préfentent des différences que je n'avois point encore apperçues fur les monumens Egyptiens. Lorfqu'elles feront conformes à celles que j'ai fait graver dans ces Recueils, ou que l'on voit fur la Table Ifiaque, j'aurai foin d'y renvoyer le Lecteur, fans autre objet que de fixer en quelque forte l'extrême *vagueffe* de ces figures à notre égard. Je rapporterai de plus les proportions exactes des parties de ce monument, non-feulement par les raifons que j'en ai dit ailleurs, mais parce qu'elles ont été négligées par D. Martin : il m'a enlevé le mérite de la nouveauté, du moins je l'emporterai fur lui par la précifion des détails.

Le travail de ce bronze ne me paroît pas de la plus haute antiquité à l'égard de l'Egypte. Le mouvement des figures,

leurs parures de tête, leur disposition générale, & le bas-relief saillant présentent des idées modernes, c'est-à-dire, celles d'un tems à peu-près égal à celui de la Table Isiaque.

Je ne puis finir cet article sans avertir que D. Martin, non content de nommer ce vase un *Van*, le regarde aussi comme le *Tau* dont la forme a été altérée : mais cet Antiquaire auroit dû choisir au moins dans ses conjectures, & prendre un parti sur des formes si fort opposées.

Je puis assurer que l'anse de ce vase n'a pas éprouvé le plus foible dérangement, & que toutes les parties de ce monument ont entr'elles ce rapport convenable qui ne peut venir que de la vérité, ou, ce qui est la même chose, de la plus parfaite conservation.

Les figures & les hiéroglyphes, en un mot, tous les ornemens de ce vase sont gravés *dans le miroir* pour présenter les objets aux yeux du Lecteur dans le sens de l'original ; cette attention m'a paru d'autant plus nécessaire, qu'il faut se mettre en état d'être jugé sévérement, quand on critique les autres.

N^os^. I. & II.

Le vase est représenté sous le n°. I. dans sa totalité & sous son aspect le plus naturel & le plus avantageux ; il paroît de profil sous le n°. II. pour faire sentir l'agrément & cependant l'air national de cette même anse.

Hauteur du vase seul, cinq pouces dix lignes : diamètre extérieur des anneaux qui soutiennent l'anse, neuf lignes : hauteur de l'anse, trois pouces quatre lignes : hauteur totale, neuf pouces quatre lignes.

N°. III.

L'ornement qui termine l'extrémité de ce vase, ou qui couvre le fonds extérieur, est rapporté d'une proportion un peu plus forte que le vase.

Plus grand diamètre de cette partie, deux pouces une demi-ligne.

PLANCHE XV.

N°. I.

On a vû la forme générale de ce vaſe repréſentée ſur la Planche précédente ; celle-ci donne le dévelopement des quatre bandes dont il eſt orné.

Je commencerai par celle du milieu, elle eſt la principale, & conſtamment elle préſente l'objet du culte le plus capital ; mais je déſignerai ſur la Planche, & par des lettres, les figures dont elle eſt compoſée, pour éviter une confuſion dont on auroit peine à ſe garantir ſans ce moyen.

On ne peut reconnoître ſur un corps circulaire, & traité avec une ſi grande égalité, le commencement des caractères & des actions repréſentées ſur le vaſe ; & l'on conviendra que les groupes dominans de chaque bande, ne ſont point placés en rapport les uns des autres : les Egyptiens faiſoient apparemment peu de cas de ces petites attentions dans la diſtribution. Je commencerai donc par les figures qui me paroiſſent principales ; le nombre & la ſoumiſſion de celles qui les ſuivent ne peuvent avoir aucun inconvénient, dans l'ignorance où nous ſommes du culte & des uſages Egyptiens.

A.

Je débute par le groupe dans lequel Oſiris eſt repréſenté d'une manière à ne laiſſer aucun doute ; il porte la plante *Perſea* au menton, & les deux plumes ſur la tête : on voit un diſque ſur la baſe de ces deux plumes, qui ſont placées de côté ; il tient également le fouet par le milieu : en un mot, la diſpoſition générale eſt ſemblable à celle que l'on voit dans la Planche première de ce Volume, nos. I. & II. Un Autel placé devant cet Oſiris eſt chargé de fruits, qui lui ſont offerts par une femme ; celle-ci n'eſt diſtinguée par aucun attribut, ſa

jupe paroît seulement avoir été rayée. En suivant les rapports de ce monument avec la Table Isiaque; la prière que cette femme prononçoit dans le tems qu'elle faisoit son offrande, pouvoit être écrite sur un rétable placé audessus de sa tête, & sur lequel on voit encore des hiéroglyphes, mais, quoiqu'ils ayent été gravés en creux, ils sont trop effacés pour être copiés.

B.

On voit ensuite un groupe; non-seulement les figures qui le composent ne sont point occupées du précedent; mais elles lui tournent le dos: il présente une femme également en pied; sa coëffure, composée des cornes qui soutiennent & environnent le disque, ainsi que la forme de son chaperon, caractérisent d'autant plus Isis qu'elle allaite Horus: il est nud; mais, ce que je n'avois point encore vû, il est debout, Isis le tient par la main; & l'on voit que sa jupe & son corset ont été chargés d'ornemens. Cette Divinité présente une plus grande singularité; elle est environnée généralement de fleurs de lotos, qui partent de sa personne comme des rayons de gloire; ces fleurs ou ces fruits ne sont ni d'une grosseur ni d'une distribution égale, car il y en a huit d'un côté & six de l'autre. Il part d'un de ces derniers, placés vis-à-vis d'Osiris, un paquet de graines longues, ou d'épis; & ce paquet sert de coëffure à la femme, qui présente l'offrande & qui fait partie du premier groupe. Ces fleurs de lotos, ainsi disposées, ne peuvent présenter qu'une image de la fertilité, ou faire allusion aux coudées du débordement du Nil; ce qu'il y a de certain c'est que je n'avois point encore eu l'occasion de rapporter d'exemple d'une pareille figure,

C.

La femme qui paroît ensuite & qui tourne le dos à Isis, est encore singulière par une coëffure dont le chaperon est fendu pour laisser paroître son épaule; & cette coëffure

eſt ſurmontée par une écreviſſe placée ſur le côté; la figure appuye ſa main ſur une tige de lotos couronnée de ſa fleur : le corſet & la jupe de cette femme ont été enrichis de quelques rayures.

D.

Le chaperon de l'homme qui précède la femme marquée *C*, eſt également fendu ſur l'épaule; cette figure a une tête d'épervier, & ſa coëffure, quoique chargée, eſt aſſez commune à rencontrer; je ne la décrirai point; de plus elle eſt développée dans le Ve. Volume : elle porte le tau ou la clef de la main droite, & appuye ſa gauche ſur le ſceptre à tête de hupe, tel que la Table Iſiaque le donne pour attribut à Horus.

E.

Cette femme porte également le chaperon fendu, & ſa coëffure eſt très-commune. Tom. III. Pl. IX & T. VI. Pl. IX : Elle tient également le tau ou la clef d'une main, & de l'autre elle s'appuye ſur une tige de lotos, comme la figure marquée *C*. On voit un rétable quarré à la hauteur de ſa coëffure, il étoit vraiſemblablement chargé de caractères, mais il n'en ſubſiſte aucune trace; cette petite altération eſt d'autant moins étonnante que le vaſe doit avoir beaucoup ſervi, & qu'il eſt uſé dans ſa totalité par le frottement : on ne peut même lui reprocher que ce défaut de conſervation.

F.

Horus paroît enſuite; il a beaucoup de rapport avec celui de la Table Iſiaque; on lui voit également le crochet derrière le dos entre les épaules, & il appuye de la même manière ſes deux mains ſur le ſceptre à tête de hupe, mais il a le flocon de cheveux ſur l'oreille, la plante *Perſea* au menton; & le ſerpent paroît au-deſſus d'un chaperon, ſurmonté du croiſſant de la lune, qui ſoutient un diſque complet, & tel qu'on le voit quelquefois ſur la tête d'Iſis.

G.

Un homme absolument coëffé comme l'Osiris marqué *A*, mais ayant un tablier d'étoffe rayée, paroît avec le menton orné de la plante *Persea*; il tient le tau ou la clef pendante à la main droite, tandis qu'il est appuyé de la gauche sur le sceptre militaire, c'est-à-dire, terminé par une tête de hupe. On voit devant lui, à la hauteur de sa tête, un rétable formé en quarré long & dont les caractères sont effacés.

H.

Cette femme porte le tau ou la clef comme quelques-unes des figures précédentes; son chaperon fendu est surmonté par un ornement que je n'avois point encore vû, & qui me paroît être une feuille de lotos. Elle éleve le bras gauche, soit pour adorer Osiris qu'elle suit & dont elle est même assez proche, soit pour toucher à l'arbre ou au sceptre qui les sépare; le pied & le couronnement de ce corps, tel qu'il soit, sont singuliers; je ne puis en donner l'explication, parce que je n'en ai jamais vû de pareil, ni aucun qui puisse lui ressembler.

Sans pousser trop loin les conjectures, ne pourroit-on pas regarder le plus grand nombre des figures de cette bande, qui nous sont inconnues, comme des Divinités inférieures de l'Egypte? Divinités sur lesquelles il faut convenir que nous n'avons aucune connoissance.

Hauteur de cette bande entre les deux moulures, un pouce sept lignes & demie : diamètre du haut de la bande, deux pouces deux lignes.

N°. II.

La bande inférieure représente un Harpocrate assis ou plutôt accroupi sur une feuille de *lotos*, comme on le voit plus ordinairement; il est marqué *A* : ce Dieu est placé entre deux Taureaux tranquilles; celui qui est derrière & désigné

défigné par un *B*. paroît avoir une fleur de *lotos* entre les cornes; mais cet animal eft placé devant cette plante, ainfi que devant trois autres épanouies & deux autres qui ne font point ouvertes, & que l'on prendroit pour deux piques dreffées & plantées d'alignement : on ne peut douter que le Sculpteur n'ait voulu repréfenter un champ de lotos, puifque l'on voit clairement la tige de toutes ces plantes, & le terrein duquel elles fortent. Le taureau marqué *C*, placé en face d'Harpocrate, paffe également devant quatre lotos, dont un eft plus petit, mais chacun de ces taureaux porte une fleur de *lotos* pendue au fanon ou au col. En général, on peut croire que la cérémonie dont il eft queftion, fe faifoit dans le tems de la maturité, ou de la floraifon de cette plante, dont j'ai rapporté l'utilité & les agrémens dans un article précédent. Le premier des taureaux *B*, celui qui eft placé derrière Harpocrate, eft fuivi par le grand ferpent, fur la tête duquel on voit un difque; il eft placé fur une plinthe unie, & il paroît difpofé pour être adoré. Trois hommes avec des têtes de loup, c'eft-à-dire, des têtières & des chaperons fendus fur les épaules, tournent le dos au taureau marqué *C*; ils lévent un bras menaçant & paroiffent irrités : trois autres partent en fens contraire & tournent le dos au ferpent; ils font également pofés fur un genou, & leur attitude eft pareille, ils n'ont aucune forte de différence que des têtes d'épervier; leur difpofition les conduit vis-à-vis les uns des autres, mais ils font féparés par un ornement formé comme une efpèce de confole, qui repréfente une tête de femme & qui n'eft pas de mauvais goût. On voit quelques exemples d'ornemens de ce genre dans les frifes de la Table Ifiaque.

Hauteur de cette bande dix lignes; plus grand diamètre, deux pouces quatre lignes.

N°. III.

La bande fupérieure préfente une barque qui porte une

chapelle quarrée, au milieu de laquelle est placé le serpent *Agathodémon*, paré d'un chaperon, & assis, pour ainsi dire, sur sa queue reployée en avant ; en un mot, il paroît comme il devoit être représenté dans son Temple. On voit sur la poupe de la barque un fruit de *lotos ;* entre la chapelle & ce fruit on a placé un long bâton qui dépasse la barque dans sa hauteur, & qui entre dans le fleuve à son autre extrémité ; il servoit, selon les apparences, à conduire & à diriger le bateau, sur-tout quand on vouloit le faire aborder. Le même fruit de *lotos* paroît à la prouë, & je suis persuadé que la tige de ce fruit étoit une imitation, puisque la corde que tire un âne pour faire remonter la barque y étoit attachée. On sçait combien cet animal étoit employé à cet usage sur les bords du Nil, dont l'eau est simulée sur un rétable étroit, & qui n'occupe que le milieu de cette barque. On voit ensuite un très-grand singe dressé sur ses pieds de derrière, & qui, tournant le dos à la barque que je viens de décrire, semble vouloir pousser une autre barque de même espèce, & dont les circonstances sont pareilles, à la réserve de la fleur placée à la prouë, dont les feuilles sont plus formées & plus découpées qu'aucune de celles que l'on voit sur ce vase ; le milieu de cette barque est occupé par un grand disque porté sur une portion de cercle, soutenue à ses extrémités par deux pieds droits. Deux autres singes ou cercopithèques également grands, chaperonés & debout, semblent vouloir repousser successivement cette même barque, mais en sens contraire au premier singe. Cette dernière barque est également soutenue par un rétable qui représente des eaux, mais il a plus d'étendue que celui dont j'ai parlé précédemment. A chaque extrémité de ce rétable, on voit deux petites figures d'une proportion fort diminuée, elles représentent des hommes avec des têtes d'épervier ; ils sont pied à terre, & paroissent tenir la barque en état, l'un à la poupe, l'autre à la prouë.

Hauteur de cette bande, dix lignes : plus grand diamètre un pouce huit lignes.

N°s. IV.

Les hiéroglyphes qui remplissent cet espace sur le vase, sont gravés en creux avec une grande précision ; ils ne sont mêlés d'aucune écriture courante, mais ils ne présentent à nos yeux aucun moyen de démêler le commencement de la prière que je suis persuadé qu'ils exprimoient; ainsi je les commence au hasard, au-dessous d'une des attaches de l'anse, & au-dessus de l'Osiris, de la plus grande plate-bande, & marqué *A*.

Si jamais on parvient à lire ces caractères, on sera fort étonné de ces commencemens de phrases déplacées & des contre-sens produits par les lettres que nous formons peut-être très-ridiculement, malgré la peine que nous prenons pour les imiter : il est vrai que les hiéroglyphes sont en général moins exposés à cet inconvénient, car ils présentent presque toujours un objet dont la forme est déterminée; & ceux-ci sont gravés avec la plus grande exactitude.

Hauteur de la bande entre les deux moulures, quatre lignes & demie : diamètre de cette bande, un pouce six lignes & demie.

PLANCHE XVI.

Nos. I & II.

CETTE femelle de singe paroît en pied sur ce monument, & sans aucun des attributs de la Divinité, c'est-à-dire, sans avoir un disque ou quelqu'autre parure sur la tête. Elle tient de ses deux mains un fruit qu'elle porte à sa bouche & dont la forme est singulière ; il est difficile de reconnoître son espèce, quoiqu'il soit aussi distinct & en aussi bon état que le reste de la figure. Cette femelle de singe ne peut avoir servi d'amulette : elle est posée sur

une plinthe ronde, percée dans le milieu pour être fixée sur un piédestal; malgré cette description, je ne crois pas que ce monument puisse donner lieu à aucune sorte de conjecture.

Le travail me paroît du meilleur tems de l'Egypte; mais la plus grande singularité de cette petite figure, est celle d'être d'argent massif; je crois que les monumens de ce métal n'étoient pas communs en Egypte, car voilà le premier de ce pays qui me soit tombé entre les mains.

Hauteur un pouce neuf lignes.

Nos. III. & IV.

Ce sphinx, ou plutôt cet alliage des deux signes dont l'emblême est connu pour signifier le tems de la crûe du Nil, ne différe en rien de ceux que l'on voit dans tous les Cabinets, & ne mériteroit pas d'être rapporté; mais le serpent dont il a le corps surmonté & que je ne puis regarder que comme l'*Agathodémon*, dont j'ai si souvent parlé dans ces Recueils, me paroît des plus singuliers. Cependant il n'est pas plus aisé de démêler le motif de cet assemblage que de deviner la manière dont on le suppose attaché au corps du sphinx: j'avoue même que si ce monument de bronze n'étoit pas d'une antiquité qu'on ne peut lui refuser, & s'il n'étoit pas assez bien conservé pour voir qu'il a été fondu du même jet, je n'aurois pas osé le rapporter, tant il s'oppose à toutes les notions que l'on peut avoir acquises sur le culte Egyptien; car, il faut convenir que depuis le tems que cette Nation a adopté le culte que nous lui connoissons, elle paroît avoir conservé une simplicité constante, du moins, par rapport à ses monumens. Ceux qui subsistent, & ceux qui sont gravés dans les Recueils, donnent des milliers de preuves de cette uniformité, que le particulier ne paroît pas même avoir altérée par le moindre essor d'imagination; on ne peut même le soupçonner d'avoir séparé sa propre superstition de celle que la loi générale avoit admise dans chaque *Nome*.

Je ne vois qu'un moyen pour accorder ces doutes & nous tirer d'embarras, c'eſt de regarder ce monument comme Egyptien, parce qu'il l'eſt en effet; & de croire qu'il a eté travaillé du tems des Ptolémées, tems auquel l'ancienne auſtérité des Egyptiens qui, généralement parlant, avoit réſiſté aux révolutions des Perſes & des Grecs, ainſi qu'au commerce de ces derniers, fut altérée par la conquête des Romains. Je trouve la raiſon de ce préjugé dans l'ancienne ſupériorité de l'Egypte à l'égard de ces autres Nations : elle étoit le berceau ou la ſource de la Mythologie de ſes voiſins; le reſpect pouvoit les empêcher de l'altérer ailleurs que dans leur propre pays; les Egyptiens eux-mêmes avoient plus de droit pour n'y point conſentir. L'exemple de Cambyſes, qui fit mourir le taureau Apis, &c. n'eſt pas à comparer avec les bagatelles que j'examine : un Tyran deſpotique fait exécuter ſa volonté par ceux qui la déſapprouvent dans leur cœur; les Romains au contraire, devenus vainqueurs de l'Egypte, répandus en plus grand nombre dans le pays, attirés par le commerce & l'agrément du ſéjour, pleins d'ailleurs de petites pratiques particulières, altérèrent d'autant plus les uſages Egyptiens qu'ils en adoptèrent pluſieurs, & que les uns s'établirent par conſéquent à la faveur des autres. Je reviens au monument en lui-même.

Les doutes qu'il doit cauſer s'étendent encore plus loin; car, en ſuppoſant que ce ſoit un ſerpent qui s'éléve au-deſſus de ce ſphinx, ſa groſſeur eſt beaucoup trop forte à proportion du corps ſur lequel il eſt appuyé : il faut encore convenir que la tête de ce ſerpent eſt abſolument applatie, & ne conſerve aucune trace de vérité de nature, ſans préſenter aucune apparence de détail. Je ne puis préſenter que les faits, & je me ſoumets à toutes les déciſions que l'on voudra donner.

Hauteur totale, deux pouces dix lignes : baſe du ſphinx, deux pouces une ligne.

N°. V.

Cette pierre gravée ſur un jaſpe commun, au revers de laquelle il y a des caractères Grecs, dont la lecture eſt d'une inutilité complette, & qui ſont conſacrés aux *Abraxas*; cette pierre, dis-je, confirme l'opinion que je viens de propoſer dans l'explication précédente ſur le mêlange des figures Egyptiennes, avec le caractère de l'eſprit des Romains, & l'altération qu'elles en ont ſouffert. Le travail de cette gravure eſt d'ailleurs du plus mauvais goût & de l'exécution la plus barbare : elle repréſente une aigle avec des jambes & des pieds humains. Le volume de cet oiſeau eſt plus conſidérable que celui de l'Anubis, ou du Cercopithèque qu'il a devant lui, & dont les jambes ſont traitées dans le même goût; mais la mauvaiſe exécution ne permet pas de diſtinguer lequel de ces quadrupédes on a voulu repréſenter: la parure que celui-ci a ſur la tête indique ſa Divinité, ou tout au moins ſon ſacerdoce; cependant ſon maintien n'en eſt pas plus aſſuré en préſence de l'aigle, qui n'eſt point ému de ſa colère. Il eſt aiſé de reconnoître dans ce ſujet, non-ſeulement une allégorie Romaine, mais une alluſion à leur Empire, qui ſoumet l'Egypte, ou du moins qui altère ſon culte. On peut avancer que les allégories de cette eſpèce ne ſont point dans le caractère Egyptien. Une caſſure de la pierre empêche de diſtinguer l'arme que cet *Anubis* tient élevée contre l'aigle; à l'égard des aîles que cette figure paroît porter, on ne les remarque point ſur les Divinités principales de l'Egypte. On peut dire en général, par rapport aux monumens Egyptiens, qu'on ne voit guères les aîles données aux figures que ſur les *Abraxas*, ſur leſquels elles ſont multipliées, ſoit que le commerce de l'Egypte avec les Juifs ou plutôt avec l'Aſie ait été plus ouvert dans les derniers tems, ou que les Egyptiens ſe ſoient plus relâchés de leur ancienne auſtérité, comme on peut le remarquer ſur quelques autres articles, à la vérité, moins

importans que le culte. Au reste, je dois dire avant que de finir cette explication, qu'indépendamment des caractères indéchiffrables qui sont au revers de cette gravure, on lit sur la tranche de la pierre en caractères Grecs très-bien conservés, ΑΔΙΑΝΤW +. Ι. qui signifient *semper virenti*; les deux autres caractères +. Ι. sont vraisemblablement symboliques, ou peut-être des lettres initiales. Ce mot ne sert qu'à confirmer l'allégorie & l'allusion que ce sujet m'a paru présenter.

PLANCHE XVII.

Il n'est pas étonnant que l'on trouve des monumens dans l'Isle de *Chypre*, l'Egypte a possédé long-tems ce beau pays. J'avois entendu faire quelques détails sur des découvertes d'antiquités; j'ai prié M. Astier, Consul de la Nation Françoise en *Chypre*, d'envoyer quelqu'un dans un lieu que l'on m'avoit particulièrement indiqué : en conséquence je viens de recevoir une douzaine de petites figures de bronze, dont les plus hautes ont environ cinq pouces : elles représentent les mêmes Dieux & les mêmes Prêtres que nous connoissons, c'est-à-dire, que l'on trouve dans ce petit envoi, des Isis, des Horus, des Harpocrates, & quelques-uns de leurs Prêtres.

Une ou deux de ces figures me paroissent avoir été travaillées en Egypte; mais la grossiereté de l'exécution & l'ignorance du dessein sont marquées si clairement sur les autres, qu'il auroit été impossible de s'y méprendre, c'est-à-dire, que sans pouvoir nommer le pays de leur fabrique, il eût été possible de certifier que l'ouvrage n'avoit point été exécuté dans l'Egypte.

Aucune de ces figures trouvées en Chypre ne portent de caractères; & je croirois sans peine que les Egyptiens pouvoient avoir communiqué leur culte à ces insulaires, sans les initier à leur écriture : des hommes aussi réservés

peuvent avoir pris de pareilles précautions, pour tenir leur conquête dans une plus grande ſoumiſſion.

N^{os}. I. & II.

Dans le nombre de ces figures étrangères à l'Egypte, j'ai fait choix de ce Prêtre pour en dire tous les défauts. La tête trop groſſe eſt très-mal formée; les bras & les jambes n'ont aucune articulation; la figure eſt courte & fort éloignée de ces proportions, dont les Egyptiens paroiſſent en général ne s'être jamais écartés. En un mot, on remarque que les monumens dont celui-ci fait partie, préſentent une ignorance différente de celle que l'on trouve ſur les monumens Etruſques: je parle même de ceux dont la ſource & l'origine appartiennent conſtamment à l'Egypte; ils ſont beaucoup moins groſſiers, le travail en eſt plus fin, & leur proportion, quoique ridiculement allongée, eſt beaucoup plus ſupportable.

La préférence que j'ai donnée à cette figure ſur celles qui me ſont arrivées de *Chypre*, eſt encore établie ſur la coëffure formée par un vaſe avec deux anſes qui ſurmontent le bonnet. Ce vaſe a quelque rapport avec celui que l'on voit dans le IVe. Volume; mais celui-ci eſt plus allongé, & je crois qu'il étoit couronné de même par les deux plumes placées ſur les côtés, & qui ne ſubſiſtent plus.

Planc. XI. n°. III.

Ce bronze tout groſſier qu'il eſt, & malgré ſon poids, car il eſt fondu maſſif, ſervoit cependant d'amulette, comme celui du IVe. Volume; la bélière doit le perſuader, ſi elle n'a pas ſervi à ſuſpendre le monument dans la main, & qu'elle ait été employée pour le porter au col: le propriétaire avoit une forte dévotion.

Hauteur quatre pouces une ligne.

N°. III.

Ce ſphinx dont le viſage eſt à peine formé, porte le

fruit *Colocasia* sur sa coëffure ; il est d'ailleurs Egyptien dans toute sa disposition ; mais son air gauche & étranger révolte les yeux accoutumés aux monumens originaux de l'Egypte : la gravure ne rend point ces défauts assez sensiblement ; ce monument est d'ailleurs assez mal conservé.

Hauteur deux pouces & demi : longueur deux pouces neuf lignes.

N°. IV.

Les autres figures de Chypre sont, comme je l'ai déja dit, placées, coëffées & disposées absolument comme celles de l'Egypte ; les deux numéros précédens sont une preuve de cette ressemblance ; mais je n'avois point encore vû de chat Egyptien dans l'attitude de celui-ci. Je présente le fait comme une singularité ; car il seroit étonnant que dans le nombre des monumens de cette espèce que j'ai eu occasion d'examiner, il ne s'en fût trouvé aucun dans cette disposition, si elle eût été ordinaire : il est vrai qu'il seroit aussi fort singulier, qu'une Colonie qui suit le culte de ses ancêtres, s'en écartât sur des positions consacrées à l'adoration. Je dis les faits, ils peuvent trouver leur place.

Hauteur deux pouces & demi : longueur trois pouces.

Je ne rapporterai que ces trois monumens de Chypre ; les autres ne représenteroient que des répétitions inutiles. On m'en enverra peut-être encore du même pays ; il faut espérer qu'ils seront plus instructifs, sur-tout s'ils sont chargés de caractères Phéniciens, ou Grecs mêlés d'Egyptiens ; mais je desire qu'ils soient aussi bien conservés que le chat de ce numéro.

N°. V.

Aucun monument ne nous a jusques ici éclairé sur la figure que les Egyptiens donnoient au Dieu de la Médecine : la santé est un bien si cher que toutes les Nations de l'antiquité doivent lui avoir rendu un culte & dressé

des Autels. *Sanchoniaton* nous apprend que le premier qu'on a nommé *Esculape*, étoit Egyptien. Il le place dans le rang des Dieux *Cabyres ;* & Pline dit : *Medicinam Egyptii apud ipsos volunt repertam.*

Lib. VII. Cap. 58.

Il est prouvé que les Grecs ont reçu la plus grande partie de leurs idées religieuses des Egyptiens. Ils ont caractérisé Esculape par le serpent entortillé autour d'un sceptre, à la vérité raccourci. On ne peut douter que ces deux attributs n'ayent pris naissance en Egypte ; & quoique cette vérité ne soit que générale, je crois cependant que c'est dans le serpent qu'il faut chercher le symbole de la santé admis par les Egyptiens ; & le rapport est encore plus simple & plus naturel que celui de l'alambic que j'ai proposé dans le second Volume. Cependant les Egyptiens ont connu & pratiqué si parfaitement la Chymie, que la raison de ce symbole pouvoit très-aisément trouver encore sa place dans cette conjecture. De quelque côté que l'on veuille concevoir cet objet, tout me persuade que quelques-uns des serpens que les monumens Egyptiens nous présentent, doivent être, non-seulement l'attribut, mais le symbole d'*Esculape* lui-même, ou si l'on veut de la Santé en général ; car le nom d'Esculape ne me paroît point Egyptien, malgré ce qu'en dit *Sanchoniaton*. Ce qu'il y a de certain, c'est que le nom que cette Divinité portoit sur les bords du Nil, nous est absolument inconnu.

Pag. 277.

Cette gravure en creux exécutée sur une pierre verte, n'est pas de la plus haute antiquité ; on doit même en regarder le travail comme une suite de la communication de l'Egypte avec la Grece ; mais elle fournit des idées qu'aucun autre monument ne nous avoit donnée.

La figure paroît avec la tête radiale du serpent *Agathodémon*, comme on le voit fréquemment représenté sur plusieurs monumens ; le Volume V. en fournit un exemple. Dans le reste elle est de forme humaine ; elle a le tablier ; elle tient le *tau* ou la *clef* d'une main, & l'autre est appuyée sur un sceptre environné d'un serpent qui semble lui parler.

Quand même on voudroit regarder ce monument comme l'ouvrage de quelque Egyptien, conduit par le desir de reprendre une propriété que la Grece se seroit arrogée, ou qui auroit voulu allier les symboles de chacun de ces pays, en soumettant celui de la Grèce à celui de l'Egypte, il résulteroit toujours de l'assemblage des deux serpens représentés sur ce monument, que le serpent avec la tête radiale, connu constamment pour une Divinité de l'Egypte, pouvoit être le symbole sous lequel on révéroit le Dieu de la Médecine ou de la Santé chez les Egyptiens; & cette conjecture ne me paroît point dépourvue de vraisemblance : mais, je n'insiste point; je communique simplement une idée.

PLANCHE XVIII.

N^os^. I. & II.

On a vû dans la Planche précédente quelques-uns des monumens de l'Isle de Chypre, qui faisoient partie de ceux que M. Astier, Consul de la Nation, m'a envoyés. Je rapporte ici deux figures plus intéressantes & dont le volume est plus considérable : elles me sont parvenues par un second envoi. Je n'ai pû faire usage que des deux que je vais décrire : j'avois déja fait graver les autres. J'insiste sur la circonstance des deux envois assez nombreux dans l'espace de six mois, pour faire juger de la quantité de monumens en ce genre, dont cette Isle doit être remplie.

Je commence par le détail de ce Prêtre à tête de lion, dont la conservation est très-bonne : la tête du serpent qui surmonte sa coëffure, est la seule partie qui soit dégradée. J'ai rapporté deux Prêtres de cette espèce; l'un dans le IVe Volume & l'autre dans le Ve. Ils sont debout, & je crois qu'ils n'avoient l'un & l'autre qu'une médiocre considération dans leur ordre; au lieu que celui dont il s'agit & qui est plus beau, est assis sur un socle

Pl. v. n°. II.
Pl. VII. n°. IV.

quarré & ſuppoſé maſſif ; en un mot, il paroît avec tout l'orgueil du ſacerdoce Egyptien. Toute Philoſophie à part, la gravité & la confiance de ces maſques eſt plaiſante à l'eſprit. La différente diſpoſition de ces trois Prêtres du même ordre, confirme ce que nous ſçavions déja, c'eſt-à-dire, les différens dégrés établis en Egypte dans tous les ordres du Sacerdoce. La main fermée de celui-ci, qui tenoit ſans doute un de ces attributs que l'on portoit dans les Proceſſions, & dont j'ai cité pluſieurs exemples ; cette main, dis-je, m'a confirmé dans l'idée que j'avois ſur la repréſentation d'un Prêtre : il eſt vrai qu'il eſt aſſis comme une Divinité ; mais auſſi je crois qu'il nous fait voir le chef ou le premier de ſon ordre, repréſenté peut-être dans une des plus grandes fonctions de ſon miniſtère.

Quoique les jambes & les bras ayent toujours été affamés, c'eſt-à-dire, tenus plus maigres qu'on ne les voit ordinairement ſelon les proportions générales de l'Egypte, la tête, le travail & les rapports des autres parties ſont dans l'ordre ordinaire de cette Nation. Ces réflexions me cauſent une ſorte d'embarras ; elles m'empêchent de décider ſi ce monument a été travaillé en Chypre, ou apporté d'Egypte. D'un autre côté, on ne voit aucune eſpèce d'hiéroglyphes ſur le ſocle ni derrière la figure : il eſt vrai que ces prières ou ces formules ne ſont guères placées que ſur les Divinités ; cependant on apperçoit ſur les parties latérales du ſiége de celui-ci, un ornement formé par des écailles gravées en creux, & ce genre de décoration n'eſt point du tout conforme à ce que nous connoiſſons des Egyptiens. Quoi qu'il en ſoit, ce monument préſente une figure que je n'avois point encore rapportée dans cette diſpoſition.

Hauteur, aſſis & tel qu'il eſt, un pied dix lignes.

Nos. III. & IV.

Je ſerai plus hardi ſur la dénomination du pays de la figure que préſente ce n°; elle ne contredit rien de ce que

j'ai avancé dans la Planche précédente, sur le goût du travail & du dessein des Egyptiens qui habitoient l'Isle de Chypre. Cette figure a été trouvée, selon ce qu'on m'a mandé, dans un des tombeaux que l'on rencontre assez fréquemment dans ce pays; mais on ne m'a rien dit de la forme & de la construction de ces sépultures; elles auroient cependant mérité quelque description : j'ai écrit pour en être instruit, & je n'en ai pas encore reçu de réponse.

La figure est rapportée de face & de profil pour mettre le Lecteur plus en état d'en juger; elle est faite d'une pierre commune & tendre: elle représente un Prêtre plutôt d'Osiris que de toute autre Divinité; mais son objet & sa disposition sont pareils à ces monumens d'une grandeur intermédiaire, faits de bois de sycomore, & qui sont ordinairement peints comme les caisses de Mumie. J'en ai cité un exemple dans le premier Volume & dans celui-ci; il est à présumer que les Egyptiens Cypriots, n'ayant point cette espèce de bois dans leur Isle, y suppléoient par cette pierre qu'ils trouvoient facilement chez eux. Pl. XI. n°. II.

La tête de cette figure est d'un bon caractère & l'ensemble en est juste; mais toutes les autres parties du corps ne présentent qu'une réminiscence Egyptienne, sans aucune idée de proportion. Tout est imité (à la réserve des mains) des figures pareilles à celle du premier Volume que je viens de citer, jusques au talon de la plinthe qui soutient les deux pieds, & dont l'épaisseur pouvoit être enclavée au moins de *dix lignes* dans une base qui servoit à fixer & à tenir cette figure debout; enfin, tout est conforme à l'Egypte, excepté la proportion trop maigre ou trop svelte; mais, comme je l'ai déja remarqué dans les monumens de la Planche précédente, on n'y voit aucune sorte de caractère. Le bonnet terminé à peu près comme la coëffure Phrygienne, est un peu altéré à son extré-

mité; il differe de l'usage Egyptien, & n'a jamais été surmonté ni accompagné d'aucune parure. On me mande même de Chypre que les femmes de cette Isle ont conservé cette manière de se coëffer : si le fait est vrai, il seroit à présumer qu'elle étoit en usage avant la conquête de l'Isle, & que les Egyptiens pouvoient avoir adopté cette mode, qui paroît Phrygienne ; ce qui seroit d'autant plus extraordinaire qu'on ne peut se dispenser de regarder cette figure comme celle d'un Prêtre, & dès lors liée au culte. Mais comment distinguer les motifs & les raisons qui ont déterminé les hommes, dans des tems si éloignés, & sur des objets si peu intéressans, qu'on ne peut reprocher aux Historiens le silence qu'ils ont gardé à cet égard ?

Hauteur un pied sept pouces, en comptant treize lignes de socle.

PLANCHE XIX.

N^{os}. I. & II.

J'AI rapporté plusieurs têtes d'épervier à peu-près semblables à celle que l'on voit sous ce n°; mais la moindre différence dans la forme, dans la destination ou dans la matière, me suffisent pour faire graver un morceau. Nous sommes si éloignés de connoître tous les objets du culte, de la superstition ou de l'usage qui régnoient dans l'Egypte, qu'il faut au moins observer toutes les variétés que nous pouvons remarquer.

Cette tête n'a point le regard élevé, assuré & tel qu'il convient à cet oiseau : elle a le même caractère que l'on
Pl. x. n°. III. & IV.
voit au couvercle d'un vase rapporté dans le Ve Volume de ce Recueil, mais elle est un peu mieux dessinée : elle surmonte une douille des plus marquées & des plus convenables pour être placée à l'extrémité d'un bâton & être portée dans les Processions, peut-être par un *Hieracobosque*, un des Prêtres entretenus pour nourrir les éperviers sacrés.

Hauteur de ce bronze, deux pouces onze lignes : diamètre intérieur de la douille, dix lignes.

N°. III.

Cette pierre gravée, qui eſt de couleur jaune & rouge doit être regardée comme une amulete, parce qu'elle eſt percée dans ſa longueur, d'ailleurs elle a trop d'épaiſſeur pour avoir été coupée ſur la baſe d'un ſcarabée.

Quelque deſtination que ce petit monument ait eue, il m'a paru mériter d'être rapporté par le genre & la diſtribution des caractères dont il eſt chargé. L'eſpace de la pierre eſt diviſé dans ſa hauteur en trois parties, qui paroiſſent n'avoir aucune liaiſon. Celle du milieu préſente deux eſpèces de ſerpens ; ils ſont en regard, & leur forme paroît commencer à devenir un caractère ; on voit au milieu de ces deux animaux une ſorte de nœud ou d'entrelas que l'on rencontre aſſez ſouvent. Les bandes ſupérieures & inférieures ſont remplies de caractères plus formés en lettres ; mais comme ils ſont abſolument pareils dans l'une & dans l'autre bande, cette répétition devient inconcevable : je crois cependant que cette gravure nous préſente de véritables hiéroglyphes.

N°. IV.

Je préſenterois volontiers cette agate griſe gravée en creux, comme un emblême de la Divinité en général. On ſçait que le ſerpent qui mord ſa queue eſt une déſignation de l'Eternité, admiſe chez les Egyptiens & très-commune ſur leurs monumens ; on ſçait encore quelles idées ce même Peuple a eues ſur le nombre de *trois*. Je vois trois corps ou plutôt trois caractères dont la forme m'eſt inconnue : ces trois eſpèces d'*S* ſont liées par une broche & placées au milieu du cercle que le ſerpent décrit : voilà les faits & les raiſons de mon préjugé. Cet exemple ſervira peut-être à l'intelligence de ce véritable hiéroglyphe ; cependant il faut obſerver que ces caractè-

res, ou cette figure, se rencontrent souvent sur les *Abraxas* avec le nom de

ΚΝΟΥ

ΦΕΙC

écrit en lettres Grecques, & comme on le voit au revers de cette pierre, où, pour dire la vérité, elles sont ajoûtées, & ne sont ni de la même main, ni du même tems que la gravure du serpent. Ce nom de *Knoupheis* ou de *Kneph*, est celui du grand Dieu des Egyptiens.

Cet assemblage de lettres étrangères aux Divinités Egyptiennes, me fait tomber insensiblement sur la matière des *Abraxas*. J'avois résolu de n'en faire jamais aucun usage; mais quelques Curieux qui s'attachent aux langues orientales, & principalement M. de Guignes, au sentiment duquel je défere avec plaisir, m'ont prié de faire graver plusieurs de ces morceaux bisares & presque impossibles à déchiffrer. Je regrette donc aujourd'hui plusieurs de ces mauvaises gravures que j'ai données, perdues, ou négligées, mais ce petit malheur est facile à réparer : je crois cependant devoir rapporter en deux mots les raisons qui les font desirer aux Curieux dont j'ai parlé.

Quelque ignorans qu'ayent été ceuxqui nous ont inondés de cette espèce de monumens, ils habitoient dans l'Egypte ou les pays voisins; & la langue Egyptienne, ainsi que ses caractères, leur étoient connus beaucoup plus qu'à nous. D'ailleurs les lettres mêlées de Grec & de quelques autres langues, peuvent servir à retrouver la lecture de quelques mots : ces gravures, généralement parlant, mauvaises en elles-mêmes, peuvent donc avoir une utilité. Mais avant que de me livrer à cet assemblage, je dois mettre le Lecteur au fait de ce qui m'est arrivé au sujet de ces *Abraxas*.

Ils m'engagent à témoigner la reconnoissance extrême que l'on doit aux gens sages & de bon esprit, qui travaillent & qui communiquent leurs idées; ils éclairent leurs Lecteurs & les rassurent contre les doutes;

ils

ils font plus, ils les corrigent de leurs erreurs : malheureusement les hommes de cette espèce sont rares ; mais quand on les rencontre, ou du moins leurs Ouvrages, on auroit grand tort de n'en pas profiter. Les motifs qui m'ont déterminé à examiner les *Abraxas*, m'ont fait chercher les Auteurs qui en ont écrit ; la lecture d'un chapitre de l'Histoire du Manichéïsme m'a fait sentir la vérité de la réflexion précédente, & m'oblige à remercier M. de Beausobre de m'avoir éclairé.

Tome II. chap. IV. p. 50.

J'ai suivi jusqu'à présent l'opinion de ceux qui regardent les ouvrages auxquels on donne le nom général d'*Abraxas*, comme une production des Basilidiens ou d'une autre secte de Chrétiens, qui, dans les premiers siécles, se cachoient & se reconnoissoient entr'eux par des espèces de tessères, en ajoûtant indifféremment à des monumens plus anciennement formés, des caractères Grecs, Hébreux, &c. J'avoue que je n'étois pas satisfait de cette opinion ; mais l'homme est si bisare qu'il peut tout allier : d'ailleurs, ne pouvant dire mieux, je serois demeuré toute ma vie dans ce sentiment ; j'ai même donné une preuve bien marquée de mon erreur dans le IIe. Volume de ce Recueil. Je désavoue donc, non-seulement ce qu'on lit dans cet endroit à l'occasion des *Abraxas*, mais tout ce que l'on pourra trouver dans cet ouvrage qui sera conforme à cette erreur.

Page 39. à l'occasion de la Pl. IX.

On comprend avec peine comment Chifflet, Kircher, Hardouin, Jablonski même, & tant d'autres Sçavans ont pû se persuader que des Chrétiens, & des Chrétiens des premiers siécles, ayent jamais adopté des témoignages d'idolatrie, si constans & si positifs au point de les porter sur leurs personnes. Cette seule réflexion de M. de Beausobre a suffi pour me convaincre & me ramener à son sentiment. Je renvoye les plus opiniâtres à la lecture du chapitre déja cité : pour moi je suis persuadé, d'après ce sçavant homme, que la superstition pour la santé, conservée par des paroles, utile pour préserver des malheurs ;

enfin pour toutes les autres foiblesses de l'esprit humain, a fait des progrès chez les Egyptiens lorsqu'ils ont communiqué, dans les bas tems à leur égard, avec les Nations étrangères, ce qui doit avoir précédé l'Ere Chrétienne. Les Charlatans & les Empyriques auront profité sans doute des notions mal entendues de la Religion des Juifs, & ces idées leur étoient apparemment plus avantageuses; d'ailleurs les caractères Grecs mêlés dans ces objets de superstition prouvent que le culte Egyptien étoit fort altéré; nous voyons même par le travail & le goût de ces folies qu'il ne faut point les chercher dans les tems anciens de l'Egypte; mais comme l'esprit humain s'est toujours contenté de changer d'objet, je ne crois pas que les Egyptiens fussent dépourvus de superstition dans le tems de leur splendeur. Nous ne connoissons que très-imparfaitement celles dont ils étoient prévenus, & nous en ignorons tous les détails: les signes & les caractères sacrés, joints à leurs amulettes formées en scarabées, ou autrement, comme le n°. III de cette Planche, pouvoient entretenir leur foiblesse à cet égard; mais en général tout est confondu aujourd'hui dans le culte par rapport à nous.

Je finis cette digression ou plutôt cet hommage, à la vérité, en disant que ces *Abraxas* sont constamment liés au culte Egyptien; qu'ils en dépendoient absolument; que par conséquent ils étoient des monumens de l'Idolatrie la plus pure, & que jamais aucune secte de Chrétiens n'a pû les admettre pour quelque motif que ce puisse être.

N°. V.

Cette inscription est un *Abraxas* gravé sur une pierre *Ematite*, & dans le goût le plus général de ces sortes de monumens: je n'ai d'autre raison pour le mettre à cette place, que la symmétrie & le coup d'œil convenable à l'amulette précédente, par rapport à la Planche.

PLANCHE XX.

N^{os}. I. & II.

Ce Cynocéphale ou ce grand ſinge paroît ici debout, ayant les pattes de devant diſpoſées en ſuppliant : on le voit au contraire dans le IIIe Volume, aſſis, prêt à recevoir les adorations & tel qu'il pouvoit être placé dans ſon Temple : celui-ci nous fait voir encore une autre différence ; il repréſente le *Phallus*. Les détails particuliers de la Mythologie Egyptienne pourroient ſeuls expliquer les poſitions variées du même objet : malgré le peu d'eſpérance de les éclaircir, il eſt toujours bon de les préſenter au Lecteur : Que ſçait-on ? Un rayon de ſoleil perce l'obſcurité d'un nuage au moment le moins attendu. Je joins ici l'explication que *Horus Appollo* nous donne du Cynocéphale, & qui convient à cette figure. Planc. XXV. n°. I.

Les Egyptiens, dit-il, *pour indiquer la nouvelle lune, peignoient un Cynocéphale debout, levant les mains vers le Ciel, & portant un Diadême ſur la tête : ils le peignoient ainſi, parce qu'il ſemble que cet animal veut féliciter la lune de ce qu'elle ramene ſa lumière.* Hiéroglyphe XIV.

Cette gravure en creux eſt exécutée ſur un marbre jaune ; elle eſt peu détaillée, cependant elle n'eſt pas à beaucoup près de la plus haute antiquité de l'Egypte, car elle eſt repréſentée avec trop de mouvement. La figure du ſinge eſt travaillée en hauteur, & le n°. II préſente une ligne de caractères gravés au revers ſur la largeur. Je croirois que ces lettres, quoique bien travaillées, ſont du même tems que la figure du Cynocéphale ; & je ne doute pas qu'on ne doive mettre ce petit monument dans le rang des *Abraxas ;* mais il me ſemble qu'il doit être regardé comme ancien.

N°s. III. & IV.

Cette agate noire gravée en creux & ſur les deux faces,

préſente une inſcription n°. III, qui paroît être l'objet principal de l'ouvrage, puiſqu'elle occupe le plus grand eſpace : on voit ſur le plus petit n°. IV. une figure très-extraordinaire, & qui ne me paroît convenir à aucun genre de monument & de pays. C'eſt une tête de femme placée au milieu de la réunion de quatre ou cinq corps de ſerpens aſſez allongés, & diſpoſés de façon qu'ils n'ont aucun rapport avec la tête de Méduſe : cette figure m'eſt abſolument inconnue.

N^os. V. & VI.

Une réflexion ſimple & naturelle ſur le plus d'attributs donnés aux figures ou aux Divinités, s'eſt trouvée d'accord avec les obſervations que le deſſein de ces n^os. m'a occaſionné de faire. Je ſuis convaincu par mille exemples, que plus les objets de culte ſont compoſés, plus leur époque ſe rapproche de nous ; en conſéquence, ce monument & tous ſes accompagnemens fourniroient une preuve des plus frappantes d'un reſte de culte Egyptien, repréſenté long-tems après la première antiquité. En effet, il ſemble que ce ſoit ici la figure du Soleil ou d'Apollon, traitée à la manière des Grecs, du moins quant à la tête ; elle eſt de face, & la coëffure paroît formée par des eſpèces de rayons ; mais cette tête eſt poſée ſur le corps d'un ſcarabée, dont les quatre aîles étendues couvrent un pareil nombre de bras qu'on a donné à cette figure, qui tient dans chacune de ſes mains un ſceptre pareil à celui d'*Horus*. Ce monument ne peut être regardé que comme un *Abraxas* & des plus chargés, d'autant même que la figure chauſſée avec des eſpèces de bottes eſt poſée ſur un ſerpent qui mord ſa queue, & que, contre l'ordinaire, cet animal décrit un cercle qui n'eſt nullement régulier. La tête de la figure a éprouvé une petite caſſure ; on la voit ſans regret, d'autant même qu'elle ne fait point de tort à la deſcription que je viens d'en donner, & qu'en général, comme en particulier, le travail en eſt très-mauvais.

Le ſujet eſt traité en hauteur, & l'on voit au revers, ſur la largeur de la pierre, trois lignes de caractères; ils ſont au nº. VI. Cette gravûre eſt exécutée ſur une pierre noire.

Nº. VII.

Selon ce que j'ai dit au ſujet de la pierre du nº. précédent, & des compoſitions chargées, cette gravure doit être encore plus moderne, puiſqu'en effet elle ne préſente, pour ainſi dire, aucune trace Egyptienne. Cette tête de coq placée ſur un corps cuiraſſé à la Romaine, & terminé par deux têtes de ſerpent, tient d'une main (car elle a deux bras) un fouet, & de l'autre un bouclier ſur lequel il y a deux lettres qui ſe reſſemblent; on en voit encore deux autres pareilles dans le champ de la pierre: leur ſignification m'eſt inconnue. Le griffon aîlé & placé au-deſſous de la figure ne peut, ce me ſemble, éclaircir aucune de ces difficultés: on ne voit au revers de cette compoſition aucune eſpèce de caractère.

Je dois avertir que toutes les lettres (du moins le plus grand nombre) qui ſont rapportées ſur les monumens de cette eſpèce, ſoit qu'elles ayent été ajoûtées ou gravées dans le même tems, ſoit qu'elles ſoient poſtérieures, ſont écrites, quoiqu'en creux, dans leur ſens naturel, & pour être lues comme des inſcriptions. Ce fait me perſuaderoit que ces gravures n'étoient point deſtinées comme dans les autres pays à ſervir de ſceau ou de cachet, mais qu'elles repréſentoient ſimplement des mots, des paroles ou des ſignes dont la ſuperſtition étoit flattée, & qu'on liſoit pour obtenir les graces qu'on y croyoit attachées. On peut inférer de cette gravure quel eſt l'excès auquel la ſuperſtition conduit les hommes.

Ce monument eſt exécuté ſur un jaſpe ſanguin; & le travail en eſt mauvais & groſſier.

PLANCHE XXI.

N^os^. I. & II.

Je crois que la gravure de ce jaſpe nous préſente un *Abraxas* complet, c'eſt-à-dire, qu'il a toujours été tel que nous le voyons, & que les caractères placés autour de cette figure ont été gravés dans le même tems, ainſi que les lettres ou les ſignes que l'on voit au revers n°. II.

On voit n° I. un Prêtre de *Lycopolis*, Ville dans laquelle le loup étoit reſpecté; il eſt certainement copié d'après un monument Egyptien, & n'a de ſingulier que le *tau* ou la *clef*, dont la forme eſt différente de celles que les figures de l'Egypte portent ordinairement. On lit autour de cette pierre *Ouriel, Soukiel & Gabriël*, & deux lettres dont on ne démêle pas le ſens.

Je ne crois pas avoir encore employé un paſſage que j'ai trouvé dans *Euſebe*; & qui convient trop à cette figure pour ne pas le rapporter. Cet Ecrivain dit :

Prép. Evan. Livre II. p. 50.

Les Egyptens adorent le loup, non-ſeulement à cauſe du rapport que la nature lui a donné avec le chien; mais par la raiſon, diſent-ils, qu'Iſis avec ſon fils Horus devant combattre contre Typhon, Oſiris étoit ſorti des Enfers ſous la forme d'un loup, pour venir au ſecours de ſa femme & de ſon fils : d'autres diſent que les Ethiopiens étant venus attaquer l'Egypte, en avoient été chaſſés & mis en fuite par un grand nombre de loups, & que cet évenement avoit donné à ce Nome ou à ce Canton, le nom de Lycopolis.

Le mot de *Michael* ſe lit au revers : les autres caractères ſont indéchiffrables.

N°s. III. & IV.

Le reſſort néceſſaire au ſerpent pour mordre ſa queue me paroît exiger que ſa tête ſoit élevée; cette réflexion nous indique par conſéquent le ſens ſous lequel on doit

regarder les caractères qui rempliſſent le champ de cette pierre & qui me ſont inconnus : le revers n°. IV. préſente des mots en caractères Grecs.

Les lettres & le ſerpent ſont également bien gravés ſur une ſardoine aſſez ſourde.

N^{os}. V. & VI.

Je n'entreprendrai point de rendre compte du motif pour lequel on a repréſenté cette figure de jeune homme aîlé, avec celle d'un aigle volant aux côtés de Vénus *Anadiomène*; mais je dirai que ce monument eſt la copie d'un ouvrage qui pouvoit être Grec & qui eſt très-mal exécuté. Une caſſure a détruit la tête de la femme. On voit aſſez de la figure pour reconnoître la *Vénus* que j'ai nommée. Les caractères écrits ſur la pierre & ſur le revers ne ſont point diſpoſés à la manière des Grecs; de plus, le ſujet eſt gravé ſur une ématite. Ces raiſons m'ont engagé à regarder ce petit monument comme un Abraxas, mais qui n'eſt pas d'une antiquité fort éloignée.

PLANCHE XXII.

N^{os}. I. & II.

CETTE pierre ématite quarrée, eſt coupée par un biſeau, de façon qu'une de ſes faces eſt plus étendue que l'autre. On voit ſur la plus grande une Iſis aſſiſe ſur une chaiſe, tenant ſur ſes genoux Horus enfant. Cette chaiſe n'a point de marche-pied, contre l'uſage de ſa dignité Egyptienne. La draperie, ainſi que la diſpoſition des figures s'éloignent des ouvrages de l'Egypte, ou du moins elles prouvent que le goût de cette Nation avoit éprouvé de grandes altérations par le commerce des étrangers. Le revers ou la plus petite face de cette pierre repréſente le Bacchus *Katapogon* ou le *Barbu*, dans le véritable goût du pays, quant à la diſpoſition générale; car le deſſein eſt non-ſeulement mauvais en lui-même, mais il n'articule rien.

Les caractères qui m'engagent seuls à rapporter cet *Abraxas* me sont inconnus, & peuvent être du même tems que le reste de l'ouvrage : je donne leur copie exacte ; & le Lecteur pourra croire, comme moi, que la même lettre étant trop souvent répétée, ces caractères ne peuvent se réunir pour former un sens. Cette gravure est constamment antique ; cependant un si grand nombre d'hommes de toutes les Nations ont préféré le séjour de l'Egypte à leur patrie, & même ont inondé ce beau pays, que les altérations de toutes les espèces ne doivent point étonner, sur-tout dans les bas tems de l'Egypte, c'est-à-dire, sur la fin des Ptolémées, & vers le commencement de la conquête des Romains, tems où il est vraisemblable que les superstitions s'y sont introduites sous des formes différentes, comme nous l'avons vû dans l'explication précédente. On voit cependant qu'elles avoient le culte Egyptien pour objet.

Cette pierre est percée à une des extrémités de sa hauteur pour être suspendue à quelque partie du corps ; cette ouverture peut avoir été faite après coup, cependant il est vraisemblable qu'elle a servi d'amulette.

N°s. III. & IV.

Anti. exp. Plan. CLXVIII. Tom. II. Part. II.

L'*Abraxas* rapporté sous ce n°. a beaucoup de ressemblance avec celui que le P. Monfaucon a fait graver. L'un & l'autre représentent le trait d'une figure humaine en pied & chargée de caractères ; on voit également sur leurs revers un lion passant. Une espèce d'obélisque placé à côté de cette prétendue figure, ainsi que la plinthe sur laquelle elle est posée, sont remplis de caractères du même genre.

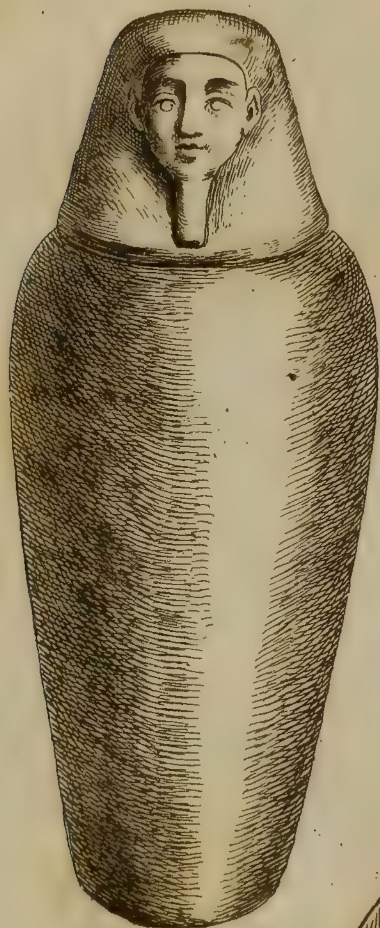
J'ignore quel est le mérite du travail de celui que le P. Monfaucon a rapporté ; mais je puis assurer que le lion gravé sous le n°. IV. de cette Planche est simplement placé sur une terrasse, & qu'il est exécuté sur la largeur de la pierre, tandis que la figure est travaillée sur la hauteur. Le travail de cet animal est sec, & je puis assurer qu'il n'est ni Grec

ni Grec ni Romain, encore moins Egyptien. Il pourroit être Perſe ; mais il eſt conſtant qu'il n'eſt ni de la même main ni du même tems que l'*Abraxas* gravé, ſans doute, ſur une pierre empruntée, comme on le voit ſouvent ; elle eſt blanche & taillée en goutte de ſuif des deux côtés ; l'eſpèce en eſt fine, mais elle a ſouffert du feu, & par conſéquent elle eſt très-chargée de glaces ; je la regarde comme un ſaphir oriental.

Si, comme je l'ai dit précédemment, nous ne pouvons reconnoître le plus ou le moins d'ancienneté que les *Abraxas* nous préſentent, ſelon les apparences du culte Egyptien, ce monument, dont le goût & le genre ſont également mauvais, doit être placé dans le rang des moins anciens.



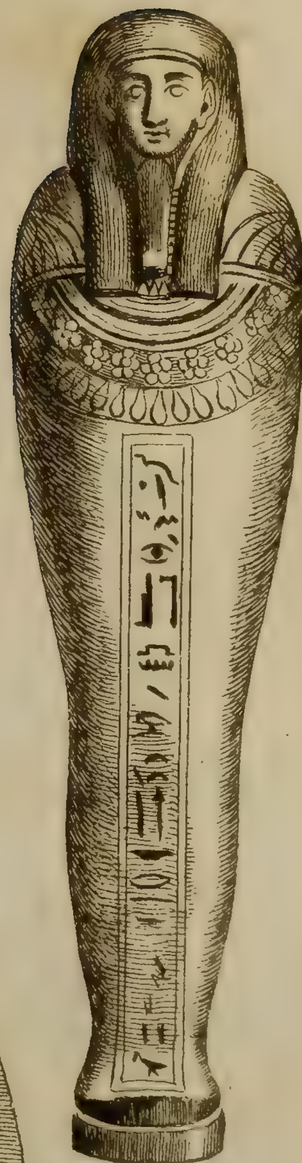
II



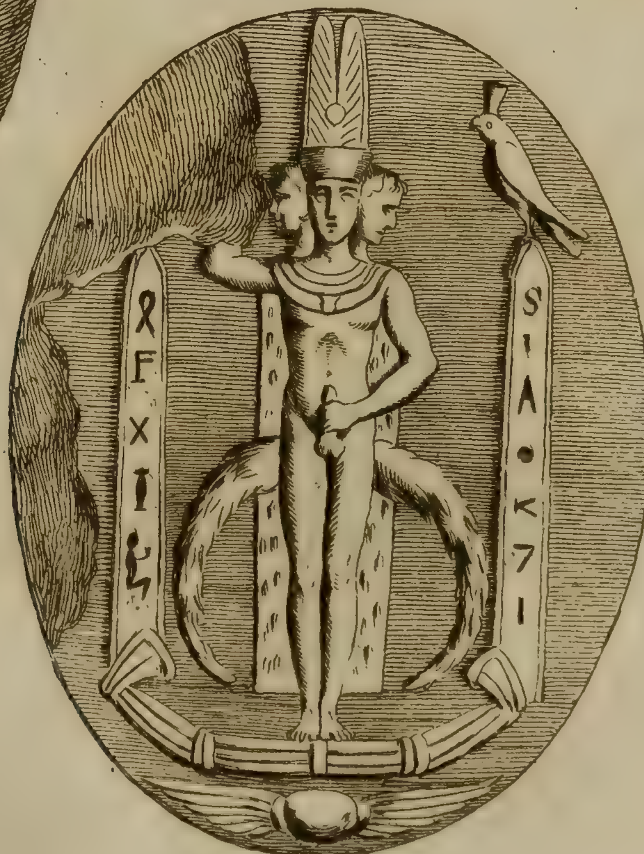
III

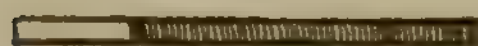


I



IV





II



I



V



IV



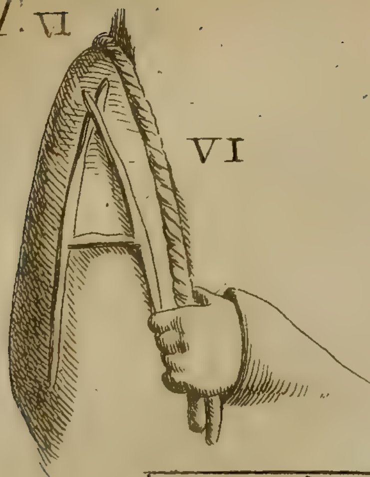
VI



III



VI



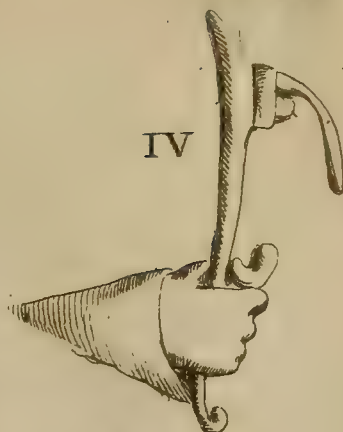
V



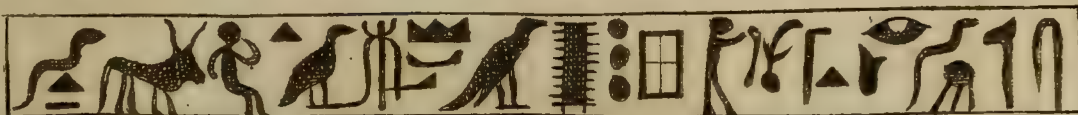
I

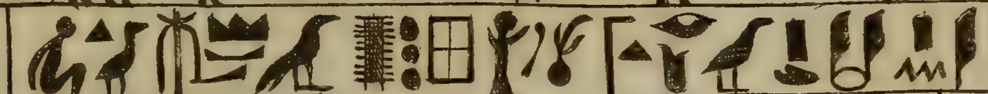


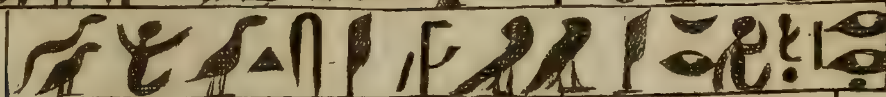
IV



II











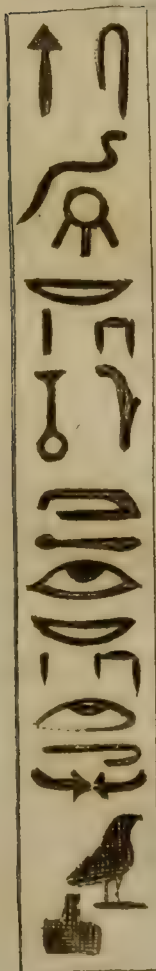




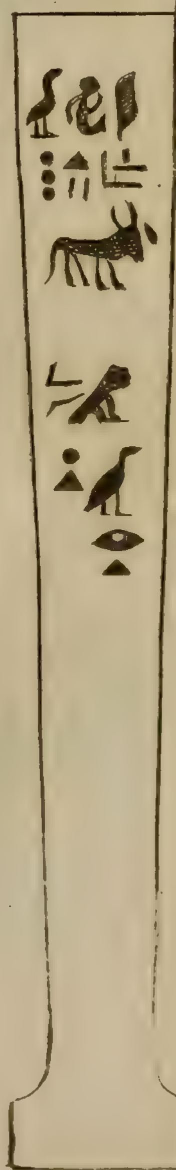




VII



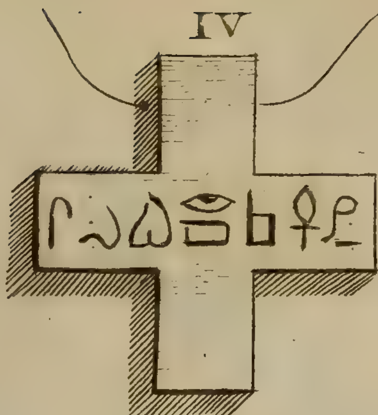
III



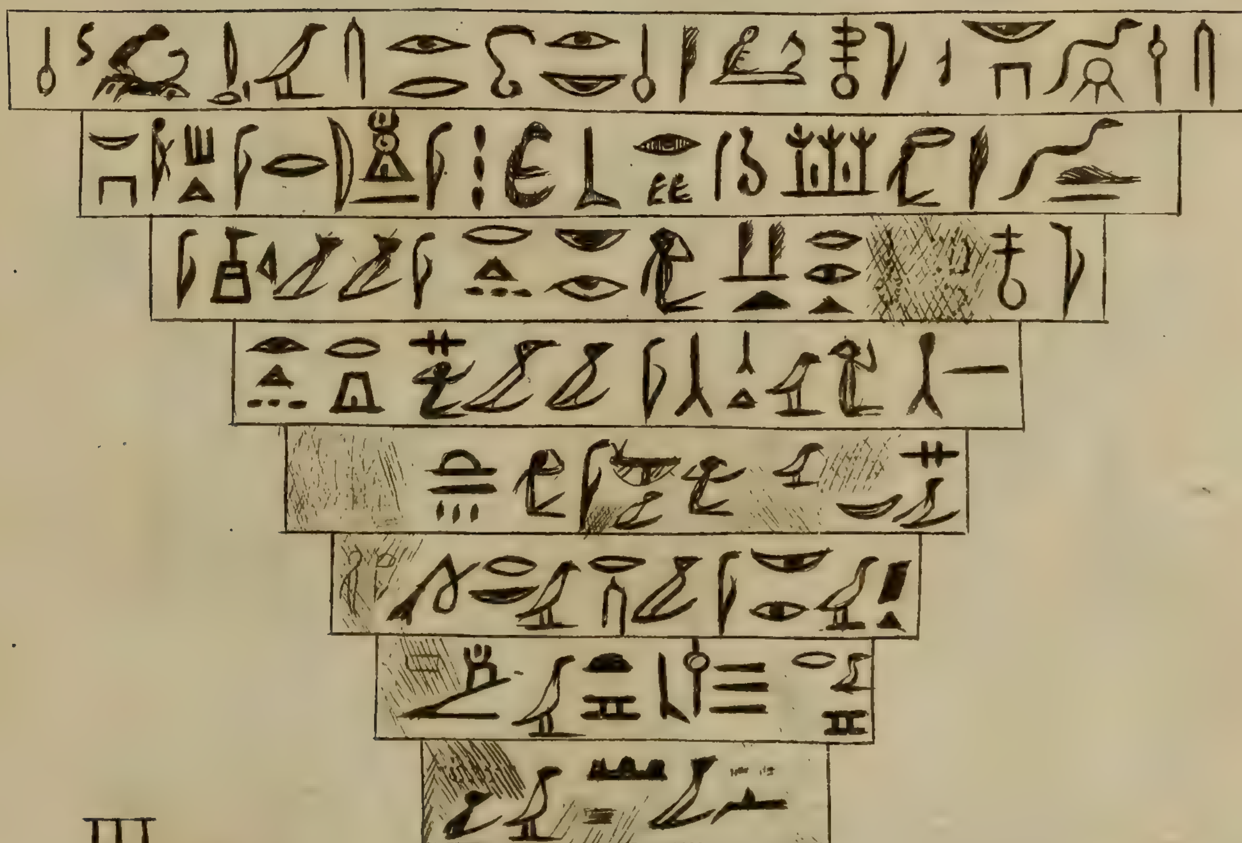
VIII



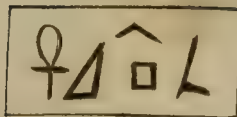
IV



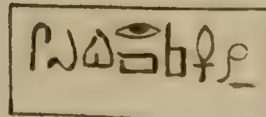
I



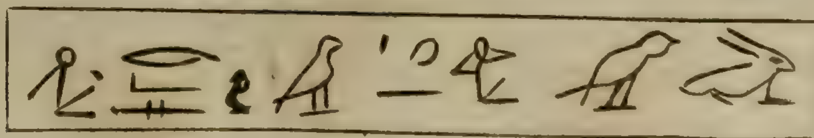
III



V



II



I



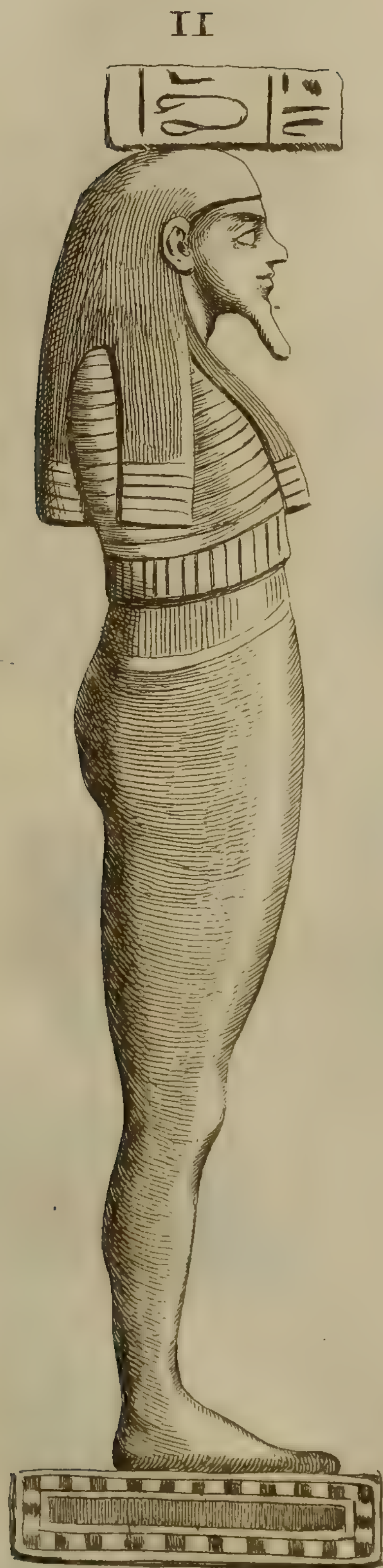
III



II

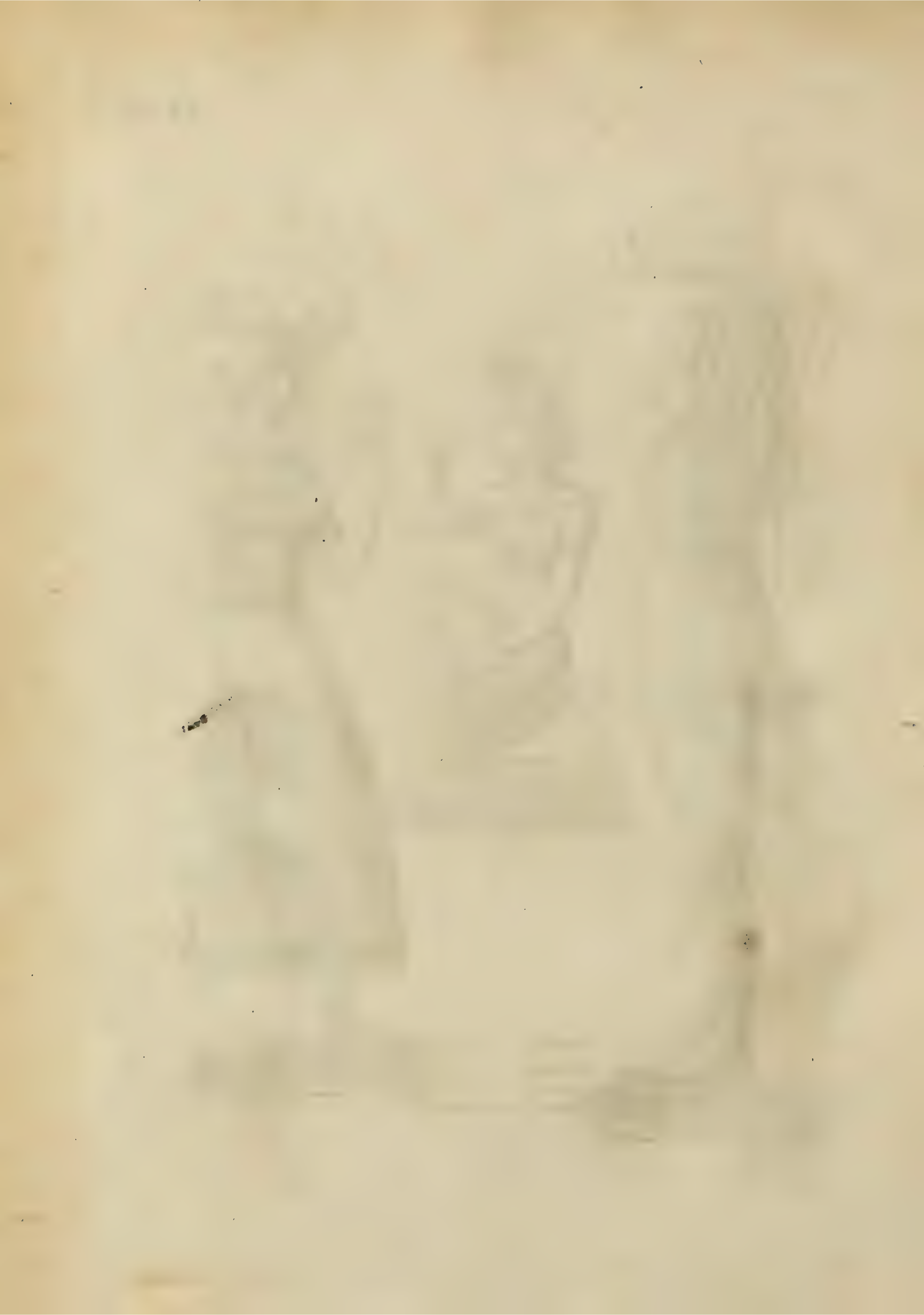


II

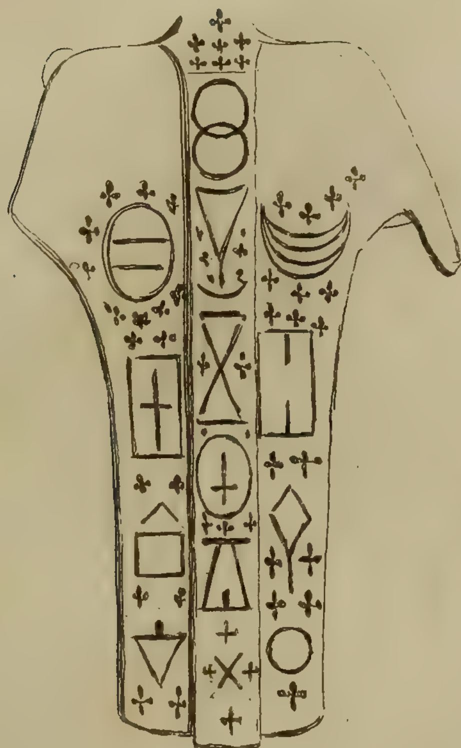


I





VI



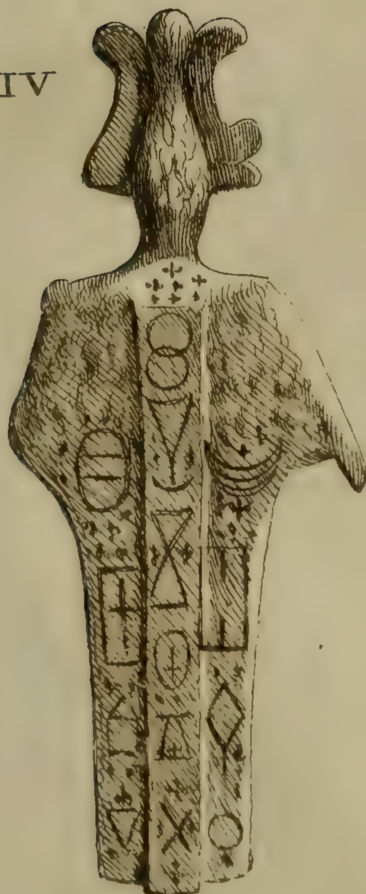
V



I



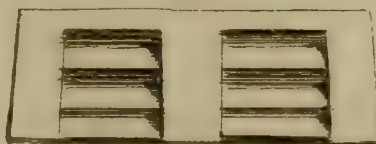
IV



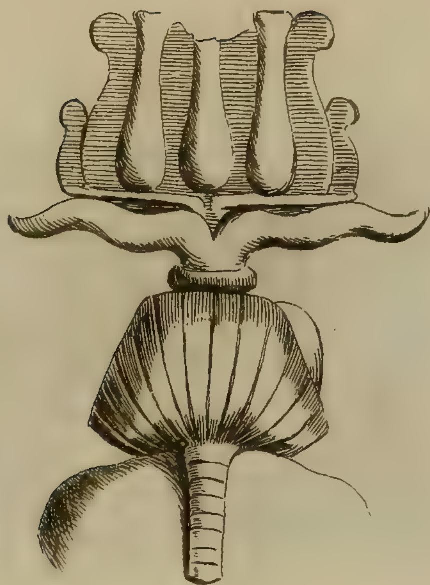
III



II



V



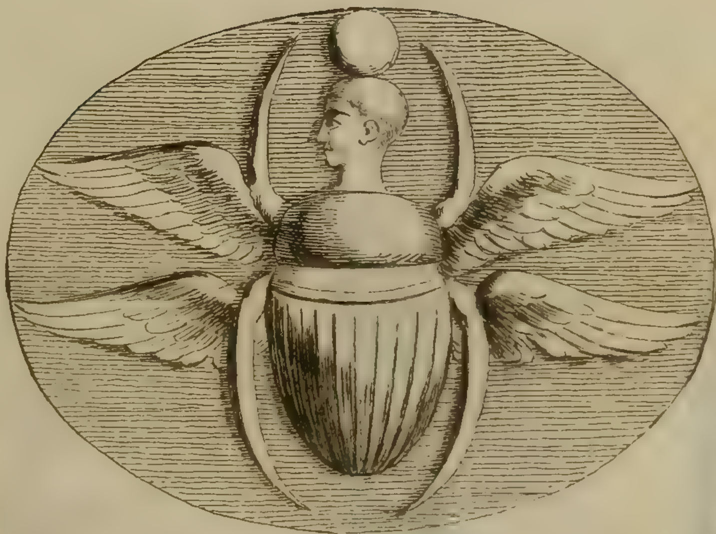
IV



III



I



II



II



I



III



V

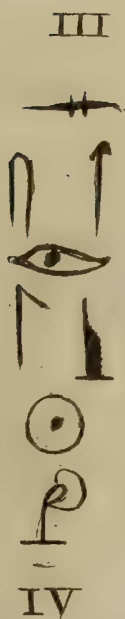


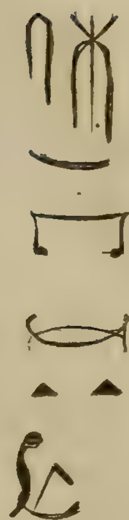
IV



III







IV



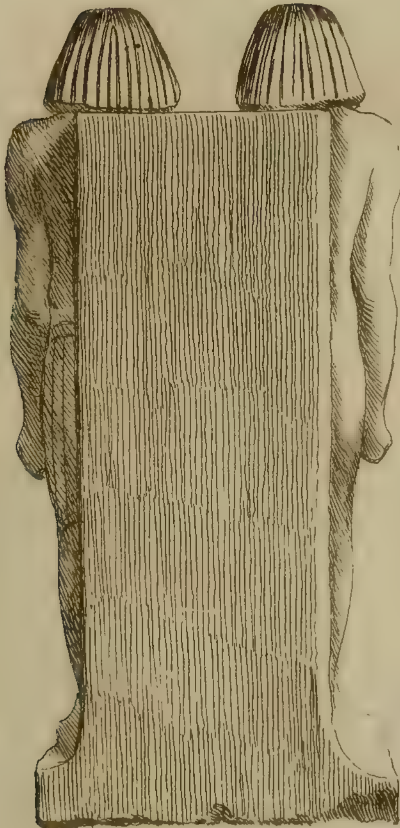
II



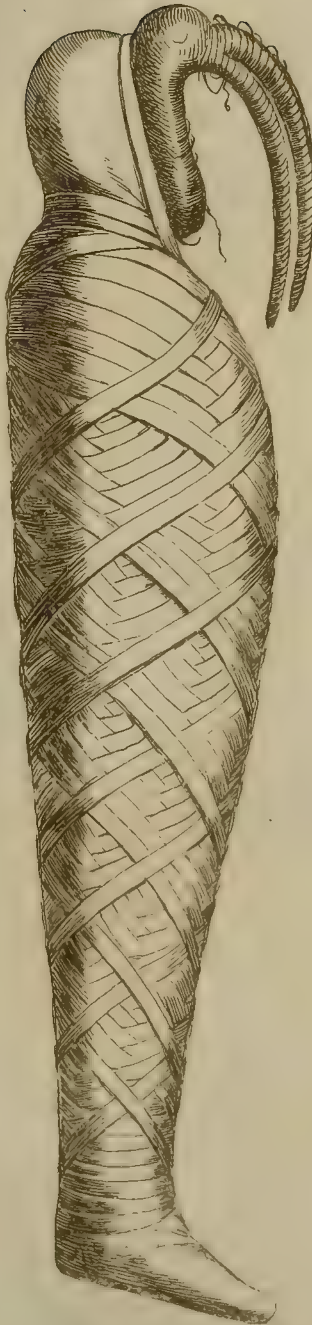
I



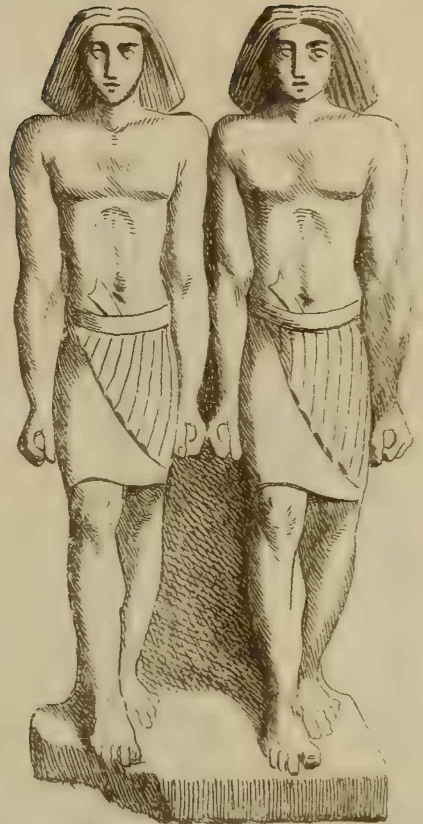
III



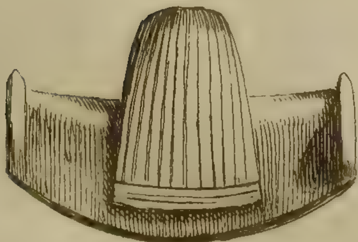
I



II



V



IV



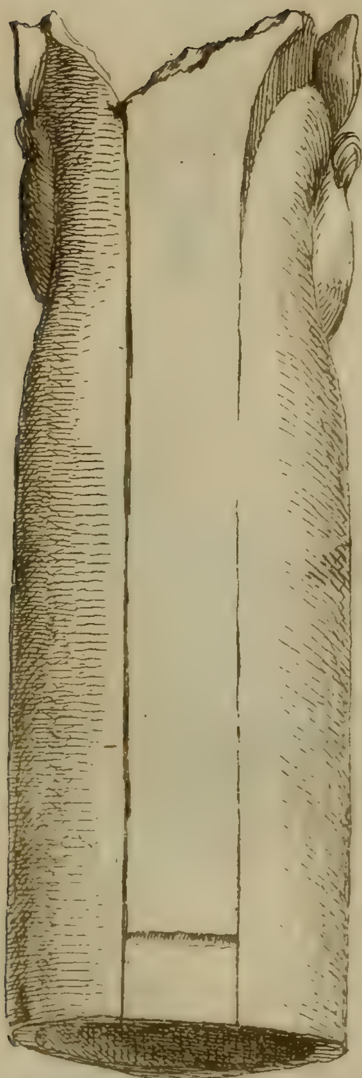
VI



VI



II



I



IV

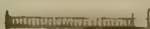


III

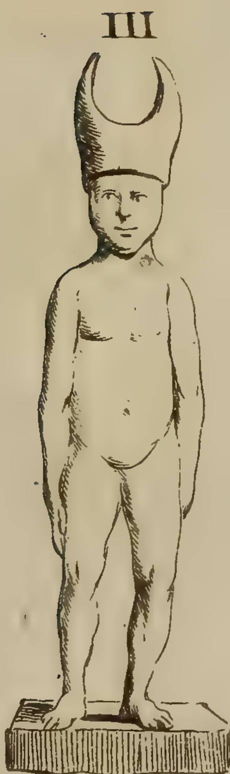


V





III



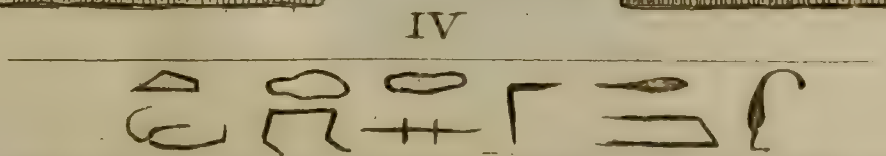
I



II



IV



I.



II.



III.



IV

III

I

E F G H A B C D

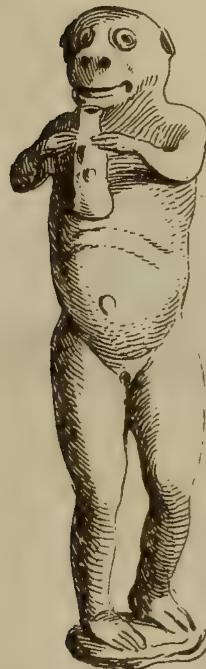
B

C II B A

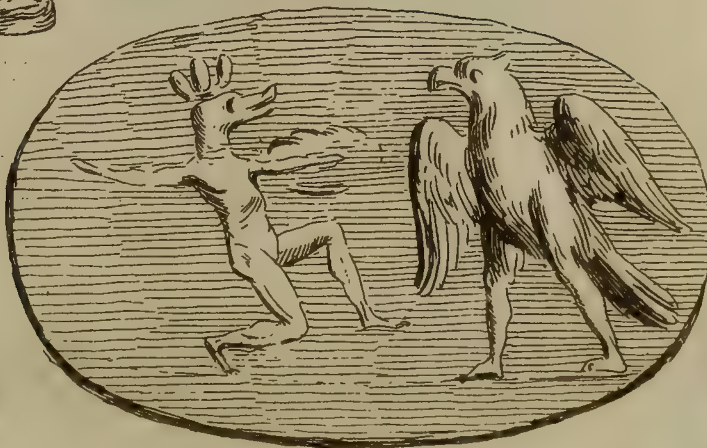
II



I



V



III



IV



IV



III



V



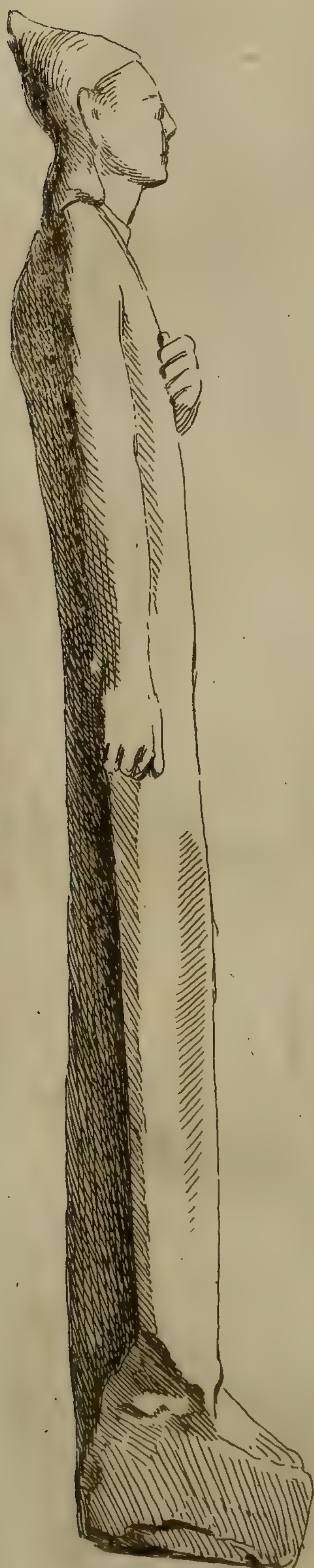
II



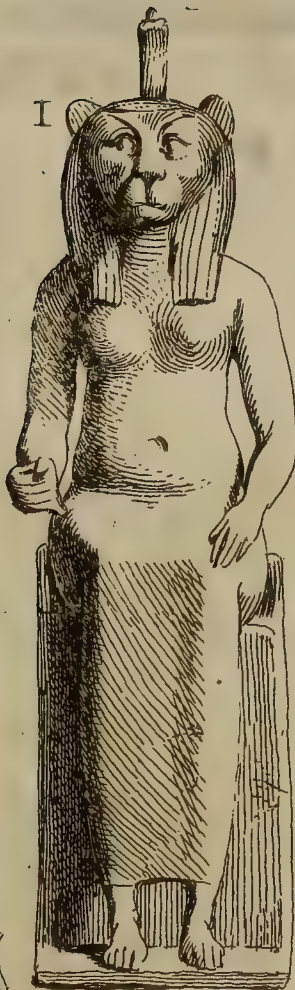
I



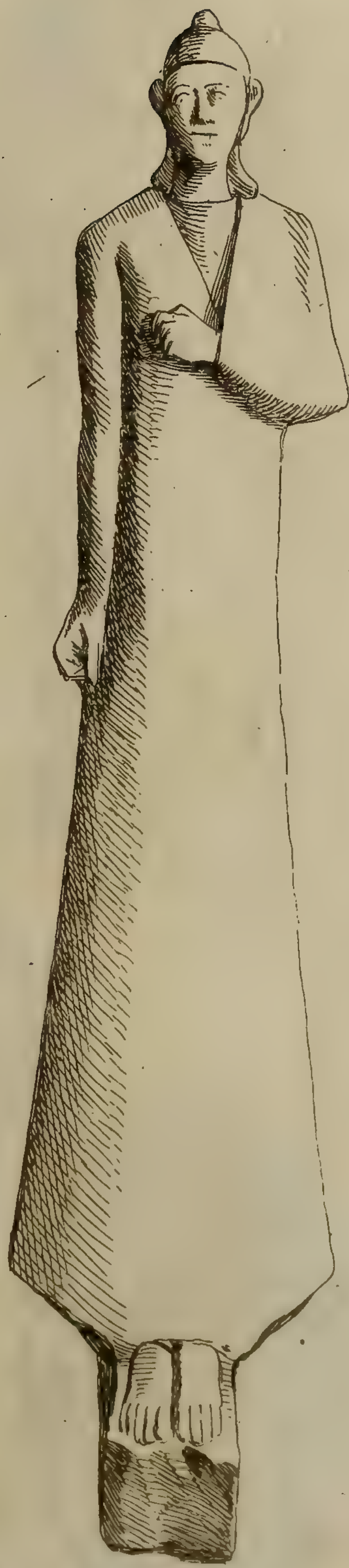
IV



I



III



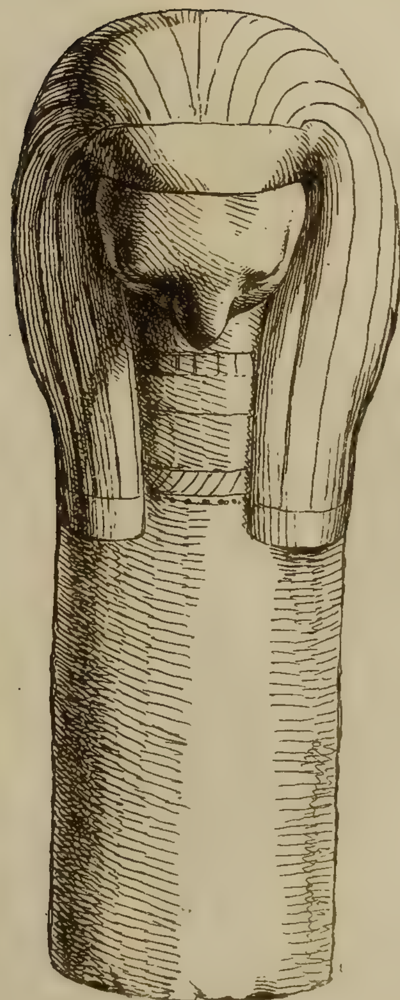
II



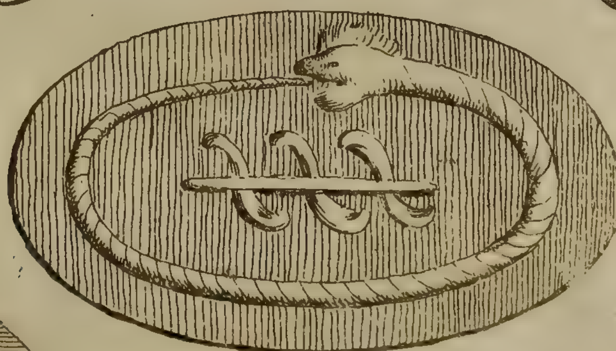
II



I



IV.



III

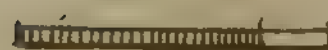




ΚΝΟΥ
ΦΕΙC

V



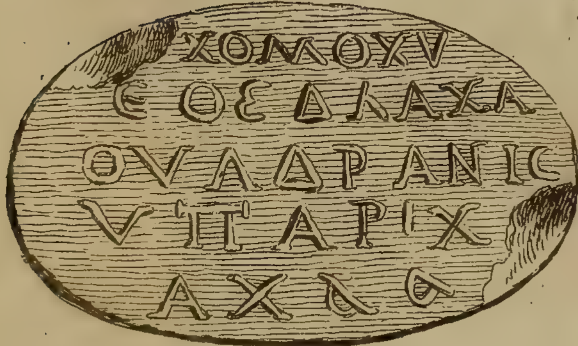




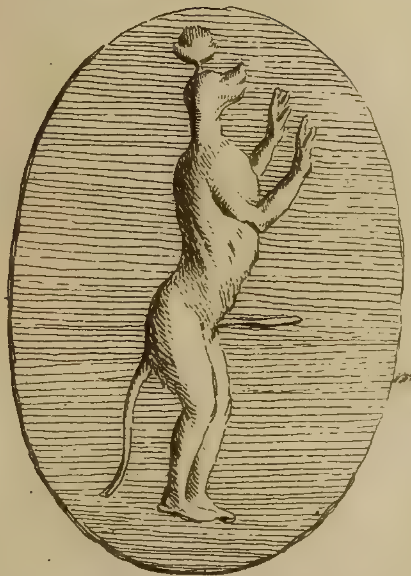
II



III



I



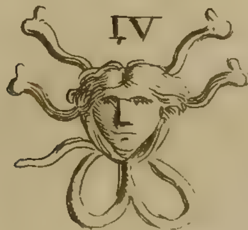
VI



VII



IV



V



II

I

IV

III

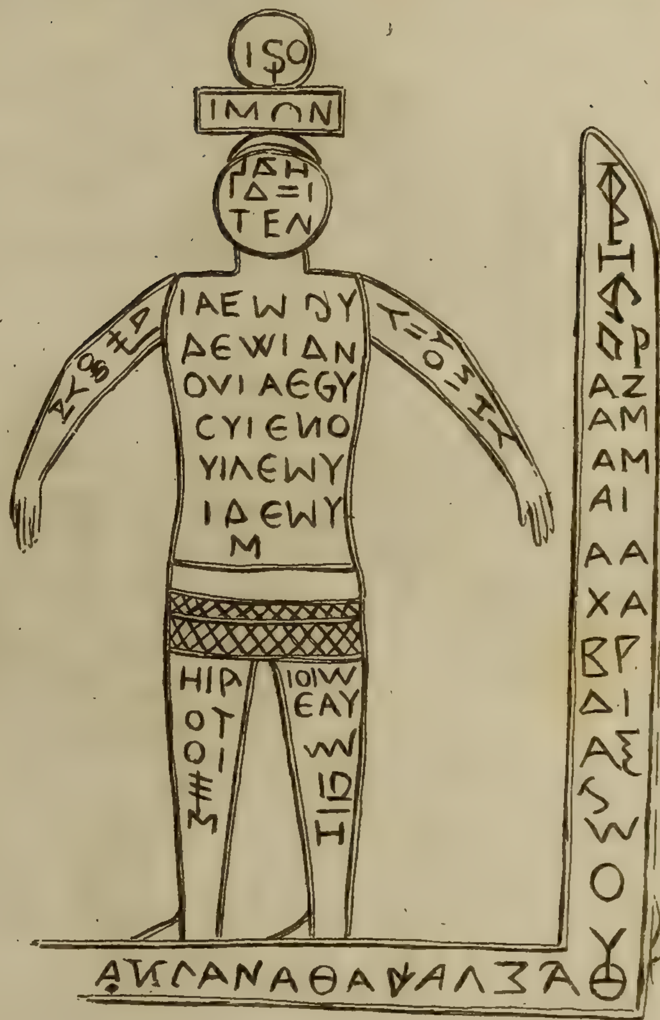
VI

V

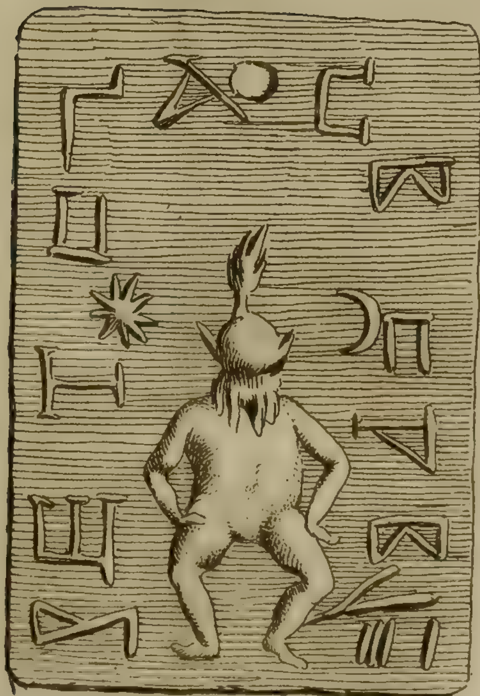
I



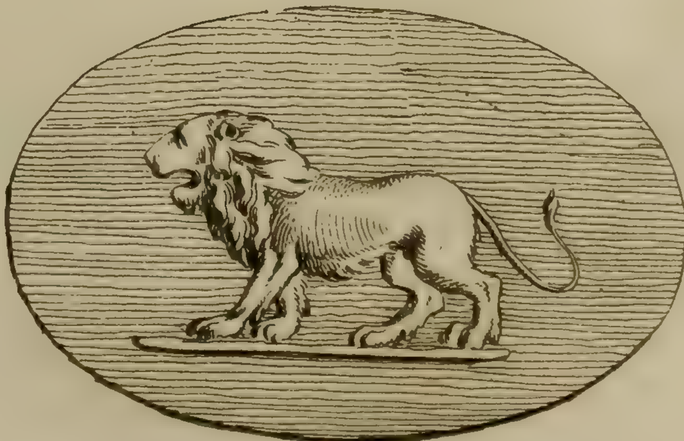
III



II



IV





RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
E'GYPTIENNES, E'TRUSQUES,
GRECQUES, ROMAINES,
ET GAULOISES.

SECONDE PARTIE.

DES ÉTRUSQUES.

AVANT-PROPOS.

LA SÇAVANTE & profonde Hiſtoire des Celtes de M. de Pelloutier, & les augmentations des mêmes preuves que l'on trouve dans l'Introduction à l'Hiſtoire de Danemarck, publiée par M. Malet, changent, à mon ſens, toutes les idées que l'on pouvoit avoir ſur l'ancienne origine des Nations qui compoſent aujourd'hui l'Europe. Ces deux excellens Ouvrages deſſillent les yeux à cet égard ; ils font entendre

plusieurs passages épars dans les Auteurs anciens : ils expliquent ce que ceux-ci ont dit souvent par tradition, & qu'ils n'entendoient pas eux-mêmes. Nos neveux, en profitant de la lecture de ces deux Sçavans modernes, iront assurément plus loin que nous sur cette partie de l'antiquité, jusques ici chargée des plus grandes obscurités. Pour moi je n'ose m'étendre sur les *Aborigènes*, ni sur les Etrusques, par rapport à leur établissement dans l'Italie : je ne suis point assez sçavant pour appuyer mes convictions; j'avouerai seulement que le passage ou la transmigration, enfin, l'origine de ces Peuples me paroît venir des Celtes; que les connoissances & la pratique des Arts qu'on ne peut refuser aux Etrusques, ne doivent être attribuées qu'à la communication facile qu'ils ont eue avec les Egyptiens, & principalement à la curiosité & au goût naturel de ce Peuple, sur l'esprit duquel le climat de l'Italie, c'est-à-dire, un dégré de chaleur modérée & convenable ont influé. J'ajoûterai toujours, en parlant très-généralement, que les hommes étant susceptibles de l'impression d'un climat, se ressemblent successivement, & que par conséquent ils se répetent. Ainsi la marche des Huns que M. de Guignes a si bien développée, me paroît une répétition plus moderne, mais pareille à celle des Scythes : ces derniers ont trouvé des circonstances plus favorables, c'est-à-dire, des pays incultes, déserts ou médiocrement habités, aucun obstacle n'a pû les empêcher de s'étendre; tandis que les Huns, partant du même pays, occupés du même projet, ont rencontré des difficultés qu'ils n'ont pû surmonter & qui les ont empêché de pousser leurs conquêtes, ou plutôt leurs marches, jusques à l'Océan.

PLANCHE XXIII.

N°. I.

QUELQUE inutiles que puissent être pour l'instruction ces figures anciennes, soit Aborigènes, soit Etrusques,

je ne me laſſe point de les rapporter : j'ai peut-être plus de plaiſir en regardant celle de ce n°, qui ne peut être plus éloignée de l'art, que je n'en aurois en voyant celle d'un Mime : je me repréſente qu'une pareille figure a conſtamment été admirée dans le tems qu'elle a paru. Cette comparaiſon de l'applaudiſſement & de l'ignorance eſt un amuſement réel. Quelle que ſoit cette figure, je la crois une des premières faites ou dans l'Etrurie ou dans l'ancienne Italie, conſéquemment à l'idée nationale ; & dès lors je la trouve intéreſſante & délicieuſe à rapporter : ſa conſervation n'a de mérite qu'autant que l'on ſe repréſente ſon antiquité.

Hauteur de ce bronze, un demi-pied moins de quatre lignes.

N°s. II. & III.

Rien ne me fait autant de plaiſir que la rencontre des monumens qui prouvent ou du moins qui indiquent les ſources premières ; celui-ci me paroît Aborigène ou ancien Etruſque : il ne veut rien dire par lui-même ; mais le travail, la fonte & le deſſein ne pouvant être ſoupçonnés de l'Egypte, je vois avec plaiſir une imitation ſi marquée, produite par une autre Nation : elle eſt d'autant plus agréable à rencontrer qu'elle fournit pluſieurs idées. Les Etruſques, en imitant les poſitions des figures des Egyptiens, ne paroiſſent point avoir admis leur culte ; & c'eſt ce qu'on a pû remarquer dans le grand nombre des monumens de cette Nation, que j'ai rapportés précédemment. Celui que l'on voit ſous ce n°, repréſente une figure d'homme, avec une tête de loup ou de chat, aſſiſe dans une poſition empruntée de l'Egypte ; elle pourroit ſeule perſuader que le culte Egyptien avoit fait des progrès égaux ; mais un ſeul exemple ne ſuffit pas pour convaincre.

Hauteur de cette figure très-informe, un pouce huit lignes.

N°s. IV. & V.

Je ne puis regarder cette figure de bronze mutilée de ses deux pieds, que comme celle d'une jeune femme qui fait une offrande. Son action est peu intéressante en elle-même; mais la position de ses bras & celle de son voile qui retombe devant elle, & qu'elle soutient d'une de ses mains, présente un des exemples dont les Romains ont le plus profité pour la disposition de leurs figures, & celle de leurs draperies. Le n°. V, fera pleinement sentir cette source originale, le seul avantage que l'on puisse retirer de ce petit monument.

Hauteur deux pouces cinq lignes.

PLANCHE XXIV.

N^os^. I. & II.

J'AI tant parlé des anciennes figures des Aborigènes & des Etrusques, que je ne puis ni ne dois en rien dire ici. Le peu de différence que l'on remarque dans ces monumens, est médiocrement sensible pour le Lecteur. Cependant je ne puis m'empêcher de rapporter cette figure, dont le trait conserve une idée Egyptienne, sans présenter d'autre vêtement que des souliers pointus & un bonnet dont la simplicité prouve qu'on étoit alors éloigné de toute recherche: les deux mains de cette figure de bronze sont cassées, mais leur perte est légère. Ce monument a été trouvé en Toscane.

Hauteur trois pouces huit lignes.

N°s. III. & IV.

Cette figure, constamment Etrusque & constamment encore celle d'une Divinité, est plus moderne que la précédente; une plus grande idée de travail & de mouvement le prouve beaucoup plus qu'une augmentation de parure & de draperie, qui donne occasion à l'examen suivant.

Je croirois aſſez que ce monument nous préſente une Minerve, & cette opinion n'eſt cependant fondée que ſur le devant de la coëffure; car le derrière, comme on le voit au n°. IV, n'a aucun rapport avec le caſque de cette Déeſſe. D'un autre côté, ce bras élevé & orné d'un braſſelet ne convient guères à Minerve, non plus que l'affectation avec laquelle elle tient le bout de ſon fouet. Du reſte ſa draperie eſt élégante & aſſez bien traitée : les deux aſpects du deſſein font ſentir le mérite ou plutôt le mouvement de cet habillement, qui pourroit auſſi engager le Lecteur à regarder ce monument comme une repréſentation de Vénus, quoique le chaperon ſemble s'y oppoſer : la main élevée & les deux pieds manquent à cette figure trouvée dans la Toſcane; les autres parties ſont très-diſtinctes & très-apparentes.

Hauteur quatre pouces ſept lignes.

N^os^. V. & VI.

J'ai rapporté dans le Ve Volume un pied de vaſe de bronze repréſentant un char à quatre chevaux avec ſon conducteur. Depuis ce tems j'ai reçu de Rome un morceau trouvé nouvellement en Toſcane, & c'eſt celui que préſente ce numéro. Le travail de ces deux monumens eſt pareil, & je les crois du même tems; mais celui dont il eſt queſtion, préſente un cavalier pied à terre, appuyé ſur ſon cheval. Ces compoſitions prouvent que dans ce tems où les arts étoient un peu plus développés chez les Etruſques, ils aimoient aſſez les chevaux & les exercices qui en dépendent, pour les introduire dans leurs ornemens. Le morceau du Ve Volume indique facilement ſon ancien uſage; mais la place que celui-ci occupoit autrefois, quoique de la même diſpoſition & de la même proportion, me paroît impoſſible à concevoir. L'homme & le cheval ſont placés à l'extrémité du morceau chargé d'ornement, tel qu'on le voit au n°. VI : ce plan eſt percé pour être attaché. Le total ne pouvoit former une anſe; le cheval & l'homme auroient

Planc. XL, n°. V.

été posés sur le plat; ce morceau ne pouvoit être employé pour les pieds d'un vase, l'homme & le cheval auroient été placés absolument à la renverse; à quelque usage que les Etrusques l'ayent destiné, sa conservation est très-belle.

Sa largeur est de dix-sept lignes, & sa hauteur de dix-neuf lignes.

PLANCHE XXV.

N^os^. I. & II.

On pourroit donner ce Jupiter de bronze aussi bien conservé que mal dessiné, aux Gaulois, comme aux Etrusques; mais le piédestal fondu avec la figure, & sa forme, appartiennent à ces derniers; d'ailleurs l'arrangement des cheveux que l'on peut voir au n° II, me paroît conserver une impression Egyptienne, que les ouvrages de la Gaule ne présentent point: il est toujours constant que ce monument n'est pas des plus anciens de l'Etrurie; tous ceux que j'ai rassemblés dans ce Recueil peuvent le certifier.

Je ne sçais par quelle raison les figures de Jupiter travaillées par les Etrusques ne sont pas communes.

Hauteur avec le piédestal, deux pouces dix lignes.

N°. III.

Le soldat ou l'athlète Etrusque gravé en creux sur une agate blanche, est représenté dans l'action de combattre, ou dans une bataille ou dans les jeux; mais en quelque endroit qu'il ait voulu donner des preuves de son courage, il paroît s'avouer vaincu, car il baisse la pointe de son épée: du reste il est nud & n'a d'autre défense que son casque & son bouclier. Les caractères écrits d'un côté dans le tour de la pierre, nous instruiroient peut-être un peu plus s'il étoit possible de les lire: mais à qui s'adresser pour en avoir l'intelligence?

Le travail de cette pierre est assez foible; il me paroît de

de la même main, & plus certainement encore du même tems que les Augures rapportés dans le IIIe Volume & qui ſont également gravés en creux. Planc. XXIII. nos. II. & III.

No. IV.

Moins je comprends l'objet gravé ſur la baſe de ce ſcarabée de cornaline, & plus je le rapporte avec plaiſir. Je ne ſçais s'il repréſente un inſtrument, un gouvernail ou quelque machine particulière aux Etruſques; j'ignore par conſéquent ſi je le préſente dans le ſens dont il doit être vû. Mais le monument ſingulier que l'on voit dans le Ve. Volume, & dont l'uſage nous eſt abſolument inconnu, m'autoriſe à donner celui-ci : je puis d'ailleurs certifier que la gravure de ce ſcarabée eſt très-bien exécutée & daes le bon tems des Etruſques; c'eſt-à-dire, avant que d'être conquis par les Romains. J'ajoûterai que cet inſtrument, quel qu'il ſoit, n'eſt point du tout fait au haſard; & que l'on remarque dans toutes ſes parties le deſir de l'imitation. Planc. XLIII. no. I.

Nos. V. & VI.

Le travail des Etruſques ne peut être plus beau ni plus complet que dans ce qui regarde leurs vaſes en général : je l'ai prouvé pluſieurs fois quant à ceux de terre cuite; & j'ai rapporté quelques exemples qui certifient le mérite de ceux de bronze.

Je poſſede deux anſes de cette matière, qui ont ſervi à un de ces derniers : leur forme eſt biſare mais ſolide, & leur travail ne peut être mieux recherché; leur conſervation eſt d'ailleurs complette : la face & le profil ſont gravés ſous ces deux numéros.

Plus grande largeur, trois pouces huit lignes : hauteur deux pouces quatre lignes.

PLANCHE XXVI.

Nos. I. & II.

Pag. 122.

D. Martin voit dans ce groupe dont il a rapporté le dessein, un Druide qui reçoit & associe un jeune homme à son état de Druide; & par une conséquence de ce principe très-peu fondé, il prétend que la réception dans ce Corps consistoit dans la disposition des bras que présentent ces deux figures. Non content de cette supposition, il ajoûte que ce qu'on a depuis appellé *accolade*, a pris sa source dans cette action consacrée en premier lieu à la réception ou l'association des Druides. J'ai acheté ce bronze à la mort de M. le Duc de Sully: la propriété m'a mis en état de l'examiner scrupuleusement; & je puis assurer qu'il est Etrusque : non que j'ignore & que je n'aye prouvé par des monumens, les rapports extrêmes que les ouvrages des Etrusques & ceux des Gaulois présentent quelquefois; mais ces rapports sont toujours à l'avantage des premiers : les monumens en font foi, & toutes les réflexions le certifient. En effet, on est frappé, à l'égard des Etrusques, d'une communication établie avec l'Egypte, dont la date se perd dans les siécles, & d'une pratique que ce Peuple a continuée sans interruption; tandis qu'il est aisé de sentir toute la médiocrité des Gaulois, dont l'ignorance est prouvée à la vûe de chacun de leurs monumens. Leur pays même, inconnu dans les premiers tems, a donné fort tard quelques preuves légères de ses connoissances, & n'a pû en acquérir d'une certaine espèce que depuis la conquête des Romains; & dès lors leur Nation est confondue avec les vainqueurs. Je conviens que l'on doit faire quelque distinction à l'égard des Gaulois Trans-Alpins: ceux-ci mêlés avec les Etrusques, ou très-voisins de quelques-unes de leurs Provinces, ont produit des ouvrages dont le travail pourroit être aisément confondu, sur-tout lorsque les habitans de l'Etrurie étoient eux-mêmes d'une

certaine groſſièreté ; car l'ignorance réunit les opérations de toutes les Nations. Mais, pour revenir au ſentiment de Dom Martin, je doute que l'ordre des Druides ait paſſé les Alpes ; & que le gouvernement des Gaulois tranſplantés fût le même que celui des peuples qui demeuroient aux environs de Chartres. Une autre difficulté conſiſteroit à concevoir comment des Prêtres, qui ne vouloient rien écrire pour ſe rendre plus néceſſaires & plus recommandables, auroient voulu faire paſſer une de leurs plus importantes cérémonies à la poſtérité, & la communiquer avec auſſi peu d'apparat. Je demanderois encore pourquoi le jeune homme ſeroit armé & cuiraſſé pour être reçu Druide? Mais une diſcuſſion plus étendue ſeroit trop longue pour le genre & le mérite de ce monument. Je ſuis perſuadé que ce bronze, comme je l'ai déja dit, eſt Etruſque ; le deſſein, l'exécution & la diſpoſition m'en ont convaincu : le coup d'œil qui parle à l'eſprit de l'Antiquaire ne peut ſe tranſmettre par la lecture ; il exige la confiance. Cependant, pour donner des autorités générales & plus ſenſibles, je les établirai ſur la comparaiſon des monumens que j'ai rapportés précédemment : tels ſont l'armure du jeune homme, l'habillement du vieillard qui tient beaucoup de la toge que les Romains ont empruntée de l'Etrurie ; la forme du piédeſtal fondu maſſif du même jet que les figures ; les ornemens de l'étoffe marqués avec des points ou des petits cercles ; enfin, cette prétendue *accolade*, ſouvent répétée dans la compoſition des groupes Etruſques, & qui ne conſiſte, comme on le voit par ce monument, que dans un enlacement de bras au-deſſus des épaules : ces raiſons ont autoriſé ma déciſion pour l'Etrurie. L'action & l'objet de ce groupe me paroiſſent impoſſibles à expliquer : que ce ſoit un monument naturel & particulier d'un pere & d'un fils, ou l'union d'un Magiſtrat avec un homme de guerre pour faire un traité utile à la Nation, tout eſt égal ; on peut dire ce que l'on voudra.

Hauteur totale, trois pouces ſept lignes : le piédeſtal a ſix lignes de hauteur & dix-ſept lignes & demie de diamètre.

N°s. III. & IV.

Ce ſoldat très-bien conſervé eſt beaucoup plus ancien que le groupe du numéro précédent; il eſt conſtamment Étruſque, & préſente quelques rapports généraux avec le tonnelet ou la ceinture diſtinctive que l'on voit au jeune homme, dont il vient d'être queſtion : il eſt vrai que celui-ci n'a point d'épaulettes ni de cuiraſſe; auſſi les augmentations me paroîtront toujours prouver un tems moins ancien : la pratique & la répétition d'un uſage conduiſent rarement à une plus grande ſimplicité.

Hauteur de ce bronze, quatre pouces une ligne.

N°. V.

La gravure de ce ſcarabée de cornaline repréſente un ſoldat : ſa poſition n'eſt point juſte, & ſa tête n'eſt point formée; on n'y diſtingue que les pointes dont j'ai parlé plus d'une fois & qui peuvent indiquer le caſque. Ce Militaire paroît occupé de ſes armes : il tient ſa pique; on voit que ſon bouclier, qui ne porte ſur rien, étoit long & étroit, & que ſon épée, également placée ſans appui, avoit beaucoup plus de longueur que celle que les Romains ont adoptée pour l'uſage de leurs troupes. Ces obſervations jointes à la nudité de la figure, ne ſont préſentées ici que pour faire voir que les Etruſques n'ont pas toujours été armés de la même manière.

Tout ce que l'on peut inférer de ces différences ſe réduit à dire que la gravure de ce ſcarabée eſt beaucoup plus ancienne que les deux ouvrages de bronze qui le précédent.

PLANCHE XXVII.

N^os^. I. & II.

Cet Hercule eſt trop bien conſervé, & ce groupe a

trop de mérite d'ailleurs pour n'être pas rapporté, malgré l'eſpèce de réſolution que j'avois priſe de ne plus faire graver d'Hercules Etruſques ; car dans la vérité on en eſt inondé. Celui-ci eſt fondu avec ſon piédeſtal, & paroît ſortir de la fonte ; en un mot, il eſt authentique ; & il réunit toutes les parties que l'on peut deſirer dans un bronze antique. On ne peut l'attribuer qu'au ſiécle de la manière ſéche & lourde ſuivie pendant long-tems par les Etruſques, & qui a précédé les lumières que les Arts de la Grèce leur ont communiqué : en effet, il n'y a aucune ſenſibilité dans les têtes, aucune légèreté dans le trait, & nulle élégance dans l'expreſſion ; enfin, la ſéchereſſe y domine, principalement dans les têtes de l'Hercule & du Lion ; auſſi l'on reconnoît dans la manière dont le poil de la crinière eſt traité, une réminiſcence Egyptienne.

J'ai cru devoir rapporter ce monument commun en lui-même, mais beau dans ſon genre, ſous deux aſpects.

Il a été trouvé autrefois en Toſcane ; depuis il a été placé dans le Cabinet du C. de Carpeigna ; enfin il m'eſt parvenu.

Hauteur totale, quatre pouces quatre lignes.

N°. III.

J'ai fait graver ſéparément la tête de l'Hercule pour conſerver toujours les idées du coſtume, dont je n'abandonne jamais l'objet dans cet ouvrage.

N°s. IV. & V.

Je me ſuis récrié plus d'une fois dans le cours de cet Ouvrage ſur la variété des manières que les Etruſques nous préſentent dans l'éxécution de leurs Arts. Cette variété prouve le goût naturel, le génie & la culture répétée. Si j'ai rapporté des ouvrages groſſiers & même informes de cette Nation, j'en ai fait voir dont l'élégance & le ſçavoir étoient dignes de la Grèce ; tels ſont entr'autres

Pl. xxx. n°. III. Pl. xxviii. n°. III. & Pl. xxxi. n°. IV.

les pierres gravées que l'on voit dans le I, le II & le IIIe. Volumes de ce Recueil. Il eſt néceſſaire de rappeller de tems en tems au Lecteur les exemples de perfection dans le travail; on le doit par équité & quand on veut attaquer des préventions qui, dans le cas dont il s'agit, viennent de très-loin, c'eſt-à-dire, des Romains eux-mêmes; car l'amour-propre & l'intérêt particulier ne ſont que trop ſouvent les peres de l'ingratitude; & le préjugé contre cette Nation, établi par les Romains, ſubſiſte encore aujourd'hui, aucun Sçavant n'ayant daigné prendre le parti des Etruſques, du moins avec cette vigueur répétée que la vérité doit inſpirer. Cependant ces peuples ont produit des ouvrages, dans le nombre de ceux qui nous ſont demeurés, qui ſont ſupérieurs à ceux que les Romains nous ont laiſſés, ſoit pour le génie, ſoit pour l'exécution: ils ont inventé un ordre d'Architecture; ils avoient la pratique de tous les Arts dans le tems de la fondation de Rome, &c.

Le Lecteur trouvera peut-être que cette digreſſion part d'un peu haut, pour retomber à une lampe de terre cuite, que l'on voit gravée ſous ce numéro; mais l'élégance & la vérité n'ont pas beſoin des matières pour obtenir la juſtice qui leur eſt dûe. Il eſt vrai que les grands Artiſtes n'ont pas ordinairement employé le *terminé* de leurs talens ſur des matières auſſi viles & d'un uſage auſſi commun que cette lampe; mais quand, par des circonſtances que l'on ignore, ils ont daigné les travailler, les connoiſſeurs & les amateurs de la vérité doivent en faire l'éloge; comme ils ſont obligés de blâmer leurs mauvaiſes productions ſur les matières les plus riches & les plus recommandables par leur rareté.

Cette lampe de terre, & de couleur naturelle, n'avoit point d'anneau, de manche, ou de priſe; elle étoit par conſéquent difficile & peu sûre à porter; on peut en juger par le deſſein du profil n°. V; par conſéquent on doit lui trouver une grande reſſemblance ſur ce point avec un autre monument rapporté dans ce Volume. Au milieu d'un

ornement affez fingulier, on voit un lion courant, traité de bas-relief, mais dont la faillie eft peu forte : le trait & l'expreffion de cet animal me paroiffent des plus juftes & des plus élégans. Le caractère & la vérité de ce lion font fi bien rendus que j'ofe mettre, quant à ces belles parties de l'Art, ce petit monument à côté des plus recommandables de cette Nation; il faut cependant convenir que les détails font traités légèrement, mais ils font indiqués avec autant de jufteffe que de grandeur.

L'extrémité ou le bec de la lampe a un peu fouffert.

Hauteur feize lignes : longueur quatre pouces dix lignes : diamètre trois pouces.

PLANCHE XXVIII.

N^{os}. I. II. & III.

Je ne puis donner qu'aux Etrufques le bronze bifarre & fingulier que préfente ce numéro fous trois afpects. La chauffure pointue que je n'avois remarqué jufques ici être portée que par les femmes de cette Nation; l'habillement ferré & les petits cercles dont il eft orné, font des préjugés favorables à cette opinion, & je pourrois y joindre les impreffions données par le goût du travail & par la manière. La ceinture placée au-deffous des hanches retient une camifole qui prend exactement le corps, & dont les manches finiffent au coude : les braffarts ou les fauffes manches qui partent du coude pour fe terminer au poignet, font des objets dont la réunion n'eft pas ordinaire, car on a pû les remarquer, mais par parties, fur différens monumens Etrufques. Cependant quelque peu communes que foient ces fingularités, elles ne font point comparables à celle de la barbe en général & de l'arrangement des cheveux en particulier. Non-feulement ces derniers femblent avoir été rafés fort avant au-deffus du front; mais ils font relevés aux deux côtés du vifage, & paroiffent au premier coup d'œil repréfenter des oreilles faillantes & poin-

tues. Je ne ſuis point étonné que le travail de ces cheveux & de cette barbe ſoit dur & ſec, le poil étant très-difficile à exprimer ou plutôt à bien traiter dans l'imitation de la nature.

Quelque peu porté que je ſois aux conjectures, je ne puis m'empêcher de dire que les réminiſcences dont j'ai été frappé en examinant cette tête, m'ont perſuadé que ce monument repréſentoit le Bacchus Egyptien; mais traité par les Etruſques dans les commencemens de leur communication avec l'Egypte.

Cette explication me paroît la plus raiſonnable que l'on puiſſe donner à ce monument, d'ailleurs aſſez bien conſervé, & auquel il ne manque qu'une main.

Hauteur dix pouces deux lignes.

N°. IV.

Ce morceau de terre cuite de la forme la plus extraordinaire, a été trouvé au printems de l'année 1762, au Martigues, à trois cents pieds de profondeur dans la Mer: il n'avoit aucune ouverture, & l'on ſentoit qu'il étoit creux, par la légèreté de ſon poids, & par le bruit que faiſoient pluſieurs petits corps quand on donnoit du mouvement au morceau. Il eſt arrivé caſſé par la négligence de l'emballage; & j'ai vû que ce bruit étoit cauſé par ſix petites balles rondes, également de terre cuite, plus groſſes que des pois, & dont l'effet général eſt ſemblable aux jouets des petits enfans.

Que penſeront nos grands eſprits, qui tournent en ridicule tout ce qu'ils n'ont point fait, en me voyant rapporter gravement un jouet? car j'avoue que je ne ſoupçonne aucune autre deſtination à ce monument. Malgré ce que l'on pourra dire, je voudrois de tout mon cœur avoir un recueil de tous les hochets des anciennes Nations: leur forme ſeroit d'une médiocre utilité; mais leur matière & la façon dont ils ſeroient travaillés pourroient d'autant plus inſtruire, que ces ſortes d'ouvrages nous donneroient, au moins

moins, les procédés qu'ils employoient pour des objets plus intéreſſans. La terre cuite de ce numéro eſt toujours un commencement, car je la regarde comme un ouvrage Etruſque; la matière, le travail & les couleurs ne conviennent à aucune autre Nation. J'ignore combien de tems ce morceau a été dans la mer; mais tout le plan inférieur eſt mangé & piqueté comme s'il étoit vermoulu; opération qui me paroît devoir être très-longue, ſi on la regarde comme le produit des ſels corroſifs de la mer, ou des inſectes qu'elle renferme. J'attribuerois cette différence de conſervation que l'on remarque ſi ſenſiblement dans le même corps, à la ſeule différence du travail. Cette baſe, comme il arrive ordinairement, n'ayant été ni recouverte, ni faite avec le même ſoin que les autres parties qui devoient être apparentes, eſt demeurée dans ſa couleur & dans ſa qualité naturelle; tandis que les enduits & les couleurs ont défendu le reſte du morceau. Cette terre miſe à une ſi forte épreuve, augmente encore, à mon ſens, le mérite des poteries travaillées par les Etruſques.

Les couleurs placées ſur ce monument ſont rouges & noires, ſimplement arrangées par bandes & miſes au pinceau. Ces bandes ſont déſignées ſur la gravure : le rouge eſt très-bien conſervé ; le noir a un peu perdu : le reſte du vaſe eſt d'une couleur griſe & naturelle.

Il eſt fâcheux que le couronnement & la queue ou anſe ne ſoient pas plus conſervés; l'un & l'autre repréſentoient ſans doute des objets fantaſtiques, capables d'égayer un enfant, mais qui nous auroient peut-être inſtruit ou du moins donné de plus grands éclairciſſemens ſur le peuple, auteur de cet ouvrage.

Je dois ce morceau à la politeſſe de M. Calvet, Médecin d'Avignon, qui m'a certifié ce que j'ai dit ſur ſa découverte au Martigues.

Hauteur deux pouces dix lignes : longueur quatre pouces trois lignes : plus grande largeur deux pouces deux lignes.

N°. V.

J'ai cru devoir rapporter une des petites balles dont je viens de parler ; elle eſt repréſentée ſous ce numéro de ſa groſſeur naturelle. Quoique dans la vérité rien ne doive étonner de la part des Etruſques ſur le travail des terres, tout le monde n'étant pas chymiſte, j'ai voulu détailler les moyens de cette petite opération : voici ce que M. Roux m'a donné à ce ſujet.

« La qualité viſqueuſe & tenace qu'ont les terres argil-
» leuſes, qui ſont la baſe de toutes les poteries, & l'eſpèce
» de fuſion où elles entrent en cuiſant, font que ces pote-
» ries adhèrent aiſément les unes aux autres quand elles ſe
» touchent, ou aux autres corps avec leſquels elles ſont en
» contact lorſqu'on les cuit. Cet inconvénient a dû engager
» les Potiers à chercher un moyen de prévénir cette union,
» qui, lorſqu'elle eſt bien forte, ne peut être détruite
» ſans fracture, & par conſéquent ſans corrompre la forme
» des vaſes. Ils ont trouvé qu'un peu de pouſſiere de ſable,
» de la chaux, des chaux métalliques interpoſées entre les
» piéces de poterie, ſuffiſoient pour la prévenir ; d'où l'on
» peut conclure que pour faire le jouet d'enfant, gravé
» ſous ce numéro, on a pû ſuivre l'un de ces procédés ;
» ou l'on a pris des boules de terre déja cuite, & on les a
» renfermées dans l'inſtrument qu'on a mis au four pour
» le faire cuir ; ou bien on les a roulées dans un peu de
» ſable bien ſec, ou dans de l'argile calcinée en pouſſière
» & bien ſéche, & on les a fait cuire dans l'inſtrument tout
» monté ».

Cette dernière méthode, qui eſt la plus ſimple, me paroît être celle dont on a dû faire uſage pour un morceau dont le prix a dû être proportionné à l'importance de ſon objet.

Quelque tems après avoir décrit ce petit morceau de terre cuite, & dont je n'avois vû d'exemple dans aucun cabinet, le même M. Calvet, dont je viens de parler, m'en

a indiqué un pareil qu'il connoiſſoit à Marſeille, & je l'ai fait acheter : il eſt de la même forme ; les couleurs & leur diſpoſition ſont ſemblables ; elles ſont employées de la même façon. La proportion de ce dernier morceau eſt plus grande ; ce qui prouve que cet uſage a été répété, puiſque ces deux ouvrages ne ſont pas ſortis du même moule ; mais la baſe de ce dernier eſt encore plus mangée par les eaux de la mer ; la partie la plus haute eſt cependant mieux conſervée : auſſi j'ai fait retoucher la planche d'après ce dernier morceau, quoique le couronnement ne préſente aucune forme & qu'il n'ait été diſpoſé que pour la facilité de la tenue. La même négligence de l'emballeur m'a mis en état de voir que ce morceau ne contenoit que cinq petites balles, mais un peu plus groſſes que celles dont j'ai parlé ci-deſſus ; au reſte, il a été très-aiſé de recoller ce petit monument.

Ces obſervations, aſſez inutiles d'ailleurs, ne ſervent qu'à prouver mon exactitude ; mais il eſt plus intéreſſant de ſçavoir que ce dernier morceau a été conſtamment trouvé il y a très-peu d'années à Craulonguette en Camargue, ſur les bords du Rhône & dans un lieu que la mer couvroit autrefois.

La répétition de ces monumens Etruſques, leur découverte dans la mer & dans des lieux peu éloignés les uns des autres ; leur forme, & par conſéquent leur deſtination ; enfin leur reſſemblance parfaite, préſentent une ſingularité qui ne prouve rien ſur l'objet ſérieux ou frivole de ces morceaux en général, mais qui peut amuſer par lui-même.

PLANCHE XXIX.

N°s. I. & II.

LA variété des uſages que l'on remarque ſur les monumens Etruſques eſt inconcevable ; non-ſeulement pour le goût & la manière, mais encore pour les habillemens : il

eſt vraî que cette variété eſt plus étendue, & beaucoup plus marquée ſur les figures de bronze que ſur les vaſes de terre. Quelle peut être la raiſon de cette différence ? Je la crois difficile à trouver : je n'en vois qu'une que l'on puiſſe alléguer : encore elle ne peut convenir qu'à un tems. Les ouvrages de terre ne ſont pas ſi anciens qu'un grand nombre de monumens de bronze ; & je croirois aſſez que le goût de la Nation s'eſt fixé quand elle a eu inventé le procédé de ſes Manufactures de terre. On peut voir dans le premier Volume, que les ouvrages de cette eſpèce ont demandé de la ſagacité, non-ſeulement pour l'invention, mais pour l'exécution.

Ce Mars paroît ici avec un corcelet, des épaulettes, une ceinture & un tonnelet à double rang ; il a même des demi-bottines, & tout eſt conſervé juſqu'au pennache du caſque, qui n'a rien d'outré. Au reſte, je ne donne cette figure, pour la repréſentation d'un Mars, que par la patène ou plutôt le gâteau de ſacrifice qu'il tient dans une main : cet attribut déſigne ordinairement les Divinités chez les Romains ; & je ſoupçonne les Etruſques d'être les inventeurs de cet uſage. Je crois encore que cette figure tenoit de l'autre main une haſte, ou plutôt un javelot ; & je ſuis perſuadé que l'on s'eſt amuſé dans ces derniers tems à former les reſtes de ce morceau de bronze comme un couteau, dont le trait, la forme & la proportion n'ont aucune eſpèce de vraiſemblance. L'antiquité la plus recommandable n'eſt que trop ſouvent expoſée aux avanies que lui font ou le mauvais goût, ou le deſir de ſurvendre & de tromper.

Hauteur quatre pouces trois lignes.

N°s. III. & IV.

J'ai peu vû de monument auſſi bien conſervé & auſſi agréable que ce petit buſte de bronze ; mais je n'en ai connu aucun de cette Nation, de ce genre & de cette forme. Ceux même que l'on pourroit regarder comme des *Ex-*

voto, ne ſont point communs ; & cette particularité augmente les autres mérites de ce monument. Le caſque, le caractère du viſage, ainſi que la jeuneſſe, l'âge enfin pareil à celui du n°. précédent, ſont autant de raiſons qui m'ont engagé à regarder ce buſte comme celui de Mars, ou peut-être de Minerve. Le travail & les ornemens du piédouche m'auroient peut-être empêché de donner ce monument à l'Etrurie ; mais la grandeur de la crête du caſque, les oreilles dont il eſt accompagné, leur prodigieuſe ſaillie, & principalement le travail & le goût de l'ouvrage m'ont paru ne laiſſer aucun doute : je puis ajoûter que ce morceau eſt du meilleur tems de l'Etrurie, ayant conſervé ſon goût national, même après ſa communication avec la Grèce.

Hauteur deux pouces quatre lignes : largeur un pouce & demi.

N°s. V. & VI.

Je ne mets ici cet Hercule Etruſque qu'à cauſe des différences de la poſition & de l'arrangement de la peau du lion, plus approchante de la nature ; & dans le deſſein de donner une preuve de plus de cette variété, ſur laquelle je me ſuis récrié au commencement de cet article.

Il ne manque qu'un pied à cette figure.

Hauteur quatre pouces cinq lignes.

PLANCHE XXX.

N°s. I. II. & III.

On a pû voir dans le Ve. Volume une figure de bronze que j'ai regardée comme la repréſentation d'un Mime ; celle que préſente ce n°. me paroît avoir le même objet : de plus, je la crois du même tems, de la même main, & peut-être du même Auteur, dans une action, à la vérité, différente. La coëffure eſt, généralement parlant, ſemblable, & la corde autour du col, qui ſoutient une eſpèce de bulle, eſt

Pl. XLII. n°. III. & IV.

pareille ſur l'un & ſur l'autre monument. Cette circonſtance ne peut être attribuée au haſard ; il me ſemble qu'elle indique l'eſclavage, & qu'elle prouve que les Romains ont emprunté cet uſage des Etruſques pour ceux qui combattoient dans les jeux publics ; mais que ceux-ci l'employoient plus généralement encore, puiſque les Acteurs de leurs théâtres paroiſſoient avec cette marque de leur ſervitude ; car on ne peut douter que cette figure ne repréſente un Mime, &, quoique ſes jambes ſoient mutilées, cette altération n'empêche point de reconnoître ſon action, & de voir qu'elle ne pouvoit convenir qu'à un ſauteur, les cuiſſes étant parfaitement jointes. Cet Acteur, de quelque genre qu'il ait été, tenoit dans chacune de ſes mains une eſpèce de battoir, dont la maſſe diviſée en deux parties faiſoit apparemment du bruit, & marquoit la cadence ou les mouvemens de l'air qu'il pouvoit chanter lui-même. Il faut convenir que ſouvent on ne peut reconnoître ces ſortes d'objets que quand on eſt inſtruit de ce qu'ils repréſentent, c'eſt-à-dire, quand on eſt au fait de leur uſage. Cette obſcurité regne d'autant plus que ces morceaux ſont ordinairement travaillés dans un pays où l'action repréſentée étoit familière ; car il arrive preſque toujours que les Artiſtes obſervent rarement une imitation préciſe dans les acceſſoires : il eſt vrai qu'elle produiroit quelquefois une ſéchereſſe peu convenable en elle-même, parce qu'elle ſeroit regardée comme une affectation qui porte le nom de pédanterie dans le monde. Quoi qu'il en ſoit, pour faire mieux ſentir au Lecteur l'intention de cette eſpèce de caſtagnette montée ſur un long manche ; elle eſt deſſinée ſéparément au n°. III, & ſous l'aſpect de la tranche qui marque la ſéparation. Au reſte, le rapport général de ces deux monumens prouve non-ſeulement l'uſage, mais l'eſpèce des Mimes & des Danſeurs ſur les théâtres Etruſques.

Hauteur du fragment de cette figure, deux pouces trois lignes.

N°. IV.

Ce numéro préſente l'anſe d'un vaſe Etruſque de bronze mobile & double, ce que le deſſein fait autant ſentir qu'il eſt poſſible. Le diamètre du vaſe que cette anſe portoit eſt facile à retrouver; les maſcarons dont il étoit orné, & qui ſervoient de ſoutien & d'ornement, indiquent par leur contour ſon ancienne circonférence : elle étoit de *quatre pouces ſept lignes*. Cette proportion prouve conſtamment que la totalité de ce vaſe n'a jamais été fort élégante, quelque profondeur qu'on veuille lui ſuppoſer, puiſqu'en effet les anſes étoient toujours trop écraſés, leur courbure ne s'élevant au-deſſus du vaſe que de *deux pouces quatre lignes*.

N°. V.

Les maſcarons qui ſuivoient la forme de ce vaſe, & qui en faiſoient l'ornement, en même tems qu'ils préſentoient la tenue qui le ſoutenoit, ſont formés par des têtes de femme dont la bouche eſt ouverte comme celles des maſques du Théâtre Romain; mais leurs oreilles ſont marquées par des têtes de bélier, ce qui peut faire croire que ce vaſe appartenoit à un Temple, ou convenoit à la cérémonie particulière d'un culte. Ces maſcarons jettés dans le même moule & tenus plus larges que hauts, ont *deux pouces deux lignes de hauteur, & trois pouces moins une ligne de largeur.*

N°. VI.

J'ai cru devoir ſéparer l'ornement qui portoit les deux anſes principales; leur poſition à angles droits & en ſaillie au-deſſus des têtes, ne donnoit aucun autre moyen pour le rendre ſenſible. Au reſte, cet ornement eſt commun chez les Etruſques; il eſt compoſé de deux enroulemens qui reçoivent les anſes, & qui ſont ſurmontés par une

tête humaine : on ne peut dire ſi elle eſt d'homme ou de femme, le tems l'ayant beaucoup effacée.

Hauteur un pouce huit lignes : plus grande largeur, deux pouces ſept lignes.

PLANCHE XXXI.

N^os^. I. II & III.

J'IGNORE abſolument l'uſage ancien de ce vaſe de terre cuite & dont le travail eſt Etruſque; mais l'ignorance doit être un motif de plus pour rapporter un monument d'une forme peu commune & d'une très-belle conſervation. Il eſt cependant vraiſemblable qu'il étoit couronné, c'eſt-à-dire, que la partie ſupérieure étoit fermée par quelque corps qui ſe trouve ſéparé aujourd'hui : il ſeroit étonnant qu'étant mobile & d'un volume médiocre, il eût ſubſiſté dans ſon entier. Les numéros I & II préſentent la coupe & le profil, & le IIIe. fait voir le plan de la partie par laquelle la liqueur s'écouloit; elle n'avoit d'iſſue que par la petite ouverture réſervée dans le milieu; ces diſpoſitions paroiſſent biſares quand on ignore l'objet de leur utilité; mais elles ne ſont point faites au haſard. Les ornemens dont ce vaſe eſt chargé ſont diſtingués par la couleur de la terre qu'on a eu ſoin de réſerver, car ils n'ont point été découpés ſelon le travail particulier aux Etruſques, & dont j'ai rapporté le détail dans le premier Volume de ce Recueil; Page 85. & ſuiv. on a ſeulement évité de paſſer ſur ces parties la couleur noire qui recouvre abſolument toutes les autres; d'ailleurs ces ornemens ſont médiocres & peu recherchés, ils ne repréſentent que quelques feuillages.

Hauteur totale, ſept pouces deux lignes : plus grand diamètre, ſix pouces trois lignes : ſaillie du gouleau, deux pouces cinq lignes : plus grand diamètre de l'extrémité du gouleau, deux pouces neuf lignes.

N°. IV.

Nos. IV. & V.

Ce petit bronze dont les pieds & un bras ne ſubſiſtent plus, m'a paru ſingulier pour un monument Etruſque : il ne peut cependant avoir d'autre mérite, ni d'autre objet de curioſité que de prouver que les Romains ont emprunté de l'Etrurie leur robe & la manière de la porter : d'ailleurs il n'eſt caractériſé par aucun attribut, ni par aucune coëffure; je le regarde donc comme la repréſentation d'un jeune homme. Cependant la mauvaiſe exécution de la figure ne permettant pas de décider à l'égard du ſexe, je ſuis bien éloigné de le prononcer affirmativement; mais la robe & le maintien paroiſſent indiquer un jeune homme.

Hauteur deux pouces neuf lignes.

PLANCHE XXXII.

No. I.

Cette Patère de bronze de la plus belle matière a été trouvée à Pérouſe : elle eſt de la plus belle conſervation; car je ſuis perſuadé, contre l'ordinaire de cette eſpèce de monument, que le manche qui paroît altéré n'a jamais été plus long, ni différemment formé, & qu'il a toujours été fait pour être introduit dans un manche de quelqu'autre matière; ce qui prouve toujours une différence dans les procédés des Etruſques. D'ailleurs ſi l'on compare cette Patère avec celle de la Planche XXXVIe. du IVe. Volume, cette comparaiſon ne pourra produire aucun éclairciſſement : celle que je cite repréſente des Gladiateurs qui pourroient, abſolument parlant, comme je l'ai dit alors, prouver que cet inſtrument de ſacrifice a ſervi pour des funérailles. Mais comment arranger le ſujet de la Patère que l'on voit ſous ce n° ? Comment expliquer cette femme debout, & habillée, placée auprès de la femme que l'on voit couchée dans ſon lit, tenant un enfant dans ſes

bras ? Le ſphinx qui paroît dans cette compoſition ne peut être regardé comme un attribut, mais comme un ornement ; &, malgré l'idée de la communication qu'il rappelle avec l'Egypte, il ne peut donner matière à aucune conjecture, d'autant que l'inſtrument repréſente une action civile & particulière, tandis que ſa deſtination pour le ſacrifice ſembleroit ne devoir offrir que des actions publiques ou générales.

Les comparaiſons rapprochées de pluſieurs Patères Etruſques que je puis avoir vûes, me perſuaderoient que la ſuperſtition engageoit les peuples de l'Etrurie à conſacrer des Patères dans leurs Temples, & qu'ils étoient dans l'habitude de les orner de quelques-unes de leurs actions particulières & intéreſſantes.

Que ce ſoit pour cette raiſon ou pour quelqu'autre que j'ignore, les Patères Etruſques ſont plus communes dans les Cabinets, que celles même des Romains, quoique l'étendue des pays habités par ces peuples ne puiſſe être comparée.

Diamètre ſix pouces : longueur de la queue trois pouces une ligne.

N°. II.

Ornement qui fait la liaiſon du manche au corps de la Patère dans la partie inférieure.

N°. III.

Ornement qui règne autour de la Patère.

Après avoir décrit ce bronze par rapport aux Etruſques en particulier, je crois devoir communiquer au Lecteur quelques réflexions générales ſur ce genre de monument.

Il me ſemble en premier lieu qu'il ſeroit plus convenable de nommer cet inſtrument *Patella* que Patère, d'autant que Varron, Cicéron, Ovide & pluſieurs autres Auteurs ne le déſignent point autrement.

Oportet bonum civem parere legibus & Deos colere atque in Patella dare μικρον κρέας paullum carnis. Var. apud Noni. Marc. c. 15.

At qui reperiemus Asotos primùm ita non Religiosos, ut edant de Patella. Cicero de finibus. Lib. 2.

Et libate dapes ut grati pignus amoris
Nutriat intinctos missa patella cibos. Ovid. Fast. Lib. 2.

Ces passages autorisent ma proposition, & nous certifient que les *Patelles* étoient non-seulement employées dans les repas & dans les laraires, mais qu'elles étoient destinées à offrir les vivres que l'on présentoit à ces Dieux Domestiques; & qu'on avoit les mêmes égards pour les Divinités auxquelles on sacrifioit dans les Temples & dans les cérémonies publiques.

La correction que je propose rend le mot conforme à celui que les Anciens ont employé, & lui fait suivre exactement sa racine; elle serviroit encore à traduire plus convenablement l'épithète de *Patellares* que Plaute donne aux Dieux. En effet, le terme de *Patellares* est plus exact, plus expressif & plus élégant dans notre Langue que celui de *Patériens*, qui donne l'idée d'un Peuple, & que l'on seroit dans l'obligation d'employer en continuant l'usage d'un mot que nous n'avons préféré, selon les apparences, que par la seule fantaisie du premier Traducteur, qui n'a fait aucune réflexion.

Il est aisé de regarder cette observation comme peu importante; mais j'ai cru devoir présenter au Lecteur une réflexion qui m'a frappé. Il suffit d'ailleurs qu'elle m'ait donné les moyens de fixer l'ancien usage de cet instrument avec plus de précision qu'on n'avoit encore fait; car indépendamment des autorités que je viens de rapporter, on sçait que la *Patella* étoit consacrée au service des Autels, & que sa forme applatie étant opposée à l'usage des libations, on ne pouvoit l'employer que pour l'offrande des fruits ou des portions de la victime; d'ailleurs ces observations rapprochées peuvent être de quelque utilité & se trouvent placées convenablement dans un ouvrage du genre de celui-ci.

PLANCHE XXXIII.

Nos I. & II.

Je ne dirai point, comme je l'ai dit à l'occaſion de l'*Ex-voto*, ou d'un buſte de Mars rapporté précédemment, qu'il faut avoir égard à la forme en uſage chez les Etruſques, pour autoriſer le don que je fais de cette belle figure à l'Etrurie : le goût & la manière de cette Nation ſont des preuves ſuffiſantes. Ce monument eſt d'ailleurs diſtingué par une belle conſervation & par une aſſez grande proportion. Je crois qu'il repréſente un Victimaire ou plutôt un Aſſiſtant & un Acolyte ; l'eſpèce de corne ou de torche qu'il tient dans une main & le corps qu'il ſoutenoit dans celle qui eſt ouverte, ſont les ſeules particularités ſur leſquelles on puiſſe inſiſter pour le prouver. Les monumens de ce genre pourroient avoir un autre objet de curioſité, celui de diſtinguer, par le goût & la forme, les uſages mêlés; tels ſeroient ſur ce bronze la nudité empruntée des Grecs par les Etruſques, & la torche que les Romains ont à leur tour reçue des Etruſques. On entrevoit ces nuances, mais on ne peut en être aſſez aſſuré pour les certifier : une circonſtance de paix ou de guerre ouvre ou ferme une branche de commerce ; les Arts ſe reſſentent des événemens politiques autant que des préventions populaires : ces détails ſont auſſi vifs dans l'inſtant de leur exiſtence qu'ils ſont ignorés dans la ſuite des tems ; c'eſt avec peine qu'on les démêle dans l'Hiſtoire la plus détaillée d'un pays, mais leur influence n'en eſt pas moins conſtante : ce bronze eſt fondu maſſif.

Hauteur huit pouces quatre lignes.

Nos. III. & IV.

La coëffure ſeule m'engage à donner ce monument de bronze : je ne ſuis point ſéduit par ſa conſervation ; ſes mains & ſes pieds étant rompus; d'ailleurs je ne puis allé-

guer la beauté du travail : mais ce qu'on appelle communément un diadême, paroît ici ſous la forme d'un demi-chapeau, dont les bords qui ornent le devant de la tête ſont égaux & plus élevés que cet attribut de la Royauté ne l'eſt ordinairement. Le nº. IV fait voir clairement les cordons qui commencent où la coëffure finit, c'eſt-à-dire, au-deſſous, des oreilles, & qui ſe réuniſſent au milieu du derrière de la tête. Le nœud qui les attache eſt caché ſous une boucle ou touffe de cheveux. La draperie de cette figure eſt traitée ſans aucun agrément, mais elle eſt vraie, & ſa diſpoſition fait ſentir ſon développement.

Si les Romains n'avoient point encore vaincu les Etruſques dans le tems de la fabrique de ce monument, ils n'étoient pas fort éloignés de la conquête de l'Etrurie.

Hauteur quatre pouces huit lignes.

Nº. V.

La ſingularité des ſujets conduit plus dans le choix des ſcarabées que l'on publie, que l'élégance & la beauté de l'ouvrage. Je n'en ai rapporté que deux ou trois qui ayent du mérite à cet égard ; & le nombre de ceux qui repréſentent des compoſitions de la fable Grecque ou quelques pratiques des Arts eſt encore aſſez médiocre. Les autres n'apprennent rien & ne peuvent ſatisfaire que la curioſité légère de voir travailler un peuple avec une ardeur extrême, pour mettre au jour des objets preſque toujours informes. Le ſcarabée de ce nº. ne doit pas être mis abſolument dans la claſſe de ces derniers. Sa gravure préſente une tête bien eſpacée dans ſon champ. J'étois ſurpris de n'en avoir point encore rencontré ; & je ne concevois pas comment les Etruſques n'avoient point été frappés de l'exemple des Grecs. Enfin, j'ai trouvé ce buſte de femme gravé en creux ſur cette baſe de cornaline ; le profil n'en eſt pas élégant ; mais l'enſemble eſt juſte : la coëffure, qui n'eſt formée que par l'arrangement des cheveux relevés, m'étoit inconnue ſur les monumens Etruſques.

Je crois donc cette gravure antique & peu commune pour le ſujet; le ſcarabée exiſtant & ſur la baſe duquel on voit cette tête, ne diminue point le préjugé. Au reſte, j'attribuerois la rareté de ces têtes à la difficulté de leur travail : la fineſſe & la légèreté de l'outil ſont difficiles à acquérir ſur le touret, & ces parties étoient inconnues au plus grand nombre des Artiſtes de l'Etrurie ; les ouvrages qui nous ſont parvenus le certifient ſans appel.

PLANCHE XXXIV.

Nos. I. & II.

L'EXTREME variété que les Etruſques ont apportée dans leur manière, me frappe toujours d'un nouvel étonnement. Si l'on avoit la plus foible connoiſſance de leur Hiſtoire, on pourroit démêler les raiſons de chaque procédé en particulier ; on concevroit les paſſages de la proportion ridiculement allongée du nud, aux différences dans les draperies ; on pourroit démêler quelques uſages qui préſentent des différences fort oppoſées; mais nous voyons tous les objets dans une ſi grande confuſion que, ſans une attention ſcrupuleuſe, on auroit ſouvent peine à reconnoître ces monumens pour être l'ouvrage de la même Nation. Cette Planche pourra ſervir d'exemple à cette réflexion: elle préſente trois morceaux qui n'ont aucun rapport, ni dans le goût ni dans la manière; j'ai voulu les mettre à la fois ſous les yeux du Lecteur pour l'entretenir dans l'idée de cette ſingularité, & autoriſer de plus en plus une ſurpriſe que j'ai ſouvent témoignée.

Le goût de cette figure de bronze (ſi l'on peut faire uſage de ce mot en parlant d'elle) le goût, dis-je, eſt meilleur que celui de la figure de Sardaigne, que j'ai rapportée dans le IIIe. Volume; auſſi l'ouvrage eſt-il plus véritablement Etruſque. Je croirois que ce ſoldat a précédé la communication de l'Etrurie avec l'Egypte, dont pluſieurs exemples nous ont convaincus: une réflexion ſim-

ple & fondée ſur la nature m'engage à donner une pareille antiquité à ce monument. Les hommes n'ont ſuivi une manière que parce qu'ils n'en ont point trouvé d'autres, ou qu'ils l'ont trouvée bonne : cette manière une fois établie, ils ne s'en écartent que peu à peu ; ils conſervent long-tems les traces précédentes ; enfin, ils ne corrompent leur manière, ou ne la conduiſent à ſa perfection que par dégrés, c'eſt-à-dire, par de petites additions, ou des retranchemens légers. Or, il eſt conſtant que la figure de ce n°. eſt barbare en tous les points, & qu'on n'y trouve aucune impreſſion Egyptienne ou Grecque ; on peut donc ſans ſcrupule la donner aux tems qui ont précédé les communications que j'ai fait mon poſſible de démêler, & convenir que la manière que préſente le monument dont il eſt queſtion, ne tient qu'à elle-même ; qu'elle eſt une imitation mal digérée de la nature ; qu'elle eſt abuſive, & cependant qu'elle ne paroît inſpirée ni déterminée par aucun genre d'exemple.

Je n'inſiſte point ſur le genre du deſſein de cette figure dont le travail eſt fort bon : cette obſervation exige ſouvent la vûe du monument ; le deſſein, très-exact, donnera ſeulement une idée ſur laquelle on peut compter, indépendamment du ridicule de la proportion. Le caſque avec des oreilles & dont la crête ne ſubſiſte plus ; la cuiraſſe, les ornemens dont elle eſt chargée ; le corcelet court ; la nudité des cuiſſes ; les bottines ou jambarts qui ne défendent que le devant des jambes ; l'ornement de ces mêmes bottines ; enfin les pieds ſans aucune chauſſure ſont autant de moyens de reconnoiſſance qui parlent d'eux-mêmes au Lecteur, ſans qu'il ait beſoin d'aucun autre ſecours.

Cette figure, d'une admirable & ſingulière conſervation, repréſente un ſoldat dans l'action de combattre ; elle eſt haute de *huit pouces neuf lignes*.

Nos. III. & IV.

Le ſeul deſſein de la figure de ce n°. ſuffit pour prouver par ſa plus grande épaiſſeur & par ſa lourde proportion, ainſi que par ſa draperie, qu'elle eſt beaucoup moins ancienne que la précédente. Le n°. IV fera même voir que le derrière de la coëffure, ou plutôt l'arrangement des cheveux, préſente une réminiſcence Egyptienne. La draperie compoſée de petits plis eſt ſingulière, non-ſeulement par cette particularité, mais par ſa diſpoſition. Du reſte cet homme Etruſque eſt abſolument nud, à la réſerve de l'armure de ſes jambes; & quoique plus travaillés, & dans un meilleur goût que celles de la figure précédente, ſes jambarts ne deſcendent pas au-deſſous de la cheville des pieds, qui ſont également nuds. Ce genre de chauſſure, & le piédeſtal fondu maſſif & du même jet que la figure, ſont les moyens les plus groſſiers pour reconnoître la manière des Etruſques; mais ces particularités ne peuvent nous apprendre ce qu'on a voulu repréſenter. Il faut ſe conſoler d'une ignorance qui tombe ſouvent ſur des objets plus importans.

Hauteur de la figure, trois pouces cinq lignes : hauteur du piédeſtal, dix lignes : diamètre du piédeſtal, un pouce neuf lignes.

Nos. V. & VI.

Je comptois ne rapporter ici que cette Danſeuſe qui paroît avoir remporté le prix de ſon art, à cauſe des deux palmes au milieu deſquelles elle eſt placée ſur ce vaſe; & je croyois pouvoir renvoyer, quant à la forme du vaſe, à celle de quelques-uns que j'ai rapportés précédemment; mais quoique celle-ci reſſemble un peu à celle que l'on voit dans le ſecond Volume, elle eſt cependant plus élégante par la pureté de l'œuf & l'élévation de l'anſe. J'ai cru devoir en donner le trait pour ne point faire tort à une Nation qui a excellé dans cette partie.

Ce

Ce vaſe eſt donc très-bon, & très-bien penſé dans toutes ſes parties; on peut cependant critiquer, & avec raiſon le pied; il eſt maſſif & n'a ni proportion, ni rapport avec les autres parties; de plus, il ne préſente aucun détail.

Ce monument a été trouvé depuis peu de tems auprès de Naples; & l'on juge par la quantité des ouvrages de ce genre que l'on découvre dans la grande Grèce, combien cette Colonie fameuſe eſtimoit ces ſortes de poteries de terre, qui véritablement méritent, par plus d'une raiſon, l'attention des Antiquaires.

Hauteur avec l'anſe, huit pouces huit lignes : plus grand diamètre, quatre pouces deux lignes.

PLANCHE XXXV.

N°. I.

Je poſſede deux vaſes Etruſques dont la forme & la proportion ſont abſolument pareilles, & que je n'avois point encore eu occaſion de rapporter. Ce numéro préſente leur trait: l'ouvrage de ces vaſes eſt très-bon & leur conſervation n'eſt pas des plus mauvaiſes. Ils ont été trouvés l'année dernière dans le Royaume de Naples ou plutôt dans les environs de cette Ville, d'où ils m'arrivent.

Hauteur quatre pouces trois lignes : diamètre extérieur de l'ouverture, trois pouces deux lignes : plus grand diamètre du vaſe, cinq pouces.

N°s. II. & III.

Il ſeroit aſſez naturel de croire que cet homme fait le marché avec cette femme, des fruits que contient la corbeille placée entre les deux figures; mais indépendamment du deſir d'ennoblir le ſujet, la ſuperſtition des Etruſques étoit ſi grande qu'on eſt preſqu'obligé de l'admettre dans le plus grand nombre de leurs compoſitions, d'autant même que les monumens de l'antiquité préſentent rare-

ment des objets civils, encore moins des actions basses ou du peuple ; d'ailleurs, la représentation du vase suivant contrediroit trop cette explication. Ces raisons m'engagent à croire que ce Prêtre ou cet Augure, dont la tête est ceinte d'une bandelette blanche, bénit ou consacre les fruits dont il s'agit : je le crois d'autant plus, que l'on voit dans la partie opposée de ce vase une figure seule qui me paroît représenter ou ce même Prêtre ou un autre du même ordre, car ses ajustemens sont pareils ; & cette répétition sembleroit indiquer, ou qu'il étoit étranger, ou du moins qu'il venoit de loin pour cette cérémonie. Les courses de ces Augures sont assez vraisemblables dans un pays aussi superstitieux que l'Etrurie.

N°s. IV. & V.

On voit sur le second vase de terre cuite les deux sujets que présentent ces numéros : une de ses faces est ornée par le même Prêtre ou le même Augure, qui tient un corps rond ou plutôt un fruit blanc dans une de ses mains, & le fait considérer à une femme, qui peut être regardée comme la même qu'on a vûe sur l'autre vase ; mais le fruit ou le corps est d'un volume plus médiocre, quoique de la même couleur : il est pareil & d'une espèce semblable à celui qui est encore posé sur un Autel très-distinct & très-clairement placé entre les deux figures. Celle qui est dessinée sur la partie opposée, accourt en tenant dans une de ses mains un corps blanc, & tel que ceux qui font l'objet & l'occupation de cette petite cérémonie, dans laquelle il est apparent qu'il y avoit deux instans séparés. On peut les regarder, je crois, comme une suite de superstition par rapport à la bonté, l'abondance ou la conservation des fruits de la terre, ou peut-être comme un tour de passe-passe, dont les Augures étoient bien capables.

PLANCHE XXXVI.

N°. I.

M. le Baron de Ridesel, curieux d'Antiquités &, qui plus est, Connoisseur, a fait acquisition, en passant à Ancone, du scarabée Etrusque dont le dessein paroît sous ce numéro. Quelque tems après cette emplette, il est venu à Parme, & il a fait voir ce beau morceau au P. Paciaudi, Bibliothéquaire & Antiquaire de S. A. R. l'Infant : celui-ci charmé de la singularité & de la franchise du travail de cette pierre, m'a envoyé l'empreinte & les desseins, auxquels il a joint une explication : le Lecteur va profiter de la preuve d'amitié que j'ai reçue en cette occasion.

L'histoire de Thésée est si connue qu'il suffit de nommer ce Héros pour en rappeller tous les faits ; il a été si célèbre à Athènes, que les Athéniens consentirent à prendre le nom de *Théséïdes*. Ce fait est confirmé par Virgile, qui dit :

Præmiaque ingentes pagos & compita circum
Theseidæ posuere .... Georg. Lib. II.

On ne doit point être étonné de voir ce Roi d'Athènes représenté sur les monumens Etrusques : la communication de ce peuple avec les Grecs, est prouvée par les traits d'histoire & de la fable représentés sur les monumens de tous les genres que l'Etrurie a fournis. Voyez Demster, Bonarotti, Gori, &c.

Une des singularités de cette pierre, & celle qui nous instruit du sujet, est le nom de Thésée, gravé dans le champ de la pierre, en caractères employés les premiers dans la Grèce, & qui vont de droite à gauche ƎSƎΘ. Le scarabée du Baron Stoch, porte le nom de TYDEE, gravé de la même manière, ainsi que l'Achille que j'ai rapporté dans le premier Volume. Il est bon de remarquer aussi que la disposition du mot est absolument Etrus-

que, c'eſt-à-dire, ΘESE pour Θεσεὺς, comme on lit ſur d'autres monumens, MENLE pour Μένελαος : MELACRE pour Μελέαγρος : ACHELE pour Αχιλλεὺς : VLVXE pour Ὀδυσσεὺς : PHERSE pour Περσεὺς : TYTE pour Τυδεὺς ; & ſi le mot de ƎSƎΘ n'eſt pas écrit en caractères purement Etruſques, c'eſt-à-dire, que les barres de la lettre E ſoient parallèles & différentes en ce point de l'Alphabet de cette Nation ; un nombre infini de monumens certifient que les premiers caractères employés par les Grecs, ont été en uſage chez les Etruſques, du moins la différence de leurs lettres étoit fort médiocre.

On pourra trouver extraordinaire qu'un Roi d'Athènes, ſi fameux par toutes ſes actions avant que d'arriver au Trône, ſoit repréſenté ſans aucun attribut d'héroïſme ou de royauté ; mais l'étude des monumens apprend que les Etruſques & les Grecs préféroient la repréſentation de la ſimple nature à tous les ornemens, principalement lorſqu'ils repréſentoient des Héros de la race des Dieux, auxquels les Artiſtes, dans les tems reculés, ne donnoient aucun habillement. Théſée ſe vantoit d'une ſemblable origine ; il fut même placé au rang des Hercules. C'eſt ainſi que l'Artiſte, Auteur de cette pierre, a traité ſon ſujet, en mettant le nom du Héros ſur la pierre, comme on faiſoit dans les premiers tems.

On voit ſur les genoux de Théſée une peau dont les poils ſont longs & fort marqués. Je ne regarde point cette parure comme un habillement, quoique dans les premiers ſiécles tous les hommes fuſſent ainſi repréſentés. Ce qui a fait dire à Lucrèce :

Pellibus & ſpoliis corpus veſtire ferarum :

& à l'ancien Commentateur d'*Apollonius de Rhodes*, que cet uſage étoit plus particulièrement conſacré aux Héros : συνήθες γὰρ τοῖς Ἥρωσι τὸ δερματοφορεῖν : *Conſuetum heroïbus pellem gerere.*

Indépendamment de ces raiſons ſolides, je ſerois aſſez du ſentiment du P. *Antonioli*, dans ſon explication de la pierre gravée de Stoch, qui repréſente les cinq Héros, qui allèrent à la conquête de Thèbes. *Amphiaraüs* paroît dans ce ſujet avec une peau pareille à celle que l'on voit ici à Théſée. Le P. *Antonioli* croit qu'Amphiaraüs ayant été un des Argonautes, l'Artiſte a conſervé cet attribut; & que, par la même raiſon, on l'a donné à *Théſée*, & quoique *Valerius Flaccus* & Orphée, qui ont parlé des Argonautes dans leurs Poëmes, ne faſſent point mention de *Théſée*. Enfin, quoique *Apollonius de Rhodes* ſemble faire entendre que dans le tems de cette fameuſe expédition, ce Héros étoit dans les priſons d'*Aydonée*, Roi d'Epire, avec Pirithoüs, ſon ami; pluſieurs Auteurs placent Théſée dans le nombre de ces Conquérans; tels ſont *Papinius Statius*. *Hyginus*, Cap. XIV. *Apollodore*, Liv. I. Trois témoins peuvent ſuffire dans des matières pareilles, & principalement le témoignage d'*Apollodore*, qui donne la liſte des Argonautes: enfin ces autorités peuvent l'emporter ſur celles des Poëtes, dont l'exactitude n'a pas toujours été ſcrupuleuſe; on peut même ſe perſuader que ſi *Jaſon*, le Chef de cette entrepriſe, avoit gardé pour lui la toiſon d'or, & s'il la portoit comme un témoignage de ſa valeur & de ſa conquête; il eſt naturel de croire que ceux qui l'avoient accompagné, avoient conſervé quelque autre marque diſtinctive; car on ſçait combien l'uſage de ces ſortes d'attributs étoit convenable à la façon de penſer des Grecs. Voilà ſuffiſamment de raiſons pour appuyer cette conjecture.

Liv. V. de la Thébaïde.

Théſée eſt repréſenté ſur cette pierre, occupé & même plongé dans la triſteſſe: cette expreſſion pourroit indiquer ſa peine dans les Enfers; & Virgile en donne cette idée: *Æneïd. Lib. VI.*

. . . . Sedet æternùmque ſedebit

Infelix Theſeus.

Apollonius de Rhodes, cependant le fait ſortir des Enfers; *Lib. I.*

& cette opinion s'accorde avec les honneurs que les Grecs, & ſur-tout les Athéniens, lui ont rendus : on peut les regarder comme une véritable apothéoſe. Pauſanias fait mention d'un Temple qui lui étoit conſacré, & qui devint très-célèbre dans la ſuite; & les ſacrifices qu'on lui offroit le huitième jour de chaque mois, & ſur-tout dans celui de Πυανεψίων, qui répondoit à notre mois d'Octobre, pour célébrer le jour de ſon retour de Crète. Quoique ces honneurs divins ne lui fuſſent rendus, ſelon Plutarque, que depuis la bataille de *Marathon*, il ſera toujours certain que les Athéniens ne croyoient pas qu'un Roi, pour lequel ils avoient une ſi grande conſidération, fût dans les Enfers, d'autant que pendant ſa vie il avoit toujours protégé les malheureux, du moins ils étoient perſuadés qu'il avoit été bien-tôt délivré de cette peine.

Après tout, comme ce Héros eſt repréſenté ſur cette pierre, préciſément comme Hercule dans ſon repos; ne pourroit-on pas croire que l'Artiſte le fait voir ici ſur le Trône à la fin d'une vie dont les commencemens avoient été remplis d'un ſi grand nombre d'actions glorieuſes.

Malgré le mérite & la beauté de ce Théſée Etruſque, le bras enveloppé ſous la peau dont il eſt paré, prouve toujours combien les Artiſtes de cette Nation ont évité le travail & les difficultés, par des moyens même très-groſſiers.

N°. II.

La belle cornaline gravée ſous ce numéro appartient à S. A. R. l'Infant Duc de Parme qui m'honore de ſes bontés, & qui a bien voulu m'en envoyer l'empreinte, avec un deſſein plus développé, fait par Ravenet, Artiſte François attaché à ſa Cour : ce deſſein étoit accompagné d'une ſçavante Diſſertation du P. Paciaudi, ſon Bibliothèquaire. Avec de tels ſecours on pourroit faire un très-bel ouvrage ſans beaucoup de frais, & ſans trop de fatigue pour l'eſprit; mais à quelque dégré d'abandon du monde

que l'on soit parvenu par l'âge & par la réflexion, on est sensible aux attentions d'un Prince, Protecteur des Arts, Amateur de l'antiquité, & qui ne néglige ni soins ni dépenses pour faire renaître les Lettres dans le Pays qu'il gouverne avec tant de douceur.

Le sujet de cette pierre fournit une explication d'autant plus intéressante, qu'elle conduit à une sorte de critique; & que le travail confirme les liaisons des Etrusques avec les Grecs dans de certains siécles; car on ne peut douter qu'il n'y ait eu des interruptions dans le commerce.

M. de Gravelle a gravé cette même pierre dans son Recueil: il étoit mon ami; & je voudrois qu'il vécût par toutes sortes de raisons, entre autres pour le voir applaudir à la critique que je vais faire de l'explication sommaire qu'il en a donnée. Tome II. Pl. LV.

Il croit en premier lieu que le sujet de cette composition est tiré d'Homère, & qu'il représente Achille sur le bucher, dont les chevaux pleurent la mort: ensuite il ajoûte que l'on pourroit aussi se persuader que l'on voit le bucher qu'Achille éleva à Patrocle, auquel il immola quatre chevaux. Il me semble qu'on ne peut admettre aucune de ses opinions: voici les raisons qui me paroissent s'y opposer. Iliade Liv. XIII.

Premièrement; au lieu d'exprimer les jambes des chevaux que l'on voit distinctement à travers ce prétendu bucher, il a dessiné du bois entassé & préparé pour recevoir le feu.

Secondement; les chevaux n'ont point l'air affligé, ils ont la tête élevée, ils hennissent & paroissent animés: la disposition de ceux d'Achille devoit être absolument différente, quant à ce qui regarde le bucher de Patrocle. Homère dit qu'Achille immola des agneaux, des bœufs & d'autres animaux; mais il ne parle point de chevaux. Odyssée Liv. XXIV.

En troisième lieu; il donne un bonnet à la Phrygienne à la figure debout que l'on voit dans cette composition; & certainement elle a la tête nue, & porte des cheveux très-courts.

Il faut conclure que M. de Gravelle, quelque ſçavant dans les Belles-Lettres, & quelque amateur éclairé par la pratique des Arts, qu'il ait été, s'eſt un peu trompé dans cette explication. On peut dire cependant, pour ſon excuſe, qu'il n'a deſſiné ſon ouvrage que d'après des pâtes raſſemblées de différens côtés, & que celle-ci étoit une des moins bonnes, & vraiſemblablement des plus uſée, quoique l'empreinte qu'il a copiée ait été conſtamment tirée ſur la même pierre, la hauteur & la largeur qu'il a marquée ſur ſa Planche ſe trouvant conforme à celle que je rapporte : cette preuve pourroit ſuffire; mais elle devient convaincante, avec celle de la diſpoſition du ſujet.

Le Baron Stoch poſſédoit une prime d'émeraude, qui repréſentoit le même trait d'hiſtoire. M. Vinkelman en a donné la deſcription dans la ſeconde claſſe de ce Cabinet; mais ce Catalogue ne pouvant être accompagné de deſſeins & de gravures, on ne peut juger des différences ou des rapports de cette prime avec la cornaline de ce numéro.

Je crois donc que le ſujet de cette gravure doit ſe rapporter à Diomède, Roi de Thrace, connu par ſa cruauté, dont les Poëtes & les Mythologiſtes ont parlé, & dont
In Ibin. Ovide a dit :

Ut qui terribiles pro gramen habentibus herbis,
Impius humano viſcere pavit equos.

Diodore de Sicile, Liv. IV. & pluſieurs autres Auteurs, nomment les chevaux de ce Roi *ἀνθρωποφάγους hominum voratores*, & cette cruauté étant principalement exercée ſur les étrangers, *Marcianus* les a nommés *ξενοκτόνους hoſpiticidas.*

Ces faits généraux ſuffiſamment établis, voici la circonſtance particulière du ſujet.

Un jeune Grec nommé *Abder*, qu'Apollodore dit être d'*Héraclée*, fut dévoré par les chevaux de Diomède.

Je

Je ne doute pas que cette cornaline ne repréſente cet infortuné que l'on voit ſur l'eſpèce d'échafaud à jour, formé en brancard, & ſur lequel on plaçoit ces malheureuſes victimes, après les avoir attachées & miſes par ce moyen à une hauteur commode pour les chevaux : en effet, on en voit un dont la bouche eſt ouverte & qui mord l'épaule de ce malheureux. Le caractère animé des trois autres à la vûe de leur pâture ordinaire, confirme l'action de celui-ci. Ce ſujet eſt parfaitement rendu dans *Philoſtrate*, ſous le titre d'*Abderi exequia* ; il ſemble que cet Auteur ait vû la pierre dont il s'agit, ou quelque tableau dont la compoſition étoit abſolument pareille. Le même *Philoſtrate* dit que l'homme placé à côté des chevaux dans le tems du ſupplice d'Abder étoit celui qui en avoit ſoin ὁ ἱπποτρόφος *Equorum nutritor*, un Palefrenier. En effet cet homme eſt abſolument nud, ſans aucune coëffure, & ne peut-être regardé que comme un eſclave ; il eſt debout, & tient un vaſe dont l'anſe ronde eſt élevée. Ce vaſe, qui ſervoit ſans doute à abreuver les chevaux, établiſſoit auſſi le caractère ou plutôt l'emploi que cet homme exerçoit.

2d. des Tableaux n°. 25.

La tête d'*Abder* n'étant point appuyée, c'eſt-à-dire, excédant l'échafaud, laiſſe appercevoir dans toute leur étendue d'aſſez grands cheveux, qu'on ne voit ordinairement de cette longueur que ſur la tête des femmes Grecques, & le Graveur Etruſque en a profité pour ne point repréſenter une des jambes du Palefrenier. J'ai déja rapporté pluſieurs exemples du procédé des Artiſtes de cette Nation : pour éviter le travail & les difficultés de quelques parties qui leur paroiſſoient inutiles, ils les ſupprimoient. Si cette conduite qui leur eſt particulière n'eſt pas exacte, elle eſt du moins commode. Le palmier que l'on voit placé derrière les chevaux devroit indiquer, ſelon l'uſage ordinaire, la nature du pays dans lequel la ſcène ſe paſſe ; mais on pourroit ſoupçonner le Graveur de n'avoir point été exact, & lui reprocher de n'avoir point repréſenté un

olivier ; car Pindare dit positivement, dans la IIIe Olympique, κόσμον ἐλαίας, &c. Voici la traduction de ce passage :

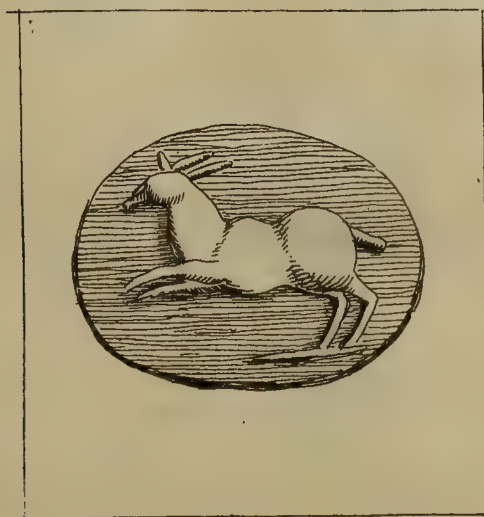
Le fils d'Amphitryon l'apporta (l'Olive) *des sources ombragées du Danube, afin qu'elle servît d'ornement aux Jeux Olympiques. Il passa chez les peuples Hiperborées, dévoués au culte d'Apollon : en recourant aux voyes de la persuasion, il demanda à cueillir dans le bois de Jupiter, le rameau de l'Olivier, fait pour être commun à tous les hommes, & pour servir de couronne aux vertus.* J'étois persuadé que Pindare n'auroit pas voulu avancer devant toute la Grèce, un fait qui n'auroit pas été fondé, sur-tout en parlant des Jeux Olympiques. J'avoue cependant que ce passage, quoique des plus clairs & des plus positifs, me causoit quelque peine ; & je ne pouvois concevoir qu'un arbre qui ne se plaît que dans les pays chauds, eût été trouvé sur les bords du Danube ; mais j'ai vû avec plaisir que nos Botanistes cultivent un Olivier qu'ils ont nommé *Olivier de Bohême*, à cause du pays dont ils l'ont fait venir : cet arbre nommé *Elæagnus* est même cité par *Théophraste*. Son fruit est un peu différent de celui qui produit l'huile ; il est doux & sucré ; & la différence que l'on remarque dans sa feuille étoit encore plus avantageuse pour les couronnes, car elle est un peu plus large.

De incredibilibus. Cap. IV.

Plusieurs Auteurs modernes, & principalement *Palephatus*, ont nié la vérité de cette Histoire, & ont prétendu qu'elle étoit ridicule ; les chevaux ne pouvant avoir jamais mangé de la chair ; mais il croit que c'est une allégorie pour exprimer la ruine que l'entretien d'un trop grand nombre de chevaux avoit causé à ce Roi de Thrace. Après avoir proposé cette opinion, le même Auteur en ajoûte une autre que plusieurs Ecrivains ont adoptée : il veut que les chevaux antropophages soient la figure des filles de ce Diomède, qui ruinoient les étrangers par leurs débauches, & que le pere faisoit ensuite périr.

Il n'y a point d'homme qui voulût nier que l'histoire

des tems Héroïques, ne ſoit remplie de fables, & par conſéquent de choſes impoſſibles; mais les fables de ces tems reculés ſont devenues des vérités, ou du moins elles doivent être traitées de la même manière, & vûes du même coup d'œil. La mort d'*Abder* & la cruauté de ce Diomède ſont établies & confirmées par les Auteurs & les monumens, cela nous doit ſuffire : d'ailleurs, Virgile, ce Poëte ſi ſage, ne fait-il pas exercer des cruautés pareilles à *Polymneſtor*, Roi de Thrace, contre *Polydore*? Cette pierre mérite donc de tenir ſa place dans l'Hiſtoire Grecque en général, & en particulier dans celle des Etruſques, que l'on peut regarder comme fort occupés des Grecs dans le tems que cette gravure a été exécutée. *Gori* & *Paſſari* ont rapporté un aſſez grand nombre de preuves de cette communication, pour y joindre celle que nous donne ce monument.



III



II



I



V



IV



II



V



I



IV



VI

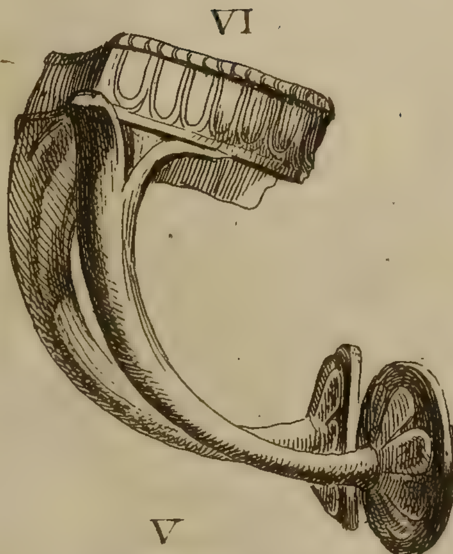


III



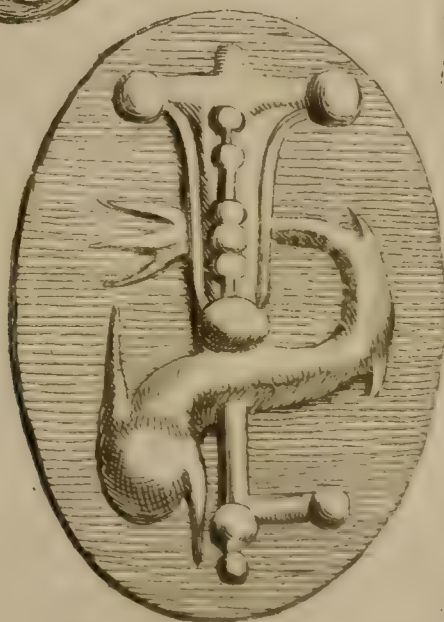

I

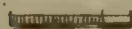

II

VI


V


III

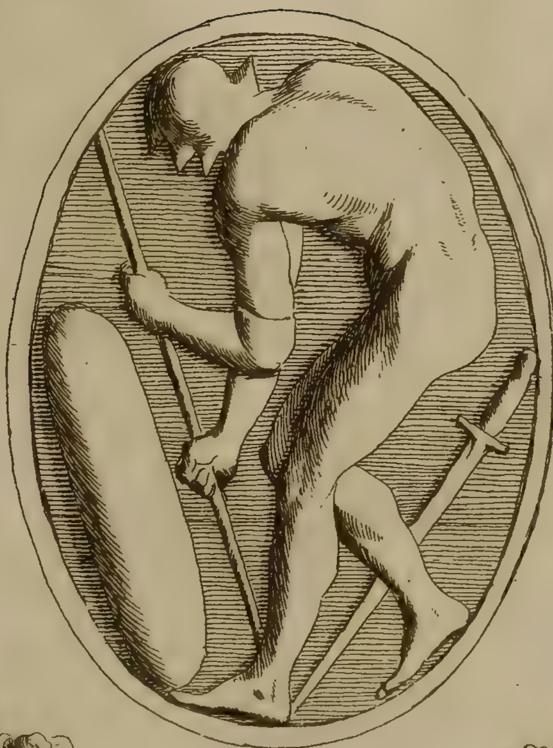

IV







IV


III


V


I

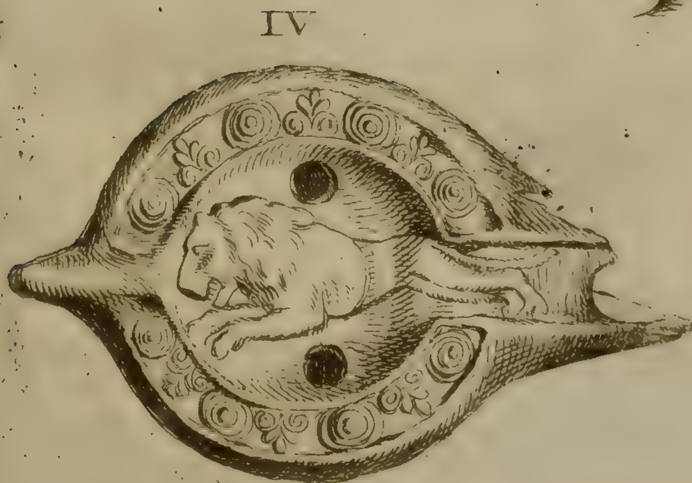


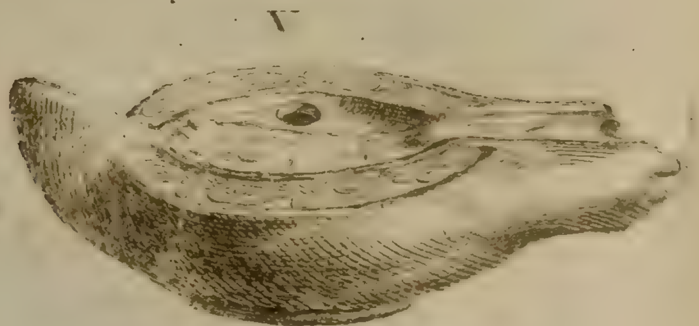

II


II


I


III


IV


V


I
II
III
IV
V


I


III

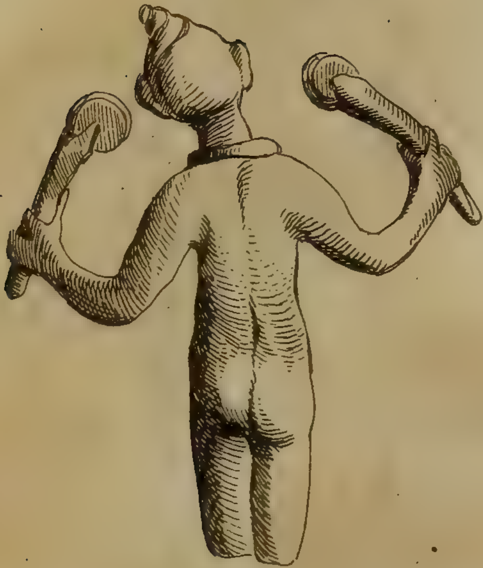

II


VI


IV


V

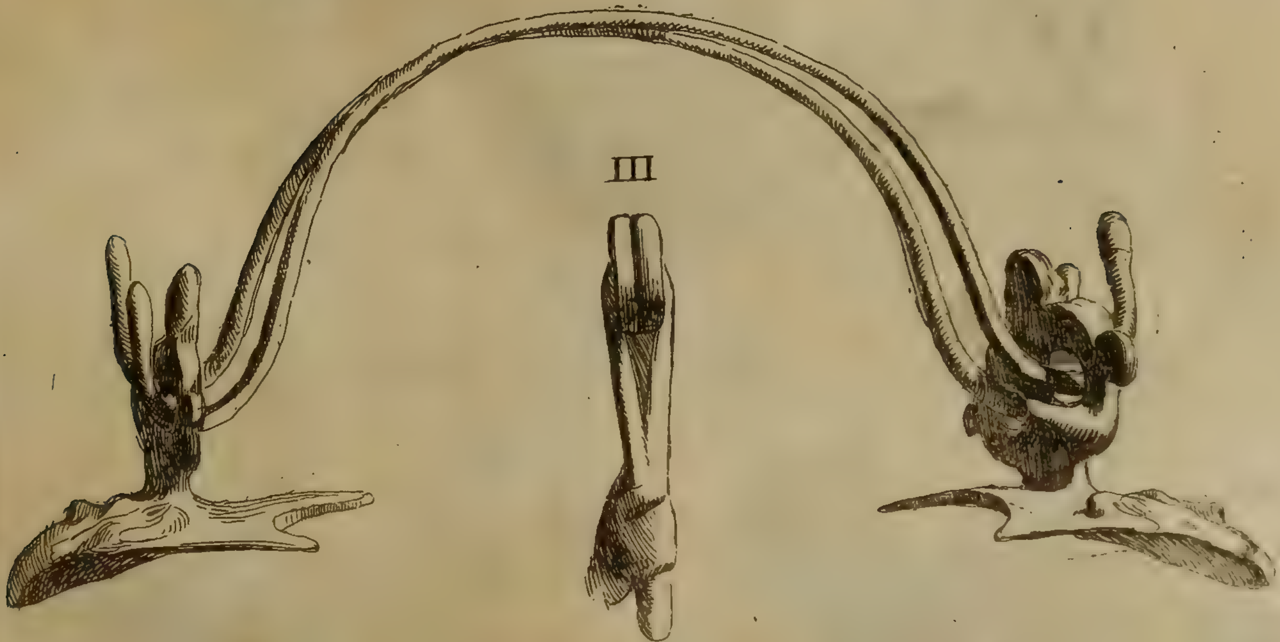
II



I



IV



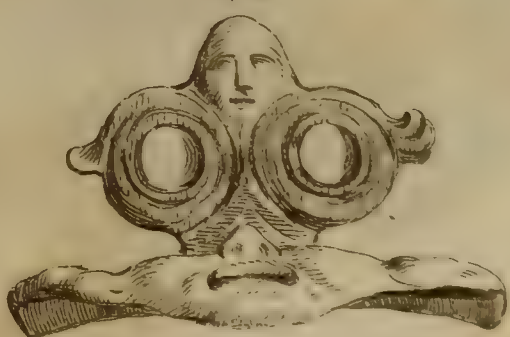
III



V

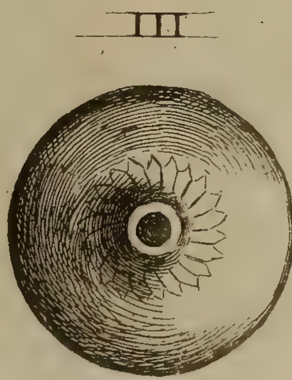


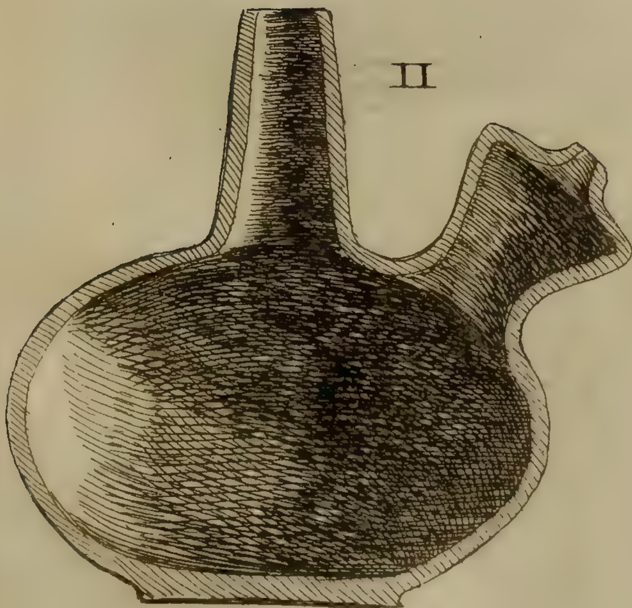
VI

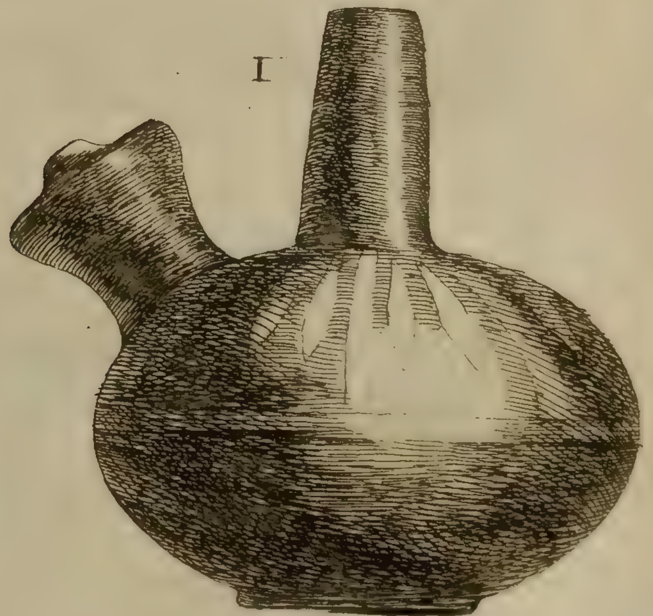



V


IV.

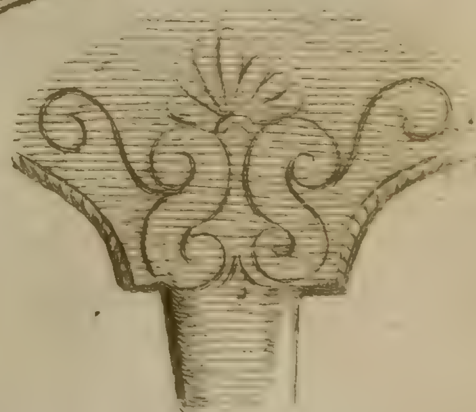

III


II


I

I

II



III

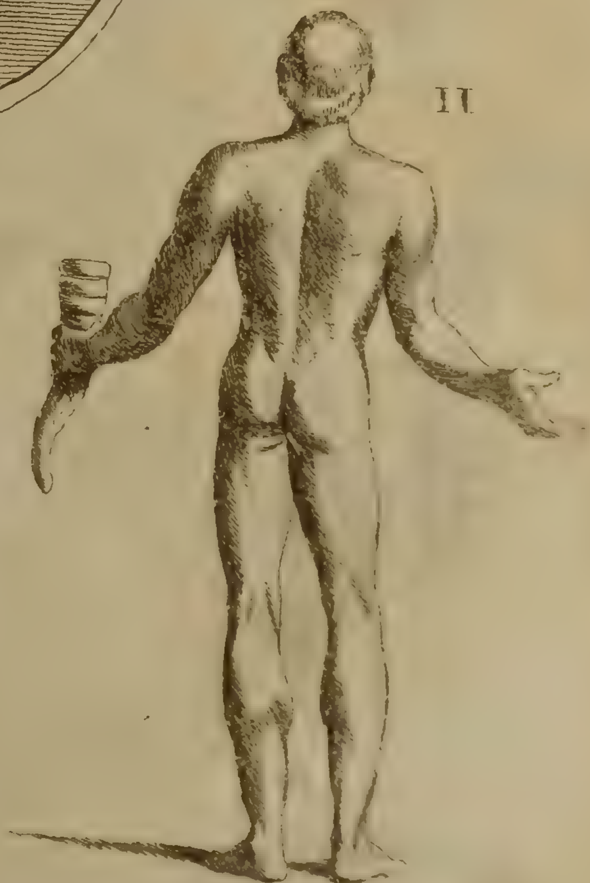



IV


III


V


I


II


I


V


II


IV


VI


III

III II





I



V IV

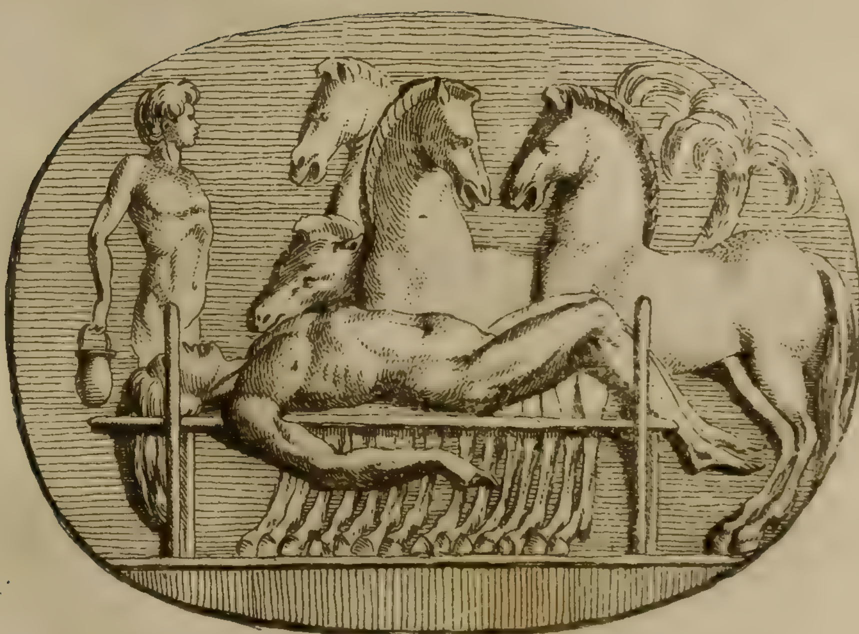




I



II





RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
E'GYPTIENNES, E'TRUSQUES,
GRECQUES, ROMAINES,
ET GAULOISES.

TROISIEME PARTIE.

DES GRECS.

AVANT-PROPOS.

E RÉPÉTERAI, mais avec un peu plus d'étendue, ce que j'ai dit ailleurs sur les Grecs, & qui se trouve épars dans le cours de cet ouvrage.

Le fondement de la réputation que ces peuples ont méritée dans tous les genres, étoit établi sur un desir de gloire & de vanité nationale, dont ils étoient singulièrement animés. Conséquemment à ces idées, on les

voit toujours préférer la magnificence des édifices publics à leurs commodités perſonnelles. Il eſt vrai que leurs uſages généraux, & des règlemens particuliers à quelques Villes, ſur les détails de leur vie domeſtique, entretenoient la ſimplicité de leur manière de vivre, & concouroient au ſoutien & à la durée de cette façon de penſer ; mais il n'en ſera pas moins certain que cet amour de la gloire & de la patrie peut ſeul rendre raiſon de l'application qu'ils ont donné ſans relâche aux talens de l'eſprit, & à la perfection des Arts. Par une ſuite néceſſaire, l'objet de véritable gloire dont cette Nation étoit préoccupée, avoit un enchaînement très-étendu : chaque Ville étoit flattée d'avoir produit le Guerrier, le Poëte, le Muſicien, l'Athlète & l'Artiſte qui la rendoit célèbre ; enfin, tout homme qui ſe diſtinguoit dans quelque partie, honoroit ſa patrie & jouiſſoit, de ſon vivant, non-ſeulement de ce témoignage ſi marqué, mais de ces éloges qui cauſent une véritable ſéduction, & dont il eſt ſi pardonnable de s'enyvrer. Les récompenſes groſſières, c'eſt-à-dire, l'aſſurance d'une vie ſimple, étoient faciles à procurer aux dépens de l'Etat, à des hommes dont les beſoins étoient reſtraints au néceſſaire, & qui d'ailleurs ſe trouvoient payés & récompenſés avec uſure par une célébrité qui ſeule les auroit ſatisfait : non-ſeulement ſa patrie étoit inſtruite de ſon mérite ; mais ſes talens étoient publics & répandus dans toute la Grèce.

Rien dans le monde n'eſt à l'abri des inconvéniens : d'ailleurs il ne faut pas une réflexion bien profonde pour ſentir qu'un peuple a tous les défauts & toutes les foibleſſes d'un homme en particulier; ainſi cette même idée de gloire dont le produit a été ſi complet, a conduit les Grecs à ſon abus, c'eſt-à-dire, à des foibleſſes qu'ils n'ont pû éviter. A la vérité, elle a échauffé, fortifié, perfectionné & ſoutenu les eſprits, mais ils ont été par-delà le but; la poſſeſſion *pratique* de cette même gloire ne leur a pas ſuffi ; le mérite de l'invention leur a paru plus eſſen-

tiel qu'il ne l'eſt peut-être en effet. Non contens de la perfection à laquelle ils avoient conduit ce qu'on leur avoit communiqué, ils ont voulu s'arroger ce qui ne leur appartenoit pas. Il leur a été plus facile de ſupprimer, comme on peut le préſumer, leurs premières productions dans les Arts, parce qu'elles leur parurent bien-tôt indignes des talens auxquels ils étoient parvenus, que d'effacer les emprunts du culte; il étoit établi, il ſubſiſtoit encore, & le genre de prévention qu'il entraîne ne ſe dérange pas facilement. Pour diminuer ces entraves que l'eſprit & la force ne ſont pas toujours les maîtres de rompre & de briſer, on voit les efforts qu'ils ont faits ſucceſſivement, pour maſquer les Dieux, les cérémonies & les ſuperſtitions de l'Egypte : ils leur ont donné une forme & des noms Grecs, en leur ſubſtituant une origine différente. Ils ont admis les Phéniciens, comme des inventeurs, pour diminuer le mérite de l'invention, en le partageant entre ces peuples & les Egyptiens. Ce fonds d'ingratitude a été pratiqué plus d'une fois dans le monde ancien; les Grecs ont eu la volonté, mais il ne leur a pas été poſſible de l'exécuter auſſi complettement que les Romains à l'égard des Etruſques. L'objet du ſentiment & de la conduite ont été les mêmes dans les deux Peuples; mais l'Egypte étoit d'un poids plus difficile à ébranler que l'Etrurie.

PLANCHE XXXVII.

Les ſix figures de terre cuite dont cette Planche eſt remplie, ont été trouvées à *Camarina* en Sicile, Ville qui a conſervé ſon ancien nom : ces petits monumens m'ont été envoyés par M. l'Abbé Dominico Schiauo, ami du P. Paciaudi. On ne ſera point ſurpris d'une liaiſon établie ſur le goût qu'ils ont l'un & l'autre pour l'antiquité; mais on ne peut dire combien la patrie de M. Schiauo lui eſt redevable pour les ſoins avec leſquels il a ramaſſé les

monumens de ſon pays, & la ſagacité avec laquelle il a ſçu les expliquer.

Camarina eſt ſituée ſur la côte de la Sicile qui regarde l'Afrique, entre *Agrigente* & le Promontoire, nommé autrefois *Pachinum* : cette Ville eſt fameuſe par le marais, ſur les bords duquel elle étoit bâtie. Les eaux croupies de ce marais ayant occaſionné la peſte, les habitans conſultèrent l'Oracle pour ſçavoir s'ils ne feroient pas bien de le deſſécher; l'Oracle le défendit; la peſte continuant, ils paſsèrent outre, & firent écouler les eaux; alors les ennemis entrèrent dans la Ville par le terrein deſſéché, & la ſaccagèrent, ce qui a donné lieu au Proverbe κινεῖν τὴν Καμαρίναν, *movere Camarinam*, pour dire, s'attirer ſon propre malheur : Virgile fait alluſion à ce trait d'Hiſtoire : Æneid. Lib. III.

. . . . . Fatis nunquam conceſſa moveri

Apparet Camarina procul.

On a beaucoup de Médailles que cette Ville a fait frapper; elles ſont même très-belles : les monumens que je rapporte répondent mal à l'idée qu'elles ont pû donner, auſſi bien qu'à celle que l'on a pû prendre dans l'Hiſtoire du rôle qu'elle a joué dans le monde; ils ne donneront pas non plus de grandes preuves de ſon goût & de ſon opulence; mais l'offrande des pauvres étoit reçue à Delphes, auſſi-bien que celle des Rois; l'avarice a détruit ces derniers; celles des pauvres ont ſubſiſté, tout eſt compenſé dans le monde : la ſimplicité & la médiocrité n'ont pas beſoin de cette augmentation d'éloges.

On ne m'a point mandé le détail de la découverte de ces morceaux : ils ne peuvent avoir été trouvés que dans les ruines d'un Temple où l'on avoit placé ſucceſſivement ces *Ex-voto*; car ils ne ſont pas du même tems.

Le détail que je vais donner de ces figures ſervira à faire remarquer & à donner non-ſeulement des preuves de la ſource Egyptienne; mais encore qu'elles ſe trouvent

vent conservées dans un pays où les Grecs avoient porté leur culte ; mais ces preuves sont plus marquées que sur aucun monument de la belle Grèce. Ce même détail fera de plus sentir les altérations que reçoit un culte en passant par différens pays.

Je ne présenterai que des observations sur chaque figure en particulier ; il seroit impossible d'en donner des explications, elles ne pourroient être que conjecturales ; d'ailleurs ces figures n'étant travaillées que d'un côté, & cette négligence rend les éclaircissemens encore plus difficiles. Cette Planche n'a point été gravée au miroir ; ainsi les originaux présentent le sens contraire.

N°. I.

Malgré les efforts des Grecs pour déguiser la source de leur Mythologie, on voit que les habitans de la Sicile, qui ont témoigné la plus grande vénération pour Cérès, & qui lui devoient la plus grande reconnoissance, on voit, dis-je, que les Siciliens confondoient cette Déesse avec l'Isis Egyptienne, ou convenoient tacitement que l'une avoit produit l'autre. Le maintien & la disposition de la figure de ce n°. indiquent constamment cette opinion, malgré le double vêtement qui paroît très-distinctement, & malgré la coëffure surmontée du boisseau, mais arrangée ici avec plus de graces & de noblesse que sur la tête d'aucune Impératrice Romaine. On trouvera peut-être que de telles observations sont légères & ne méritent pas d'être mises en ligne de compte : je puis en convenir ; mais j'avoue qu'elles m'affectent. Ce qui acheve de caractériser Cérès, dont la représentation n'est chargée d'aucun autre attribut, c'est le petit cochon qu'elle tient par les quatre pieds avec ses deux mains. On verra plus bas, sur un monument de la Grèce rapporté dans ce VI[e] Volume, la raison d'un attribut que la culture des bleds rendoit plus intéressant à ces insulaires : elle étoit dès lors leur plus grande richesse. Planc. XLVII n°. I.

Le vêtement de deſſus que porte cette figure ne peut être comparé qu'aux *chaſubles* de nos Prêtres, ſoit à cauſe de ſon arrondiſſement, ſoit à cauſe de ſa longueur.

Le travail de cette terre cuite eſt un peu uſé; cependant on diſtingue très-aiſément tous les détails dans leſquels je viens d'entrer, d'autant que ce monument eſt d'ailleurs bien conſervé.

Hauteur neuf pouces trois lignes.

N°. II.

Cette figure de femme moins entière que celle du n°. I, n'eſt pas vêtue de la même manière, mais elle porte également deux vêtemens contre l'ordinaire des Egyptiens; celui de deſſus a des manches aſſez larges & terminées au coude; mais en tout, cet habillement eſt plus ſimple & les plis ſont plus ſingulièrement diſpoſés que celui que nous venons de voir. On pourroit en accuſer l'ignorance de l'Artiſte, qui ne ſçavoit pas exprimer autrement les rayures que nous voyons tracées ſur les monumens Egyptiens. Quoi qu'il en ſoit, cette figure tient un cochon avec ſes deux mains comme la précédente. Malgré la différence de la coëffure qui indique un tems plus moderne, & malgré la ceinture, je crois qu'elle repréſente également Cérès; mais elle a moins de dignité dans ſon maintien, & le travail en eſt beaucoup plus groſſier. La plinthe ſur laquelle elle étoit poſée eſt détruite, cependant ſa hauteur eſt encore de *neuf pouces cinq lignes.*

N°. III.

La repréſentation de cette femme eſt encore plus ſimple, & devroit par conſéquent être regardée comme plus ancienne. Cependant le travail paroît être du même tems que celui du n°. II de cette Planche. Je regarde cette figure comme la repréſentation d'une Prêtreſſe de Cérès; ou peut-être celle d'une Femme du peuple, qui porte tout

ſimplement l'offrande d'un petit cochon au Temple, pour en faire le ſacrifice ; elle le tient pendu par un pied.

Ce monument eſt travaillé plus groſſièrement que les cinq autres. On voit clairement que le vêtement de la figure eſt double ; une tunique qui deſcend juſqu'à terre, comme ſur toutes les autres de cet envoi, & un habillement de deſſus beaucoup plus court, & coupé en arrondiſſement, comme j'ai l'ai dit des *chaſubles* au n°. I.

La partie inférieure de cette terre cuite a beaucoup ſouffert dans le tranſport ; les pieds étoient vraiſemblablement ſans aucune chauſſure, comme celles qu'elle accompagnoit.

Hauteur ſept pouces quatre lignes.

N°. IV.

Je n'ai placé cette Prêtreſſe ou cette Femme du peuple, à la ſuite du n°. III, que par la raiſon qu'elle me paroît moins ancienne : je le juge par la différence des habits, qui ont plus d'ampleur & plus de mouvement ; le travail même en eſt meilleur ; enfin, ils préſentent des différences qui ſont ordinairement le produit de la ſucceſſion du tems & des années. Ces innovations prouvent la durée de la même offrande, ainſi que l'augmentation des connoiſſances dans les Arts.

L'action de la figure eſt d'ailleurs pareille à celle de la précédente ; c'eſt-à-dire, que le même animal eſt porté par un pied & ſans doute pour un motif ſemblable.

Hauteur ſept pouces dix lignes.

N°. V.

Cette Femme, Prêtreſſe ou ſimple particulière, porte encore un cochon ; mais il a plus de mouvement que ceux que nous avons vûs juſques ici : c'eſt tout ce que je puis dire. Je me contenterai de faire remarquer l'habillement de la figure.

La robe de deſſus eſt ouverte par le devant, & la coupe

en eſt recherchée & fort ſingulière ; d'ailleurs la figure eſt très-courte ; &, ſi l'on avoit trouvé la tête ſeule, on n'auroit fait aucune difficulté de la déclarer Romaine, par les rapports de la coëffure.

Hauteur ſept pouces trois lignes.

N°. VI.

Cette figure étoit autrefois chargée d'un attribut qu'elle tenoit dans la main que l'on voit élevée ſur ſa poitrine ; cette main étant caſſée, on eſt abſolument hors d'état, même, de conjecturer ce qu'elle pouvoit repréſenter. Quoique la coëffure paroiſſe Romaine, la forme de l'habillement mérite qu'on y faſſe attention.

En premier lieu, on diſtingue très-clairement que cette figure porte trois habillemens comme celle du n°. I de cette Planche. Une eſpèce de ſoubreveſte, dont la coupe d'une forme ſingulière recouvre la *chaſuble* beaucoup plus courte que la tunique qui tombe juſqu'aux pieds qu'elle cache preſque en entier.

On ne devroit jamais être étonné d'aucune mode ; cependant on doit les obſerver, ſoit à cauſe de leurs rapports entre elles, de leurs répétitions, de leurs communications, qui indiquent celles des peuples, ſoit enfin à cauſe des preuves qu'elles peuvent donner ſur le climat, & de l'intelligence des Auteurs qu'elles facilitent quelquefois : je ne parle point du Tableau de la folie des hommes que ce genre d'obſervation peut préſenter.

Hauteur ſept pouces ſept lignes.

Je dois ajoûter, avant que de terminer cette explication, que Ficoroni rapporte dans ſes *Veſtigia di Roma antica*, deux figures de Femmes en pied, l'une diſpoſée à la Grecque & l'autre à la Romaine, & qui portent chacune un petit cochon ; la première le tient pendu par un pied, & l'autre le porte dans ſes bras : Ficoroni veut que ces Femmes ſoient chargées des offrandes qu'elles vont

Pag. 112. & 113.

faire à *Diane Lucine*, protectrice des Femmes en couche. Il peut avoir raiſon, & les plus anciennes ſuperſtitions reçoivent ſouvent des modifications nouvelles.

PLANCHE XXXVIII.

Nos. I. & II.

Ce qui plaît reçoit aiſément un éloge que les Indifférens regardent comme outré. Le tour & la diſpoſition de la jeune fille que préſente ce numéro, méritent, à mon gré, qu'on lui donne les épithètes de *Vénus* & de *Grace*, d'autant plus qu'elle a été trouvée dans la grande Grèce, & ainſi mon éloge ſera moins ſoupçonné de prévention. Je pourrois établir la Divinité, dont je lui fais préſent, ſur la pomme qu'elle tient dans une main, & qui, ſans doute, eſt l'attribut le plus flatteur de cette Déeſſe : cependant cette dénomination n'eſt pas ſans difficulté ; car la figure en queſtion tient de ſon autre main un panier dont la forme & l'arrangement, aſſez mauvais en eux-mêmes, ne conviennent point à la mère des Graces ; d'ailleurs ce panier étant fondu avec la figure, & s'y trouvant attaché, on ne peut ſoupçonner aucune ſupercherie. Cette petite ſtatue a donc été faite telle que nous la voyons ; & l'on doit ſe perſuader qu'un attribut auſſi ſingulier lui a été donné pour quelque raiſon qui nous eſt inconnue.

Que ce ſoit une Mortelle, ou que ce ſoit Vénus, c'eſt une figure dont le tour & la poſition ne peuvent être vûs indifféremment par aucun Artiſte ; pour les empêcher de perdre aucun de ſes agrémens, je l'ai fait graver ſous deux aſpects. Les deux pieds de ce petit monument ſont caſſés.

Hauteur de ce petit bronze, trois pouces.

No. III.

La Superſtition conſtante dans ſon principe, eſt infiniment variée dans ſes détails ; cependant on peut avoir quelquefois la ſatisfaction de ſurprendre cette Divinité ſu-

rieuse & redoutable dans ses progrès, ses communications, enfin dans ses voyages, ou pour mieux dire dans ses passages d'une Nation à l'autre. Je donnerai pour exemple de ces routes que suit l'esprit, le sujet d'Orphée, par rapport aux compositions de la fable : on le voit dans
Pl. x. n°. 11. le Volume III[e]. sous la figure d'Harpocrate ; & les animaux sont disposés autour de lui absolument à l'Egyptienne. Orphée paroît plus à la Grecque dans la Planche XIII, n°. I du même Volume : enfin, dans la Planche XLVIII n°. I du IV[e]. Volume, il est absolument traité dans le goût Grec le plus pur. Ces preuves constantes & rapprochées ne peuvent être fournies que par la recherche des petits morceaux de l'antiquité. Indépendamment de l'impossibilité où se trouveroit un particulier de satisfaire son goût plus en grand ; la répétition de ces petits morceaux le met en état de les étudier, de les comparer & de faire sentir la source, le progrès, la diminution & les différences du goût de chaque Nation. J'ai choisi la fable pour prouver ce que j'ai avancé d'abord sur la Superstition : parce qu'elle n'est jamais assez pure ni assez simple pour être distincte ; ainsi ce n'est qu'en général qu'on peut dire que la plus chargée est la moins ancienne ; en effet on ne peut rien établir de fixe ni de positif sur l'imagination dérangée, foible & craintive d'un homme livré à la superstition.

Pour garantir mon opinion sur le petit monument d'or que présente ce numéro, je commence par renvoyer le Lecteur au monument de la même espèce & de la même
Planc. LVII. n°. I. matière que l'on voit dans le V[e]. Volume, & qui a été trouvé dans les fouilles de Portici : il verra que le travail de celui-ci est plus beau, que la distribution est meilleure, & le nombre des animaux plus grand ; mais que le diamètre est à peu près le même ; & qu'enfin l'un & l'autre présentent dans leur centre un œil, auquel tous ces animaux semblent vouloir se réunir comme des rayons à leur centre.

Je ne regarde point cette composition comme une aug-

mentation d'allégorie émanée de la fable d'Orphée ; mais je ſuis perſuadé (ſans croire que cet œil ait jamais fait alluſion à celui de la nature), que ces ſortes de monumens ſont une ſuite des *Abraxas* que nous voyons paroître en ſi grande quantité ſur la fin des Egyptiens. On peut voir ce que j'ai dit à ce ſujet en finiſſant la claſſe de l'Egypte dans ce même Volume.

Mais comme ces petits monumens ſont eſtampés, c'eſt-à-dire, frappés ſur des coins de relief, & par conſéquent faits avec de la dépenſe; je ſuis perſuadé qu'on les vendoit dans quelque Temple de la Grèce, & qu'on les frappoit ſur des lames d'or ou d'argent, ſelon le plus ou le moins de dépenſe que le dévot vouloit faire. Pourquoi ces amulettes n'auroient-elles pas été tout ſimplement regardées comme efficaces pour les maladies des yeux, auxquelles il paroît que les Anciens étoient fort ſujets ?

A l'égard des animaux repréſentés ſur ces petits monumens; la convention nationale, le rapport de leur nom avec des termes de la langue, ſuffiſent pour établir un ſymbole; enfin, des bagatelles impoſſibles à retrouver fourniſſent des raiſons qui s'envolent avec les mots & les uſages.

Il me paroît cependant que ces ſortes de ſuperſtitions étoient plus employées dans la grande Grèce que dans aucun autre pays: celui du Ve. Volume a été trouvé à Herculanum; celui de ce n°. m'a été envoyé de Sicile; & j'en poſſede encore un autre, en argent, trouvé auprès de Naples : il eſt abſolument dans le même goût que les deux autres, & quoiqu'il ſoit rompu dans une de ſes parties, il eſt aſſez conſervé pour faire voir que le diamètre en étoit un peu plus grand.

N°. IV.

Si les Gymnaſes & les Spectacles publics ont donné le moyen aux Artiſtes Grecs de faire les plus beaux choix de la nature de l'homme; les femmes eſclaves qu'ils avoient

à leur commandement, & l'usage journalier des bains, leur en ont également fourni d'heureux : aussi nous voyons qu'ils ont très-souvent représenté quelque détail des bains. Cette cornaline, gravée en creux, en est une preuve : tous les aspects de la Femme qu'elle représente, sont agréablement contrastés ; elle sort du bain ; elle considère peut-être ses beautés & sans doute avec plaisir ; elle vient de s'essuyer & de se frotter de tous les parfums placés sur la table, ou plutôt sur le petit bassin de la fontaine que l'on voit derrière elle, car les tables des bains étoient soutenues sur un seul pied chez les Anciens.

L'Artiste Grec qui a gravé cet ouvrage a mis son nom sur la pierre, &, pour ainsi dire, signé ΣΚΟΠΑ *Scopa*; ce nom ne sert qu'à rappeller l'idée du Sculpteur Scopas, dont Pline fait mention avec éloge dans son XXXVIe. Livre. En parlant des statues que cet Artiste avoit exécutées, il cite celle du *Desir* ; & j'avoue que je suis toujours fâché de ne pas trouver la description de cette figure, dont je ne puis concevoir l'expression. Mais malgré l'identité de nom du Sculpteur & du Graveur, on ne peut encore s'y méprendre ; les grands Sculpteurs ne pouvant se détourner de leurs entreprises pour se réduire à de si petits objets, & à une opération de patience, telle enfin que le touret l'exige.

N°. V.

Ce petit buste de plomb fondu massif est très-beau ; je ne doute pas même qu'il n'ait été moulé sur un ouvrage Grec & d'un homme habile ; il est recommandable par lui-même, quand ce que l'on m'a mandé de Rome, en me l'envoyant, ne seroit pas véritable, c'est-à-dire, qu'il représente *Diogène* : on m'a de plus assuré qu'il avoit été comparé à plusieurs portraits de ce fameux Cynique. J'avoue qu'il ne ressemble point aux portraits que j'ai vûs de cet homme bisare & affecté, non plus qu'à l'idée que

que je m'en ſuis toujours fait : je conviens que cette dernière raiſon n'en eſt point une que l'on puiſſe alléguer ; mais je veux bien admettre, ſur parole, le nom de Diogène. Cependant, pour me donner une eſpèce de ſatisfaction, je ne puis m'empêcher, quand ces petits monumens ne portent pas des caractères marqués, comme un nom écrit dans le tems, ou des attributs décidés, de comparer celui qui les déſigne par un nom à celui qui nomme dans une foule un homme qu'il n'a jamais vû, qu'il ſçait, à la vérité, pouvoir s'y trouver ; il ne doit qu'au haſard le nom qu'il donne.

Quoi qu'il en ſoit, ce petit buſte ſert à confirmer par ſa matière commune, le goût étendu que les Anciens avoient pour les portraits des Philoſophes ; car on ne peut nier que ce buſte ne repréſente un de ces hommes célèbres.

Ce petit monument pourroit être plus parfaitement conſervé ; les maſſes en ſont bonnes, mais quelques détails ont ſouffert : il a été trouvé auprès de Naples.

Hauteur deux pouces une ligne.

PLANCHE XXXIX.

Nos. I. & II.

Je ne fais aucune difficulté de placer cette petite figure de bronze dans la claſſe des Grecs : ſon élégante diſpoſition & ſon caractère de tête ne permettent pas de lui refuſer ce rang ; il eſt vrai que je ne puis être ſéduit par les circonſtances qui me l'ont procurée, car elle a été achetée en Champagne, d'un Chauderonnier, qui ne la poſſédoit que pour la fondre.

On conviendra ſans peine que ceux qui ont quelque connoiſſance d'une langue, reconnoîtront le langage d'un homme qui la parlera, & qu'ils verront s'il eſt étranger, dans quelque pays qu'ils puiſſent le rencontrer ; & j'avoue que cette figure m'a parlé un très-bon grec dans le milieu de la Champagne. Son épaule n'a

jamais été différente de ce qu'on la voit, c'eſt-à-dire, qu'elle n'a jamais été travaillée ni terminée ; cette partie étoit apparemment cachée par celle du groupe, dont la figure faiſoit partie : l'âge & le caractère me feroient croire que ce groupe repréſentoit Caſtor & Pollux.

Les bronzes Grecs ſont ſi recommandables & ſi rares, que je ſuis charmé d'avoir ſauvé celui-ci de la barbarie des Fondeurs : mais il y a long-tems que l'on recueille les monumens antiques dans l'état auquel on peut les trouver; & j'ai toujours préféré de les rapporter dans leur miſérable état de mutilation, au plaiſir d'orner une Planche par une ſtatue entière, mais ſouvent reſtaurée. Le plus grand mal de cette tromperie, eſt de prendre cette licence ſans avertir les Lecteurs. Une auſſi mauvaiſe foi n'eſt que trop commune; il faudroit preſqu'autant d'*errata* à cet égard, qu'il y a de Livres d'Antiquités.

Hauteur quatre pouces moins une ligne.

N°. III.

J'ai rapporté dans les Volumes précédens pluſieurs de ces cailloux roulés dans les rivières, & ſur leſquels il paroît qu'on a très-anciennement écrit des inſcriptions en relief. Celui que l'on voit ſous ce numéro peut être attribué au Rhône dans lequel on en trouve une grande quantité du même genre : il porte une inſcription Grecque, au milieu de laquelle on voit une petite barque à cinq rames, & du même travail que les lettres, c'eſt-à-dire, de relief. Ce caillou paroît avoir été travaillé à Marſeille dans un tems très-reculé. Voici les raiſons qui me l'ont perſuadé.

On lit diſtinctement au haut de la pierre ΜΑΣΣΙ, qui déſigne, ſans aucun doute, *Maſſilia*, Marſeille ; à la droite de la barque, on lit ΦΩ, & au-deſſous de ces deux lettres on a placé un Κ, ce qui ne peut ſignifier que ΦΩΚΑΕΩΝ; c'eſt le nom de Phocée, Ville d'Ionie, dont tout le monde ſçait que Marſeille étoit une Colonie : à la gauche de la barque ou de la galère ſont des caractè-

res effacés par le tems ; mais je soupçonne qu'ils expriment le mot ΙΕΡΑ, parce qu'on voit au-dessous de la barque ΑΣΥΛ. ΑΥΤ, qui ne peuvent être que l'abrégé des deux mots ΑΣΥΛΟΣ ΑΥΤΟΝΟΜΟΣ. Ainsi, suivant cette inscription, *Marseille* Colonie des Phocéens seroit nommée sacrée, inviolable, autonome, c'est-à-dire, gouvernée par ses propres Loix. Cette dernière qualité lui convenoit sans doute ; mais les deux premières ne se voyent sur aucune de ses Médailles, ni dans aucun Auteur. Ce ne peut être ici qu'une pierre gravée par un particulier, qui a voulu prêter à sa patrie ces épithètes honorables ; & ce monument ne peut établir aucune prétention authentique. Cependant l'antiquité de cette pierre est indubitable, & les caractères sont du meilleur tems ; mais ils ne sont écrits que d'un côté.

Plus grande longueur de l'ovale, vingt & une lignes : hauteur un pouce quatre lignes : épaisseur cinq lignes.

Les ouvrages composés de différens articles & d'une grande étendue, sont sujets à des fautes qu'on ne peut ni prévoir, ni concevoir. Pour rapporter le moyen d'écrire sur des cailloux roulés, j'ai voulu revoir ce que j'avois dit à leur sujet dans le IVe. Volume de ce Recueil ; & j'ai trouvé une contradiction si grossière, que je pourrois me dispenser d'en rougir. Tout Lecteur sentira qu'elle ne peut venir que d'une mauvaise copie, ou d'une rature oubliée. C'est donc sans aucune apparence de raison qu'on lit page 339 : *Qu'on ne trouve les monumens de ce genre que dans la Gaule ;* & six lignes plus bas, page 340 : *Il est extraordinaire de n'en avoir point trouvé en France.*

Tous les pays, c'est-à-dire, la Grèce, l'Italie & la Gaule m'ont procuré de ces pierres. Celles que les Juifs ont écrites en Hébreu, sont les plus communes ; j'en ai même vû en caractères Arabes. Le moyen de les travailler est si facile qu'elles auroient dû être encore plus multipliées ; & cette facilité prouve le peu d'autorité que l'on peut attendre de ces sortes de monumens : l'expérience

que je vais rapporter pourra mettre en état de traiter des ornemens ſur ces mêmes matières, & de tracer des caractères en creux & en relief: pluſieurs circonſtances rendent quelquefois ces bagatelles intéreſſantes; de plus, j'ai profité de cette occaſion pour relever une faute d'impreſſion des plus groſſières, & qui m'avoit échappé dans l'*errata* du Ve. Volume.

» Toutes les pierres ſur leſquelles on trouve cette eſpèce » d'inſcription ou de caractères en relief, ſont des cailloux » roulés, de nature calcaire, par conſéquent diſſolubles » dans tous les acides: on écrit & l'on forme tout ce qu'on » veut avec de la cire, le reſte de la pierre étant découvert; » on verſe de l'acide nitreux médiocrement concentré; la » ſurface de la pierre eſt diſſoute en trois minutes, & tout » ce qui étoit couvert de cire demeure dans ſon premier » état, c'eſt-à-dire, qu'il préſente un relief de l'épaiſſeur » d'une ligne ».

On ſent aiſément que par un procédé contraire on peut, dans un eſpace de tems égal, former en creux ce que l'on voudra écrire ou deſſiner ſur cette pierre.

« On pourroit objecter que les Anciens ne connoiſſoient » point l'acide nitreux: je veux bien le ſuppoſer; mais ils » peuvent avoir employé le vinaigre à ce même uſage. On » ſçait que celui des pays chauds eſt le plus fort, parce que » les vins qu'on y recueille, ſont ordinairement très-généreux; il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ayent découvert ſon » activité, & l'uſage qu'on en pouvoit faire pour cette » eſpèce de gravure: elle étoit facile & peu coûteuſe ».

Je dois ce petit détail à M. Roux, qui a bien voulu faire l'expérience.

Nos. IV. & V.

Ce petit poids de bronze mérite quelque conſidération: il eſt de l'ancienne Ville de Cyzique; on lit en effet ΚΙΞΙ ſur un des côtés, comme on le voit écrit ſur les Médailles de cette Ville, & de l'autre ΔΙC, ce qui ſignifie *bis*, &

nous apprend que ce petit poids étoit double : ces différens mots sont travaillés en relief & placés aux deux côtés d'un poisson qui occupe le milieu de cette plaque quarrée, & servoit à prendre ce poids avec plus de facilité.

Ce symbole prouve que la pêche étoit un objet important pour la Ville de Cyzique : une situation peu éloignée de la Mer, rend cet attribut simple & naturel. Ce monument est bien conservé : il pese aujourd'hui *sept gros & demi vingt-un grains*. Cependant on ne peut en rien conclure de positif; le tems cause toujours une sorte d'altération, & il n'y en a point d'indifférente à l'égard des poids.

Plus grande longueur du quarré, un pouce deux lignes & demie : plus petite largeur du quarré, treize lignes & demie.

PLANCHE XL.

N°. I.

On conçoit avec peine le motif des pierres gravées & des bas-reliefs sur lesquels on voit des têtes renversées, acouplées & singulièrement placées pour faire partie de différens sujets. Les unes forment le corps d'un animal, & principalement d'un oiseau, les autres sont groupées avec d'autres têtes ; souvent même on ne peut les distinguer que selon les points de vûe ; enfin, cette bisarrerie multipliée & répétée, à laquelle les Modernes ont donné avec raison le nom de *Chymère*, ne peut qu'embarrasser l'esprit, d'autant qu'aucune des explications qu'on en a données jusques-ici ne l'a point éclairé. Il est vrai que dans ces groupes ou ces compositions fantastiques, on trouve toujours une tête qui ressemble à Socrate, & souvent adossée contre une autre jeune & agréable, & qu'on ne balance point à donner à Alcibiade. Cette dénomination peut être aussi bonne qu'une autre, sur-tout quand on ne peut en trouver une meilleure ; mais il sera toujours singulier qu'une critique, ou, si l'on veut, une plaisanterie si répétée

à Athènes, ne ſoit indiquée par aucun Auteur ; & que les Romains, qui ont ſi ſouvent copié ces ſortes d'ouvrages Grecs, ſoient par conſéquent entrés dans la plaiſanterie, & qu'ils l'ayent en quelque façon adoptée, ſans avoir rien dit qui puiſſe nous la faire concevoir.

La cornaline dont ce n°. préſente la gravure, loin d'éclaircir cette matière, ne ſervira qu'à l'embarraſſer, puiſque ces mêmes têtes *Chymériques* ſe trouvent ici groupées avec une Divinité grave en elle-même, recommandable pour la Grèce, & principalement pour Athènes. En effet, cette gravure préſente le buſte de Minerve armée ; ſon caſque eſt ombragé d'un pennache dont les plumes ont beaucoup de mouvement ; mais la pointe de ce caſque repréſente une tête de Socrate, & cependant elle n'en altère ni la forme, ni le contour. La tête chauve de ce Philoſophe forme l'épaule de la Déeſſe, & l'on voit au-deſſous le profil d'une tête jeune & agréable. La cuiraſſe de Minerve eſt environnée d'une draperie légère, mais le milieu eſt orné, ce me ſemble, d'une araignée, du moins je le crois, autant que la petiteſſe de l'objet permet de diſtinguer un animal d'un volume ſi médiocre. En ſuppoſant la repréſentation de l'araignée véritable, l'eſprit pourroit s'étendre ſur la réunion de Pallas & de Minerve : car cette Déeſſe joint à cet attribut celui d'avoir devant elle une lance inclinée & menaçante. Je crois plutôt que c'eſt un javelot, car on y remarque la courroye, qui ſervoit à retirer cette arme à ſoi, après l'avoir lancée dans les combats, où l'on ſe battoit de fort près.

Cette particularité n'eſt pas commune à rencontrer ſur les monumens ; auſſi elle me paroît une des plus grandes ſingularités de cette pierre : d'ailleurs cette courroye attachée ici au fer du javelot, ſert auſſi à ſoutenir le bouclier de la Déeſſe ; il eſt de forme longue, & le milieu eſt orné d'une tête qui me paroît arbitraire & de fantaiſie, autant que le profil permet d'en juger. Le travail de cette cornaline eſt fort beau ; il appartient ſans difficulté à la Grèce ;

la finesse du profil de toutes les têtes en est un sûr garant. Je conviens cependant du chagrin que me causent les plumes du casque; elles sont contre l'usage des Anciens, qui représentent presque toujours l'ornement de la crête par des crins coupés assez courts, quand ils ne la décoroient point par des animaux ou des dragons de différente espèce: j'ignore l'accident arrivé à cette partie de la pierre; mais un Moderne, dont la main étoit pesante & l'esprit peu éclairé, a fait tort à ce monument, au lieu de le réparer en travaillant ce pennache. Malgré cet inconvénient je voudrois que le hasard me fournît souvent des morceaux pareils à celui-ci. Ils plaisent à l'œil & conduisent à des réflexions utiles.

N°. II.

La composition de cette pierre gravée est attrayante; & la disposition de cette petite figure de femme fait d'autant plus de plaisir à voir qu'elle est agréablement assise sur ce chien.

J'ai été long-tems sans trouver le sujet de cette cornaline; enfin, j'ai cru reconnoître un trait de la Fable qui regarde *Erigone*, la Nymphe que Bacchus séduisit sous la forme d'une grappe de raisin, & qui se pendit à un arbre lorsqu'elle fut certaine de la mort de son père, & dont elle ne fut instruite que par les aboyemens continuels que *Mera*, chienne d'*Icare*, faisoit sur le tombeau de son Maître.

N°. III.

Le sujet de cette pierre gravée me paroît impossible à reconnoître. Un jeune homme armé, noblement disposé, & assis sur un rocher, reçoit l'hommage d'un homme de la campagne, qui lui présente à genou un plat qui me paroît rempli de fruits. On pourroit croire que ce seroit l'hommage d'une Province conquise, d'autant que cet homme barbu paroît conduit par un soldat dont la position est la moins heureuse de cette composition; cependant

cette cornaline eſt auſſi-bien deſſinée que bien travaillée & je la crois faite dans un bon tems de la Grèce.

N°s. IV. & V.

J'ai peu de choſes à dire ſur l'agate blanche chargée de la gravure en creux que l'on voit ſous ce n°. Ce buſte de femme eſt très-bien travaillé ; je crois la tête inconnue, mais le genre de coëffure, c'eſt-à-dire, la treſſe qui pend derrière la tête, n'eſt pas un ornement ordinaire.

Cette pierre eut été moins bien travaillée, que je l'aurois rapportée pour donner une preuve conſtante du procédé des Braſilidiens, qui, pour former leur teſsères ou leurs *Abraxas*, employoient indifféremment toutes ſortes de pierres déja gravées, pour avoir des moyens de ſe reconnoître entre eux : en effet, on voit derrière cette tête une longue inſcription, dont les caractères ne ſont ni de la même main ni du même tems.

PLANCHE XLI.

N^{os}. I. & II.

Je ne voudrois pas répondre que ce petit bronze fût Grec, mais je le donne au moins pour une copie Romaine & antique.

Auſſi-tôt que l'on apperçoit une figure coëffée avec le corno-phrygien, on eſt porté à croire que l'on voit un Atys ; il eſt vrai que cette repréſentation eſt la plus commune & la plus répétée avec cette coëffure : telle eſt celle de ce n°. qui préſente, à ce que je crois, un héros, ou, ſi l'on veut, un guerrier Phrygien. La nudité abſolue de cette figure, la forme de l'épée qu'il tient, quoique dans le fourreau, la poſition noble & ſimple, enfin le balancement, tout reſpire la Grèce : l'action de ſon autre main eſt difficile à concevoir ; il ſemble qu'il appuye ce qu'il dit par un geſte, à la vérité peu animé. Ce bronze eſt aſſez bien conſervé.

Hauteur,

Hauteur deux pouces neuf lignes.

N°. III.

Cette ſardoine gravée en creux préſente à la fois une compoſition fort agréable & le travail le plus élégant d'un des meilleurs Graveurs de la Grèce. Le ſujet repréſente un homme qui ſurprend une femme ſortant du bain; l'homme exprime très-bien le deſir & l'admiration, tandis que l'attitude de la femme ne laiſſe aucun doute ſur l'embarras & le refus. La diſpoſition des mots écrits ſur cette pierre m'a donné quelques doutes, non pas ſur le nom de ΠΑΝΑΙΟΥ *Panæi*, écrit le long de la pierre & derrière la figure de l'homme; je le regarde comme celui du Graveur; mais on lit dans l'exergue, pour ainſi dire, ou plutôt au-deſſous des deux figures ΑΦΡΟΔΙΤΗ. Ce nom de *Vénus* m'a déplû, je l'avoue; il ne veut rien dire ici par lui-même, & les Grecs n'en ont jamais placé, ni de cette façon ni dans cet eſprit. En effet, on ne voit aucun attribut de cette Déeſſe, & ce nom ne peut avoir été écrit que pour faire alluſion à la beauté; mais les Anciens, encore moins les Grecs, n'ont jamais été ſenſibles à ces petites métaphores; quand ce mot auroit été ajoûté, cette addition ne feroit point de tort à une gravure auſſi belle, auſſi franche & auſſi agréable.

N°s. IV. & V.

Ce marbre ou cette pierre blanche & noire, & qu'au premier coup d'œil on croiroit être du granite, repréſente une ſauterelle, dont le travail n'a jamais été aſſez bon pour faire regretter ſon peu de conſervation; il ſuffit qu'on ait pû reconnoître la figure; mais la baſe eſt gravée & porte une inſcription écrite en longueur autour de la figure d'un lézard, comme on le voit au n°. V. Je vais copier la manière dont un de mes amis, homme très-éclairé, a lu cette amulette:

ΑΚΡΙ ϛЄΓЄ ΠΟΙΡ ΖΥΣΤΕ ΚΡΑΤΟΥ,

Dans le mot ΑΚΡΙ il faut remarquer le kappa qui a dans la gravure une forme ſingulière, ſans doute par la faute du Graveur ; je ne doute pas que ϚΕΧΕ ne ſoit encore une faute du Graveur au lieu de ΣΕΓΕ du verbe ϛέγω *tuere*, *defende*. ΠΟΙΡ ne peut être que l'abrégé de ποιεῖνα, terme employé par Nicander, *in Theriacis*, & que le Scholiaſte explique par ces mots τὸ ἄκρον τῦ αἰδοίου, *l'extrémité du membre viril*. ΖΥΣΤΕ pour lire ce mot, il faut reprendre l'ΟΙ qui finit la ligne précédente ; car le Ρ eſt comme hors d'œuvre & ſuſpendu entre les deux lignes, comme on peut le voir par la gravure, ce qui fera ΟΙΖΥΣΤΕ. Ainſi l'inſcription entière doit ſe lire de cette manière :

ΑΚΡΙ ϚΕΓΕ ΠΟΙΡΙΝΑ ΟΙΖΥΣΤΕ ΚΡΑΤΟΥ.

Locuſta tuere penem, doloreſque ſupera.

Liv. XXX. C. 43. Pline confirme cette explication, en diſant que *la fumigation des ſauterelles ſoulage les rétentions d'urine : locuſtarum ſuffitu ſtranguriæ juvantur.*

La Superſtition pouvoit donc attacher une vertu à l'animal même, & en faire une amulette pour cette maladie : le lezard gravé en creux au milieu de ces caractères, avoit ſans doute auſſi quelque vertu, quoique l'inſcription n'en parle pas.

Hauteur dix lignes : longueur un pouce neuf lignes : largeur un peu plus de ſix lignes

PLANCHE XLII.

Nº. I.

Je regarde cette tête gravée en creux ſur une prime d'émeraude, comme la repréſentation d'un de ces petits Rois de l'Aſie, ſoumis aux Romains ou leurs Alliés, & dont le plus grand nombre eſt encore inconnu : on pourra trouver quelque jour la Médaille de celui-ci ; mais le Cabinet du Roi & celui de M. Pellerin n'ont pû donner aucun éclairciſſement ſur cette tête. Cette circonſtance pour-

roît ajoûter dans l'esprit de quelques Antiquaires au plaisir de rapporter ce petit monument ; ce que je puis ajoûter est que la gravure est antique, que le travail est large, & qu'enfin l'espèce de manteau ou de *Paludamentum* dont le buste est environné, confirme en quelque façon l'alliance ou la liaison de ce Roi avec les Romains : du reste, le dessein de cette pierre dont l'étendue est fort grande est assez lourd, mais elle est très-bien conservée & présente un Prince jeune & dont l'embonpoint est considérable.

N°s. II. & III.

Depuis le beau portrait d'Asclépiade le Médecin, que le sçavant Blasio Garofalo a expliqué au commencement de ce siècle, on n'a point vû de monument plus singulier par rapport à la Médecine, que celui de ce n°. & qui soit plus d'accord avec l'histoire de cet Art. Chez les Anciens il étoit divisé, comme on le sçait, en trois sectes, la *Dogmatique*, *l'Empirique* & la *Méthodique*. Celse, qui vivoit sous Tibère, dit dans la Préface de son premier Livre, que Thémison de Laodicée, successeur d'Asclépiade, avoit réformé depuis peu la Médecine, & établi la secte des Méthodiques. Gallien a fait de grands éloges de ce Thémison. Il seroit inutile de s'occuper des maximes de ces Méthodiques & des remèdes qu'ils employoient : Prosper Alpin, dans son Livre *de Medicina Methodica*, & Le Clerc, dans l'*Histoire de la Médecine*, ont épuisé cette matière.

Medicam. Local. Lib. VII. C. 2.

Thessalus de Tralles perfectionna cette nouvelle Ecole sous l'Empereur Néron ; mais *Seranus*, qui vivoit sous Trajan & sous Adrien, a été un des plus célèbres & des plus estimés des Médecins Méthodiques, dans le nombre desquels les Auteurs anciens nomment avec éloges *Proculus*, *Eudème*, *Vectius Valens*, *Olympius de Milet*, *Apollonius de Cypre*, *Dionysius de Samos*, *Criton*, *Moschion*, & quelques autres. Le buste que présente ce numéro nous en fait connoître un autre dont les Auteurs

n'ont point parlé ; mais il eſt plus vraiſemblable que les Ouvrages qui en ont fait mention, ne ſont point parvenus juſques à nous ; & cette circonſtance ne ſert qu'à rendre ce monument plus recommandable. Ce buſte nous donne le portrait d'un célèbre Médecin Méthodique *Marcus Modius Aſiaticus*. Ce nom démontre qu'il a vécu depuis que les Romains ont ſoumis la Grèce ; mais les inſcriptions écrites ſur l'eſtomach du buſte & ſur le piédouche, conduiſent à quelques réflexions qu'il eſt néceſſaire de diſcuter.

ΙΗΤΗΡ ΜΕΘΟΔΟΥ ΑΣΙΑΤΙΚΕ ΠΡΟΣΤΑΤΑ
ΚΑΙΡΕ
ΠΟΛΛΑ ΜΕΝ ΕΣΘΛΑ ΠΑΘΩΝ
ΦΡΕΣΙ ΠΟΛΛΑ ΔΕ ΛΥΓΡΑ.

Benè tibi ſit, Medice Aſiatice, Methodicæ ſectæ Dux. Qui multa quidem fauſta, multa verò funeſta, mente (æquabili) paſſus es.

Μ ΜΟΔΙΟϹ ΑΣΙΑΤΙΚΟϹ
ΙΑΤΡΟϹ ΜΕΘΟΔΙΚΟϹ.

Marcus Modius Aſiaticus Medicus Methodicus.

On voit dans le premier vers que le Médecin eſt nommé μέθοδυ προςάτα, chef, ſoutien, conducteur de l'Ecole Méthodique : il faut croire, pour expliquer ce titre, que M. Modius avoit introduit le premier dans la Grèce la nouvelle méthode d'exercer la Médecine, & que même il l'avoit perfectionnée de façon à pouvoir être regardée comme προςάτης : il réſulte de cette réflexion qu'il a vécu environ dans le même tems que *Thémiſon*, & lorſque la troiſième ſecte de la Médecine commençoit à s'établir ; d'où l'on pourroit conclure que *Thémiſon* en ayant été regardé comme l'Auteur & le Fondateur à Rome, Marcus Modius fut conſidéré de la même manière dans la Grèce. La forme des caractères confirme même qu'il a vécu dans le bon ſiècle des premiers Empereurs. Il man-

que un mot pour completer le fecond Vers, qui eft tiré d'Homère, & qu'on a voulu placer fur le portrait de Modius, dans le deffein de le flatter; c'eft pour cette raifon que j'ai cru devoir remplacer ce mot par celui d'*æquabili.*

Ce Vers dit qu'il a foutenu des profpérités & des malheurs, πολλὰ μὲν ἐσθλὰ. πολλὰ δὲ λυγρὰ; mais s'il a réfifté aux adverfités par force d'efprit παθῶν φρέσι, cela fignifie qu'il a foutenu l'une & l'autre circonftance, avec conftance & une égale fermeté; & voilà la raifon de l'épithète que j'ai fuppofée. Il faut néceffairement que Modius ait éprouvé cette inégalité de fortune dans fes affaires domeftiques ou perfonnelles : il ne feroit point naturel de faire tomber cet éloge fur la louange ou le blâme qu'il avoit éprouvé dans fa profeffion. Le bonheur ou le malheur dans la Médecine, eft ce qu'on appelle l'*état du métier*, & ne tire à aucune conféquence, quand la prévention favorable eft une fois établie : *Thémifon* nous en donne un exemple frappant. Ce *Thémifon*, dont on a fait de fi grands éloges, a été vivement critiqué & traité d'homicide par Juvenal : Sat. X. Vers 221.

Quot Themifon ægros autumno occiderit uno!

D'ailleurs il eft encore plus ordinaire d'éprouver au commencement d'une nouvelle fecte, cette alternative de louange & de blâme.

Le piédeftal ou le piédouche donne plus précifément encore le nom de celui que le bufte repréfente; mais cette feconde infcription toujours antique eft poftérieure à celle des deux Vers écrits fur ce bufte : cette différence eft très-fenfible par le dialecte, par les mots ΙΗΤΗΡ ΙΑΤΡΟϹ, par la forme des lettres & particulièrement par le Sigma, qui dans les Vers eft pointu Σ, & rond Ϲ dans la feconde infcription, & cette dernière manière d'écrire eft conftamment plus nouvelle.

Ce Médecin, quelqu'habile qu'il ait été, ne doit qu'à la

ſculpture la réputation dont il jouira : cet Art l'a mieux traité que ſa Profeſſion ; & ſi Modius a excellé dans la Médecine, on peut dire qu'il a fait choix d'un homme ſçavant dans la ſculpture. Le travail de ce buſte de marbre blanc eſt facile & très-beau ; le portrait doit avoir été reſſemblant; d'ailleurs il eſt grand comme nature, & les parties de l'Art ont été à portée de ſe développer. J'ignore les circonſtances & la date de la découverte de ce monument; je ſçais qu'il eſt de la plus entière conſervation & qu'il a été envoyé de Smyrne, où vraiſemblablement il a été trouvé, à M. le Chancelier de Pontchartrain, pendant qu'il étoit Secrétaire d'Etat de la Marine. Ce Miniſtre l'a fait mouler & jetter en bronze par Girardon : ſans oublier la copie exacte de l'inſcription, cet avis peut être utile aux Curieux à venir. Je connois cette copie & j'en ai peu vû qui ſoit plus capable de tromper.

Ce beau monument vendu à l'inventaire de M. de Pontchartrain, fut acheté par M. le Duc de Valentinois, qui l'a donné par ſon teſtament au Cabinet du Roi, avec la tête de bronze qui repréſente Cybèle, que j'ai décrite
Planc. CXIII. & rapportée dans le Tome II de ce Recueil.

Hauteur de ce buſte avec ſon piedouche, un pied ſix pouces quatre lignes.

PLANCHE XLIII.

Nº. I.

Le P. Paciaudi m'a témoigné en partant de Paris l'intérêt qu'il prenoit au Recueil dont je ſuis occupé ; il m'a cédé les deſſeins & les empreintes de deux cornalines dont il comptoit faire uſage : ces deux pierres ont été trouvées dans le Royaume de Naples, & elles appartiennent à M. le Chevalier Baſquiat de la Houze, chargé des affaires de France à Rome. Ces deux monumens ſont d'autant plus recommandables qu'ils repréſentent deux

hommes célèbres dans la Grèce, & qu'ils ſont gravés par des Artiſtes Grecs.

Voici le jugement que le P. Paciaudi m'en a donné. Cette gravure préſente au premier coup d'œil la reſſemblance d'un lit, ou d'un *Triclinium*, que les Romains ont ſouvent repréſenté dans les bas-reliefs conſacrés aux funérailles. Le P. Paciaudi a rapporté dans le Tome I. des *Monumenta Peloponneſia*, un homme couché ſur un de ces lits avec une table couverte de plats & de vaſes convenables à un repas; mais ce ſçavant Antiquaire veut que le ſujet de cette gravure repréſente Socrate dans la priſon au moment qu'il va avaler la ciguë; cependant, avant que de rapporter les raiſons qu'il a pour admettre cette opinion, il a cru devoir lever une difficulté qui ſe préſente aſſez naturellement: Cicéron, Alexandre Aphrodiſée, Maxime de Tyr, Platon, dans le Dialogue intitulé *Theætetus*, Xénophon dans ſon Banquet, tous les Auteurs ont dépeint Socrate fort laid de viſage, chauve, avec les yeux ſaillans & le nez camus, quelques-uns ont même comparé la figure de ce Philoſophe à celle de Silène ou d'un Satyre: on ne voit aucun de ces traits dans la figure couchée ſur ce lit; cependant le P. Pauciaudi n'en eſt pas moins perſuadé que cette compoſition repréſente Socrate, & il allégue trois raiſons pour ſoutenir ſon opinion.

1°. Les Auteurs Anciens ne s'accordent point ſur la laideur de Socrate; en effet Epictete, ſelon Arrien, lui a donné τὸ σῶμα ἐπίχαρι καὶ ἡδύ, *corpus gratioſum, aſpectûſque ſuave*. Fabricius & Heumannus ont remarqué qu'il n'étoit pas poſſible qu'Epictete eût parlé ſans fondement, c'eſt-à-dire, qu'il n'eût pas copié les Auteurs qui l'avoient précédé.

Diſſert. Epict. Arri. Lib. IV. Cap. II.

2°. Tous les portraits Antiques de ce Philoſophe ne l'ont point repréſenté d'une laideur égale à l'idée qu'on en a priſe; il y en a même quelques-uns dans leſquels il ne paroît ni chauve, ni camus: par conſéquent le Graveur de

cette pierre a été le maître de choiſir le modèle qui convenoit le plus à l'idée qu'il s'étoit faite de Socrate.

3°. Le petit volume de la pierre ne permettoit pas à ce même Artiſte de chercher la reſſemblance de la tête, & il s'eſt contenté de repréſenter les acceſſoires qui convenoient au fait hiſtorique; &, généralement parlant, on ne peut exiger, dans une compoſition de pluſieurs figures renfermées dans un eſpace ſi médiocre, la même préciſion qu'on eſt en droit de demander à un buſte de grandeur naturelle, comme les portraits des grands Hommes de l'antiquité ſont le plus ordinairement traités. Le P. Paciaudi paſſe enſuite aux raiſons qui lui perſuadent que cette gravure repréſente la mort de Socrate. Il part de Platon dans le *Phédon*, qui dit que les événemens les plus remarquables de la mort de Socrate, ſont arrivés dans la priſon: un des Interlocuteurs de ce Dialogue rapporte qu'en entrant avec ſes camarades dans le lieu où étoit Socrate, ils le trouvèrent *ἀνακαθιζόμενον εἰς τὴν κλίνην καὶ ἄρτι λελυμένον*, *Lectulo inſidentem & jam ſolutum.* Cette entrevûe ne s'étoit donc point faite dans ſa maiſon, ainſi que quelques Auteurs mal informés l'ont écrit; d'autant qu'ils n'auroient pû dire qu'ils l'avoient trouvé chargé de chaînes, ce qui ne convient qu'à un homme enfermé dans une priſon; de plus, ce même Dialogue parle de ce lieu comme ayant une garde qui fit attendre les amis de Socrate, avant que de les introduire. Le P. Paciaudi ſoûtient donc que la gravure ne peut mieux exprimer la priſon, par la raiſon de la petite grille que l'on voit dans la partie ſupérieure de la compoſition, & de la lampe placée ſur un chandelier, & qui indique l'obſcurité locale. On voit quelques inſtrumens pendus aux côtés de la fenêtre; le P. Paciaudi croit, en ſuivant ſon ſyſtême, qu'ils peuvent être des inſtrumens de ſupplice: il appuye cette conjecture d'un paſſage d'un ancien Scholiaſte d'Ariſtophane, qui, parlant des ſupplices en uſage à Athènes, fait mention de trois principalement deſtinés à punir les coupables; ils paroiſſent exprimés

In Plutum.

més & servent non-seulement à confirmer la prison, mais à indiquer la Sentence de mort prononcée contre Socrate; mais quoiqu'il n'ait point péri par ces instrumens diffamans, celui de la ciguë étoit plus deshonorant dans la Grèce; c'est du moins le sentiment de Pline : *Cicutâ publica Atheniensium pœna invisa :* La ciguë ordonnée par les Athéniens, étoit un supplice odieux. Lib. XXV. Cap. 13.

Loin de voir dans cette gravure un homme abbattu par le mal, ou frappé par la crainte de la mort, on distingue un personnage ferme & courageux, qui dispute contre deux hommes, & qui prouve qu'il ne défére point à leur avis. Toutes ces circonstances sont conformes au récit des Auteurs, & principalement à ce que Platon dit dans le Phédon. Il dit que Socrate disputa vivement dans la prison avec ses amis sur l'immortalité de l'ame & sur la vie future, & qu'il ne voulut point suivre leurs conseils, ni déférer aux prières qu'ils lui firent pour se sauver de la prison, & qu'il leur parla du même sang froid qui l'avoit engagé à rire au Théâtre, à la représentation de la Pièce dans laquelle Aristophane l'avoit si cruellement traité : Elien même assure que la condamnation à la mort, & la préparation du poison ne lui causèrent aucune altération, & que cette fermeté étonna ses amis : ces différentes situations sont très-bien exprimées sur la pierre. Le nombre de ceux qui allèrent voir Socrate dans la prison pour l'engager à prendre la fuite, fut très-considérable. Platon nomme Apollodore, Critobule, Criton, Ermogène, Epigène, Eschine, Aristhène & Ctesippe, Menexène; mais le même Auteur nous apprend qu'Apollodore & Criton disputèrent plus particulièrement avec lui; aussi ne voit-on pas dans cette composition un plus grand nombre de ses amis. Le P. Paciaudi donne des éloges à l'Artiste Grec de n'avoir introduit que ces deux personnages, qui, sans embarrasser la scène, rendent exactement le fait : il faut cependant convenir que l'habit de ces hommes est court & retenu par une ceinture, tel enfin que les Ver Hist. Lib. II. Cap. 12.

Esclaves d'Athènes le portoient ; mais Apollodore & Criton étoient peut-être militaires. Quoi qu'il en soit, celui que l'on distingue le plus tient un vase dont le col est allongé ; & le P. Paciaudi croit que l'on pourroit aussi le regarder comme un des Domestiques du Philosophe, qui voudroit le détourner d'avaler le poison.

Sur la table de forme ronde & placée devant le lit, selon l'usage des Grecs, on voit trois objets, une lampe & un pain, au milieu desquels est un vase à boire.

Deux animaux groupent dans cette composition ; un chien sur le lit, & qui se dresse pour caresser l'homme couché, & un coq battant des aîles & placé auprès du pied de la table. Ces animaux doivent avoir quelque rapport à l'événement présent, ou peut-être à la Doctrine de Socrate : la première explication qui se présente, selon le P. Paciaudi, est que le chien est représenté pour rappeller le reproche qu'on a fait à Socrate de jurer par le chien ; jurement que ses ennemis regardèrent comme une impiété digne du dernier supplice : Platon, Athénée, Diogène Laërce, parlent de ce jurement singulier ; & les Auteurs Chrétiens, comme S. Cyrille ([a]), Tertullien ([b]), Lactance ([c]), le lui ont également reproché. Quant au coq, on pourroit le rapporter à un fait que les Auteurs anciens ont raconté : ils ont dit que Socrate étant au moment de mourir, avoit ordonné à ses Domestiques de sacrifier un coq à Esculape ; ce qui avoit été regardé comme une dérision & un mépris marqué pour la Divinité.

([a]). *Lib. VI. contra Julianum.*
([b]). *Lib. I. ad Nationes.*
([c]). *Divin. Instit. Lib. III. Cap. 20.*

Malgré la vraisemblance de cette dernière explication, le P. Paciaudi en propose une autre qui pourroit encore plus rapprocher les objets : il rapporte un passage tiré de l'ancien argument qu'on lit à la tête du discours d'Isocrate, intitulé *Eloge de Busiris* ([d]), où il est dit, en parlant de Socrate, *κατηγόρουν δὲ αὐτοῦ ὡς ὅτι καινὰ δαιμόνια εἰσφέρει τοῖς Ἀθηναίοις, λέγων δὲ σέβειν ὄρνεα, καὶ κύνας, καὶ τὰ τοιαῦτα, καὶ διὰ τοῦτο διαφθείρειν τοὺς νέους τοὺς μανθάνοντας : Accusationis autem capita referunt hæc, quòd novos*

([d]). Βουσίριδος ἐγκωμίου ὑπόθεσις.

Deos apud Athenienſes introduceret, atque volucres & canes & ejus generis alia coli juberet, eoque pacto adoleſcentes corrumperet.

Selon ce paſſage il n'y a rien de plus naturel que de trouver dans cette compoſition des chiens & des oiſeaux, comme la cauſe & le ſujet de la condamnation de Socrate. Ces rapports convenables à l'événement, & les caractères ſi bien conſervés, rendent cette gravure très-curieuſe & par conſéquent fort recommandable.

N°. II.

Il eſt aiſé de voir que cette cornaline repréſente Diogène de Sinope ou le Cynique : *ᾧ πίθος ἦν ἡδίστη καταγωγὴ*, *cui dolium erat jucundiſſimum domicilium*, pour parler comme Suidas. Il ſeroit inutile de rapporter les extravagances de ce Philoſophe, elles ſont trop connues; cependant le P. Paciaudi les trouve moins fortes que celle de Maxime de Tyr, qui a voulu prouver que le ſingulier genre de vie que Diogène a mené, lui avoit été inſpiré par les Dieux, & que par conſéquent il étoit ſupérieur à tous les hommes de l'antiquité : des éloges aſſez outrés pour préférer Diogène à Socrate, ne conviennent qu'à un Sophiſte, dont tous les Argumens ſont des problêmes.

Diſſert. XX. an præferenda ſit vita Cynici.

Le P. Paciaudi fait deux réflexions ſur cette gravure. Il y a quelques années qu'il s'eſt élevé une diſpute aſſez vive entre deux hommes de Lettres d'Allemagne, au ſujet de l'habitation de Diogène : Chriſtian Auguſte Heumannus a prétendu, d'après Bayle, que Diogène habitoit une petite maiſon conſtruite de terre, & des plus pauvres; & que tout ce que l'on diſoit de ſon tonneau étoit une fable, ou une alluſion inventée par les Ecrivains poſtérieurs à ce Philoſophe : Jacques Hareus a refuté cette opinion dans un petit Ouvrage (a), & a démontré qu'Heumannus, niant le tonneau de Diogène, attaquoit les paſſages les plus clairs & les plus formels de tous les Auteurs, & détruiſoit toute la tradition de l'antiquité. Le P. Paciaudi, ſuivant

Act. Philoſo. Vol. II.

(a). *De doliari habitatione Diogenis Cynici*, inſéré dans ſon POECILE. Tom. I. Liv. IV.

l'opinion la plus commune & la plus ſenſée, examine de quelle matière ce tonneau pouvoit être.

(a). *Miſcell. Erudit. Antiquit. Sect. IV.*

(b). *Imag. Illuſt. Viror. Part. II.*

Tous les monumens comme le bas-relief rapporté par Spon (a), les pierres gravées publiées par le Marquis Maffei ; celles de Leonardo Agoſtini (b), expliquées par le Bellori, repréſentent Diogène dans un tonneau ; mais liſſe & ſans aucune apparence de cercles ; on peut croire par conſéquent qu'il habitoit dans un vaſe de terre : il ſeroit ſingulier qu'aucun Auteur n'eût indiqué la différence de ſa fabrique, s'il y en avoit eu. M. de Boze a rapporté une Médaille frappée par les Corinthiens en l'honneur de Lucius Verus, au revers de laquelle on voit Diogène aſſis ſur le tonneau; mais il eſt repréſenté d'une manière qui ne met point à portée de décider ni de prononcer ſur la matière dont ce tonneau étoit composé. Le ſentiment le plus général eſt donc qu'il étoit de terre cuite. Une difficulté que l'on peut oppoſer à cette opinion, & qui paroît capitale, conſiſte à concevoir comment Diogène pouvoit habiter & ſe retourner dans ce vaſe ſans le rompre, principalement en ſe conduiſant juſqu'au Temple, comme il le faiſoit pour mendier (c); d'ailleurs comment concilier la fragilité de cette urne avec le récit de Lucien(d), qui dit que Diogène, pour ſe mocquer des préparatifs que l'on faiſoit à Corinthe pour la guerre contre Philippe, roula ſon tonneau juſqu'au haut d'une colline pour le laiſſer tomber dans le fond. Le P. Paciaudi leve ces difficultés par les raiſons ſuivantes : les Grecs dans le tems de Diogène ne pavoient point encore leurs rues ; ce ſont les Romains qui ont porté cet uſage dans la Grèce ; voyez à ce ſujet Iſidore ; par conſéquent le vaſe étoit moins en danger de ſe rompre ; en ſecond lieu, la difficulté eſt abſolument levée par un paſſage de Juvénal :

Mém. de l'Acad. des Belles Lettres. Tom. XIX. pag. 476.

(c) Voyez Saint Jérôme, *contra Jovinianum. Lib. II.*

(d) Comment il faut écrire l'Hiſt.

Lib. XV. Originum. Cap. ult.

Satyre XIV. Vers 308.

- - - - - - - - - - Dolia nudi
Non ardent Cynici : ſi fregeris, altera fiet
Cras domus, aut eadem plumbo commiſſa manebit.
Senſit Alexander teſta cùm vidit in illa
Magnum habitatorem.

Voilà donc deux moyens donnés par le Poëte, pour réparer les malheurs qui pouvoient arriver à l'habitation du Philosophe; celui d'en avoir une nouvelle, ce qui n'étoit pas difficile, ou celui de rejoindre les cassures de l'ancienne avec du plomb : en effet, Diogène Laërce rapporte dans la vie du Cynique qu'un jeune homme vif & emporté ayant rompu le tonneau du Philosophe, les Athéniens le firent raccommoder : ce fait est d'autant plus facile à croire, que la manière de rejoindre les morceaux de terre cuite étoit connue de tous les Grecs & de tous les Anciens. Pour achever de convaincre de la possibilité de ces faits, je renvoye le Lecteur à l'examen du vase de terre rapporté dans ces Recueils : il verra par le volume, la possibilité de contenir un homme; ainsi que celle de la résistance, dans un vase trouvé dans la grande Grèce : d'ailleurs il n'est pas difficile de lui supposer une forme différente.

Tome IV. Pl. LVIII. n°. III

On peut donc conclure que Diogène habitoit un vase de terre, auquel il a été plus commode de donner le nom de tonneau, dont l'usage est plus général en Europe & le nom plus familier.

Dans un beau manuscrit de la Bibliothèque de Sainte Geneviève, intitulé *Lampas Indiæ novo-antiquæ gemmariæ*, & composé par Louis Chaduc, on voit dans la troisième classe des pierres, qui a pour titre *Iconicæ autonomaticæ illustrium virorum*, numéro 299, une pierre gravée qui représente un tonneau dont la forme & les détails sont pareils aux nôtres, c'est-à-dire, qu'il a des cercles; mais on a représenté au milieu & sur les extrémités du tonneau un caducée au-dessous du soleil & de la lune, avec cette inscription : ΔΙΟΓΕΝΗΣ ΘΑΥΜΑΣΙΟΣ, *Diogenes admirabilis*, & au-dessous du caducée on lit ΑΛΕΞΑΝΔΡ. Si l'on pouvoit donner ce monument à Diogène le Cynique, ce seroit une preuve que son tonneau auroit été de bois; mais le caducée ne pouvoit convenir, non plus que les deux Planètes, à lui qui n'étoit occupé que de la partie Morale de la Philosophie. Ce monument

Conseiller au Présidial de Riom, mort en 1638.

pourroit donc appartenir plutôt à Diogène Apolloniate, dont parle Laërce, & qui s'est distingué par son éloquence désignée en effet par le caducée; ce Diogène a d'ailleurs été célèbre par ses connoissances en Physique, il a même été persuadé de la pluralité des Mondes; mais toutes ces connoissances ne méritoient pas le titre de Θαυμάσιος. De plus, comment expliquer ensuite l'épithète ou le nom d'Αλεξανδρ. Ce ne peut être celui du Graveur, l'ouvrage de la pierre n'est point assez recommandable pour qu'il ait voulu faire passer son nom à la postérité. Cependant le P. Paciaudi soupçonne que cette pierre a été travaillée dans le dessein de conserver la mémoire d'un *Diogène d'Alexandrie*, sçavant dans les Machines, principalement pour celles qui avoient rapport à l'Astronomie, & qui sçavoit les expliquer; toutes ces circonstances lui avoient procuré le surnom d'*admirable*; mais on ignore le tems auquel il a vécu: selon cette conjecture, cette gravure seroit encore plus recommandable, puisqu'elle nous feroit connoître un homme de cette espèce, inconnu jusqu'à présent; mais ce n'est pas la première fois que les monumens nous ont désigné des personnages sur lesquels les Auteurs ont gardé le silence. Nous sçaurons peut-être quelque jour plus clairement, quel étoit ce Diogène plus digne d'admiration que le Cynique. Il est toujours bon que le public soit instruit de l'existence de ce petit monument, un des plus curieux, peut-être, des deux mille que M. de Chaduc a rassemblés.

La seconde observation du P. Paciaudi sur la cornaline de ce numéro a pour objet l'instrument que Diogène tient à la main. Dans le bas-relief publié par Spon, & cité plus haut, il tient un bâton & une bourse, on ne peut en douter, ou peut-être un sac, pour recevoir l'aumône; ce qui a fait dire à Ausone:

Diogenes cui pera penus, cui dolia sedes.

Pierres gravées classe IV. n°. 85.

Une pâte antique du Catalogue de Stosch, représente Dio-

gène à moitié ſorti du *tonneau*, *liſant un Volume:* on a peine à diſtinguer ſur la pierre de ce numéro ce qu'il tient à la main; mais le P. Paciaudi croit que c'eſt une eſpèce de taſſe attachée au bâton & avec laquelle ce Philoſophe mendioit, ce qui lui arrivoit fréquemment.

On pourroit encore ſe perſuader qu'on a repréſenté la taſſe de terre, *δέπας ἐκ κεράμοιο*, *poculum è teſta*, décrite par Simonide, ou par le Poëte Grec, Auteur d'une Epigramme ſur Diogène, & qu'on lit dans l'Anthologie; elle nous apprend que ce Philoſophe affectoit de montrer cette taſſe groſſière pour faire voir ſa pauvreté : il la conſerva juſques au moment que voyant un payſan qui prenoit de l'eau dans ſa main pour étancher ſa ſoif, il la rompit ou la jetta, comme un meuble inutile & ſuperflu. Si ſa gravure repréſente une taſſe, elle feroit voir un attribut nouveau ſur les monumens à l'égard de Diogène.

Ces explications ſont du moins vraiſemblables, & conviennent à ce que nous ſçavons de ce Philoſophe.

Il eſt à remarquer que cette pierre portoit le nom du Graveur, & que la barbarie d'un Metteur en œuvre, quoiqu'Italien, l'a effacée pour polir le champ, avant qu'elle appartînt à M. le Chevalier Baſquiat.

PLANCHE XLIV.

N°. I.

SANS pouſſer la prévention en faveur des Médailles auſſi loin que le P. Hardouin, c'eſt-à-dire, ſans être perſuadé qu'elles renferment excluſivement tout ce que l'on doit croire de l'antiquité, je leur accorderai tout l'avantage qui leur eſt dû, & je regarderai ce genre de monument comme le témoignage le plus certain de tous les faits & de toutes les vanités que les Peuples & les Princes ont voulu laiſſer à la poſtérité; j'ajoûterai même que ce témoignage eſt heureuſement le plus répété, & qu'il a

presque toujours été une suite très-prompte de l'événement. Malgré ces avantages incontestables, on ne peut cependant exclure ni le récit des Historiens, ni l'autorité des monumens publics, non-seulement à cause que l'étude de l'antiquité embrasse tout ce qui peut servir à l'éclaircissement des faits, mais à cause d'un nombre infini de vérités dans le détail desquelles il n'a jamais été possible d'employer les Médailles. Après être convenu, comme je l'ai fait plusieurs fois, que les pierres gravées font rarement autorité, & que leur composition, ordinairement arbitraire, ne peut être regardée comme un aveu public, qu'autant qu'elle rappelle les revers des Médailles; je dirai qu'il seroit injuste de ne pas faire des exceptions en leur faveur. Il est vrai que ces exceptions doivent être modérées & soumises à de grands examens.

Il m'a paru nécessaire de présenter ces observations générales au Lecteur, avant que de lui parler de la pierre gravée que ce numéro présente.

L'Histoire nous apprend qu'*après la mort d'Alexandre, Antigone, un de ses Capitaines, eut la Phrygie dans son partage: Antigone ayant été défait & tué par les Princes ligués à la bataille d'Ipsus, la Phrygie avec la plus grande partie de l'Asie mineure, entra dans le partage de Seleucus Nicator, le premier Roi de Syrie.*

Ces faits tirés de Diodore de Sicile & de Plutarque, expliquent clairement le sujet de la pierre gravée dont il est question: elle présente la figure de la Phrygie à genoux sur des rochers, pour faire allusion, sans doute à la nature de son terrein; elle implore la clémence d'un Roi à cheval, qui paroît accompagné d'un ami ou d'un général qui l'avoit aidé dans cette conquête, & qui semble lui montrer la Phrygie personnifiée.

Ce Roi ne peut être que *Seleucus Nicator;* la figure de l'homme mort représenté au bas de la pierre, est sans doute *Antigone;* par conséquent ce trait d'Histoire, qui regarde les Successeurs d'Alexandre, est confirmé par la gravure

gravure de cette cornaline, dont l'exécution eſt très-belle.

La couronne marquée & même avec affectation, ſur la tête de la figure principale, convient d'autant plus à ces *Rois de fortune*, que n'étant point nés pour être aſſis ſur le trône, ils étoient ſenſibles au plaiſir d'être couronnés.

N°. II.

Le délabrement de cette pierre gravée, car elle eſt caſſée par le milieu, ne fait point de tort au ſujet qu'elle repréſente, & ne met aucun obſtacle aux obſervations qu'elle peut inſpirer.

La gravure eſt exécutée ſur une pierre ématite, qu'on ne voit ordinairement employée que par les ſeuls Egyptiens. Elle étoit ſans doute commune dans leur pays, de plus, la couleur noire étoit de leur goût; nous en avons beaucoup d'autres preuves. Cette matière qui prend un très-beau poli, a donc été empruntée de l'Egypte; mais le travail, le ſujet & les attributs dont la tête eſt accompagnée ne peuvent convenir à ce pays. Il eſt impoſſible de méconnoître la tête de Ganimède à la coupe, & à l'aigle volante placées l'une & l'autre dans le champ, non plus qu'à la diſpoſition des ſept étoiles qui déſignent une conſtellation; d'ailleurs la tête eſt jeune & belle, en même tems qu'elle eſt coëffée d'un caſque Phrygien.

Le deſſein de cet ouvrage eſt juſte & grand, mais un peu ſec; cependant je ne puis m'empêcher de le donner à un Artiſte Grec, dont le talent, à la vérité, n'étoit pas d'un ordre ſupérieur, mais qui peut l'avoir travaillé en Egypte dans le tems des Ptolémées.

Les alliages de matières, d'Artiſtes & d'objets qu'on ne rencontre pas ordinairement, me paroiſſent mériter d'être rapportés, ils prouvent les communications générales & particulières des peuples, & des arts. On voit, ces derniers ſur-tout, ſemblables à une eau répandue, ſuivre d'abord une pente avec rapidité, enſuite s'arrêter, ſe croupir, & s'évaporer par le défaut d'une eau nouvelle.

N°s. III. IV. & V.

Le hasard m'a fait trouver cette tête de marbre à Paris : je croyois ne pouvoir en tirer aucun parti pour les explications. Elle est mal conservée & ne présente presque plus que des masses ; à la vérité, elles sont du plus grand caractère, & cet avantage peu commun m'engagea d'en faire l'acquisition : un plus grand examen m'a prouvé qu'elle joignoit à tout ce qui peut convenir à Hercule, la singularité d'avoir la tête ceinte d'une corde. On peut voir dans le Ve. Volume quelque détail sur la coëffure de ce genre, que les Romains donnoient à leurs esclaves ; & cette tête peut au moins faire soupçonner qu'ils avoient emprunté cet usage des Grecs ; car en supposant même que ce marbre fût une copie Romaine ; dans l'un ou dans l'autre cas, la source & l'origine seroient toujours Grecques. J'ai poussé mes réflexions plus loin à l'égard de ce monument ; je le regarde comme la représentation d'Hercule dans le tems qu'il étoit esclave : plus j'y pense & plus je trouve que rien ne s'oppose à ce préjugé, & qu'au contraire, tout l'autorise : les plus simples particularités de la vie d'Hercule étoient recommandables aux Anciens, & ce Héros a été le plus célèbre, & le plus souvent représenté ; son esclavage étoit d'ailleurs intéressant pour les Grecs ; Hercule n'avoit perdu la liberté que volontairement, ou du moins par obéissance pour les Dieux, c'est-à-dire, dans le dessein d'expier le meurtre d'Iphitus. Plusieurs exemples nous apprennent combien les Grecs avoient de respect pour les expiations : ils ne citoient même avec de si grands détails & un si grand apparat, celles des Héros & des Hommes de famille Royale que pour entretenir le peuple dans cette Superstition.

Planc. LXXII. n°. I. & II.

Je ne me souviens point d'avoir vû aucun ancien monument qui représente Hercule dans cette situation : la corde & le dessus de la tête de ce marbre sont heureusement les parties les mieux conservées.

On pourra m'objecter que ce monument peut repréſenter un Athlète. Sans m'appuyer ſur le caractère d'Hercule, qui me paroît inconteſtable, je répondrai qu'il ſeroit poſſible d'avancer que la corde conſtatoit l'eſclavage, mais que le lieu où elle étoit placée déſignoit l'eſpèce & la profeſſion de ce même Eſclave; j'en apporterai pour exemple le Gladiateur mourant, qui porte cette même corde autour du col. Ces diſtinctions étoient encore plus néceſſaires à Rome; le nombre des Eſclaves étoit devenu ſi conſidérable dans cette grande Ville, qu'il falloit, pour conſerver l'ordre & maintenir la ſûreté publique, qu'ils portaſſent des marques diſtinctives de leur état de ſervitude pour les rendre plus faciles à reconnoître.

Cette tête peut avoir fait partie autrefois d'une ſtatue plus grande que le naturel, elle eſt haute, ſans aucune portion de col, de *onze pouces*.

En donnant *huit* têtes à cette figure, (& cette proportion n'a rien que d'ordinaire), elle pouvoit avoir *ſept pieds quatre pouces*.

PLANCHE XLV.

Je ſuis convenu plus d'une fois que ne travaillant point d'après un Cabinet formé, & que ne faiſant graver les morceaux qu'à meſure qu'ils me parviennent, les Planches de ce Recueil ne préſentoient aucun ordre de matières ou de tems. Le mal n'eſt pas grand : la chronologie n'eſt point néceſſaire à cet Ouvrage; il ſuffit que les monumens conviennent à la Claſſe dans laquelle je les place, ou qu'ils me paroiſſent tels. Cette Planche va préſenter deux morceaux dont les tems ſont des plus éloignés; mais le haſard m'en a favoriſé preſque dans le même jour.

N°. I.

Je regarde la gravure de cette cornaline comme un des plus anciens ouvrages de la Grèce : les raiſons ſuivantes ont donné lieu à cette idée.

On y voit la Diane qu'on adoroit à Ephèse; cependant elle n'est reconnoissable qu'aux trois visages réunis sur la même tête, & qui lui ont fait donner le nom de *Triformis*, pour exprimer les trois formes sous lesquelles elle étoit adorée. Mais cette allégorie, s'il est vrai qu'elle soit Grecque, étoit bien nouvelle dans le tems que cette pierre ou son original a été gravé; puisqu'en effet cette figure est représentée ici, à peu de choses près, comme elle est sortie de l'Egypte, & telle que Pausanias nous décrit les premieres figures adorées dans la Grèce. Elle tient le fouet d'Osiris dans une main, & dans l'autre elle porte une fleur ou plutôt un épi double ; sa tête est surmontée d'une parure très-sensible, mais trop dégradée pour être décrite ; enfin le corps est formé en gaîne, & cette gaîne est chargée de compartimens quarrés, en laissant voir les deux pieds à l'Egyptienne. Mais ce qui prouve la fausseté du miracle répandu dans la Grèce, & dont Pline paroît être persuadé, c'est-à-dire, que, malgré les sept révolutions arrivées au Temple d'Ephèse, la statue de la Déesse n'avoit éprouvé aucune altération, est que cette pierre nous fait voir deux vaches aux côtés de la figure : ces attributs sont consacrés à Isis & paroissent avoir précédé dans cette disposition les deux cerfs qu'on a constamment placés dans la suite & plus convenablement pour Diane, dans la même disposition.

Nos. IV. & V. de la Planche LII. Voyez ce que j'ai dit sur le Temple d'Ephèse dans le IVe. Volume de ce Recueil.

Ces exemples de l'origine, des augmentations & du plagiat des peuples dans les objets du culte, sont amusans pour l'esprit.

Cette pierre qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme un monument très-singulier, est authentique ; mais pour cela elle n'en est pas d'un meilleur goût : la négligence & l'ignorance du côté de l'Art y brillent ; mais dans de pareilles circonstances, ces défauts augmentent les preuves de l'antiquité.

N°. II.

Les Médailles de *Zénobie* sont connues ; elles le sont cependant beaucoup moins que l'histoire de cette Princesse, dont le caractère & les idées étoient plus grandes & plus élevées que celles des femmes ne le sont ordinairement ; mais sa fortune succomba devant celle des Romains, car Aurélien la conduisit en triomphe. On ne connoît encore que deux Médailles de cette Princesse, frappées l'une & l'autre en Egypte ; elles sont de cuivre & d'un assez mauvais ouvrage : on les trouve dans plusieurs Auteurs qui ont travaillé sur les Médailles ; & je n'ai fait graver celle que l'on voit sous ce numéro, que pour rendre la comparaison plus sensible, & pour éviter au Lecteur la peine d'ouvrir, ou de chercher un livre qu'il n'aura peut-être pas sous sa main : cette raison m'engage à donner sa description. On lit d'un côté CЄΠΤΙΜ. ΖΗΝΟΒΙΑ. CЄΒ. Buste de Zénobie tourné dedroite à gauche.

Au revers L. Є. année cinquième. On n'en a point encore trouvé ou du moins publié d'une autre date. Le type représente une femme debout, tournée de gauche à droite, qui tient la main droite élevée & étendue, & qui porte de la main gauche deux cornes d'abondance.

N°. III.

Le bouclier votif de marbre gravé sous ce numéro est d'autant plus singulier qu'en nous présentant un très-bel ouvrage, quoique des derniers tems de la Grèce, par rapport aux Arts, il nous a conservé un portrait de la Reine *Zénobie*. Les Historiens nous apprennent qu'elle marchoit à la tête de son Infanterie ; qu'elle haranguoit ses troupes, le casque en tête & la haste à la main ; que sa beauté étoit mâle, & sa voix forte. Non-seulement toutes ces idées peuvent convenir à l'expression de ce bas-relief ; mais, sans y trouver l'orgueil que *Vopiscus* & *Trebellius Pollio* attribuent à cette Reine, & que le courant d'une semblable vie pourroit

aiſément inſpirer à une femme, on reconnoît encore moins dans ce profil la chaſteté que le dernier de ces Auteurs lui donne; il paroît ſeulement qu'elle avoit plus de mérite qu'une autre à pratiquer cette vertu, ſon viſage étant jeune & agréable. Ce point nous importe fort peu; mais je ne dois point oublier, dans un Ouvrage dédié à l'Académie des Belles-Lettres, de dire que cette Princeſſe avoit étudié ſous *Longin*; qu'elle ſçavoit toutes les Langues, & qu'elle avoit fait un abrégé de l'Hiſtoire d'Alexandrie. Plus je ſuis frappé de toutes ces idées, & plus je ſuis perſuadé que ce monument nous fait voir le véritable portrait de cette Princeſſe; & que les attributs de Pallas, exécutés avec tant de richeſſes, conviennent à ſon caractère, & à la vie qu'elle a menée pendant qu'elle étoit ſur le Trône. On a lieu de s'étonner de la voir ſur les Médailles avec cette coëffure ſimple, & bien éloignée de l'appareil qu'on lui voit ici, & de la magnificence avec laquelle elle paroiſſoit ordinairement; magnificence dont le bas-relief donne une idée plus vraie & qui eſt parfaitement d'accord avec l'inſcription qu'on lit autour de la tête. Elle eſt écrite en caractères très-grands à proportion du monument; de plus ces caractères ſont très-bien conſervés : on y lit *Zenobia Orientis Domina.* Cette flatterie du Sculpteur Grec, convenable à un homme de cette Nation, & fort en uſage dans le ſiécle auquel il a fait cet ouvrage, produit du moins un avantage en cette occaſion, puiſqu'elle nous certifie, malgré les différences que préſente la Médaille, que ce bas-relief a été conſtamment exécuté pour repréſenter *Zénobie.* Si l'on n'avoit pris une pareille précaution, on auroit regardé ce buſte comme une tête de Minerve ou de Pallas; on n'auroit pas même cherché à lui donner une dénomination particulière; ou, ſi l'on avoit oſé lui donner un nom, ce n'eût été qu'avec la modération & la timidité d'une conjecture haſardée. Cette obſervation prouve combien les Artiſtes de tous les tems ſont répréhenſibles de n'avoir pas écrit dans quelque partie de leurs Ouvrages, le nom de ceux dont ils ont fait

ses portraits; & combien les Modernes ont tort d'avoir suivi leur exemple. C'est encore un avantage que les Médailles ont sur le plus grand nombre des monumens historiques; c'est une première lumière de la raison qui n'a point été altérée dans cette partie. Je suis obligé de convenir que la beauté du travail de ce monument, & le tour de l'inscription sont capables de faire naître des doutes; mais il y a long-tems que ce beau marbre est à Malthe. On ne sçait dans quel tems ni par qui il y a été apporté: il est placé dans la cour du jardin du Grand-Maître; & l'on ne peut douter qu'il ne soit venu du Levant: les vaisseaux de l'Ordre ont fait autrefois des courses & des descentes sur toutes les côtes de la Méditerranée soumises aux Turcs; ils en ont transporté beaucoup de monumens Grecs & Egyptiens de toutes les espèces; on en trouve même encore aujourd'hui en assez grand nombre. Au reste, j'ai fait graver ce beau marbre sur le dessein de *Fauret*, Peintre François, & de l'Académie de Paris; ainsi je puis répondre de son exactitude.

J'ignore par quelle raison le casque magnifique de cette Princesse, & qui contre l'ordinaire est attaché sous le menton, est orné d'une tête de bélier au-dessus de laquelle on voit un lion aîlé; seroit-ce un emblême de la réunion de la force, du courage & de l'activité, avec la douceur?

Diamètre de ce marbre, environ deux pieds & demi.

PLANCHE XLVI.

Nos. I. & II.

Je ne compte rien apprendre au Lecteur en faisant dessiner le buste de marbre que l'on voit de face & de profil sous ces deux numéros. M. Peyssonel, Consul de Candie, vient de me l'envoyer; & j'avoue que je suis bien aise de tirer une sorte de vanité de mes recherches; car il faut convenir qu'un buste à peu-près colossal & de cette

beauté, eſt rare à trouver dans les poſſeſſions d'un particulier. Quand j'aurai dit que ce marbre repréſente une Prêtreſſe voilée ; que l'ouvrage eſt de la main d'un Grec habile homme ; que le morceau eſt ſi bien conſervé que le nez, le premier objet de deſtruction, n'a ſouffert aucune atteinte, & qu'enfin ce monument a été trouvé depuis peu à Rhodes, j'aurai tout dit. J'ajoûterai cependant que ce buſte ne paroît point avoir été ſéparé d'une ſtatue : je crois qu'il a été fait pour s'emboîter ſur les épaules d'un morceau ſéparé qui formoit le corps.

Le deſſein de cette belle tête eſt fait avec autant d'exactitude qu'il m'a été poſſible ; mais on ſçait combien les copies rendent difficilement les originaux de ce genre.

Hauteur totale de ce buſte un peu plus de ſeize pouces.

N°. III.

Il ſeroit difficile de nommer avec certitude le pays qui a produit les deux gravures ſuivantes. Il eſt plus aiſé de ſe convaincre que leur travail & leur compoſition ne ſont ni fantaſtiques ni imaginaires, & que non-ſeulement ils ſont nationaux, mais établis ſur les idées fixes & habituelles de tout un peuple. J'ai vû dans le Cabinet de M. Pellerin pluſieurs Médailles dont le travail & le deſſein ſont peut-être meilleurs que ceux des monumens dont il eſt queſtion ; ces Médailles préſentent même des caractères très-beaux, mais inconnus ; enfin, elles m'ont paru avoir un rapport général avec les gravures dont je vais parler. La manière dont le poil des animaux eſt traité ſur les unes & ſur les autres par des points fort ſerrés, me paroît être la même ; de plus les boucs, & les béliers que préſentent ces différentes ſortes de monumens me font croire que ces animaux étoient principalement conſacrés à un pays, qui pourroit être quelqu'un de ces petits Etats que comprenoit ce qu'on appelle aujourd'hui la *Caramanie*. Sans entrer dans de plus grands détails qui me conduiroient trop loin, on ſçait de quelle façon les Grecs

ont étendu leurs Colonies dans ces cantons, & les révolutions que ces Colonies ont éprouvées. Cet examen dépend de l'hiſtoire, & j'y renvoye le Lecteur; il me ſuffit d'avoir expliqué la raiſon qui m'engage à placer ces monumens dans la claſſe des Grecs, ou du moins à leur ſuite. Je ſuis bien aiſe auſſi de prouver que le genre d'obſcurité qui couvre les monumens de cette eſpèce, loin de les exclure du commerce, doit être une raiſon de plus pour les rapporter : leur deſcription, leur deſſein fixent les idées & conduiſent par conſéquent à des recherches qui peuvent devenir heureuſes : d'ailleurs je ſuis perſuadé, & je le prouve peut-être par trop d'exemples, qu'il n'y a point de monumens inutiles : il ſeroit même à deſirer que l'on connût la manière de toutes les Nations.

La cornaline gravée ſous ce numéro vient de m'être envoyée de Marſeille ; & l'on ſçait qu'après une Médaille, l'objet qui voyage le plus ſouvent & avec le plus de facilité, eſt une pierre gravée. Le travail de celle-ci eſt aſſez médiocre, & je ne puis parler que de la biſarrerie du ſujet qu'elle repréſente.

Le milieu de la pierre eſt occupé par quatre aîles liées enſemble & que l'on pourroit également regarder comme un foudre. Les intervalles de ce corps ſont remplis en hauteur par un buſte barbu, mais avec des mouſtaches très-diſtinctes : ce buſte paroît repréſenter Jupiter, du moins on y trouve le caractère de cette Divinité. La partie inférieure de ce foudre eſt remplie par une tête de bélier ou peut-être de bouc, placée en ſens contraire, de façon que de quelque côté que l'on regarde la pierre dans ſa hauteur, il y a toujours une de ces deux têtes debout & l'autre renverſée. A travers cette biſarrerie, il faut convenir qu'on entrevoit des traces de la Mythologie Grecque.

N°s. IV. & V.

La découverte de quelques monumens fort étrangers aux pays dans leſquels on les trouve, ne peut être expliquée

d'une façon ſatisfaiſante que par le pillage fait par les ſoldats qui, de retour dans leur patrie, ou dans les cantons qu'ils ſont venus habiter après la guerre, y ont porté ces monumens. Plus la matière a eu de valeur, plus elle a été l'objet du tranſport, toujours plus facile par cette même raiſon. Cette explication peut ſeule rendre compte des Médailles d'or Grecques & Romaines trouvées en grand nombre juſques dans la *Sibérie.*

Pline nous a conſervé une preuve bien marquée de cette conduite ſi naturelle aux hommes : *Aurea ſtatua prima omnium nullâ inanitate... in Templo Anaïtidis poſita dicitur, (quo ſit terrarum ſitu nomen hoc ſignificavimus) numine gentibus illis ſacratiſſimo. Direpta eſt Antonii Parthicis rebus. Scitumque narratur dictum unius veteranorum Bononiæ, hoſpitali Divi Auguſti cœnâ, cùm interrogaretur, eſſet-ne verum, eum qui primus violaſſet hoc numen, oculis membriſque captum expiraſſe? Reſpondit enim, tum maximè Auguſtum de crure ejus cœnare, ſeque illum eſſe, totumque ſibi cenſum ex ea rapina.*

Lib. XXXIII. Cap. 4.

Lib. V. C. I.

» La première ſtatue d'or étoit maſſive . . . . . . Elle étoit » dans le Temple d'Anaïtis, Divinité très-reſpectée. Nous » avons dit ci-deſſus de quelles Nations cette Déeſſe étoit » adorée. Cette ſtatue fut enlevée dans la guerre d'Antoine » contre les Parthes. On rapporte un bon mot d'un ſoldat » vétéran, qui donnoit à ſouper à Auguſte dans la Ville de » Boulogne ; on lui demanda s'il étoit vrai que celui qui » avoit le premier inſulté cette Divinité avoit perdu l'uſage » des yeux & des autres membres, & enſuite la vie : il ré- » pondit que c'étoit aux dépens d'une jambe de cette ſtatue » qu'il donnoit actuellement à ſouper à Auguſte. Qu'il étoit » lui-même cet homme qu'on diſoit avoir été puni, & que » tout ce qu'il avoit de bien venoit de ce butin ».

Je rapporte ce petit détail hiſtorique pour rendre raiſon de l'anneau deſſiné ſous ces deux numéros : il a été trouvé en 1763, dans un champ auprès de Kimper en baſſe Bretagne : il eſt d'or & ſon poids eſt de la valeur de 60 liv. d'ar-

gent; il a toujours été fait pour être porté au pouce : la gravure, très-bien prononcée & fort nette, eſt exécutée ſur la matière même; la forme en eſt ſimple & n'eſt chargée d'aucun ornement, on peut en juger par le n°. V.

Je n'entreprendrai point d'expliquer le motif de ſuperſtition, ou l'objet allégorique pour lequel ces trois animaux rempliſſent la compoſition de ce ſujet; mais on voit la même tête de bouc que préſente le n°. précédent, elle eſt encore plus clairement exprimée; elle eſt placée ici au milieu de deux têtes de lion, qui avancent chacun une patte. Le buſte principal eſt orné de quelques gravures; il y a même quelque eſpèce de caractères vis-à-vis la tête du bouc.

Voilà tout ce que je puis dire de ce monument biſare; mais je dois ajoûter que la diſpoſition de ces animaux & leur caractère ne rappellent aucune idée Egyptienne. Les guerres des Romains dans tous ces cantons de l'Aſie ſont connues; les liaiſons de ce pays avec la Grèce ne peuvent être douteuſes : le travail de ce monument ſe reſſent des impreſſions que de pareilles circonſtances peuvent cauſer.

PLANCHE XLVII.

LES quatorze Planches ſuivantes, que je n'ai pas voulu ſéparer, ſont tirées du grand nombre d'inſcriptions & de deſſeins que l'Abbé Fourmont a rapportés du voyage qu'il a fait par ordre du Roi dans la Grèce, & que l'on conſerve manuſcrits dans la Bibliothèque du Roi. J'ai déja profité de quelques morceaux de ce grand Recueil; mais ils ne m'ont ſervi que pour les vignettes & les culs-de-lampes de quelques-uns des Volumes précédens, & j'ai eu ſoin d'en avertir. La rareté des monumens Grecs m'a fait examiner de nouveau cette immenſe collection; & j'ai choiſi pour inſérer dans cette nouvelle Partie, les inſcriptions placées ſur quelques corps d'une forme intéreſſante, & le plus communément ſur des tombeaux. Malheureuſement ces

corps, & les bas-reliefs dont ils ſont ornés, ne répondent point, ou répondent mal à l'élégance Grecque, ce qui prouve au moins que les ouvrages de la Grèce n'ont pas toujours été tels qu'on les imagine avec raiſon, quand on ſuit les idées que donnent les ouvrages des Maîtres de l'Art dont Rome eſt encore embellie. Je conviens cependant que ceux que je vais rapporter dans ces quatorze Planches ont été mal deſſinés : malgré la foibleſſe de leur exécution, ils ſont au moins reconnoiſſables par rapport à leurs objets & à leurs détails : enfin, il m'a paru qu'il valoit mieux les ſauver de l'oubli & profiter de ce qu'ils pouvoient apprendre, que de ſe livrer à une délicateſſe qui ne conviendroit qu'à un Artiſte, qui voulant travailler pour ſon étude, ne copieroit point des ouvrages foibles ou mal rendus. On verra le parti que j'en ai tiré. Mais je dois trop à la vérité, pour ne pas déclarer les obligations que j'ai, par rapport à l'explication & à la traduction des inſcriptions, au P. Paciaudi, & à M. Le Beau, Secrétaire de l'Académie; ils m'ont donné dans cette occaſion des preuves bien marquées de leur amitié.

L'Abbé Fourmont n'a point écrit la proportion des morceaux qu'il a fait deſſiner; mais il a marqué fort exactement le lieu où il les a trouvés. Quant à leur matière elle ne peut cauſer aucun doute : les Grecs n'employoient que le marbre dans leurs monumens; & dans le nombre prodigieux de ſtatues que Pauſanias a citées, il n'eſt fait mention que d'une ſeule qui fût de pierre : d'ailleurs l'Abbé Fourmont ne m'a parlé que de marbre à ſon retour de Grèce; & je dois convenir qu'il n'a fait aucune fouille un peu conſidérable. Il s'eſt contenté de faire tirer de terre, ou de faire retourner des marbres dont une partie étoit apparente, & ſur leſquels il appercevoit des caractères, car il n'étoit ſenſible qu'à la partie des inſcriptions.

J'avois fait graver le petit Temple ſitué ſur le bord de la Rivière d'*Iliſſus*, que Spon & Wheler ont regardé comme celui de Diane *Agrotera*, & que l'Abbé Fourmont

avoit fait copier. M. Stuart prétend que ces Auteurs se sont trompés & que ce Temple doit être celui dont Platon fait mention, & qui avoit été élevé par un Athénien nommé *Panops* : c'est un point de critique qui regarde les Sçavans ; mais l'élévation de ce petit monument m'a paru si bien rendue dans le premier Volume des Antiquités d'*Athènes* que M. Stuart vient de publier, que j'ai fait effacer ma Planche : on seroit heureux d'être éclairé sans cesse par des ouvrages d'une pareille exactitude.

Planche VIII. Londres 1761. *in*-folio.

N°. I.

Il seroit difficile de prononcer aujourd'hui sur l'ancienne destination de ce beau bas-relief ; sa forme étant détruite & ne présentant aucun caractère, on ne peut parler que de la figure : elle est debout & représente une femme dont la disposition est heureuse, simple & élégante : aucun arrangement dans la coëffure, non plus qu'aucune distinction dans les habillemens ne servent à la caractériser. L'attribut du cochon confirmé par les figures que l'on a vûes plus haut, & qui m'ont été envoyées de *Camarina* en Sicile, nous apprennent que c'est ici la représentation de *Cérès*. Il semble en effet que ce cochon demande pardon à la Déesse ; on sçait qu'on lui sacrifioit cet animal, soit le mâle, soit la femelle, non-seulement à cause qu'il regarde toujours la terre ; mais parce qu'il a fait le premier du dégât dans les bleds, mûrs ou nouveaux.

Planc. XXXVIII.

Ce monument a été vû par l'Abbé Fourmont, *Keratidin Ecclesia Sancti Thomæ.*

N°. II.

Ce fragment de marbre dont les figures sont heureusement conservées, pourroit être les restes d'un Autel consacré aux *Dioscures*, & placé autrefois sur le bord de la mer pour recevoir les sacrifices de ceux qui s'embarquoient ou qui revenoient à terre ; Horace en effet a dit :

Tunc me biremis præsidio Scaphæ,
Tutum per Aegeos tumultus
Aura feret, geminusque Pollux,

Lib. III. Ode 29.

Indépendamment de la Superſtition établie ſur les dangers de la mer, on ſçait combien *Caſtor* & *Pollux* étoient révérés dans la Grèce, & principalement à *Sparte*, dont ils étoient les Dieux principaux. *Callimaque*, dans ſon Hymne à *Pallade*, leur donne le nom des *étoiles de Lacédémone*. Ces Dieux étoient révérés à *Athènes* comme à *Sparte*: on les nommoit *Familiares* & *Anaces*; ils avoient même une fête ſous le nom d'ΑΝΑΚΕΙΑ, & les monumens les déſignent ſouvent ſous cette dénomination.

Théodoret Liv. VIII. *Græcarum affectio.* pag. 615.

Ce bas-relief eſt placé au-deſſus d'une Porte d'Athènes.

PLANCHE XLVIII.

N^os^. I. & II.

CES bas-reliefs ne paroiſſent point avoir fait partie d'une compoſition plus étendue. Ils peuvent avoir ſervi de paremens à un Autel ou à un piédeſtal; ils ont peut-être été employés dans quelque ſoûbaſſement; enfin dans quelque tombeau dont le défunt avoit une dévotion particulière pour Cérès. Ce tte incertitude s'étend à la plûpart des morceaux qui ne ſont chargés d'aucuns caractères : ils ne donnent aucune indication qui puiſſe faire ſoupçonner leur ancien uſage. Le rapport des deux figures certifie qu'elles repréſentent également Cérès: la ſingularité de leurs coëffures eſt le ſeul objet qui mérite attention. Il n'eſt pas douteux que ce ne ſoit le *Modius* ou la forme de la meſure employée pour débiter le grain, dont l'invention étoit dûe ou attribuée à cette Déeſſe : les deux coëffures different un peu, mais elles ont un rapport dont on ne peut diſconvenir. Il eſt encore vrai que le n°. I, dailleurs mieux conſervé, caractériſe encore plus Cérès; puiſqu'en effet la Déeſſe eſt aſſiſe ſur un lion, & que cet attribut diſtinctif ſert à confirmer l'un & l'autre monument, également trouvés à *Athènes*; cependant le n°. II. a plus conſervé d'impreſſion Egyptienne.

N°. III.

La barbarie de ce cippe ou de cette demi-colonne destinée à un tombeau, est surprenante, & l'on conçoit avec peine que ce monument ait existé dans Athènes au milieu des ouvrages du goût le plus épuré : celui-ci ne doit vraisemblablement sa conservation qu'au respect porté aux tombeaux ; car j'ai avancé, & avec quelque raison, dans les Volumes précédens que les Grecs avoient eu la vanité de soustraire tous leurs monumens des premiers tems. Je le présume du moins par la raison que l'on ne trouve aucune petite figure, en quelque genre que ce soit, que l'on puisse attribuer, je ne dis pas à un tems d'ignorance absolue, mais qui donne l'idée d'un passage de l'obscurité à la lumière. L'inscription de ce tombeau présente des lettres formées d'une manière qui ne contredit point le jugement que la colonne doit faire porter :

μ Ι Λ Τ Ι Α Δ Ο Υ

Τ Ο Υ

Κ Ι μ Ο Ο Ν Ο Ϟ.

Miltiadis Cimonis filii.

L'ignorance & le mauvais goût qui paroissent dans le prétendu chapiteau de ce cippe, & la forme des lettres μ ν Ϟ, au lieu de Μ Ν Σ, jointes aux deux ΟΟ mis à la place de l'Ω prouvent que ce monument a été élevé dans un tems fort ancien. Ces observations confirment encore mon soupçon, c'est-à-dire, que les tombeaux de la Grèce sont les seuls monumens qui puissent nous donner des témoignages de leur ignorance & de leurs progrès dans les Arts, ainsi que de plusieurs usages. Les observations que je viens de faire confirment le mérite de ce monument & concourent à le faire regarder comme très-précieux, puisqu'il est le tombeau du fameux Miltiade, qui vainquit les Perses à Marathon. On sçait que les Arts ne sont parvenus à leur perfection à Athènes

que 60 ans après Miltiade, au tems de la guerre du Péloponèse.

Athenis in Metochio Monasterii Daphnei.

PLANCHE XLIX.

N°. I.

ΜΕΛΙΤΗ ΗΛΙΟΔΩΡΟΥ ΕΚ ΓΑΡΓΗΤΤΙΩΝ.

Melite Heliodori (filia) ex vico Gargettiorum.

Mélite fille d'Héliodore du Bourg de Gargette.

Il sembleroit par l'inscription que le monument annoncé par le cippe devroit être celui de Mélite fille d'*Héliodore*; mais c'est celui d'*Héliodore* même, comme on le voit par la figure, & *Mélite* n'y est nommée que parce qu'elle l'a élevé à la mémoire de son pere. La niche placée dans l'épaisseur d'un cippe ou d'une demi-colonne, est un usage dont les monumens Grecs présentent assez souvent la répétition. La figure d'*Héliodore*, infiniment drapée, est fort bien disposée; elle a les cheveux courts, ainsi que la barbe: ce marbre paroît bien conservé. Le Village de *Gargette* étoit de la Tribu *Egeïde*, & prenoit son nom du Héros *Gargettus*. Voyez Pausanias, & Voyage de Spon, page 324.

Athenis in domo Mustaphaii Stromblonki.

N°. II.

Ce tombeau, généralement parlant, dans le goût du précédent, c'est-à-dire, également placé dans une niche taillée dans une portion de colonne, présente non-seulement des différences dans le détail, mais quelques difficultés à l'égard de l'inscription : elle est conçue en ces termes :

ΔΗΜΟΚΡΑΤΗΣ.

ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ.

ΑΓγελΗΘΕΝ *ou* ΑΓραυλΗΘΕΝ.

Democrates Demetrii (filius) du Bourg d'Angele ou *d'Agraule.*

Il faut

Il faut entendre que *Democrates* a élevé ce monument à la mémoire d'une femme dont le nom eſt effacé ; ſans cela on ne verroit que des noms d'hommes, tandis que le bas-relief repréſente une femme autant qu'on en peut juger par les habillemens qui ſubſiſtent ; car la tête & les bras ſont abſolument détruits.

Ces deux Bourgs d'*Angele* & d'*Agraule* étoient du territoire d'Athènes ; le premier de la Tribu *Pandionide* ; le ſecond de la Tribu *Erechteïde*.

Hæc inſcriptio reperta eſt ſuper limen cujuſdam civis.

N°. III.

La forme de cette urne eſt aſſez bonne en elle-même ; quoiqu'il fût aiſé de lui reprocher ſon pied ou ſon appui, qui a le défaut des *Amphores* ; mais il eſt plus difficile de concevoir la manière dont ce marbre s'agençoit avec le tombeau dont il faiſoit partie ; car l'Abbé Fourmont dit dans ſes notes que ce monument étoit ſépulchral. J'ai peine à croire qu'une pareille diminution dans le pied ait jamais produit un bon effet ; mais il faudroit avoir jugé de l'enſemble pour décider avec certitude : cette réflexion eſt une des curioſités que préſente ce monument. A l'égard des figures dont il eſt orné & des caractères qu'on y lit ; voici ce que l'on peut dire avec beaucoup de vraiſemblance.

La figure aſſiſe eſt un homme revêtu du manteau ou de la robe ſacrée qui convenoit à ſon miniſtère : ΑΡΚΕΤΩΝ eſt ſon nom, ſon miniſtère eſt exprimé par ces mots ΓΥΘ. ΘΕΩΡΟΣ, c'eſt-à-dire, qu'il avoit été envoyé à Delphes à la ſolemnité des Jeux Pythiens, pour porter à Apollon les préſens d'Athènes, & pour y faire les ſacrifices ſolemnels au nom du peuple Athénien : les mots entiers feroient ΓΥΘΩΔΕ ΘΕΩΡΟΣ. Plutarque, dans la vie de Demetrius, fait mention de ces députés ſacrés qu'on envoyoit à Delphes ou à Olympie, pour y faire, au nom des Villes, les ſacrifices ſolemnels dans les fêtes publiques de la Grèce, quelquefois pour conſulter les Oracles. On peut voir là-

dessus *Harpocration*, *Hesychius* & *Pollux*, qui expliquent cette inscription, en appellant ces personnes envoyées à Delphes, οἱ πυθῶδε θεωροὶ.

Liv. II. Ch. IV. n°. LVI. La femme d'ΑΡΚΕΤΩΝ. *Arceton*, ΠΥΘΟΔΩΡΙΣ, *Pythodoris* lui donne la main pour marquer la joye qu'elle a de son retour ; à côté du mari est sa petite-fille, & derrière lui une femme esclave ou parente qui porte, ainsi que la jeune enfant, le nom d'ΕΥΡΙΠΠΗ, Euripe.

Cephisiæ super urnam Sepulchralem.

Cette Ville de Cephise du territoire d'Athènes, située sur le bord du Cephise, devint, dans sa décadence, une simple maison de plaisance du fameux Hérodes Atticus, comme le remarque *Spon* d'après *Aulu-Gelle*.

PLANCHE L.

N°. I.

La répétition de cette forme prouve combien l'usage en étoit commun : le bas-relief dont cette espèce de vase est orné paroît assez bien conservé : il présente trois figures dont la disposition est toujours un adieu ; mais les draperies ont apporté si peu de différences pour reconnoître le sexe, que je ne garantis rien. Il faut convenir que les noms sont mal gravés, ou qu'il n'y a de femme sur ce monument que celle qui est assise : les deux autres noms sont des noms d'hommes, & ne peuvent convenir à des femmes ; d'ailleurs la Langue Grecque présente très-distinctement la différence de ces noms.

ΚΟΛΛΥΝΟΙΣ, ΣΩΣΤΡΑΤΟΣ, ΣΩΣΤΡΑΝΔΗΣ.

Collynois, *Sostratus*, *Sostrandes.*

Athenis super portam Ecclesiæ Sancti Thomæ.

N°. II.

On ne peut douter que ce monument quarré n'ait autrefois servi de tombeau ; on voit même les restes de l'ins-

cription ſur la moulure inférieure du marbre ; les lettres en ſont abſolument effacées : le bas-relief eſt donc le ſeul objet dont l'on puiſſe s'occuper.

Il repréſente un homme à cheval ſur un éléphant : on le prendroit aiſément pour un enfant, mais la proportion de cet animal produit cet effet, peut-être même l'Artiſte l'a-t-il un peu chargé. Cet homme paroît Afriquain, du moins ſon air de tête & le tonnelet de ſa ceinture, qui ne ſont nullement Grecs, font naître cette idée, dailleurs aſſez naturelle. Au reſte, rien n'eſt plus convenable que cet emblême pour un tombeau : l'éléphant, ſelon les Anciens, étant le ſymbole de l'Eternité, à cauſe de la longueur de la vie qu'on lui attribuoit. Ariſtote prétend dans ſon Hiſtoire des Animaux que, ſelon quelques Auteurs, les éléphans vivent deux cens ans, & ſelon les autres, cent vingt.

Athenis.

PLANCHE LI.

N°. I.

Ce vaſe, ſans aucun ornement, préſente cette forme dont je ne comprends point la liaiſon avec d'autres parties de décoration, & ſur laquelle je me ſuis ſuffiſamment récrié dans les articles précédens. Le monument eſt cependant tenu plus allongé que ceux qui ſont ornés de reliefs. Cette obſervation eſt très-peu importante ; mais que dire ſur un monument toujours bon à rapporter, & qui n'eſt recommandable que par l'inſcription dont il eſt chargé !

ΦΙΑΙΠΠΟΣ ΧΑΡΙ... ΛΕΥΚΟΝΟΕΥΣ.

Philippus Charidemi filius *ex Populo Leuconienſi.*
Leuconium étoit un Bourg de la Tribu Léontide.

Athenis in ædibus Georgii Akilleos.

N°. II.

Les formes de Portiques & de Temples, enfin de bâ-

timens plus ou moins ornés, ont été fort en usage dans la Grèce pour la décoration des tombeaux : les Romains en ont adopté l'idée ; mais ils les ont traités plus en petit & d'une manière plus lourde. Je ne prétends point excuser l'architecture du monument que je rapporte, quoiqu'elle soit mieux traitée à certains égards sur celui-ci que sur quelques-uns des tombeaux qu'on a vûs précédemment ; cependant elle laisse à desirer : j'avoue même que les sept corps quarrés, qui présentent plutôt des espèces de boîtes que des creneaux dont elles rappellent l'idée, & qui sont placés au bas du rétable sur lequel l'inscription est écrite, pourroient être une indication des morts que renfermoit ce tombeau. Quelque chose qu'ils veulent signifier, il est certain que leur objet m'est inconnu, & que leur forme & leur disposition ne me paroissent pas de bon goût.

Je suis fâché que la partie inférieure de ce tombeau soit cassée ; la figure entière de l'homme représenté en bas-relief auroit pû nous instruire à l'égard d'une espèce de grosse épée, sur laquelle la figure paroît appuyée & dont la poignée est formée par une tête humaine : cette circonstance est d'autant plus singulière, que ce corps ou cette épée n'a jamais pû être tenu ni empoigné par cette figure, malgré la barbe & l'air austère que le Sculpteur paroît avoir voulu lui donner : les Grecs, plus simples dans leurs attributs, n'ont point poussé les allégories aussi loin que les Romains.

Le manteau arrêté par une ceinture & qui recouvre une espèce de tunique dont les manches se terminent au coude, me persuade, en y joignant, à la vérité, la comparaison des draperies placées sur plusieurs autres monumens, que les Grecs étoient plus vêtus que nous ne le croyons ordinairement. On pourroit en inférer que, frappés de la beauté du nud, ils ne l'ont employé que pour leurs monumens héroïques, & qu'ils ont conservé leur costume particulier, c'est-à-dire, leur manière de s'ha-

biller dans les compositions de leurs tombeaux. On lit sur celui-ci :

ΓΕΡΩΝ

ΑΡΙΣΤΩΝΟΣ

ΑΓΚΥΛΗΘΕΝ.

Geron Aristonis filius *ex Ancyla.*

Athenis in Ecclesia Beatissimæ Virginis Ροδακης *vocata.*

PLANCHE LII.

N°. I.

La forme des Autels a toujours été, généralement parlant, arbitraire : celle de ce numéro, consacrée à Hercule, en est une preuve. On ne peut lui refuser la solidité ; mais cette niche placée au-dessous de l'œil dans un massif aussi considérable, ne peut jamais avoir produit un bon effet : à cet inconvénient près, le monument est beau & paroît bien conservé. Il est vrai qu'on ne s'accoutume point à voir Hercule joindre à sa massue & à sa peau de lion, un vêtement si modeste : je le crois fort rare à rencontrer dans cet ajustement ; & cette circonstance est la plus grande singularité de ce monument, dont l'inscription partagée aux deux côtés de la niche n'est pas fort intéressante, du moins je le crois ; le Lecteur peut en juger.

TIT	MA.
KE	ϹϹA.
ΛA	Ϲ.

On doit lire ces lettres en réunissant les deux côtés, comme on est souvent obligé de le faire ; ainsi ou trouvera *Titus Macessaia*, qui sans doute est le nom de celui qui a érigé ce monument. Je le crois un Romain, non-seulement à cause de son nom ; mais par l'habillement qu'il a donné à une Divinité des moins vêtue, même en Italie.

La tête de taureau attachée ſur un des côtés de cet Autel, & parée comme celle d'une victime, eſt de bon goût, & doit néceſſairement faire regarder ce monument comme un objet de dévotion en l'honneur d'Hercule.

Athenis in porta domûs Georgaki.

N°. II.

Ce fragment de tombeau, dont tous les accompagnemens ſont détruits, offre, du moins, ce qu'il pouvoit avoir de recommandable, c'eſt-à-dire, le bas-relief dont il étoit décoré; le profit qu'on en peut retirer eſt médiocre. Il préſente, ce me ſemble, un mari & une femme ſe donnant la main, & peut-être ſe rejoignant aux Enfers.

Les draperies ſont la ſeule remarque que l'on puiſſe faire ſur ce monument; elles ſeroient à peine plus fortes dans les pays froids: l'homme eſt aſſis ſur une chaiſe auſſi ſolide que la forme en eſt ſimple. Ces petites obſervations ne ſuffiſent pas pour réparer l'éloignement de l'élégance Athénienne que l'on peut y voir. On lit ſur le monument les noms de cet homme & de cette femme; mais ils ont été mal placés, & celui qui a anciennement gravé ces lettres, a écrit au-deſſus de la tête de l'homme MANIA, & par conſéquent on voit la même erreur au-deſſus de la femme.

Voyez ſur le mot χρηστὸς, attribué aux morts. *Monument. Peloponeſ.* Paciaudi. T. II. Part. IV.

ΓΕΤΑΣΧΡΗΣΤΟ *Getas bōnus*; je crois que le commencement du nom MANIA a été effacé.

Athenis

PLANCHE LIII.

N°. I.

ON ne peut dire que la forme de ce tombeau ſoit mâle & vigoureuſe. L'inſcription, en nous apprenant que le bas-relief repréſente un mari & une femme, nous apprend auſſi que les Grecs rapportoient volontiers ſur leurs tombeaux les actions les plus ſimples de leur vie. En effet, cet homme couché (mais ſur ſon ſéant) ſur un lit formé

comme une banquette terminée à une extrémité par un petit dossier sur lequel il a le coude appuyé ; cet homme, dis-je, s'entretient & cause en Philosophe avec sa femme : elle est assise tout simplement à ses pieds. Cette disposition doit persuader qu'elle a survécu à son mari, & qu'elle lui a élevé ce monument dans lequel elle a voulu, rappeller leur dernière conversation. Les vêtemens complets de la femme confirment ce que j'ai dit précédemment sur les usages particuliers des Grecs. On voit à côté du malade, & sur le premier plan, cette petite table à trois pieds que les monumens anciens nous présentent si souvent, pour le service des personnes incommodées ; mais comme cette table paroît ordinairement couverte de quelques plats ou de quelques phioles, contenant ou les remédes ordonnés, ou les vivres permis au malade, & qu'on ne voit rien sur celle-ci, on a peut-être voulu représenter un homme résolu à mourir de faim ; ce genre de mort étoit assez commun chez les Grecs : la tranquillité de cet homme, qui ne paroît attaqué d'aucun mal, autorise cette conjecture, qui ne change rien à la disposition, car il n'en dit pas moins adieu à sa femme : on lit au-dessus de la composition le nom des intéressés :

ΠΥΡΡΙΑΣ, *Pyrrhias.*

ΘΕΣΣΑΛΗ, *Thessala.*

ΠΥΡΡΙΟΥΓΥΝΗ, *Pyrrhiæ conjux.*

Ce marbre a été trouvé à Marousi, Bourg désert au pied du mont Pentelius, dans l'Attique : Spon en parle.

N°. II.

Ce que nous appellons *gothique* se trouve absolument dans la forme de ce tombeau & dans les ornemens dont il est paré. Le vase même qui occupe la principale place, laisse beaucoup à desirer ; cependant il présente une singularité dont je n'avois point encore vû d'exemple sur les

monumens ; celle d'une eſpèce de poignée placée de chaque côté du gouleau : elle ne paroît point miſe au haſard, ni traitée comme un ornement fantaſtique ; elle avoit ſans doute un objet ou une raiſon d'utilité ; mais j'avoue que je l'ignore. Ce vaſe, qui ne peut d'ailleurs avoir été placé comme un ornement ſimple, faiſoit ſans doute alluſion à quelque Superſtition particulière, ou ſervoit d'indication à la ſépulture d'un homme conſacré au culte des Dieux : je ſerois plutôt de ce dernier avis.

On lit ces mots écrits au-deſſus du bas-relief en deux lignes :

ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΑΙΣΧΡΟΝΟΝ...

... ΣΦΗΤΤΙΟΣ.

Demetrius fils d'*Aiſchronon :* ce dernier nom *Sphettius* eſt celui du Bourg de ΣΦΗΤΤΟΣ dans la Tribu Acamantide. *In Attica.*

PLANCHE LIV.

Nº. I.

CETTE urne ou ce tombeau eſt décoré par un bas-relief qui repréſente un vaſe placé ſur un piédeſtal. Cet ornement doit être regardé, ce me ſemble, comme un ſymbole du culte au propre & au figuré. Cette ſépulture préſente du moins deux noms, avec le titre de Prêtre. Le nombre de ces noms, & leur diſtribution, rendue ſur la Planche comme elle eſt ſur le deſſein du monument, ont une ſingularité qui produit le ſeul mérite de cette antiquité: voici les noms plus developpés; leur traduction les accompagne.

Voyez Corſini, *Notæ Græcorum*, pour les abréviations.

ΞΕΝΟΚΛΗΣ ΠΗ ΕΓ *Xenocles*, c'étoit apparemment le père de ceux qui ſuivent ; car l'abréviation ΠΗ ſignifie ΠΑΤΗΡ *pater*, ΕΓ que l'on voit enſuite, ſont les deux premières lettres de ΕΓΓΟΝΟΣ, qui veut dire *nepos*, petit-fils.

Enſuite

Ensuite on lit le nom de Λ ΞΕΝΟΚΛΗΣ, enfermé par une barre, ce qui prouve que ce dernier étoit fils de l'autre, & que Φ ΞΕΝΟΚΛΗΣ, *Flavius Xenocles*, que l'on voit au-dessous, dont le nom est également séparé par un crochet, est le petit-fils, & qu'enfin tous les trois sont dans ce tombeau : la fin de la première ligne présente ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ, *Apollonius* & ΣΕΡΑΠΙΩΝ, *Serapion* : ces noms sont écrits en plus petit caractère.

La seconde ligne est terminée par le nom de Ν ΑΠΟΛΛΟΝΙΟΣ ΙΙΡΕ, *Nonius Apollonius Sacerdos*. Ces prénoms prouvent que la Grèce étoit soumise aux Romains quand on a érigé ces monumens.

On voit à l'un des côtés du vase deux noms renfermés dans des crochets ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ & ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΣ *Dionysius* & *Aristobulus* ΣΤΕΦΑΝΟΥ, *Stephani* filii.

De l'autre côté du vase on lit : ΕΥΠΟΡΟΣ ΙΕΡΕ *Euporus Sacerdos*, & au-dessous en plus petit caractère ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΕΥΠΟΡΟΥ *Apollonius Eupori* filius.

Les deux dernières lignes de cette inscription occupent toute la largeur du tombeau, & les noms de ceux qu'il renferme étant le plus grand objet de ce monument, les caractères traversent indifféremment sur le pied du vase ; ce qui prouve encore qu'il avoit une saillie fort médiocre : on y lit ΦΟΙΒΟΣ *Phœbus* ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΥ *Aristobuli* filius ; ΦΙΛΑΡΓΥΡΟϹ *Philargyrus* ΑΡΙΣΤΩΒΟΥΛΟΥ *Aristobuli* filius, ΖΟΣΙΜΙΑΝΟΣ ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΥ *Zosimianus Aristobuli* filius.

Il résulte de cet assemblage de noms que cinq familles ont occupé ce tombeau ; 1°. les trois Xenoclès ; 2°. les deux Apollonius, dont le premier est surnommé Serapion ; 3°. Dionysius & Aristobule, tous deux fils de Stephanus ; & c'est pour cette raison que leur nom est enfermé & séparé des autres. 4°. Euporus & son fils Apollonius ; 5°. les trois fils de Stephanus, peut-être le même qui est ci-dessus fils d'Euporus. Ce monument, employé comme bâtisse, ainsi que mille autres dans la Grèce, a été trouvé *au Bourg de Maimidi, proche d'Athènes*.

N°. II.

Cette tranche de marbre eſt dégradée au point de ne pouvoir diſtinguer la forme du corps dont elle faiſoit partie : mais la figure en bas-relief dont elle étoit ornée, eſt conſervée ; elle repréſente un homme appuyé ſur une haſte ſans aucune autre arme ; tel enfin qu'on a voulu le repréſenter ſur ſon tombeau. A l'égard de l'inſcription, il paroît qu'il y avoit deux ou trois lettres avant ΘΕΚΟΣ, qui n'eſt que la fin d'un nom. . . thecus ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ *Alexandri* filius : on lit enſuite ΠΡΟΜΟΙΡΩΣ ΒΕΙΩΣΑΣ *qui eſt mort prématurément* : au lieu de *obiit*, il eſt mort, les Anciens diſoient *vixit*, il a vécu : *Qui fato immaturo raptus vixit*. Ce fragment ou cette partie la plus eſſentielle d'un tombeau, a été trouvée à *Athènes*.

PLANCHE LV.

N°. I.

Ce monument eſt ſingulier par la diſpoſition des perſonnages qui compoſent ce bas-relief ; la diſpoſition eſt telle cependant, que la nature doit l'avoir préſentée pluſieurs fois pendant la vie des perſonnes intéreſſées. Ce tombeau fait naître pluſieurs mouvemens de curioſité qu'il eſt impoſſible de ſatisfaire.

L'inſcription écrite ſur deux des côtés du quarré ne donne que des noms, vagues aujourd'hui, & qui ne rappellent aucune idée ΑΣΙΟΣ ΤΩ ΕΥΣΙΠΠΩΙ ΚΑΙ ΤΗΙ ΒΑΣΙΛΕΙΑΙ, *Aſius Euſippo & Baſileæ* (*monumentum dicavit*).

Baſilée eſt aſſiſe ſur une pierre longue & quarrée ; elle a les cheveux courts & ſans aucune parure ; elle n'eſt point vêtue, mais elle eſt couverte depuis la ceinture juſqu'à la cheville des pieds par une étoffe ſimple & point taillée, ſimplement jettée ſur elle. On voit à ſes côtés & ſur le premier plan, une petite figure entièrement vêtue ; il eſt

vraisemblable qu'elle représente sa fille, qui lui a survécu. Cet enfant est placé sur un rétable à l'extrémité duquel on voit un vase à deux anses & d'une assez mauvaise forme; mais qui ne rappelle pas moins l'idée d'un sacrifice fait par cet enfant, au bon génie représenté par un serpent de bas-relief, exécuté sur la pierre quarrée qui porte *Basilée. Eusippe* est assis devant elle sur une chaise sans dossier, & dont les pieds sont formés comme des balustres. Il a les cheveux courts & la tête ceinte d'une bandelette, ce qui pourroit le faire regarder comme un Poëte, d'autant qu'il tient une main élevée en parlant à *Basilée*; il est vrai cependant qu'il s'exprime avec modération. Il est couvert d'un manteau assez négligemment placé sur ses épaules, & dont les extrémités recouvrent les jambes jusqu'à la cheville des pieds. Un cordon arrangé en feston, duquel il pend des glans, couronne agréablement cette composition; mais une serpette soutenue par le cordon & placée au-dessus de *Basilée*, ne peut constamment avoir de rapport qu'à elle: je suis d'autant plus surpris de cet attribut, que *Basilée* paroît être d'une condition noble, & qu'on ne doit point lui avoir donné l'instrument d'aucune profession vile. Cette circonstance me paroît difficile à comprendre, à moins qu'on ne veuille regarder cette serpette comme un emblême; mais l'allusion nous en est inconnue: j'ignore si quelque Auteur a parlé de cet instrument.

Athenis in Ecclesia Sancti Eliæ.

N°. II.

Ce vase ne ressemble assurément à aucun de ceux qu'on a rapporté jusques ici dans les Recueils de monumens antiques; tous les ornemens lui sont particuliers: le simple coup d'œil jetté sur la gravure de ce n°. suffit pour en être convaincu, ainsi que de la bisarrerie de ses anses pointues, & qui ressemblent à des cornes de bœuf. Le trait des yeux avec des prunelles placées à la naissance des anses, convient à la singularité des autres parties de ce monument, sur

lesquelles cependant on ne peut raisonnablement parler.
Je n'y vois de simple que le nom d'Agrippa ΑΓΡΙΠΠΑ ;
gravé au-dessous de la gorge du vase, & qui prouve que
la Grèce étoit soumise aux Romains quand il a été travaillé

J'avoue que si j'avois trouvé le dessein de ce monument
par-tout ailleurs, & sans la note de l'Abbé Fourmont,
qui dit l'avoir copié à Athènes, je ne l'aurois jamais regardé
comme un ouvrage des Grecs : il est cependant vrai
qu'il n'est point dépourvû d'une sorte d'élégance.

Athenis.

PLANCHE LVI.

N°. I.

J'ai dit dans une explication précédente, ce que je pensois
de ces morceaux d'ornemens funéraires, & qui ne peuvent
avoir été destinés qu'à servir de cénotaphe ; à moins
qu'ils n'ayent été employés à former la partie supérieure d'un
véritable tombeau, ce qui d'ailleurs est difficile à concevoir,
car j'avoue que l'on ne peut comprendre comment
ils pouvoient s'accorder & se lier avec d'autres corps. Cependant
cette liaison ne peut être mise en doute ; leur forme
exigeoit nécessairement qu'ils fussent portés & posés
sur un pied ; c'est un fait dont on ne pourroit douter quand
la note manuscrite de M. l'Abbé Fourmont ne le certifieroit
pas ; d'ailleurs on ne peut regarder ces marbres comme
des vases, puisqu'en effet ils sont massifs, & qu'ils ne ressemblent
aux *Amphores* que par l'extérieur. Les desseins
rapportés dans ce Volume confirment d'autant plus cette
dernière observation, que leur dessus ou leur couronnement
ne présente aucune prise pour la main, & n'étoit ni
mobile ni détaché du bloc ; de plus, il seroit singulier que
le couvercle, cette partie légère & délicate en comparaison
de la totalité du vase, eût généralement subsisté, &

n'eût souffert aucune altération malgré les désordres & les ravages que la Grèce a éprouvés.

Le bas-relief, qui fait l'ornement du vase de cette espèce, rapporté sous ce numéro présente un homme sans aucun attribut qui puisse le distinguer: il est à côté d'un cheval, & l'on sçait que cet animal désigne, chez les Anciens, le passage de l'ame aux champs Elysées; c'est par cette raison que l'on voit souvent des chevaux représentés sur les tombeaux. Cet homme est debout en présence d'une figure vêtue & assise, qu'il paroît écouter avec attention; on ne peut la regarder comme un Juge des Enfers: son habillement & sa disposition indiquent absolument une femme, & vraisemblablement celle de l'homme représenté debout. On pourroit croire qu'étant morte avant lui, elle le reçoit, à la vérité, fort à son aise & même avec beaucoup de dignité; mais j'abandonne promptement une conjecture que je ne pourrois appuyer sur l'exemple d'aucun monument.

Voyez Passeri, Dissert. *de anim. transvectione.*

Quelque figure qu'on ait voulu représenter, elle paroît accueillir & parler favorablement au nouveau venu, dont sans doute nous retrouvons le nom dans l'inscription placée autour du vase & au-dessus des têtes.

ΗΜΙΠΠΟΣ ΔΗΜΟΣΤΡΑΤΗΣ.....ΕΥΣ.

Eumippus Demostratæ filius. Ces trois dernières lettres qui suivent ont terminé le nom du peuple ou de la bourgade dépendante d'Athènes; mais le commencement effacé sans ressource, met dans l'impossibilité de le retrouver.

Dans l'Eglise de Saint George au territoire d'Athènes.

N°. II.

Ce bas-relief est orné d'un vase & de trois couronnes de forme circulaire, qui renferment le nom de trois Jeux célèbres, il est aussi agréable qu'il est intéressant.

On voit d'abord un vase à deux anses dont la forme est assez mauvaise, & sur lequel on lit ΠΑΝΑΘΗΝΑΙΑ,

Panathenæa. Cette inscription a rapport aux célèbres fêtes de Minerve, où tous les citoyens de l'Attique venoient rendre leurs hommages à la Déesse tutélaire du pays. Ce vase pourroit être aussi le prix du vainqueur : il est du moins la preuve du sacrifice offert en actions de graces par le même vainqueur.

Les trois formes circulaires qui renferment les noms d'un pareil nombre de Jeux, devoient être environnées des plantes qui leur étoient consacrées : on ne peut dire que le tems les ait détruites ; & l'on ne peut croire que ce monument ait été mal dessiné, puisqu'une de ces formes est absolument lisse & n'a jamais été décorée d'aucun feuillage, & que les deux autres sont ornées d'une façon différente de toutes les couronnes que les monumens nous présentent : on lit dans la première de ces couronnes ΙΣΘΜΙΑ, *Ludi Isthmii.*

Lib. IV. observationum. p. 126.

Les vainqueurs de ces Jeux recevoient une couronne de Pin : Cuper reproche à quelques Antiquaires d'avoir dit que les couronnes de ces Jeux étoient de laurier.

Thomæ Reinesii, variæ lectiones, Ch. XXIV. Lib. I. pag. 102. ne dit point autre chose.

Dans la seconde forme circulaire, on a écrit ΕΞ ΑΡΓΟΥΣ ΑΣΠΙΣ, *Clypeus ex Argo.*

Les Jeux qui se donnoient tous les cinq ans à *Argos* consistoient à monter dans un lieu dont l'accès étoit difficile, & fort élevé sans doute, pour arracher avec les mains seules, un bouclier de cuivre attaché fortement avec des clous : on avoit donné le nom de théâtre à ce lieu. On a peine à comprendre comment avec des difficultés de cette espèce une femme a remporté ce prix ; cependant plusieurs Auteurs le certifient, & nous ont conservé son nom. Quoique les Anciens ayent parlé de ce Jeu & qu'un grand nombre de Modernes en ayent été occupés, nous n'avons point de plus grands détails ; cette ignorance est d'autant plus extraordinaire que ce Jeu étoit si renommé dans la Grèce, à cause de sa difficulté, qu'il avoit passé en proverbe, & que les Anciens disoient, *Tanquam Clypeum in Argis tollens gloriatur.*

Zénob. Cent. VI.

Dignus es Clypeo in Argis, &c. &c.

L'éloge que Pindare fait de Diagoras le Rhodien, pour avoir vaincu dans ce Jeu, eſt une autre preuve de ſa célébrité.

Plut. vie d'Agis & de Cléomène. Pag. 802.

Nous ſçavons ſeulement, avec la plus grande certitude, que ce bouclier étoit de forme circulaire. *Rotundam habuit figuram Clypeus Argolicus.* Virgile, Ovide, Diodore, Ammien Marcellin nous en aſſurent également; & c'eſt peut-être pour le déſigner lui-même qu'il n'eſt chargé d'aucun ornement ſur le bas-relief.

Hyginus. Fab. CLXXI.

Si l'on en croit *Blaſius Cariophylus*, le monument que je rapporte nous apprendroit que ces Jeux n'étoient pas ſeulement célébrés à Argos, où ils avoient été inſtitués en l'honneur de *Danaus* & d'*Euhippus*, anciens Rois d'Argos; mais qu'on les donnoit également à Athènes. Malgré l'Auteur que je viens de citer comme garant de cette opinion, ce fait n'eſt pas certain; & je croirois que ce monument a été érigé pour un homme qui avoit remporté le prix dans les *Panathenées*, & dans les trois autres Jeux ſéparément; du moins rien ne prouve le contraire, & le prix des *Panathenées* pouvoit être, comme je l'ai dit plus haut, ce vaſe que l'on voit repréſenté ſur ce marbre; les Grecs le nommoient ΦΙΑΛΗ, & les Romains *Phiala*.

Cariophylus de veterum Clypeis. in-4°. pag. 131. Lugd. Batav.

On voit dans la troiſième couronne, qui eſt à moitié ruinée, ces trois lettres ΝΕΜ... qui pourroient être plutôt le commencement de ΝΕΜΕΑ que de *Nemeſia*; du moins j'ai beaucoup d'envie de le croire: les Jeux *Néméens* beaucoup plus célèbres que les *Neméſiens*. étoient mis au nombre des quatre grands Jeux de la Grèce, ainſi que les *Iſthmiens*. La couronne des Jeux *Néméens* fut d'abord d'olivier; elle fut enſuite d'ache, ou de perſil.

On lit au bas de ce marbre ....ΞΑΝΔΡΟΥ ΡΑΜΝΟΥΣΙΟΣ *Alexandri* filius *Rhamnuſius*. Il eſt vraiſemblable que celui dont il s'agit, avoit fait conſtruire ce monument en mémoire de ſes propres victoires; il étoit fils d'un homme qui ſe nommoit Alexandre, & étoit du Bourg de *Rhamnus*,

célèbre par un Temple fameux de la Déesse *Némesis*, en l'honneur de laquelle on célébroit aussi des Jeux ; ce qui, peut-être, pourroit faire croire que les Lettres NEM, placées dans la troisième couronne, seroient le commencement du mot *Nemesia*. Mais je ne prends aucun parti : je propose ; & si j'ai paru préférer les Jeux *Néméens*, c'est par la seule raison qu'ils étoient plus solemnels, & la couronne plus honorable.

Je crois cependant devoir dire ce que j'ai pû rassembler sur les Jeux *Némésiens*, au cas qu'ils fussent plus du goût du Lecteur.

La Déesse *Nemesis* étoit regardée comme distribuant le bien & le mal, selon le mérite de chaque particulier. Voyez Gronovius. Suidas & Harpocration parlent de la fête célébrée en l'honneur de cette Déesse, & disent que le vainqueur étoit couronné de chêne.

Tom. VII. pages 587 & 682.

Je ne doute pas que les deux dernières lettres AN, qui suivent le nom de *Rhamnusius*, ne soient le commencement du mot ΑΝΕΘΗΚΕ *posuit :* ce mot termine souvent les inscriptions des monumens Grecs.

A l'égard de ces couronnes & de leur variété, on peut lire un bon Ouvrage de *Charles Paschalius* ; qui traite à fond des plantes & des arbres dont elles étoient composées, ainsi que de leur usage général & particulier.

In-4°. Parisiis, 1610.

Cette bande de marbre est malheureusement dégradée ; on ne peut décider aujourd'hui du nombre des couronnes & du genre des ornemens qui terminoient sa décoration : c'est encore beaucoup que le tems nous en ait conservé le commencement.

Athenis prope domum Consulis Franciæ.

PLANCHE LVII.

N°. I.

La forme de cette urne, dont j'ai rapporté un exemple dans une des Planches précédentes de ce Volume, pour être répétée, ne nous instruit pas plus des moyens possibles ou

ou du moins raisonnables de sa liaison avec les autres parties du tombeau; cette répétition prouve seulement que l'usage en étoit reçu.

Le bas-relief dont cette urne est ornée, présente deux figures; l'une assise sur une chaise, & représentée comme malade & disant le dernier adieu à une autre debout, à laquelle elle donne la main.

Il seroit naturel de croire que ces figures représentent des femmes, par la raison de la longueur & de l'étendue de leurs draperies; cependant selon l'inscription (qui doit en être crue) on ne peut y voir qu'une femme:

ΣΩΣΤΡΑΤΟΣ	ΑΡΧΕΣΤΡΑΤΗ
ΣΩΦΙΛΟΥ	ΧΑΙΡΕΔΗΜΟΥ
ΓΕΙΡΑΙΕΥΣ	ΕΥΠΩΓΩΝΟΣ
Sostratus	*Archestrate*, filia
Sophili, filius	*Cheridemi*, filii
Piræus	*Eupogonis*

Sostrate fils de Sophilus du Pirée: Archestrate fille de Chæredeme, fils d'Eupogon.

La place des inscriptions désigne les personnes.

La figure assise est une femme malade, comme je l'ai dit, qui donne la main à son mari, Sostrate, habitant du port de Pirée

Les habillemens ne sont point faciles à concevoir, ils ne ressemblent en aucune façon à ceux que l'histoire & les monumens donnent aux Grecs; cependant c'est dans Athènes qu'on a copié ce monument: on peut l'avoir mal rendu quant aux détails; mais la forme générale de l'habillement ne peut produire aucune équivoque.

Athenis.

N°. II.

J'ai rapporté dans le premier Volume de ce Recueil une de ces couronnes tirée des manuscrits de l'Abbé Four-

mont ; elle ſert de cul-de-lampe à l'explication des Planches Grecques ; & j'ai dit à ſon ſujet une partie de ce que l'on ſçait ſur l'objet de ces monumens ; mais ils engageront toujours à parler de nouveau. Les récompenſes publiques données avec équité, c'eſt-à-dire, accordées au mérite, ont été de tous les tems l'admiration des Nations poſtérieures, & la plus grande reſſource des Légiſlateurs. Ces couronnes gravées ſur le marbre, placées dans les lieux publics, ne coûtoient pas beaucoup à l'Etat : un jeune homme les voyoit avec reſpect dès ſa plus tendre enfance ; on lui nommoit le vainqueur ou plutôt celui qui avoit mérité la couronne, avec des éloges qu'il brûloit de mériter. Dans toutes les parties d'un Etat, on pourroit profiter utilement de l'envie de ſe diſtinguer, qui naît avec tous les hommes : mais c'eſt aſſez, & peut-être trop moraliſer ſur un ſujet ſi connu.

ΣΤΕΦΑΝΙΣ eſt le commencement du mot ΣΤΕΦΑΝΙΣΘΕΝΤΕΣ, c'eſt-à-dire, ceux qui ont été couronnés. ΟΜΦΑΛΕΤΑΙ ſignifie que ces couronnes ont été données à ceux qui avoient gagné le prix aux Jeux Omphaliens à Delphes. La Ville de Delphes s'appelloit *ὀμφαλὸς τῆς γῆς*, *Umbilicus terræ*, par la fantaiſie qu'avoient les Anciens de ſuppoſer qu'elle étoit préciſément placée au milieu de la terre : on ſçait l'hiſtoire des deux Aigles ; & Pauſanias parle d'une pierre de marbre blanc placée dans le Temple de Delphes, & que les Delphiens appelloient par cette raiſon *ὀμφαλὸς*. Il y a donc apparence qu'outre les Jeux Pythiens, où les vainqueurs ſe nommoient *πυθιόνικοι*, il y avoit des Jeux nommés Omphaliens, & que ceux qui y étoient couronnés portoient le nom d'*ὀμφαλέται*.

Cette conjecture eſt très-vraiſemblable. Ces couronnes ſont de laurier, arbre conſacré à Apollon, le Dieu de Delphes.

Au reſte, ce marbre étoit un titre ; au-deſſous devoit être un autre marbre qui contenoit les noms de ceux qui

avoient été couronnés aux Jeux Omphaliens : la disposition d'un grand nombre d'inscriptions autorise cette conjecture. Je ne puis finir cet article sans me récrier sur l'élégance de ces couronnes ; non-seulement elles sont recommandables par l'arrangement du laurier, mais par la disposition & la place qu'elles occupent sur le marbre.

Athenis.

PLANCHE LVIII.

N°. I.

Les monumens de Sparte ne sont pas en grand nombre dans la collection manuscrite de l'Abbé Fourmont ; mais le peu que j'y en ai trouvé est intéressant, & rappelle les idées agréables & magnifiques des Jeux & des Fêtes dont la Grèce faisoit sa principale occupation.

La forme longue & étroite de ce marbre devoit, selon les apparences, décorer la place publique ou les parties extérieures du Temple principal ; car on peut croire que les monumens de ce genre étoient destinés à rappeller au peuple les fêtes passées, & celles qui devoient être célébrées ; c'étoit enfin une sorte de calendrier ; car les noms des vainqueurs ne sont écrits dans aucune des quatre couronnes de laurier représentées sur ce monument : il est à présumer qu'ils étoient gravés sur d'autres marbres & placés dans le même lieu. Quoi qu'il en soit, voici les inscriptions insérées dans les couronnes :

ΕΛΕΥΘΕΡΙΑ ΑΝΔΡΑΣ ΠΑΑΑΝ, *qui viros lucta vicit.*

Ces Jeux nommés *Liberalia* étoient consacrés *à Jupiter Libérateur* ou *Eleuthérien.*

L'exercice de la course, faisoit un des objets de ces Jeux ; mais ce n'étoit pas le seul, & il ne faut, pour le prouver, que la couronne qui est ici représentée ; le mot ΠΑΑΑΝ, marque qu'elle a été remportée par un homme qui avoit vaincu à la lutte, ΠΑΑΑΝ, pour ΠΑΑΗΝ, selon le langage Dorique que l'on parloit à Sparte. Le

mot ΑΝΔΡΑΣ renfermé dans la même couronne signifie que le vainqueur avoit remporté le prix dans les combats des hommes faits. On sçait qu'il y avoit des combats séparés pour les enfans ΠΑΙΔΕΣ, & pour les hommes faits ΑΝΔΡΕΣ; c'est ce que nous apprenons de plusieurs monumens, & qui autorise la traduction de la phrase entière qu'on a lue plus haut.

On lit dans la seconde couronne ΛΥΚΑΙΑ *Lycæa.* Cette fête avoit été établie en premier lieu à Argos, en l'honneur d'Apollon, pour reconnoître la protection que ce Dieu avoit accordée à cette Ville dans la terreur que les loups lui avoient causée. Il se peut aussi que les Jeux marqués dans cette couronne ayent été célébrés en l'honneur de Pan; ce Dieu est appellé *Lycée* Λύκαιος, comme tout le monde le sçait. Il étoit singulièrement adoré en Arcadie, où le Mont-Lycée est situé, & les Arcadiens avoient de grands rapports avec les Lacédémoniens leurs voisins.

Gronovius. Tom. VII. p. 559.

La troisième couronne renferme le mot ΑΙΑΝΤΕΙΑ, Jeux en l'honneur d'*Ajax.*

Quoique nous voyons dans Gronovius que les Salaminiens avoient établi cette fête en l'honneur d'*Ajax*, nous voyons aussi que les Lacédémoniens l'avoient adoptée.

Tome VII. pag. 591.

On ne voit dans la quatrième & dernière couronne que ces trois lettres ΣΙΑ, dont on ne peut tirer aucun parti.

Spartæ juxta turrim septentrionalem.

N°. II.

Un marbre de la même forme que celui du numéro précédent, c'est-à-dire, composée d'une tranche longue & étroite, destinée à être placée en hauteur, ne présente que trois couronnes, mais dont les feuilles, différentes entre elles, ne renferment que des noms de Jeux; car, non plus que dans le monument précédent, on ne voit aucun nom particulier.

La première couronne est de laurier, & présente le mot ΕΛΕΥΘΕΡΙΑ, *Les fêtes d'Eleuthère.*

La répétition de ces Jeux qu'on a vûe dans la première couronne du numéro précédent, m'engage à y renvoyer le Lecteur pour juger de ce que j'en ai dit; j'ajoûterai seulement que cette fête fut établie par les Platéens en l'honneur de Jupiter, comme *Meursius* (a) l'a démontré: on les célébroit tous les cinq ans; ce que nous apprenons de Plutarque & de Pausanias. Il est bon d'observer, avec le sçavant P. Corsini (b), que l'on célébroit cette fête le quatrième jour du mois *Boëdromion*, qui répond à notre mois d'Août. Etant instituée en l'honneur de Jupiter, *Libérateur* ou *Eleuthérien*, elle en prit le nom; mais comme ce Jupiter avoit encore le surnom de *Soter*, elle fut aussi appellée ΣΩΤΗΡΙΑ, *Soteria*, selon Hesychius (c).

(a) *Græcia feriata. Lib. VI. I. In Aristide. Beotic. Ch. II.*

(b) *Menses Attici ad Romanorum menses revocati.* Voyez *Théodore Gaza. Petrus Castellanus. Andreas Schottus. Jacobus Gronovius.*

(c) *In* Ἐλευθέριος.

Les Athéniens adoptèrent cette fête, & la célébrèrent avec le plus grand appareil.

La seconde couronne, moins élégante que la première, & formée par deux branches que je crois de lierre, renferme le mot de ΠΟΣΕΙΔΑΙΑ, *Neptunalia.*

Athénée & Hesychius font mention de ces fêtes instituées en l'honneur de Neptune, que les Athéniens reçurent & adoptèrent de bonne heure. Plutarque dit que Lycurgue y ajoûta ἀγῶνα *Certamen.* Le monument que je rapporte en donne une preuve, & fait voir la couronne qu'un Athlète devoit remporter dans cette occasion. Le P. Corsini croit que Plutarque parle en cet endroit d'une course de *Trirême.* Cette espèce de naumachie semble, en effet, convenir à Neptune; cependant le spectacle de ces combats de vaisseaux, que l'on donnoit à Athènes & dont parle *Lysias*, étoit donné dans le tems des *Panathénées*, qui certainement n'étoient point consacrées à Neptune; d'ailleurs il ne faut point oublier qu'il s'agit d'un Jeu établi à Sparte.

Lib. XIII. Cap. 6.

In Lycurg.

Orat. XX.

Si la couronne est mal dessinée, comme cela peut être, ou si elle n'est pas rendue avec cette exactitude qui fait

reconnoître les différentes plantes, les feuilles de cette couronne feroient, non pas de lierre, mais d'algue marine, qui paroîtroit plus convenable à Neptune.

La troisième couronne, composée d'ache ou de persil, est arrangée avec assez de soin & même d'élégance.

On y lit ΕΡΩΤΙΔΑΙΑ, *Festa Cupidinis.*

In Erotico. Les fêtes consacrées à l'Amour avoient été instituées par les Thespiens, selon Plutarque : ces peuples, ajoûte-t-il, les célébroient tous les cinq ans avec la plus grande magnificence : on voit par ce monument que ces fêtes passèrent des Thespiens aux Lacédémoniens. Pausanias *Beotic.* nous apprend que les Musiciens, non-seulement y concouroient, mais encore les Athlètes. La couronne représentée sur ce marbre paroît plutôt destinée à ces derniers, quoique les Musiciens ayent été les premiers introduits *Gronovius Tom. VII. p. 570. Lib. VIII.* dans les fêtes consacrées à l'Amour. Athénée nous apprend aussi que les Thespiens, les Athéniens, les Eléens & les Rhodiens célébroient cette fête.

Spartæ juxta turrim septentrionalem.

N°. III.

Cette portion de colonne, ce cippe, ou plutôt encore ce fragment d'un Autel, présente des caractères en quelque façon dégradés; cependant il est aisé de les lire, puisqu'en effet il ne manque que la première lettre de chaque ligne :

ΘΕΟΙϹ ΟΛΥΜ
ΠΙΟΙϹ ΝΕΟΙϹ
ΔΙΟϹΚΟΥΡΟΙϹ

Diis Olympiis novis Dioscuris.

Cette inscription est en l'honneur de Marc-Aurèle & de Lucius Vérus. La forme des lettres & le goût de l'inscription se rapportent très-bien à ce tems; c'étoit une sorte de flatterie née dès le commencement de l'Empire, de

donner aux Empereurs, & à leur famille, le nom de Dieux ou de Déesses en général, ou celui de quelque Divinité en particulier, même de leur vivant : on voit cet usage s'établir sur les Médailles d'Auguste & de Livie ; il est continué sous les Empereurs suivans ; les jeunes Princes ou Princesses sont appellés *nouveaux Dieux*, *nouvelles Déesses*. Drusus & Germanicus sont nommés sur une Médaille de Sardes, ΝΕΟΙ ΘΕΟΙ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΙ» les Impératrices sont appellées ΝΕΑ ΗΡΗ, ΝΕΑ ΔΗΜΗΤΗΡ, *la nouvelle Junon*, *la nouvelle Cérès*. Marc-Antoine, selon Plutarque, fut appellé ΝΕΟΣ ΔΙΟΝΥΣΟΣ, *le nouveau Bacchus*. Je crois donc que Marc-Aurèle & Lucius Vérus, freres d'adoption, & qui sont perpétuellement nommés par les Jurisconsultes, *Divi Fratres*, sont ici désignés par ces titres *de Dieux Olympiens; Nouveaux Dioscures*. Leur union fraternelle ne pouvoit être mieux représentée que par l'idée *de Castor* & *de Pollux*. Ce monument fait connoître que l'on célébra des Jeux en leur honneur à Lacédémone, & peut-être étoient-ce les Jeux nommés *Dioscuria*, déja établis en l'honneur des *Dioscures*, Divinités tutélaires des Lacédémoniens.

La couronne de laurier que l'on voit sur ce monument est de bon goût ; elle est exécutée en bas-relief, ainsi que les deux palmes dont elle est accompagnée ; & la disposition de ces ornemens est du meilleur style.

Spartæ in horto cujusdam Chrstiani cujus nomen Αναμοςης, *unici habitatoris Spartani.*

PLANCHE LIX.

N°. I.

Les détails de ce chapiteau qui couronne ce cippe indiquent un tems fort ancien dans la Grèce ; non-seulement il paroît que lorsqu'il a été exécuté, les ordres n'étoient point encore arrêtés & formés ; mais l'imitation

Egyptienne contribue à rendre ce monument intéreſſant, & confirme ſon ancienneté : c'eſt tout ce que je puis dire de ce cippe ſur lequel on lit :

ΝΙΚΗΣΩ
ΜΕΝΕΣΤΡΑΤΟΥ
ΠΕΡΓΑΜΕΝΗ

Niceſo Meneſtrati filia *Pergamenſis.*

Athenis in domo Nicolai Macri.

N°. II.

Je ne me ſuis point contraint ſur les critiques que les monumens des Grecs peuvent mériter quelquefois à l'occaſion de leurs tombeaux : ces monumens nous permettent d'entrer, pour ainſi dire, dans l'intérieur de leurs Villes, dans le ſein de leurs familles, & de voir, plus conſtamment que par les yeux de la Philoſophie, que tous les hommes ſe reſſemblent.

On voit ſur ce cippe une architecture mauvaiſe dans tous ſes détails : elle eſt compoſée de deux pilaſtres maigres & fort allongés, qui portent un fronton, pour repréſenter ſans doute la *maiſon*, qui, comme on le ſçait, faiſoit alluſion au tombeau des Anciens ; & l'on a placé au milieu de ce bâtiment ſimulé, la figure d'un enfant debout dont il eſt mention dans l'inſcription, mais qui ne porte ſur rien : après ces premiers contre-ſens, l'Artiſte a placé au-deſſus de ce mauvais bâtiment une barque dans laquelle une figure couchée fait, il eſt vrai, alluſion à la mort ; mais cette barque eſt en l'air, &, qui plus eſt, la quille de cette barque eſt chargée d'un ornement dentelé.

Il faut convenir que nous ne connoiſſons en quelque façon les beaux monumens de la Grèce que par les Romains, & nous jouiſſons de la beauté de leurs larcins ; car en général ils n'ont porté à Rome que les morceaux dont la réputation certifioit la beauté ; mais les deſſeins des tom-

beaux

beaux particuliers nous apprennent que ces mêmes Grecs, ſi élégans & même ſi ſublimes dans toutes les parties de l'eſprit & de l'art, avoient chez eux des Artiſtes foibles, des commençans, des hommes nés ſans talens; & des citadins ſans goût, qui, pour être ou avares ou peu riches, n'avoient pas moins la vanité d'avoir un tombeau, à la faveur duquel ils comptoient paſſer à la poſtérité. Ces raiſons expliquent le mauvais goût des monumens particuliers que l'on rencontre aſſez fréquemment; car il faut convenir que le reproche ſur le goût ne tombera jamais dans les bons tems de la Grèce ſur les monumens publics.

Les obſervations critiques que l'on peut faire ſur le genre de monument dont je viens de parler, ne peuvent être excuſées par le peu de talens des Deſſinateurs que les Voyageurs emploient le plus ordinairement, & pareils à celui dont l'Abbé Fourmont s'eſt ſervi. Quoiqu'il ne s'agiſſe en général que des formes, on diſtingue preſque toujours l'impreſſion que ces Deſſinateurs ont reçue; au reſte on doit être perſuadé que les plus mauvais Artiſtes que l'on copie ont ſuivi le coſtume, & la diſpoſition pratiquée de leur tems. Je conſens à croire que les copies ſont rendues groſſièrement & ſans élégance; mais du moins on peut compter ſur une exactitude générale & conſtamment reçue, puiſque l'on admet tous les jours ces mêmes copies pour diſtinguer la Superſtition générale, de la fantaiſie d'un particulier peu éclairé. C'eſt encore le cas de répéter ce que j'ai dit plus haut ſur la reſſemblance de tous les hommes. En effet, nous ne voyons que trop aujourd'hui qu'un homme en état de dépenſer, ſe croit en droit de ſoumettre les Arts à ſa volonté, & de commander deſpotiquement aux Artiſtes: non-ſeulement l'argent eſt un moyen qui conduit à la tyrannie, mais tous les hommes ſe croyent du goût.

Je me ſuis livré à une critique qui n'eſt que générale, & qui convient d'autant moins au monument rapporté ſous ce numéro, qu'il eſt du tems des Romains, & même

qu'il defcend fort bas : les noms le prouvent. D'un autre côté, comment fe peut-il qu'un homme environné de beaux objets qui fubfiftoient encore dans la Grèce, & furtout dans Athènes, ait été affez froid & affez ignorant pour demeurer dans fon mauvais goût, & n'avoir point été échauffé par les chef-d'œuvres de l'Art ? Ce fait paroît incompréhenfible.

On lit dans le haut du fronton ΤΟΠΟC. *Locus fepulturæ ;* écriture abfolument inutile ; & plus bas, dans le même fronton, on voit les deux lignes fuivantes :

ΑΥΡ CΤΡΑΤωΝΟC ΕΝΠΥΡΙΔΟΥ ΠΑΡΑΔΟΘΕΙΣ

ΑΥΡ CΤΡΑΤωΝΙ ΚΕΙΤΑ ΕΤωΝ ΔΥΟ

Locus Aurelii Stratonis filii *Empyridæ, datus Aurelio Stratoni. Hîc fitus eft, annorum duorum.*

C'eft un maître qui donne à un petit Efclave place dans fon propre tombeau.

Athenis in domo Anagyr Zeugari.

PLANCHE LX.

N°. I.

Ce tombeau eft fermé par une colonne ou plutôt une portion de colonne dont le chapiteau rappelle l'enfance de l'Architecture, & par conféquent les premières communications de l'Egypte avec la Grèce. Ce monument a toujours été, ou du moins à peu de chofe près, tenu dans la proportion qu'on lui voit ici ; s'il eût été plus élevé & fi la colonne avoit eu toute la proportion qu'elle pouvoit avoir, les caractères de l'infcription qui paroiffent l'objet principal, n'auroient point été lifibles. On lit fur ce monument :

ΛΑΡΧΙΠΠΟΣ ΘΕΑΡΙΣ ΘΕΑΡΙΔΑΣ

ΚΑΛΛΙΣΤΩ ΕΥΑΝΔΡΟΥ

ΑΝΕΘΗΚΕ.

Lucius Archippus Thearis ex Thearidarum genere Callisto Evandri filio dedicavit.

Hermioni.

N°. II.

La réunion de trois tombeaux formés par des tables, & posés de façon, dans leur dégradation, à imiter un chapiteau; cette réunion, dis-je, est très-singulière; je la crois même sans exemple, d'autant que ce monument a sans doute été formé à dessein; car la vignette Grecque que j'ai rapportée dans le Volume second de ce Recueil, n'est point du tout la même chose; elle a servi de corniche au piédestal d'une statue.

L'assemblage de ces trois tables quarrées a été fait, sans doute, pour composer le tombeau de trois personnes dont les noms, tantôt au nominatif, au génitif, enfin au vocatif, ne permettent de porter aucun jugement sur leur parenté & sur le motif d'une réunion si intime.

ΝΙΚΟΠΟΛΙΟΣ, *Nicopolius*, ou plutôt ce mot sera au génitif, & signifiera tombeau de *Nicopolis.*

ΚΛΕΩΝΙΣ ΧΑΙΡΕ, *Cleonis, Salve.*

ΑΡΙΣΤΟΚΡΗΙ ΧΑΙΡΕ, *Aristocrei benè tibi sit. Hæc inscriptio reperta fuit Argis super murum turris quadratæ juxta Ecclesiam Sancti Basilii sitæ.*

N°. III.

Cet autre cippe, sans chapiteau, présente un vase en bas-relief, élevé sur une base un peu dégradée : on voit au-dessus de ce vase une aigle représentée dans le moment qu'elle va prendre son vol. Cet oiseau, dans cette disposition, fait peut-être allusion à la séparation de l'ame du Défunt.

Je ne puis laisser passer ces vases que nous présentent le plus grand nombre des monumens Grecs, sans témoigner mon étonnement sur leur forme ridiculement allongée & sur la maigreur & la disposition de leurs anses, non-seule-

Voyez Dissertation de Sylvestre.

ment ceux que l'Abbé Fourmont a rapportés de Grèce présentent ce défaut, mais presque tous les monumens que l'on voit dans plusieurs Ouvrages méritent les mêmes reproches. On a peine à concevoir comment des hommes environnés d'aussi belles compositions & d'Ouvrages si élégans, ont pû se permettre & souffrir devant leurs yeux des objets que la seule comparaison devoit absolument bannir.

Quelque dégradées que paroissent les lettres, on peut les lire avec certitude, elles disent certainement :

ΜΕΛΕΣΑΝΔΡΟΣ

ΓΑΛΗΝΟΥΣ ΦΑΜΟ....

Melesander Galenis filius. Le dernier mot n'est que commencé. Il exprimoit ou le nom du père de Galènes, ou le lieu d'où étoit Melesandre.

Æginæ.

En finissant ce que j'ai pû tirer des manuscrits de l'Abbé Fourmont sur les Antiquités d'Athènes & de ses environs; je dois dire que j'avois trouvé dans ses papiers le petit Temple situé sur le bord de la rivière d'Ilissus, que *Spon* & *Wheler* ont regardé comme celui de *Diana Agrotera.* Mais M. *Stuart* prétend que ces Auteurs se sont trompés; & que le Temple doit être celui dont *Platon* fait mention, & qui avoit été élevé par un Athénien nommé *Panops.* C'est un point de critique qui regarde les Auteurs; mais l'élévation de ce petit monument m'a paru si bien rendue dans le premier volume des Antiquités de la Grèce publiées par M. Stuart, que je n'ai pas cru devoir l'employer de nouveau.

PLANCHE LXI.

Les hommes qui inventent ou qui perfectionnent un objet d'utilité, sont nécessairement mis au rang des hommes supérieurs; tel a été M. Tournefort : il a formé la Botanique en donnant aux Plantes un ordre qui les fixe

dans la mémoire, malgré le nombre prodigieux d'espèces dont cette partie de la Physique est composée. Non-seulement les hommes de ce genre jouissent d'une réputation bien méritée; mais ils la communiquent & contribuent au souvenir de ceux avec lesquels ils ont eu quelque liaison; aussi M. de Tournefort rappellera toujours l'idée de M. de Nointel, Ambassadeur de France à la Porte, & celle du voyage qu'ils ont fait ensemble dans la Grèce & dans l'Archipel, par les ordres de Louis XIV. Ce Ministre curieux & attentif à observer ce qui méritoit d'être remarqué, avoit fait des réflexions intéressantes sur les Antiquités; il en avoit fait dessiner un grand nombre: malgré toutes mes recherches, il ne m'a pas été possible de les retrouver. Il a certainement apporté à Paris plusieurs marbres antiques & beaucoup d'inscriptions; j'avoue, à la honte de mon pays, qu'on ignore ce que les uns & les autres sont devenus; on sçait seulement qu'il en avoit donné plusieurs à M. Baudelot, digne Membre de l'Académie des Belles-Lettres, à laquelle il a légué, en mourant, son Cabinet d'Antiquités. J'ai tiré de l'assemblage qu'on y conserve, les quatre Planches suivantes : je ne puis assurer si nous devons à M. de Nointel les monumens dont elles sont remplies; mais les apparences sont fortes pour le persuader. Ces morceaux devoient être accompagnés de deux inscriptions que le Marquis Maffei a tirées de ce même Cabinet, & qu'il a rapportées dans ses *Galliæ Antiquitates, &c.* Je les ai trouvées assez conformes aux originaux pour me contenter de renvoyer aux pages 84 & suivantes de cet Ouvrage.

La copie des monumens que j'ai tirés de ce même Cabinet est fidèle : les sujets de ces bas-reliefs sont peu intéressans, mais les figures sont agréables & souvent exprimées avec finesse. Cependant comme ces tombeaux sont traités dans le même goût, que la disposition est semblable, & qu'ils sont peut-être tirés des mêmes lieux que les desseins que j'ai fait graver d'après les manuscrits de l'Abbé

Fourmont ; je ſuis perſuadé que ces derniers auroient eu le même agrément s'ils avoient été copiés par un homme de goût, & qui eût eu quelque connoiſſance du deſſein.

Vol. III. Partie II. p. 143.

N°. I.

Cette pierre ou plutôt ce marbre préſente la partie inférieure d'une inſcription que les habitans d'Abyde firent graver ſur la baſe d'une ſtatue, érigée en l'honneur d'Hadrien : la baſe & l'inſcription ſe voyent toutes entières dans le voyage de Spon ; voici le commencement :

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
ΤΡΑΙΑΝΟΝ ΑΔΡΙΑΝΟΝ
ΟΛΥΜΠΙΟΝ
ΚΑΙΣΑΡΑ ΣΕΒΑΣΤΟΝ
ΑΒΥΔΗΝΟΙ, &c.

La ſuite ſe trouve au n°. I. *de la Planche.*

Il y a faute dans l'inſcription telle qu'elle eſt rapportée dans Spon : on y lit ΑΒΥΔΙΝΟΙ. Il y a diſtinctement ſur la pierre ΑΒΥΔΗΝΟΙ, qui eſt le vrai nom des habitans d'Abyde : c'eſt-à-dire, qu'ils ont dédié cette ſtatue en l'honneur d'Hadrien, leur Sauveur & leur Fondateur, par le miniſtère de *Marcellus Major*, Lieutenant de la Province. On ſçait qu'il n'en coûtoit à un Prince que quelques bienfaits, & la réparation de quelques édifices pour recevoir des Villes les titres pompeux de *Sauveur* & de *Fondateur.*

Le marbre de cette inſcription a *deux pieds un pouce ſept lignes de largeur, un pied trois pouces neuf lignes de hauteur.*

N°. II.

Cette inſcription paroît être du tems de Dioclétien ; tant par la liaiſon des lettres, que parce qu'il y eſt parlé de pluſieurs Auguſtes & de pluſieurs Céſars : ce n'eſt qu'un

fragment dont les lignes ſont tronquées au commencement & à la fin : voici ce qu'on en peut tirer.

C'eſt l'inſcription de la baſe d'une ſtatue de marbre que la Patrie (que je crois la Ville de Paros) avoit fait ériger, & fit renouveller long-tems après en l'honneur d'*Aurelia*, fille de *Théodote* & femme de *Protogène*, un des Prêtres perpétuels conſacrés au culte des Auguſtes & des Céſars, & du Dieu *Cabarnus*, en conſidération de pluſieurs ſervices qu'elle avoit rendus à cette Ville. Il eſt ajoûté que (ſon mari, ſelon les apparences,) acceptant l'honneur déféré à ſa femme par le décret de la Ville, a fait faire la ſtatue à ſes dépens : cette femme eſt qualifiée des titres de Philoſophe & de zèlée pour ſa patrie.

Cette inſcription préſente le ſujet de quelques obſervations ; 1°. l'ι & le ρ, lorſque ces deux lettres ſont ſuivies d'un μ, ſe joignent avec le μ & en forment le premier jambage.

2°. Le mot τιμὴ s'écrit τειμὴ, ſelon l'orthographe qui s'introduiſit ſous les Empereurs dans ce mot, ainſi que dans ſes compoſés & dérivés.

3°. Le Δ qui ſe trouve ſeul à la tête de l'inſcription, ne peut être que le reſte de la première ligne, dont les caractèrs ont été effacés par le tems.

4°. L'addition par laquelle il eſt dit que ſon mari (ſelon les apparences) acceptant l'honneur du décret, a fait les frais de la ſtatue, eſt une choſe très-commune dans les inſcriptions : on ſe contentoit de l'honneur, & l'on faiſoit la dépenſe du monument.

5°. le mot ΑΚΟΙΤΙΝ, qui ſe trouve à la ligne penultième, & qui ſignifie *uxorem*, eſt remarquable dans une inſcription : c'eſt un terme qui n'eſt en uſage que chez les Poëtes. Cela ne voudroit-il pas faire entendre que dès ce tems-là les Grecs, non plus que la plûpart des Latiniſtes modernes, ne diſtinguoient plus guères les termes Poëtiques de ceux qui étoient en uſage dans la Proſe.

6°. Le mot de Φιλόσοφον appliqué à une femme, ſigni-

fioit, chez les Grecs, une femme qui s'étoit attachée aux Lettres, quelquefois même tout simplement une femme vertueuse: ce mot n'avoit pas chez eux la fierté que porte parmi nous ce titre redoutable de *Femme Philosophe*.

7°. Voici l'endroit le plus remarquable pour les Antiquaires : il est fait ici mention du Dieu *Cabarnus*, dont le nom se trouve très-rarement. Etienne de Bysance nous apprend que l'Isle de Paros porta autrefois le nom de *Cabarnis* qu'elle tiroit de *Cabarnus*, qui avoit découvert à *Cérès* l'enlévement de sa fille *Proserpine*. Hésychius dit que les *Cabarnes* étoient des Prêtres de *Cérès*. Cette Divinité étoit particulière à l'Isle de Paros; c'est aussi ce qui fait croire que cette inscription a été apportée de cette Isle. Les Prêtres de ce *Cabarnus* portoient le nom de Καβαρνοι; on a un Vers du Poëte *Antimachus*, qui les appelle Καβαρνους ἀγακλέας ὀργεῶνας : ce qui fait connoître que les cérémonies que célébroient ces Prêtres, étoient des espèces d'Orgies, semblables à celles de Bacchus.

Hauteur de cette inscription, huit pouces six lignes ; longueur un pied dix pouces.

PLANCHE LXII.

N°. I.

Ce petit tombeau de marbre, & d'assez bon goût, représente une figure drapée & en pied, avec un jeune Esclave également debout.

Ces deux figures ne fournissent aucune matière à la réflexion, pas même à la conjecture; j'aurois voulu pouvoir comprendre quelque chose aux espèces de formes ou de traits dessinés à côté de la figure principale & sur son champ; je l'aurois d'autant plus desiré que ces espèces de caractères, qui désignoient peut-être la profession, m'ont rappellé les monumens de terre cuite des Etrusques, & sur lesquels j'en ai vû plusieurs fois de pareils, ou du

moins de fort approchans, & conſtamment placés de la même manière.

Au reſte, ce monument n'eſt gravé que par rapport à la forme & à la diſpoſition du tombeau. L'inſcription ſépulchrale, qui n'apprend rien, ſe trouve déja dans les Antiquités de la Gaule du Marquis Maffei. Epiſt. XVIII. p. 81.

Hauteur deux pieds trois pouces : largeur un pied quatre pouces ſix lignes.

N°. II.

L'inſcription de ce tombeau ſe trouve ſeulement rapportée dans le troiſième Volume des Voyages de Spon. Pag. 217. Elle eſt, à la vérité, mal arrangée; il faut lire, Μ. ΠΟΜΠΗΙΟϹ ΕΥΟΔΟϹ, ce ſont les trois noms du mari. ΙϹΙΔΩΡΑ ΠΡΑΞΙΤΕΛΟΥϹ. Iſidore, fille de Praxitèle, eſt la femme. ΕΚ ΦΥΛΑϹΙΩΝ, elle étoit du peuple de Phylé de la Tribu Onéide. Ces deux figures ſont très-bien diſpoſées, & le deſſein en eſt bon; il ſemble que le mari tienne dans une de ſes mains l'inſtrument de ſa profeſſion; mais le médiocre volume du monument & l'injure du tems empêchent de le reconnoître. L'attitude de la femme eſt noble, & ne rappelle nullement l'idée d'une perſonne dont l'état ſoit commun.

Hauteur deux pieds dix pouces : largeur un pied huit pouces cinq lignes.

N°. III.

On voit ici le tombeau d'un nommé *Tiberius Bertenus*, Menuiſier : ΚΛΕΙΝΟΠΗΓΟϹ, ſignifie proprement conſtructeur de lits, ΚΛΕΙΝΟ pour Κλινο, de κλινη lit. Il parle en première perſonne, & dit : *Je ſuis enterré ici ;* la dernière ligne s'adreſſe au paſſant, *Viator, ſalve.* Au reſte, les ornemens du tombeau ou de la pierre ſépulchrale, ſont fort ſimples : le bas-relief ne préſente que le compas & l'équerre placés au-deſſous d'un inſtrument qui m'eſt in-

connu, & que l'on pouvoit regarder comme un rabot; à cause de son plan horizontal. L'espèce de crosse qui paroît en dépendre & qui ne peut avoir aucune liaison avec lui, est, ou mal rendue par le Sculpteur, on n'est plus dans notre usage, à moins qu'elle n'ait servi à polir le bois ou les matières que *Bertenus* employoit pour faire les lits de table, que l'on sçait avoir été une des grandes magnificences & un des grands objets du luxe des Anciens, & sur-tout des Romains.

Hauteur un pied onze pouces six lignes : largeur neuf pouces six lignes.

PLANCHE LXIII.

N°. I.

Galliæ Antiquitates quædam selectæ atque in plures Epistolas distributæ in-4°. p. 175. Parisiis, Charles Osmont, 1733.

L'INSCRIPTION de ce marbre a déja été donnée par le Marquis Maffei; mais sans explication ni description de ce monument.

On y voit une mère dont le nom est *Timagora*, qui donne la main, & semble dire adieu à son fils *Philocharès*, prêt à partir pour un voyage, ou pour une expédition Militaire: le cheval qui paroît derrière lui, désigne l'un ou l'autre. *Philocharès* mourut avant son retour, & sa mère fit représenter sur son tombeau l'instant d'un départ dont le souvenir causoit sa tristesse: ΚΗΦΙΣΙΕΥΣ, désigne le peuple *δημὸς Cephisia*, de la Tribu Erechteïde, éloignée d'Athènes de six mille pas, c'étoit la patrie du Poëte *Menandre*; la belle maison de campagne d'*Hérodes Atticus*, dont parle *Aulu-Gelle*, étoit en ce lieu. Le dessein & l'exécution des figures sont beaucoup meilleurs que la forme & les ornemens du tombeau ne semblent l'indiquer.

Lib. I. Cap. II. & Lib. XVIII. Cap. X.

Hauteur deux pieds trois pouces six lignes : largeur un pied trois pouces six lignes.

N°. II.

Demetrius fils de Demetrius du Peuple de Sphette.

Cette inſcription eſt rapportée deux fois par Spon, dans ſes *Miſcellanea* & dans ſon voyage ; je ne la donne ici que pour mettre le monument ſous les yeux. *Sphette* étoit un peuple de la Tribu *Acamantide.* La petite figure placée à côté de la principale, ſemble lui offrir un vaſe de parfums.

Non-ſeulement le tombeau eſt en général de meilleur goût que le précédent, mais les figures ſont d'un très-beau ſtyle.

Hauteur de ce marbre, trois pieds neuf pouces : largeur un pied ſept pouces.

PLANCHE LXIV.

N. I.

Les trois inſcriptions des monumens de cette Planche ne ſont rapportées que pour donner la forme des corps ſur leſquels elles ont été placées anciennement ; elles ſe trouvent déja imprimées : le n°. I & le III dans les *Miſcellanea* de Spon ; & le n°. II dans les Antiquités de la Gaule du Marquis Maffei. Pag. 335. *Epiſtola XVIII.* pag. 81.

J'obſerverai ſeulement que la figure debout repréſentée ſur le bas-relief gravé ſous ce n°, eſt celle d'*Eurythmus*, fils d'*Epityches*, qui porte la main ſur la tête d'un Hercule, poſée ſur un terme ; ce qu'on appelloit *Hermeracles.* Cet Athlète paroît ici vêtu en citoyen ; mais ſon attitude convient à un homme d'une profeſſion dans laquelle on honoroit ſingulièrement Hercule, & qui d'ailleurs peut conſacrer à ce même Héros ſon fils que l'on voit enfant, & placé debout au pied du terme. La femme aſſiſe eſt, ſans doute, *Heliconia*, fille d'*Hermias*, épouſe de cet Athlète : ce fut elle qui lui fit ériger ce monument, & qui a fait graver ſon nom à côté de l'inſcription de ſon mari.

Le Sénat & le Peuple de la Ville, qui n'eſt pas indiquée, ont décerné une couronne à cet Athlète après ſa mort, qui fut prématurée. Ce fait eſt la plus grande ſingularité de ce monument; c'eſt une augmentation de preuves du goût exceſſif auquel les Grecs ſe ſont abandonnés pour les Jeux.

Hauteur de ce tombeau, deux pieds cinq pouces : largeur un pied ſix pouces ſix lignes.

N°. II.

Cette figure de femme à moitié détruite, mais dont les reſtes ſont charmans pour le ciſeau & la diſpoſition, rappelle les idées de pluſieurs femmes que leur ancienne beauté, jointe à la culture de l'eſprit & à la connoiſſance du monde, rend préférables, ou du moins égales à celles qui brillent des charmes de la jeuneſſe. Le vaſe placé devant elle, & ce qui reſte de ſon attitude diſpoſée vers le Ciel, indiquent une offrande à la Divinité; c'eſt donc une Prêtreſſe repréſentée dans une de ſes fonctions, ou bien une femme conduite au tombeau par le regret de la mort de ſon mari : quelle qu'elle ſoit, elle ſe nommoit *Auxeſis;* elle étoit fille ou femme d'*Andreas.*

Hauteur de ce marbre treize pouces : largeur neuf pouces ſix lignes.

N°. III.

On voit dans cette troiſième inſcription placée au milieu d'une couronne, le titre de Héros donné à un Athlète; il eſt vrai que l'on peut remarquer ce titre ſur pluſieurs autres monumens; on leur donnoit même aſſez communément ce nom honorable, & Virgile a ſuivi cet uſage. Le Roi *Aceſtes* adreſſe la parole à l'Athlète *Entellus:*

Entelle Heroum quondam fortiſſime fruſtrà.

Largeur un pied huit pouces neuf lignes : hauteur ſept pouces.

PLANCHE LXV.

N. I.

Ces deux marbres conſervés dans le Cabinet des Antiquités du Roi, ne paroiſſent, au premier coup d'œil, que deux ſimples tombeaux ; cependant ils méritent d'être conſidérés par les ſymboles & les objets qu'ils préſentent. En effet, on voit dans la forme générale du petit Autel un eſpace qui repréſente en relief la figure en pied d'*Iſidore de Milet*, fils *de Nicolas*, comme on l'apprend par l'inſcription placée au-deſſus :

ΙΣΙΔΩΡΟΣ ΝΙΚΟΛΑΟΥ ΜΙΛΗΣΙΟΣ

Ces détails n'ont rien d'intéreſſant ni d'extraordinaire ; mais il eſt toujours rare de voir un terme repréſenté ſur un tombeau. Perſonne n'ignore qu'il y avoit une grande quantité de ces ſortes de ſtatues dans la Grèce, & principalement dans le territoire d'Athènes. On peut conſulter ce que dit Suidas ſur l'origine de ces buſtes portés par des gaînes. *Lexic. In V. ἑρμῶν.* Il ſera toujours conſtant que l'on n'a traité les Divinités de cette manière, que pour multiplier plus aiſément leurs repréſentations ; de plus les Grecs ont également employé ces Termes pour conſerver la mémoire de leurs grands hommes & rappeller l'exemple de leurs vertus : ce dernier motif a donc beaucoup multiplié cette eſpèce de ſtatues ; c'eſt du moins le ſentiment d'*Harpocration* & d'*Heſychius*. *In Lexic.* Eſchine même, dans l'Oraiſon contre Cteſiphon, parle du portique des Termes que l'on voyoit à Athènes, & qui étoit orné par les portraits des hommes illuſtres.

Les pierres gravées repréſentent fréquemment des hommes & des femmes, ſacrifiant à des figures de cette eſpèce ; & l'on voit ſur les mêmes monumens les Philoſophes & les Poëtes étudiant devant elles, comme pour en attendre des faveurs, c'eſt-à-dire, des inſpirations. Mais,

que peut ſignifier le terme placé à côté d'*Iſidore de Milet*, & tenu d'une proportion très-inférieure à la figure? Seroit-ce une Divinité à laquelle ſes parens ou ſes amis l'auroient recommandé. La formule des inſcriptions *Diis commendare*, eſt très-commune ; & ſi l'on admet cette conjecture, le tombeau de ce numéro nous inſtruiroit d'un uſage auquel les Grecs avoient conſacré les Termes.

Le travail de ce tombeau n'eſt pas du meilleur tems de la Grèce : la toge dont la figure eſt vêtue prouve que les uſages Romains avoient pris le deſſus ; & le monument eſt d'ailleurs peu de choſe en lui-même : le Lecteur en peut juger par les proportions du bas-relief, dont la largeur eſt de *ſix pouces huit lignes*, & la hauteur de *neuf pouces neuf lignes.*

Hauteur totale du tombeau, vingt-trois pouces ſix lignes : largeur par le bas, douze pouces neuf lignes.

N°. II.

Les inſcriptions ſépulchrales accompagnées de la repréſentation de deux mains élevées vers le Ciel, ne ſont point communes. Cependant on en trouve quelques-unes dans les grandes collections, comme dans la deſcription du Cabinet de l'Archevêque de Ravenne, faite par l'Architecte *Bonamici :* ce ſymbole ſe trouve également ſur les monumens Grecs & Romains ; il a donc été commun aux deux Nations.

On n'avoit point encore expliqué ce ſymbole ; on le regardoit comme un myſtère que les Antiquaires ne cherchoient point à approfondir. Le P. Paciaudi, dans un Ouvrage intitulé *Græci Anaglyphi interpretatio*, paroît avoir trouvé une explication de ce ſymbole. En examinant les différens marbres de ce genre, il a remarqué que les mains élévées ne ſe trouvent que ſur les tombeaux des perſonnes mortes à la fleur de leur âge : il en a conclu que cet emblême repréſentoit

Romæ 1752.

le reproche d'une mort ſi prompte, c'eſt-à-dire, une imprécation contre les Parques & contre le Ciel. L'Auteur cite pluſieurs paſſages favorables à ſon opinion; mais ce qu'il a trouvé de plus déciſif à mon avis, eſt un marbre qui ſubſiſte à Rome, ſur lequel les deux mains ſont repréſentées dans cette diſpoſition, & au-deſſous du nom de la perſonne on lit:

LEBO MANVS CONTRA DEVM QUI ME INNOCENTEM SVSTVLIT.

J'adopte une opinion qui me paroît ſuffiſamment prouvée; & je crois que la femme repréſentée ſur le marbre du Cabinet du Roi, eſt morte fort jeune: voici l'inſcription dont il eſt chargé:

ΚΟΡΝΗΛΙΑ ΛΕΥΚΙΟΥ ΒΡΗΣΑΛΙΣ, *Cornelia Lucii* filia *Breſalis.*

Ce qui peut augmenter les preuves d'une nouvelle découverte, eſt toujours recommandable.

Ce monument eſt diſpoſé en général comme celui qui le précéde n°. I. Il pouvoit préſenter également les cornes qui s'élevoient à côté des Autels; mais il eſt dégradé dans cette ſeule partie.

Hauteur totale, vingt-trois pouces : largeur treize pouces ſix lignes.

Le petit eſpace qui renferme la figure a *cinq pouces de largeur ſur huit & demi de hauteur.*

N°. III.

Le deſſein des tombeaux que je viens de donner, me fournit l'occaſion d'y joindre celui d'une Médaille ſingulière que M. Pellerin m'a permis de prendre dans ſon beau Cabinet: elle eſt de bronze & a été frappée dans une Ville appellée *Zaitha* par les uns, & *Zaytha* par les autres: ce mot veut dire *Olivier.* On ne peut parler de cette Ville, ſituée en Méſopotamie, ſans ſe retracer l'idée d'un autre genre de tombeau, & ce rapport, quoiqu'indirect, m'a engagé à faire graver cette Médaille.

Liv. XXIII. C. V. Ammien Marcellin, décrivant la marche de l'armée commandée par l'Empereur Julien, dit qu'étant arrivée à *Zaitha*, on voyoit *Tumulum Gordiani Imperatoris longè conſpicuum.* Zoſime rapporte que l'on voyoit auſſi ce tombeau du lieu où la Ville de *Dura* avoit été bâtie par les Macédoniens, & qui dès-lors étoit détruite. Eutrope & Sextus Rufus parlent également de ce tombeau. Il devoit être bien conſidérable pour être apperçu de pluſieurs lieues, & bien digne de remarque pour avoir engagé un ſi grand nombre d'Auteurs à en faire mention : il eſt à croire cependant que ſa magnificence ne conſiſtoit que dans ſa grande élévation. On ſçait d'ailleurs qu'il étoit d'uſage chez les Romains d'élever ces ſortes de tombeaux aux Généraux d'Armée dans le lieu où ils mouroient, étant à la tête de leurs troupes, & qu'on les nommoit *Tumulus*, nom qu'Ammien Marcellin lui donne en effet, comme nous l'avons vû plus haut; d'ailleurs, l'Hiſtoire nous apprend que les ſoldats commandés par l'Empereur Gordien le regrettèrent beaucoup après ſa mort, & qu'ils lui élevèrent un monument auquel ils ajoûtèrent une inſcription qui contenoit ſon éloge & le nom des différens peuples qu'il avoit vaincus.

La ſingularité de la Médaille que je rapporte ſous ce numéro, conſiſte dans le nom de la Ville ZAYΘHC, & qui n'a paru juſqu'à préſent ſur aucune autre Médaille. Celle-ci a été frappée, ſans doute, dans le tems que l'Empereur Trajan étoit en Méſopotamie, après la victoire qu'il avoit remportée ſur les Parthes.

Quoiqu'elle ſoit d'une aſſez bonne conſervation, on ne peut diſtinguer dans le reſte de la légende après ZAYΘHC, que les lettres ... NIAC ... mais elles ne ſuffiſent pas pour interpréter cette fin de la légende.

On verroit aiſément, quand je n'en avertirois pas, que les connoiſſances & l'érudition répandues dans l'explication de ces cinq dernières Planches ne peuvent m'appartenir ; mais j'aurois tort de laiſſer ignorer que je les dois à M.

à M. Le Beau, mon ami; comme j'ai l'obligation de toutes celles que j'ai tirées des Manuſcrits de l'Abbé Fourmont, à l'amitié du P. Paciaudi.

PLANCHE LXVI.

Voici les ſeuls monumens d'*Herculanum* dont il m'ait été poſſible d'avoir des deſſeins; je dois convenir que n'ayant pas les morceaux ſous les yeux, je ne puis répondre de leur proportion préciſe, autant que de leur forme & de leur matière : le Lecteur doit au moins me ſçavoir gré des peines que je me ſuis données pour lui préſenter quelques morceaux de bon goût, tirés de ce lieu célèbre, & qui different des monumens de peinture.

N°. I.

Cette moitié de table fait aiſément concevoir ſa totalité; car elle n'eſt portée que par deux pieds. Les figures aîlées & la conſole ſur laquelle elles ſont poſées, ſont de marbre. Ce monument nous donne l'explication de pluſieurs fragmens Romains, de différentes grandeurs, qui ſont répandus dans ces Recueils. On m'a fait de grands éloges de ces deux pieds, c'eſt-à-dire, que l'on m'a beaucoup vanté la beauté de leur exécution; il me paroît qu'on ne peut en dire autant du deſſus de marbre qu'on a ajoûté à ce beau monument : je ſoupçonne cette reſtauration d'être un peu lourde.

Hauteur des deux figures, deux pieds huit pouces : leurs aîles ſe touchent, ainſi l'on peut juger de la longueur de la table.

N°. II.

L'élégante ſingularité de ce vaſe de bronze préſente l'effet le plus agréable & le moins répété : cette forme recherchée autoriſe ce que j'ai dit ailleurs ſur l'attention que les Anciens ont apportée pour varier la compoſition de leurs vaſes. Il eſt vrai que dans cette occaſion, & contre

l'ordinaire, l'agrément de l'œil paroît l'avoir emporté ſur la commodité de la main, car cette anſe ne pouvoit être commode à porter; la queue de l'oiſeau, & la langue du ſerpent, produiſoient une liaiſon maigre, & un aſſemblage aigu; d'ailleurs la petiteſſe de ces parties interrompoit la réunion de l'anſe, ce qui devenoit très-déſagréable pour le ſervice. La convenance eſt la première partie des Arts, & tout Décorateur doit être ſoumis à la raiſon de l'uſage, il ne lui eſt permis que d'embellir; jamais il ne doit apporter d'obſtacle.

Ce vaſe eſt placé aujourd'hui dans la partie inférieure d'un très-beau trépied; mais j'ignore s'il étoit anciennement lié à ce morceau d'ornement.

Hauteur dix-huit pouces.

N°s. III. & IV.

Après avoir dit que les tables de marbre de cette eſpèce, ou plutôt de cette forme, ne peuvent avoir eu d'autre deſtination que le ſervice dans les bains, dont l'uſage fréquent & la magnificence ſont connus chez les Romains; je n'ai plus rien à dire. Le rapport des deux que l'on voit ſous ces numéros, avec celle qui a été trouvée à *Poligny* dans la Franche-Comté, & que j'ai fait graver dans le Ve. Volume, m'oblige en quelque façon à renvoyer le Lecteur à l'explication que j'en ai donnée; en lui faiſant obſerver qu'il n'eſt pas étonnant que des objets de cette ſomptuoſité ſe trouvent dans une Ville telle qu'*Herculanum*, magnifique pendant l'eſpace de pluſieurs ſiècles; mais que l'on doit être ſurpris de les voir employés dans une Province des Gaules. Cette conformité prouve de plus, que l'uſage de ces tables ou de ces cuvettes de marbre, étoit général chez les Romains pour les bains particuliers, & même qu'il a ſubſiſté pendant pluſieurs ſiècles; car le malheur d'*Herculanum* doit être arrivé quelque tems avant la conſtruction de la cuvette, travaillée à *Poligny*, avec une recherche du moins auſſi grande que celles que nous pré-

ſentent les marbres de ces numéros. Ces derniers nous donnent la forme générale du pied qui ne ſubſiſte plus dans le monument de la Gaule ; ils en préſentent deux différens, mais du même genre ; ainſi l'on eſt à portée de choiſir celui que l'on voudroit ſuppléer.

Hauteur du n°. III, *trois pieds : hauteur du* n°. IV. *deux pieds trois ou quatre lignes.*

N°. V.

On peut avancer hardiment que les monumens d'*Herculanum* inſtruiront nos neveux d'un nombre infini d'uſages, de procédés & de détails dont nous ne faiſons encore que ſoupçonner les Anciens, & même foiblement. Les ruines de cette Ville infortunée, peuvent ſeules réparer le plus grand nombre des pertes cauſées par la négligence, l'avarice ou la barbarie. Cette bagatelle que l'on voit ſous ce numéro en eſt une preuve.

On n'accordoit aux Anciens que l'uſage des lampes ſuſpendues avec des chaînes, ou qui ne pouvoient être poſées que ſur leur plat, même ſur des pieds de bronze & de différente hauteur, tels qu'on en voit dans le IIIe. Volume (a) & dans le Ve (b). On n'en connoiſſoit point qui portaſſent ſur un pied ; conſéquemment on auroit accuſé un Peintre ou un Sculpteur de bleſſer le *coſtume*, s'il en avoit introduit une de cette forme dans la compoſition d'un ſujet de l'Hiſtoire Ancienne. Je me contente de certifier véritable celle que je préſente, & d'en donner une idée, le deſſein que l'on m'a envoyé de Naples étant le moins arrêté des ſix que je viens de recevoir ; on m'a mandé d'ailleurs que l'original eſt fort uſé, & que, ſelon les apparences, il avoit beaucoup ſervi. Ce défaut de conſervation eſt d'autant plus vraiſemblable que ce monument eſt de terre cuite ; mais la forme générale ſuffit pour l'objet de ce Recueil & pour les réflexions que je viens de communiquer.

(a) Pl. XXXVIII. n°. V. & VI.

(b) Planc. XCIV.

Hauteur environ huit pouces.

PLANCHE LXVII.

N°. I.

Si les Anciens ont apporté beaucoup de variété dans la forme de leurs vases, ils ont aussi beaucoup diversifié les ornemens de leurs lampes, même les plus communes; mais j'en ai peu vû dont la décoration fût aussi agréable que celle dont *Herculanum* m'a fourni le dessein. Je le rapporte sous ce numéro avec d'autant plus de plaisir, que ce petit monument présente des ornemens simples & tirés de la nature, les seuls qui produisent l'attrait le plus véritable. Le serpent dont la tête sort du corps de la lampe, fournit une anse agréable, commode & nécessaire. La souris placée sur le plan supérieur, réveille cette partie, la compose & ne peut-être disposée avec plus d'art & de goût. Ce morceau de terre cuite très-bien conservé peut avoir *cinq pouces de longueur*.

Les cinq morceaux de la Planche précédente, & cette lampe, sont les seuls que j'ai pû avoir d'*Herculanum* : je vais remplir cette Planche de quelques présens du hazard.

N°. II.

L'action du cheval & le mouvement de ce Cavalier sont très-vivement exprimés sur ce bas-relief de marbre; la figure est un peu mutilée : je ne crois pas qu'on ait voulu représenter un de ceux qui couroient dans les Jeux. Il ne me paroît point non plus l'image d'un Militaire; il est vrai qu'il porte un corselet, mais il a la tête nue; il pouvoit porter un javelot dans la main droite qui ne subsiste plus; on pourroit croire que c'est un chasseur : mais quel que soit l'état qu'on a eu dessein d'exprimer, ce Cavalier devoit avoir des rênes & de quoi conduire son cheval; cependant celui-ci n'en a jamais eu; il semble employer la main gauche qu'on ne voit point pour frapper l'épaule ou l'encolure du cheval, & le conduire selon l'usage des Parthes.

La plus grande ſingularité de ce monument eſt une petite couverture quarrée qui lui ſert de ſelle; il eſt très-vraiſemblable qu'on en ait fait uſage, mais il eſt rare de la rencontrer ſur les monumens; cependant elle n'eſt arrêtée ici par aucune eſpèce de ſangle.

Le travail de ce bas-relief eſt aſſez bon; mais il faut convenir qu'on en trouve de ſupérieur.

Hauteur ſept pouces dix lignes : largeur neuf pouces trois lignes.

N°. III.

Cette gravure repréſente un homme aſſis ſur une chaïſe ſimple, & qui convient à un ſçavant ou à un homme de lettres; on ne peut douter que l'Aſtronomie ne ſoit l'objet de ſon étude. Il a devant lui un globe poſé ſur un cylindre dont le diamètre eſt peu conſidérable; cet inſtrument eſt pareil à celui que les Médailles de Samos donnent à Pythagore : il tient dans ſa main un autre inſtrument d'une forme quarrée, mais approchant de celle que nous préſente le Syſtre Egyptien. La lune & trois étoiles placées dans le champ au-deſſus de ſa tête, ſont un ſymbole plus déciſif, ou du moins plus à la portée de tous les yeux.

On ne peut donc nier que cette gravure ne repréſente un Aſtronome, & vraiſemblablement célèbre : on lit ſur la pierre ANNO, écrit en caractères Romains; ces lettres ne me paroiſſent pas gravées dans le même tems que la figure; cependant elles ſont antiques. J'avoue que je voudrois les faire convenir au célèbre *Hannon*, dont nous avons un *Periple*, ou, pour parler François, un voyage par mer des plus anciens & des plus curieux; c'eſt encore à un *Hannon* qu'on attribue peut-être aſſez légèrement la découverte de la navigation. Que cela ſoit ou non, tous les attributs placés ſur cette pierre conviennent à cette idée: il eſt vrai que l'inſcription devoit préſenter en Grec ΑΝΝΩΝ; mais le Graveur Romain qui a ajoûté ces caractères dans ſa langue, n'aura point mis l'H, que nous ſommes accoutumés de voir au commencement de ce nom. On pourroit

dire que cette lettre a ſouvent été retranchée dans les Auteurs Latins, quand ils ont parlé d'ANNIBAL, ſans doute par la raiſon que plus familiariſés avec ce Carthaginois, ils ont, pour ainſi dire, *latiniſe* ſon nom.

Ces conjectures peuvent aiſément n'être pas vraies; elles auront du moins ſervi à rappeller l'idée d'un homme célèbre dans l'antiquité, & donné, par conſéquent, un mérite de plus à ce petit monument.

Je puis aſſurer que cette cornaline gravée en creux, eſt Grecque: il eſt vrai que je ne la regarde que comme une copie, qui même n'eſt pas des plus belles; que la tête de la figure eſt groſſe, & qu'enfin les détails ne ſont point ſatisfaiſans; mais les pierres d'étude ont des priviléges qu'il faut leur conſerver.

N°. IV.

On ne ſoupçonnera pas cette gravure Grecque d'être de l'Ecole de Sicyone, à laquelle les Anciens reprochoient de tenir les proportions courtes, & ſur-tout de donner trop de groſſeur aux têtes: cette figure de jeune homme eſt auſſi ſvelte qu'il eſt poſſible, ſans être ridicule; mais le travail en eſt fin & agréable: je vais décrire le ſujet.

La gravure en creux repréſente un jeune homme nud, qui n'eſt couvert que d'une petite draperie placée ſur une de ſes épaules, comme une eſpèce de manteau; il tient un javelot long, dont le fer, ſelon les apparences, eſt baiſſé & tourné vers la terre, car on n'en voit aucune trace à l'extrémité ſupérieure, à moins que ce ne ſoit la haſte pure qu'on étoit dans l'habitude de donner aux Divinités. Le jeune homme ſoûtient cette eſpèce d'arme ſous ſon bras, car ſes deux mains ſont libres & ſont placées d'une façon convenable au reſte de ſon action, c'eſt-à-dire, à la conſultation d'un Oracle. Il eſt rendu par un ſerpent qui ſemble lui parler, & que l'on voit placé autour d'une petite colonne plantée en terre, & terminée par un ornement ſur lequel eſt poſé un oiſeau vivant & en repos; au pied on voit un bélier qui précéde le conſultant. Cet

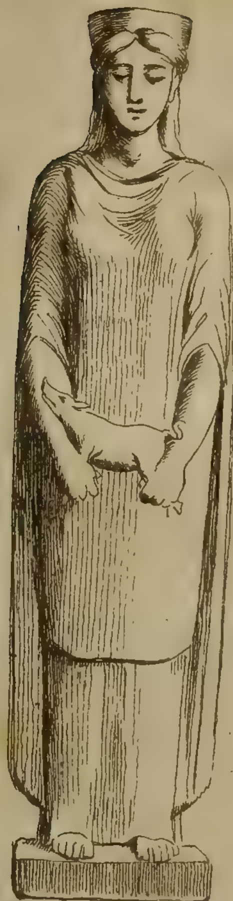
animal eſt ſans doute la victime qu'on étoit dans l'habitude d'offrir pour cette conſultation ; nous ſçavons, du moins Denys d'Halycarnaſſe, nous apprend qu'un pigeon rendoit les Oracles à Dodone du haut d'un chêne ſacré, & que chez les Aborigènes c'étoit un pivert placé ſur une colonne de bois : cet Oracle paroîtroit plutôt celui de ces derniers ; mais le travail de la pierre eſt bien différent de celui des Aborigènes. Il eſt vrai que la durée des cultes préſente ſouvent des dates bien anciennes ; mais comme elles dépendent, ſur-tout dans l'idolatrie, de la ſuperſtition, c'eſt-à-dire, de la foibleſſe de l'eſprit, il ſeroit difficile d'en rendre raiſon, & de concevoir aujourd'hui pourquoi l'on a fait des augmentations ou des diminutions dans une cérémonie pratiquée & inventée précédemment, & repréſentée pluſieurs ſiècles après ſon inſtitution. Liv. I. Chap. II.

La pierre, ou pour mieux dire la ſardoine dont il eſt queſtion, eſt de la plus grande beauté ; le travail en eſt auſſi agréable qu'il eſt bien diſpoſé. Je la dois à la politeſſe de M. le Duc de *Noïa*, qui a bien voulu s'en priver en ma faveur, & qui me l'a envoyée avec pluſieurs autres monumens de différens genres & de différens pays, qui ſont répandus dans ce Volume.



RECUEIL

I



III



II



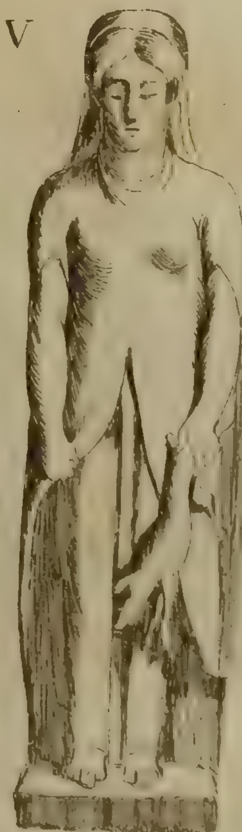
VI



IV



V



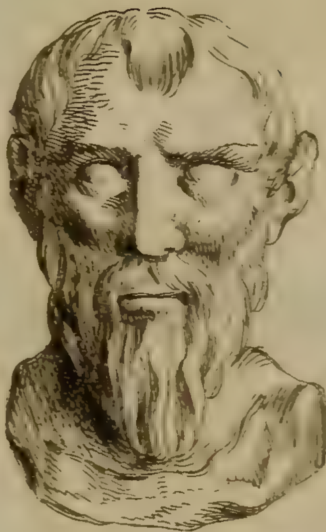
II



I



V



III



V



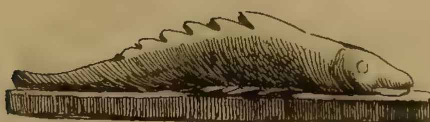
III



IV



V



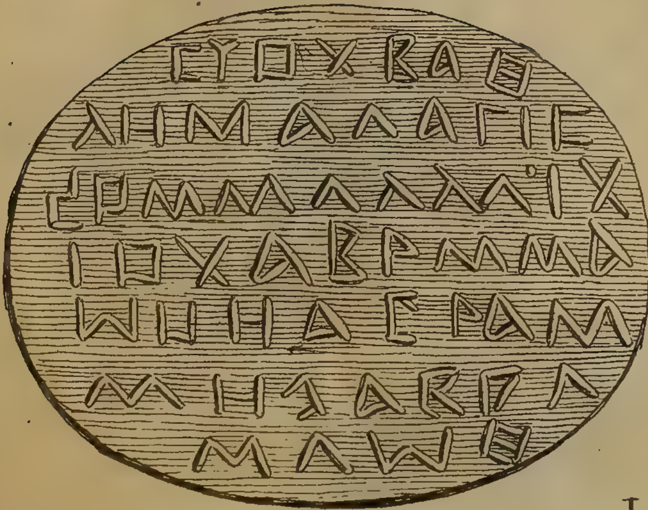
II



I



V.



IV.



I.



II.



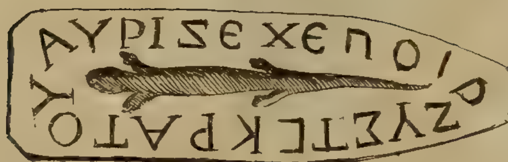
III.



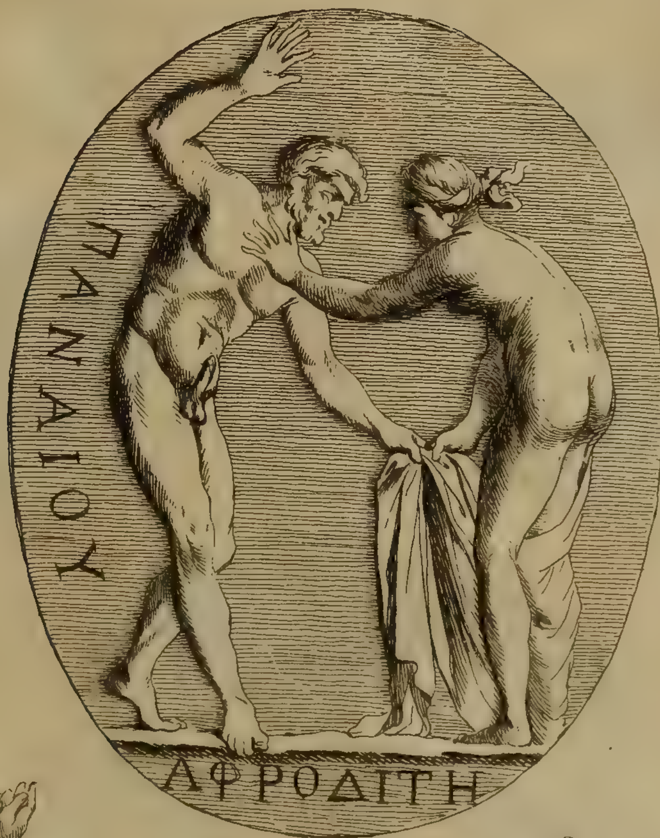
IV



V



III



II



I





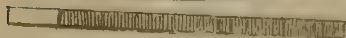
III


ΙΗΤΗΡ ΜΕΘΟΔΟΥ ΑΣΙΑΤΙΚΕ ΠΡΟΣΤΑΤΑ
ΧΑΙΡΕ
ΠΟΛΛΑ ΜΕΝ ΕΣΘΛΑ ΠΑΘΩΝ
ΦΡΕΣΙ ΠΟΛΛΑ ΔΕ ΛΥΓΡΑ
ΜΜΟΔΙΟC ΑCΙΑΤΙΚΟC
ΙΑΤΡΟC ΜΕΘΟΔΙΚΟC

II

I





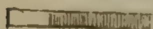
I





II





V



IV



III



II



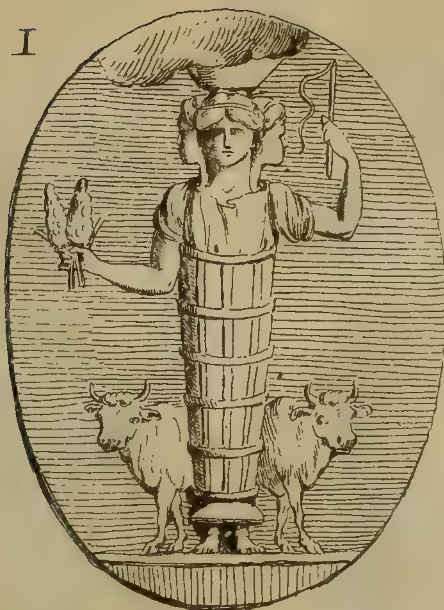
I







I



II



II



III

II.



I.



III



IV



V







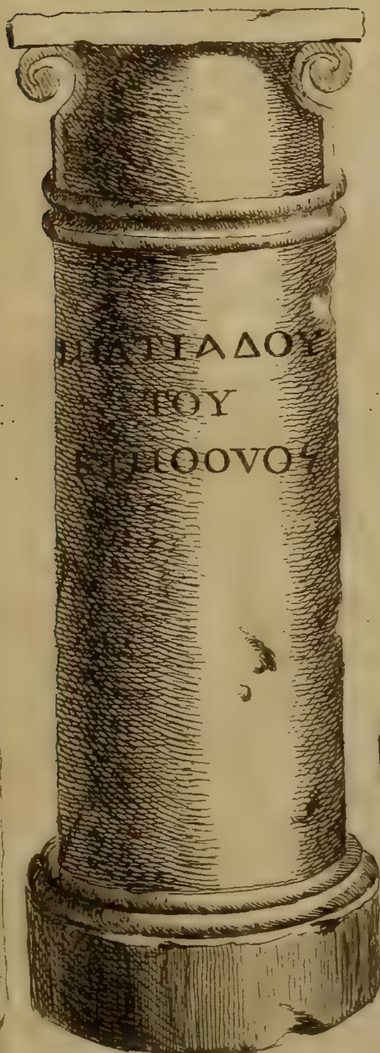


I



II

III



I



II



I


ΗΛΙΟΔΩΡΟΥ

II


ΔΗΜΟΚΡΑΤΗΣ
ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
ΗΘΕΝ

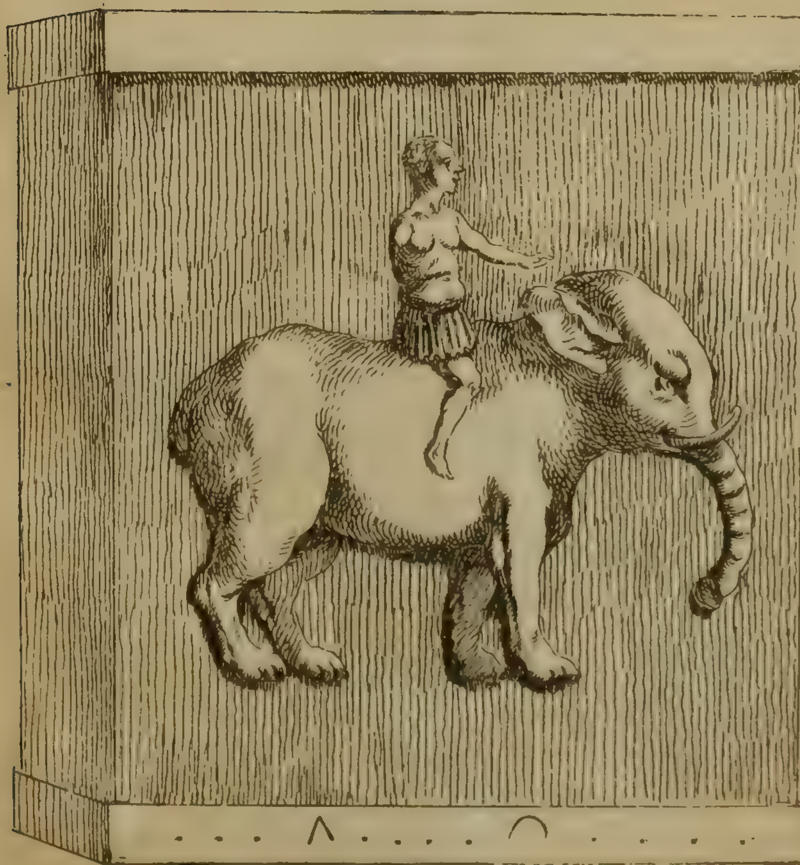
III

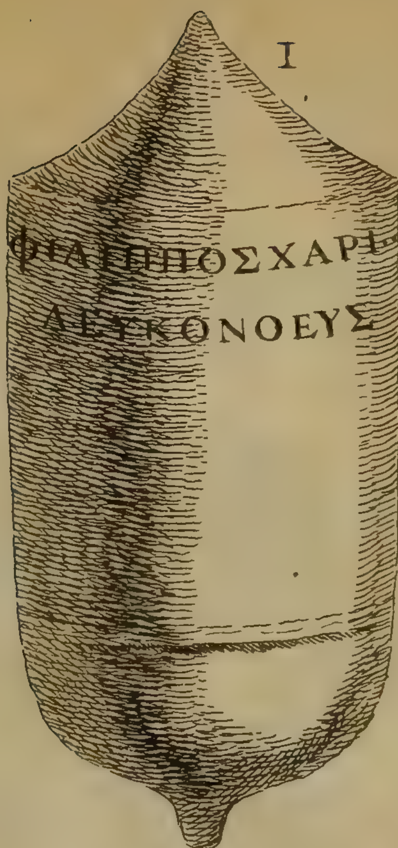

ΕΥΡΙΓΓΗ
ΑΡΚΕΤΩΝ
ΘΕΩΡΟΣ
ΕΥΡΙΓΓΗ

I



II




I
ΦΙΛΙΠΠΟΣ ΧΑΡΙ
ΛΕΥΚΟΝΟΕΥΣ


II
ΓΕΡΩΝ
ΑΡΙΣΤΩΝΟΣ
ΑΓΚΥΛΗΘΕΝ

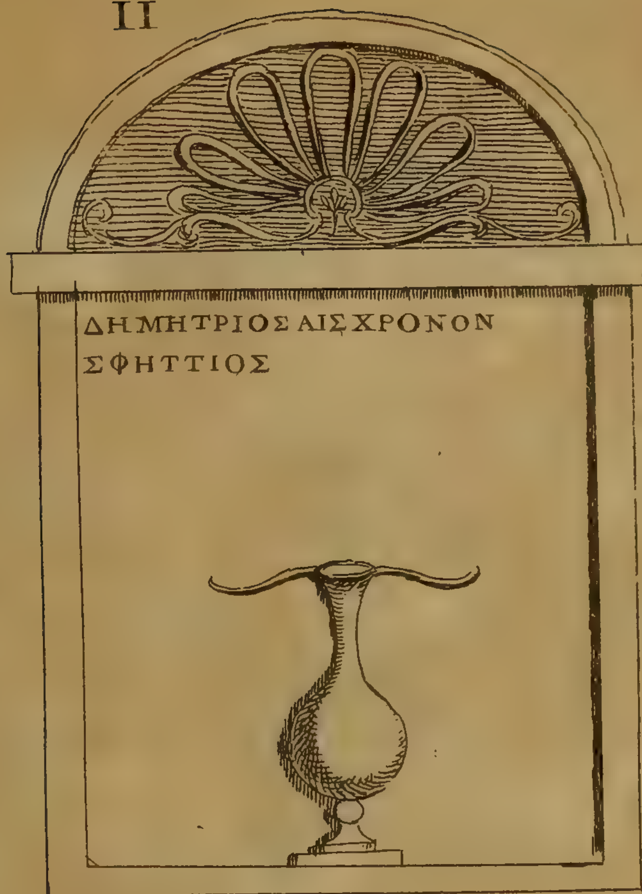
I



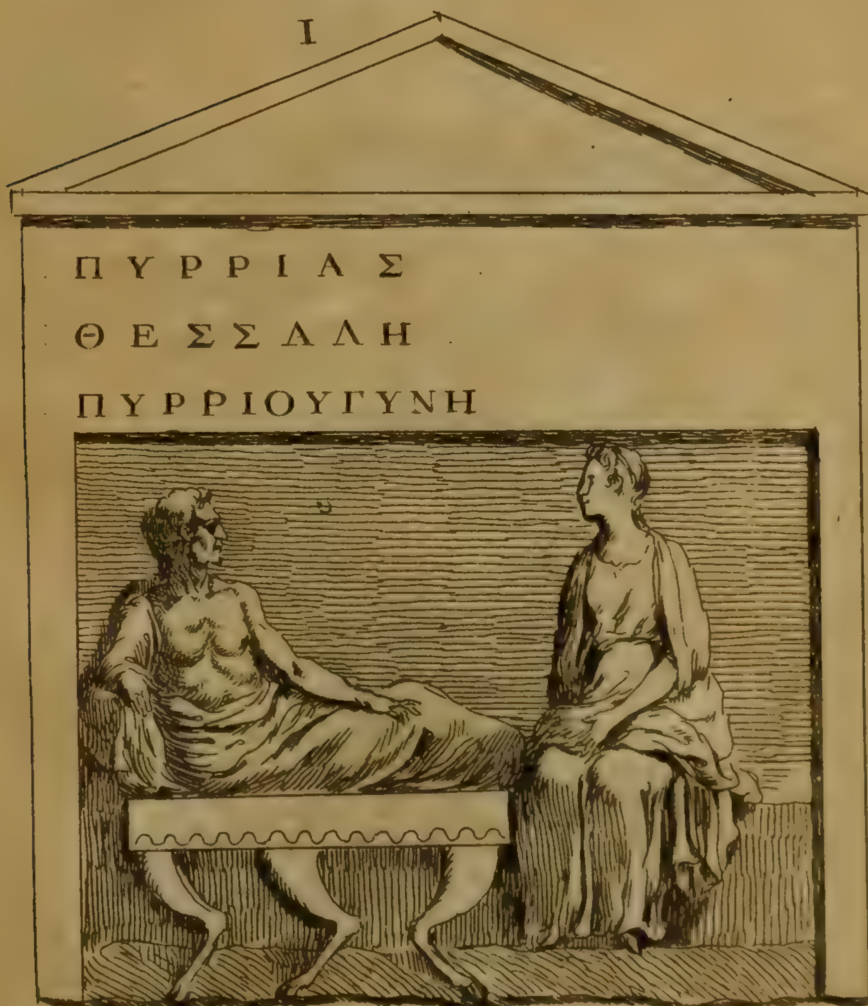
II



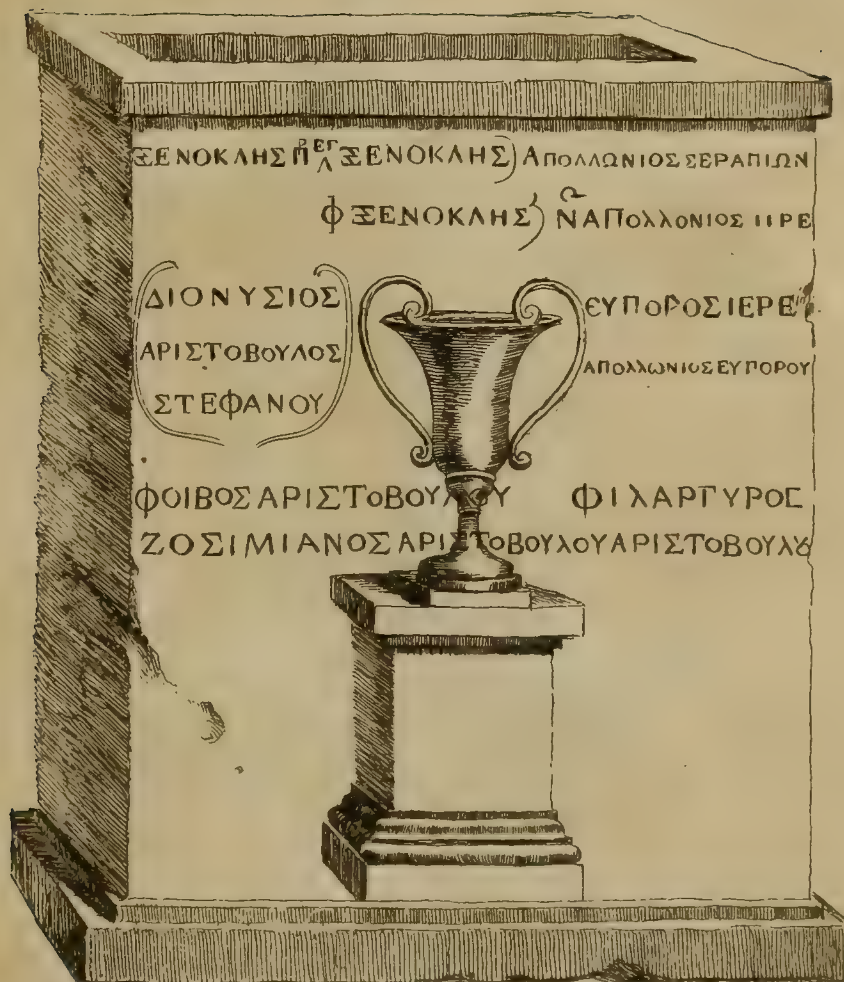
II


ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΑΙΣΧΡΟΝΟΝ
ΣΦΗΤΤΙΟΣ

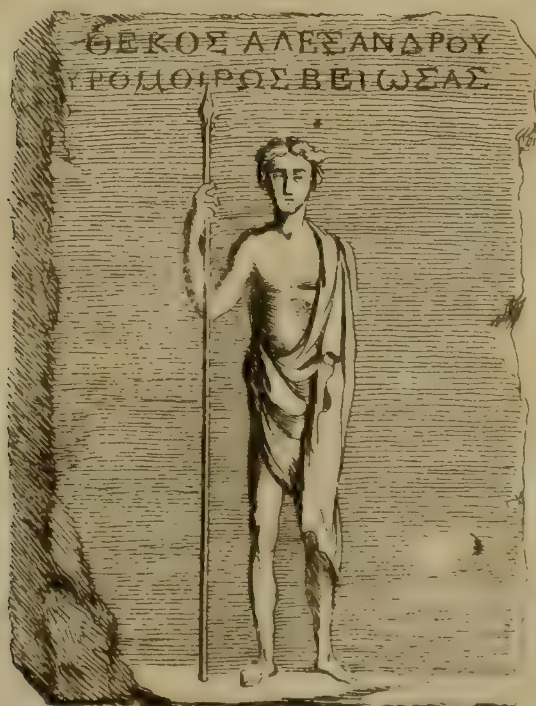
I


ΠΥΡΡΙΑΣ
ΘΕΣΣΑΛΗ
ΠΥΡΡΙΟΥ ΓΥΝΗ

I


ΞΕΝΟΚΛΗΣ
ΞΕΝΟΚΛΗΣ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΣΕΡΑΠΙΩΝ
ΞΕΝΟΚΛΗΣ
ΑΠΟΛΛΟΝΙΟΣ
ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ
ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΣ
ΣΤΕΦΑΝΟΥ
ΕΥΠΟΡΟΣ ΙΕΡΕ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΕΥΠΟΡΟΥ
ΦΟΙΒΟΣ ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΥ
ΦΙΛΑΡΓΥΡΟΣ
ΖΟΣΙΜΙΑΝΟΣ ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΥ ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΥ

II


ΘΕΚΟΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ
ΒΕΙΩΣΑΣ

II



I



I



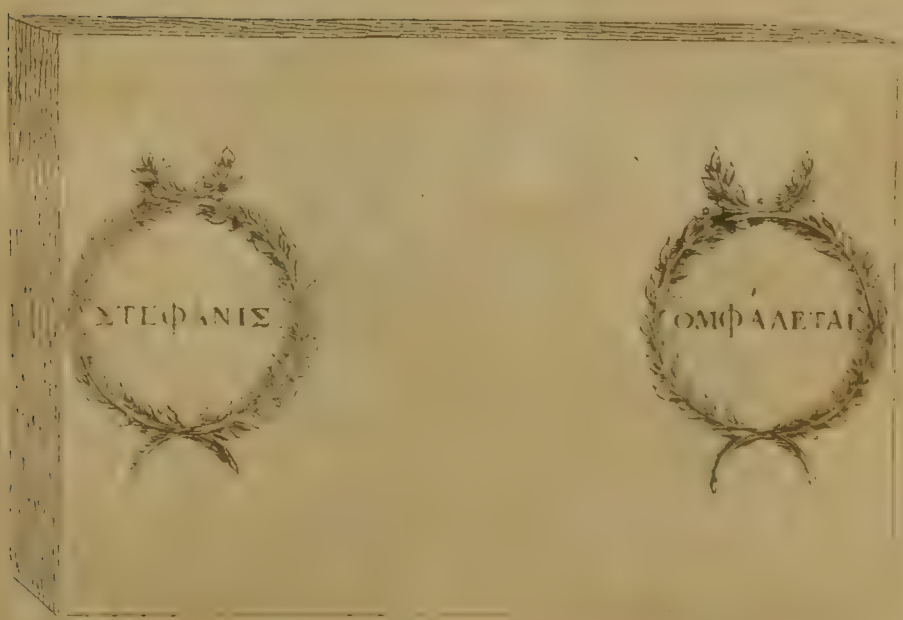
II



I


ΑΡΧΕΣΤΡΑΤΗ
ΧΑΙΡΕΔΗΜΟΥ
ΕΥΠΩΓΩ.. ΟΣ
ΣΩΣΤΡΑΤΟΣ
ΣΩΦΙΛΟΥ
ΠΕΙΡΑΙΕΥΣ

II


ΣΤΕΦΑΝΙΣ
ΟΜΦΑΛΕΤΑΙ

II


ΕΛΕΥ
ΘΕΡΙΑ
ΑΝΔΡΑΣ
ΠΑΛΑΝ
ΛΥΚΑΙΑ
ΑΙΑΝ
ΤΕΙΑ
ΣΙΑ

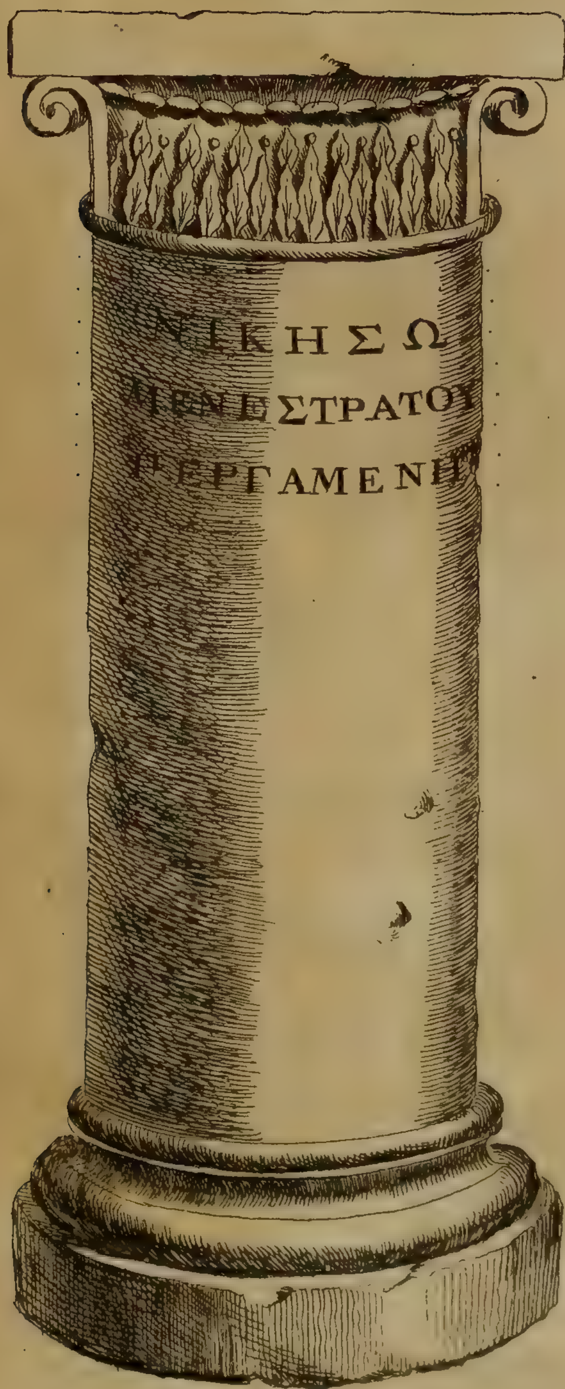
I


ΕΛΕΥ
ΘΕΡΙΑ
ΠΟΣΕΙ
ΔΑΙΑ
ΕΡΩΤΙ
ΔΑΙΑ

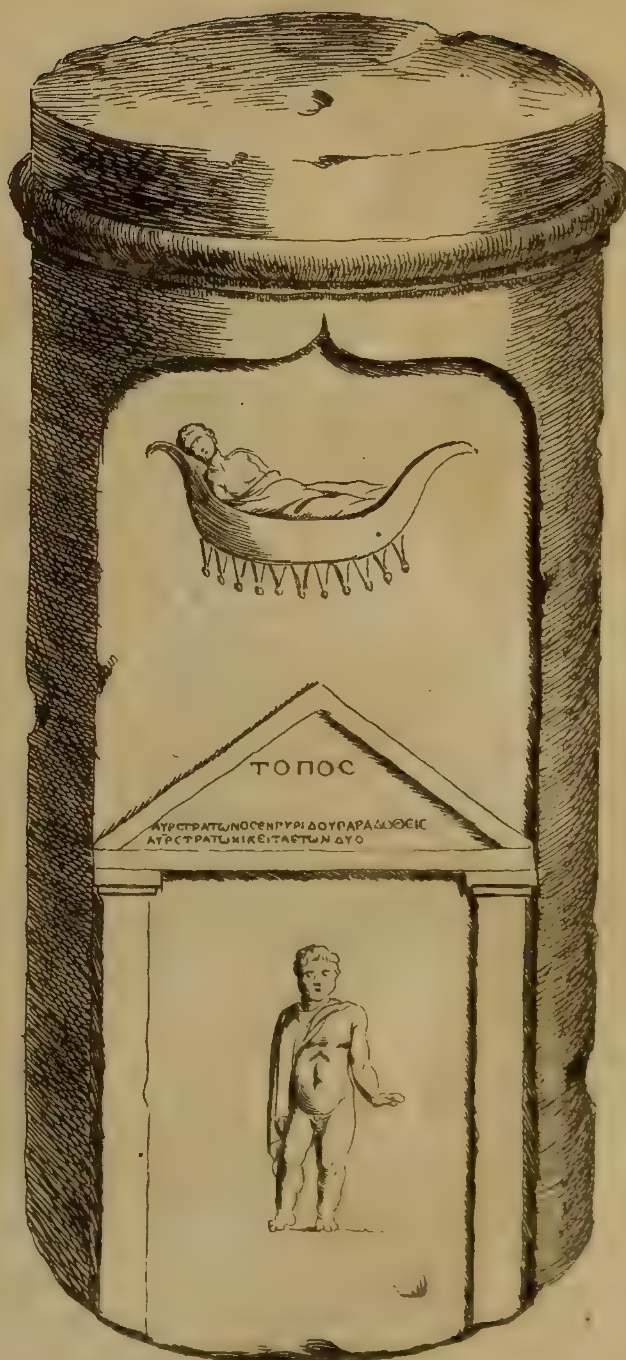
III


ΟΙC ΟΛΥΜΙ
ΝΕΟΙC
ΟΥΡΟΙC

I


ΝΙΚΗΣΩ
ΜΕΝΕΣΤΡΑΤΟΥ
ΠΕΡΓΑΜΕΝΗ

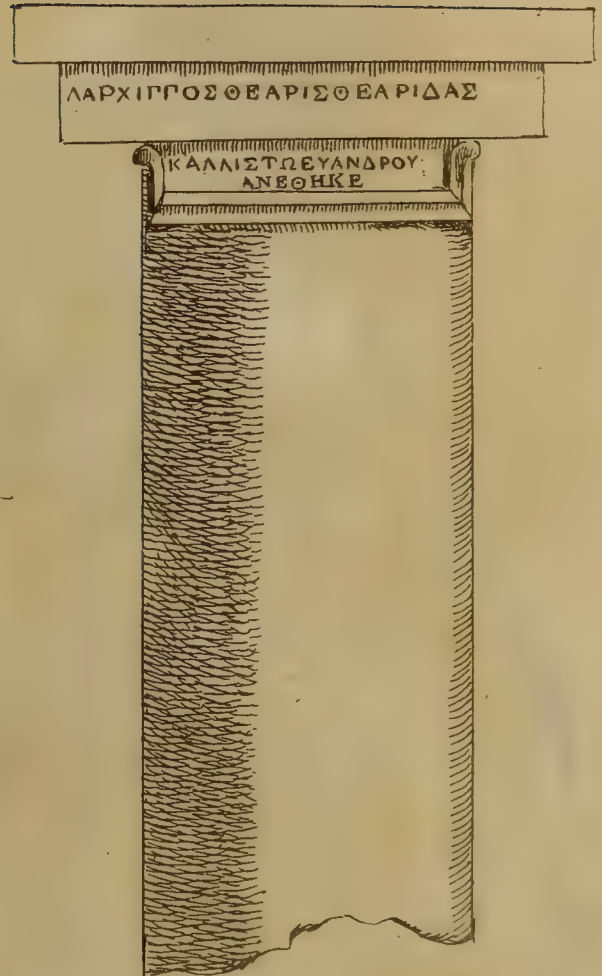
II


ΤΟΠΟC
ΑΥΡCΤΡΑΤωΝΟCΕΝΓΥΡΙΔΟΥΠΑΡΑΔωΘΕΙC
ΑΥΡCΤΡΑΤωΝΙΚΕΙΤΑΕΤωΝ ΔΥΟ

III


ΡΟΣ
ΣΦΑΜΟ

I


ΛΑΡΧΙΓΓΟΣΘΕΑΡΙΣΘΕΑΡΙΔΑΣ
ΚΑΛΛΙΣΤΩΕΥΑΝΔΡΟΥ
ΑΝΕΘΗΚΕ

II


ΝΙΚΟΓΟΛΙΟΣ
ΚΛΕΩΝΙΣΧΑΙΡΕ
ΑΡΙΣΤΟΚΡΗΙΧΑΙΡΕ

I

ΑΒΥΔΗΝΟΙ
ΤΟΝ ΑΥΤΩΝ ΣΩΤΗΡΑ
ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗΝ
ΔΙΑ ΠΡΕΣΒΕΥΤΟΥ
ΜΑΡΚΕΛΛΟΥ ΜΑΙΟΡΟΣ

II

Δ
ΑΥΡ ΛΕΙΤΗΝ ΘΕΟΔΟΤΟΥ ΓΥΝΑΙΚΑ ΔΕ ΤΟΥ ΠΡΩΤΟ
ΩΝ ΔΙΑΒΙΟΥ ΤΩΝ ϹΕΒΒ ΚΑΙ ΚΑΙϹΑΡΩΝ ΚΑΙ ΚΑΒΑΡΝΟΥ
ΕΥΑϹΕΝ ΚΑΙ ΑΝΕΝΕΩϹΑΤΟ ΑΠΟ ΠΟΛΥΕΤΟΥϹ ΧΡΟΝΟΥ· ΤΕΙ
ΠΑΤΡΙϹ ΑΝΤΙ ΠΟΛΛΩΝ ΚΑΙ ΜΕΓΑΛΩΝ· ΤΕΙΜΗΝ ΛΑΜΒΑΝΟ
ΗϹΕΝ ΑΥΤΗΝ ΕΝ ΑΝΔΡΙΑΝΤΙ ΜΑΡΜΑΡΙΝΩ ΤΗΝ ΦΙΛΟϹΟ
ΑΙ ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΝ
ΑΚΟΙΤΙΝ
ϹΕΝ

I


ΜΟΣΧΕ ΜΟΣΧΟΥ ΧΑΙΡΕ

III


ΤΙ·ΒΕΡΤΗΝΟΣ
ΕΡΜΗΣΚΛΕΙΝΟ
ΠΗΓΟΣΝΕΩΤΕΡΟΣ
ΕΝΘΑΔΕΚΕΙΜΑΙ
ΠΑΡΟΔΕΥΤΑ ΧΑΙΡΕ

II


ΜΠΗΤΟΣ ΙΔΩΡΑ ΠΡΑΞΙΤΕΛΟΥΣ

II


ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ
ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
ΣΦΗΤΤΙΟΣ

I


ΦΙΛΟΧΑΡΗΣ
ΦΙΛΩΝΙΔΟΥ
ΚΗΦΙΣΙΕΥΣ
ΤΙΜΑΓΟΡΑΣ
ΗΦΑΙΣΤΟΔΩΡΟΥ

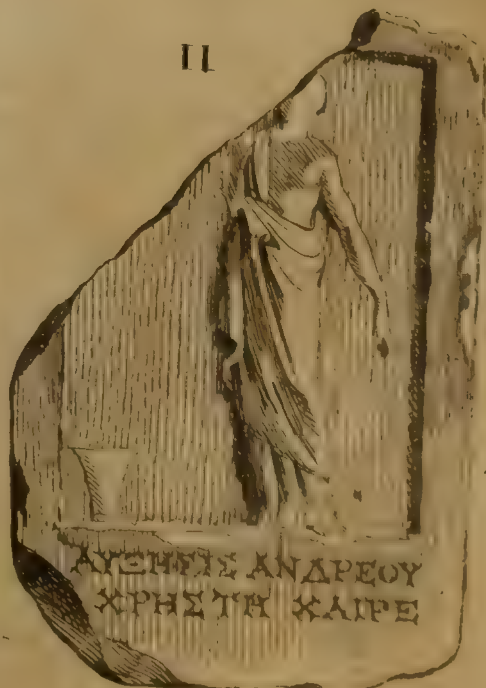
I


ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟϹ ΕΛΙΚ
ϹΤΕΦΑΝΟΙΧΡΥϹωϹΤΕ ΚωΝΙ
ΦΑΝωΕΥΡΥΘΜΟΝΑΠΙ ΑϹΕΡ
ΤΥΧΕΟϹΠΡΟΜΟΙΡωϹ ΜΙΟΥ
ΒΙωϹΑΝΤΑ

III


ΗΒΟΥΛΗ
ΚΑΙΟΔΗΜΟΣ
ΣΤΕΦΑΝΟΙ
ΧΡΥΣΩ ΣΤΕΦΑ
ΝΩΕΠΑΦΡΟ
ΔΕΙΤΟΝΑΣΤΕ
ΚΤΟΥΗΡΩΑ

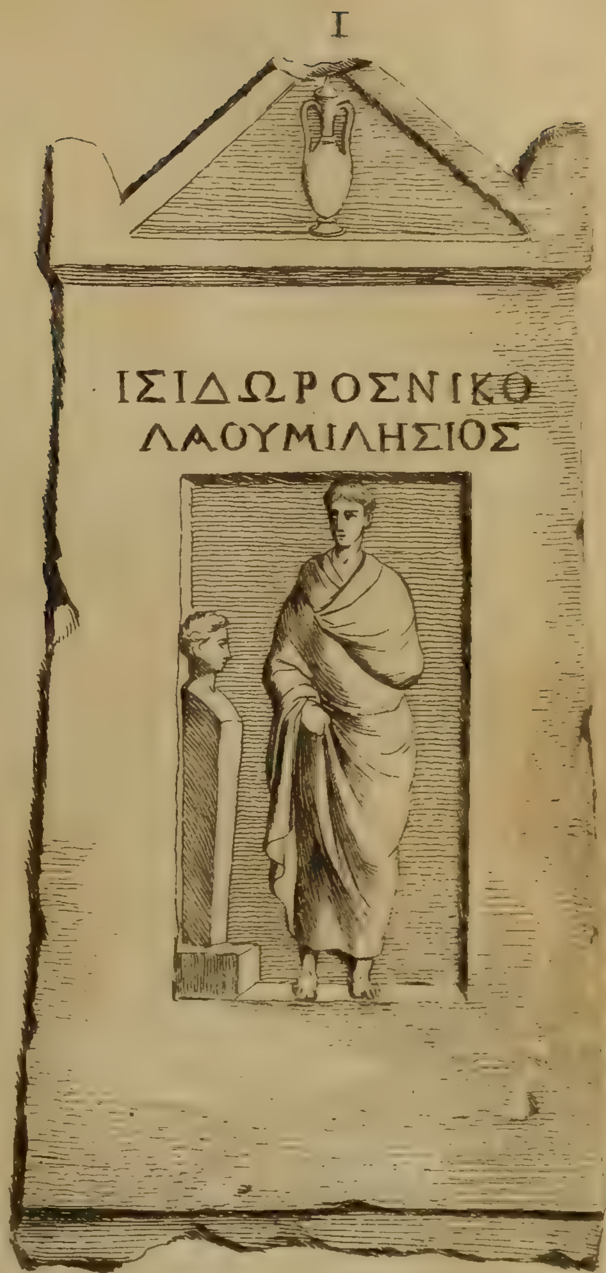
II


ΑΥΞΗΣΙΣ ΑΝΔΡΕΟΥ
ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

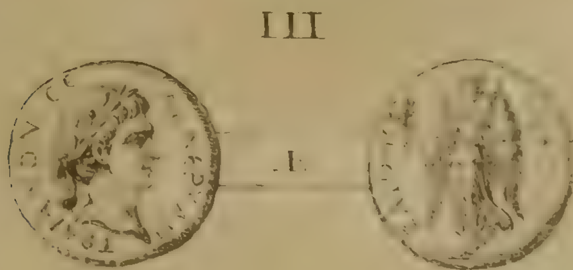
II



I



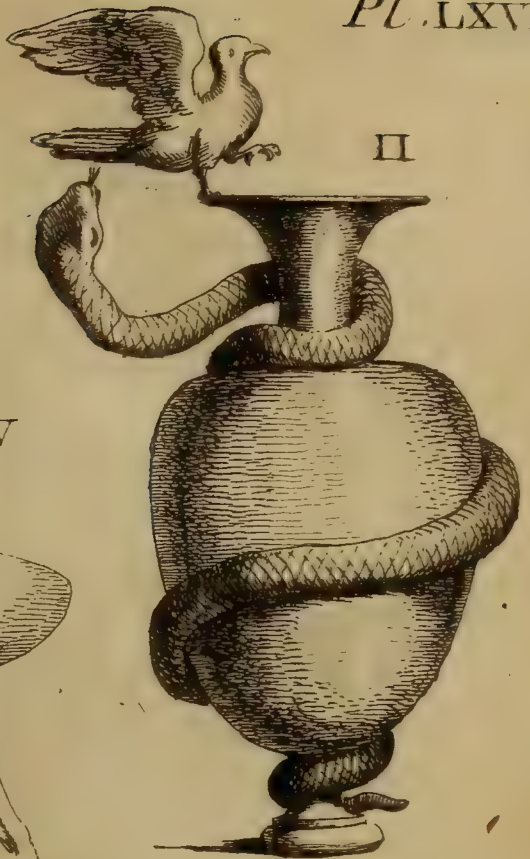
III



I



II



V



IV



III



I



IV.



III.



II.





RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.

QUATRIEME PARTIE.

DES ROMAINS.

AVANT-PROPOS.

ON N'IGNORE presque rien de ce qui regarde les Romains ; ils ont été le premier objet de la curiosité des Sçavans modernes : cette recherche plus abondante en elle-même, étoit plus facile & plus à leur portée ; ainsi les *Erudits* de toutes les Nations de l'Europe qui se sont attachés à cette partie de l'Antiquité, sont en très-grand nombre. Il est donc en quelque façon impossible, non-seulement de rien dire de

nouveau ſur les Romains, mais encore rien qui puiſſe avoir un intérêt de quelque importance; d'autant que ce Peuple n'a jamais rien produit de lui-même, & l'on pourroit avancer qu'il n'a inventé dans aucun genre. Il faut donc ſe réduire à ſon égard, à la recherche de la tradition ou de l'exemple qu'il a ſuivi; car les Romains ont emprunté des Etruſques en premier lieu; des Grecs dans la ſuite; enfin ils ont admis le culte & les ornemens Egyptiens. Ces époques ſont marquées tandis que, ſans interruption, ils ont reçu chez eux & porté même à Rome tous les Dieux des Nations qu'ils ont vaincus; cet uſage tenoit à leur Superſtition, par conſéquent ils l'ont ſuivi conſtamment.

La recherche de ces différens cultes conduiroit ſans doute à beaucoup de répétitions fort inutiles en elles-mêmes, & du moins très-peu intéreſſantes; je crois donc que la découverte ou plutôt la ſource de ces premières idées, ne mérite point d'être étudiée particulièrement, & qu'il faut ſe contenter de citer les exemples quand l'occaſion les préſente; je le crois d'autant plus que la Mythologie des Romains eſt, généralement parlant, un lieu commun à notre égard.

Les preuves de leurs uſages particuliers, certifiés par leurs monumens, jointes à quelques détails de leur Superſtition, ſont donc le ſeul avantage que l'étude de l'Antiquité puiſſe retirer de l'examen des morceaux ſans nombre que le tems nous a conſervés; car, je le répete, on ne doit eſpérer aucune nouveauté abſolue de l'examen des Antiquités Romaines; d'ailleurs on auroit peine à retrouver les traces de quelques détails qui les auroient frappés dans les mœurs ou les uſages des Anciens. Ces exemples de comparaiſon ne ſubſiſtant plus que très-imparfaitement, il faudroit néceſſairement aller de conjecture en conjecture.

On ſent bien que l'excluſion que je donne à cette étude ne doit point s'étendre ſur les preuves de l'hiſtoire que l'on peut retirer des monumens Romains; la conduite de ce Peuple, maître du monde entier par rapport à ſon ſiècle,

a tellement intéressé toutes les Nations de l'Europe, elles en ont été si fort occupées pour leur intérêt particulier, qu'il seroit inutile d'espérer quelque nouveauté à cet égard.

Le peu d'étendue de cet Avant-propos me permet de l'augmenter par une réflexion qui regarde également l'Antique & le Moderne, mais dont les Romains sont encore plus l'objet que les autres Nations, par la raison que leurs usages nous étant plus familiers, ils sont plus souvent cités.

On reproche à toutes les Nations Modernes de l'Europe de ne point représenter leurs figures dans leurs ouvrages nobles & recherchés de Peinture & de Sculpture, selon la mode & les usages qui leur sont particuliers, de s'éloigner par conséquent du *costume* de leur Nation, & d'emprunter celui des Romains; on ajoûte ordinairement que la véritable manière d'imiter les Anciens doit consister à représenter, comme ils l'ont fait, nos figures dans leur vérité d'armes & d'habillemens.

J'espère démontrer que cette critique, est détruite & démentie par l'examen des monumens, & par les réflexions méditées sur les Arts, dont l'esprit & les procédés sont les mêmes aujourd'hui qu'ils étoient chez les Anciens : je puis même ajoûter qu'ils ne varieront point tant qu'ils existeront.

Le ridicule de nos habillemens, ou plutôt le peu d'avantage qu'ils fournissoient aux Artistes, m'a suffi pendant long-tems pour approuver la conduite des Modernes. Je soupçonnois vivement que les Anciens avoient agi comme nous à cet égard; mais je n'avois aucune preuve de cette opinion, je désespérois même d'en trouver d'assez positives pour appuyer mes réflexions; mais enfin, quelques parties d'un *Forum* représenté dans le IIIe. Volume des peintures d'*Herculanum*, m'ont paru capables de frapper les plus prévenus contre l'usage admis & reçu; du moins elles me donnent occasion de rapporter ce que j'avois imaginé, & de proposer un sentiment établi sur les procédés constans

Pages 213, 211 & 227.

des Arts; il eſt néceſſaire, ce me ſemble, d'en préſenter une analyſe courte & ſommaire.

Les Arts ont toujours eu les mêmes droits dans la ſociété, c'eſt-à-dire, qu'ils ont fait autrefois, ſur l'eſprit de ceux qui les pratiquoient & de ceux qui les employoient, les mêmes impreſſions que nous remarquons aujourd'hui: de plus, il eſt certain que toute imitation cherche à plaire, & par conſéquent à embellir la nature dans le tems même qu'elle copie. Les récits de l'homme le plus vrai ne ſont-ils pas toujours flattés & par conſéquent altérés? Le fait eſt le même: c'eſt la reſſemblance de la tête, ou l'expreſſion de l'action; mais le tour de la phraſe, le choix des termes, la réticence & la ſuſpenſion ſont à la volonté de celui qui raconte; & ces parties du récit ſont les véritables emblêmes des acceſſoires du Peintre. Ainſi les Arts ont toujours cherché leurs avantages, c'eſt-à-dire, qu'ils ont pris les licences qui leur étoient néceſſaires; ſemblables à cet égard à la Poëſie, dont les exemples ſont encore plus frappans. Répandue dans la bouche des grands comme des petits, elle a toujours fait choix des mots qui lui convenoient, elle en a adopté de particuliers, elle en a abrégé d'autres; non-ſeulement elle ne s'eſt jamais ſoumiſe au langage vulgaire de ſa Nation, mais elle l'a ſouvent contredit, & toujours évité avec le plus grand ſoin.

Cette conduite que l'on n'a jamais reprochée aux Poëtes, eſt plus marquée dans l'examen de ceux qui ont traité les Paſtorales. Les Anciens comme les Modernes n'ont jamais décrit les Bergers avec leurs habillemens groſſiers, & ne les ont point fait parler avec la ruſticité de leurs expreſſions: non-ſeulement ils ne l'ont pas fait, mais ils ont changé leurs noms & ennobli leurs ſentimens; on ſeroit en droit de dire, pour appuyer la comparaiſon, que les mots ſont les habillemens des penſées, & d'ajoûter que la Poëſie s'eſt toujours plus écartée du *coſtume* que la Peinture & la Sculpture: ces deux Arts moins en vûe, moins examinés, &

jugés plus difficilement que le langage, ont assurément les mêmes priviléges, & l'on peut présumer, sans craindre de se tromper, qu'ils ont dû prendre au moins les mêmes licences. Il me reste à prouver qu'ils l'ont toujours fait: pour y parvenir, il faut se rappeller leur situation & leurs procédés chez les peuples principaux de l'antiquité; mais avant que d'entrer dans cette discussion, je crois devoir dire que, malgré les liaisons intimes de la Peinture & de la Sculpture, elles different entr'elles pour le choix des accessoires, & par conséquent du costume; la convenance, l'avantage & l'agrément, les obligeant de prendre souvent des routes & des moyens différens pour arriver à leur but commun, celui de plaire. Les discussions sur la Peinture, le bas-relief & la ronde-bosse seroient fort inutiles ici; je les passe; je concluerai seulement que l'imitation ne pouvant être absolument pareille, le procédé de chaque Art exige des différences plus ou moins grandes, & dont l'altération est inséparable. Avant que d'aller plus loin, j'ajoûterai, pour combattre toujours le sentiment des Critiques modernes, que dans le nombre des modes de plusieurs siècles voisins, quelques-unes ont réussi & se sont trouvées convenables pour l'expression des Arts; mais les peuples chez lesquels elles ont paru n'ayant eu qu'une culture grossière, & des connoissances très-bornées, ne peuvent faire loi, & ne méritent pas d'être cités. Ces réussites, très-rares en elles-mêmes, ne doivent donc être regardées que comme des singularités dans la masse générale, ou plutôt comme des effets du hasard, qui ne peuvent tirer à aucune conséquence. Je reviens à l'examen des Nations par rapport à la Peinture & à la Sculpture.

Les Egyptiens n'ont point consacré leurs Arts à la représentation des actions civiles; ou du moins ils les ont employés si rarement à cet usage, que l'on peut les exclure de la question présente: en effet, ils n'ont jamais traité que l'âge formé dans l'un & dans l'autre sexe; ils n'ont représenté

l'enfance que dans la ſeule figure d'*Horus*, dont ils n'ont varié ni l'âge ni la diſpoſition. Quant à la vieilleſſe, je pourrois preſque aſſurer qu'ils ne l'ont point du tout exprimée : enfin, les Arts chez les Egyptiens ont été toujours réſſerrés & contenus dans les bornes exactes du culte, dont il eſt à préſumer que les Prêtres qui gouvernoient juſqu'au régime de la vie particulière des Rois, ne leur ont pas permis de s'écarter ni de prendre le plus foible eſſor.

Les Grecs chez leſquels il n'eſt pas douteux que l'on doit chercher le modèle de la grandeur réglée & de la perfection des Arts, ont en général repréſenté leurs figures plus nues qu'elles ne l'étoient dans leur uſage ordinaire. Sans entrer dans des recherches de deſcriptions particulières, toujours difficiles à bien faire concevoir, & dont le détail ſeroit trop long; les tombeaux ornés de bas-reliefs & les monumens rapportés dans ce Volume, d'après les deſſeins de l'Abbé Fourmont, ainſi que les morceaux du même genre que j'ai tirés du Cabinet de l'Académie; enfin tous les monumens de cette eſpèce rapportés dans les différens Recueils d'Antiquité ; tous ces morceaux, dis-je, prouvent inconteſtablement que les hommes, & ſur-tout les femmes, étoient beaucoup plus vêtus dans la Grèce qu'on ne le croit ordinairement : on en ſera convaincu ſi l'on compare les monumens héroïques à ceux qui repréſentent les actions civiles & particulières, telles qu'on les voit en effet exprimées ſur les tombeaux.

Les Arts ne ſuivoient donc pas exactement le coſtume dans la Grèce même ; je ne dis pas à l'égard des Dieux que l'on peut & que l'on doit même ſe diſpenſer d'y ſoumettre ; mais pour la repréſentation de toutes les autres actions, pour leſquelles leurs Artiſtes ont préféré le nud, ou ne l'ont couvert que par des gazes, ou des toiles de coton fines & déliées, improprement nommées *draperies mouillées*. Ces étoffes, quelles qu'elles ſoient, paroiſſent preſque toujours diſpoſées à la fantaiſie des Artiſtes, pour conſerver, autant qu'il leur étoit poſſible, les graces & les

beautés de la nature. Quoi qu'il en ſoit, les figures que l'on voit ſur leurs tombeaux étant plus drapées que les autres; cette augmentation change l'idée que l'on pourroit adopter, ſi l'on ne conſidéroit les Grecs que du côté des bas-reliefs & des ſtatues héroïques, plus dignes à la vérité de faire impreſſion, leur travail étant pour l'ordinaire ſupérieur & plus recommandable. D'un autre côté, ces mêmes tombeaux prouvent que les draperies qui y ſont dominantes, ont été abandonnées à la volonté des Artiſtes, & qu'elles ſont embellies par le choix, le mouvement & les autres parties dont la manière & le ſtyle ne peuvent en général être trop ſuivis par les Artiſtes; mais qui préſentent toujours des altérations par rapport à l'uſage & au coſtume, & qui fourniſſent par conſéquent, non-ſeulement des excuſes, mais de grands exemples aux Modernes. Quant à l'imitation vraie dont on leur reproche de s'écarter, j'en appelle ſur cette dernière obſervation au jugement des Maîtres de l'Art.

En ſuivant l'objet de cette réflexion, je crois devoir dire, avant que de rapporter quelques autres preuves de mon opinion, que la critique n'eſt bonne qu'autant qu'elle eſt fondée ſur le ſçavoir joint à la méditation. Je puis aſſurer que la critique que je combats n'a jamais conſidéré notre origine barbare, dont il ne nous reſte encore que trop d'impreſſions; qu'elle n'a fait aucune attention au froid de notre climat, non plus qu'à l'inégalité des ſaiſons, qui nous oblige à nous couvrir généralement, c'eſt-à-dire, à n'avoir que le viſage de découvert, & qu'enfin elle n'a point réfléchi ſur la néceſſité des mouvemens qui rend les habillemens des hommes juſtes & ſerrés, tandis qu'on a joint à cet étranglement, des augmentations d'étoffes ſi ridiculement placées, que le trait du corps eſt abſolument défiguré. Cette même critique n'a point conſidéré nos femmes du côté des Arts; en ce cas, on auroit remarqué ſans peine qu'elles ſont vêtues d'une manière ſi biſarre, & ſi fort oppoſée à la nature, que la charpente

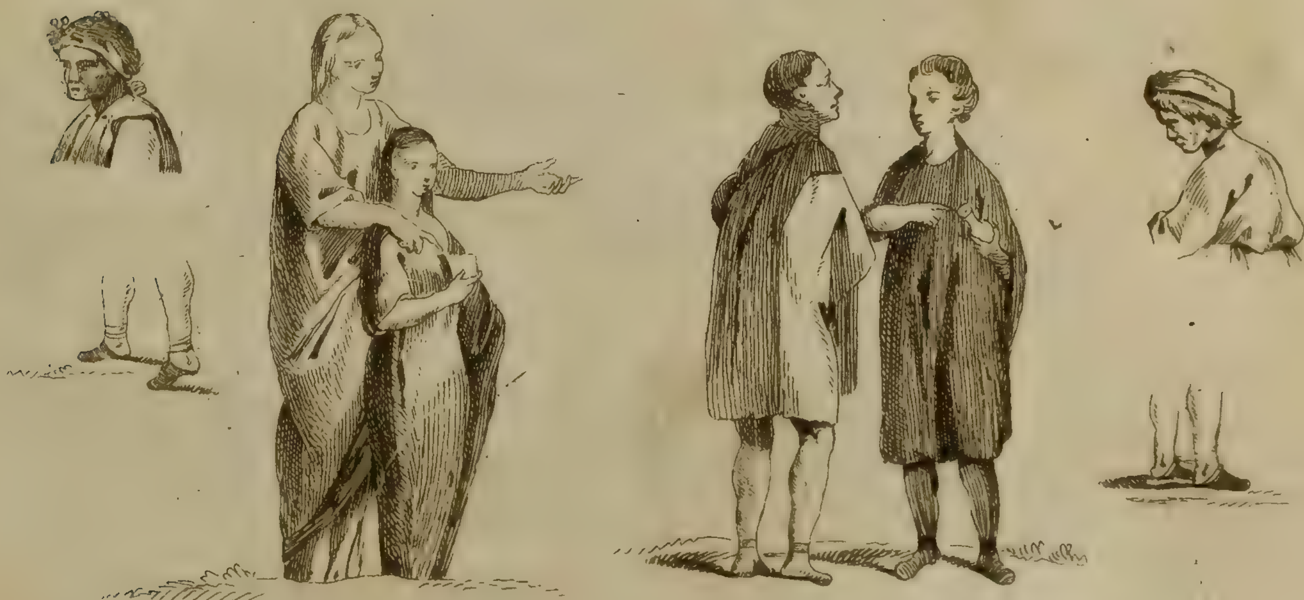
de tout le corps eſt méconnoiſſable, & qu'enfin le principe ou la naiſſance de tous leurs mouvemens ſont abſolument cachés, & ne peuvent être ſentis & reconnus que par une habitude qui les fait plutôt ſoupçonner qu'appercevoir.

L'obſervation ſur le procédé des Artiſtes Grecs devient encore plus ſenſible à l'égard des Romains, conſidérés ſous le même point de vûe, non-ſeulement par le plus grand nombre de monumens que nous pouvons comparer, mais par la raiſon qu'ils étoient plus couverts de draperies. Leurs Divinités ſuffiroient pour prouver que cet uſage étoit porté fort loin chez eux : mais les figures que j'ai tirées du *Forum* cité plus haut, & que l'on voit gravées ſur la Planche que je joins ici, ſuffiſent pour demander (quoique le plus grand nombre ne repréſente que les habillemens du plus bas peuple) ſi l'on voit communément des vêtemens de cette coupe & de cette ſécchereſſe de plis, ſur les monumens iſolés de bronze ou d'autre matière dont nous connoiſſons un nombre infini. Je conviens cependant qu'on en voit quelques-uns de cette eſpèce ou de ce genre ſur quelques tombeaux que l'on trouve dans Rome; mais il faut convenir auſſi que ces ſortes de monumens préſentent plus ordinairement la vérité du coſtume, comme on l'a vû par rapport aux Grecs, chaque particulier qui les élevoit voulant revoir ſon parent ou ſon ami dans ſon état habituel. Je ne détaillerai point les différences que préſentent les habillemens Romains, les coëffures & les chauſſures que ce *Forum* nous donne dans toute leur pureté, & ceux que les Artiſtes ont embellis; la gravure jointe à ces réflexions, ſuffit pour rendre ſenſible les parties qu'elle exprime & pour rappeller les idées des autres.

On voudra peut-être jetter quelque doute ſur la peinture qui m'a fourni ces derniers exemples, & m'objecter qu'elle n'a point été trouvée à Rome ; mais la colonnade qui entoure ce marché eſt Romaine ; on voit dans ces fragmens huit ſtatues équeſtres de ronde-boſſe, qui donnent une idée de la magnificence de ces places, conforme

au







au récit des Historiens ; enfin toutes les actions représentées sur ces restes de Peinture sont Romaines, la manière dont la Justice est rendue, la punition d'un esclave, les ouvriers dont la profession est utile, & travaillans à découvert, &c. toutes choses inutiles à mon objet, & dont je ne parlerois pas sans la nécessité de prouver que ce *Forum* est Romain. Mais l'article que j'aurois toujours relevé & dont l'observation auroit été également nécessaire quand cette place publique seroit Grecque, ce sont les habillemens un peu justes, coupés différemment de tous ceux que les monumens Grecs & Romains présentent ordinairement, & qui prouvent, par rapport à ces derniers, qu'excepté la toge & l'habillement consulaire, susceptibles par leur ampleur de mouvement, & par conséquent de différences dans la manière de les porter, les Artistes Romains ont donné l'essor à leur génie pour la disposition de toutes les autres draperies, sans même avoir égard aux chaussures & aux coëffures habituelles ; en un mot, ils n'ont pas suivi le costume de leur pays dans leurs ouvrages recherchés.

Nous sommes donc excusables de nous écarter de notre costume, non-seulement parce que les changemens seroient trop souvent répétés ; mais parce que nous sommes encore obligés de l'éviter, par le peu d'avantage que les Arts pourroient retirer de la forme ingrate, & souvent ridicule de nos habillemens.

Je vais finir ces observations par quelques exemples capables de démontrer les inconvéniens présens & à venir, du costume absolu.

Un tableau Flamand est traité avec toute la vérité de l'imitation, mais de la nature basse & commune ; supposons qu'après la révolution de plusieurs siècles, un Artiste fût obligé de représenter le Prince d'Orange, il seroit autorisé par les Peintres qui vivoient dans le même tems, de lui donner un bonnet, une culotte large, un habit court ; enfin un habillement Hollandois ou Flamand,

plus orné à caufe de fa qualité de Prince; mais pareil, pour la forme, à celui des payfans repréfentés par *Ténieres* & les autres Peintres de l'Ecole Flamande : cet Artifte n'auroit point de tort; il auroit même le mérite d'avoir fait des recherches; mais pourroit-on reconnoître un Prince fous cette repréfentation ? Seroit-il poffible d'applaudir au choix du Peintre ou du Sculpteur? Non, fans doute, ou bien il faudroit auffi applaudir au procédé d'un Poëte Hollandois du dernier fiécle, qui, dans la repréfentation d'une Tragédie de Corneille, qu'il avoit traduite & dont je ne fçais plus le nom, plaçoit Céfar avec les autres interlocuteurs, agités des plus grands intérêts de l'Empire, autour d'une table ornée de verres & d'un pot de bierre qui fervoit d'interméde à leur converfation.

Je ne puis me refufer à une autre fuppofition plus fimple & plus rapprochée. On fçait quelles étoient les coëffures que nos femmes portoient à la fin du dernier fiècle, & même au commencement de celui-ci : fi l'on préfentoit aujourd'hui les buftes fculptés ou les portraits peints de la belle Madame d'Olonne, de la tendre Deshoulières, de l'aimable la Fayette, de la fingulière & féduifante Ninon l'Enclos, &c. avec les coëffures qu'elles ont portées, élevées d'un pied & demi, terminées en pointe, & qui, difpofées fur trois rangs de hauteur, étoient farcies de rubans larges & placés fymmétriquement, mais fans objet; on conviendra que ces portraits ne répondroient point à l'idée que l'on a de leurs originaux, & que l'on verroit leurs prétendues parures avec une forte d'indignation; on doit convenir encore que la poftérité ne feroit conftamment affectée que de cette dernière impreffion. Une bifarrerie placée contre la nature & fans goût, donnée pour une parure & portée avec confiance, éteindroit donc toutes les impreffions de mérite & d'agrément dûes à ces femmes dans leurs différens genres, & célébrées avec raifon par les Auteurs contemporains. Cependant le coftume de leur tems doit

être, ſelon la critique propoſée, auſſi reſpecté que celui de chaque ſiècle en particulier.

Il faut donc ſçavoir gré aux Artiſtes qui nous ont conſervé le portrait de ces femmes aimables, de s'être écartés de ces excès de toiles & de dentelles, & d'y avoir ſuppléé par des ornemens fantaſtiques, ſi l'on veut, mais qui ne déplairont jamais. Par la même raiſon, on ne peut pardonner à ces mêmes Artiſtes d'avoir gâté & corrompu les Ouvrages qu'ils ont produit dans le beau ſiècle de Louis XIV, par les énormes perruques ou plutôt paquets de cheveux qu'ils ont placés juſques ſur les figures qu'ils ont traitées d'ailleurs à la Romaine. Pouvoit-on conſerver un plus grand ridicule à la poſtérité ? Nous n'avons pas été ſi ſages à cet égard que les Anciens, ſi nous en croyons Tertullien : il dit dans ſon Ouvrage de *Cultu Fœminarum :*

Affigitis præterea neſcio quas enormitates ſutilium & textilium capillamentorum, nunc in galeri formam, quaſi vaginam capitis, & operculum verticis, nunc in cervicem retrò ſuggeſtum.

De plus, vous attachez à votre tête je ne ſçais quels amas énormes de cheveux couſus & tiſſus enſemble ; tantôt en forme de chapeau qui ſemble être le fourreau de la tête, & la couverture du ſommet ; tantôt réunis en un tas & rejettés en arrière.

Cependant nous ne voyons aucun de ces excès dans les coëffures du tems de Sevère, ſous le règne duquel Tertullien a vécu : il eſt vrai qu'on apperçoit ſous les *Antonins* des variétés ſur la tête des Princeſſes repréſentées ſur les Médailles, & qui peuvent avoir une ſorte de rapport avec cette critique ; mais il faut ou que Tertullien ait exagéré, ou que les Graveurs ayent modéré & par conſéquent altéré le coſtume. On pourroit dire qu'après les Antonins, les coëffures devinrent encore plus bourſouflées, & qu'elles s'enflèrent juſqu'à cet excès que Tertullien tourne en ridicule ; mais du moins on peut aſſurer qu'aucune

Médaille du tems de Sevère, ne s'accorde avec la description de Tertullien. Les Romains ont donc été plus sages sur cet abus que nous ne l'avons été; ils se sont bien gardés de perpétuer le souvenir de leurs ridicules.

On pourroit encore citer l'exemple de Domitien : on sçait que cet Empereur étoit chauve, cependant il ne le paroît point sur aucune de ses Médailles ; le costume étoit donc bien attaqué, sur-tout pour les habitans de Rome, qui le voyoient tous les jours. Si l'on examinoit les Médailles dans l'objet de ces réflexions, on pourroit trouver des preuves aussi frappantes de ces sortes d'altérations que les Arts se sont permises.

Finissons par convenir qu'une langue générale seroit un avantage pour l'humanité, & qu'il faut la conserver dans les parties sur lesquelles le hasard nous la présente ; & concluons que les licences des Arts sont autorisées par les exemples anciens, qu'elles sont établies sur des raisons solides, & que les Artistes doivent s'abandonner comme ils ont fait jusques ici, à ce qu'on appelle le goût. Je sçais qu'il est arbitraire ; je n'ignore point qu'il est impossible de le définir, cependant on ne peut nier son existence. Dans le cas dont il s'agit, un Artiste éclairé donne à la mode ce qu'il croit lui convenir ; sçait ajoûter ou retrancher ce qui lui paroît nécessaire à l'objet dont il entreprend la représentation. Enfin il doit suivre le précepte général
P. 69 Vers 433. que lui donne Dufresnoy :

Quære artem quæcunque juvant, fuge quæque repugnant.

Cherchez tout ce qui aide l'Art & qui lui convient, fuyez tout ce qui lui répugne.

PLANCHE LXVIII.

Nos. I. & II.

La disposition de ce Jupiter assis sur un tronc d'Arbre, tenant son foudre d'une main & vraisemblablement sa

haſte de l'autre, peut être utile aux Artiſtes : cette eſpérance m'engage à le rapporter, malgré le nombre des Jupiters que l'on trouve, pour ainſi dire, à chaque pas. Celui-ci eſt bien conſervé, & le caractère de ſa tête eſt bon. Je ne voudrois pas cependant garantir ſon antiquité ; on pourroit, abſolument parlant, le regarder comme une copie moderne; mais cette diminution de mérite ne change rien à l'avantage de ſa diſpoſition, le ſeul objet qui me conduiſe à ſon égard; ce bronze eſt d'ailleurs bien conſervé & très-bien drapé.

Hauteur trois pouces quatre lignes.

Nos. III. & IV.

Dom Martin a rapporté ce monument dans l'Ouvrage que j'ai déja cité : il le regarde comme le *Bacchus Pſilas;* l'explication qu'il en donne eſt contredite par la deſcription que *Junius* a faite de cette même Divinité : en conſéquence D. Martin critique cet Auteur vivement & avec peu de raiſon : *Elle a de grandes aîles*, dit Junius, *une coupe dans ſa main droite, des grappes de raiſin dans la gauche, & n'a point de couronne ſur la tête.*

Pag. 55 Explication de différens monumens ſinguliers, un vol. in-4°. Paris 1739.

La dénomination que D. Martin donne à cette figure, eſt fondée ſur un paſſage de Pauſanias, qui fait mention de cette Divinité, avec ce ſurnom, à l'occaſion de la Ville d'Amycla. Voici ſes paroles :

Liv. III. Ch. XIX. Laconie.

.... *Bacchus à qui ils donnent le ſurnom de* Pſilas, *par une raiſon aſſez ingénieuſe ; car* Pſila *en langage Dorien, ſignifie la pointe de l'aîle d'un oiſeau : or il ſemble que l'homme ſoit emporté & ſoutenu par une pointe de vin, comme un oiſeau dans l'air par les aîles.*

Je crois que Junius & Dom Martin ſe trompent également, du moins en ſuivant le texte de *Pauſanias.* La deſcription de l'un ne reſſemble point du tout à la figure d'*Amycla*; & le rapport que l'autre prétend trouver avec le monument que l'on voit ſous ce numéro, ne préſente ni plus de juſteſſe, ni plus de reſſemblance : cependant il

faut convenir qu'on ne peut inférer du paſſage de *Pauſanias*, qu'une métaphore outrée, tirée de fort loin.

La comparaiſon de pluſieurs monumens pourra ſeule faire retrouver la figure de cette Divinité, s'il a été poſſible à la ſculpture de la caractériſer aſſez pour être reconnue; je penſe même qu'un ſurnom, ou une épithète auſſi métaphorique, donnée à une figure, ne peut être rendue ſenſible : les opérations de l'Art ont beſoin pour frapper les ſens, d'être diſtincts, prononcés & marqués poſitivement. Je donnerai pour exemple le Bacchus de *Michel-Ange*, conſervé dans la Galerie de Florence : on ne peut douter qu'il n'eût été beau dans la Grèce. Suppoſons qu'on lui eût donné un nom dans le goût du *Pſilas* de *Pauſanias*, & que le nom fût cité par nos Hiſtoriens : ſi l'on découvroit ce chef-d'œuvre dans les ſiècles à venir, qui pourroit le reconnoître pour celui que les Auteurs auroient cité; lui qui n'a d'autre attribut que le caractère du commencement de l'yvreſſe? Je crois donc qu'il faut être fort tranquille ſur ces ſortes d'explications. Quand le haſard préſente une idée à l'égard des monumens auſſi peu décidés que le Bacchus *Pſilas*, on ne doit pas la négliger, & l'on peut la communiquer; mais ces recherches peu utiles d'ailleurs ne méritent pas d'occuper ſérieuſement.

En attendant que l'on trouve un Bacchus auquel la dénomination de *Pſilas* puiſſe convenir, je dirai, malgré la ſéduction de la propriété, que ce petit monument que l'on voit ſous ce numéro, eſt purement Romain. On ſent aiſément que s'il étoit copié d'après un Ouvrage Grec, il ſeroit auſſi bon pour inſtruire & pour éclaircir; mais ce petit bronze repréſente tout ſimplement un Amour content, dont les aîles ſont de la proportion ordinaire; & les attributs dont il eſt chargé caractériſent une figure *Panthée;* j'ajoûterai même qu'elle conſerve quelques traces Egyptiennes, telles ſont la fleur qu'elle tient dans une main, ainſi que les plumes dont ſa tête eſt parée. Dom Martin regarde ce bouquet comme une couronne aîlée,

Je demande ſi j'ai tort de n'être point frappé de cette reſſemblance. Quant à l'oiſeau que cet Amour porte ſur ſon bras, je crois qu'on a voulu repréſenter une oye : je ſçais que l'on ſacrifioit cet oiſeau, & qu'il ſervoit de nourriture dans l'Egypte; mais je n'ignore point qu'il eſt très-fréquemment placé comme un ſymbole ſur les monumens Romains; ainſi je regarde cette figure comme une de celles que l'on chargeoit d'allégories, & dont il eſt preſqu'impoſſible aujourd'hui de pénétrer le ſens, du moins avec certitude.

Hauteur de ce petit bronze, trois pouces une ligne.

N°. V.

Les Romains ont été trop ſuperſtitieux pour n'avoir point admis dans leurs laraires le Dieu *Mithra;* & quoique le culte de cette Divinité leur ait été porté fort tard, ce n'étoit point une raiſon pour n'en point trouver de petites repréſentations. J'étois étonné de n'en avoir point rencontré, ce culte ayant fait d'auſſi grands progrès dans l'Empire Romain. Enfin, j'ai trouvé celle-ci; elle pourroit être d'un meilleur travail & d'un deſſein plus élégant; mais la compoſition eſt juſte; & ce petit bronze ne peut laiſſer aucun doute ſur ſon antiquité, non plus que ſur ſon objet, quoique la coëffure, l'habillement & le ſexe de la figure different des repréſentations du Dieu Mithra que nous voyons le plus ordinairement.

Hauteur un pouce & demi : longueur deux pouces deux lignes.

PLANCHE LXIX.

N°s. I. & II.

Cette figure Romaine de bronze, de la plus belle conſervation, & du plus beau verd-de-gris, me paroît repréſenter un Eſclave; la corde dont il a la tête ceinte me le

persuade : ce monument peut même nous présenter un *Pocillator*, espèce d'Esclaves très-commune & dont j'ai rapporté plusieurs exemples dans le cours de ces Recherches : celui-ci pourroit d'autant plus être regardé comme destiné à servir à table, qu'il paroît avoir soutenu quelque corps sur son bras, & qu'il est assez vraisemblable, si l'on en juge par les impressions de la soudure ancienne, de croire que c'étoit un plat.

Hauteur quatre pouces onze lignes.

N°. III.

Ce petit monument de bronze a été trouvé depuis très-peu de tems dans les environs de Naples ; je ne puis citer la grande Grèce sans quelque peine, elle me rappelle *Herculanum.*

Il seroit à desirer que ce monument fût plus complet : il ne présente que les deux chevaux d'un char auquel ils étoient sans doute attelés : les Grecs désignoient celui de cette espèce par le mot συνωρὶς, *synoris*, & les Romains par celui de *biga*, dérivé de la chose même. Ces chevaux ont été travaillés avec soin, mais leur conservation est médiocre, leurs jambes de devant étant à moitié cassées : ils tiennent encore ensemble par des broches ou des tenons très-peu apparens en dehors, & passés dans leurs flancs ; leur ancienne dorure subsiste en plusieurs endroits, & prouve que l'on n'avoit rien négligé pour la richesse de ce petit ouvrage. Je ne doute point que ces chevaux accolés & animés d'un mouvement égal n'ayent été attelés à un de ces chars que j'ai nommés plus haut, & dont les Grecs avoient inventé l'usage : il seroit plus heureux que le tems eût respecté cette portion du monument ; un pareil modèle rendu avec l'exactitude que l'on doit attendre de ces ouvrages, travaillés pour être vûs de près, auroit levé bien des doutes, & applani plusieursdifficultés que les descriptions font naître assez ordinairement.

Longueur un pouce sept lignes.

Je

Je profiterai de cette occasion pour rapporter une autorité que j'ai trouvée au sujet des chars à trois chevaux. Denys d'Halycarnasse nous assure *que les chars à trois chevaux étoient anciennement en usage chez les Grecs.* Liv. VIII. C. 13. Il est à présumer qu'un peuple ingénieux & fort attaché à toutes les espèces de course, doit avoir épuisé toutes les combinaisons possibles des chars, des chevaux, & de la manière de les atteler. Le même Auteur ajoûte que *l'on nommoit le troisième cheval* Παρήωρος, *c'est-à-dire, qu'il étoit attaché avec des courroyes à côté des deux autres.*

On voit ces troisiemes chevaux souvent employés dans Homère, ils servoient à tirer le char avec celui qui restoit, en cas que l'un des deux vînt à manquer. Le seul exemple que j'aye rapporté de ce genre d'attelage, n'indique point cette différence qui peut avoir été négligée sur l'original Etrusque, assez mal dessiné. Tome IV. Planche XXX. n°. III. Mais on peut inférer de ce monument & du passage de Denys d'Halycarnasse, qu'il y avoit chez les Etrusques, les Grecs & les Romains des chars dont l'attelage étoit composé de trois, ainsi que de deux & de quatre chevaux, &c. J'avoue que je n'en ai point encore vû d'exemple Romain.

N°. IV.

Les Divinités de la fable représentées avec des attributs singuliers, sont les bonnes fortunes des Antiquaires.

Cette cornaline gravée en creux présente Apollon qui ne peut être méconnu par sa disposition, & par la lyre placée à son côté : on voit aux pieds de ce Dieu un griffon aîlé & un oiseau à l'ordinaire; ce dernier pourroit être un corbeau. Quant à l'objet ou la signification du griffon, on sçait que cet animal fantastique étoit consacré à Apollon considéré comme le Soleil; & on le voit souvent en cette qualité représenté sur les Médailles.

N°. V.

Cette petite amulette de cornaline deſſinée de ſa grandeur, n'a d'autre mérite que celui de ſa forme; elle porte ſur ſa baſe les trois chiffres VII en caractères Romains. Je ne crois pas que cette bagatelle ait aucun rapport à la VII[e]. légion; je croirois plutôt qu'elle a été gravée pour quelque réminiſcence de galanterie, d'autant même qu'elle a été trouvée à Rome, & qu'il étoit aiſé de la dérober aux regards curieux.

Au reſte, ce petit monument paroît avoir imité la forme d'une amulette Egyptienne que l'on voit dans le V[e]. Volume, Planche XV. n°. VI. & VII.

N°. VI.

Ce jaſpe gravé en creux porte l'inſcription ſuivante: ΚΑΤΑ ΧΡΗΜΑΤΙCΜΟΝ, ce qui ſignifie: *ſelon l'ordre qui a été donné en ſonge.*

Macrobe expliquant les différentes ſortes de Songes, dit que *χρηματισμὸς*, ſignifie un Oracle reçu dans une viſion nocturne: ces mots *κατὰ χρηματισμὸν*, expriment en Grec ce qui eſt énoncé dans les inſcriptions Latines par ces mots: *ex viſo, ex viſu, viſu juſſus*, ou *monitus, monitu Dei, ſomnio monitus.* On peut voir Gruter, qui en rapporte un grand nombre.

Ch. III. du I. Liv. du Songe de Scipion.

Ces inſcriptions étoient gravées ordinairement ſur les monumens que les Anciens érigeoient par l'ordre des Dieux qu'ils croyoient avoir vûs en ſonge. C'eſt donc ici une ſuperſtition de cette eſpèce, & dont la preuve donne une ſorte de mérite à ce monument. Celui qui l'a fait graver, avoit, ſelon les apparences, cru voir en ſonge Jupiter Serapis, repréſenté ſur cette pierre, & qui lui demandoit un hommage. Ce Dieu eſt placé entre deux figures d'hommes; ce qui pourroit encore ſignifier qu'il avoit procuré

ou la ſanté, ou quelqu'autre faveur à ces deux perſonnes, & que dans la ſuite il auroit demandé en ſonge à l'un ou à l'autre, ou à tous les deux, la récompenſe de cette faveur.

Il eſt certain que ſans l'inſcription dont cette pierre eſt ornée, elle n'auroit point été deſſinée dans ce Recueil. La gravure eſt exécutée ſans aucun goût de deſſein, & le travail Romain ne peut être plus mauvais; la ſeule indication qui prouve quelque eſprit, ou plutôt quelque réflexion du côté de l'Art, c'eſt la taille ſupérieure du Jupiter, en comparaiſon des deux figures, au milieu deſquelles il eſt placé; l'une de ces figures eſt cependant beaucoup plus grande que l'autre: cette diſpoſition pourroit perſuader que le père & le fils ont offert conjointement cette marque de reconnoiſſance.

Au reſte, ſi je place cette pierre dans la claſſe Romaine, ce n'eſt pas que je regarde les Grecs comme exempts d'une pareille ſuperſtition; mais le travail eſt ſi fort marqué au coin des Romains, qu'on ne pourroit ſe diſpenſer de leur rendre leur bien, quand on ne ſeroit pas inſtruit du grand uſage qu'ils ont fait des caractères Grecs ſur les monumens de toutes les eſpèces.

PLANCHE LXX.

Nos. I. & II.

Je ne ſçais rien de ſi incommode à rencontrer que les figures Panthées. Cet objet de ſuperſtition dont le principe eſt pêut-être autant l'avarice que la réunion de pluſieurs cultes, dans le deſſein de les porter avec une plus grande facilité; cet objet, dis-je, préſente un tiſſu d'allégories impoſſibles à deviner, puiſqu'il eſt en effet le produit de pluſieurs foibleſſes particulières, préſentées par des attributs choiſis, & réunis ſelon la plus ſimple volonté.

Je ne doute cependant pas que la figure Panthée de ce numéro ne faſſe généralement alluſion à l'Amour: il

eſt repréſenté nud & en pied ; la bélière qui ſervoit à le porter, eſt placée au milieu de ſes deux aîles ; ſes cheveux ſont annelés & très-friſés ; il porte au-deſſus & au milieu du front un de ces fruits conſacrés par les monumens Egyptiens ; il a le doigt ſur la bouche ; & ces deux derniers témoignages prouvent que le culte de l'Egypte étoit en vigueur dans le tems qu'on a fabriqué ce monument en Italie ; on pourroit par conſéquent l'attribuer au tems d'Hadrien.

Cet Amour eſt nud comme je l'ai dit ; mais il porte la peau de lion, comme Hercule ; le mufle de l'animal eſt apparent ſur la cuiſſe ; il tient une corne d'abondance dont l'extrémité touche à terre, & autour de laquelle un ſerpent eſt enlacé ; une chouette placée ſur le ſocle, couvre l'appui de cette corne ; vis-à-vis & ſur le même plan, on voit un lion couché : la diſpoſition de ces animaux eſt pareille ſur deux monumens Egyptiens.

Quiconque aimeroit à conjecturer pourroit s'étendre, & le champ ſeroit vaſte. Je me contente avec raiſon de décrire.

Ce monument eſt bien conſervé ; le deſſein n'en eſt pas bon, & il n'a point été réparé avec ſoin.

Hauteur deux pouces trois lignes.

Nos. III. & IV.

J'ai rapporté dans la Planche précédente une figure de l'Abondance : il n'eſt pas étonnant qu'une Divinité ſi néceſſaire à l'agrément de la vie & aux beſoins de l'homme, ſoit auſſi commune ; il n'eſt pas ſurprenant non plus qu'elle ſoit repréſentée avec des variétés dans les attributs ; cette diſcuſſion n'eſt point de mon objet en rapportant ce monument. Les épis de bled que cette figure tient dans une de ſes mains, me perſuaderoient qu'elle a été fabriquée en mémoire de quelques-unes de ces diſtributions que les Empereurs faiſoient au peuple Romain, & que nous voyons

ſi ſouvent rapportées ſur les Médailles. Je pourrois encore inſiſter ſur le corps qui ſurmonte la coëffure : j'avoue que je n'y comprends rien, à moins que ce ne ſoit une eſpèce de *Modius* ou de *Boiſſeau* qui pourroit convenir par pluſieurs raiſons à cette Divinité; mais les rapports de la forme ſont ſi éloignés de la forme même, que je n'y vois aucune apparence; il eſt plus court d'avouer ſon ignorance, d'autant que mon deſſein, en rapportant cette figure, eſt de préſenter au Lecteur des Divinités connues, pour le mettre plus à portée de reconnoître, par la comparaiſon, les figures qui repréſentent des Divinités ou de ſimples Prêtreſſes. La longueur de la draperie qui recouvre abſolument les pieds, ou qui n'en laiſſe voir que les bouts, me paroît en général un des moyens de reconnoiſſance.

Hauteur trois pouces neuf lignes.

N°. V.

Malgré le médiocre volume de cette plaque, je la placerois dans le même rang que celles que l'on attachoit ſur les Enſeignes Militaires, & dont j'ai rapporté deux exemples dans le IIIe. Volume : la raiſon du travail eſtompé, celle du même travail, & de la même épaiſſeur dans la lame, m'ont déterminé à le croire : il eſt vrai que la médiocrité de la piéce de bronze s'oppoſe en quelque façon à une pareille deſtination; cependant il ſeroit poſſible de dire que l'objet ne pouvant jamais être diſtingué quand il étoit en place, il ſuffiſoit de le ſçavoir attaché ſur l'Enſeigne. Quoi qu'il en ſoit, je regarde cette plaque comme une conſécration : Jupiter y paroît, à la vérité, avec un caſque, ce qui n'eſt pas commun; il eſt aſſis ſur ſon Trône entre un homme & une femme, dont les chaiſes ſont très-apparentes, mais ſans aucune diſtinction de plan. Je crois que ces deux figures repréſentent un Empereur & une Impératrice après leur apothéoſe; la femme paroît cependant tenir une patère ou une couronne qu'elle préſente à Jupiter, mais ſans beaucoup d'empreſſement; le caſque

Pl. LXV. n°. I. & II.

de l'homme & ses attributs sont difficiles à reconnoître, car on ne peut distinguer ce qu'il tient dans l'une & dans l'autre de ses mains.

Hauteur neuf lignes : largeur dix lignes.

PLANCHE LXXI.

Nos I. & II.

Cette Minerve de bronze, n'a de mérite que sa position simple : elle tient un bouclier d'une main, & de l'autre elle portoit une haste ; sa draperie symmétriquement arrangée, me paroît aussi l'objet le plus intéressant de ce petit monument : on voit que l'Egide étoit formée comme une espèce de soubreveste ; qu'elle laissoit une ouverture pour passer la tête, & que couvrant les épaules, elle pendoit également sur le devant & sur le derrière ; cette partie est chargée au milieu du dos d'un gland à frange, que les monumens antiques ne présentent pas ordinairement ; du reste les habits couvrent les pieds de la figure ; & j'ai déja remarqué que cette modestie est un attribut du plus grand nombre des Déesses, & qui contribue assez généralement à les distinguer des Prêtresses.

La figure a un peu souffert par le tems ; le bouclier rond & la tête de Méduse dont il est orné, sont très-bien conservés ; mais la crête du casque est cassée.

Hauteur quatre pouces cinq lignes.

Nos III. & IV.

Je ne rapporte le dessein de cette jeune fille représentée peut-être en sortant du bain (car je suis bien éloigné de la regarder comme Vénus), que par rapport à sa position, & au tour naïf & simple avec lequel le premier Inventeur l'a posée ; car on peut regarder ce petit bronze comme une copie de l'arrière-copie, quoique toujours antique & toujours Grecque.

J'ignore quelle peut être l'action de cette jeune fille : il ſemble qu'elle veuille cacher ſa gorge & mettre une ceinture ; & l'on ſçait aſſez que les Anciens plaçoient les ceintures fort au-deſſus des hanches ; mais il reſtera toujours des doutes ſur le jeu & l'action des mains. Quoique ce monument ſoit conſervé, il ne l'eſt cependant point aſſez pour éclaircir ces petits détails.

Hauteur cinq pouces deux lignes.

Nos. V. & VI.

J'ai rapporté dans ce même Volume une femme Etruſque qui ne remonte pas, à la vérité, bien haut, par rapport aux Arts de l'Etrurie, & que je crois très-voiſine de la conquête des Romains ; mais cette femme dont j'ai développé la coëffure, prouve que les Romains ont emprunté cette mode des Etruſques. Ce petit monument exécuté avec plus de fineſſe, & donnant une plus grande idée de magnificence, préſente ce qu'on appelle communément un diadême, d'une façon également ſenſible ; le nœud du cordon eſt ſeulement plus marqué ſur la coëffure Etruſque que ſur le buſte Romain ; il eſt plus rapproché d'un des côtés dans le monument de ce numéro, & l'autre eſt perdu dans une touffe de cheveux placée au milieu de la tête.

Ce bronze très-bien conſervé a toujours été formé en buſte ; l'ouvrage en eſt très-fin & très-agréable.

Hauteur quatorze lignes.

PLANCHE LXXII.

No. I.

Je n'ai fait deſſiner cette Minerve qu'à cauſe de la manière dont elle porte ſon attribut : en effet, je n'ai jamais vû la chouette dans une pareille poſition. La Déeſſe ſoûtient ſur ſa main un plateau ſur lequel cet oiſeau eſt poſé en même tems qu'il eſt appuyé ſur ſon ſein. La figure eſt d'une proportion courte, & le travail en eſt lourd & commun ;

enfin elle ne peut être d'aucune utilité ; auſſi le deſſein ne préſente que l'aſpect ſous lequel la chouette eſt plus facile à diſtinguer. On ne ſeroit pas aſſez heureux pour trouver une figure légère, élégante & agréable, auſſi-bien conſervée : mais que faire ? il faut prendre le bien & le mal.

Hauteur de ce bronze, trois pouces deux lignes.

N°. II.

Rien n'eſt ſi commun ſur les monumens Romains, que des figures placées ſur une main, & qui repréſentent la Victoire ou la Fortune, tenue d'une proportion fort diminuée. Cette main de bronze chargée d'un pareil attribut, paroît être celle d'une femme & n'a jamais été fondue avec le reſte de ſon corps ; on voit même encore la partie du bras diſpoſée pour être attachée ou ſoudée, ſelon la matière dont la figure étoit compoſée, car les Romains ont beaucoup aimé la réunion du marbre & du bronze ou de pluſieurs matières pour compoſer la même figure. Quoi qu'il en ſoit, le petit monument de ce numéro paroiſſant plutôt appuyé ſur une haſte que ſur un gouvernail, doit être regardé comme une Victoire qui porte ſur ſa tête la crête d'un caſque, mais ſimplement poſée ſur des cheveux exceſſivement friſés. Cet arrangement eſt extraordinaire, & je ne me ſouviens point d'en avoir vû d'exemple : le corps arrondi, plat & allongé que la figure porte élevé ſur l'épaule, eſt encore difficile à déterminer. L'autre bras étant caſſé peut nous priver de quelque éclairciſſement ; mais il ſeroit toujours peu intéreſſant, l'objet étant médiore en lui-même ; d'ailleurs le goût de l'ouvrage indique les commencemens de la barbarie dans laquelle l'Empire tomba ſous les Empereurs d'Orient.

Hauteur deux pouces cinq lignes.

N°. III.

Quand on s'eſt abandonné à reconnoître une multiplicité de Dieux, la Divinité n'eſt plus qu'un mot qu'on employe

employe pour caractériser ses desirs, ses affections, ses besoins, souvent même sa façon de parler. Sans faire ici une analyse plus étendue de cet abus, le Dieu *Crepitus*, dont j'ai rapporté un monument, & le Dieu *Sterculus* en donnent des preuves suffisantes. Il me semble que la figure représentée sous ce numéro nous fait voir ce dernier Dieu; la matière & le travail sont d'accord avec la dignité du culte. J'ignore pourquoi ce petit ouvrage de terre cuite est percé dans sa hauteur, & je ne devine point sa destination particulière. Je sçais que cet arrangement & quelques autres détails détruisent les rapports avec le Bacchus Egyptien que la figure paroît présenter au premier coup d'œil.

Hauteur un pouce onze lignes.

Nos. IV. & V.

Je pourrois placer la figure de ce numéro dans le rang des Vénus Romaines; cependant elle est nue, & présente même une réminiscence de la Vénus pudique que l'on conserve à Florence: malgré ses agrémens, sa disposition peut avoir été altérée; & son exécution pourroit indiquer plus de graces & d'esprit. Une autre raison m'oblige à lui refuser le titre de Déesse, c'est la manière dont elle roule autour de son corps & au-dessous de sa gorge, qu'elle a très-élevée, une bande d'étoffe assez large dont le numéro V présente mieux l'usage & la destination, & persuade encore plus que la ceinture de Vénus ne peut être confondue avec une mode, souvent pratiquée par les Anciens. Ainsi j'ai cru devoir rapporter un exemple d'autant plus démontré, qu'aucun autre vêtement n'empêche de distinguer cette large & assez platte ceinture. Les cheveux de cette jeune femme sont renoués derrière la tête, & s'étendent sur les épaules, d'une manière qu'on ne voit pas ordinairement: ce petit bronze est assez bien conservé. Je finirai cet article par une réflexion. On voit dans la Planche précédente, aux numéros III & IV, une figure de femme

assez généralement pareille à celle de ce numéro ; il est vrai que l'attitude présente quelque différence, ainsi que la disposition des bras, mais l'action est à peu-près la même ; l'une & l'autre ont une ceinture pour objet ; elle est beaucoup plus large ici. Cette mode générale dans la Grèce, jointe à la nudité absolue, me fait regarder ces deux figures comme des copies Romaines, faites d'après des monumens, ou pour mieux dire des statues célèbres. Cette conjecture les présente au moins du côté le plus flatteur & le plus intéressant.

PLANCHE LXXIII.

Nos. I. II. & III.

On ne peut douter que ce morceau d'yvoire, qui n'est plus aujourd'hui qu'une portion de vase, ne fût autrefois un vase entier, c'est-à-dire, qu'il avoit un fond ajoûté ; de plus il étoit, selon les apparences, doublé de quelque métal ; car sans cette dernière précaution il auroit eu peine à contenir la liqueur. Le morceau de la dent étant simplement évuidé dans l'intérieur, & travaillé de relief à l'extérieur, il est certain qu'il devoit être magnifique du tems des Anciens, pour lesquels l'yvoire étoit en si grande recommandation. On en jugera par les proportions de celui-ci, qui, soumis à la forme naturelle de la dent pour ne point perdre de matière, va toujours en diminuant depuis sa base jusqu'à son extrémité supérieure.

Les bas-reliefs dont ce vase est orné ne sont pas d'un ouvrage recommandable ; de plus ils sont un peu usés par le frottement ; cependant on ne perd aucune partie des objets qu'ils représentent : on pourroit dire que ce n'est pas un bonheur pour l'Artiste qui avoit peu de goût & de sçavoir.

On voit Bacchus avec un satyre, une Bacchante & un Bouc à ses pieds : ensuite, & à quelque distance, Vénus précédée & environnée par les Amours,

de plus groupée avec ſon fils, repréſenté plus fort que les autres Amours, & portant un dard aſſez conſidérable pour le regarder comme celui de Mars: l'Abondance, ſans laquelle Bacchus & Vénus marchent avec peine, paroît enſuite; elle eſt diſpoſée ſans beaucoup de contraſte, ſans aucune élégance, & froidement appuyée ſur deux cornes remplies de fruits, & ridiculement placées debout à ſes côtés. Les raiſins & les pampres qui forment une eſpèce de friſe au-deſſus de ces compoſitions, ſont d'une proportion outrée; & les nuages ſont mal exprimés.

Je crois d'autant plus cet ouvrage du dernier tems des Romains, c'eſt-à-dire, un peu devant le bas Empire, que l'exécution eſt foible; mais qu'elle eſt remplie d'une grande réminiſcence de très-bons Ouvrages.

Hauteur ſix pouces moins une ligne, n°. I.

Plus grande longueur de l'ouverture inférieure, quatre pouces huit lignes, n°. II.

Plus petit diamètre de la même partie, trois pouces onze lignes.

Plus grand diamètre de la partie ſupérieure, quatre pouces deux lignes, n°. III.

Plus petit diamètre de cette même partie, trois pouces cinq lignes.

PLANCHE LXXIV.

N°. I.

Je ſuis bien éloigné de joindre mes conjectures à celles du grand nombre d'Auteurs modernes qui ont parlé du culte de *Mithra*. Le ſacrifice repréſenté ſous ce n°. & dont le tems nous a conſervé un aſſez grand nombre de monumens, a donné lieu à des recherches dont le produit n'a pas été conſidérable pour l'éclairciſſement du culte de cette Divinité. J'ajoûterai plutôt une augmentation d'incertitudes & de doutes en préſentant cette pierre que le haſard m'a

procurée à Paris ; je ne crois pas qu'elle ait été publiée telle que je la donne. Elle fait voir des différences qui lui ſont particulières ; telle eſt celle de la coëffure du Sacrificateur, dont le caſque n'eſt pas Phrygien, mais abſolument à l'uſage des Grecs & des Romains ; cette circonſtance ſeroit encore plus ſingulière, ſi l'on n'étoit obligé de convenir que tous les monumens du ſacrifice au Dieu *Mithra*, ne préſentent que des rapports généraux ; & que les variétés dans les attributs & dans la diſpoſition ſont ſi grandes, que je n'en ai point encore vû dont la reſſemblance ait été complette : il faudroit plus de quatre pages pour en rendre compte ; elles amuſeroient d'autant moins le Lecteur, qu'il ne ſeroit pas plus ſçavant après les avoir lues. Je me contente donc de l'engager à comparer le deſſein que je lui préſente, avec trois repréſentations du ſacrifice de *Mithra*, que *Van-Dale* [a] a rapporté ; & avec quatre gravures que l'on voit dans un Ouvrage de M. *de la Torre* [b], Evêque d'*Adria*.

La diſtribution du ſujet eſt ſingulière ; je la crois même des plus étendues ; on y apperçoit les ſept flammes qui ſont alluſion aux Planetes ; il eſt vrai qu'elles ne ſont point placées ſur des Autels comme on le voit quelquefois ; d'ailleurs cette gravure ne préſente point le corbeau ou l'oiſeau que l'on remarque preſque toujours comme aſſiſtant à ce ſacrifice. Ce monument eſt gravé en creux ſur un très-beau & très-grand morceau de jaſpe, qui n'a pû ſervir que de parure ; & je ne fais aucune difficulté de le placer dans cette claſſe : non-ſeulement l'adoption des Romains nous a fait connoître le culte de ce Dieu ; mais cette gravure eſt leur ouvrage ; le travail en eſt même aſſez bon, à la réſerve des deux pins ou des deux arbres, placés aux côtés de la figure principale, & dont le deſſein eſt auſſi ridicule que l'exécution eſt mauvaiſe.

(a) *Anton Van-Dale, Differt. IX.* Pages 17 & ſuiv. in-4°. Amſterdam, 1702.

(b) *Monumenta Veteris Antii*, pages 157 & ſuivantes, in-4°. *Romæ*, 1700.

N°. II.

La diſpoſition de cette pierre gravée m'engageroit ſeule

à la rapporter; car il n'eſt pas ordinaire de trouver dans l'eſpace d'une grandeur de bague, deux compoſitions placées comme des bas-reliefs ſur deux plans différens. Le travail exécuté ſur une agate blanche aſſez mal conſervée, eſt du plus mauvais goût Romain, & d'une exécution molle & fort négligée. Les neuf figures ſont debout; cinq rempliſſent le plan ſupérieur & quatre l'inférieur : elles repréſentent toutes des femmes ; les parures qu'elles ont ſur la tête perſuaderoient qu'elles ſont Egyptiennes. Je puis certifier les détails & aſſurer de plus que la diſpoſition de ces figures entr'elles, eſt ſemblable, à pluſieurs égards, à celle de quelques monumens de l'Egypte; cependant elles ſont vêtues & drapées à la Romaine; quelques-unes même ont à leurs côtés ou portent des attributs qu'on ne voit que ſur les monumens Egyptiens.

Ma deſcription ne peut aller plus loin; & quelque vaſte que ſoit le champ de la conjecture, il faut au moins pouvoir l'établir ſur quelque probabilité; enfin le ſujet nous offre d'autant moins de moyens de diſſerter, que la réflexion s'oppoſeroit toujours à ce qu'on auroit avancé.

Le culte Egyptien a été établi à Rome; mais cette Religion n'a jamais placé qu'une femme dans le nombre de ſes grandes Divinités. Ce monument en préſente, non-ſeulement neuf; mais quatre qui peuvent être principales; on ne peut donc rien inférer à cet égard. Il eſt encore moins poſſible d'expliquer le ſujet de cette pierre en le donnant aux Romains : ils avoient des cérémonies dont les hommes étoient exclus; mais il ne paroît en aucun endroit que les femmes qui les célébroient ayent jamais rien admis d'étranger dans leur coëffure : d'ailleurs on voit ſur les bas-reliefs & les pierres gravées qui peuvent donner quelques idées de ces cérémonies, que la figure de la Divinité célébrée, étoit toujours placée ou dans le milieu de la compoſition, ou dans une des extrémités, & on y remarque preſque toujours quelque attribut de cette même Divinité, quelqu'apparence de ſacrifice, ou quelqu'alluſion

à la cérémonie. Aucunes de ces choses ne paroissent dans les détails de cette gravure ; elle n'est cependant point un objet de fantaisie, & l'on ne peut ni la regarder comme étant faite au hasard, ni mettre en doute son antiquité.

J'espère que la vûe de ce monument sera capable d'exciter la curiosité ; ce fait auquel on voit que je n'ai rien compris, mérite, ce me semble, d'être éclairci ; il ne le peut être que par un monument mieux travaillé, ou qui développe plus particuliérement quelque partie.

N°. III.

Cette plaque de bronze formée en bossette & creuse en dedans, est assez bien travaillée ; elle ne peut avoir eu d'autre destination que la parure d'un soldat : l'épaisseur en est assez forte conséquemment à cet usage ; aussi elle est bien conservée. La tête casquée représente celle d'un Barbare, & confirme l'usage de la moustache telle que la portent nos soldats en Europe, & telle que les monumens m'en ont fourni quelques exemples rapportés dans ce Recueil : je crois que les pendans du casque qui se réunissent sous le menton, ne sont point d'après nature, & qu'ils sont ajoûtés pour l'ornement ; on voit les deux trous destinés à tenir cette bossette en état sur le cuir. Je posséde deux de ces morceaux sortis du même moule, ce qui pourroit donner une idée de la répétition de leurs usages.

Hauteur un pouce cinq lignes : largeur un pouce ; saillie six lignes.

N°. IV.

Cette tête d'âne de bronze se ressent encore des impressions de son premier modèle, c'est-à-dire, de l'étude faite d'après nature ; je la regarde cependant comme une copie (peut-être même de la copie) : le travail en est assez grossier ; & je crois qu'elle a été destinée à faire l'ornement de l'extrémité d'une anse. Ce petit monument ne peut

ſervir qu'à nous donner une nouvelle confirmation du goût que les Romains avoient pour la repréſentation de tous les animaux, & du plaiſir qu'ils avoient à les introduire dans leurs décorations; d'ailleurs le haſard ne m'avoit point encore fourni l'occaſion de rapporter cet animal.

Longueur un pouce cinq lignes.

N°. V.

La figure qui eſt au revers de la Médaille de Claude le Gothique, repréſente la Déeſſe Iſis debout, tenant de la main droite élevée, un ſiſtre, & de la gauche pendante, un vaſe à anſe, qui a la forme d'un ſeau, dont le nom en Grec eſt κάλπη & κάλπις, & en Latin *ſitula*. Servius, dans ſes Commentaires ſur l'Enéïde de Virgile à l'occaſion d'un Vers du huitième Livre, parle de ce type, & en donne l'explication phyſique dans les termes ſuivans : *Iſis eſt genius Ægypti, qui per ſiſtri motum, quod gerit in dextra, Nili acceſſus receſſuſque ſignificat, per ſitulam quam ſiniſtrâ retinet, oſtendit fluentiam omnium lacunarum.* Mais cette explication du type en queſtion n'a aucun rapport à la légende SALVS AVG, qui eſt ſur cette Médaille; & dans le grand nombre de celles qui ont été frappées ſous preſque tous les Empereurs avec une pareille légende : on ne la trouve accompagnée du type d'Iſis que ſur les Médailles de Claude le Gothique, qui ſont aſſez rares avec ce type. Voilà ce que l'on peut dire à l'occaſion de cette Médaille, regardée comme Médaille; mais je ne la rapporte point dans cette qualité : je ne l'ai fait graver que par la raiſon du vaſe que l'Iſis porte dans ſa main gauche, & qui ſe trouve de la même forme que celui qu'on a vû deſſiné & développé dans la claſſe Egyptienne de ce même Volume. Planc. XIV.

D'ailleurs, je ſuis bien aiſe d'avoir occaſion de dire que le mot SITVLA eſt une dénomination abuſive par rapport à ce monument, ou plutôt qu'il n'eſt que de convention

chez les Antiquaires qui l'ont adopté ; car il ne peut rien décider à l'égard de ſon ancien uſage en Egypte : mais la Médaille d'un Empereur qui préſente le même monument comme un attribut plus ancien que le ſiècle dans lequel ce Prince régnoit, donne toujours une preuve de la vérité & de l'uſage fréquent de ce même monument, d'autant plus que dans la place que ce vaſe occupe ſur le revers de cette Médaille, il caractériſe néceſſairement le Nil auquel on voit qu'il étoit conſacré ; puiſqu'il fait une partie des attributs donnés à cette Iſis, qui ne peut indiquer ici que la fertilité & l'abondance.

PLANCHE LXXV.

Nos. I. & II.

Planche LXV. nos. I. & II.

MALGRÉ tous les rapports que l'on peut appercevoir entre la figure de ce numéro & celle que j'ai fait graver dans le Volume IVe, elles different dans un point véritablement eſſentiel : celle-ci a des aîles, & préſente ſans contredit l'Amour, mais un Amour allégorique ; l'autre n'étant point aîlée peut repréſenter, comme je l'ai dit alors, un de ces enfans qui deſſervoient quelques-uns des Temples de l'Antiquité : celui-ci nous fait voir, ſans doute, ce Dieu lui-même, heureux & couronné de fleurs : d'ailleurs ſa coëffure indique une cérémonie qui ne peut être que riante & agréable. Ce bronze eſt complet à la réſerve d'un pied : la bélière dont on voit les reſtes ſur le ſommet de la tête, pourroit perſuader qu'un ſouvenir flatteur a engagé de placer un ſymbole auſſi agréable dans quelque Temple, car la figure eſt trop forte pour avoir ſervi d'amulette. Ce monument a été trouvé à Volaterra en Toſcane.

Hauteur trois pouces moins une ligne.

Nos III. & IV.

N°s III. & IV.

Le Gouvernement des Romains cessa d'être sage sous les Empereurs; le luxe n'en fut peut-être pas autant la cause que les idées & les usages que cette Nation prit avec moins de réserve des peuples dont elle avoit fait la conquête. Le Polythéisme ou la multiplicité des Dieux mit les Romains en état de résister plus long-tems à ces inconvéniens ; ils adoptèrent plus particulièrement la Religion des Egyptiens : elle étoit bonne pour le pays dans lequel elle a subsisté; mais elle convenoit d'autant moins aux Romains qu'ils en séparèrent la législation : l'une & l'autre sont cependant faites pour marcher ensemble, & ne peuvent jamais s'accorder avec le culte précédent ni avec la loi qui se trouve établie. Les marques extérieures de ces boisseaux & de ces lotus que l'on voit sur la tête de plusieurs Empereurs & de quelques Impératrices, sont messéantes; on ne s'accoutume point à voir les Chefs de l'Empire Romain coëffés à l'Egyptienne, & présentés d'une façon ridicule.

Ces réflexions sont le seul profit que l'on puisse retirer de l'anse du vase de terre cuite, rapportée sous ce numéro : on y voit un Empereur Romain dont on célèbre vraisemblablement les nôces, & qui, selon les apparences, vient de se marier. Il seroit difficile de deviner le nom de ce Prince & celui de sa femme. Ce n'est pas qu'ils soient trop masqués par les attributs Egyptiens ; on ne voit que les seules parures qui surmontent leurs têtes ; le caractère du visage de l'Empereur est même celui du Jupiter Grec, & l'Impératrice n'a conservé de plus que l'extrémité de ses cheveux, arrangés parallèlement à l'Egyptienne.

Le groupe de ces deux bustes assez singulièrement disposé, sort de quelques feuilles d'ornement. Le travail en est très-grossier ; mais il faut penser que ce morceau a été fait & moulé pour accompagner l'anse d'un vase de

terre des plus communes : plus l'ouvrage paroît dans ce genre, plus on doit regarder la composition comme avouée du public ; on peut encore en inférer l'excès du goût des Romains pour la sculpture, puisqu'en effet ils la plaçoient sur des objets pareils.

Hauteur du groupe des deux bustes, deux pouces neuf lignes.

N°. V.

Cette petite figure de bronze est d'une très-bonne disposition : elle tient d'une main un style, & de l'autre des tablettes ouvertes pour écrire. On peut regarder ce monument comme la représentation d'une des Muses, ou plutôt comme celle de l'Histoire en particulier, d'autant qu'elle n'est pas couronnée de laurier, & qu'elle est coëffée du diadême. Mais quelque destination qu'elle ait eue, elle n'a jamais été faite pour être isolée, c'est-à-dire, de ronde-bosse ; & le derrière de la figure étoit appliqué sur un fonds : ce petit morceau est d'une assez bonne conservation.

Hauteur deux pouces une ligne.

PLANCHE LXXVI.

Nos. I. II. & III.

On est accoutumé à rencontrer des têtes doubles & adossées ; indépendamment de la représentation de *Janus* qu'elles nous ont conservée, on sçait, quand on les trouve de pierre ou de marbre & qu'elles sont grandes comme nature, qu'elles représentent chez les Romains quelquefois des allégories, mais le plus souvent des Dieux *Termes*. On sçait aussi qu'elles servoient à Rome d'appui pour les portes des maisons des gens riches ; on trouve dans ce Recueil un monument qui prouve que ces figures

T. VI Planc. XXXVIII. n°. 1.

étoient auſſi admiſes dans les Laraires. Le volume & le caractère des monumens fait ſoupçonner leur uſage & leur deſtination quand on les rencontre; mais on ne ſçait quel jugement on doit porter ſur le marbre que préſente ce numéro, & dont les têtes ont *quatre pouces* de hauteur; elles ſe terminent par une ſurface platte; il paroît d'autant plus qu'elles n'ont jamais rien porté, que les cheveux ſont indiqués ſur cette partie; d'ailleurs le col eſt trop dégradé pour juger du corps auquel il étoit uni: il paroît cependant qu'on ne peut regarder ce marbre que comme deſtiné à l'ornement.

Ces têtes repréſentent un Faune barbu & ſa femme; elles ne ſont altérées dans aucune partie du viſage ni de leurs coëffures. Le travail de ce monument n'eſt pas élégant, mais il eſt bon & ſolide; la conſervation en eſt très-belle.

Les trois aſpects ſous leſquels j'ai fait deſſiner ce marbre, font ſentir ſuffiſamment l'agencement des feuilles, les ornemens de leurs coëffures & la manière dont les têtes ſont jointes: il ſeroit inutile d'en parler plus long-tems.

N°s. IV. & V.

Cette petite plaque de cuivre, ſur laquelle on a incruſté des bandes d'argent pour recevoir la gravure des lettres & la rendre plus apparente, eſt également bien travaillée des deux côtés: les caractères m'avoient paru trop bien formés pour le tems auquel on avoit commencé à employer à Rome les titres de DOMINVS NOSTER, & de VIR CLARISSIMVS; mais j'ai ſçu à cette occaſion que le premier ſe trouve ſur les Médailles de Colonies dès le tems de GETA; quoiqu'il faille convenir qu'il ne paroît point ſur les Médailles Impériales. A l'égard du ſecond titre, il étoit donné aux Sénateurs dès le tems d'ANTONIN PIE, dans le ſecond ſiècle de l'Ere Chrétienne; ce qui eſt prouvé par le Digeſte. Livre XLIX. Tit. 14. Leg. 18.

On lit sur ces inscriptions, d'un côté :

PLOTINVS EV
STHASIVS VC
PF VB FECIT

Qu'il faut lire *Plotinus Eusthasius vir clarissimus præfectus Urbis fecit.*

Le revers présente ces mots :

SALVIS DD NN
ET PATRICIO
VRIGIMERE

Ce nom barbare cité parmi les Patriciens, indique cependant un tems bien bas. Il faut donc croire, pour lever cette difficulté, que celui qui a fait graver ces inscriptions, a trouvé un meilleur Graveur, ou plutôt qu'il a voulu conserver la forme & le goût des caractères qu'il avoit vûs dans sa jeunesse, & qu'il avoit entendu citer comme plus beaux que ceux que l'on écrivoit alors.

Ce monument qui ne peut être d'une grande utilité, mérite cependant d'être rapporté; il sert de preuve à un usage qui s'est perpétué & qui se pratique encore dans les bâtimens publics : on enfermoit ces petites plaques dans quelque pierre, ou on les encastroit pour les placer ensuite dans les fondations d'un bâtiment; cette opération, du moins celle dont il s'agit, n'a été ni coûteuse ni embarrassante, car le morceau de cuivre n'a qu'un peu plus de *sept lignes de hauteur, & neuf lignes de largeur.*

PLANCHE LXXVII.

N°. I.

Je refuse tous les jours des Hercules élégans, bien dessinés & bien travaillés. Si le Lecteur a daigné réfléchir sur la conduite que j'ai observée dans ce Recueil, il verra ce demi-Dieu gravé sous ce numéro avec quelque étonne-

ment, d'autant qu'il eſt lourd, boudiné, & que ſes attributs, mal entendus de bas-relief, portent leurs ombres ſans intelligence ; cependant, puiſque je fais tant que de le rapporter, je dois communiquer les obſervations qu'il peut mériter.

La maſſue, recouverte par la peau du lion, ſoûtient ce Héros par-deſſous ſon épaule, & ſon bras qui pend tient un arc qui eſt d'une taille fort médiocre. Cet attribut n'eſt pas ordinaire aux figures d'Hercule : cependant Pauſanias Elide, Ch. xxv. cite un Hercule qui tient un arc d'une main & de l'autre une maſſue, ici l'autre main retournée par derrière, eſt fermée, & tient les pommes des Heſpérides ; mais elle eſt appuyée ſur un carquois dont la forme platte n'eſt pas commune, & dont la grandeur n'eſt point en proportion avec l'arc : le Héros eſt couronné comme un vainqueur dans les Jeux ; je n'oſe décider de quelle plante ſa couronne eſt formée, d'autant qu'elle eſt peu diſtincte, & qu'elle paroît mêlée de quelques fruits. Les cordons de cette couronne ſont ſymmétriquement arrangés ſur ſes épaules & même avec une affectation que j'ai déja remarquée ſur pluſieurs monumens; ce qui me feroit croire que l'on pourroit regarder cet arrangement comme une mode ou comme une parure autoriſée par un uſage que la célébrité des Jeux avoit introduite dans la Grèce, & que les Romains avoient adoptée dans la ſuite : cette figure eſt poſée ſur un piédeſtal fondu avec elle, & qui n'a j'amais régné que de trois côtés.

Hauteur totale ſix pouces dix lignes, dont il faut défalquer le piédeſtal, qui n'a pas tout-à-fait un pouce.

N°. II.

Après m'être plus étendu ſur ce monument que je ne le croyois en commençant, je paſſe à ſa plus grande ſingularité : elle conſiſte dans l'armature forte & ſolide, fondue avec la figure, qui même eſt creuſe, & faite pour être appuyée contre un corps ſaillant, tandis que cette armature

a dû néceſſairement être introduite dans ce même corps, comme on peut en juger par le deſſein de ce numéro. Le poids de cette armature pleine & dont le quarré eſt depuis neuf lignes juſqu'à ſept, eſt de beaucoup ſupérieur à celui de la figure; ces raiſons me perſuaderoient qu'elle a été faite pour être attachée à la proue de ces vaiſſeaux qui portoient le nom d'Hercules chez les Anciens, & qu'ils prenoient ſans doute d'un ornement ou d'une ſuperſtition pareille. Arrien [a] parle d'un vaiſſeau conſacré ou plutôt dédié à Hercule. Macrobe [b] dit qu'Octavius fut délivré des Pirates par Hercule: l'Auteur, ſans doute, fait alluſion à l'image placée ſur ce vaiſſeau. Si la conjecture eſt approuvée, ou ſi l'on admet cette vraiſemblance, ce monument paroîtra curieux & intéreſſant. Il a été trouvé il n'y a pas long-tems entre Rome & Naples.

[a]. *De Exped. Alex. Lib. II.*

[b]. *Saturn. Lib. III.*

N°. III.

Ce lion ſeroit inutile à rapporter, malgré ſa belle conſervation & la juſteſſe de ſon enſemble, ſi je ne le regardois comme ayant fait partie d'une Enſeigne Militaire: ſon plan, ainſi que la portion de cercle ou la gâche qui ſervoit à l'arrêter, ſont mes garants de ce préjugé.

Hauteur du lion deux pouces dix lignes: quarré de la plinthe, deux pouces ſix lignes, ſur un pouce ſept lignes.

Hauteur & largeur extérieure de l'anneau, un pouce deux lignes: diamètre intérieur, neuf lignes.

N°. IV.

Il me paroît certain que la main de bronze que l'on voit ſous ce numéro, a fait autrefois partie d'une Enſeigne Militaire; cependant on ne conçoit pas aiſément de quelle façon elle étoit arrangée, car la main fermée tient un corps creux, dont le bas a une petite ouverture de *quatre lignes* en quarré, & le haut qui remplit le deſſus de la main, eſt ouvert par une portion circulaire de *ſept lignes* de diamètre.

La diſpoſition de cette main & celle de ſes ouvertures ne peuvent embarraſſer, leur objet s'explique; mais le bras eſt creux & le corps qui le portoit ne pouvoit être introduit qu'horizontalement; c'eſt le point de la difficulté: enfin, la longueur du bras, ſa plus grande ouverture de *onze lignes*; les deux trous placés dans le milieu & dans le deſſous de ce même bras pour lui donner de la force & de l'appui, donnent des preuves d'un arrangement pour lequel on voit que la force des corps eſt obſervée : mais, pourquoi dégauchir une Enſeigne & la diſpoſer en potence? Tel eſt le point d'obſcurité que préſente ce monument des mieux conſervés.

Ce bras eſt repréſenté couvert d'une veſte qui ferme au poignet; il eſt terminé par une moulure octogone : le travail en eſt juſte pour les proportions & pour le trait; d'ailleurs il eſt groſſier.

Longueur totale quatre pouces.

PLANCHE LXXVIII.

N^os^. I. II. & III.

On a pû voir dans le IIe. Volume de ce Recueil deux têtes adoſſées dont l'explication eſt demeurée peu éclaircie, quoique j'aye dit tout ce qui m'a paru de plus plauſible. Malgré les rapports que ce monument peut avoir avec celui de ce numéro, leur différence rend l'explication de ce dernier beaucoup plus facile.

On ſçait combien le Dieu *Terme* étoit recommandable chez les Romains, & combien cette figure étoit répétée dans leurs campagnes. Je crois ſans peine que tous les bornages des terres n'étoient point marqués par un ouvrage de ſculpture; mais que le plus grand nombre des propriétaires en plaçoit au moins un de cette eſpèce dans le lieu le plus apparent de ſon domaine : la vanité & la ſuperſtition ſont de grands mobiles pour l'établiſſement des monumens. En général les *Termes* dont je viens

de parler, ne portoient qu'une tête ſur un corps rond ou quarré, uſage qui s'étoit tranſmis chez les Nations de l'Europe, & dont la ſource venoit de l'Egypte. Les *Termes* que l'on décora de deux têtes, quand on ne voulut pas repréſenter *Janus*, furent conſtamment deſtinés par les Romains pour l'appui de chaque côté de leurs portes, & pour la décoration de leurs maiſons de la Ville, afin de rendre, ſans doute, leur aſpect également riche & agréable à l'extérieur comme dans l'intérieur : ainſi la repréſentation de ces têtes étoit vraiſemblablement arbitraire. Celle que préſente ce numéro peut donner une idée juſte de cette obſervation.

Cette double tête repréſente d'un côté un homme barbu, qui peut être regardé comme *Hercule ;* ce Héros, deſtructeur des brigands, étoit placé dans le rang des *Divinités Terminales :* l'autre tête, jeune & ſans barbe, pourroit être regardée comme celle d'*Hylas*, ſon ami, & dont tous les Auteurs qui ont parlé du voyage des *Argonautes* ont fait mention.

J'ai eu ſouvent occaſion dans ce Recueil de me récrier ſur le goût que les Romains avoient de répéter en petit preſque tous les objets conſacrés à leur uſage ; c'eſt un bonheur pour nous ; car l'expérience nous apprend que les hommes d'un état médiocre, & d'ailleurs toujours en plus grand nombre, évitent plus aiſément les calamités publiques : cet exemple eſt parfaitement d'accord avec les monumens. Aucun pilaſtre, aucune gaîne des portes particulières de Rome n'a ſubſiſté ; & ce petit monument, fait pour l'amuſement ou la curioſité d'un particulier, nous donne une idée juſte de ces eſpèces de portes : il eſt vrai que ce modèle n'a point conſervé ſa gaîne dans ſon entier ; ainſi la partie reſtaurée eſt ponctuée ſur la Planche.

Le marbre de ce fragment eſt un marbre d'Italie, veiné de rouge.

Hauteur des deux buſtes rapportés de face aux numé-

ros II & III, depuis la moulure qui les sépare de la gaîne, deux pouces moins une ligne : plus grande largeur, deux pouces moins deux lignes : plus petite largeur, un pouce trois lignes.

N°. IV.

Cette tête de *Larve*, de *Lémure*, ou peut-être le symbole d'un Oracle, n'a jamais été placée dans ce fragment que comme un ornement : le travail en est assez grossier ; mais le corps, à la décoration duquel cette tête a été employée, ne donne que médiocrement d'idées sur son ancienne destination, d'autant que l'extrémité inférieure étoit plus prolongée, on voit même sa cassure. L'ouverture ronde placée au-dessus de la tête pourroit persuader que cette bande de bronze étoit une patte qui se relevoit pour fermer plus particuliérement un coffre, une porte, &c. en recouvrant l'embouchure de la clef, ou en recevant l'attache d'un cadenat. Que ce soit ou non son ancienne destination, ce meuble étoit certainement d'usage chez les Romains, car depuis que celui-ci est gravé, j'en ai reçu un autre dont le travail est meilleur, & dont la proportion est un peu différente : il est cassé à peu-près à la même hauteur que celui de ce numéro ; par conséquent il ne donne point de plus grands éclaircissemens.

Hauteur totale de ce fragment de bronze, trois pouces deux lignes.

N°. V.

Le gond d'une porte seroit un objet ridicule à rapporter; mais indépendamment du plaisir de publier un objet qui a été à l'usage des Anciens, & que mes Prédécesseurs n'ont peut-être pas daigné ramasser, ce gond confirme l'emploi général que les Romains faisoient du cuivre ; car on voit par cet exemple qu'ils employoient cette matière dans les corps même où la force & la résistance étoient le plus nécessaires. Il me paroît que la plaque qui servoit de point d'appui

à cette charnière étoit un peu courte proportionnément au poids dont elle devoit être chargée ; & même en la supposant introduite dans le bois, elle auroit dû être arrêtée par plus d'un clou; cependant l'original ne présente qu'une ouverture.

Longueur de la plaque, trois pouces : plus grande largeur, deux pouces & demi : plus petite largeur, un pouce quatre lignes : saillie des anneaux, un pouce dix lignes : diamètre extérieur des anneaux, un pouce : diamètre intérieur pour recevoir la broche, sept lignes : moindre épaisseur, sept lignes : poids total du morceau, une livre cinq onces & demie.

PLANCHE LXXIX.

N°. I.

Ce bas-relief de terre cuite, dans le même goût que celui Pl. LXXI. n°. 1. qu'on a vû dans le Tome V^e^, servoit aussi, selon les apparences, au même usage, c'est-à-dire, à décorer la frise de quelque intérieur d'appartement, genre de décoration qui étoit fort en usage chez les Romains. On jugeroit plus sûrement de l'objet & de la justesse de l'expression, si la composition étoit entière ; car il est constant que l'explication de la figure devient embarrassante dans l'état où elle se trouve. Au premier aspect, elle paroît représenter un Hercule; le prononcé de ses muscles & la peau de lion indiquent ce demi-Dieu ; mais la queue de Faune détruit absolument cette idée. Cette Divinité champêtre, représentée dans une attitude d'intercession, est couronnée d'une plante dont le travail n'est pas assez distinct pour faire reconnoître l'espèce ; mais, conséquemment à l'attitude, cette couronne doit être celle d'un suppliant. Non-seulement nous ignorons toutes les combinaisons des différentes fables ; mais la volonté des particuliers a souvent disposé les sujets selon sa convenance ou sa fantaisie ; & cette compo-

ſition étant d'ailleurs mutilée, il faut ſe contenter de dire que les Faunes ont été repréſentés quelquefois avec la peau de lion : il eſt vrai qu'on ne leur donne point la maſſue, attribut ou caractère ſans doute plus diſtinctif. On doit ajoûter, par rapport au goût du monument de ce numéro, que cette figure a du mérite, & que le travail en eſt facile, mais qu'il eſt maniéré & fort appéſanti.

Plus grande hauteur de ce fragment, ſept pouces quatre lignes : plus grande largeur, ſix pouces huit lignes.

N°. II.

La forme de cette *fibula* circulaire n'eſt pas commune : elle tire ſon appui, ou ſon reſſort de ce qui porte ſon ornement ; mais cet ornement chargé de trois pendans mobiles, & dont il ne ſubſiſte plus qu'une ſeule tête, paroiſſoit également des deux côtés.

Quelques-unes des parures exécutées en cuivre doivent ſouvent nous donner les modèles des ornemens les plus magnifiques auxquels nous ſçavons que le luxe entraînoit les gens riches à Rome.

Diamètre, un pouce ſept lignes.

N°s. III. & IV.

Les deux manches de cuivre gravés ſous ces numéros, ne peuvent être recommandables que par leur antiquité; ce ſont deux fragmens dont on pourra retrouver les anciennes parties ou du moins les formes auxquelles ils étoient joints autrefois. Ces manches ſont terminés l'un & l'autre par des anneaux qui ſervoient à les ſuſpendre pour la commodité du ſervice.

Longueur du n°. III, *quatre pouces : diamètre du plateau, au milieu duquel on voit une ouverture pour recevoir un rivet, deux pouces trois lignes.*

Le n°. IV dont l'anneau eſt diſpoſé en ſens contraire, *a deux pouces une ligne de longueur.*

Le desir de remplir ces Planches par des objets dont la forme au moins ne soit point commune, est la seule raison qui puisse faire excuser le dessein de ces bagatelles. On ne trouve pas toujours des morceaux d'un assez grand intérêt pour les expliquer par les Auteurs; d'ailleurs les usages sont dignes d'une sorte de curiosité, & les formes peuvent faciliter différentes exécutions modernes.

PLANCHE LXXX.

Nos. I. & II.

Cette figure d'Europe, montée sur le taureau, m'a paru très-naïvement & très-agréablement composée : ces sortes de sujets égayent le travail de l'Antiquaire; comme ils n'exigent aucune attention, ils deviennent une dissipation.

Ce petit groupe est bien conservé, mais le taureau n'est pas si bien dessiné qu'Europe.

Hauteur deux pouces quatre lignes : longueur deux pouces cinq lignes.

Nos. III. & IV.

Ce petit bronze nous fait voir la Muse Erato, dont la coëffure & l'habillement sont absolument pareils à ceux des Dames Romaines. Le bras sur lequel il est à présumer qu'elle portoit des Poësies lyriques est cassé; ainsi on ne distingue pas clairement l'objet qui caractérisoit la Muse à cet égard; mais son autre main est appuyée sur une espèce de lyre dont la forme est bisarre, & cependant différente de celle qu'on a trouvée à *Herculanum*, & que porte cette même Muse. Je suis charmé d'avoir occasion de citer les morceaux de Peinture qui représentent les Muses; comme ils sont ce que l'on peut avoir de plus authentique, ils fixeront pour toujours les attributs que les Anciens donnoient à ces Déesses. Cette découverte est d'autant plus agréable que cet objet avoit jusques

Peintures de Portici, Tome II.

ici, préſenté quelques doutes. La forme de l'inſtrument que l'on voit ſous ce numéro m'a ſeule engagé à le faire graver; il a d'ailleurs peu d'attrait; le travail en eſt groſſier & la figure n'eſt recommandable que par l'intention de ſa draperie : il eſt vrai que les Anciens ont repréſenté leurs lyres ſous des formes ſi différentes qu'on ne ſçauroit trop en rapporter d'exemples. Celle-ci eſt cependant gravée dans la Diſſertation de M. Bianchini, ſur les Inſtrumens des Anciens.

Hauteur deux pouces huit lignes.

N°. V.

On ne s'accoutume point à repréſenter les Romains encore plus ſuperſtitieux que guerriers; & quand on eſt obligé de les voir du côté de cette foibleſſe, par la quantité d'exemples qu'ils en ont laiſſés, & qui prouvent que leurs Laraires ou leurs Chapelles domeſtiques étoient ſemblables à celles de nos enfans, & qu'ils leur ſervoient à faire en petit les cérémonies que l'on pratiquoit en grand dans les Temples, l'eſprit ſent toujours une eſpèce de révolte. La ſuperſtition fait leur excuſe en même tems que leur critique; mais comment expliquer la quantité de petits meubles à leur uſage, & que l'on trouve tous les jours ? Tel eſt ce vaſe de bronze dont on ne peut concevoir la deſtination; on ne peut même indiquer à quel objet de ſuperſtition il ſervoit.

Hauteur de cette aiguière dont la forme n'eſt pas mauvaiſe & la conſervation très-bonne, deux pouces.

PLANCHE LXXXI.

N°. I.

De toutes les allégories Romaines, qui certainement ſont en grand nombre, celle que préſente la pierre gravée de ce numéro me paroît la plus difficile à concevoir,

d'autant que je la crois plus liée au culte qu'à aucune action civile : sa disposition & la description de ses attributs sont donc les seuls objets de mon ressort.

Cette Divinité, quoique drapée à la Romaine, présente une impression Egyptienne par sa position droite & simple, & par la main qu'elle tient élevée auprès de sa bouche, & qui convient à la Déesse *Angerona*, dont j'ai suffisamment parlé dans le second Volume.

Pl. LXXIX. n°. I. II. & III.

Jusques ici tout s'explique, ou du moins se trouve autorisé par des exemples; mais on voit sur le même plan, & aux deux côtés de la figure dont je viens de parler, deux cippes sur l'un desquels on a représenté un enfant assis & qui éléve un de ses bras, & sur l'autre une chouette : le travail & le dessein de cette cornaline sont très-beaux.

N°. II.

Cette gravure sur une cornaline se ressent encore beaucoup des impressions Egyptiennes; mais tout est enigme dans le sujet : la principale figure représente une femme drapée, & qui porte de très-grandes aîles. Les Romains ont été dans l'habitude de représenter ainsi la Victoire; d'ailleurs je ne connois point d'autre Divinité que l'on puisse soupçonner : il est vrai que le silence ne fut jamais un attribut de cette Déesse légère & bruyante; cependant elle a le doigt sur la bouche, & semble recommander le secret à un Amour assis par terre & sur le premier plan, dont la disposition est absolument celle d'un captif. Il paroît appuyé contre un piédestal qui porte la représentation d'un griffon aîlé, auquel la Victoire offre ou laisse prendre trois palmes qu'elle tient dans la main qui n'est point employée à caractériser le secret.

On avoue, sans rougir, qu'on ne comprend rien à une pareille composition.

La gravure de cette pierre est médiocre dans toutes ses parties; la bisarrerie du sujet peut seule la rendre recommandable.

N°. III.

Les graces & la ſimplicité de l'action rendent ce ſujet intéreſſant : cette Prêtreſſe tient une coupe, & fait une libation ſur la victime que l'on voit immolée ſur l'Autel : cette victime eſt un animal à quatre pieds ; le médiocre volume ne permet pas de le reconnoître. On voit derrière la Prêtreſſe, mais ſur le même plan, un vaſe de la plus belle forme, qui contenoit ſans doute la liqueur dont elle avoit rempli ſa coupe. Cette pierre n'apprend rien ; elle confirme ce qu'on a lû mille fois ; mais cette confirmation eſt agréablement rendue, & préſente une compoſition intéreſſante : je ne voudrois cependant pas répondre de ſon antiquité ; mais quand les ouvrages ont un pareil mérite, ils ont ce qui doit ſuffire.

N°. IV.

La gravure de cette agate barée repréſente un ſacrifice qui pourroit être celui qu'on a fait à la ſuite d'une victoire ; car le Sacrificateur tient d'une main une couronne qu'il paroît vouloir poſer ſur l'Autel, & de l'autre, il tient en ſigne d'alliance ou d'amitié, celle d'un des trois hommes armés. Ce jeune homme étend pour cet effet le bras par deſſus le taureau deſtiné pour être la victime ; & cet animal, vû dans toute ſa longueur, eſt placé derrière le Prêtre & devant les ſoldats.

La compoſition de ce ſujet eſt reſſerrée & peu ouverte ; mais la tête barbue du Sacrificateur, & celles des trois hommes ſont exprimées avec fineſſe ; le caractère que le Graveur leur a donné, eſt celui qui convient.

PLANCHE LXXXII.

N°. I.

Le monument de ce numéro n'eſt point ſans mérite, quoique le travail en ſoit groſſier : il eſt de bronze, & il

a été travaillé de bas-relief, pour être appliqué ſur un fonds étranger. Il repréſente une Impératrice dans la fonction de Prêtreſſe. Le grand voile, le diadême, & la patère indiquent le grade & la charge ; l'ampleur même des draperies, fort rare à trouver ſur les anciens monumens, eſt cependant une ſuite de l'impreſſion qu'inſpirent la grandeur & la dignité des perſonnages, & qui conduit à ce genre d'expreſſion : les treſſes qui accompagnent la tête me paroiſſent une ſingularité ; elles tiennent à la parure convenable au Sacerdoce ; mais le ſceptre ou le bâton ſur lequel la figure appuye une de ſes mains, étant caſſé dans la partie ſupérieure, je ſuis dans l'impoſſibilité de le reconnoître ; d'autant que la groſſeur du fuſt, & l'ornement qui termine ſon extrémité inférieure s'oppoſent à toutes les idées de haſte. Cette figure eſt aſſez bien conſervée.

Hauteur quatre pouces trois lignes.

Nos. II. & III.

Les patères que nous voyons portées par les figures Antiques & Romaines, méritent quelques obſervations, puiſqu'en effet elles ont des objets différens, c'eſt-à-dire, que les Divinités les préſentent comme un attribut ou plutôt comme un témoignage des ſacrifices qu'on leur offroit ; & que les Prêtres & les Prêtreſſes ne les portent que comme un témoignage de leurs fonctions. La différence du maintien, de la forme & de la diſpoſition de la draperie, &c. rendoient les Miniſtres des Dieux reconnoiſſables aux Romains, tandis que nous confondons néceſſairement ces objets.

J'apperçois tous les jours des différences, légères à la vérité, dans les draperies de ces Prêtres ; il eſt conſtant qu'elles caractériſoient tel ou tel Prêtre. Pour nous éclairer ſur un point totalement ignoré, il eſt néceſſaire de faire remarquer ces différences : elles peuvent ſervir, avec le ſecours des Auteurs, à diſtinguer les Prêtres des Divinités ; peut-être même qu'elles pourront conduire

conduire à demêler les ordres de Prêtrise, ainsi qu'à retrouver, par le caractère de leur habillement, la Divinité à laquelle ils étoient attachés.

Je donnerai pour premier exemple de ces observations l'Impératrice représentée dans la fonction de Prêtresse que l'on voit ci-dessus au numéro I, & je la comparerai avec cette figure de l'Abondance, qu'on ne peut regarder que comme une Divinité; l'une & l'autre, cependant, tiennent également une patère; mais les Divinités Romaines ne sont pas toutes aussi faciles à reconnoître que celle-ci.

Cette petite figure n'exige aucun détail & ne peut rien apprendre; elle n'est gravée sous deux aspects que pour la justesse & l'agréable disposition de sa draperie.

Hauteur deux pouces onze lignes.

N°. IV. & V.

Les deux Prêtres gravés sous ces numéros & le suivant, exigent un pareil examen. On ne peut douter, à la seule inspection de leur habit court, qu'ils ne soient des Prêtres du second ordre. Le point qui nous intéresse dans ce moment consiste dans la patère qu'ils ont chacun dans une main; à la vérité les habillemens sont différens; je vais les détailler. Ce Prêtre représenté sous deux aspects est d'un ordre commun; son habit fort ample a deux manches, la ceinture soûtient cet habit quarrément un peu au-dessus des genoux; & cette même ceinture arrête par derrière une bande d'étoffe plissée & fort large, qui passe par-dessus une épaule, & vient s'arrêter sur le devant à cette même ceinture pour retomber en pointe avec beaucoup d'ampleur, jusqu'à la hauteur des gras de jambe: ces arrangemens affectés ne peuvent être des effets du hasard chez un peuple aussi gouverné par la superstition que les Romains. Il faut ajoûter que ce Prêtre a sur la tête une couronne de fleurs dont les liens font l'ornement de chacune de ses épaules; ses pieds sont nuds, mais il a des

brodequins. Ce monument eſt aſſez bien conſervé à la réſerve d'un bras.

Hauteur trois pouces deux lignes.

N°. VI.

Ce jeune Prêtre, dont l'habit eſt court & terminé quarrément, tient également la patère, & porte ſur l'autre bras une branche aſſez forte & chargée de ſes feuilles. Ce ſeul attribut pourroit ſervir à le reconnoître; mais ſa draperie eſt fort différente de celle du numéro précédent; il paroît avoir deux ceintures fort éloignées l'une de l'autre: la ſupérieure eſt épaiſſe & laiſſe tomber ſymmétriquement ſes deux extrémités ſur le devant de la figure; la ſeconde placée au-deſſous des hanches eſt cachée par les plis de l'étoffe qu'elle retient. Ce Prêtre n'a point de couronne ſur ſes cheveux courts, il a des brodequins & les pieds chauſſés.

Ce monument qui n'eſt pas bien travaillé, n'eſt pas mal conſervé.

Hauteur trois pouces.

PLANCHE LXXXIII.

N°. I.

Sur le chemin qui conduit de Rome à *Tuſculum*, aujourd'hui *Fraſcati*, on trouve un ancien bâtiment que l'on reconnoît, malgré ſes ruines & ſon délabrement, avoir été deſtiné autrefois pour des bains. On voit même encore dans une des chambres, quelques reſtes de peinture en camayeu, ou pour mieux dire dont le fond eſt jaunâtre & les figures rouges, & dont tous les ſujets ne repréſentent que des Autels champêtres, iſolés dans des prairies, des ſacrifices & des fêtes ſacrées. Ces différens ſujets ſont exécutés dans le même goût, & préſentent le même caractère que celui que j'ai fait graver ſur la Planche de ce numéro.

Je regarde cette compoſition comme la repréſentation des préparatifs d'une fête à l'honneur de Cérès. Le Peintre a repréſenté une colonne quarrée, & l'on ſçait que dans les tems reculés on a donné cette forme aux Autels : les bas-reliefs, les Médailles & les pierres gravées pourroient perſuader que cette colonne devoit porter la ſtatue de la Déeſſe, & qu'on eſt au moment de la conſacrer; car cette cérémonie étoit ordinairement accompagnée d'appareils & de ſacrifices. Malgré ce préjugé, cette colonne pouvoit être ſimplement dédiée à Cérès; *Pauſanias* fournit pluſieurs exemples de ces dédicaces ſimples; mais l'homme monté ſur l'échelle ſera toujours regardé comme le *Curator* ou le Sacriſtain. Il attache une guirlande d'herbes & de fleurs à la colonne; cet uſage conſacré à tous les Dieux, convenoit plus particulièrement à *Cérès*, que les Poëtes ont nommée fréquemment *Florifera*, *Herbifera*. Sans croire qu'il s'agiſſe ici des myſtères de cette Déeſſe, les deux flambeaux allumés que la Prêtreſſe porte dans ſes mains, & qu'elle préſente en offrande, certifient qu'il s'agit du culte de *Cérès*; puiſqu'en effet on rappelloit avec ſoin l'inſtant auquel elle avoit allumé des flambeaux aux feux de l'*Etna*, dans la douleur que lui cauſa l'enlévement de Proſerpine; de plus, cette peinture repréſente la Prêtreſſe telle qu'on la voit ſur les Médailles & les autres monumens. L'autre femme qui s'éloigne pourroit être une Prêtreſſe inférieure, qui vient d'apporter, ſelon les apparences, la torche parée de fleurs que l'on voit ſur le ſecond plan, appuyée contre un rocher : cette ſeconde Prêtreſſe ne s'éloigne peut-être que pour aller chercher quelque autre uſtenſile néceſſaire à la cérémonie que l'on prépare. Un bouclier votif eſt attaché à la colonne, mais ſans beaucoup d'art; les clous qui le portent ſont d'un travail très-négligé & fort ſaillans. Les anciens Auteurs confirment ces uſages; car il eſt vraiſemblable que ce bouclier étoit chargé de quelque inſcription ou d'un attribut relatif à la Déeſſe, peut-être même qu'il portoit ſon image; cet exem-

ple eſt autoriſé par Macrobe, lorſqu'il dit *Clypeata imago.*
Voyage de Corinthe. Pyrrhus, ſelon Pauſanias, offrit un de ces boucliers votifs dans le Temple de Cérès; & l'on voit dans le troiſième Volume du Thréſor de Brandebourg, des boucliers avec des images de Diane, de Mercure, &c.

Ce petit morceau de peinture eſt foible de deſſein; il a été arraché du bain ruiné dont j'ai parlé, & l'enduit appliqué ſur une ardoiſe de *cinq pouces huit lignes en quarré*, m'a été envoyé de Rome.

La totalité de ces lambris mériteroit bien d'être deſſinée; elle ſerviroit à confirmer ou à faire connoître pluſieurs uſages civils & religieux qu'on ignore, ou ſur leſquels on a des doutes; mais la négligence eſt une Divinité malheureuſement trop fêtée dans tous les pays.

N°. II.

La compoſition & le travail de la Moſaïque, ainſi que les moyens de l'exécuter, ſont ſi connus qu'il ſeroit très-inutile d'entrer dans aucun détail à cet égard; d'ailleurs les Romains en ont fait un ſi grand uſage, qu'on en trouve, pour ainſi dire, dans tous les lieux un peu conſidérables qu'ils ont habités. Ce n'eſt pas tout, les Ouvriers du Vatican, ou plutôt de S. Pierre de Rome, ont pouſſé cette opération à un degré de perfection peu commune, même chez les Anciens. Il réſulte de ces réflexions que quand une Moſaïque ſe trouve auſſi-bien exécutée & auſſi-bien deſſinée que le morceau qui repréſente les deux colombes dont M. *Furietti* eſt poſſeſſeur, & dont Pline ſemble avoir
L. XXXVI. C. 60. parlé, elle a le mérite que donnent l'eſprit & la main d'un grand Artiſte: mais ces morceaux ſont rares; on peut même avancer qu'ils l'ont toujours été. Le paſſage de Pline, dont je viens de rappeller le ſouvenir, ſuffiroit ſeul pour le prouver. Il eſt vrai que l'on peut trouver quelquefois des morceaux d'ancienne Moſaïque, qui conſervent l'accord des couleurs que les Romains étoient dans l'habitude d'employer dans leur peinture, car l'une eſt une dépendance

de l'autre. On peut auſſi remarquer dans ces ouvrages la diſtribution & le goût des ornemens; &, qui plus eſt, y trouver quelques inſcriptions, comme on le voit dans le pavé de *Prænefte;* mais cette dernière rencontre n'eſt pas commune.

N'ayant aucun morceau de ce genre, je devois me contenter de ceux qu'on a pû voir dans le IIIe. Volume de ce Recueil: ils avoient quelque ſorte de ſingularité; mais ne pouvant remplir convenablement cette Planche, j'ai fait deſſiner cet ancien morceau de Moſaïque; non que je le croye capable de rien apprendre, mais parce qu'il eſt bien antique, que les couleurs conviennent à l'ornement qu'il repréſente; les cubes ſont aſſez fins & n'ont que *deux lignes* en tout ſens. Ce morceau me donne occaſion de citer quelques ouvrages du même genre & qui m'appartiennent: on ne peut les deſſiner, ou du moins les rendre d'une façon agréable, puiſqu'ils ne repréſentent que des moulures droites; ils ne peuvent non plus ſatisfaire la vûe, leur couleur étant très-brune & très-peu variée; mais ils ſont formés par des cubes abſolument égaux, & d'une ſi petite proportion qu'ils n'ont pas, à beaucoup près, *une ligne* d'épaiſſeur. Ces ouvrages paroiſſent cependant avoir fait partie d'une décoration étendue; mais la patience néceſſaire pour l'exécution de ces travaux ne peut être pouſſée à un plus haut degré, & cette raiſon m'a perſuadé qu'ils méritoient, au moins, d'être cités dans l'examen des Antiquités Romaines, & principalement par rapport aux procédés dans les Arts que je n'ai jamais négligés. Planc. LIX.

Le morceau gravé ſous ce numéro, très-exactement circulaire, a été trouvé par le P. Paciaudi dans les Termes d'Antonin.

Diamètre deux pouces huit lignes.

PLANCHE LXXXIV.

Nos. I. & II.

Ce buſte de Mercure préſente quelques ſingularités qui me font oublier combien tout ce qui regarde cette Divinité eſt devenu commun.

Il a une bélière ſur la tête, parce qu'il a ſervi de poids à une balance, de l'eſpèce de celle que nous connoiſſons ſous le nom *de Romaine :* la même raiſon me perſuade qu'on a reployé ou abattu les aîles de ſon chapeau, pour les empêcher d'accrocher & d'embarraſſer les chaînes de la balance. Les plis de ce même chapeau & ſon arrangement ſont fort agréables, quoique traités avec la plus grande ſymmétrie. Ce buſte eſt couronné de roſes & de feuilles de lierre; ſes cheveux ſont bien traités; & l'on y voit plus diſtinctement que ſur-tout autre monument, la manière dont les Romains plaçoient & arrangeoient leurs couronnes: on reconnoît qu'après l'avoir renouée ſur le derrière de la tête, les deux extrémités du ruban ſur lequel les fleurs & les feuilles étoient attachées, retomboient d'une façon étudiée, & cependant avec graces, aſſez bas ſur les épaules. Cette figure, dont l'ouvrage eſt très-bon, ainſi que la conſervation, a les yeux d'argent, mais les pierres fines ou les verres de couleur qui formoient les prunelles ne ſubſiſtent plus. Ce morceau pèſe encore aujourd'hui trois livres une once, poids de Paris, & prouve, en faveur de la deſtination que je lui ſuppoſe; d'autant que le Lecteur étant convaincu, par l'exemple des monumens épars dans ce Recueil, que pluſieurs buſtes de Divinités ou d'Empereurs (ce qui eſt ſynonyme à l'égard des Romains) ont ſervi à ce même uſage, ceux de Mercure doivent avoir été plus fréquemment employés par les Marchands.

Hauteur totale, quatre pouces ſept lignes.

N°s. III. & IV.

Il me ſemble qu'on ne peut méconnoître un Prêtre, un Sacrificateur, ou, ſi l'on veut, un Pontife, à la vûe de ce monument. Il faut convenir cependant qu'il ne porte rien ſur la tête, c'eſt-à-dire, qu'elle n'eſt parée ni d'aucun voile, ni d'aucune couronne, enfin, d'aucune bandelette; mais d'un autre côté il tient une boîte dans une de ſes mains, que l'on peut regarder comme un *Thuribulum:* ſon autre main eſt élevée, & ſon geſte eſt impératif: de plus, la bande étroite d'étoffe qui pend de ſa draperie dont l'extrémité eſt paſſée ſur ſon bras, & qui paroît coupée eſt faite à deſſein; toutes ces obſervations me ſemblent conſacrées au Sacerdoce. Voilà mes raiſons en faveur de mon opinion: j'ai préſenté également celles qui peuvent la contredire.

Il réſultera toujours de l'examen de ce numéro, que la figure eſt belle, bien conſervée & bien coëffée; que le caractère de la tête eſt mâle, & que les détails de la draperie méritent des éloges. Il eſt d'ailleurs conſtant que cette demi-figure n'a jamais été plus entière, ni traitée differemment. J'ignore la raiſon qui pouvoit engager les Romains à ce genre de repréſentation; mais j'en ai vû un aſſez grand nombre toutes antiques, & terminées comme celle-ci, à la moitié des cuiſſes.

Hauteur trois pouces trois lignes.

N°. V.

Cette tête de cheval, dont la matière eſt de bronze comme le n°. précédent, préſente un travail aſſez groſſier, cependant le deſſein en eſt aſſez juſte: ce monument confirme la variété infinie qu'employoient les Romains dans la diſpoſition des anſes de leurs vaſes.

Cette tête terminoit l'extrémité d'une anſe: elle eſt trop détruite pour qu'il ſoit poſſible de deviner ni les proportions, ni le contour.

Longueur de ce fragment, deux pouces huit lignes.

PLANCHE LXXXV.

Nos. I. & II.

La diſpoſition de cette figure me perſuade qu'elle nous a conſervé la repréſentation d'une Prêtreſſe Romaine : la gorge & les cheveux ſont les ſeules indications de ſexe que ce bronze nous préſente ; mais il eſt du moins certain que ſon ajuſtement ne convient qu'à quelqu'un attaché au ſervice des Autels, & qui même eſt en pleine fonction ; car le manteau couvre ſa tête & lui ſert de voile. On pourroit dire que les Romains plaçoient ainſi leur robbe pour ſe garantir du ſoleil, de la pluye, &c. ; mais la diſpoſition des mains & celle de la figure, ne laiſſent, ce me ſemble, aucun doute ſur le Sacerdoce. Le jeu de cette draperie & la manière de porter cet habillement, ſont très-ſenſibles dans l'original ; ce genre de vêtement devoit être fort embarraſſant : il n'avoit de tenue ſur le corps que par ſon poids, & il occupoit toujours au moins un des bras : le deſſein ſuffit pour faire ſentir l'arrangement ou les moyens poſſibles d'employer cette eſpèce de robbe peu compoſée ; car la figure eſt abſolument nue ſous ce manteau ; ſes jambes & ſes pieds, nullement couverts, prouvent que ſi elle n'étoit pas une Prêtreſſe, elle étoit fort éloignée d'être une perſonne d'un état conſidérable.

La conſervation de ce bronze eſt très-bonne ; il ne lui manque aucune partie.

Hauteur quatre pouces neuf lignes.

Nos. III. & IV.

Ce monument agréable dans tous ſes détails, préſente un de ces Eſclaves nommés *Pocillatores* par les Romains, & dont j'ai ſuffiſamment parlé à l'occaſion de ceux dont il eſt queſtion dans le Volume précédent : je vais les rappeller pour rendre une ſorte de raiſon de la variété que l'on remarque entr'eux.

Le

Le *Pocillator* de ce numéro eſt fort différent de celui du cinquième Volume, qui ſe trouve conforme à la deſcription que j'en ai faite & que Philon le Juif nous a laiſſée de ce genre d'Eſclave. Le peu de rapport qu'il y a entre ces deux figures ne peut s'accorder qu'en diſant que la magnificence, la recherche, enfin la différence de leur habillement, ainſi que la chauſſure, dépendoit de l'opulence & de la volonté du maître : on peut même voir un de ces *Pocillator* plus ſimplement vêtu que celui de ce numéro ; il eſt encore rapporté dans le Ve. Volume. Je ne parle point de ceux des Grecs, ils étoient nuds : on peut voir celui du même Volume.

Planc. LXXIX. n°. IV. & V.
Planc. LXXXII. n°. I. & II.
Pl. LIX. n°. I. & II.

La petite corne que celui-ci tient renverſée dans une de ſes mains, me paroît indiquer l'emploi que je donne à l'Eſclave dont cet article eſt l'objet; ſon autre main eſt caſſée, & c'eſt le ſeul reproche que l'on puiſſe faire à cette petite Antiquité. Au ſurplus, elle eſt recommandable par la diſpoſition de ſon manteau, dont la coupe eſt très-facile à diſtinguer ; il étoit d'une pièce, & n'étoit ouvert que par un des côtés ; une *fibula*, ou un bouton, plus ou moins orné, & placé ſur l'épaule le retenoit : on voit d'ailleurs, par ce monument, que ces Eſclaves ne portoient aucun autre vêtement, & qu'ils n'étoient point chauſſés.

Hauteur de ce bronze, quatre pouces huit lignes.

N°. V.

Il faut être aſſuré de l'impreſſion que la vérité peut faire ſur le Lecteur pour oſer rapporter un vaſe de cette eſpèce dans un Receuil d'Antiquités : il a la forme d'une caffetière du Levant & celle de quelques buires de l'Inde ; tout le monde ſera frappé de ces reſſemblances ; tandis que le coup d'œil donné ſur la fabrique, le verd-de-gris, les caſſures, la matière, enfin toutes les groſſes & peſantes reconnoiſſances ne ſubſiſteront plus dans la gravure. Je ne ſerai donc point étonné que ce monument paroiſſe ſuſpect

au plus grand nombre des Lecteurs : j'avouerai cependant que cette ressemblance & ce rapport avec des vases modernes, augmente le plaisir que je puis avoir à rapporter celui-ci ; il prouve que les Anciens ont employé tant de soins à composer des vases, que l'on peut dire que non-seulement ils les ont traités avec toute l'élégance possible ; mais qu'ils en ont épuisé, pour ainsi dire, les combinaisons.

Le couronnement, ou plutôt le couvercle de ce vase, est perdu ou détruit ; on voit encore les trous de la goupille qui le tenoit en place & le rendoit mobile. Ce vase de bronze est d'une très-mauvaise conservation.

Hauteur neuf pouces : plus grand diamètre, six pouces cinq lignes : plus petit diamètre, un pouce six lignes : plus grande distance de l'anse au corps du vase, deux pouces quatre lignes : longueur de l'anse, quatre pouces deux lignes.

PLANCHE LXXXVI.

N°. I.

Pl. LIX. n°. II.

On a vû dans le IIIe. Volume de ces Recueils un Médaillon qui représente une tête travaillée de relief, en Mosaïque. Les ouvrages de ce genre me paroissoient peu communs ; mais la surprise que plusieurs Curieux d'Italie m'ont témoignée sur le travail de ce monument, m'a prouvé la rareté de ces morceaux, & m'a engagé à faire dessiner le bas-relief que l'on voit sous ce numéro. Le mérite & la singularité de ce monument sont encore plus étendus : une figure entière, drapée ou non drapée, exige toujours plus de détails qu'une tête : l'exécution & le travail en étant plus compliqués, produisent avec peine une sorte de finesse & de précision dans le trait & dans le contour, sur-tout quand la proportion d'une figure est aussi médiocre que celle dont il est question.

Cette Mosaïque est conservée dans le Cabinet du Roi ;

j'ignore par quelle voye elle y eſt parvenue, & par conſéquent le lieu de ſa découverte; mais je ſuis plus fâché d'ignorer le ſujet que repréſente cette figure : l'idée d'une Muſe eſt la première qui s'offre à l'eſprit ; mais aucun détail ne peut confirmer cette opinion, & je ne puis reconnoître ſi l'inſtrument ou la fleur que cette femme tient dans une de ſes mains, eſt une fleur ou bien un attribut. Cette figure pourroit repréſenter une des Divinités inférieures qui étoient en ſi grand nombre chez les Romains, qu'il étoit ſans doute impoſſible au même homme de les connoître toutes ſans une étude particulière.

L'ouvrage de ce monument eſt bien conſervé, & l'exécution en eſt belle : je le croirois volontiers de la même main que le buſte que j'ai rapporté dans le IIIe. Volume.

Hauteur de tout le morceau, ſeize pouces quatre lignes : largeur dix pouces.

N°. II.

J'ai rapporté beaucoup d'anneaux dans ces Recueils, dans le deſſein de prouver la variété que les Romains ont admiſe dans cette parure; je n'en avois point encore vû du genre de celui-ci : il m'a paru mériter qu'on en conſervât le ſouvenir, quoiqu'il n'ait pû ſervir qu'à l'uſage d'un ſoldat ou d'un homme du peuple.

L'anneau & la maſſe ſont de bronze & fondus du même jet; la tête de relief qui en fait l'ornement eſt d'un bon tems & d'une très-bonne diſpoſition; l'ouvrage auroit même mérité les plus grands éloges, ſi on avoit daigné le réparer dans l'eſprit du moule; mais il eſt prouvé qu'on ne vouloit faire aucune dépenſe pour ce morceau, dont la maſſe eſt bien conſervée, & dont l'anneau a un peu ſouffert.

PLANCHE LXXXVII.

Nos I. & II.

Ce numéro ne préſente point un joueur de flûte ſur le Théâtre ou ſur la Tribune aux Harangues : cet accompagnement n'étoit compoſé que d'une flûte, dont le ſon étoit modéré, & n'avoit d'autre objet que celui de donner le ton, de le ſoutenir & de l'appuyer. Cette figure de terre cuite paroît avoir la vanité, & jouir de la conſidération que les hommes ont attachée de tous les tems à l'ampleur des habits ; cependant elle eſt peu convenable à l'état d'un flûteur ; mais on ne peut répondre des biſarreries d'un particulier, encore moins de celles d'un Muſicien : cette figure, au reſte, eſt ſi couverte de draperies qu'il eſt impoſſible de déterminer ſon ſexe. Quel qu'il ſoit, on ne peut douter que ces deux flûtes ne ſoient introduites dans la cérémonie d'un ſacrifice ; le Prêtre ou la Prêtreſſe dont il eſt queſtion étant couronné de fleurs. Il faut néceſſairement obſerver que cette figure tient les deux flûtes baſſes & appuyées contre elle-même, ce qui prouve qu'elle ſoûtient le chœur & qu'elle donne des tons bas ; car un mouvement naturel engage toujours à élever les inſtrumens à vent, quand on produit les ſons éclatans ; & la même raiſon les fait abaiſſer pour ceux dont le caractère eſt oppoſé. Cette figure nous préſente clairement le bandeau attaché derrière la tête, & qui couvroit les cotés de la bouche du joueur de flûte, pour donner au ſon une force plus ſoutenue & moins fatiguante. Ce petit monument ne préſente aucune autre ſingularité : le travail n'en eſt pas bon ; le trait en eſt court, & le tems a fort uſé la ſuperficie ; il eſt vrai que les maſſes ne laiſſent aucun doute.

Le numéro II. fait voir la ſymmétrie & l'arrangement du manteau par derrière.

Hauteur de la figure, cinq pouces cinq lignes : Hauteur du piédeſtal, treize lignes.

Nos III. & IV.

Le Comique des Atellanes étoit d'autant plus ſenſible aux Romains, que les Acteurs de leurs Comédies ordinaires étoient maſqués, & que ceux des Atellanes paroiſſant à viſage découvert, leur faiſoient ſentir le charme que la nature répand ſur tout : on doit inférer de cette réflexion que les Théâtres ou les lieux de la ſcène de ces derniers n'étoient point les mêmes, & qu'ils étoient d'une beaucoup moindre étendue. Quoi qu'il en ſoit, ces mêmes Romains, peu accoutumés aux mouvemens fins & délicats, avoient beſoin d'être animés par des oppoſitions fortes : telle eſt ici la repréſentation de cet homme, dont la laideur eſt caractériſée & rendue encore plus ridicule par des pendans d'oreille & par une coëffure des plus relevées; nous avons vû pluſieurs fois dans ce Recueil cette parure toujours employée pour les femmes du plus haut état : cette comparaiſon ajoûtoit, ſans doute, au comique de la ſituation.

Ce buſte de bronze très-ſingulier par ces dernières circonſtances, eſt d'un très-bon travail par rapport aux Romains, & n'eſt point trop mal conſervé.

Hauteur deux pouces ſept lignes.

N°. V.

Les Romains pouſſoient ſi loin le goût des petites figures de ronde-boſſe, que tout conduit à perſuader que dès-lors qu'il étoit queſtion dans Rome de la ſingularité d'un peuple, d'un uſage militaire ou civil, ou même d'un animal extraordinaire, on le repréſentoit auſſi-tôt, dans la certitude où l'on étoit d'en avoir le débit; mais j'aurois tort de reprocher à ce peuple un goût qui nous a ſi ſouvent inſtruit & qui pourra lever encore pluſieurs de nos doutes: auſſi je ne rapporte que des faits.

La figure que préſente ce numéro pourroit être regar-

dée par quelques-uns de nos Antiquaires, qui n'ont le plus ſouvent que des règles générales pour décider, comme la repréſentation d'un ſoldat étranger à l'égard des Romains; mais ſi les diſtinctions ſont permiſes, c'eſt aſſurément celles que produiſent l'examen & la comparaiſon des monumens.

Pl. LXXV, nº. II. Cette petite figure préſente un ſi grand nombre de rapports avec celle que l'on voit dans le IIIe. Volume, que je ne puis m'empêcher de la placer dans le même rang, c'eſt-à-dire, de la regarder comme la repréſentation d'un Comédien des différens genres dont Rome étoit inondée : le ſeul bonnet pointu ſuffiroit pour me confirmer dans ce rapport; car je n'inſiſte ni ſur une proportion approchante, ni ſur le goût de l'ouvrage, qui me paroît le même; mais le petit bâton qu'il tient dans une main, & plus encore, le maintien & l'habitude du corps d'un Valet de Comédie, me font perſiſter dans cette idée : ces raiſons ne ſont cependant pas les ſeules qui m'ont déterminé à cette dénomination. J'ai reçu une forte impreſſion de la petite bande étroite ſur laquelle les deux pieds de la figure ſont poſés : la diſpoſition de cette bande pouvoit lui procurer pluſieurs mouvemens en la ſuppoſant introduite dans une couliſſe ouverte ſur un plan : cette bande eſt percée dans ſon milieu, & chacune de ſes extrémités eſt chargée d'une petite bélière fixe, qui ſervoit par-deſſous le plan à rendre cette figure mobile; la même diſpoſition pouvoit également ſervir à celles qui groupoient, ſelon les apparences, avec celle dont il s'agit, & qu'ils rappelloient quelques inſtans des ſcènes qui avoient paru les plus agréables aux Spectateurs. Le travail de ce petit bronze eſt médiocre & aſſez négligé; mais ſa conſervation eſt belle.

Hauteur deux pouces ſix lignes.

PLANCHE LXXXVIII.

N^os^. I. & II.

Ce Nain fourniroit aiſément la matière d'une Diſſertation très-étendue; mais, ſans ſortir des bornes que je me ſuis preſcrites, & qui conviennent à ces Recueils, je dirai que ces figures monſtrueuſes & difformes ont été très-recherchées, & ſont devenues très-communes à Rome ſous les Empereurs. *Sénéque*, *Quintilien*, *Hérodien*, *Suétone*, *Dion Caſſius* en ont fait mention dans pluſieurs endroits de leurs Ouvrages; Longin parle même des machines dont on ſe ſervoit pour déformer le corps des enfans & en faire des Nains : c'étoit ſur-tout en Egypte & en Syrie qu'on en élevoit un plus grand nombre. Il eſt ſingulier, pour le dire en paſſant, que l'Egypte ſoit encore aujourd'hui le lieu d'où les Turcs tirent les Eunuques noirs les plus beaux, c'eſt-à-dire, les plus difformes de viſage, car en général ils ne les veulent pas contrefaits. On doit toujours rapporter ces tableaux de la barbarie & de l'avarice des hommes; on ne peut trop en faire ſentir l'horreur, d'autant que ces mêmes motifs font exercer tous les jours une cruauté encore plus grande ſur les enfans en Italie, pour leur rendre la voix légère & flexible.

Traité du Sublime. Section XXXIX. p. 151. Edit. de Genève, 1612.

On a donné à Auguſte, le Nain que préſente ce numero; c'eſt-à-dire, qu'on a voulu qu'il lui ait appartenu, je ne ſçais ſur quel fondement : car ſi l'on en croit Suétone, auquel on peut s'en rapporter ſur les événemens de la vie de ce Prince, il dit : *Animi laxandi causâ, modò piſcabatur hamo, modò talis aut ocellatis nucibuſque ludebat cum pueris minutis, quos facie & garrulitate amabiles undique conquirebat, præcipuè Mauros & Syros; nam pumilos atque diſtortos & omnes generis ejuſdem, ut ludibria naturæ, malique ominis abhorrebat.*

In Auguſt. C. 83.

Le paſſage de Suétone eſt poſitif ſur les délaſſemens qu'Auguſte pouvoit prendre. Il eſt trop circonſtancié &

trop accompagné de détails pour qu'il ſoit permis de croire que ce Prince, avec une pareille averſion, ait voulu, dans aucun tems de ſa vie, avoir ſans ceſſe devant les yeux une figure que l'Auteur ſemble avoir choiſie pour le modele de ſa deſcription critique des Nains.

In Auguſt. C. 43.

Il faut cependant convenir que Suétone dit dans un autre endroit, & toujours à l'occaſion d'Auguſte : *Poſtea nihil ſanè præterquam adoleſcentulum Lucium honeſtè natum, exhibuit tantùm, ut oſtenderet; quòd erat bipedali minor, librarum ſeptemdecim ac vocis immenſæ.*

In M. Antonio pag. 943.

La taille de ce Lucius convient aſſez au Nain dont je rapporte la figure ; mais l'âge de ce petit Acteur & les idées que donnent l'épithète d'*adoleſcentulus* n'ont aucun rapport avec celles que l'on peut prendre de la figure que ce n°. préſente. Un paſſage de Plutarque fortifie cette opinion. Il dit que Sarmentus étoit un de ces enfans dont Auguſte ſe divertiſſoit, & que les Romains appelloient *deliciæ.* Il me ſemble en effet que *Sarmentus* & *Lucius* préſentent le même caractère, & qu'ils ont l'un & l'autre le même objet.

Quoi qu'il en ſoit, j'ignore par quelle voie ce monument d'une folie ou plutôt d'une dépravation de goût qui a régné juſqu'à nos jours dans l'eſprit des Princes de l'Europe, eſt tombé dans les mains de M. Foucaut, Intendant de Normandie, auquel nous devons la découverte de *Vieux*, & d'autres monumens de cette Province ; mais il l'a laiſſé en mourant à M. de Boze, ſon ami, & celui-ci en a diſpoſé par ſon teſtament en faveur du Cabinet du Roi, dans lequel il eſt conſervé.

Ce Nain exactement copié d'après une nature chargée, indépendamment de ſa petiteſſe, eſt exécuté ſur une pierre noire & tendre, que les Egyptiens ont ſouvent employée. Il paroît qu'il étoit âgé de trente ans : il eſt vrai que les hommes de cette eſpèce vieilliſſent promptement, & parviennent rarement à un âge fort avancé, par conſéquent il eſt difficile de juger ſainement du tems qu'ils ont vécu, & principalement quand il faut décider ſur un ouvrage

vrage de l'Art. Il eſt à préſumer que ce Nain étoit d'Egypte par le choix qu'on a fait d'une matière noire pour exécuter ſon portrait avec la plus grande exactitude ; car il paroît avoir été fort reſſemblant, je crois même qu'on a voulu le rendre également conforme à l'original par les proportions. Ce ne ſeroit donc point la repréſentation du Nain de Julie, dont Pline fait mention. La meſure qu'il en donne eſt au moins plus forte de ſept de nos pouces : voici les paroles de cet Auteur : *Eodem Præſide* (*ſub Divo Auguſto*) *minimus homo duos pedes & palmum* Conopas *nomine*, *in deliciis Juliæ neptis ejus fuit.* *Lib. VII. C. 16.*

Dans la vérité, il eſt impoſſible de retrouver aujourd'hui le propriétaire de ce Nain : preſque toutes les femmes conſidérables de Rome avoient une de ces eſpèces d'hommes dans leurs maiſons, comme elles ont en Europe des ſinges & des chiens : elles les comptoient même pour ſi peu de choſe, qu'ils étoient ordinairement tout nuds, & cette nudité ne les empêchoit pas de les parer de pierres précieuſes & des autres ornemens deſtinés à l'uſage particulier de leurs Maîtreſſes.

On ne peut du moins mettre en doute que le Nain dont on voit ici la repréſentation, n'ait appartenu à quelque perſonne riche, ou conſidérable ; car indépendamment de la dépenſe qu'il a fallu faire pour exécuter ſa ſtatue, ſes yeux préſentent encore les pierres rouges & précieuſes qui forment les prunelles. De pareilles magnificences donnent en même tems des idées de la conſervation qui ne peut être plus parfaite ; & ce monument eſt tel aujourd'hui qu'on le voyoit autrefois, à la réſerve du corps ou de l'inſtrument qu'il tenoit dans ſes mains : il a été détruit & remplacé par un morceau d'albâtre, dont la forme quarrée & cannelée imite nos flambeaux de cire ; c'eſt une erreur de l'Artiſte moderne, ou de celui qui a préſidé à cette reſtauration ; les torches ou les flambeaux des Anciens n'ayant jamais été formés de cette manière.

Hauteur du Nain, un pied ſept pouces ſix lignes : hauteur de la plinthe tirée de même bloc, un pouce : largeur de la plinthe, ſix pouces ſix lignes.

Nos. III. IV. & V.

L'intention de ce petit bronze eſt beaucoup au-deſſus de ſon exécution ; mais la repréſentation eſt encore plus au-deſſus de mes connoiſſances. J'avoue donc de bonne foi que je ne comprends rien à l'action qu'on a voulu lui donner. La figure eſt preſque nue, & même ſans aucune chauſſure, caractère qui déſigne ordinairement un Eſclave chez les Romains ; cependant la tête eſt couverte par une draperie non taillée & très-agréablement diſpoſée ſur le corps de la figure ; on peut en juger par les différens aſpects ſous leſquels elle eſt repréſentée. Cette même draperie enveloppe un de ſes bras, & l'autre tient ſon ſexe avec triſteſſe & modeſtie : une pareille expreſſion ne peut guères convenir qu'à quelque inſtant d'une ſcène Atellane, dans laquelle un Acteur aura brillé & dont on a voulu conſerver le ſouvenir. Je n'inſiſte point ſur cette conjecture ; il me ſuffit que la figure ſoit jolie, & que ſa conſervation permette de diſtinguer un caractère peu commun dans les anciens monumens ; je lui rends même aſſez de juſtice pour l'avoir fait graver de trois côtés, dans le deſſein de faire mieux ſentir ſa diſpoſition.

Hauteur de la figure, deux pouces ſix lignes : le ſocle rond avec lequel la figure a été fondue, a trois lignes de hauteur.

PLANCHE LXXXIX.

Nos. I. & II.

Je n'ai point fait graver cette tête votive de bronze, & qui paroît un portrait, pour faire connoître ce genre de monument ; elle ne ſeroit en ce cas qu'une ennuyeuſe ré-

pétition; car j'en ai rapporté plusieurs à peu-près pareilles dans les Volumes précédens. Je me suis déterminé à la publier par la raison que non-seulement elle donne lieu à quelques observations particulières; mais je posséde dans ce moment plusieurs morceaux qui me mettent en état de rapprocher les objets, & de présenter au Lecteur une tête votive, un poids, & un portrait en buste: ce moyen me paroît le plus assuré pour empêcher de confondre des objets dont les rapports sont infiniment voisins.

Je crois que cette tête de femme pourroit être le portrait d'une Princesse de quelques-unes des familles Impériales: sa coëffure est très-bien détaillée; on voit sans peine que le double cordon noué sur le milieu du front, & qui ceint la tête entre les cheveux bouffans de ce même front, & les tresses serrées du dessus de la tête, sert aussi à renouer & à rassembler tous les cheveux pour former un chignon au-dessus du col: les pendans d'oreille avec un bouton & une pandeloque de longueur, méritent d'être considérés. Ce buste est jetté avec la plus grande légèreté; les parties supérieures & inférieures ont toujours été ouvertes, & la médiocrité du fil de laiton tourné & travaillé, qui servoit à le porter & dont on voit encore une partie, prouve son excessive légèreté. Les petits anneaux fixes auxquels ces fils étoient attachés, tiennent eux-mêmes à une forme qui rappelle l'idée du boisseau de Sérapis, & qui produisoit, depuis le régne d'Hadrien, un des plus grands ornemens, d'autant qu'il étoit un attribut de Divinité.

Ces dernières observations caractérisent les têtes votives que l'on offroit dans les Temples, par flatterie pour la famille Impériale, plus souvent encore que par superstition pour des objets particuliers. Ce monument, des plus complets, a été trouvé l'année dernière à *Casteggio*, dans le Diocèse de Plaisance: ce lieu étoit connu autrefois sous le nom de *Clastidium*.

Hauteur quatre pouces moins une ligne.

N°. III.

Ce jeune enfant dont la phyſionomie eſt agréable, & dont le travail eſt très-bon, ne tient du Faune que par la peau de chèvre dont il eſt habillé, & dont les pieds ſont renoués ſur ſon épaule; il a ſervi de poids chez les Romains; la bélière qu'il a ſur la tête en eſt une preuve, ainſi que la manière dont le buſte eſt abſolument fermé ſur le derrière, à la réſerve d'une ſeule petite ouverture quarrée, qui ſervoit à introduire le plomb qu'on a retiré en tout ou en partie dans la ſuite des tems. Ces obſervations ne permettent pas de douter que ce monument n'ait ſervi de poids à une balance, de celles que nous connoiſſons ſous le nom de *Romaines :* ce morceau de la plus belle conſervation eſt du travail le plus vrai & le plus agréable.

Hauteur trois pouces trois lignes.

N°s. IV. & V.

Ce buſte d'une proportion à peu-près égale aux deux précédens, ne peut être placé dans la claſſe ni de l'un ni de l'autre: c'eſt ici le portrait d'un jeune homme; ſa conſervation eſt très-bonne; il a la tête ceinte d'une bandelette unie dont la largeur eſt aſſez conſidérable; elle eſt renouée fort juſte ſur le derrière de la tête, c'eſt-à-dire; qu'il n'en excéde aucune extrémité. Je voudrois pouvoir me rendre raiſon des différences que l'on remarque dans les nœuds de ces bandelettes, & dans la manière de les porter. Ces différences devoient avoir anciennement un motif; mais il faudroit en rencontrer ſur des têtes bien connues, & juger par elles d'un ornement qui préſente conſtamment pluſieurs variétés, qu'on ne peut attribuer au haſard, non plus qu'à la fantaiſie: les buſtes qui préſentent des portraits ſont fort communs, mais ils ne ſont pas ordinairement maſſifs comme celui-ci.

J'étois en droit de parler ainsi sur la fabrique de ce bronze ; cependant je dois dire, qu'en faisant faire un trou sous ce buste pour placer une pointe & lui donner un appui, j'ai reconnu qu'il étoit fondu très-légèrement, & qu'il étoit rempli de plomb, sans qu'aucun de tous les Fondeurs que j'ai consultés ait pû découvrir l'endroit par lequel on avoit introduit cette matière étrangère : il faut convenir que la fripponnerie est souvent bien adroite, même pour les plus petits intérêts.

Hauteur trois pouces sept lignes.

PLANCHE XC.

N°. I.

Si la reconnoissance que l'on témoigne aux Dieux, est presque toujours mêlée du desir de mériter la continuation des bienfaits, ces motifs étoient plus fréquens dans les sacrifices & dans les fêtes que les habitans de la campagne célébroient après les récoltes, que dans toutes les autres offrandes; ainsi la jouissance & l'espérance concouroient à les embellir : il est vraisemblable que ces fêtes ont été les premières instituées ; mais il est certain qu'elles ont toujours présenté les aspects les plus agréables. La foule des acteurs, & les richesses étalées avec profusion dans la fête de Ptolémée Philadelphe, n'ont jamais produit un agrément égal à celui que la sincérité de l'offrande, la joie pure & l'expression naïve de la récompense d'un travail utile & nécessaire sont capables d'inspirer. On peut même remarquer combien la vérité de ces sentimens a fait d'impression sur les Artistes qui ont représenté ces heureuses expressions de la nature ; c'est à la vérité de cette impression que nous devons l'agréable variété des bas-reliefs & des pierres gravées que les Grecs & les Romains nous ont laissées, & sur lesquels ils ont représenté leurs fêtes champêtres. Ces fêtes avoient des noms différens, principalement à Rome & dans l'Italie ; mais ces noms ne dépen-

doient que de l'objet de la récolte, de la Divinité à laquelle l'offrande étoit faite, ou de l'inſtitution particulière de la cérémonie.

La pierre gravée en creux ſur une agate blanche, & dont on voit le deſſein ſous ce numéro, appartient à M. de Maurepas. Elle m'a rappellé l'idée des *Paganalia*, inſtitués par *Servius Tullius*, & dont *Denys d'Halicarnaſſe* nous a conſervé le ſouvenir : cette fête, ſelon cet Auteur, fut utile à ce Prince pour faire le dénombrement des habitans de la campagne dans les environs de Rome ; il leur ordonna de laiſſer ſur l'Autel, ſelon leur âge & leur ſexe, des petites monnoyes ou des marques très-faciles à diſtinguer & à compter quand la fête étoit terminée.

Lib. IV. C. 4.

Je dis que cette compoſition m'a rappellé le ſouvenir de la deſcription de Denys d'Halicarnaſſe ; car d'ailleurs elle ne préſente aucune reſſemblance marquée. On ſent aiſément qu'il ſeroit difficile de trouver un monument fait à Rome du tems des Rois : de plus, le dénombrement prit une autre forme dans le tems de la République, longtems avant que les Arts fuſſent connus & pratiqués par les Romains. Il eſt vrai que la cérémonie pouvoit également ſubſiſter ſous les Empereurs, & même avoir conſervé ſon nom ; mais il ſeroit difficile de la reconnoître, ou plutôt de la diſtinguer de quelques autres, d'autant que tous les ſacrifices dans leſquels on offroit les *Premices*, avoient beaucoup de rapport entr'eux, & par conſéquent une grande reſſemblance dans la compoſition.

Le deſſein de cette pierre eſt médiocre, ainſi que le travail : le ſujet ne préſente que des femmes ; elles ſont au nombre de ſept ; & cette quantité très-diſtincte, fait le plus grand mérite de cette pierre, d'autant que l'Autel occupe une place dans la compoſition ; il eſt orné de guirlandes, & placé devant la façade d'un Temple dont les entre-colonnes ſont parés de feſtons de fleurs : une de ces femmes éléve un plat rempli de fruits ; une autre porte une branche chargée des dons de Pomone ; une autre ſoûtient une tor-

che ou flambeau très-orné ; enfin, les quatre autres ſont repréſentées dans des attitudes différentes, & convenables à l'empreſſement du culte & de la cérémonie.

N°. II.

Les têtes que l'on peut attribuer aux Comédiens Atellanes, ne ſont point chargées ; elles ont ordinairement un comique donné par la nature, c'eſt-à-dire, un trait qui n'eſt pas ordinaire à rencontrer, un enſemble qu'on ne peut décrire, & auquel on eſt ſenſible dans le moment qu'on eſt frappé de l'objet. Le nez de travers de cette tête ſuffit pour convaincre de cette définition générale, & pour faire imaginer combien une plaiſanterie étoit augmentée par une phyſionomie de ce genre ; la coëffure & l'habillement concourant encore à la rendre comique & plaiſante.

Cette tête de bronze n'a jamais eu de col ; elle a toujours été faite pour être ſuſpendue, a deux trous placés ſur le derrière de la face ; d'ailleurs elle eſt creuſe & n'a point été faite pour être de ronde-boſſe.

Hauteur deux pouces quatre lignes.

N°. III.

La Marionnette dont j'ai rapporté le deſſein dans le IVe Volume, & ſur laquelle j'ai dit tout ce que je ſçavois pour prouver l'ancienneté de cette plaiſanterie, me prouve auſſi qu'elle n'étoit qu'un fragment d'une Marionnette plus complette, en la comparant avec celle de ce n°. à laquelle il ne manque rien, mais qui ne peut rien apprendre de plus. Pl. LXXX. n°. I.

Cette figure, compoſée de cinq piéces, eſt d'un très-bel yvoire.

Hauteur ſix pouces cinq lignes.

N°. IV.

Je ne puis comparer ce petit bronze informe qu'à ceux que j'ai rapportés dans le Volume II, & le mettre, par conſéquent dans le rang des vœux faits par les habitans de Planche XCII. n°ˢ V. & VI.

la campagne, pour la conſervation de leurs beſtiaux : l'animal qu'on a voulu repréſenrer eſt encore plus difficile à reconnoître que ceux auxquels je viens de renvoyer le Lecteur ; mais il eſt auſſi-bien conſervé.

Hauteur un pouce trois lignes : longueur un pouce dix lignes.

N°. V.

La ſimplicité de la forme de cette ſonnette me perſuade qu'elle n'a jamais entré dans aucune Ville, ou du moins qu'elle n'a point été fondue dans l'objet d'y briller : je crois qu'elle a fait l'ornement de la Vache favorite d'un troupeau : elle eſt très-bien conſervée ; il n'y manque que ſon battant.

Hauteur trois pouces neuf lignes.

N°. VI.

Le ſon brillant de ces deux ſonnettes rondes ; car j'en ai deux pareilles pour la forme & les proportions, mais différentes pour les ornemens ; le ſon brillant de ces eſpèces de grelots me perſuaderoit, dis-je, qu'on en faiſoit uſage dans les Bacchanales & dans les fêtes champêtres, comme des *Tintinnabula*, & des autres inſtrumens de ce genre, conſacrés à la joie que l'on ſçait être toujours bruyante. La forme de cette petite ſonnette eſt très-ſingulière, & j'avoue que je n'en ai jamais vû de pareille : ces inſtrumens étoient peut-être particuliers à la campagne de Naples, dans laquelle ils ont été trouvés. Quels qu'ils ſoient, ils ſont tels qu'ils ont été fondus, & leur capacité n'a jamais rien contenu : les pointes, dont le bas eſt armé, paroiſſent avoir été miſes pour les empêcher de ſe remplir & de perdre leur ſon, qui n'exiſtoit que par la communication des mêmes corps placés fort près les uns des autres. On ne peut même imaginer qu'on ait voulu placer un battant dans leur intérieur ; il eſt difficile de lui donner une proportion capable

capable de faire aucun effet : leur conservation ne peut être plus belle, & leur travail n'est pas mauvais.

Hauteur un pouce huit lignes : diamètre un pouce quatre lignes.

PLANCHE XCI.

Nos. I. II. & III.

J'AI rapporté dans les Volumes précédens plusieurs aigles de bronze, elles étoient beaucoup plus petites que celles de ce numéro, aussi je ne les ai présentées que comme ayant servi d'Enseignes aux cohortes & aux divisions particulières, tandis que l'examen de celle dont il est question, prouve qu'elle a été destinée pour le corps entier d'une légion : voici les raisons sur lesquelles je me fonde. 1°. Son volume la rendoit très-apparente, 2°. sa hauteur étoit de *cinq pouces neuf lignes.* 3°. Enfin, son poids, d'un peu plus d'une livre, car elle n'est point fondue massif.

Indépendamment de l'ouverture inférieure qui recevoit la broche ou le fer de la lance, & qui traversoit la tête de l'oiseau, on voit une plus grande ouverture au bas du ventre & qui n'a souffert aucune altération ; elle servoit sans doute à emboîter l'aigle & à la tenir ferme sur ses pieds, qui tiroient de plus un autre appui de la queue arrondie & applatie. Non-seulement le plan de cette queue étoit parallèle aux pieds, mais on y remarque encore quelques portions d'une couche légère de plomb, qui n'a jamais été destinée qu'à procurer une plus grande solidité.

Indépendamment de ces témoignages, les deux passans placés sur le dos de l'aigle & ouverts pour attacher ou des cordons ou le *labarum*, ou bien enfin pour lier différens corps que les Romains introduisoient dans leurs Enseignes ; ces passans, dis-je, achèvent de confirmer l'usage & la destination de cette aigle.

Le derrière de cet oiseau n'est chargé d'aucune espèce

de travail, ce qui prouve que cette partie n'étoit point apparente dans les Enseignes Militaires. Les trois aspects sous lesquels cette aigle est dessinée, suffisent pour éclairer le Lecteur & lui faire sentir ce que j'ai voulu décrire. La forme de ce monument n'est pas élégante; elle est assez juste, mais le travail en est fort grossier, & l'on ne peut l'attribuer qu'à la fin de la République, & plus vraisemblablement encore au tems des Empereurs d'Orient.

Nos. IV. & V.

L'ornement qui soûtient ce petit buste de bronze se rencontre fréquemment sur les monumens Romains: on peut en inférer que ces objets faisoient partie de la décoration intérieure de l'ancienne Rome.

La manière dont cette tête d'Impératrice représentée en Prêtresse est disposée avec noblesse & modestie, malgré le travail & la richesse de son diadême, m'a engagé à la préférer à plusieurs autres du même genre que je possède: son extrême conservation a beaucoup contribué à me déterminer en sa faveur. Il faut encore ajoûter que les exemples de noblesse & de simplicité sont toujours d'une grande utilité aux Artistes; & j'ai toujours avoué cet objet de mes recherches: aussi je rapporte ce petit monument de face & de profil, quoiqu'il ne puisse rien apprendre.

Hauteur un pouce huit lignes.

PLANCHE XCII.

No. I.

On ne peut douter que l'assemblage ridicule, ou du moins contraire à la nature, de plusieurs têtes mêlées quelquefois avec des corps ou des parties d'animaux, & toujours placées en différens sens n'ait tiré son origine de la Grèce; on prétend même, comme je l'ai déja dit plus haut, que cette sorte de critique a été en premier lieu employée pour *Socrate*. Le fait pourroit être contredit; mais

cette plaiſanterie, ou plutôt cette eſpèce de ſatyre, s'eſt perpétuée; on la voit même ſouvent répétée plus d'une fois, d'autant que les Romains l'ont adoptée. Nous ne pouvons en douter, non-ſeulement par la quantité de copies en ce genre que cette Nation nous a laiſſées de pluſieurs Ouvrages Grecs, mais par les gravures qu'elle a produit, & dont l'objet étoit ſemblable. Telle eſt la *chimère* que l'on voit ſous ce numéro, (car c'eſt le nom général que l'on donne à ces plaiſanteries), ſur laquelle trois figures, dont deux barbues, ſont repréſentées couplées, pour ainſi dire, avec une tête de cochon. Cette cornaline, gravée en creux, n'eſt ni bien ni mal exécutée; elle a le même objet de ſatyre, & confirme en quelque façon la figure de bronze repréſentant un homme avec une tête d'ours, que j'ai rapportée dans le IIIe. Volume. On peut voir ce que j'ai dit dans l'explication de ce monument; il ſeroit inutile de le répéter: on peut également voir une tête Grecque, mais traitée noblement dans le goût fantaſtique; elle eſt à la Planche XL. n°. I. de ce Volume.

Planc. LXXVI. n°. I.

N°. II.

Cette autre cornaline, également Romaine, a plus de rapport avec les critiques des Grecs: elle repréſente un Paon, ſur le dos duquel on voit le profil d'une face humaine & barbue, qui n'eſt aſſurément point le portrait de Socrate. Le derrière de cet oiſeau eſt formé par une tête de bélier, de la bouche duquel ſortent trois plumes qui compoſent la queue du Paon; & ſon col par la trompe d'un éléphant, dont la tête feroit l'eſtomach de l'oiſeau. La diſpoſition du maſque tourné vers le ciel, & le croiſſant de la lune au milieu de deux étoiles placées dans la partie ſupérieure & une dans l'inférieure, pourroient faire croire qu'il s'agit ici de la critique d'un Aſtronome: le fait eſt vraiſemblable; & cette apparence excuſe la conjecture.

N°. III.

J'ajoûte la pierre gravée de ce numéro pour donner une nouvelle preuve de la variété avec laquelle les Romains ont traité ces ſortes de ſujets & de la quantité qui nous en eſt reſtée ; car le travail du plus grand nombre de ces pierres ne permet pas de les donner à aucune autre Nation.

Cette tête de jeune homme couplée avec deux maſques de Théâtre, pourroit être le portrait d'un Acteur qui jouoit ordinairement les rôles de ces Maſques, dont le caractère étoit cependant fort oppoſé : il eſt certain, du moins, que cette gravure ne préſente ni critique ni malignité.

Ce ſujet de l'antiquité, traité déja avec beaucoup d'étendue & d'érudition, ne demande pas une plus longue diſcuſſion : trois exemples me paroiſſent ſuffiſans ; mais j'ai jugé qu'ils étoient néceſſaires dans un Recueil du genre de celui-ci. Je vais remplir cette Planche par deux morceaux d'une eſpèce différente : la variété n'a jamais déplù, du moins elle trouve des partiſans.

N°. IV.

Ce bronze eſt diſpoſé pour être attaché ſur un plan, & préparé pour faire partie d'un bas-relief ; c'eſt-à-dire, qu'il n'a qu'une face & que le derrière en eſt applatti. Cet uſage a été ſouvent pratiqué par les Romains, ou pour épargner la dépenſe, ou pour avoir le plaiſir de varier la compoſition, la couleur, ou la matière du fonds, ou bien enfin pour faciliter le tranſport de ces ornemens. Quelque motif qu'on ait eu, cette figure repréſente l'action d'un chaſſeur, tel qu'on en voit dans la chaſſe du ſanglier de Calydon, & dans des ſujets pareils.

Ce genre de figure de demi-boſſe, eſt la ſeule ſingularité de ce monument : cet exemple pourroit être imité dans de certaines circonſtances ; mais il n'y en a aucune qui

fût capable d'excuſer un Artiſte, s'il imitoit le Sculpteur Romain, qui a fait cet ouvrage.

Hauteur trois pouces dix lignes.

N°. V.

La repréſentation de cette chévre de bronze ne peut être attribuée qu'à la plaiſanterie d'un Berger, qui avoit accoutumé cet animal à porter ſa petite proviſion dans les deux beſaces dont il paroît chargé. Toutes les Paſtorales des Anciens & pluſieurs bas-reliefs antiques, prouvent aſſez les rôles intéreſſans que ces animaux jouoient dans les troupeaux des Grecs & des Romains, & principalement dans ceux des premiers; on ſçait d'ailleurs que ces peuples n'ont fait aucune mention des moutons ſur leſquels les Modernes ont établi toutes les idées de leurs Paſtorales: cette différence ne doit avoir eu de principe que dans le ſon des dénominations des animaux, qui ont été plus ou moins heureuſes dans la Poëſie des différentes Langues.

Ce petit monument, d'un aſſez mauvais travail, eſt bien conſervé, à la réſerve de la moitié d'une patte de derrière.

Dans le deſir que j'ai de rapporter, autant qu'il me ſera poſſible, tous les genres de monumens que les Anciens nous ont laiſſés, je ne pouvois trouver aucune chèvre qui eût un objet, & cependant dont l'action fût plus modeſte.

Longueur un pouce neuf lignes: hauteur avec les cornes un pouce ſept lignes.

PLANCHE XCIII.

N°s. I. & II.

Je n'ai aucun doute ſur l'authenticité de ces deux figures de Nains; je les crois très-antiques. On ſçait d'ailleurs combien les Romains s'amuſoient de ces petits hommes, & combien ils employoient de différens contraſtes pour les rendre plus ridicules.

L'exacte imitation de l'action est la base de la plaisanterie ; ainsi nous pouvons croire que ces deux Nains du même travail, du même tems, & toujours faits pour être ensemble, sont représentés avec scrupule, tels que l'on voyoit les Gladiateurs dans l'arêne, c'est-à-dire, nuds & sans autres armes que le casque, le bouclier & l'épée. Ces prétendus Gladiateurs n'ont conservé que la poignée de leurs épées, le tems a détruit les lames. Les boucliers échancrés d'un seul côté présentent une singularité que je ne me souviens pas d'avoir remarquée sur aucun monument : elle mérite quelque attention ; car on ne peut douter qu'elle ne fût en usage dans de certaines circonstances. Cet objet est le plus grand mérite de ce petit monument ; mais quant à sa destination, il faut se persuader que le comique de ces figures existoit d'autant plus pour les Romains qu'ils avoient la tête remplie de ces Athlètes, si beaux par leurs proportions naturelles & par la grace de leurs mouvemens, perfectionnés par l'exercice continuel de leur Art ; tandis que cette opposition se présente avec peine à notre esprit, & que le combat de ces Nains ne nous paroît peut-être que simplement ridicule : tant il est vrai que le comique ne consiste en général que dans la surprise & l'opposition, & en particulier dans l'habitude des Nations.

Malgré le plaisir de posséder un morceau qui réunit autant de singularités que celui de ce numéro, je ne cacherai point que le lieu de la scène m'est suspect ; c'est-à-dire, que le combat de ces deux Nains se donne en premier lieu sur un plan inégal & convexe ; ce choix me paroît un contre-sens à l'égard des Anciens ; de plus, la forme de ce plan est ovale, & ne peut être regardée que comme le couvercle d'un vase ; & cette forme n'étoit point ordinaire chez les Romains. Ce ne sont pas les seules raisons de mon doute ; cette plaque ou ce morceau de bronze, m'a paru suspect au premier coup d'œil ; & l'examen plus réfléchi ne m'a point fait penser autrement. Je ne pense point du tout la même chose des deux serpens & des mouches qui déco-

rent le plan, & que l'on peut voir au n°. II. Je les crois bien antiques; mais je ſuis perſuadé qu'ils occupoient jadis une autre place; non-ſeulement ces mouches & ces ſerpens ſont ſoudés ſur ce plateau, mais ces animaux n'ont aucun rapport avec ces Nains, non plus qu'avec leur action; ils paroiſſent arrangés ſelon les contes que l'on fait des enchantemens & des préparations circulaires, au milieu deſquelles la Sorcière ou celui qui conſulte a coutume, dit-on, de ſe placer. Ces idées modernes ne peuvent s'allier avec celles des Anciens qui avoient bien autant de foibleſſes, mais qui procédoient différemment. Ces raiſons m'ont rendu cet aſſemblage ſuſpect; & il ne faut pas l'adreſſe & la fineſſe d'un Brocanteur Italien, pour ſçavoir arranger ſi parfaitement des objets capables de ſéduire & de tromper; plus ils ſont biſarres plus on eſt aſſuré de s'en défaire & d'en augmenter le prix. Après tout, quand on n'a qu'un ſi foible reproche à faire à un monument, il ne faut pas ſe plaindre.

Il réſulte de cet examen que quel que ſoit ce morceau, il préſente de très-bonnes parties, & qu'il mérite d'être rapporté. Il eſt encore vrai que le ſoupçon que j'ai communiqué ſur l'aſſemblage de ces objets, détruit & renverſe toutes les conjectures; & dans une pareille occaſion elles auroient pû mener loin.

Les Nains ont un pouce dix lignes de hauteur : longueur du plateau, quatre pouces huit lignes : le plateau a ſept lignes de ſaillie dans ſon milieu : longueur des ſerpens, deux pouces dix lignes : longueur des mouches dix lignes.

N°ˢ III. & IV.

On peut mettre cette petite main au rang des mains Panthées ou votives, dont il eſt inutile de rappeller les gravures & les explications qu'on en a données, & moi-même tout le premier. Celle-ci, quoique dans le même genre, eſt l'ouvrage d'un homme beaucoup plus rai-

ſonnable, ou beaucoup moins ſuperſtitieux, puiſqu'en effet on ne voit qu'un ſerpent qui s'étend ſur le dos de la main, après avoir fait le tour du poignet; & un lézard également en relief placé ſur le plus haut du bras. On voit au n°. IV. le trou qui ſervoit à ſuſpendre cette petite dévotion : mais je voudrois ſçavoir par quelle raiſon les deux derniers doigts ſont toujours ployés dans le plus grand nombre de ces ſortes de mains, pendant que les trois autres ſont étendus. Ce morceau a été trouvé à Rome.

Longueur deux pouces neuf lignes.

PLANCHE XCIV.

Nos. I. & II.

Les monumens ſinguliers par leur forme, & qui n'ont point été donnés au public, ont un véritable attrait pour les Antiquaires; ils ſont leur véritable jouiſſance. Ce poiſſon de bronze réunit ces avantages; & conſéquemment je le rapporte avec beaucoup de plaiſir.

Quelque particulier que paroiſſe le choix d'un poiſſon pour ſervir de caſſolette, ſon ancien uſage ne peut être conteſté; on verra même que ſi cette forme n'eſt pas abſolument agréable, elle eſt du moins favorable à ce deſſein; la longueur de l'animal répandant au loin la fumée des parfums, & donnant de plus une grande capacité au foyer qui contenoit le braſier.

Plus je m'étendrai ſur les détails de ce poiſſon, que je crois une carpe, & plus on ſera convaincu que je ne m'abuſe point ſur ſon ancienne deſtination. La quantité de trous placés ſur le dos & ſur le deſſus de la tête du poiſſon pour procurer l'évaporation, c'eſt-à-dire, le paſſage de la fumée, ſuffiroit pour convaincre de la vérité de mon opinion; mais la partie inférieure eſt abſolument pleine & diſpoſée pour recevoir le feu; d'ailleurs cet animal s'ouvre parallèlement en deux parties égales : on voit de chaque côté dans leur longueur deux tenons dans celle de deſſous,

dessous, & un dans celle de dessus, qui s'emboîtent très-exactement encore aujourd'hui, & qui servoient à tenir les deux pièces en état par le moyen d'une goupille. Cette précaution étoit principalement nécessaire quand le feu étoit allumé, quoique tout le morceau fût porté & soûtenu par un pied que le tems a détruit, & dont on ne voit plus que la naissance; ce qui prouve encore que ce monument étoit destiné à la décoration.

Le n°. II. présente le plan de la partie inférieure.

La conservation de ce morceau est très-belle; mais le travail en est un peu sec. J'ai consulté le petit nombre de Connoisseurs que nous avons à Paris, & ils n'ont pas mis l'Antiquité en doute; mais ils n'ont pû m'éclaircir sur le pays qui l'a produit. Il m'a paru plus simple de le placer dans la classe des Romains.

Si les dimensions de chaque morceau que j'ai soin de donner ne sont pas toujours utiles, quoiqu'elles concourent à fixer avec justesse l'idée du monument représenté sur la Planche, elles sont ici très-nécessaires pour augmenter le mérite de cette antiquité.

Longueur un pied onze lignes : épaisseur ou diamètre, cinq pouces neuf lignes, sans compter l'excédent des nageoires placées sur le dos, & dont la plus grande a huit lignes de saillie : ce qui reste du piédestal est encore long de dix lignes : longueur de l'ovale intérieur ou de l'ouverture du foyer, quatre pouces trois lignes; mais ce foyer occupe toute la capacité du poisson : largeur de ce même ovale, deux pouces dix lignes : la base ou l'emboîture a cinq lignes de recouvrement.

N°s. III. & IV.

On pourroit regarder cette amulette formée en lozange & percée dans sa longueur pour être portée au col, comme un objet de superstition étrangère aux Romains; cependant le travail leur appartient, du moins on peut dire qu'ils en ont fait la copie.

Cette cornaline porte ſur chacune de ſes faces une figure nue, ce qui prouveroit une origine Grecque : la coëffure de l'une & de l'autre eſt abſolument ſemblable & n'eſt point des plus ordinaires ; elle eſt formée par un bourrelet de cheveux, placé tout autour de la tête. Autant qu'on peut en juger dans un volume ſi médiocre, la même figure ou la même Divinité repréſente deux actions ; une de ces figures tient un corps rond ſur la main qu'elle porte étendue, & l'autre une petite ſtatue drapée & en pied : ces deux Femmes pourroient repréſenter Vénus;& quoique le globe que porte l'une des deux ſoit d'un diamètre bien fort, l'idée de la pomme prévaut & contribue à le perſuader. Mais, pourquoi l'autre, avec une palme dans la main droite, porteroit-elle une petite figure de femme poſée ſur ſa main ? Seroit-ce Vénus regardée comme protectrice des Romains à cauſe d'Enée, & portant la Ville de Rome, qui ſemble l'implorer ? D'ailleurs la palme, ou ce que je crois une palme, eſt portée horizontalement, & ce n'eſt point ainſi qu'on la repréſente dans les deux cas de bonheur ou de malheur : il ſe pourroit auſſi que ce culte, comme je l'ai dit plus haut, ou plutôt ces circonſtances fuſſent abſolument étrangères aux Romains ; & nous fuſſent inconnues.

La poſition des figures eſt auſſi heureuſe que ſimple ; la forme de l'amulette n'eſt point ordinaire : ces raiſons me ſuffiſent pour rapporter ce petit monument, dont on pourra trouver quelque jour la véritable explication.

Le champ de la cornaline qui porte ces deux gravures en creux, eſt blanc ; ce n'eſt cependant point une onyce, c'eſt-à-dire, une pierre de deux couleurs naturelles ; c'eſt une opération de l'Art que les Anciens connoiſſoient comme nous. Elle conſiſte à mettre une couche de tripoli bien égale ſur une cornaline, & à l'expoſer à un feu très-doux, car s'il étoit fort, il feroit blanchir la cornaline. Ce feu doux établit ſi bien ce tripoli, que le touret ne l'emporte pas plus aiſément que la cornaline ou l'agate que l'on veut graver. Ce travail, ainſi diſpoſé, préſente des figures rou-

ges sur un fonds blanc, que rien ne peut altérer. Cette opération donne une sorte d'agrément aux compositions, & produit du moins une petite singularité. Je dois le secret de cette petite manœuvre à feu Barier, Graveur du Roi en pierre, qui l'avoit retrouvé par hasard en cherchant autre chose, comme il arrive presque toujours, & principalement en chymie : il peut s'être vanté de cette découverte; il est du moins certain qu'il a fait plusieurs beaux ouvrages par le moyen de cornalines ainsi disposées.

PLANCHE XCV.

N°. I.

UNE parure aussi peu modérée en longueur & en poids que celle de ce sphynx de bronze, qui fait l'ornement d'une aiguille de tête de même matière, mérite assurément quelque distinction; ainsi je la rapporte, sans croire cependant que le goût que l'on a depuis quelque tems pour les ornemens antiques, conduise nos Dames à copier celui-ci.

Cette aiguille, assez bien conservée, est encore longue de *six pouces une ligne*, car elle a été cassée à son extrémité inférieure à l'endroit où elle étoit ouverte pour donner le moyen de la retenir & de la fixer dans la coëffure.

N°s II. & III.

Il ne faut pas confondre ce clou, qui n'étoit qu'un objet de magnificence, avec ceux dont l'emploi étoit utile & religieux à Rome : il est d'argent pur & représente un Mascaron qui n'est point de mauvais goût, & dont le travail est assez riche, mais cependant tel qu'il doit être pour des objets de ce genre qui ne sont jamais vûs de près & qui ne sont destinés qu'à produire de l'effet. Ce clou, très-bien conservé, a *onze lignes* de diamètre; sa queue, qui n'a jamais dû être bien solide à cause de la matière & du travail de la tête sur laquelle on ne pouvoit frapper, a encore *huit lignes* de longueur : on la voit au numéro III.

N°s. IV. & V.

Cet autre clou de bronze eſt orné d'une mouche à miel
Lib. VII. Ch. 3. d'un fort grand relief. Vitruve, en preſcrivant la manière de bien former la cloiſon d'une chambre, parle des clous auxquels il donne le nom de *muſcarii*, avec leſquels il veut qu'on attache des roſeaux en différens ſens : *Cùm paries luto inquinatus fuerit, tunc in eo opere cannæ clavis muſcariis perpetuæ figantur.* Philander obſerve ſur ce paſſage, que les clous *muſcarii* étoient ceux qui avoient une groſſe tête ronde qui les diſtinguoit des clous à crochets & des crampons : c'eſt la ſeule explication à laquelle ce Commentateur veut que l'on s'en tienne ; car il dit qu'il ſe mocque bien de quelques Antiquaires, qui, lors de la découverte du tombeau de l'Impératrice Marie, femme d'Honorius, crurent que certains clous que l'on y trouva parmi beaucoup d'autres antiquités, & dont la tête étoit chargée de la figure d'une mouche, étoient les clous *muſcarii* de Vitruve ; & il leur fit voir qu'ils donnoient un mauvais ſens à cette expreſſion de Vitruve.

Je le croirois d'autant plus qu'il étoit néceſſaire de frapper ſur les têtes de ces clous pour former & établir la cloiſon, ce que la mouche auroit empêché de faire, & ce que très-certainement on n'a point fait ſur le clou de ce n°. Cette raiſon me perſuaderoit, en ſuivant l'avis de Philander, que les clous dont parle Vitruve ne portoient le nom de *muſcarii* que par la reſſemblance que leur tête avoit avec les mouches quand on n'y faiſoit pas une grande attention, & que l'on voyoit ces clous poſés indifféremment ſur une cloiſon : cette conjecture, quoiqu'un peu tirée, s'accorde du moins avec la différence des autres clous qui ne préſentoient pas le même coup d'œil. Ce qu'il y a de plus certain, c'eſt que le clou dont il s'agit a eu néceſſairement un autre objet, & qu'il rappelle des idées que les Romains avoient empruntées des Etruſques ; c'eſt-à-dire, que dans les premiers ſiécles de la fondation de Rome

ils plantoient tous les ans au Capitole un clou, qui tenoit lieu de calendrier ; il fait encore ſouvenir de celui que l'on plaçoit tous les ans dans un autre endroit pour apprendre que l'année étoit révolue ; il repréſente à l'eſprit le clou pour lequel on créoit un Dictateur, dans l'eſpérance de préſerver la Ville de Rome de la peſte, par les cérémonies avec leſquelles il étoit attaché par ce Magiſtrat.

Le travail de celui que je rapporte eſt des plus groſſiers ; & cette raiſon me fait encore mieux augurer de ſa grande antiquité. Son diamètre, fort mal compaſſé, eſt d'*un pouce trois lignes.*

La queue de ce clou & dont on peut juger par le profil au nº. V, eſt encore longue *d'un pouce quatre lignes ;* mais comme ces ſortes de clous n'ont jamais été enfoncés & aſſurés par le marteau à cauſe des ornemens dont leur tête étoit chargée, il eſt vraiſemblable qu'on les introduiſoit dans une ouverture déja faite & tenue fort aiſée, & qu'enfin la hoche ou le bouton qu'on apperçoit à ſept lignes de la tête, ſervoit à écrouer les clous & à les arrêter pour empêcher qu'on ne les emportât ; ainſi la porte ou les autres corps ſur leſquels on plaçoit les clous de cette eſpèce, avoit ſept lignes d'épaiſſeur ou à peu de choſe près.

Nº. VI.

Il eſt difficile de comprendre l'objet de cette eſpèce d'inſcription, écrite ſur une lame de bronze très-mince, qui paroît avoir été coupée à peu-près quarrément dans un morceau plus étendu.

Les deux mots qui compoſent cette inſcription ſont écrits en lettres Romaines fort anciennes, & aſſez mal réglées, ANTIKA POSTIKA ; ces caractères ne ſont même formés que par un ſeul trait de burin ou d'inſtrument équivalent.

Malgré la conjecture par laquelle je vais finir, je compte propoſer au Lecteur une énigme qu'il trouvera peut-être médiocrement intéreſſante.

Les mots *Antika* & *Poſtika*, peuvent recevoir différens ſens, ſelon l'endroit où ils ſe trouvent placés. Les Augures appelloient *Poſtica* le ſeptentrion, parce que ceux qui prenoient les Augures avoient le dos tourné vers cette partie du Ciel, & le viſage au midi, qui par cette raiſon étoit appellé *Antica*. On ſe ſervoit encore du mot *Poſtica*, pour exprimer tout ce qui doit arriver après nous, & du mot *Antica*, pour déſigner tout ce qui nous avoit précédé; ainſi l'inſcription *Antica Poſtica* auroit pû convenir à une ſtatue de Janus : voyez Feſtus le Grammairien.

Cette plaque a *trois pouces* de largeur dans le plus étroit, & *deux pouces* dans ſa plus grande hauteur.

PLANCHE XCVI.

N°. I.

Ce vaſe qui ſervoit à porter l'eau luſtrale, ne peut être d'une plus parfaite conſervation; ſon ancien uſage eſt trop connu pour en parler; & le coup d'œil ſuffit pour faire ſentir le mérite de ſa forme; ainſi l'explication ne ſera pas longue.

La tête qui couronne l'anſe eſt répétée des deux côtés : elle repréſente Apollon ou le Soleil; on la voit développée au n°. II.

Les deux têtes qui tiennent au corps du vaſe, & qui portent l'anſe, préſentent le caractère de Jupiter, & ſont placées ſous le n°. III.

Un des quatre Maſcarons qui décorent le renflement du vaſe, eſt chargé du maſque d'un Barbare; les trois autres bas-reliefs repréſentent de belles femmes, dont les têtes ſont accompagnées de cheveux bien arrangés. Comme elles ſont ſorties du même moule, je n'en ai fait graver qu'une; on la voit au n°. IV, & le Barbare eſt ſous le n°. V. Ces têtes iſolées, ou ces médaillons, ont tous *onze lignes* de diamètre.

Hauteur du corps du vaſe, trois pouces neuf lignes : plus grand diamètre extérieur en comprenant les médaillons, trois pouces dix lignes : hauteur de l'anſe, quatre pouces huit lignes : Hauteur totale du monument, huit pouces cinq lignes.

PLANCHE XCVII.

N°. I.

Le goût particulier & cependant très-agréable de ce petit vaſe de terre rouge, m'engage à le faire graver pour le ſeul plaiſir des yeux; car il eſt conſtant qu'il ne peut rien apprendre : il a perdu la plus grande partie d'une de ſes trois anſes dont la diſpoſition fait le plus grand mérite; le reſte eſt très-bien conſervé. Il a été trouvé en 1762 dans les Catacombes qui dépendent des Moines de S. Antoine à Rome : on ſçait que ces ſouterreins étoient conſacrés à la ſépulture du bas peuple & placés hors de la Ville. Ce qu'il y a de ſingulier eſt qu'une de ces Catacombes n'avoit point encore été ouverte; mais on n'y a trouvé que des ſqueletes avec un petit vaſe de terre à leur tête & une lampe de même matière à leurs pieds : la ſimplicité de ces petits meubles étoit convenable à l'état de ceux auxquels cette ſépulture étoit deſtinée. J'ai choiſi pour remplir cette Planche, les morceaux dont la forme étoit la moins commune : pluſieurs de ces ſépultures portoient le ſigne de *pro Chriſto*; mais la marque de la profeſſion du Mort étoit preſque toujours gravée, quoique très-groſſièrement, ſur l'extérieur de la pierre : ces inſtrumens ſimples & très-reconnoiſſables n'ont préſenté aucune forme ſingulière à ceux qui les ont examinés.

Hauteur du vaſe, cinq pouces neuf lignes : diamètre deux pouces huit lignes.

N°. II.

Je n'ai rapporté ſous ce numéro que le profil d'une lampe

trouvée dans le même endroit que le morceau précédent: elle est fort simple & n'est chargée d'aucun ornement; mais elle porte dans le milieu de son plan supérieur un bouton fixe, percé à jour & placé entre quatre lumignons. Quoiqu'il soit possible de dire que les lampes Romaines étoient en général peu commodes à la main, & que la petite recherche de celle-ci ne présente rien que de fort naturel; plus le volume de ce petit meuble est médiocre, plus la chaleur des quatre mêches rendoit cette lampe impossible à tenir: je croirois donc que ce bouton ne doit être regardé que comme un moyen pour l'attacher à une chaîne de métal, & suspendre la lampe dans un instant de cérémonie pratiquée sans doute dans un laraire, & nécessairement très-courte, par la raison du volume de la lampe.

Longueur deux pouces huit lignes; hauteur totale un pouce cinq lignes.

N°s. III. IV. & V.

Pl. LXXIII. n°. I. En rapportant dans le Ve. Volume un croissant de terre cuite qui représente Cérès, j'ai soupçonné qu'il servoit de manche ou de poignée à une lampe consacrée à un Village ou du moins à l'usage le plus commun: je ne me suis point trompé sur cette conjecture; & plusieurs Voyageurs m'ont assuré que les lampes à cinq lumignons, & telles qu'on en voit la représentation au numéro III, sont ornées de ces sortes de croissans chargés de la figure de différentes Divinités, qui leur servent de manche, en même tems que les mêches brûlent devant le symbole du culte traité en bas-relief; on m'a de plus assuré qu'on en trouve beaucoup de cette espèce à Rome, ainsi qu'à *Herculanum.* Je ne me rappelle point d'en avoir vû, & je crois qu'il est difficile de les trouver entières; la forme du croissant qui occupoit perpendiculairement la place du sixième lumignon & au-dessous de laquelle il y a une petite tenue, ne pouvant lui donner qu'une médiocre solidité. Pour rendre ce détail plus sensible, non-seulement la coupe ou le profil de

de la lampe eſt deſſiné au numéro IV, mais je rapporte un de ces croiſſans que l'on m'a envoyé ſéparément de Rome; & j'avoue que celui-ci, qui repréſente une tête de Jupiter au-deſſus de l'aigle, numéro V, pourroit autoriſer l'opinion de ceux qui regarderoient ces ſortes de lampes comme plus ordinairement conſacrées aux grands Dieux; l'un des deux ſeuls croiſſans de cette eſpèce que je connoiſſe repréſentant Jupiter, & l'autre Cérès : je pourrois cependant me tromper; il eſt vrai que la conjecture eſt peu intéreſſante; d'ailleurs je ne parle que ſur la foi d'autrui.

Diamètre de la lampe, quatre pouces deux lignes : hauteur de la lampe, un pouce & demi : hauteur du croiſſant, deux pouces dix lignes

N°. VI.

Ce numéro préſente la forme la plus répétée des petits vaſes qu'on a trouvés dans les Catacombes; celui-ci eſt un des plus grands.

Hauteur trois pouces huit lignes : diamètre du vaſe, trois pouces : plus grande largeur avec les anſes, quatre pouces une ligne.

PLANCHE XCVIII.

N°. I.

Ce n'eſt aſſurément pas le nom d'Alexandre écrit ſur ce cachet qui m'engage à le rapporter : ce Roi de Macédoine a trop occupé la ſcène & rempli le monde de ſes actions, pour n'avoir pas engagé les hommes de tous les états à porter ſon nom. La forme extraordinaire de ce *ſigillum* m'a paru mériter d'être conſervée, car d'ailleurs il reſſemble à tous ceux que l'on connoît : la largeur de la bande eſt ordinaire; les lettres ſont traitées de relief, & travaillées de la même manière; le paſſant qui ſervoit à tirer l'empreinte avec plus de facilité, en même tems qu'à la ſuſpendre à un cordon pour la porter au col, eſt égale-

ment ſemblable à tous ceux qu'on a vûs; mais je n'ai trouvé juſques à préſent que celui-ci dont la bande fût contournée comme le deſſein la préſente. Le travail de ce cachet eſt d'ailleurs fort groſſier.

Longueur deux pouces une ligne : largeur de la bande, ſept lignes.

N°. II.

Cet autre cachet, ou plus véritablement cette *teſsère* employée à la reconnoiſſance des denrées qui entroient dans les Villes, n'eſt pas moins ſingulière pour la forme ou pour le nom dont elle eſt chargée; d'ailleurs les lettres ſont écrites en creux ſur le cuivre.

Pl. DCXCVIII. 9. On voit dans Gruter une inſcription qui prouve qu'il y avoit à *Ravenne* du tems des Empereurs Payens (car elle fait mention d'un ſacrifice), une famille du nom d'OLIVS. Il faut regarder ce monument comme étant deſtiné à ſon uſage; & on doit lire, *ſigillum* ou *teſſera*, OLIORVM.

Cette plaque formée en croiſſant, eſt établie ſur un anneau fort groſſier, que le diamètre permettoit de porter au doigt; mais que le poids & le volume devoient en avoir toujours empêché : non-ſeulement ce ne pouvoit être une parure, c'eût été au contraire une punition, ou tout au moins une privation de la main : cette attache excédant la grandeur de l'objet, doit faire mettre ce petit monument dans le rang des teſsères.

Hauteur de la plaque, un pouce huit lignes : largeur deux pouces : ſaillie de l'anneau, un pouce deux lignes épaiſſeur de l'anneau, trois lignes.

N°. III.

Cette tête de clou dont le crochet eſt formé par un doigt ployé, n'eſt pas ordinaire à rencontrer. On ne peut, ce me ſemble, attacher aucune idée de ſuperſtition à cet arrangement; & je crois qu'on ne le peut attribuer qu'à la ſeule fantaiſie : du reſte, le clou étoit aſſez fort pour porter un

poids considérable. On voit encore derrière la plaque la marque de la soudure qui lioit la tête à la queue, ou, si l'on veut, à la pointe du clou; cette dernière partie paroît avoir été de fer.

Hauteur totale, deux pouces une ligne : diamètre de la plaque, un pouce quatre lignes : épaisseur du doigt six lignes.

On a trouvé jusques ici dans les fouilles de Velleïa une très-grande quantité de clous de cette forme, empruntée de la nature. Je suis trop sensible aux bontés dont m'honore l'Infant, pour ne pas me parer d'un monument dont il a bien voulu me faire présent : ce beau clou de bronze étoit accompagné de plusieurs autres morceaux, également tirés des fouilles de Velleïa, & dont je compte faire usage dans les Mémoires de l'Académie ou ailleurs. L'Impression de ce Volume étant commencée, je ne puis la suspendre pour étaler ces dons agréables & flatteurs; elle me permet seulement d'entrer dans quelques détails au sujet de ce monument, de citer sa belle conservation & de donner ses proportions; non-seulement il est plus fort que celui de ce numéro, dont on vient de voir l'explication; mais la portion circulaire à laquelle le doigt est attaché présente une patte qui s'élargit en s'éloignant de son attache, & qui servoit à sceller le clou dans le mur.

La première phalange horizontale, un pouce sept lignes : les deux phalanges perpendiculaires, deux pouces sept lignes : diamètre de la portion circulaire, deux pouces quatre lignes : épaisseur de cette portion, cinq lignes : longueur de la patte ou de la queue encore existante, un pouce onze lignes : largeur à sa naissance, dix lignes, à son extrémité, dix-huit lignes : épaisseur de la queue, quoiqu'assez inégale, cinq lignes.

N°. IV. & V.

Je ne puis regarder ce petit monument de bronze que comme un bouclier votif, dont on a consacré le souvenir

dans un laraire : en effet, cette forme ronde qui n'a jamais été ſurmontée d'aucune autre, eſt poſée perpendiculairement ſur un rétable, ou, ſi l'on veut, ſur une eſpèce d'autel, du moins la diſpoſition du monument ne me préſente aucune autre idée. Cependant l'autel eſt prolongé comme on peut le voir au n°. V : il eſt ouvert à ſon extrémité ; l'ouverture d'une moitié de ſa baſe, faite à deſſein, ſe communique de façon que la totalité du morceau peut être établie & arrêtée ſur un autre corps avec une très-grande ſolidité. Ce monument eſt très-bien conſervé, & les moulures dont il eſt orné n'ont point ſouffert. On voit trois lettres initiales & un point gravés ſur le devant de cet autel ou de cette baſe.

Diamètre de la portion circulaire, un pouce cinq lignes : hauteur de la baſe ou du piédeſtal, neuf lignes : longueur de cette baſe, un pouce trois lignes : largeur de cette baſe ſans les moulures, dix lignes.

PLANCHE XCIX.

Nos. I. & II.

Pl. LXXXV. n°. V. J'AI rapporté un Compas dans le Ve. Volume, & je me ſuis plaint dans l'explication, de la rareté de ces inſtrumens : le dernier envoi qui m'a été fait de Rome a réparé la diſette que j'avois éprouvée. Celui que l'on voit ſous ce numéro eſt abſolument du même genre, c'eſt-à-dire que ſon mouvement eſt compoſé de la même manière. Il eſt en entier de cuivre, beaucoup plus grand, & pour le dire en un mot, il eſt très-complet.

Hauteur avec la petite clef qui dépaſſe le Compas, ſept pouces cinq lignes.

N°. III.

Cet autre compas courbe, ou de calibre, également de cuivre en entier, peut avoir ſervi à un Sculpteur : il a été trouvé depuis très-peu de tems à Rome, dans une urne

cinéraire ; & l'on connoît l'usage ancien d'enfermer avec les cendres des morts, les instrumens de leur profession, ou les marques de leur état.

La tête de ce compas est formée absolument comme celle des nôtres ; l'axe qui servoit à le rendre mobile s'est séparé, mais les boutons subsistent de chaque côté, & l'instrument ne peut être mieux conservé.

La forme de ce second compas, prouve ce qui n'étoit pas difficile à conjecturer, que les Grecs & les Romains connoissoient le mouvement de cet instrument, & sçavoient lui donner un degré de facilité égal au nôtre. Si la tête des deux compas que j'ai rapportés, celui du Ve. Volume & celui du no. précédent, diffèrent de ceux que nous employons, ils étoient vraisemblablement formés de cette manière pour être plus fermes, moins faciles à ouvrir, & convenables, sans doute, à quelque ouvrage particulier.

Hauteur six pouces cinq lignes.

Nos. IV. & V.

J'ai rapporté dans ce même Volume, Planche LXXVI, une inscription absolument du même genre, & dont toutes les circonstances sont pareilles : les deux côtés présentent ces mots :

SALVIS DD	SALVIS DD NN
NN ALBI	BASILIVS
NVS FECIT	REPARAVIT

La répétition d'un monument assez rare en lui-même ne déplaît point ; elle donne la confirmation de l'usage, & redouble la confiance du Lecteur.

Je crois ce petit monument plus ancien que celui de la Planche précédente, par la raison que les noms sont plus Romains ; d'ailleurs, les mots *fecit* & *reparavit*, me portent à le croire ; mais, dans le fonds, les degrés du bas Empire sont peu importans pour les Arts.

Largeur neuf lignes : hauteur six lignes.

N°. VI.

Cette ſangſue de bronze eſt très-authentique ; c'eſt-à-dire, que ſon antiquité n'eſt pas douteuſe ; elle confirme le goût des Romains pour la repréſentation de toutes les eſpèces d'animaux : celui-ci ne peut être plus juſte pour le trait, ni d'une plus belle conſervation.

Longueur deux pouces trois lignes.

N°. VII.

Ce petit vaſe de bronze qui paroît n'avoir pû ſervir que de couronnement, pourroit cependant avoir eu quelque uſage particulier; le deſſus étant mobile, & l'intérieur creux: j'en ai pluſieurs qui ſont abſolument pareils, mais j'ignore leur ancien uſage; je puis les déclarer antiques; cependant je les croirois d'un tems aſſez bas & travaillés dans les Gaules, d'autant que les ornemens qui décorent le corps du vaſe ont beaucoup de rapport à pluſieurs de ceux que j'ai remarqués ſur quelques parures de ſoldats Romains, conſtamment exécutés dans cette partie de l'Empire.

Au reſte, j'avoue que cette Planche m'ayant paru trop nue, j'ai ajoûté ces deux derniers numéros aſſez inutiles en eux-mêmes.

Hauteur un pouce cinq lignes : diamètre onze lignes.

PLANCHE C.

N°. I.

La marche & l'accroiſſement des impreſſions que les hommes ont reçues, ſont des objets dignes de l'amuſement d'un Philoſophe. Nous voyons les Grecs recevoir ou plutôt copier toutes les idées que les Egyptiens auſtères avoient

établies ſur les principes de la plus ſage Morale. Pour engager les hommes & leurs Rois même à bien vivre, on les jugeoit ſévèrement, & l'on examinoit ſi leur conduite méritoit les honneurs de la ſépulture : les Grecs ont remplacé ce jugement réel par la ſuppoſition de Rhadamante, de Minos & d'Eaque ; ces anciens Rois furent ſubſtitués à ces Juges particuliers : ſi la vanité fut ſatisfaite, la licence y gagna, & la Morale y perdit. On peut juger par cet exemple du genre & de la nature des copies Grecques.

Je ne ſuivrai point toutes les idées dont l'Egypte eſt la ſource ; il ſuffit de cette indication pour faire voir combien la Mythologie Grecque, en profitant des exemples qui l'avoient précédée, a pû les affoiblir quoiqu'il faille convenir du ſurplus d'agrémens qu'elle a pû ajoûter pour certaines circonſtances du culte.

Il ſembleroit cependant que les Grecs auroient inventé la Divinité de l'Amour, & quelques-uns de ſes attributs ; du moins, j'ai toujours été étonné de n'appercevoir chez les Egyptiens aucune trace d'une paſſion que les hommes ont dû mettre la première au rang des Dieux ; s'ils ne l'ont pas fait, leurs ſucceſſeurs dans le monde en ont ſuffiſamment abuſé. Ce ſentiment moins célébré chez les Grecs, mais cependant admis juſques à la Divinité, a fait chez les Romains, non-ſeulement des progrès infinis, mais il a produit des allégories ſans nombre, & que les Modernes ont encore augmentées.

Cette lampe de terre eſt ornée d'un ſujet qui nous rappelle ces différentes idées de l'antiquité : elle nous préſente une barque qui conſerve la trace des procédés, ou plutôt du culte Egyptien ; & cette barque eſt chargée d'un Amour aſſis & pleurant : on ne peut attribuer cette compoſition qu'au tendre regret que la mort a pû cauſer ; & l'on voit ſans peine combien cette expreſſion, qui paroît ſimple & même agréable, a reçu d'augmentation, même depuis ſa ſource Grecque.

La ſimplicité de la matière & du travail de ce petit monument me conduit à une conjecture qui me paroît fondée ſur la vraiſemblance.

Les pauvres ſont pour le moins auſſi ſenſibles que les gens riches, mais ils ne ſont pas toujours en état d'exprimer leurs ſentimens, c'eſt-à-dire, de laiſſer des témoignages apparens de leur douleur ; auſſi je crois que les Marchands de lampes avoient en général dans leurs boutiques, les différens ſujets dont les particuliers pouvoient être affectés : en effet, on voit des objets tendres comme celui-ci, des marques de Jeux, des couronnes d'Athlètes, des Divinités, enfin toutes les compoſitions qui pouvoient convenir aux ſituations que le cours de la vie peut préſenter. Le ſentiment que l'on remarque ſur cette lampe, quelque général & quelqu'éloigné qu'il puiſſe être, fait toujours impreſſion ſur le cœur ; & je rapporte ce petit monument avec un véritable plaiſir.

Hauteur treize lignes : diamètre deux pouces huit lignes.

N°s. II. & III.

Cette lampe de bronze trouvée depuis peu de tems ſur le Mont-Celius à Rome, ne peut être mieux conſervée : à la réſerve du manche poſtiche qu'on attachoit ſans doute par l'ouverture qu'on apperçoit encore à l'endroit de la queue ou du manche, il n'y manque rien. Le bas-relief du ſoleil que l'on voit ſur la partie ſupérieure, eſt fort bien traité ; mais les côtés du deſſous, formés en timbales eſpacées de quatre en quatre, m'ont paru très-bien diſpoſés : enfin, la totalité de l'ornement jointe à l'exécution m'a fait plaiſir.

Longueur totale, trois pouces & demi : diamètre deux pouces deux lignes : plus grande épaiſſeur, un pouce trois lignes.

N°s IV. & V.

N°s. IV. & V.

Le morceau que l'on voit deſſiné de face & de profil ſous ces deux numéros, préſente une tête de bouc armée de ſes cornes : ſi l'on peut dire qu'elle eſt des mieux coëffées, on ne peut deviner de quel ornement cette tête faiſoit partie ; mais elle peut entrer dans la décoration & donner ou rappeller des idées : la conſervation de ce petit bronze, creuſé en dedans, ne peut être plus parfaite.

Hauteur deux pouces moins une ligne.

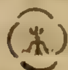
N°. VI.

La forme de cette teſsère d'yvoire n'eſt pas ordinaire ; & ſa deſtination eſt difficile à deviner ; les lettres tracées avec des points, & dont elle eſt ornée : S A V G, ne peuvent ſignifier que SALVS AVGVSTI, ce qui peut en même tems donner une eſpèce d'indication ſur l'uſage ou l'objet du morceau. Ces vœux particuliers exprimés par une fête, des jeux, une cérémonie, un ſacrifice, & dont la ſanté de l'Empereur étoit l'objet, étoient auſſi le motif de la teſsère ; elle ſervoit de reconnoiſſance à ceux qui devoient être admis dans quelque enceinte particulière, ou profiter de quelque paſſage, ou plus commode ou plus diſtingué.

Longueur deux pouces huit lignes : plus grande largeur par le bas, ſept lignes.

PLANCHE CI.

N^os. I. & II.

I.	II.
CLODIHE	DEHORT
MOGENIA	VOLYBRI
NI VC. EXP	VC. PREFE
REFECTO	CTI PRET
VRBI DEH	ORISVM
ORTVMIP	NOLIMET
SIVSSVM.	ENERENO
	NTIBIEX
	PERET

Voici de quelle façon on doit lire cette inſcription écrite ſur les deux faces d'une petite plaque de bronze, & dont la forme eſt repréſentée ſur la Planche.

Clodii Hermogeniani viri clariſſimi ex præfecto Urbis de horto ipſius ſum.

De horto Olybrii viri clariſſimi Præfecti Prætorii ſum; noli me tenere, non tibi expediet.

Cette plaque préſente un monument de l'antiquité, plus rare, & par conſéquent plus intéreſſant qu'il ne le paroît au premier coup d'œil : je la rapporte avec d'autant plus de plaiſir qu'elle a été publiée par Fabretti, mais ſans aucune exactitude. L'original m'a été envoyé de Rome, ainſi je puis répondre de la fidélité de la copie; je ſuis d'ailleurs perſuadé que l'uſage de cette plaque eſt différent de celui que pluſieurs Antiquaires lui ont reconnu, car elle a été miſe dans le rang des colliers & des teſſères des Eſclaves fugitifs. Mais avant que de donner les raiſons qui m'ont convaincu de cette erreur, je crois devoir préſenter quelques réflexions ſur cette matière en général.

Inſcrip. Domeſt. pag. 523.

On ſçait avec quelle ſévérité, ou plutôt quelle cruauté les Loix Romaines puniſſoient les Eſclaves qui déſertoient

de la maison de leurs Maîtres : un des châtimens le plus ordinaire consistoit à marquer sur le visage du coupable avec un fer chaud, une lettre du nom, ou le nom du Maître de l'Esclave en entier :

Fronti data signa fugarum.

Ce moyen mettoit en effet tout le monde en état de le reconnoître & de le faire retrouver à son Maître. Constantin qui modéra la cruauté de plusieurs Loix Romaines, défendit que l'on marquât les Esclaves au visage ; les Romains, pour suppléer à cet usage, leur firent porter des colliers sur lesquels le nom du Maître étoit écrit : cette précaution étoit moins certaine que la précédente ; mais on ajoûta, sans doute, des peines encore plus sévères à la défense établie, & faite pour tous les gens libres, de prêter la main à ces fuyards, & de les favoriser en aucune manière. Nonius a décrit par la comparaison suivante, les précautions que l'on prenoit pour les conduire avec sûreté :

Voyez la Loi II. *de pœnis*, datée d'Antioche, la 9e année de son regne.

Lib. XXIX.

Cum manicis, catulo, collarique ut fugitivum deportem.

Les Recueils d'inscriptions dans lesquels on a rapporté des exemples de ces colliers, font voir que les Esclaves des anciennes Eglises Chrétiennes étoient soumis aux mêmes Loix. Cependant si depuis l'Ordonnance de Constantin, tout Esclave fugitif n'étoit condamné qu'à la peine de porter des colliers ou des plaques écrites, il pouvoit éviter le danger d'être reconnu & ramené à son Maître ; en rompant le collier il ne subsistoit aucun témoin de sa fuite, quelque fortement attaché qu'il pût être, & de quelqu'épaisseur qu'il fût fabriqué. On détruit aisément des objets de résistance plus considérable, sans même ajoûter le desir de la liberté, qui n'est pas un agent médiocre. Il me semble donc que la Loi de Constantin devoit produire, pour l'intérêt des Maîtres pour lesquels les Esclaves n'étoient pas un objet médiocre, un équivalent à peu-près égal, c'est-à-dire, qui donnât la même

Page 11 & ſuiv. ſûreté que la barbarie réformée par le Prince. Pignorius, dans ſon Traité *de Servis*, paroît avoir le même ſoupçon; mais il le fait entendre avec aſſez d'obſcurité, & n'éclaircit rien.

Si la plaque que je préſente ſous ce numéro avoit été deſtinée à cet uſage, elle s'accorderoit avec la Loi de Conſtantin, & pourroit être regardée comme en étant une ſuite, puiſqu'elle eſt d'un tems poſtérieur au règne de ce Prince. Le nom de Q. Clodius Hermogenianus Olybrius, Préfet du Prétoire, & Préfet de Rome, en eſt une preuve; puiſqu'il a exercé ſa Préfecture ſous Valentinien I, dans les années 368, 69 & 70 de l'Ere Chrétienne; d'ailleurs, ce tems eſt indiqué par la barbarie du ſtyle & de l'orthographe de ce monument. Un grand nombre d'inſcriptions de la même date en donnent la confirmation. Il faut convenir cependant qu'une deſtination auſſi baſſe & auſſi commune que celle qu'on lui doit aſſigner, pourroit excuſer la négligence des caractères de cette plaque dont les mots ne ſont point ſéparés; mais elle eſt conſtamment du ſiècle de Valentinien.

Après cette légère diſcuſſion que j'ai cru néceſſaire, je dirai que la plaque dont il eſt queſtion, ne peut avoir ſervi à un Eſclave; la formule que l'on gravoit ſur leur collier ordonnoit à tous ceux qui les rencontroient de les arrêter: *Tene me quia fugi:* elle y joignoit un ordre de les renvoyer à leur Maître: *Revoca me Domino meo.* L'inſcription de la plaque dit, au contraire: *Noli me tenere:* elle menace même ceux qui contreviendroient en diſant: *Non tibi expediet;* car c'eſt ainſi qu'il faut rendre cette barbare façon de parler *experet.* Ces deux formules oppoſées ne peuvent avoir le même objet. Si l'on veut regarder cette plaque comme un paſſeport donné à un Meſſager, & croire que Clodius en avoit chargé ſon Jardinier pour l'empêcher d'être arrêté ou dérangé dans ſa route, ce monument ſeroit une teſsère très-ſingulière; mais je croirois plutôt que cette inſcription étoit pendante au col du chien qui gardoit

les Jardins de *Clodius*, ſitués, ſelon les anciennes deſcriptions de Rome, ſur le Mont *Pincius*. On trouve dans pluſieurs Auteurs, qui ont écrit de *Re Ruſtica*, qu'il y avoit des eſpèces de chiens nommés *Capophylaces*, qui gardoient les Jardins; & d'autres auxquels on confioit la garde des champs cultivés, étoient nommés *Agrophylaces*. Les Anciens étoient perſuadés que les Dieux Lares veilloient à la ſûreté de leurs maiſons : cependant ils avoient des chiens pour le même objet.

Pervigilantque lares pervigilantque canes.

Les Jardins étoient dans le même cas: on étoit convaincu de la protection de Vertumne, de Sylvain, de Pomone, &c. mais on ne négligeoit pas celle des chiens: il eſt donc plus que vraiſemblable que l'on aura donné à ces animaux ſi utiles, un collier ou une plaque pendante à leur col, & chargée du nom de leur Maître pour en conſerver la propriété; & les mettre à l'abri de pluſieurs accidents.

On voit par cet exemple & par mille autres, que nos uſages les plus ſimples ont été pratiqués dans l'antiquité; & que les hommes agiſſent d'une manière uniforme pour l'exécution de leurs beſoins.

Cette explication pourroit n'être point au gré du Lecteur; mais il ſera toujours certain que les Antiquaires qui ont regardé ce petit monument comme le collier d'un Eſclave, ſe ſont trompés, & que cette bagatelle eſt peut-être unique en ſon eſpèce, en la regardant du côté que je la préſente.

Dufreſni a dit dans une de ſes Comédies : *Quand on eſt deux à faire une réflexion, elle eſt beaucoup meilleure.* Je ſouhaite que cette vérité qui tire ſon comique de l'endroit où elle eſt placée, ne ſoit point démentie dans cette explication: nous l'avons faite le P. Paciaudi & moi; nous avons du moins ſauvé tous les contre-ſens que la ſuppoſition d'un Eſclave fugitif pouvoit préſenter, & nous avons

donné en même tems une idée des Loix Romaines à l'égard des Efclaves.

Le monogramme, le chiffre ou l'efpèce de marque que l'on voit au-deffous de la colonne des caractères du n°. I, préfente une fingularité : on n'y reconnoît point les premières lettres du nom de celui au nom duquel l'infcription s'explique : on ne peut douter que cet ufage ne fût reçu même plus anciennement ; mais ici on le voit employé pour un objet des plus communs, il en faut inférer qu'il étoit alors généralement pratiqué. Cet article pourroit mériter quelques obfervations, mais elles ne font point dans mon genre.

Hauteur de la plaque avec le petit couronnement, trois pouces une ligne : largeur un pouce cinq lignes.

N°s. III. IV. & V.

Je regarde cet anneau de bronze, orné de fix grelots, comme une efpèce de crotale que les femmes portoient à la main dans les fêtes de Bacchus. Les intervalles des nœuds répandus dans la circonférence de cet anneau étoient remplis par des boffettes doubles, mobiles fur l'axe de leur réunion, creufes & percées légèrement à leur extrémité pour introduire ou retenir l'efpèce de grelot qui fervoit à leur donner du fon. On voit encore autour de l'anneau, & dans leurs mêmes places, les têtes de ces boffettes, & l'on reconnoît qu'elles étoient l'une & l'autre coupées dans la même plaque de bronze ; mais les efpèces de grelots ont été détruits, à la réferve d'une feule boffette qui s'eft heureufement confervée pour faire fentir la forme de cet inftrument : elle peut être utile aux Peintres & aux Sculpteurs dans la repréfentation des Bacchantes & des Bacchanales.

Les témoins ou plutôt les têtes des autres boffettes fubfiftent, & quoiqu'il eût été poffible de les fuppléer, il eft

encore plus agréable de pouvoir répondre qu'ils ſont ponctués avec vérité : au reſte le travail de ce monument n'étoit pas des plus recherchés.

N°. IV.

Ce numéro fait voir l'intérieur d'une de ces boſſettes ou grelots.

N°. V.

La coupe & l'agencement de cette même boſſette ſur l'anneau, eſt deſſinée ſous ce numéro.

Hauteur totale ſept pouces trois lignes : diamètre du cercle, ſix pouces trois lignes : diamètre du corps de l'anneau, deux lignes : diamètre des boutons, ſix lignes : diamètre de la boſſette ou du grelot, un pouce deux lignes.

Cet inſtrument m'étoit inconnu; il ne m'appartient pas : j'ai profité de la politeſſe de M. Jening, Gentilhomme Anglois, curieux & très-bon connoiſſeur. Il m'a confié ce petit monument pour le copier & le décrire, pendant le ſéjour qu'il a fait à Paris; & je l'ai fait graver avec d'autant plus de plaiſir, qu'il n'eſt point deſſiné dans la Diſſertation de M. Bianchini, qui même n'en a point parlé, quoiqu'il ait aſſez approfondi cette matière.

Franciſci Bianchini, Veronenſis, &c. de tribus generibus inſtrumentorum Muſicæ veterum organica deſcriptio. Romæ 1742, in-4°. broc. cum VIII tabulis.

PLANCHE CII.

J'AI fait mention dans le Ve. Volume de ces Antiquités, des fragmens de différentes matières qu'on a bien voulu m'envoyer des fouilles de *Velleïa*. J'en ai déja profité pour décrire le ſeul monument de fayence que les Ouvrages des Anciens m'euſſent préſenté juſqu'ici. Un nouvel examen m'a fait choiſir dans ces bagatelles les ornemens de quelques vaſes de terre dont le goût & l'exécution peuvent non-ſeulement faire honneur aux Anciens, mais conduire à un argument des plus ſimples, & cependant des plus marqués en leur faveur. Si des ouvrages traités ſur une

matière si vile & si fragile sont exécutés avec cette finesse & cette précision, quels étoient les soins qu'on apportoit pour travailler des morceaux dont les objets étoient plus importans, & les matières plus précieuses ?

Il est à présumer que la forme des vases dont ces fragmens ont fait partie, répondoit par son élégance à des ornemens exécutés d'une façon très-supérieure à leur matière; mais ces morceaux sont d'une étendue trop médiocre pour retrouver même aucune de leurs proportions : ces terres plus ordinairement noires, n'ont rien d'extraordinaire en elles-mêmes; elles sont fines, très-bien préparées, tournées avec beaucoup de délicatesse, & leur épaisseur est en général très-médiocre.

Je n'ai trouvé dans le nombre de ces fragmens aucune poterie travaillée par les Etrusques; tandis que j'en ai vû plusieurs de la Manufacture de Nismes, qui me paroît avoir été fort recherchée, à la vérité dans des tems fort postérieurs aux Etrusques; mais on ne peut douter de la réussite de cette poterie, par la quantité de fragmens qu'on en trouve dans l'Italie & dans les endroits les plus reculés de la Gaule.

N°. I.

Ces mêmes fragmens m'ont présenté une portion de vase travaillée au tour, & dont la matière m'a paru mériter quelque discussion. Ce morceau est le seul qui soit numéroté sur la Planche; les autres ne pouvant être distingués que par les ornemens.

Un passage de Pline nous apprend que la serpentine étoit connue des Anciens : voici les paroles de ce grand Auteur, sur les lieux qui produisoient cette matière, & sur l'usage que les Anciens en faisoient.

Lib. XXXVI. Cap. 22. *In Siphno lapis est, qui cavatur, tornaturque in vasa coquendis cibis utilia, vel ad esculentorum usus, quod in Comensi Italiæ lapide viridi accidere scimus. Sed in*

Siphnio

Siphno singulare, quòd excalfactus oleo, nigrescit durescitque, naturâ mollissimus.

On trouve dans l'Isle de Siphnus une pierre que l'on creuse & que l'on tourne pour en faire de la vaisselle propre à cuire les viandes, ou à les servir à table : c'est ce que nous sçavons qui arrive pour la pierre verte de Côme en Italie : mais une singularité pour celle de Siphnus, c'est que chauffée avec de l'huile, elle noircit & se durcit, quoiqu'elle soit naturellement fort molle.

L'Isle de Siphnus est une des Cyclades située dans la mer de Crête, entre l'Isle de Delos au nord, & l'Isle de Mélos au midi; on l'appelle aujourd'hni *Sifano*. Pline nous apprend qu'indépendamment des mines d'or & d'argent qui avoient procuré de très-grandes richesses à ses habitans & dont les autres Auteurs ont parlé, elle produisoit l'espèce de pierre que nous nommons *Serpentine*, & connue par les Naturalistes sous le nom général de pierre *Ollaire*, du genre de ces pierres argilleuses qui se laissent travailler, & dont la serpentine est une espèce. Il est vraisemblable que l'Isle de Siphnus produit encore cette pierre; & il est certain que nous employons cette matière au même usage que les Anciens; cependant avec des différences moins avantageuses, puisqu'en effet la serpentine de l'Isle de Siphnus, sans être plus difficile à travailler, acquéroit de la consistance & résistoit au feu par le moyen que Pline nous indique; tandis que nous ne faisons usage de la matière tirée de Côme que pour des vases & des platteries, dont la couleur sombre est triste à la vûe, malgré le poliment dont elle est susceptible. Cette pierre que Pline a également connue, tire cette dénomination de la Ville de Côme en Italie où l'on fait ce commerce depuis un tems immémorial.

Voyez Pomponius Mela. Lib. II. Cap. 7.

On trouve aussi cette matière chez les Grisons; & l'on en tire une grande quantité d'un lieu où étoit autrefois situé un gros Bourg, appellé *Pleurium* en Latin, & *Pleurs* en dernier lieu : ce Bourg fut abymé en 1618, sous les débris

d'une montagne voiſine, qu'on avoit creuſée trop inconſidérément pour en retirer cette pierre.

Je crois le fragment qui donne matière à ces légères obſervations, tiré des carrières de Côme : la matière en préſente la couleur, le ſavonneux & les autres qualités que les Naturaliſtes donnent à la pierre de Côme. Voici la deſcription que Wallerius, célèbre Minéralogiſte Suédois, donne de cette pierre.

Ollarius mollior, griſeus, pinguis, particulis talcoſo-minaceis vix diſtinctis, calcinatione albeſcens, lebetum lapis, petra Columbina, lapis Colubrinus.

Elle eſt compoſée de particules viſibles & brillantes de mica & de talc, qui ſont confondues les unes dans les autres & forment comme des ondulations : elle prend de l'éclat par la calcination & devient d'une couleur blanche ſemblable à celle de l'argent. Le fragment dont il s'agit a donné tous ces effets par les expériences. Sans entrer dans de plus grands détails qui ne regardent que les Naturaliſtes, on voit, ſans que je le diſe, que M. Roux m'a donné quelques ſecours, ſans leſquels je n'aurois pû ſçavoir ſi le fragment étoit de Siphnus ou de Côme.

L'Italie, & ſur-tout *Herculanum*, doivent fournir tous les jours des morceaux de comparaiſon beaucoup plus conſidérables; je ne doute pas même qu'on n'en ait trouvé pluſieurs fois; mais il eſt ſimple qu'on n'ait fait aucune attention à des fragmens qui ne paroiſſent avoir aucun mérite, & qui ſe confondent aiſément avec des morceaux de terre cuite, que le plus ſouvent on ne daigne pas ramaſſer. Je crois donc être le premier qui ait parlé de cette matière, par rapport aux Anciens monumens, & qui ſe ſoit trouvé à portée de joindre à cette occaſion une preuve de fait, à un paſſage de Pline.

La portion de cercle indique un très-grand diamètre; l'épaiſſeur eſt de *cinq lignes*.

PLANCHE CIII.

Nos I. II. & III.

Un monument du Bas-Empire pareil à celui que présente cette Planche, conduit néceſſairement à des réflexions affligeantes pour l'humanité. On conçoit avec peine, l'homme étant copiſte par ſa nature & né imitateur, qu'un Artiſte ait pû oublier les Ouvrages ſublimes dont la Grèce & la Ville de Rome étoient encore remplies, quand il a mis au jour le chef-d'œuvre du mauvais goût dont il s'agit ici.

On ne peut attribuer un fait ſi démontré qu'à l'amour-propre ignorant, ainſi qu'au deſir effréné de chercher la nouveauté. Ce malheureux deſir éblouit les hommes & leur faſcine les yeux; il les aveugle au point de faire conſiſter le mérite dans une altération continuelle des meilleures choſes précédemment reçues; cette altération eſt d'autant plus ſéduiſante, qu'elle flatte la pareſſe, qu'elle diminue l'étude, & ſoulage de la réflexion.

Ces malheurs attachés à l'eſprit humain, étoient encore liés dans le tems du Bas-Empire à des circonſtances du Gouvernement. Le génie des Romains peu convenable pour les Arts, dominoit depuis long-tems dans la Grèce; &, par une conſéquence néceſſaire, les Ecoles Grecques étoient détruites depuis long-tems, & ſi parfaitement, qu'elles n'avoient pas laiſſé la moindre trace: la dépravation du goût ne pouvoit donc rencontrer aucun obſtacle; aucune digue ne la pouvoit arrêter: elle a ſi bien ravagé, & ſi fort à ſon aiſe, qu'elle a tout détruit.

L'exemple du défaut & de l'erreur produit ſouvent autant d'avantage, & fait autant d'impreſſion que l'exemple de la beauté & de la vérité: on doit donc préſenter quelquefois les monumens du genre de celui-ci pour rendre la jeuneſſe modérée, & la forcer d'étudier profondément les

Arts auxquels elle ſe deſtine. Puiſſe-telle être frappée de ces réflexions & du mauvais goût raiſonné de ce monument ! Je vais en rapporter le détail.

Je le place devant moi pour en parler avec plus de vérité ; & la vûe fixée ſur cet objet, je ne puis retenir cette exclamation. *Oh ! Grecs, ſi vous êtes tombés dans un état ſi déplorable, & dans votre pays, que ſerons-nous dans quelques ſiècles !*

Il paroît que nous voyons ici les efforts du génie & de la compoſition d'un Artiſte, dans le deſir de contenter la vanité d'un homme conſtitué en dignité dans l'Empire, Conſul, Proconſul, peut-être même Empereur. Il eſt aſſis ſur un dé maſſif, qui ne conſerve aucune réminiſcence du trône ni de la chaiſe curule ; enfin qui n'a pas le plus foible ornement; & deux jeunes Eſclaves ouvrent un rideau pour le faire voir au public, auquel, ſelon les apparences, il conſent de ſe montrer. La diſpoſition des figures & le détail des parties s'accordent avec les ornemens & l'intelligence des étoffes. Les creneaux même qui couronnent ce bâtiment, concourent à produire un enſemble ridicule. Ce dé ou ce ſiége eſt établi au milieu d'un plan circulaire d'un côté, & en droite ligne de l'autre ; on le voit au n°. III ; l'arrondiſſement dont l'élévation eſt deſſinée au n°. II, préſente trois portiques qui font voir que l'intérieur de ce petit bâtiment eſt à jour. La gravure fait ſentir ſuffiſamment la biſarrerie & le mauvais goût de cette décoration ; j'avoue cependant que malgré tous mes ſoins, le deſſein l'embellit encore : il ſeroit inutile & très-déſagréable de s'appéſantir ſur de pareils objets. Je dois ajoûter que ces créneaux qui ſubſiſtent ſur la face occupée par l'Empereur ou le Magiſtrat, couronnoient également, & dans les mêmes proportions, toute la partie circulaire ; on voit encore, par leur place, qu'ils ont été détruits ; auſſi je les ai ſimplement marqués par des points.

J'ignore le tems de la fabrique de ce monument ; mais

le morceau d'yvoire eſt conſidérable, d'autant qu'il eſt d'une ſeule piéce; & nous voyons par les diptyques, combien cette matière étoit encore recherchée ſous les Empereurs d'Orient.

Hauteur avec les créneaux, quatre pouces ſept lignes : largeur trois pouces quatre lignes, pour la face en ligne droite, ainſi que pour le grand diamètre du plan dont la profondeur eſt d'un pouce onze lignes.

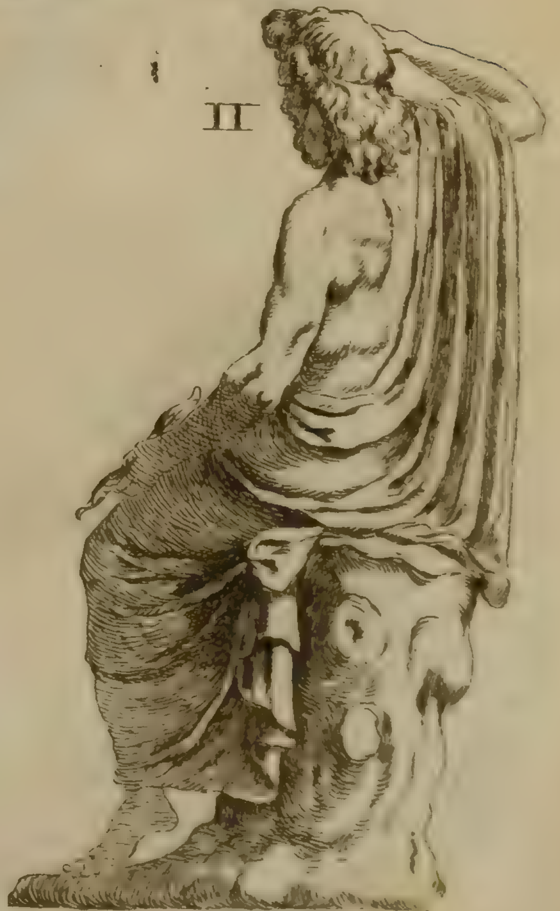



IV


III


V

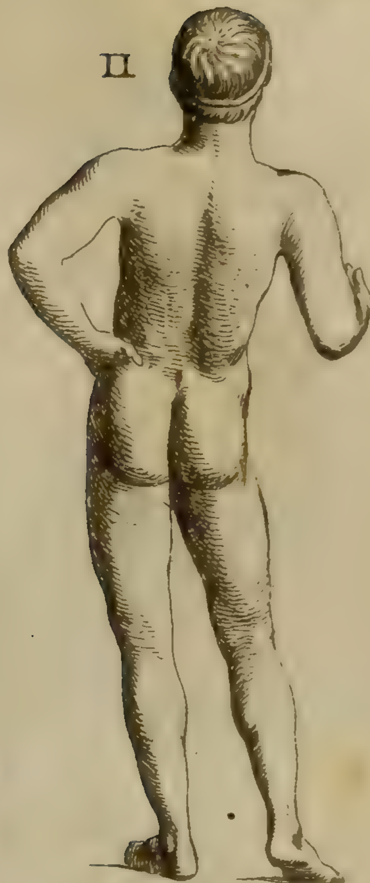

I


II

I



II



III



IV



V



VII

V



I



II



V



III



IV



II



I



V



III



VI



IV




I


II


III


IV


V



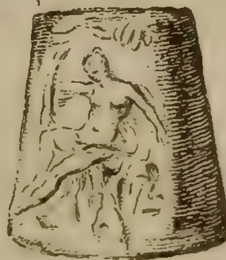




III



I

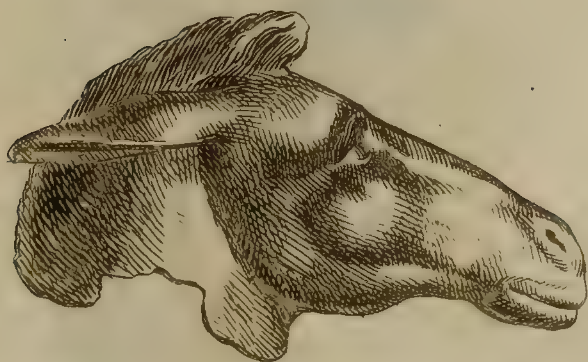




II



IV



III



V



Æ



II



I







I



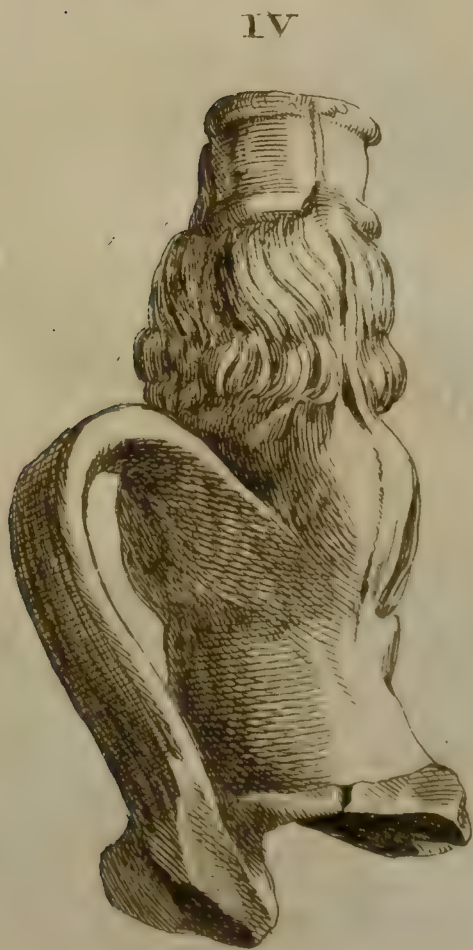
II



V



IV



III



II



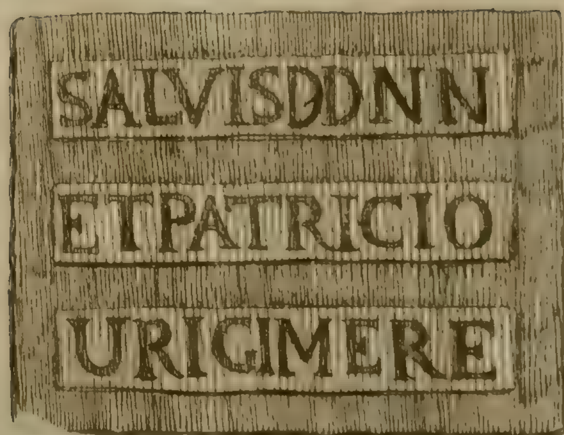
I



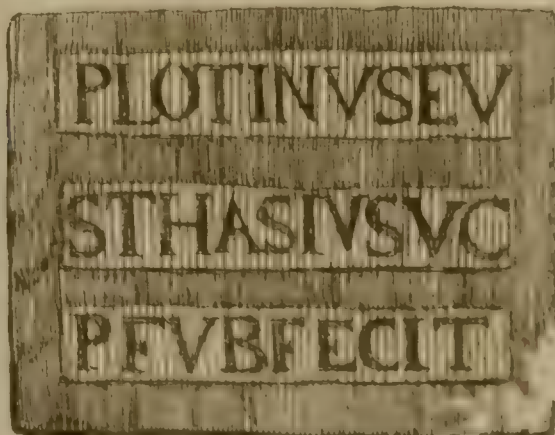
III



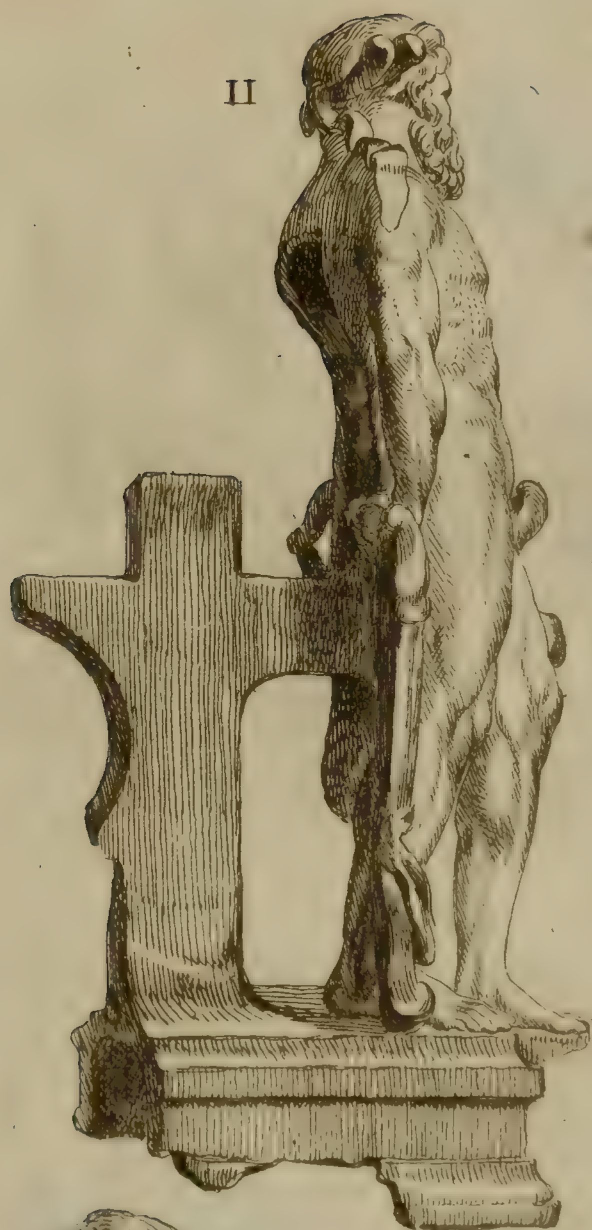
V


SALVISDDNN
ETPATRICIO
URIGIMERE

IV


PLOTINVSEV
STHASIVSVC
PFVBFECIT

II



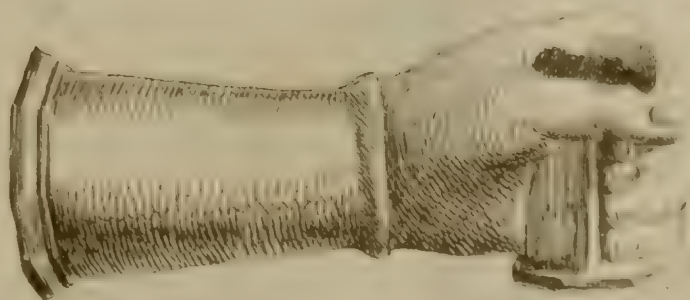
I



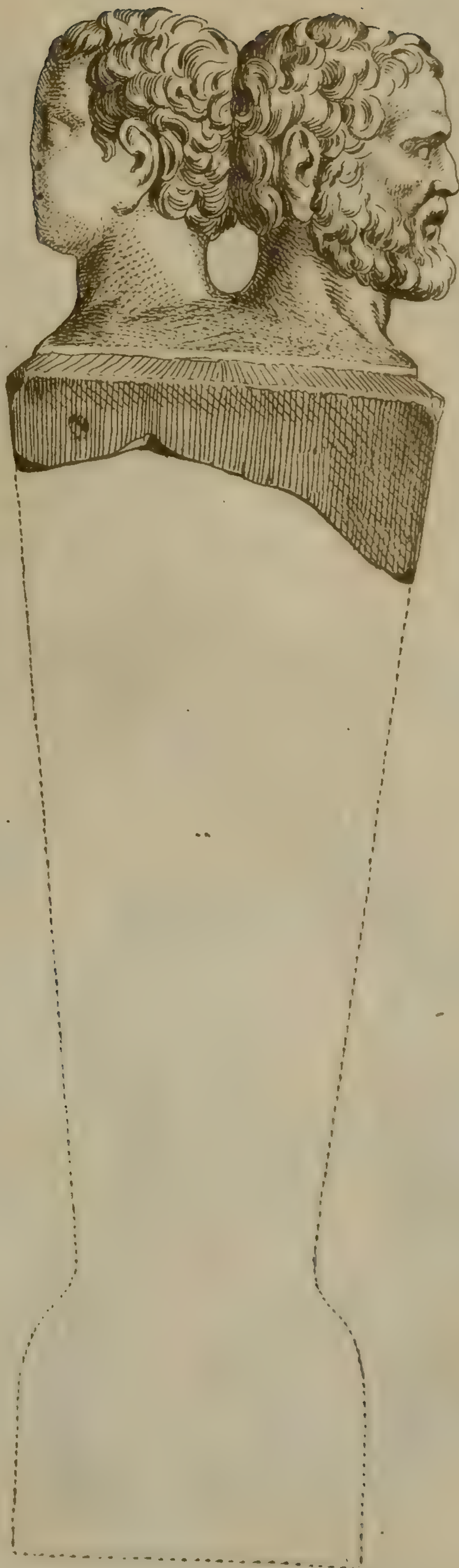
III



IV



I



II



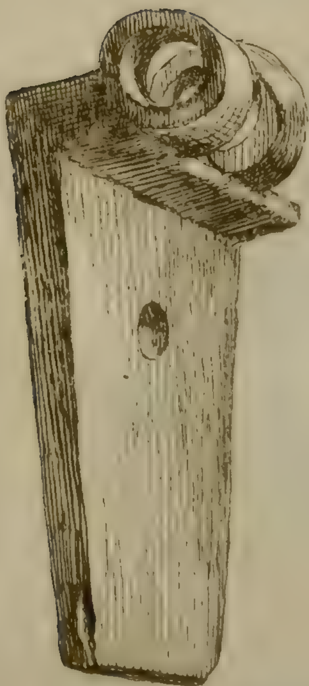
III



IV



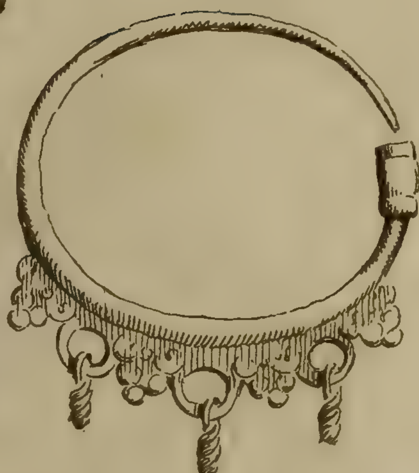
V



IV



II



III



I



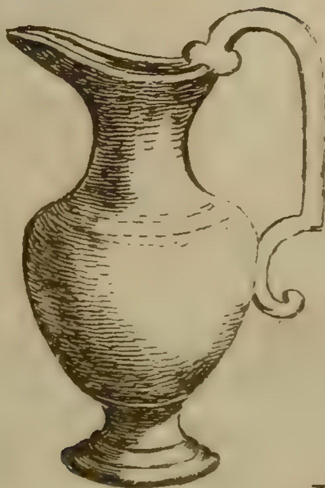
IV



III



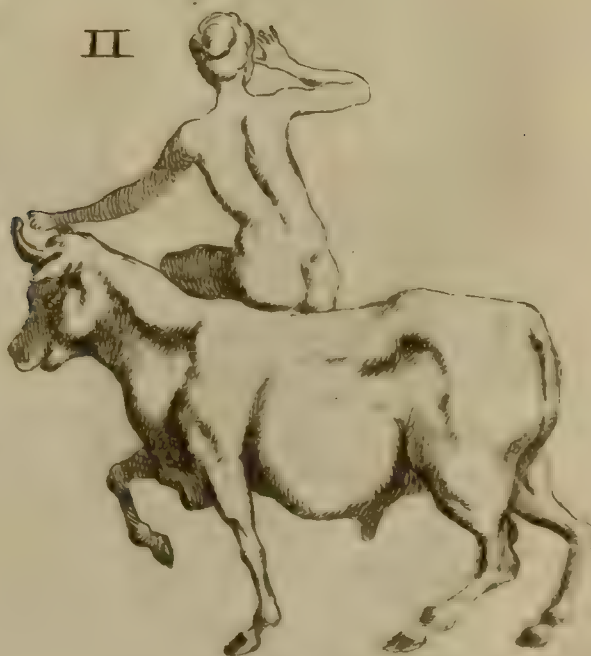
V



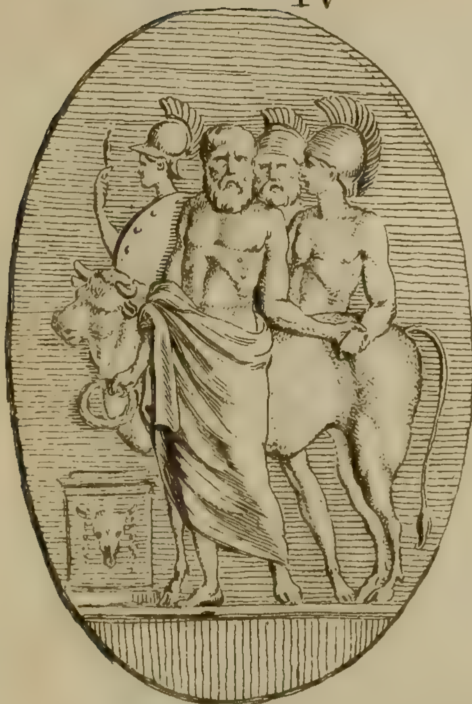
I



II



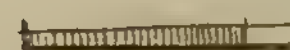
IV





II





III





I






III


VI


II


IV

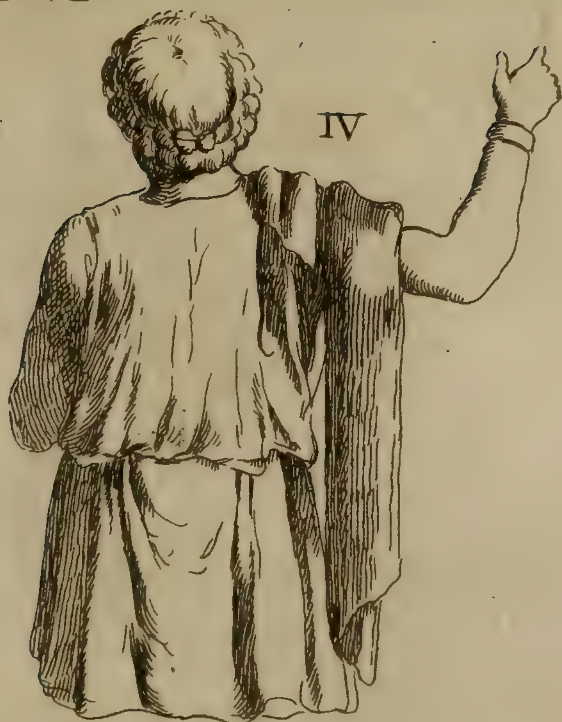

I


V

I

II




IV


III

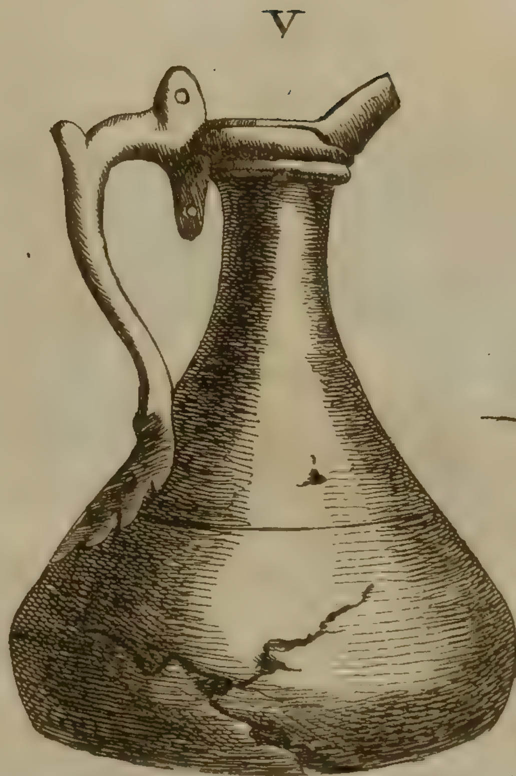

V


II


I


II


I


V


III


IV



II



I



IV



III



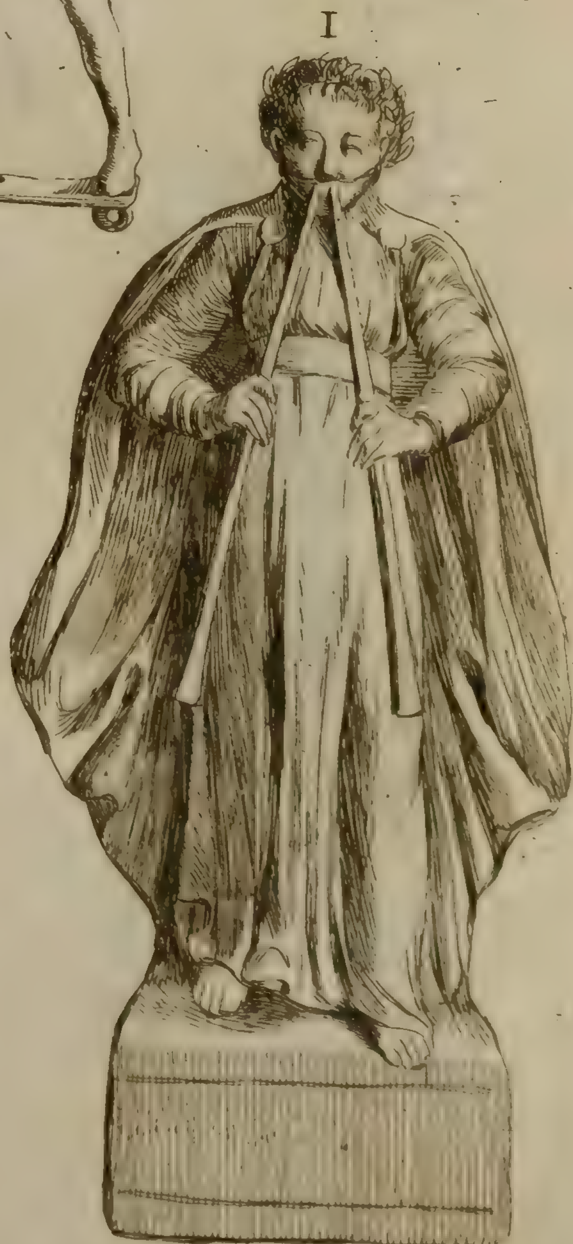
V



II



I



III



V



IV



II



I



II



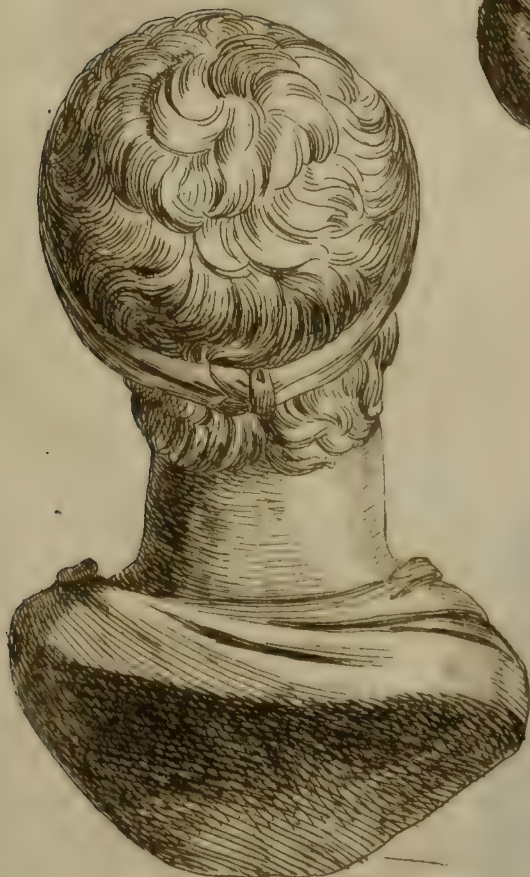
I



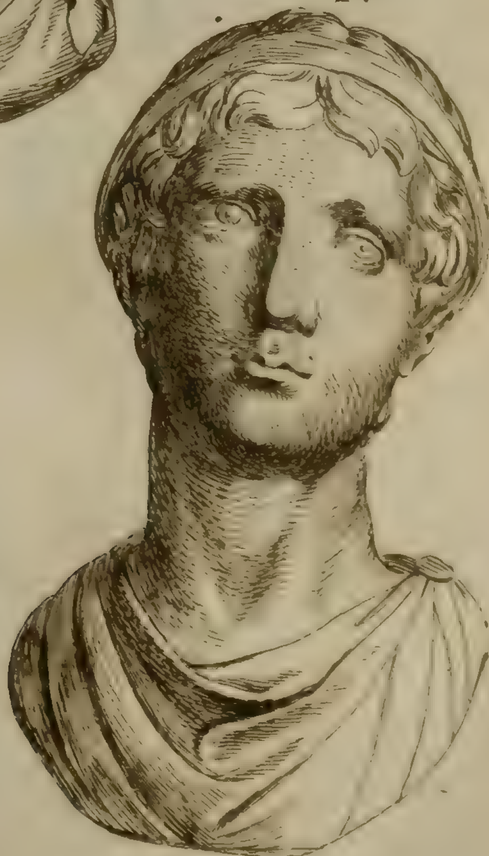
III



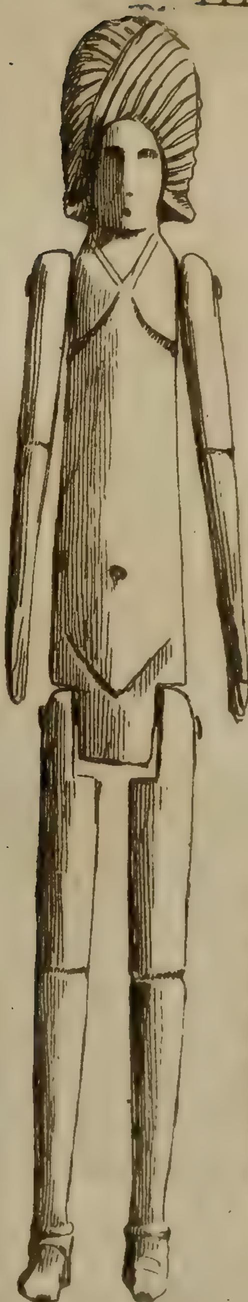
V



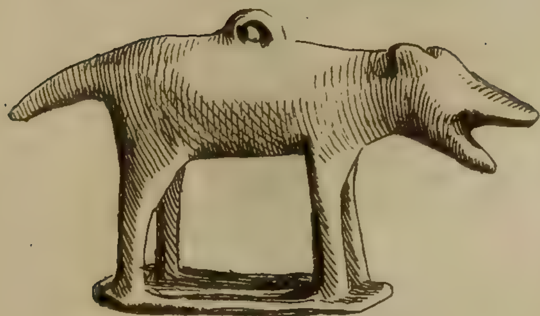
IV



III



IV



VI

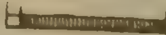


II

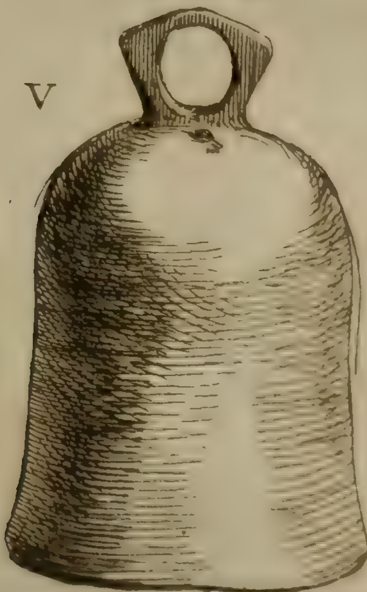


I





V

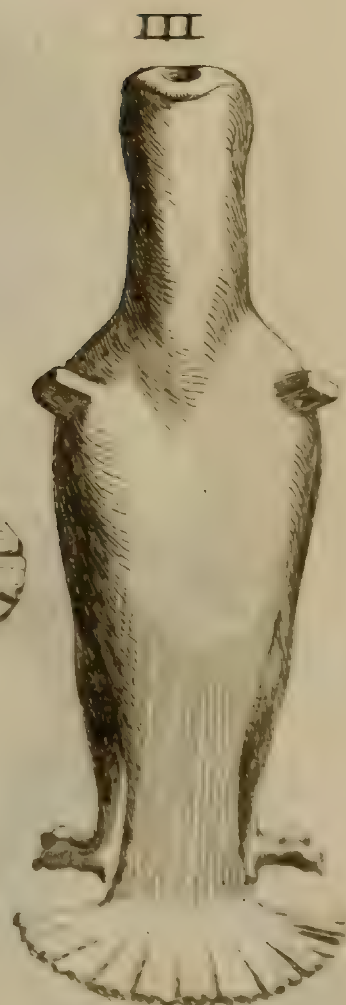



V


IV

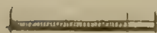

I


II

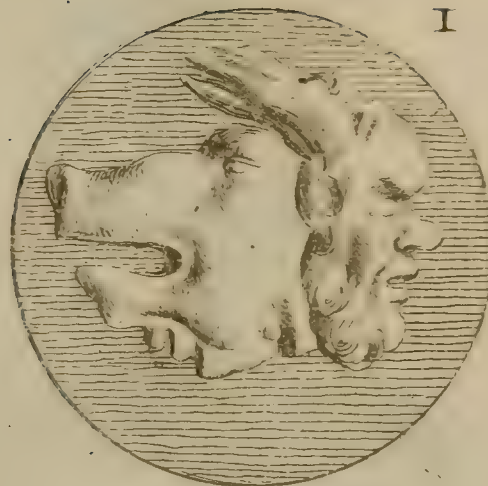

III

III





I



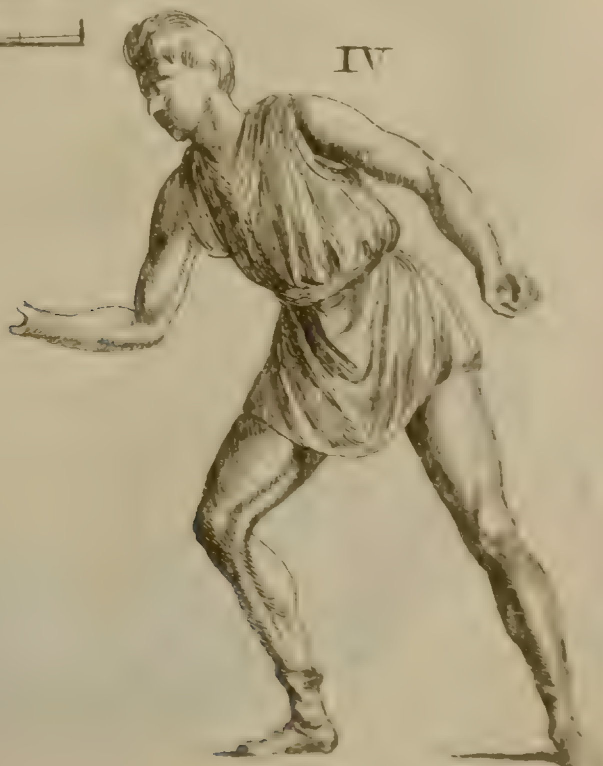


II



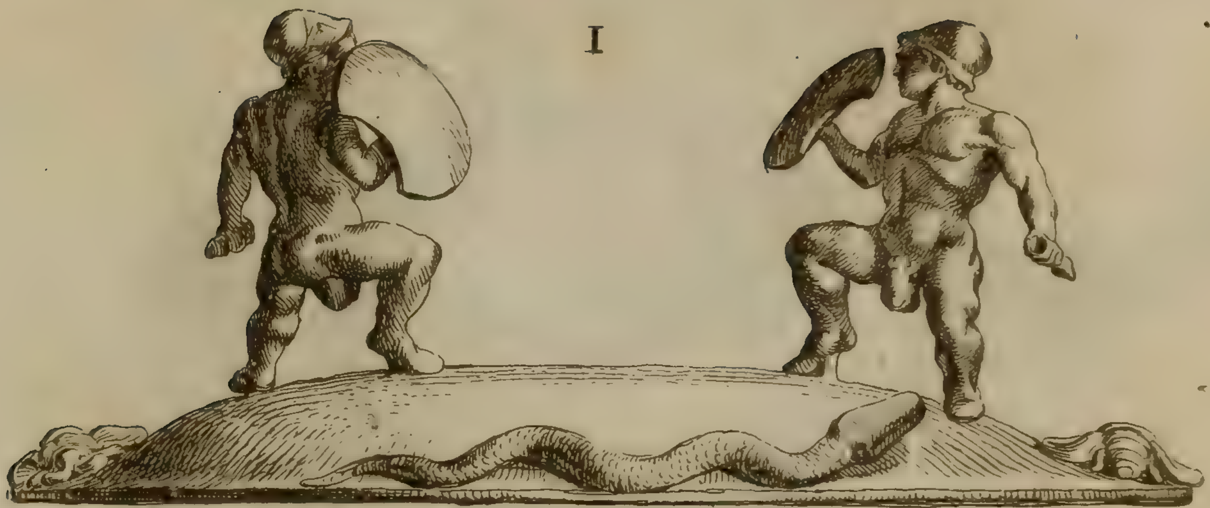


IV



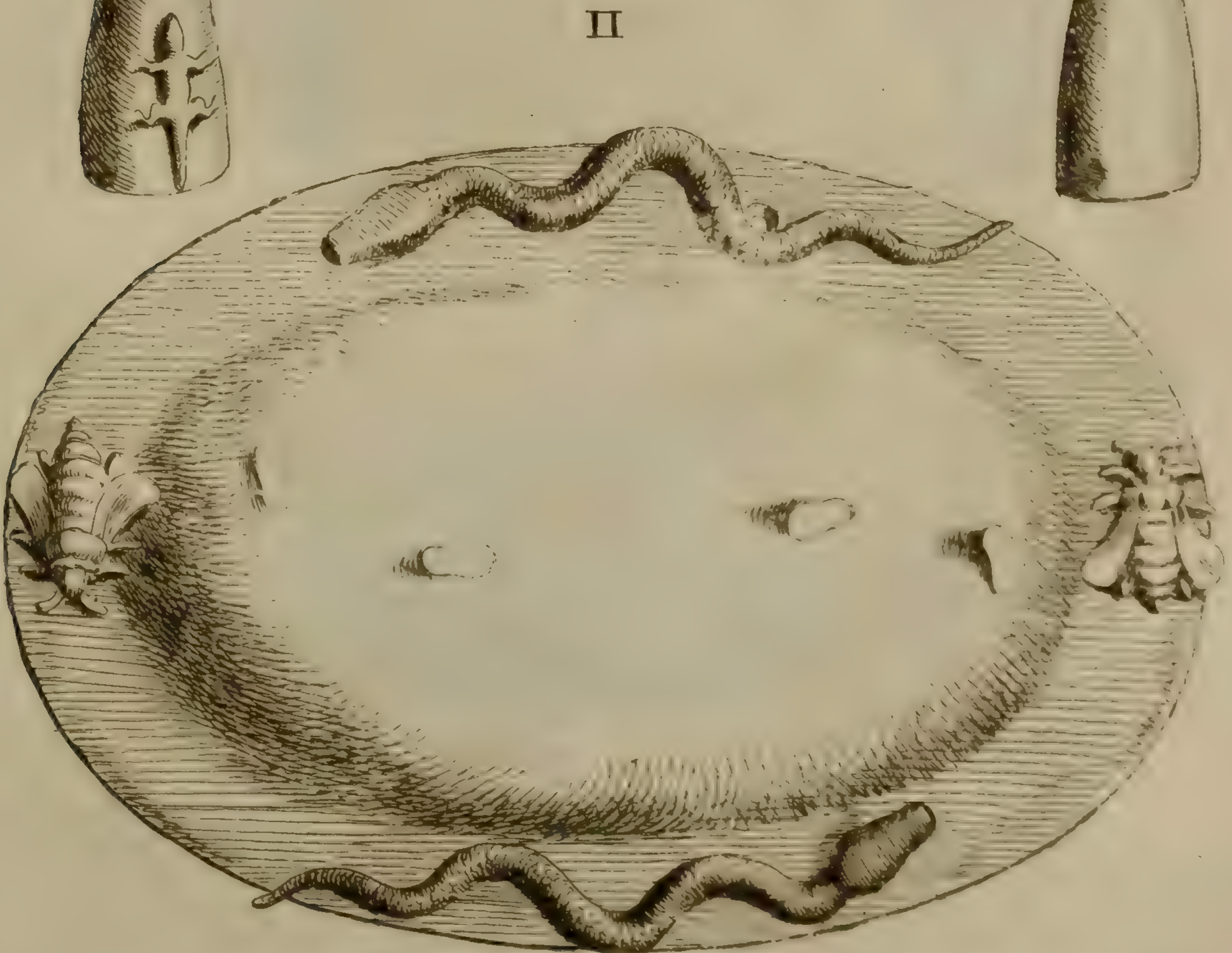
V



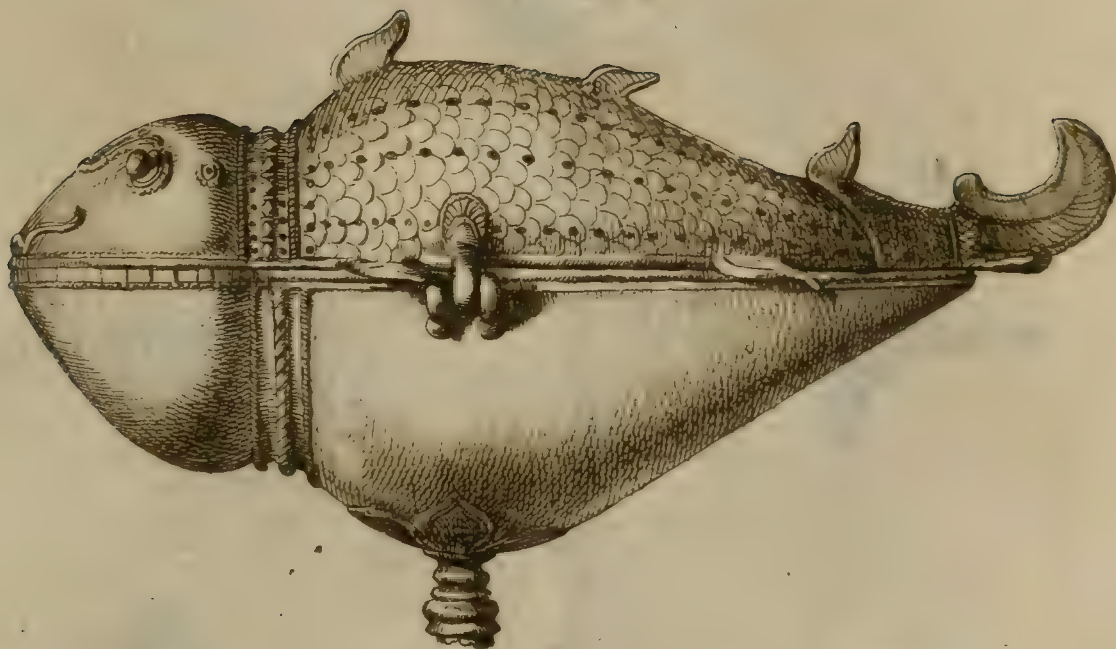

I


IV


III


II

I



III

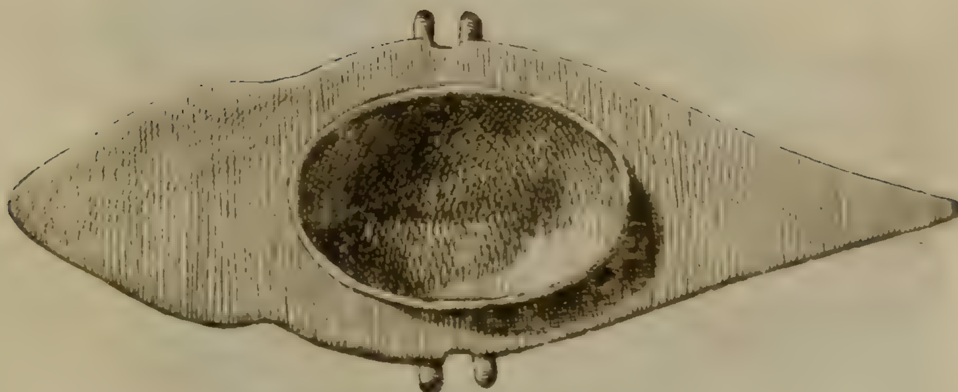




IV



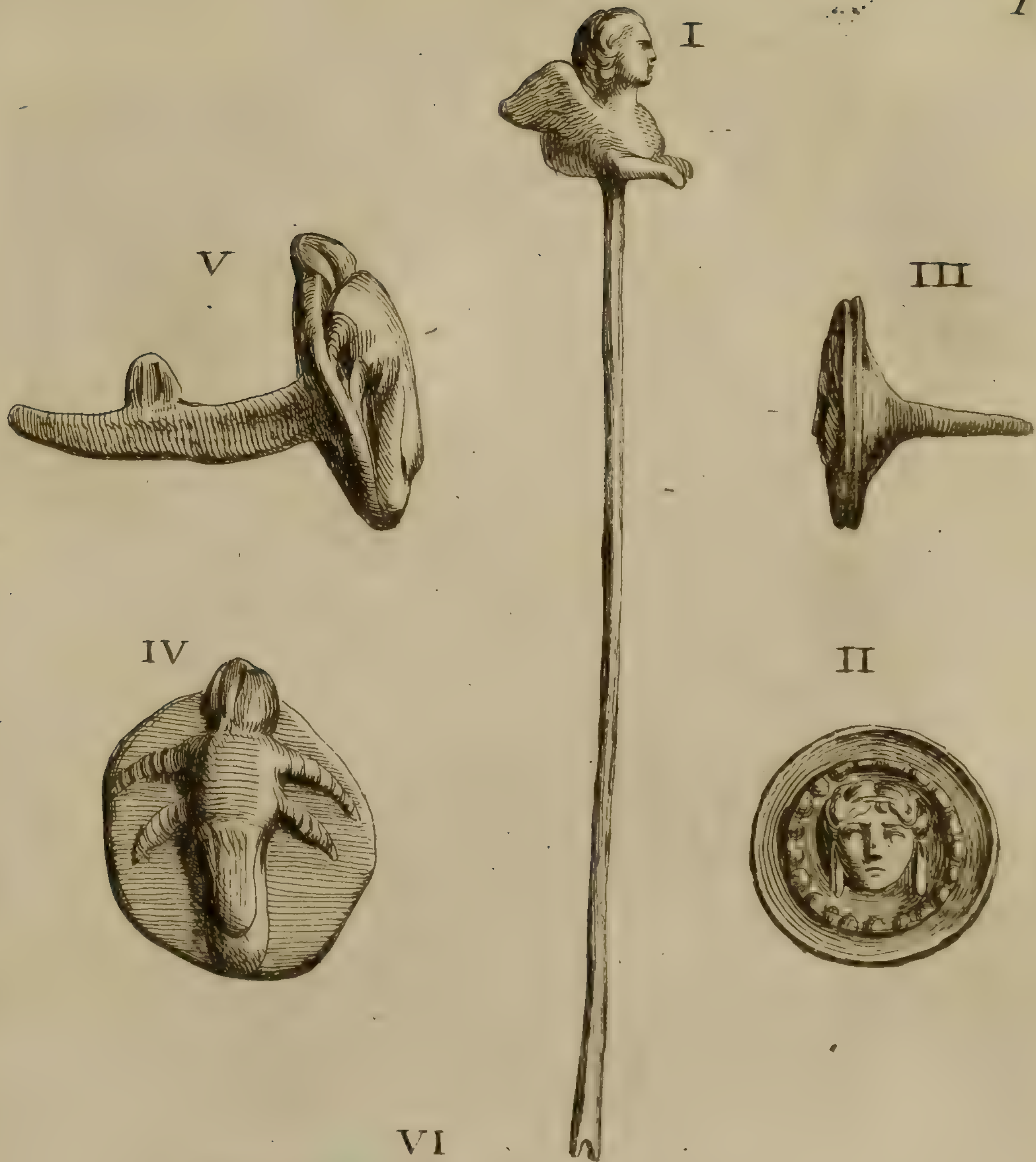
II











VI

ANTIKA POSTIKA

III



I

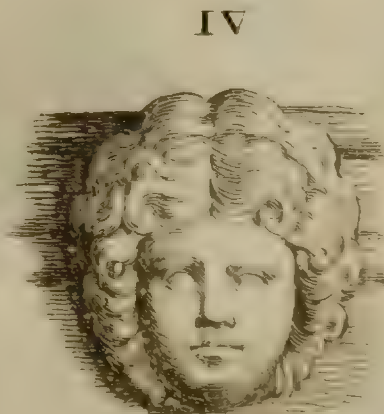
II

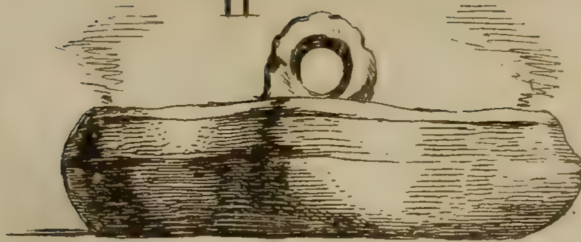


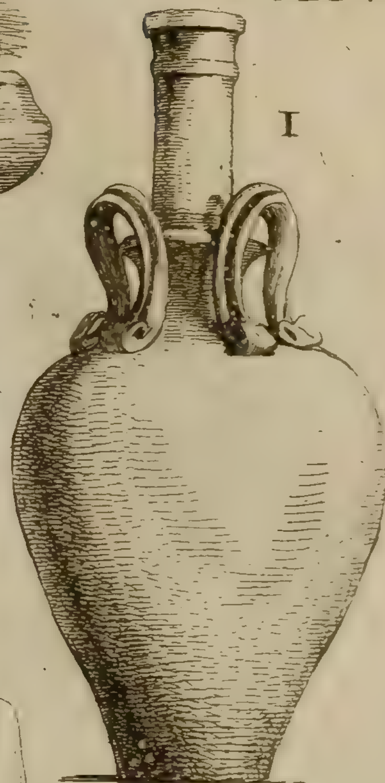
V



IV

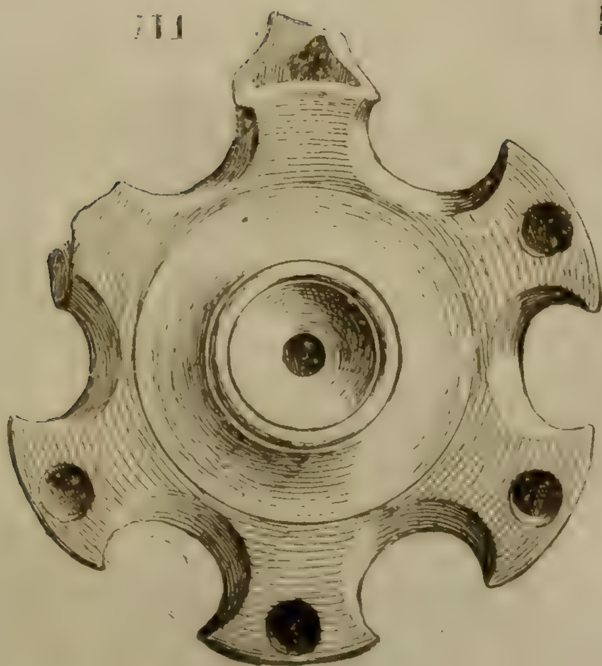


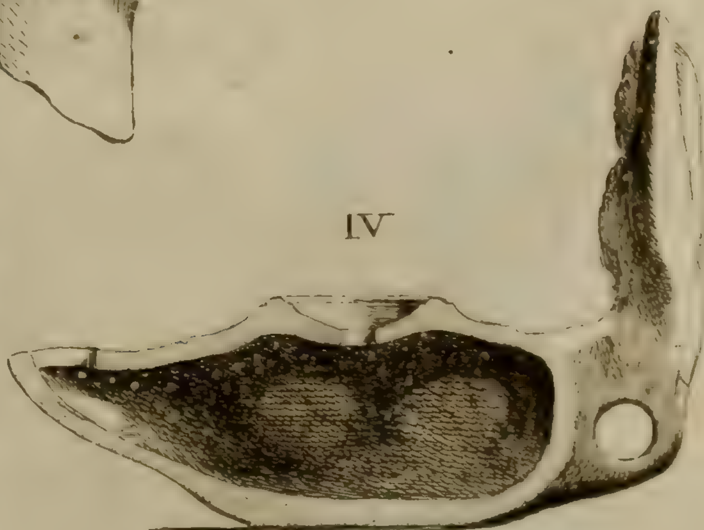

II


I


VI


V

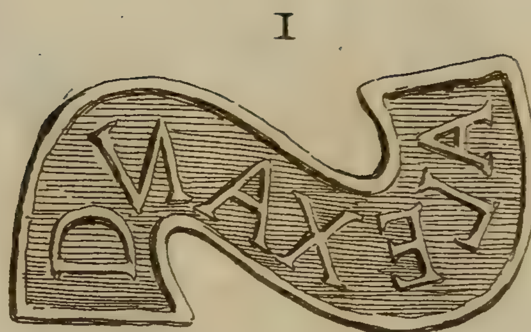



IV

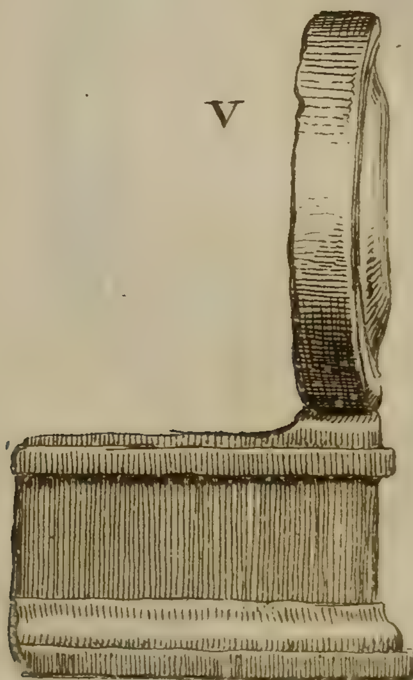
II



I



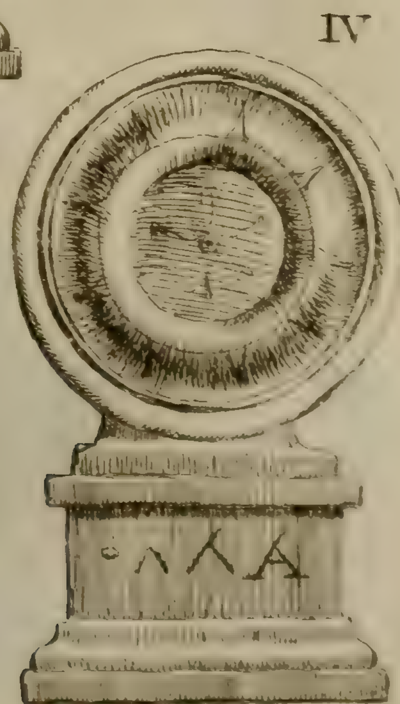
V



III



IV



III

I

II

VI

VII

V

IV

SALVISDDNN
BASILIVS
REPARAVIT

SALVIS DD
NN·ALBI
NVSFECIT

I



V



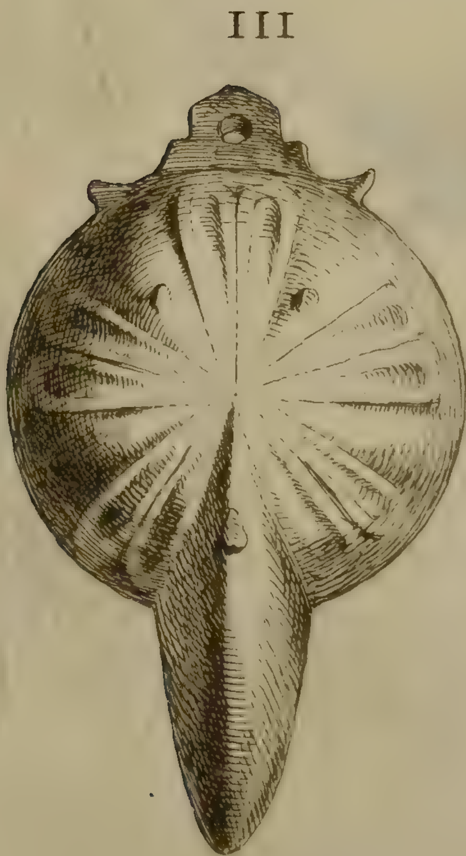
IV



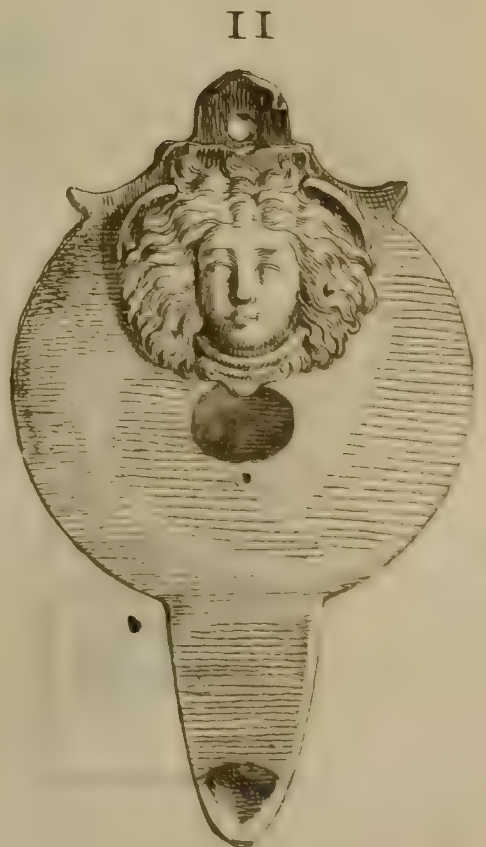
VI

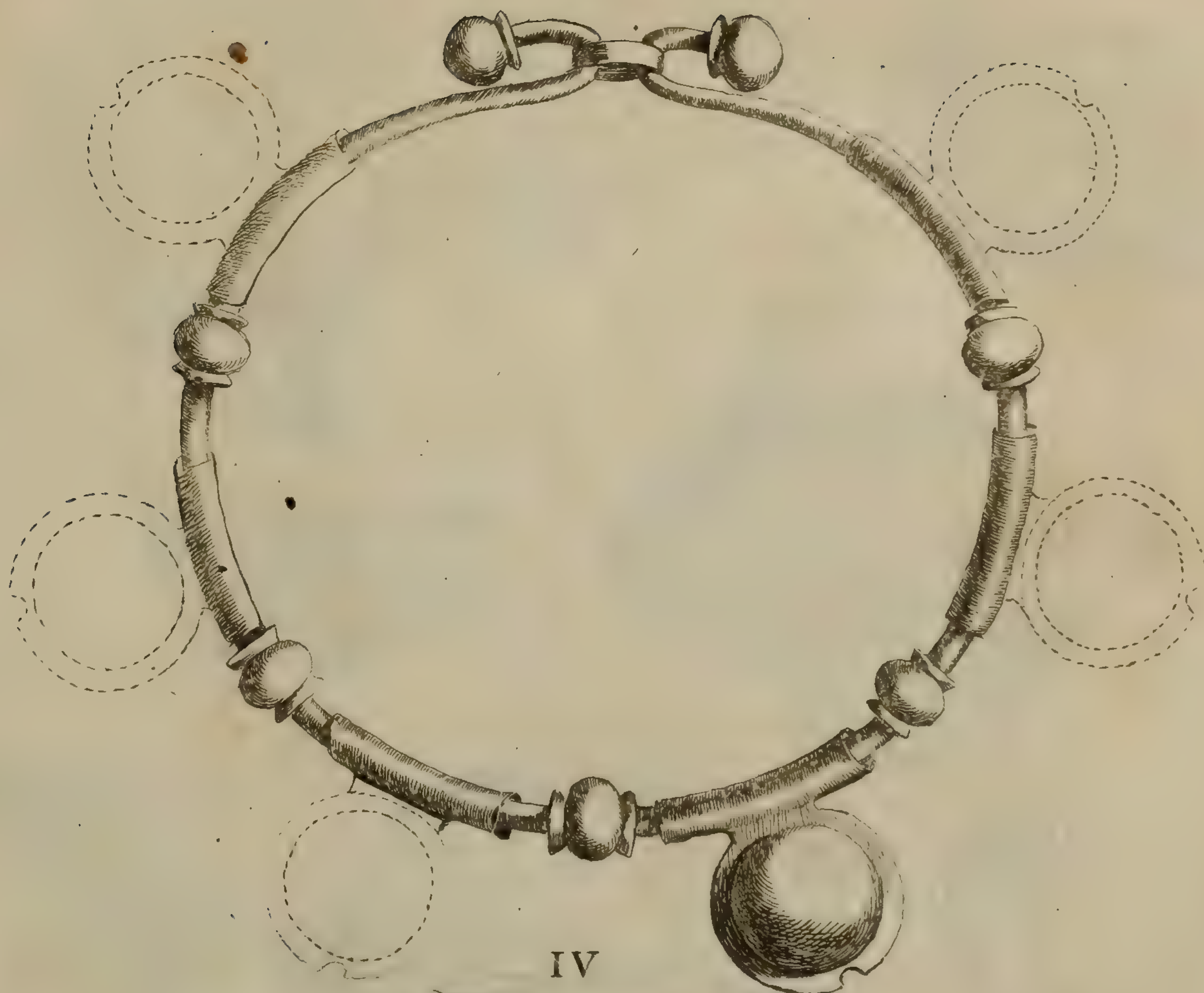


III



II





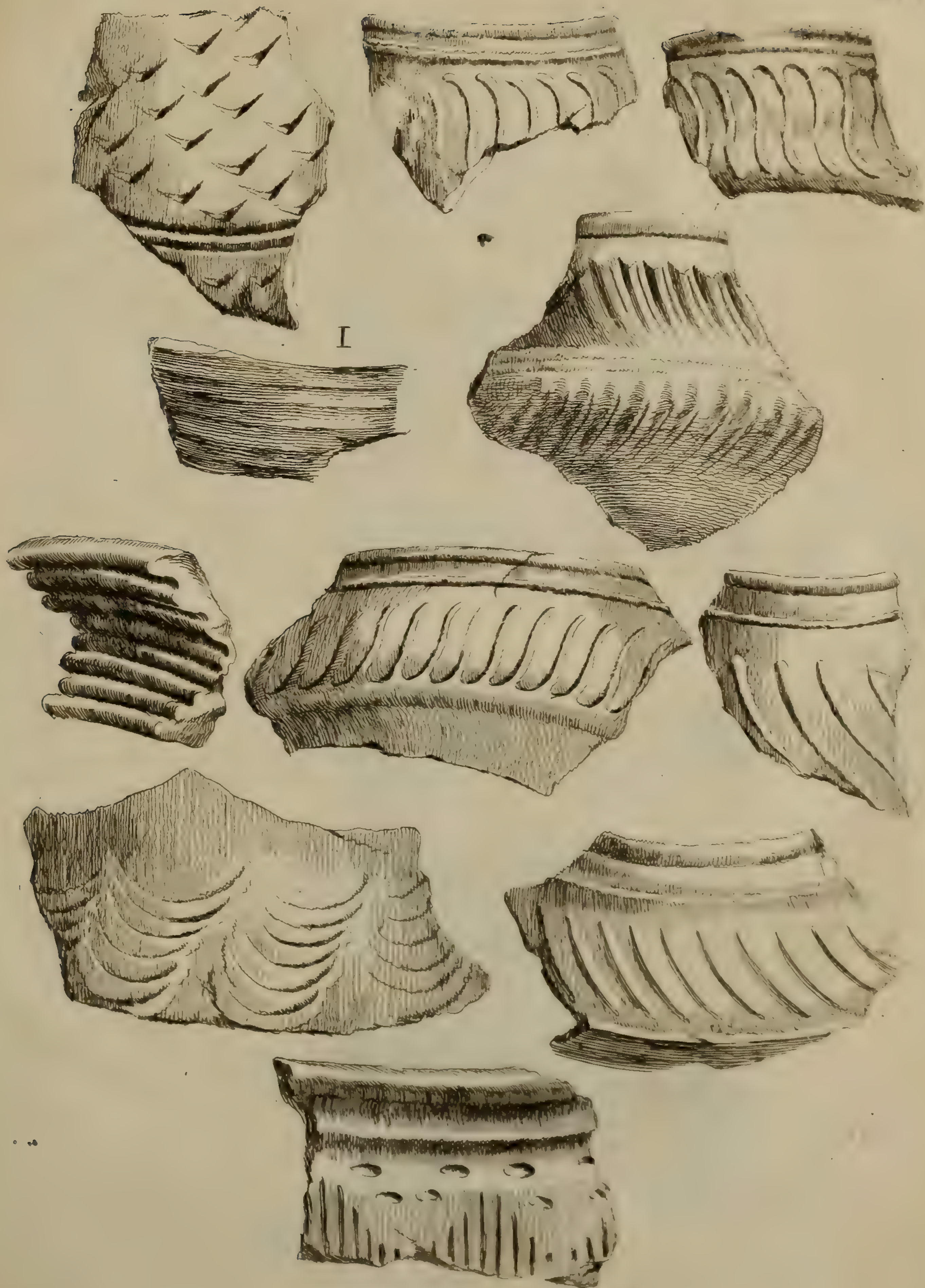
V

I

CLODI HE
MOGENIA
NI·VC·EXP
REFECTO
VRBI·DEH
ORTVMIP
SIVSSVM

II

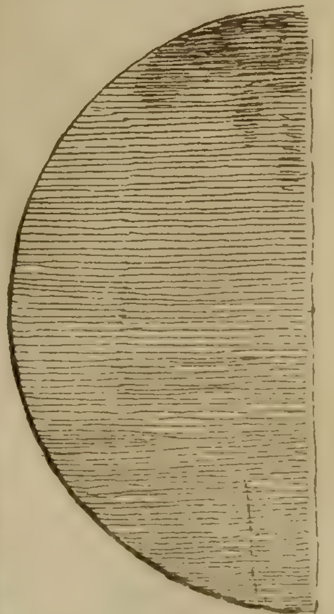
DE HORT
VOLYBRI
V·C·PREFE
CTIPRET
ORISVM
NOLIMET
ENERENO
NTIBIEX
PERET


I

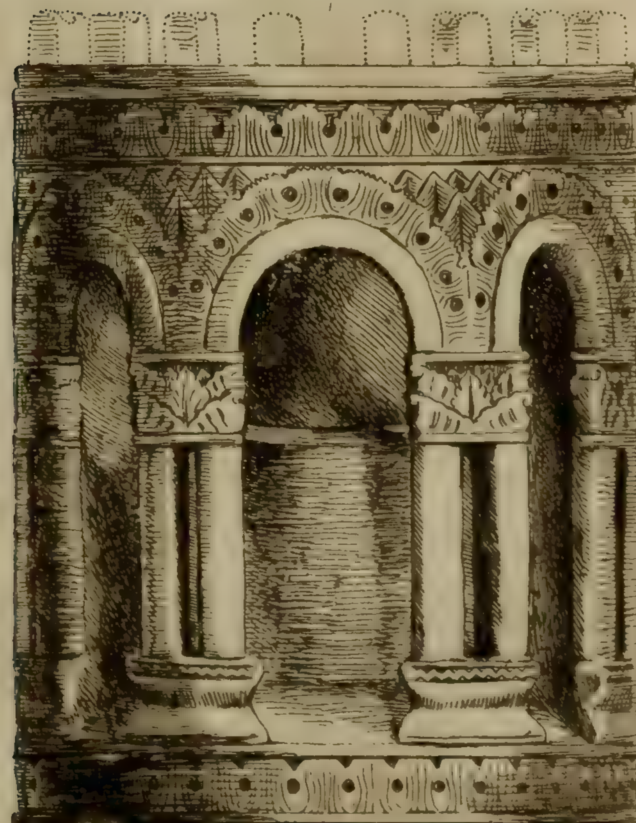
I

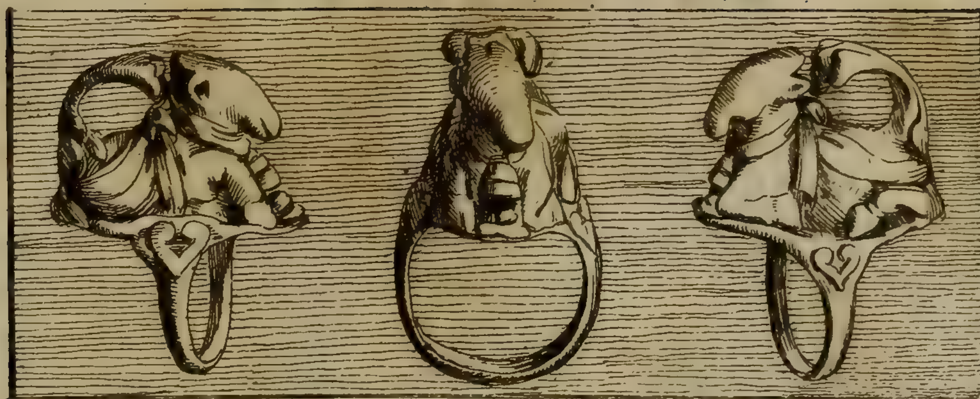


III



II





RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, *GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.*

CINQUIEME PARTIE.

DES GAULOIS.

AVANT-PROPOS.

LA DESCRIPTION que Jule-César nous a laissée, dans ses Commentaires, du caractère des Gaulois, m'a conduit à une réflexion Physique & sommaire, que je ne puis m'empêcher de rapporter, d'autant qu'elle trouve ici une place naturelle.

Quand César, qui connoissoit bien les hommes, a dépeint ceux qui composoient la Nation qu'il étoit le plus

flatté d'avoir conquiſe, il paroît que leur race étoit pure, c'eſt-à-dire, qu'elle n'étoit point encore altérée par le mêlange d'aucun de leurs voiſins. Il n'eſt pas douteux que depuis le tems que Céſar écrivoit, l'établiſſement des Romains dans la Gaule n'ait mêlé leur race avec celle des premiers habitans du pays. Cette époque, & celle des Francs, ſont les deux plus conſidérables, & conſtamment les plus marquées que les Gaulois ayent éprouvées dans tous les genres, & principalement quant à l'altération de leur caractère, de leur eſprit & de leurs uſages; cependant la deſcription de Céſar eſt encore, généralement parlant, juſte & préciſe quant à la façon de penſer des habitans de la Gaule. Il faut en conclure que ſi l'air & le climat influent ſur le génie & le caractère des hommes; ils ne décident pas abſolument de l'un & de l'autre. C'eſt donc, pour en citer un exemple, à l'influence du climat, qu'il faut attribuer la ſoumiſſion des Tartares, conquérans de la Chine, plutôt qu'à la bonté du gouvernement, qui, lui-même, n'a été établi & n'a ſubſiſté que conſéquemment à ce même climat.

PLANCHE CIV.

PLUSIEURS Antiquaires ont rapporté des Médailles Gauloiſes, mais ſans autre objet qu'un ſimple mouvement de curioſité; car elles ne peuvent inſtruire ſur l'Hiſtoire; & il eſt impoſſible de rien conjecturer ſur le tems & les lieux de leur fabrique. Un égal objet de curioſité m'a engagé à faire graver celles qui rempliſſent cette Planche: je me flatte en premier lieu de les rendre avec plus de juſteſſe & de préciſion qu'on ne les a rapportées; en ſecond lieu, elles me donnent occaſion de préſenter quelques obſervations qu'on ne ſera peut-être point fâché de lire; & qui me paroiſſent du moins un pas de plus; mais toujours dans la même obſcurité.

Quelques-unes de ces Médailles Gauloiſes, mais c'eſt le

le plus petit nombre, présentent des lettres plutôt tracées comme des ornemens que comme des caractères qui doivent avoir une signification; & quoique l'on en trouve qui veulent imiter des Médailles Grecques & particulièrement celles de Philippe, pere d'Alexandre, & qui, à la vérité, sont toujours en or, on en rencontre aussi qu'on pourroit raisonnablement attribuer à un tems plus reculé. Je veux parler de celles sur lesquelles on voit des têtes hors de toute proportion, dont la figure humaine est à peine reconnoissable, dont les revers présentent plus communément un cheval, & dont enfin la ressemblance avec la nature est difficile à trouver. On y voit aussi des taureaux traités dans le même goût, des figures de Guerriers en pied, & fort au-dessous des desseins que faisoient les Sauvages de l'Amérique avant leur commerce avec les Européens. Ces dernières Médailles n'ayant été moulées sur aucune de celles qu'un pays civilisé a pû fabriquer, peuvent être regardées comme originales ou plutôt comme nationales. Quel que soit le tems de cette fabrique, les anciens habitans de cette partie de l'Europe qui dessinoient si mal, connoissoient l'usage des moules, du moins pour leurs monnoyes; car les petites figures de bronze qu'il est possible de leur attribuer, me paroissent beaucoup plus modernes. Ces moules ne différoient cependant point de ceux que non-seulement les Romains ont employés pendant la durée de leur Empire, mais encore de ceux de toutes les autres Nations, jusqu'à la découverte du balancier. On peut voir la forme & le détail de ces moules dans le premier Volume de ce Recueil; mais il sera toujours étonnant que la pratique répétée de ces mêmes moules n'ait point conduit les anciens Gaulois à prendre les empreintes avec moins de grossièreté, & plus d'exactitude. Planc. cv.

Ces preuves constantes de la barbarie & du peu de goût des Nations qui ont anciennement habité notre Gaule, ne s'accordent point avec la connoissance de la fonte, encore moins avec un alliage de métaux aussi délicat que celui

dont on trouvera le détail à la fin de cet article ; car il est constant que cette connoissance en exige nécessairement beaucoup d'autres ; il me semble même qu'une pratique si compliquée devoit être la suite de plusieurs découvertes. Cependant, selon l'histoire du monde telle que nous la connoissons, la fonte des métaux paroît avec les premiers événemens, sans aucune interruption, c'est-à-dire, qu'on ne la voit jamais perdue ; elle a par conséquent toujours précédé les connoissances que plusieurs Nations ont successivement acquises.

Ce problême est plus facile à résoudre dans le cas dont il s'agit, du moins par rapport à l'alliage des métaux ; car la situation des anciens habitans de la Gaule nous indique une route assez claire pour les opérations de leurs Médailles. Elles ont à peu-près le même alliage, un coup d'œil semblable, une dureté égale, & des moules pareils ; elles ont enfin tout ce que nous présentent les Médailles de Marseille, peut-être même celles des Phocéens. Des ressemblances aussi marquées me paroissent indiquer la source de ce travail à l'égard des Gaulois ; mais en supposant avec assez de vraisemblance, que Marseille les ait instruit ; comment, aussi ineptes qu'ils le paroissent, & qu'ils l'étoient en effet sur les Arts ; comment, dis-je, ont-ils pû faire usage des leçons qu'ils ont reçues, & travailler l'alliage avec une finesse égale à celle que l'on va voir & qui dépend de plusieurs détails de Chymie ? Ces faits ne servent qu'à convaincre de l'inutilité des réflexions dans de certaines circonstances.

L'examen de ces Médailles m'a prouvé qu'un cheval
Pl. xxix. n°. 1. que j'ai donné aux Etrusques dans le Tome IVe, peut être revendiqué à juste titre par les Gaulois : la communication de ces peuples a du reste été si grande, qu'il est aisé de commettre de pareilles erreurs.

Voici le détail de l'essai que j'ai fait faire sur plusieurs Médailles Gauloises, semblables à celles que l'on voit gravées sur cette Planche : elles sont si communes, aussi-

bien que celles de Marſeille dont j'ai parlé dans le Tome V^{e}, qu'il eſt aiſé de répéter les expériences, & de ſe convaincre de ce que j'avance ſur les unes & ſur les autres. A l'égard de celles dont il s'agit, je ne puis mieux faire que de copier l'examen de M. Quevanne, d'autant plus qu'il m'a permis d'en faire uſage. Pl. LVI. n°. VI.

« Les pièces qui m'ont été remiſes par M. le Comte de » Caylus, ont été fabriquées avec un potin, compoſé de » ſix parties de cuivre, deux parties de plomb, & une » partie d'étain; ces métaux joints au cuivre, en détruiſent » la ductilité, ce qui fait qu'elles n'ont pû être fabriquées » que par le moule. Il paroît que la difficulté de fondre le » cuivre, en faiſant beaucoup de déchet, ou l'œconomie » de l'augmenter par des matières moins précieuſes, ont » déterminé cette compoſition pour fabriquer ces piéces. » D'ailleurs ayant acquis par le recuit un *æs uſtum*, qui » fait une eſpèce de vernis, elles ſont moins ſuſcepti- » bles de cette quantité de verd-de-gris qu'elles auroient » ſi elles étoient fabriquées de cuivre pur, deſloché, c'eſt- » à-dire, paſſé aux bouillitoires qu'on nomme *blanchi-* » *mens* pour l'argent. C'eſt ce que j'ai découvert par les » expériences que j'ai faites ſur leſdites pièces ».

Paris, 14 Octobre 1762. Signé, QUEVANNE, *Eſſayeur général des Monnoyes de France.*

N°. I.

Pour remplir cette Planche, & pour ainſi dire, l'animer un peu davantage, je rapporte cette plaque de bronze qui eſt tenue fort épaiſſe : j'avoue que l'uſage m'en eſt inconnu; cependant ce morceau, des mieux conſervés, n'a éprouvé aucune altération. Une eſpèce d'anneau fixe & placé ſur le derrière de cette tête, prouve que la pièce étoit faite pour être arrêtée : les deux trous que l'on voit ſur la plaque qui ſoûtient la tête, pourroient indiquer une eſpèce de ſerrure. Au reſte, il eſt aiſé de voir, ſans que je le diſe, que ce monument eſt d'un tems très-poſtérieur aux Mé-

dailles précédentes ; & je ſuis perſuadé que les Gaulois étoient ſoumis depuis long-tems aux Romains, quand il a été exécuté.

Hauteur totale deux pouces trois lignes : plus grande largeur, un pouce deux lignes.

PLANCHE CV.

Je ne puis mieux faire, pour donner une idée de *Mornas*, dont cette Planche préſente un monument, que de copier la lettre que M. Calvet, Profeſſeur en Médecine à Avignon, & Correſpondant de l'Académie des Belles-Lettres, m'a fait l'amitié de m'écrire.

« M. je vais vous dire tout ce que je ſçais de *Mornas* ; » puiſque vous me le demandez.

» Cette très-petite Ville, ou plutôt ce Village, eſt ſitué » ſur le bord du Rhône, à ſix lieues d'Avignon, & à deux » d'Orange, ſur la route d'Avignon à Lyon : il eſt dans » le Comtat Venaiſſin, & par conſéquent ſur la rive droite » du Rhône en montant; il y a cependant un terrein con- » ſidérable entre le Rhône & *Mornas*. Ce lieu eſt célèbre » par les fureurs du Baron des Adrets : les habitans de » *Mornas* montrent encore le lieu précis de leur monta- » gne, d'où ce Barbare précipitoit les Catholiques.

Tantum Religio potuit ſuadere malorum !

» *Mornas* eſt dans une plaine ; il ne conſiſte que dans » une ſeule rue, formée par des maiſons aſſez bien bâties ; » il eſt environné de murailles du côté du Rhône ; l'autre » côté eſt borné par une haute montagne, ſur laquelle eſt » bâti l'ancien Château, dont l'expoſition eſt au couchant, » tirant vers le midi. J'ai obſervé que les remparts étoient » bâtis de moëlons antiques, & préſentoient des reſtes de » corniches, ainſi que d'autres ornemens tirés de la façade » dont il me reſte à parler : ces débris prouvent combien » le pays a été bouleverſé. Pluſieurs habitans de *Mornas* » m'ont dit qu'il y a des veſtiges de bâtimens depuis *Mor-*

» *nas* jusqu'à une demi-lieue au-delà. Le monument dont » je vous envoye le dessein est, sans contredit, le plus appa» rent du lieu ; il est placé à la droite en entrant dans la » Ville du côté d'Orange ; la muraille latérale fait partie » du rempart, qui cache une portion de la façade. Ce » bâtiment est appellé dans le pays le *Temple de Diane ;* » car tout est consacré à cette Déesse dans ces cantons : on » ne sçait rien à *Mornas* de son ancien nom. M. de Regis, » qui m'y rendit des services, me dit que ce pourroit être » l'ancienne *Acria :* j'ai réfléchi sur cette opinion ; & j'ai » vû par cent raisons que cela ne pouvoit être ; mais je suis » fortement persuadé que c'est le *Forum Neronis*, qui pa» roît avoir été appellé auparavant, *Colonia Julia Memi*» *norum.* Dans une inscription trouvée auprès d'Orange, » & citée par le Marquis Maffei, on lit :

--- COL. IVL. MEM. HEREDES EX TESTAMENTO

» Je sçais que ce n'est pas le sentiment de M. Danville ; » mais malgré la vénération que j'ai pour ses lumières, je » ne puis croire que *Forum Neronis* soit Forcalquier. Je » suis &c. »

Je n'entrerai point dans ces discussions Géographiques : le Lecteur prendra le parti qu'il jugera le meilleur ; je me contente de rapporter la lettre telle que je l'ai reçue. Mais avant que de donner l'explication des renvois marqués sur cette Planche, je dois dire que les mesures de cet ancien bâtiment sont très-difficiles à prendre, à cause du moderne ajoûté à l'antique. Il paroît cependant que c'étoit un quarré-long, dont la longueur est d'environ 14 toises, la largeur de moins de 4, & la hauteur de 30 pieds ; on n'apperçoit dans ce qui subsiste aucune trace de porte.

Le pilastre *AB* est d'un très-beau granite rouge ; la corniche *AC* aussi ; la base *BD* sont de marbre blanc, tout le reste est en pierre commune : quoique la conservation soit généralement assez bonne, il n'y a rien d'aussi-bien conservé que le lion prêt à dévorer une tête d'homme ; il n'y a rien aussi qui soit d'un aussi beau travail.

Depuis *E* jusqu'à *F* il y a par intervalle des têtes qui ont été dessinées comme on a pû les voir. Les têtes *GGG* sont chacune d'un animal différent. Ce fragment d'Architecture est placé sur une muraille élevée d'environ 30 pieds, & qui ne présente aucune sorte d'ornement. A côté il y a un grand pan de muraille qui tient à l'édifice & qui en fait partie. Ce mur porte une fenêtre marquée *H*, elle est très-grande & divisée en deux parties; on ne peut se méprendre au gothique qu'elle présente. On veut dans le pays que la figure cottée *I*, soit celle d'Apollon : un homme qui l'a vûe, lorsqu'elle avoit encore sa tête, m'a dit qu'elle étoit couronnée de laurier; ce qu'il y a de certain, c'est que le corps est couvert d'un corcelet, ce qui peut faire juger de l'opinion que l'on peut avoir de cette tradition.

Ce monument composé de différens morceaux, beaucoup plus anciens les uns que les autres, & rassemblés sans beaucoup d'ordre dans des tems fort modernes, comme il le paroît par la fenêtre marquée *H*, prouve combien ce canton de la Provence a toujours été décoré, peut-être même avant la conquête des Gaules par les Romains; car j'entrevois plusieurs parties qui sentent bien l'ancienne Grèce. Il seroit à desirer que ce pays pût être fouillé en présence de quelque Antiquaire riche, zélé & éclairé.

PLANCHE CVI.

ARAMON est aujourd'hui une espèce de petite Ville dépendante du Languedoc, elle est placée sur la rive droite du Rhône, dans la situation la plus agréable, sur une hauteur qui la met à l'abri des médiocres inondations: ce lieu est éloigné de deux petites lieues d'Avignon, à une distance égale de *Villeneuve-lès-Avignon* & de *Beaucaire* ou *Ugernum*, & à peu-près vis-à-vis de *Barbantane ;* ce dernier Village étant un peu plus haut vers le confluent de la *Durance* & du *Rhône :* j'ignore quel a été son ancien nom; mais on y a trouvé plusieurs monumens; & le tom-

beau qu'on a découvert en dernier lieu étoit ſur une montagne qui a toujours été inculte & ſur laquelle le Village eſt appuyé. Pour revenir à Aramon, indépendamment des petits monumens gravés ſur cette Planche, & dont on verra plus bas le détail, voici quelques inſcriptions Romaines que l'on voit aujourd'hui ſur la muraille extérieure de l'Egliſe : on en avoit trouvé un plus grand nombre ; mais on a mieux aimé leur donner place dans la fondation de cette même Egliſe que de les conſerver. Les deux que je vais rapporter ne ſont ni fort intéreſſantes ni fort anciennes ; on ne doit les regarder que comme des témoignages de l'antiquité d'Aramon.

Sur une pierre quarrée ornée d'une bordure de feuillage en relief, aujourd'hui placée contre le mur latéral de l'Egliſe ; on lit :

D M
L CORN SVPESTITIS
E POMP FVSCAE
VXORIS
L CORN ROMANIO
E I CORNIAN VARIS
PATRONO

Sur une pierre placée contre le même mur :

MANIBVS
Q RVTILIE VLLPIS (ſic)
ATIMETVS L

L'ancien nom d'*Aramon* paroît facile à retrouver ; il eſt même ſingulier qu'il ne ſoit pas plus commun, & que ce dérivé d'*Ara Montis* ne ſe rencontre pas plus ſouvent dans les Langues modernes : car le culte ſur les lieux hauts s'eſt introduit trop naturellement pour ne s'être pas perpétué. Je ſuis également ſurpris que l'on n'ait pas trouvé ſur cette montagne quelque monument qui ait dé-

ſigné la Divinité qu'on y adoroit en particulier : quelques-unes des inſcriptions employées dans le bâtiment nous auroient peut-être inſtruit. Quoi qu'il en ſoit, au printems de cette année 1763, un payſan qui bêchoit un plan d'oliviers, découvrit une auge de pierre, couverte, & qui n'étoit chargée d'aucune inſcription, ni d'aucune eſpèce d'ornement ; elle renfermoit une urne de terre cuite, rouge, d'une matière très-fine. Cette urne ſimplement ornée de deux très-petites anſes, & dont la forme ronde ne préſentoit pas plus d'élégance que de recherche, avoit au moins *vingt pouces* de hauteur & plus de *quatre pieds* de circonférence ; il ne lui en falloit pas moins pour contenir un grand nombre de différens morceaux de verre & de terre cuite, dont la conſervation ne laiſſoit rien à deſirer : on a retiré plus de trente de ces morceaux dans le Château d'Aramon ; il n'y en avoit que quatre de terre, les autres étoient de verre. Cette urne renfermoit auſſi quelques Médailles de moyen & de petit bronze : la ſeule qu'on ait pû lire étoit de Claude.

M. Pitot de l'Académie des Sciences, ſi connu par les grands & utiles Ouvrages qu'il a exécutés dans le Languedoc, m'a envoyé neuf des morceaux de cette petite découverte ; ſept ſont de verre & deux de terre cuite : un de ces derniers eſt une taſſe très-bien conſervée, & travaillée dans l'ancienne manufacture établie aux environs de Niſmes, & dont j'ai ſi ſouvent parlé à l'occaſion des ouvrages qu'elle a fourni dans les Gaules & dans l'Italie même. Cette taſſe reſſemble, pour la forme, la matière, le travail & l'ornement, à celles que l'on voit dans le Volume II. & plus particulièrement au n°. I ; ainſi je me contente d'y renvoyer le Lecteur.

Plan. CI.

N°. I.

Le ſecond morceau de terre cuite eſt une lampe très-commune pour la forme, ſur laquelle on voit un vaſe traité en bas-relief. Deux raiſons m'ont engagé à le faire deſſiner

ſiner ſous ce numéro, la bonté de ſa forme en elle-même, & la réminiſcence du trait Etruſque, qu'il me paroît avoir conſervé plus qu'aucun autre vaſe Romain.

N°s. II. III. IV. & V.

J'ai choiſi dans les ſept vaſes de verre qui m'ont été envoyés d'Aramon, ceux dont les formes m'ont paru les plus agréables: j'avoue que malgré leur inutilité, l'élégance de leur trait, & la variété de leurs anſes m'ont fait un plaiſir que j'ai voulu communiquer; d'ailleurs ces formes ſe trouvent répétées; &, ce qui eſt auſſi peu intéreſſant, leurs grandeurs ſont inégales, car on en voit depuis *trois* juſques à *ſept pouces* de hauteur, & dont le diamètre eſt proportionné.

Je croirois aſſez que ces vaſes de verre étoient deſtinés à l'uſage domeſtique, & je dirois, ſi je l'oſois, à celui d'une Pharmacie; je dois ajoûter que leur légèreté, & la médiocrité de leur épaiſſeur ne peuvent être pouſſées plus loin.

N°. VI.

La forme peu commune que préſente le vaſe de verre de ce numéro, doit rendre ſa repréſentation plus intéreſſante; & c'eſt elle qui m'a conduit à croire que l'aſſemblage de ces verres appartenoit à une Pharmacie.

Ce vaſe eſt du plus beau-bleu foncé qu'il ſoit poſſible de voir; & ſon épaiſſeur eſt convenable à ſes proportions: il a toujours été ouvert à ſes deux extrémités.

On m'a dit qu'il ne pouvoit avoir ſervi qu'à l'uſage de ce qu'on appelle une *ventouſe*, ou plutôt un ſuçoir, dont l'objet eſt de tirer le lait des femmes quand leurs gorges ſont gonflées par une trop grande abondance de lait. Il eſt vrai que la forme de celui-ci eſt plus élégante, mais qu'elle n'eſt pas ſi avantageuſe que ceux que nous employons à ce même uſage; car les femmes peuvent ſe ſoulager elles-mêmes; au lieu que l'inſtrument d'*Aramon* exigeoit néceſſairement un ſecours étranger.

Hauteur ſept pouces trois lignes : plus grand diamètre, deux pouces ſix lignes : baſe deux pouces deux lignes : partie ſuperieure meſurée en dehors de l'ouverture, un peu plus de trois lignes.

PLANCHE CVII.

M. Lainé, autrefois Directeur de la Monnoye de Lyon, homme ſçavant & très-bon connoiſſeur en Médailles, lut un Mémoire en l'année 1728, à la rentrée publique de l'Académie de cette Ville, dont il étoit Membre. Son manuſcrit original m'eſt tombé entre les mains : on m'a fort aſſuré qu'il n'avoit point été imprimé ; ainſi, pour conſerver le ſouvenir d'une Antiquité trouvée dans la même Ville, je donne ici la gravure du monument qu'il avoit fait deſſiner avec ſoin ; & j'y joins l'extrait de ſon Mémoire.

Sa Diſſertation a pour objet une Urne de terre cuite d'un médiocre Volume, couverte d'un vernis rouge, & trouvée en 1727 dans le territoire d'Aiſnay. L'Auteur croit, avec raiſon, qu'elle conſerve le ſouvenir d'une fête publique, donnée autrefois dans la Ville de Lyon. Cette urne a trois anſes ; & leurs intervalles ſont occupés par un nombre égal de bas-reliefs, traités en Médaillons : le deſſein n'en eſt pas bon, & le travail en eſt d'autant plus groſſier que les reliefs ont été moulés.

Les deux buſtes qui rempliſſent le premier Médaillon ſont placés en grand : l'un repréſente un Empereur avec de la barbe ; il a ſur la tête la couronne radiale, celle de laurier, & le boiſſeau de Serapis. L'autre buſte fait voir une Impératrice également couronnée de laurier avec la fleur de *lotus*, au milieu de ſa coëffure : leurs habillemens juſtes & ſerrés ne ſont point ceux que l'on attribuoit aux Divinités ; ils donnent l'idée de ceux des Pontifes. On voit au milieu de ces buſtes deux épis de bled groupés avec une tête de pavot en graine ; & l'on a placé au-deſſus de cet attribut de l'Abondance un vaſe de ſacrifice qui s'accorde

avec le genre des habillemens. Un Autel fumant eſt placé dans l'eſpace que l'on nomme *exergue* ſur les Médailles ; il eſt au milieu de neuf figures occupées d'un ſacrifice.

Le ſecond Médaillon eſt rempli par une alluſion flatteuſe, ſans doute pour ces Princes ; mais l'Artiſte a craint que l'on ne méconnût *Mars* & *Ilia*, qu'il vouloit repréſenter ; car il a écrit leurs noms dans le champ & en fort gros caractères. La bordure eſt la ſeule de ces trois Médaillons qui ſoit enrichie d'une guirlande ; les deux autres ne ſont enfermés que par une bordure ſimple.

Le troiſième Médaillon repréſente deux combattans couverts de toutes les armes que l'on pouvoit porter autrefois ; les ornemens ſimples de leurs boucliers ſont cependant variés : le nom de ces combattans eſt également écrit dans le même champ, CPNVRALV & CTOLVS. L. M. Lainé les lit ainſi : CAIVS PINVRA LIBERTVS VICTOR, & CAIVS TOLVS LIBERTVS. Il regarde ces deux hommes comme des affranchis de la Ville de Lyon ; & il croit qu'ils déſignent, par leur combat, les jeux donnés à la ſuite du ſacrifice : on voit en effet une palme dans l'exergue de ce Médaillon ; ce qui acheve de confirmer cette opinion.

A l'égard de la qualité d'Affranchi que M. Lainé donne à ceux qui ſont repréſentés combattans ſur le troiſième Médaillon, on ſçait que les Villes de l'Empire avoient des Eſclaves & des Affranchis. Le premier titre du VIe. Livre du Code ſuffit pour le prouver : ce titre traite des Eſclaves qui prenoient la fuite, & des Affranchis des Villes & des Communautés, pour éviter les ſervices & les corvées qu'ils devoient aux Corps qui les avoient affranchis : on peut donc conſidérer ces deux combattans comme des Eſclaves de la Colonie de Lyon, qui avoient obtenu la liberté à condition de ſervir aux Spectacles en qualité de Gladiateurs.

M. Lainé ne doute pas que le premier Médaillon ne repréſente Antonin Pie, & ſa femme Fauſtine : il dit à l'égard de leur coëffure, tout ce que l'on ſçait ſur le culte

Egyptien, admis par les Romains; il regarde le vaſe repréſenté dans le champ comme un attribut de Pontife, & le ſacrifice placé dans l'exergue, comme la repréſentation de celui qu'on offrit en reconnoiſſance de la libéralité d'Antonin, ſur l'Autel célèbre que les Nations Gauloiſes avoient élevé en l'honneur de Rome & d'Auguſte, au confluent du Rhône & de la Saone.

Il eſt d'autant plus naturel, continue M. Lainé, de rapporter le ſecond Médaillon ſur lequel on voit *Mars* & *Ilia*, à Antonin & à Fauſtine, qu'une Médaille de ce Prince préſente le même revers: auſſi M. Lainé attribue ce monument aux premières années de ſon regne; puiſque Fauſtine eſt repréſentée avec lui ſur ce vaſe, & qu'il lui ſurvécut une vingtaine d'années.

Les vertus & les bienfaits d'Antonin donnent à M. Lainé le ſujet de cette fête: une Médaille de ce Prince, & des plus rares, confirme ces marques de reconnoiſſance; elle a pour légende ces mots écrits dans le milieu d'une couronne de laurier, S. P. Q. R. AMPLIATORI CIVIVM. C'eſt une couronne offerte & dédiée par le Sénat & le Peuple Romain, à l'Empereur, pour avoir conſidérablement augmenté le nombre des Citoyens. Cette Médaille n'appartenoit pas à Rome ſeule; elle étoit commune à toutes les Provinces de l'Empire. *Spanhéim* qui la rapporte dans ſon *Traité des Céſars*, & dans ſon *explication ſur une Loi d'Ulpien*, dit qu'elle a été frappée dans les premieres années du regne d'Antonin, pour avoir augmenté le nombre des Citoyens Romains, en communiquant le titre de Citoyen aux perſonnes diſtinguées dans les Provinces: auſſi voit-on les noms & les figures de ces Provinces ſur pluſieurs Médailles d'Antonin; non comme ſur celles d'Hadrien, pour les avoir parcourues en voyageant, puiſqu'Antonin n'eſt point ſorti de l'Italie; mais on voit les Provinces ſe préſenter pour le remercier de ſa libéralité envers ſes habitans. La Colonie de Lyon fut une des premières, ſans doute, qui ſe reſſentit de ce bienfait; elle en

Digeſt. de ſtatu hominum.

témoigna sa reconnoissance par des vœux pour l'Empereur, accompagnés de sacrifices & de jeux publics, dont ce vase nous a conservé la mémoire.

Cette conjecture de M. Lainé est encore fortifiée, selon lui, par le sujet du second Médaillon qui représente *Mars* & *Rhea Silvia.* L'allusion lui paroît évidente : le Dieu & la Déesse avoient donné la naissance aux Romains en la personne de leur Fondateur ; Antonin augmentoit leur nombre par un accroissement considérable ; Rome devoit son origine au premier, & une partie de sa grandeur & de son étendue au second ; on doit remarquer de plus, que ce type ne paroît que sur cette seule Médaille d'Antonin.

Quelques Antiquaires pourroient être frappés, à la vûe du premier Médaillon de ce monument, des rapports qu'il présente avec Julien & Helène sa femme ; car les Médailles de ce Prince avec la légende DEO SERAPIDI, ou VOTA PVBLICA avec l'Impératrice également parée des attributs Egyptiens, pourroient être aisément confondues avec ce Médaillon. Il est vrai que ce soupçon s'évanouit par la confrontation d'une Médaille du même Antonin avec Faustine, que M. Lainé auroit pû citer, & qui présente cet Empereur avec les mêmes attributs qu'on lui voit ici, du moins avec très-peu de différence. Cette Médaille est rapportée par *Oiselius*.

Thesaurus Numismatum. Pl. XLII. n°. 9.

M. Lainé croit encore que cette urne renfermoit les cendres de C. PINVRA, qu'il regarde comme le vainqueur ; & quoique les Gladiateurs fussent ordinairement mis au rang des personnages vils, on leur rendoit cependant des honneurs funèbres, & l'on élevoit des monumens à ceux qui s'étoient distingués. Gruter rapporte un grand nombre d'inscriptions sépulchrales faites en leur honneur.

Hauteur six pouces : plus grande circonférence, dix-huit pouces : diamètre de la largeur du col prise en dedans, quatre pouces : l'urne contient environ une pinte de liqueur.

Malgré le peu de rapport que ces articles ont entr'eux, je ne puis placer qu'à la ſuite du ſeul monument que la Ville de Lyon m'a fourni, ce que j'ai à dire ſur les aquéducs de cette même Ville.

Quelle que ſoit l'idée de grandeur & de magnificence que l'Hiſtoire Romaine nous puiſſe donner de la Ville de Lyon, les recherches dont M. de Lorme eſt occupé depuis une vingtaine d'années, & qui même ne ſont point encore terminées, pour retrouver les aquéducs qui conduiſoient les eaux dans une ſeule partie de cette Ville ; ces recherches, dis-je, préſenteront un plus grand ſpectacle encore. Je doute même que l'antiquité Romaine ait laiſſé dans ce genre rien d'auſſi conſidérable. Ces monumens étonneront ſans doute ; mais la vérité des détails & la juſteſſe des obſervations ne laiſſeront aucun doute ; on ſera même convaincu de la ſupériorité que ces aquéducs avoient, à pluſieurs égards, ſur ceux de Rome elle-même. Sans entrer dans aucun détail dont il eſt trop juſte de laiſſer le mérite & la fleur à M. de Lorme, on peut juger de la grandeur d'une telle entrepriſe par le calcul ſuivant. Les tuyaux de plomb diſpoſés en ſiphons renverſés pour conduire les eaux d'une montagne à l'autre, dans les parties où la hauteur auroit été trop conſidérable pour conſtruire des ponts-aquéducs ; ces ſeuls tuyaux, dis-je, coûteroient aujourd'hui, pour l'achat & la façon de la matière, *douze* ou *treize millions :* mais on ne peut évaluer les peines & la dépenſe, toujours conſidérables dans de pareilles entrepriſes, malgré la diminution des frais produite par le travail des Troupes, des Eſclaves & des Peuples vaincus, employés à la conſtruction & à la bâtiſſe que l'on verra décrites & détaillées dans l'Ouvrage de M. de Lorme. Cette conſtruction exécutée avec tout le ſoin poſſible, eſt pratiquée même ſous les ſiphons, & ſe trouve continuée ſous différentes formes pendant l'eſpace d'environ *40 lieues*, en comptant, à la vérité, les tours & les détours que les pentes ont exigés.

Le même Citoyen, zèlé, eſpère de retrouver les principaux monumens dont ſa patrie étoit anciennement décorée: mais cette entrepriſe me paroît très-difficile; & j'avoue que je ne crois pas qu'elle ait un grand ſuccès. Une Ville toujours commerçante par ſa ſituation, par conſéquent toujours peuplée, a néceſſairement exigé des bâtimens qui ont ſucceſſivement détruit les anciens, non-ſeulement par le beſoin de l'emplacement, mais par l'avantage des matériaux portés ſur la place. Ces raiſons particulières à la Ville de Lyon, ſe réuniſſent à pluſieurs autres motifs de deſtruction; celle que produiſent les ſiècles & plus encore celle du changement de religion & par conſéquent de culte; car il faut convenir que le reſpect pour les monumens, établi ſur leur ſeul mérite, n'a jamais exiſté, ou plutôt qu'il n'a point réſiſté à de certaines révolutions; & qu'enfin nous ne devons les monumens qui ſubſiſtent qu'au haſard, ou bien à des circonſtances peu flatteuſes pour l'eſprit humain.

Quelque parti que M. de Lorme puiſſe prendre, la lecture de ſon Mémoire, & le détail de ſes recherches me mettent en état d'annoncer ſon Ouvrage ſur les aquéducs de Lyon, comme un des plus curieux & des plus exacts de tous ceux que l'on a donnés dans ce genre; j'ajoûterai même des plus utiles; non-ſeulement pour la construction, mais pour les moyens de conduire & de diriger les eaux: plus on connoît leur peu de docilité, & plus l'on ſent le mérite de ceux qui ont ſçu les amener par des diſtances auſſi conſidérables, & vaincre avec une ſi grande ſolidité les obſtacles d'une ſuperficie des plus inégales; en un mot, ſemblable à celle des environs de Lyon.

PLANCHE CVIII.

J'AI trop ſouvent parlé dans les Volumes précédens des Antiquités trouvées à Poligny, pour ne pas faire uſage de la politeſſe de M. Dunod, qui a bien voulu laiſſer copier,

pour moi, le beau bas-relief de marbre qui fait l'ornement de son Cabinet à Besançon. Ce monument a été trouvé auprès de ce même Poligny, il y a environ trente ans, par un paysan qui travailloit à la terre; un coup de pioche a même écorné l'angle placé derrière la tête de la Diane. M. Dunod a décrit cette agréable antiquité dans son Histoire de Besançon; mais il ne l'a point fait graver: c'est un avantage pour mon Recueil, que d'avoir une liaison qui le rapproche d'un aussi bon ouvrage.

Tome II, p. 375.

L'agrément & la fertilité du canton dans lequel Poligny est situé, avoient engagé les Romains à bâtir aux environs plusieurs maisons de campagne; les briques & les décombres que l'on trouve de tous les côtés, ne permettent pas d'en douter: mais en soupçonnant les Romains d'avoir fait beaucoup de dépense pour ces maisons de délices, je suis bien éloigné de croire que ce bas-relief ait été travaillé dans la Gaule. Je suis persuadé, au contraire, que quelque Romain, riche ou curieux, l'a transporté autrefois d'Italie: le médiocre volume de ce marbre a même donné beaucoup de facilité pour ce transport; mais en quelque endroit qu'il ait été travaillé & qu'il ait été conservé, il doit avoir été distingué. Le sujet de Diane convenoit à ce canton; mais l'Artiste a traité sa composition d'une manière agréable, & qui cependant n'est pas exempte de reproche, quant à l'exactitude de la Fable, dont les caractères sont donnés, & que les Arts doivent suivre avec autant de scrupule que ceux de l'Histoire: les Payens étoient encore plus obligés à cette exactitude; la Fable étant le fondement de leur Religion. En effet, on ne voit point dans cette composition Diane *toujours courant aux bois*; mais Diane en repos, qui paroît fixée par un Dieu, par un Amant, qui, pour lui plaire, est auprès d'elle sous la forme de l'objet dont elle étoit le plus occupée. L'Artiste fait encore plus; il présente l'allégorie de l'allégorie, c'est-à-dire, la Chasteté elle-même, séduite par la Volupté.

On

On eſt ſi fort accoutumé aux métamorphoſes dans le ſyſtème de la Fable, que l'on cherche d'abord celle que ce bas-relief peut préſenter, & l'Artiſte induit le Spectateur en erreur, puiſqu'en effet il commet une injuſtice. On ne peut reprocher que le ſeul Endimion à la vertu de Diane; encore ſeroit-il fort aiſé de la défendre, & de regarder cette ſuppoſition comme une allégorie dépendante du goût de la chaſſe, dont un Chaſſeur eſt animé, & qui l'engage à devancer le jour : c'eſt la Lune dont il s'agit en cette occaſion, ce n'eſt point Diane; elle, que toute l'Antiquité repréſente comme Vierge, & que les Hymnes d'Homère en particulier célèbrent du côté de la chaſteté & de la vertu. Le choix de la poſition & celui de l'expreſſion ſont très-agréables dans ce bas-relief; mais ces parties n'ont point de juſteſſe, encore moins de convenance; il faut donc les regarder comme une licence de l'Artiſte, qui pourroit dire, pour s'excuſer, qu'il n'eſt pas plus étonnant de voir Diane ſur ſon bas-relief tenir un cerf, pour ainſi dire, dans ſes bras, que de la voir, comme Pauſanias nous la préſente au ſujet d'une ancienne ſtatue des Eléens, tenir un léopard de la main droite, & un lion de la gauche. Une pareille excuſe pourroit n'être point reçue, puiſqu'en effet il ne s'agit que de la chaſſe dans la ſtatue que l'on voyoit en Elide. Le travail des objets principaux eſt très-beau; mais les acceſſoires, comme la tête du chien, & le payſage ſont négligés: tel eſt en général le procédé des Anciens dans leurs plus beaux ouvrages.

Longueur huit pouces cinq lignes : hauteur cinq pouces quatre lignes.

PLANCHE CIX.

On ne ſe trompera pas beaucoup, ſi l'on croit que le deſir d'avoir une occaſion de nommer la Ville de Beſançon par ſon ancien nom Romain de *Veſontio* ou de *Biſontio*, & de donner une preuve, médiocre à la vérité,

de ſon importance dans les Gaules, comme capitale des *Sequani*, m'engage à publier le deſſein de cette moſaïque. Je ſens très-bien que des ornemens auſſi ſimples que des enlacemens, ſont inutiles pour la curioſité de l'eſprit, & peu ſatisfaiſans pour l'agrément des yeux : cependant, une autre raiſon m'a engagé à faire graver cette ancienne magnificence; j'ai toujours cherché à faire honneur aux Villes de la Gaule, des Antiquités qu'elles ont produit; & j'ai cité avec complaiſance les particuliers qui en ayant ſenti le mérite, ne les ont point détruites, & les ont conſervées en nature, ou du moins les ont fait deſſiner. M. de Fleury, Grand-Maître des Eaux & Forêts, préſente toutes ces diſtinctions. En faiſant bâtir en 1759 une maiſon à Beſançon, dans un terrein dépendant de l'Abbaye de S. Vincent, il a trouvé dans les fondations, un pavé de moſaïque très-bien conſervé; il en a envoyé à Paris une très-grande portion, & le deſſein complet à M. Trudaine de Montigny, qui a bien voulu me donner l'un; & l'autre pour le Cabinet du Roi : j'ajoûterai que le travail de cette moſaïque eſt fort groſſier, & pareil à celui que j'ai vû aſſez généralement dans les Gaules.

PLANCHE CX.

Je rapporte le plan de ce Camp par la raiſon que de tems immémorial, il eſt appellé dans le pays *Camp de Céſar*, & qu'il porte ce nom dans les Cartes.

Carte de Champagne par Guil. de Lille, &c.

Il eſt ſitué en Champagne, à cinq lieues Eſt nord-eſt de la Ville de Troyes, ſur le territoire de la Paroiſſe de Leſmont; mais il n'a ni la forme ordinaire, ni l'étendue des Camps Romains que nous connoiſſons, & qui ſubſiſtent aujourd'hui dans la France.

Ce Camp eſt de forme triangulaire; il eſt borné au levant par une chauſſée que l'on appelle dans le pays *chemin haut*, qui a près de *800 toiſes de longueur*; ce chemin

a depuis neuf jusqu'à quinze pieds de hauteur, & douze, quinze & dix-huit pieds de largeur. Le Camp est borné du côté du midi par une autre chaussée d'environ *mille toises de longueur* ; sa hauteur est depuis trois jusqu'à cinq & neuf pieds ; & sa largeur est à peu-près comme celle de la chaussée précédente ; le Camp est enfin borné du côté du couchant par un retranchement ou rempart qui paroît avoir été très-élevé, mais aujourd'hui il est abaissé par les charues qui le traversent de tous les sens : on ne remarque sur ces trois côtés aucun vestige de fossés.

Ce Camp occupe aujourd'hui plus de 180 arpens de terre labourable, & auroit pû, par conséquent, contenir plus de huit légions Romaines, & une armée de 50000 hommes ou environ.

La forme des Camps Romains dans la Gaule, & dont j'ai déja rapporté un grand nombre, étoit ordinairement quarrée ou circulaire ; & ces Camps étoient destinés pour une cohorte & tout au plus pour une ou deux légions.

On ne peut donc assurer que ce Camp de *Lesmont* ait été un Camp Romain ; la dénomination de Camp de César ne le prouveroit pas : on sçait par un grand nombre d'exemples qu'on attribue en France, aux Romains, les anciens monumens dont on ne connoît pas l'origine. Ce Camp doit être d'un tems postérieur, & peut-être de celui des petits-fils de *Clovis*, qui, sous les regnes de *Fredégonde* & de *Brunehault*, levèrent de grandes armées, & se firent la guerre dans cette partie de la France. Les François ayant trouvé ces deux chaussées élevées, capables de servir de retranchement à une armée, élevèrent, du côté du couchant, une défense d'une chaussée à l'autre, pour fermer cet espace. Au reste, je ne donne cette réflexion tirée de la chose elle-même, que pour une conjecture qui n'est appuyée sur aucune preuve positive.

Ce qui a le plus de rapport aux Antiquités de la Gaule, c'est la chaussée qui ferme le Camp du côté du levant : elle paroît être une portion de la voye Romaine qui con-

duisoit de Langres à Reims, en passant par Châlons-sur-Marne : cette voye est décrite dans la Table de Peutinger; sçavoir XXI lieues Gauloises; *d'Andematunum*, Langres, à *Segessera*, lieu inconnu aux environs de Bar-sur-Aube; de *Segessera*, XXI lieues Gauloises à *Corobilium* : la position de Châlons est omise. Cette voye ou cette chaussée subsiste en entier depuis *Langres* jusqu'à *Châlons* : elle est tracée sur la Carte de Champagne, de M. de Lisle, & sur les nouvelles Cartes de la France, levées d'après les opérations de MM. de l'Académie des Sciences. Cette chaussée passe, en sortant de Langres, par *Humets*, ensuite par *Beauchemin*, *Marac*, *Richebourg*, *Blessonville*, *Bricon*, *Bar-sur-Aube*, par *Brienne-le-Château*; de-là, en suivant la même direction, elle devoit passer par le Camp de *Lesmont* pour se rendre à *Corbeille*, qui est le *Corobilium* de la Table Itinéraire. Les chemins modernes de *Brienne* à *Corbeille* prennent un grand détour sur la droite. De *Corbeille*, la chaussée subsiste jusqu'à *Châlons*; elle est marquée sur la Carte de l'Académie : *Ancien chemin des Romains, de Bar-sur-Aube à Châlons*. Ainsi cette chaussée qui ferme le Camp du côté du levant, doit avoir été une portion de cette ancienne voye : la chaussée qui ferme le Camp du côté du midi, se sépare de la première au point *A*, où l'on voit encore une grosse pierre de taille quarrée, qui a servi autrefois de pied à une Croix. Cette chaussée, du côté du midi, devoit être une voye Romaine que l'on n'a point suivie, & qui semble prendre sa direction du côté de Troyes, *Augustobona*, Ville capitale des Peuples *Tricasses*.

Baugier, Mém. Hist. de Champ. Tome II. P. 332.

Le Camp de *Lesmont* n'étoit pas éloigné de *Brienne*, qui est un ancien Comté-Pairie de Champagne. *Brienne* est composé de deux Bourgades voisines, dont l'une s'appelle *Brienne-la-Ville*, l'autre *Brienne-le-Château*. Flodoard, dans sa Chronique, fait mention de *Munitio Brena*, qui a été possédée anciennement par l'illustre famille de Brienne. Ces Seigneurs prenoient le titre de *Comes Bre-*

Flod. ad ann. 951.

nensis ; Brenensium Comes : dans des Titres du XII, XIII & XIVe. siècles. Jean de Brienne, Cadet de cette Maison, fut Roi de Jerusalem en 1209, & Empereur de Constantinople en 1228.

Camuzat Prompt. Antiq. Tricass. Diœce

PLANCHE CXI.

NOUS ne connoissons pas toutes les Villes de la Gaule qui ont été célèbres sous l'Empire Romain. Quelquefois les Auteurs & les Géographes n'en ont point parlé, ou leurs Ecrits ont été perdus. Plusieurs de ces Villes ont été totalement ruinées ; d'autres sont devenues de simples Villages. Telles ont été la Ville de *Crociatonum*, capitale des Peuples *Unelli*, dont on a retrouvé les ruines près de Valogne en Normandie ; la Ville capitale des *Viducasses*, dont les ruines subsistent au Village de *Vieux*, près de Caën. On doit la découverte de ces deux Villes à M. Foucault, Intendant de Caën, au commencement de ce siècle : on découvrit environ dans le même tems, les ruines de l'ancienne capitale des Peuples *Curiosolites*, à *Coursеult*, Village de Bretagne, près de Dinant. J'ai donné dans le IIIe. Volume de ce Recueil la position & quelques détails sur deux Villes des Peuples *Bituriges*, à Drévant & à Cordes ; l'une & l'autre avoient été inconnues jusques-là.

Mém. de l'Ac. des Belles Let. Tome XXVIII.

Mém. de l'Ac. des Belles Let. Tome I.

Ibid.

Voyez le Vol. IIIe. Pl. CXVIII. n°s. II. & III. & ce que j'en ai dit, pag. 431.

Le Village de *Grand* en Champagne, étoit une de ces anciennes Villes Romaines, dont il ne reste qu'une foible tradition ; elle étoit de la Cité des Peuples *Leuci*, & est encore du Diocèse de Toul : elle est située entre *Joinville* & *Neufchâteau*, à trois petites lieues de cette dernière Ville. Elle étoit appellée, dans le moyen âge, *Grandesæ*, & on croit qu'elle est nommée *Grania* dans une Charte de l'Empereur Charles le Gros, de l'an DCCCLXXXVI. Elle étoit dans le pays d'*Ornois : Pagus Odornensis*. Elle est encore une Prévôté Royale, qui dépend du Bailliage de Chaumont, dans l'étendue de la

Principauté de Joinville, qui appartient à M. le Duc d'Orléans: la Paroiſſe eſt d'environ 260 feux & de l'Election de Chaumont.

Ce lieu a dû être une Ville conſidérable. Sans compter les débris de ſtatues dont j'ai parlé dans le IIIe. Volume de ce Recueil, on y a découvert des ſtatues de marbre, pluſieurs canaux & des ſouterreins voûtés, des eſcaliers à noyau, qui conduiſoient à des ſalles baſſes, pavées & ſoutenues par des piliers. On trouve dans les rues du Village, d'anciens murs qui les traverſent en pluſieurs endroits, des veſtiges de murailles qui ſoutenoient des jardins en terraſſe; & l'on déterre preſque partout de beaux quartiers de pierres travaillées. Il ſubſiſte encore, du côté du midi, des murs qui montrent que l'ancienne enceinte de la Ville avoit une très-grande étendue. Mais ce qui démontre encore plus clairement la magnificence & le rang dont ce lieu doit avoir joui, ce ſont les reſtes de ſon amphithéâtre; il étoit adoſſé à une colline: ce choix d'emplacement eſt ordinaire à cette eſpèce de bâtiment. Son élévation, du côté du midi, eſt encore de 18 pieds; ſa pente, du côté du nord, eſt de 62 pieds 6 pouces; l'arêne a encore 30 toiſes de longueur, & 10 de largeur: il y avoit trois portes de chaque côté de l'arêne, qui conduiſoient aux ſouterreins de l'amphithéâtre & aux gradins deſtinés aux Spectateurs. Dans la partie marquée *A*, il ſubſiſte deux portes: la plus élevée a 16 pieds 6 pouces de hauteur & 8 pieds de largeur; la ſeconde a 11 pieds de hauteur ſur 9 de largeur. On voit à côté de la grande porte qui occupoit le milieu, les décombres de la troiſième. Les murs de ces portes ont 4 pieds d'épaiſſeur, & ſont conſtruits de groſſes pierres: on voit en dedans de l'arêne des arrachemens qui déſignent une liaiſon avec d'autres édifices; & l'on préſume que de chaque côté de l'arêne il y avoit un gros bâtiment quarré, c'eſt-à-dire, ce que nous nommons aujourd'hui un *Pavillon*. Dans la partie *B*, on voit des débris ſelon la diſpoſition ordinaire & la néceſſité de la ſym-

métrie dans ces ſortes de bâtimens; ils ſont les fondemens de portes ſemblables à celles dont je viens de parler. La maſſe circulaire qui forme l'amphithéâtre a 228 toiſes de circuit; l'eſpace depuis l'arêne étoit partagé en pluſieurs gradins de forme circulaire & de hauteur égale : on diſtingue encore la communication que ces gradins avoient entre eux par des paſſages, dont la largeur étoit de 6 pieds. La partie *CC* eſt un mur parfaitement conſtruit, & qui ſuit le contour de l'amphithéâtre; les pierres ont 9 à 10 pouces ſur 5 à 6 de parement; elles ſont poſées par aſſiſes parfaitement égales: ce mur eſt renforcé à 4 pieds en contre-bas par un autre en talut. La partie marquée *DD* préſente les gradins ſupérieurs; elle eſt encore parfaitement de niveau; on commence à la dégrader.

Cet amphithéâtre n'étoit point fermé du côté du nord par aucune ſorte de bâtiſſe, on y a fouillé ſans y trouver le moindre veſtige. Cet édifice deſtiné aux combats de Gladiateurs ou d'animaux, pouvoit auſſi ſervir aux Spectacles du Théâtre, comme je l'ai remarqué au ſujet de l'amphithéâtre de *Neris*; alors il devoit être fermé par une clôture de charpente; & ce ſecond exemple prouve que cet uſage étoit commun dans la Gaule. Tome IV. p. 368.

L'ancienne Ville de *Grand* étoit ſituée ſur une grande voye Romaine: on y arrivoit par deux chauſſées, dont l'une du côté du midi ſe détachoit à *Neufchâteau*, de la grande voye qui conduiſoit de *Langres* à *Toul*: l'autre du côté du nord conduiſoit à *Nais*, *Naſium*, proche de *Ligny*, en Barrois; elle eſt peu pratiquée aujourd'hui : en ſortant de *Grand*, elle traverſe beaucoup de bois juſqu'au Village de *Mandre*, où elle rejoint la grande voye qui conduiſoit de *Langres* à *Reims*. Cette branche de voye qui ſe détachoit à *Neufchâteau*, *Novimagus*, & qui paſſoit à *Grand* pour ſe rendre du côté de *Nais*, paroît avoir été tracée ſur la Table de Peutinger. On ignore le tems de la deſtruction de cette Ville: on a trouvé dans l'amphithéâtre des Médailles d'or, d'argent & de bronze, de Veſpaſien

Edit. de Vienne en Autriche, de l'année 1753.

& de Faustine la Jeune. On croit dans le pays que la Ville & l'Amphithéâtre ont été brûlés dans le IV[e] siècle : en effet, dans cette partie du Théâtre où l'on voit des arrachemens, on trouve des pierres calcinées, des poutres à demi-brûlées, des terres noirâtres & de mauvaise odeur : les habitans appellent l'Amphithéâtre *le Château de Julien.* On croit que Ste. Libaire, Vierge, y souffrit le martyre dans le tems des persécutions, près du lieu où l'on a bâti une Chapelle en son honneur.

Le plan de *Grand* a été levé, sous les ordres de M. le Gendre, Ingénieur en chef des ponts & chaussées de la Province de Champagne, par le Sieur Morlat, Géographe ; ce plan étoit accompagné d'un Mémoire très-détaillé & très-instructif, comme M. le Gendre est capable de les faire & d'en obliger ses amis.

PLANCHE CXII.

Je voyois depuis long-tems, avec autant d'étonnement que de chagrin pour une partie des Arts, que l'on connoissoit plus de quatre cent espèces de marbres dans l'étendue de la France, & que le marbre blanc s'y trouvoit absolument inconnu ; car la distance & la nature des chemins n'ont jamais permis de regarder comme utile celui des Pyrénées. Je communiquai ma surprise à M. Carrey, qui depuis long-tems accoutumé au travail des mines, étoit fort entendu pour leur exploitation, & par conséquent plus à portée qu'un autre de connoître le produit & l'intérieur de la terre, par rapport à mon objet. Après deux ans de recherches en différentes Provinces, il a trouvé aux environs de la Loire plusieurs carrières de différens marbres. Je donne ici le plan de la plus intéressante, celle qui produit le marbre blanc ; elle est connue sous le nom de *Vandelat*, & située à cinq lieues au Nord-est de *Moulins-en-Bourbonnois*, à trois lieues de la rive gauche de la Loire, à une lieue de la Rivière de *Besue*, à deux lieues de la pe-

tite Ville de Donjou, & à une demi-lieue de la montagne du Puy-S.-Ambroiſe.

Je ne décrirai ni la richeſſe, ni les eſpèces de marbre que fourniſſent les carrières de ce canton ; ces détails ne ſont point de mon objet. Je me contenterai de dire que la carrière de *Vandelat* eſt très-abondante ; que le marbre qu'elle produit eſt moins blanc & moins fin que celui de Carare, mais qu'il a le grain, la couleur, la fierté, enfin toutes les qualités de celui de Paros : ce marbre joint à ces avantages celui de la poſition ; ſa diſtance & la commodité de la Loire fourniſſent avec abondance à la Ville de Paris, non-ſeulement le marbre ſtatuaire, mais tous ceux dont l'eſpèce peut être néceſſaire à cette grande Ville, indépendamment du prix modéré que le voiſinage & la facilité du tranſport procurent néceſſairement.

J'ajoûterai, par rapport à l'objet de ce Recueil, que je priai en 1762, M. Carrey d'examiner ces carrières avec attention, & de voir ſi elles n'avoient point été ouvertes dans les tems anciens ; les ſculptures d'un travail commun, trouvées à Paris, à Autun & dans pluſieurs autres endroits de la France ſeptentrionale, m'avoient fait ſoupçonner que les Romains, quelque grands qu'ils ayent été dans leurs opérations, n'avoient point tranſporté d'Italie & par terre dans la Gaule, les marbres que j'y voyois employés, & dont j'ai rapporté pluſieurs exemples : je les ſoupçonnois encore moins d'avoir fait paſſer le détroit à des blocs de marbre, pour conſtruire des monumens dont l'objet, le travail & la proportion étoient ſi médiocres. Je ne me ſuis point trompé dans cette conjecture ; & les détails ſuivans me donnent occaſion de parler d'une carrière qui tient ſa place dans les opérations des Romains. La Planche de ce numéro fait voir la diſpoſition de cette ancienne carrière ; & je joins la Carte de ſes environs à ce petit détail, avec d'autant plus de plaiſir que ces entrepriſes prouvent l'attention des Romains pour tous les objets qui pouvoient intéreſſer la ſociété ; & que la

découverte de ce petit fait rend compte en général de l'exécution de plusieurs monumens de marbre trouvés dans les Gaules.

Voici la preuve de ces anciens travaux : les éminences marquées *I* sur le plan, sont formées des décombres de l'ancienne exploitation, & ces décombres sont très-considérables. La carrière étoit inconnue aux François & constamment elle n'a point été travaillée depuis la décadence de l'Empire.

En second lieu, on n'a pas trouvé le moindre indice qu'on eût fait jouer la mine dans cette carrière, ce qui seroit un témoignage moderne ; toutes les piéces qu'on en a précédemment tirées ont été détachées avec la broche, & l'on voit des tranches faites à-plomb dans le marbre, & ces tranches n'ont pas plus de *six pouces de largeur*, sur *un pied six pouces de profondeur*. On voit encore des preuves que l'on a beaucoup employé la scie ; cette façon d'exploiter est la meilleure pour ne point étonner le marbre ; mais elle est si dispendieuse que, sur le pied où les choses sont aujourd'hui, il seroit presqu'impossible de la suivre ; il n'y a que des Esclaves, & un Peuple conquérant, qui puisse ordonner & faire exécuter de pareils ouvrages.

On pourra m'objecter, avec une apparence de raison, que Louis XIV, dans le tems de sa plus grande magnificence, n'avoit point trouvé cette carrière, quoiqu'il n'eût rien négligé pour découvrir le marbre blanc dans son Royaume : mais les causes secondes ne répondent pas toujours aux ordres des Supérieurs ; & les intérêts particuliers ne l'emportent que trop souvent sur l'avantage général ; d'ailleurs l'ouverture de la carrière étoit connue dans le pays ; mais simplement pour faire de la chaux, & la tradition des marbres étoit constamment perdue.

La preuve des anciens travaux est encore appuyée sur quelques témoignages que je ne dois point passer sous silence.

On a trouvé dans l'intérieur de la carrière plusieurs petits monumens à moitié détruits : les plus apparens sont trois Médailles Gauloises que l'on m'a envoyées : deux sont d'or, & une, de bronze, mais qui a été fondue selon le procédé que j'ai donné dans la première Planche de cette Classe, marquée CIV.

On peut joindre à cette preuve légère, celle des parties attaquées dans l'intérieur, des travaux préparés, des morceaux commencés à épalmer ; enfin des blocs d'un volume considérable, taillés & tirés autrefois de la carrière ; ils étoient couverts par les eaux du petit étang qui s'étoit formé par la succession des tems au pied de la montagne ouverte, & que les nouveaux travaux de M. Carrey ont obligé de mettre à sec.

Toutes ces observations constatent l'ancienne ouverture de la carrière de *Vandelat*, pour laquelle M. Bertin, Contrôleur général des Finances, & M. le Marquis de Marigny, Directeur général des Bâtimens, se sont intéressés en Citoyens zélés, par des secours d'argent & des marques de protection authentique.

EXPLICATION des Renvois de la Carte.

C. Excavation supérieure à la partie de la carrière ou étang, qui étoit couverte d'eau en 1761.

D. Commencement de ce qu'on appelle l'*étang de Vandelat.*

E. Groupe de rochers que l'eau baignoit : on y voit des parties de marbre tranchées sur 9 pieds de longueur & plus.

H. Rocher de marbre tranché sur trois faces, & qui porte plus de 900 pieds cubes.

I. Eminences formées par les anciens décombres.

O. Nouvelle carrière que l'on projette d'exploiter.

P. Lieu où l'on décombre un bloc qui pese trois à quatre mille pieds cubes.

R. Etang desséché nouvellement.

S. Monticule en entier de marbre.

T. Cabannes.

PLANCHE CXIII.

On parle avec hardiesse quand on a pour garant de ce qu'on avance un homme du sçavoir & de la réputation de Baluze. Voici ses paroles dans son Histoire de Tulle, p. 8.

Historiæ Tutelensis Libri tres in-4°. 1717.

In extrema parte istius capitis adnotabo extitisse olim IV. M. P. *à Tutela nobile oppidum in Parrochia Navensi, & agro Tintiniacensi, cujus multa adhuc vestigia supersunt; inprimis verò Amphitheatrum habens* CC. P. *in longitudine,* CL *in latitudine : cujus caveas & rudera quæ etiamnum supersunt, ego vidi in juventute mea. Illic inveniuntur multa numismata Imperatorum Romanorum etiam aurea, veteres urnæ, lapideæ, lateritiæ, vitreæ, vasa sacrificiorum, capita marmorea virorum & mulierum, unum ex his laureatum quod videtur esse alicujus Imperatoris : reperti sunt etiam ibi veteres tubi lateritii, cujusdam aquæductûs, puteus tantæ profunditatis, ut nunquam deprehendi potuerit quanta sit, & alia multa monumenta antiqua, & tamen nulla oppidi illius mentio exstat in antiquis Geographis aut Scriptoribus Historiarum, neque in veteribus monumentis Ecclesiarum & Monasteriorum. Etiam hodiè locus ubi sunt rudera Amphitheatri vocatur* Arenæ Tintiniacenses, *vulgò,* les arênes de Tintiniac : *eo modo quo cives Coloniæ Nemausensis & Arelatenses Amphitheatra sua vocant Arenas. Fortasse autem hinc capi conjectura posset, oppidum illud antiquitus vocatum fuisse* Tintiniacum, *nisi sit Rastiatum Ptolemæi.*

» Je ferai remarquer en finissant ce Chapitre qu'il y avoit » autrefois à quatre mille pas de *Tulle*, une Ville considé- » rable dans la Paroisse de *Naves* & dans un terrein qu'on » appelle *Tintiniac*, dont il subsiste encore beaucoup de » ruines ; la plus considérable est celle d'un Amphithéâtre » qui a 200 pieds de longueur, & 150 de largeur : je me » souviens d'avoir vû dans ma jeunesse les souterreins &

» les décombres que je sçais qui subsistent encore. On a » trouvé dans cet endroit beaucoup de Médailles d'Empe- » reurs Romains; il y en avoit même d'or, des urnes de » pierre, deterre cuite, de verre, des vases de sacrifice, » des têtes de marbre, d'hommes & de femmes, une des- » quelles est couronnée de laurier, ce qui fait croire qu'elle » représente un Empereur : on a trouvé aussi d'anciens » tuyaux de terre cuite, qui ont servi à quelques aquéducs, » & un puits d'une si grande profondeur qu'on n'a pû en trou- » ver le fond; enfin beaucoup d'autres monumens de l'anti- » quité : cependant les anciens Geographes & les Historiens, » non plus que les monumens anciens des Eglises & des » Monastères, ne font aucune mention de cette Ville. Le » lieu où sont les ruines de l'Amphithéâtre se nomme aujour- » d'hui les arênes de *Tintiniac*, comme les habitans de la » Colonie de Nismes & ceux d'Arles nomment leurs Am- » phithéâtres. On peut conjecturer de-là, que cette Ville » se nommoit anciennement *Tintiniacum*, à moins que ce » ne soit le *Rastiatum* de Ptolémée ».

Après l'aveu d'un Homme ([a]) si sçavant, on ne me demandera pas le nom d'une Ville qui lui étoit inconnue, à lui qui aimoit sa patrie, & qui n'étoit occupé que des moyens de l'illustrer.

Je n'ai point été à portée d'avoir une nouvelle vûe de l'Amphithéâtre de *Tintiniac*; d'ailleurs elle auroit été moins entière que celle que l'on voit dans l'Histoire de *Tulle*; car on m'a mandé que ce monument avoit été considérablement dégradé depuis quelque tems : je l'ai donc fait copier d'après Baluze, pour augmenter le nombre des Antiquités de la Gaule que j'ai pû rassembler. Cette copie m'a paru d'autant plus nécessaire que plusieurs Antiquaires peuvent ne pas avoir cette Histoire particulière, qui n'est point dans le genre de leurs études, ou du moins par ce seul & médiocre objet.

([a]) Toujours cité comme le *docte Baluze*, par ceux mêmes qui vivoient de son tems.

PLANCHE CXIV.

N°. I.

Le même desir de satisfaire la curiosité du Lecteur m'engage à répéter les trois têtes que *Baluze* a rapportées à la suite de l'Amphithéâtre de *Tintiniac ;* cette répétition est cependant autorisée par les raisons suivantes :

1°. On a bien voulu me les confier, & leur faire faire le voyage de *Tulle* à Paris, ainsi elles sont dessinées d'après les originaux.

2°. Baluze ne les a point trop vûes en Antiquaire, c'est-à-dire, qu'il a négligé plusieurs circonstances à la vérité inutiles à l'objet de ses recherches, mais qui cependant augmentent l'intérêt de ces monumens, puisqu'ils servent à constater par la différence de leur travail, le tems de la durée & le dégré de magnificence du lieu où ils ont été découverts.

3°. Je me flatte que faisant dessiner & graver ces monumens sous mes yeux, ils donneront une idée plus juste & plus conforme à la vérité.

Ces trois morceaux de sculpture me paroissent les mêmes que *Baluze* a rapportés, cependant il ne les a point décrits avec une exactitude scrupuleuse ; je vais dire l'impression que j'en ai reçue.

Le meilleur morceau & celui dont le travail est aussi le plus ancien, est le buste traité d'un bas-relief peu saillant, & gravé sous le numéro I. Il présente le portrait d'une femme inconnue, dont le nez n'étoit peut-être ni si long ni si pointu qu'il le paroît ici ; car au milieu de toutes les altérations que ce monument a souffertes, cette partie a été réparée, elle est même d'une matière différente ; le buste étant d'une espèce d'albâtre, & le nez d'un marbre ordinaire ; mais comme il est absolument nécessaire de lui en donner un, celui que je pourrois substituer ne seroit pas plus vrai, il suffit de mettre le Lecteur dans la confidence ;

je dois même ajoûter que ce bas-relief a été restauré dans un tems très-moderne, & appliqué sur une tranche de marbre noir, qui lui sert aujourd'hui de fond. Cette manière de traiter la sculpture ne me paroît point avoir été en usage chez les Anciens, du moins je n'en ai point vû d'exemple; l'ouvrage est d'ailleurs fait d'après la nature & & présente la coëffure du tems de Marc-Aurèle. Les prunelles des yeux sont creuses pour recevoir des pierres de couleur ou des verres.

Hauteur du buste, neuf pouces neuf lignes.

N°s II. & III.

Cette tête de pierre traitée de ronde-bosse & dont le travail est large & facile, me paroît d'un assez bon tems, mais beaucoup moins ancien que le numéro précédent. Je n'y reconnois le caractère d'aucune Divinité connue; cependant la tête est barbue, chargée de cheveux & couronnée; mais en général on sent toujours dans un ouvrage l'impression de l'esprit ou de la pensée dont l'Artiste a été affecté; & cette tête ne me rappelle aucune idée de Jupiter, de Neptune, de Faune, &c. La couronne même fort élevée sur le derrière de la tête, est placée d'une manière qui n'est point ordinaire. Je regarderois donc ce monument comme un morceau de décoration, d'autant que cette tête a toujours été percée à son sommet par un trou dont la largeur est médiocre, & la profondeur d'un pouce; cette ouverture ne peut avoir eu d'autre objet que celui de soûtenir & de fixer une corbeille, ou quelqu'autre partie d'ornement, qui même ne portoit point sur la tête, les cheveux étant travaillés pour être apparens.

Hauteur de cette tête, treize pouces.

N°s. IV. & V.

On ne peut attribuer la tête d'albâtre gravée sous ce numéro, qu'au tems du Bas-Empire: elle est traitée de

bas-relief, & cependant placée à un certain point de vûe; elle peut être regardée comme de trois quarts : j'ai fait mon poſſible pour faire ſentir, ſur la Planche, la biſarrerie & le mauvais goût de ce projet. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'on a voulu repréſenter un perſonnage conſidérable : je ne ferai point d'effort pour retrouver le nom d'un Prince dont les monumens ſont d'un ſi mauvais goût; il y a eu d'ailleurs un ſi grand nombre de tyrans dans les bas tems, auxquels on doit attribuer le travail & les ornemens de ce portrait, qu'on ne pourroit rien avancer de certain. Je ne doute pas cependant que l'on n'ait voulu repréſenter un Empereur, la couronne de laurier & l'habillement étant dorés; cette dorure eſt même encore très-brillante en quelques endroits, mais elle a noirci dans quelques autres, principalement ſur la couronne : les Romains ont admis ce genre d'embelliſſement pour le marbre ; mais la peinture dans les yeux & les prunelles d'un noir égal, & ridiculement grandes, s'accordent parfaitement avec le mauvais goût de la ſculpture.

La Ville d'Aix en Provence vient de nous fournir une preuve de la dorure antique ſur le marbre : on y a découvert ces jours-ci une inſcription de marbre, qui ſans doute a ſervi à un tombeau ; elle finit par ces mots :

IN FRONTE ɣ P ɣ VII . IN AGRO ɣ P ɣ XII ·

c'eſt-à-dire, *en face* du chemin VII *pas*, dans le champ *douze pas ;* car les caractères biſarres ſont des points tels qu'on les marquoit alors : je ne garantirois point l'exactitude de ces caractères, cette dernière ligne m'a été envoyée fort légèrement ; il ſuffit qu'elle prouve par l'indication de ces meſures que le tombeau eſt antique & Romain ; d'ailleurs je puis répondre que les lettres de cette dernière ligne ſont dorées, & c'eſt la ſeule raiſon qui m'a conduit à cette digreſſion.

Malgré la barbarie générale & particulière avec laquelle cette eſpèce de bas-relief eſt travaillée, il inſpire une ſorte de

de grandeur & de caractère capable d'échauffer un Dessinateur, & par conséquent d'induire en erreur : pour réparer cet inconvénient, j'ai eu l'attention de faire dessiner l'oreille d'une façon aussi opposée à la nature que l'original la présente. Voyez le n°. IV.

Hauteur de ce buste, quatorze pouces une ligne.

J'ai n'ai point fait copier les tuyaux quarrés de terre cuite, ni les vases dont *Baluze* a accompagné ces trois bustes; je ne les ai point vûs, mais quand ils m'auroient été envoyés, il auroit suffi d'en rappeller le souvenir pour l'honneur & la réputation de l'ancienne Ville de *Tintiniacum*.

PLANCHE CXV.

N°. I.

La Bretagne n'est pas la seule Province de la France qui présente ces monumens brutes, ou pour mieux dire les pierres assemblées & disposées d'une manière singulière mais générale. Les détails dans lesquels je suis entré en parlant des monumens de ce genre dont la Bretagne est remplie, me dispensent de la répétition, & m'engagent à renvoyer le Lecteur aux Planches CXX & CXXI de ce Volume. Je ne ferai mention ici que de ce qui peut regarder ces morceaux en particulier.

Les deux vûes gravées sur cette Planche présentent plusieurs pyramides de cette espèce grossière, dont l'esprit ne peut se rendre compte : on en trouve assez communément dans le bas Poitou où elles sont connues sous le nom de *Pierres debout*; celles que l'on voit ici sont placées sur la gauche du nouveau grand chemin qui conduit de Paris aux Sables d'Olonne, à un quart de lieue en-deçà du Bourg d'*Aurillé*, autrefois Ville considérable, mais dont je n'ai pû sçavoir aucun détail, ni comme ancienne, ni comme moderne.

Les pierres dont je vais donner le détail sont placées à deux très-petites lieues de la mer.

Ces pierres ſont plantées ſur une même ligne ; & l'on a remarqué que ceux qui les ont élevées les ont diſpoſées de façon que leur lit de carrière eſt toujours expoſé au levant : cette précaution prouve des connoiſſances fondées ſur des obſervations de longue date & de pluſieurs genres. Toutes ces eſpèces de pyramides paroiſſent tirées du même banc ; la pierre dont elles ſont formées eſt connue dans le pays ſous le nom de *Griſon ;* elle s'y trouve communément ; mais le grain & la dureté prouvent que c'eſt un *granite* rouge de la plus belle eſpèce, & dont la carrière eſt environ à une demi-lieue d'*Aurillé*, dont elle n'eſt ſéparée par aucune montagne. Cependant comme les pierres dont il eſt queſtion n'ont point dans la carrière la forme pointue qu'on leur voit à toutes, & que d'ailleurs on n'apperçoit aucune trace d'outil qui leur ait donné cette forme, on doit conclure qu'elles ont été ainſi taillées avec des maſſes, en écraſant les parties ; par conſéquent elles ont été travaillées, mais groſſièrement à la vérité.

A. Maſſe de pierre à moitié enterrée, qui paroît avoir été élevée comme celles que l'on voit debout ; du moins ſa poſition préſente, & ſon alignement le font préſumer.

B. Pierre de *trois pieds & demi* ſur *cinq pieds* de baſe, & *douze pieds & demi* de hauteur hors de terre.

C. Pierre tombée, dont la baſe eſt pareille à la précédente, & la hauteur de *quinze pieds*.

D. Pyramide dont la baſe eſt de *trois pieds & demi* ſur *ſept pieds*, & dont la hauteur eſt de *quinze pieds*, ſans comprendre la partie introduite dans la terre & qui ſert à la ſoutenir.

E. La baſe de cette pierre a *quatre pieds un quart* ſur *onze pieds*, ſa hauteur hors de terre eſt de *douze pieds*.

F. Partie d'une pierre de la même eſpèce, qui vraiſemblablement a été caſſée, & dont la partie qui lui ſervoit d'appui eſt demeurée en terre.

G. Pierre de *trois pieds neuf pouces* ſur *cinq & demi* de baſe, & dont la hauteur apparente eſt de *onze pieds*.

Ces deux dernières pierres occupent un tiers de la largeur du chemin.

N°. II.

Les trois pyramides que présente cette vûe sont placées dans le jardin de l'Auberge, auprès de l'Eglise de ce même Bourg d'*Aurillé*.

A. *Cinq pieds* sur *neuf* de base, & *vingt-deux pieds* de hauteur hors de terre, la base peut être enfoncée dans la terre d'environ *cinq* ou *six pieds*.

B. *Cinq pieds* sur *sept* de base & *treize pieds neuf pouces* de hauteur.

C. *Trois pieds & demi* sur *neuf pieds* de base, & *treize pieds* de hauteur.

Ces trois pierres ont également le lit de la carrière exposé au levant, elles sont toutes du même granite; la plus grande peut peser 150000 livres, le cube pouvant être de 800 pieds, & le poids du pied de 180 livres.

On trouve encore d'autres monumens de cette espèce aux environs d'*Aurillé;* on prétend qu'ils sont plus considérables en hauteur, largeur & épaisseur: ils sont épars dans les bois & dans la campagne; & comme ils sont éloignés de quelques lieues & qu'ils viennent constamment de la même carrière, ils n'ont coûté que le transport de plus, qui cependant n'est pas une bagatelle: le nombre de ces dernières pierres est d'environ une douzaine.

A Aurillé, ce 10 Septembre 1762.

PLANCHE CXVI.

Il n'est point étonnant que l'on puisse confondre, ignorer même l'objet d'un bâtiment construit par un Peuple barbare, & dont les usages & les pratiques sont inconnus; mais qu'un amphithéâtre travaillé par les Romains, &, pour ainsi dire, de nos jours, & par une Nation dont les mœurs & les faits particuliers sont du moins aussi familiers que

ceux de notre propre Hiſtoire ; qu'un tel monument, dis-je, ne puiſſe être connu, qu'on ne puiſſe déterminer ſon uſage, & qu'enfin une conſtruction ſi conſidérable par ſa grandeur & ſa dépenſe, ſoit en effet un problême que je crois impoſſible à réſoudre ; voilà ce qui me confond.

Ce monument eſt ſitué dans la petite Ville de *Doué*, dans la Province d'*Anjou*. Ecoutons ce que M. de Voglie, Ingénieur des ponts & chauſſées de la Province de Tours, a joint aux deſſeins les plus exacts & les mieux rendus.

« La tradition du pays eſt que ce monument étoit un » amphitéâtre que les Romains avoient conſtruit pour y » donner des Spectacles : cet édifice très-irrégulier dans » ſon plan, eſt formé par des gradins d'un pied de hauteur » & de largeur, au nombre de 25, ils pouvoient contenir » environ 4000 perſonnes ; cette maſſe de gradins eſt tail- » lée dans le roc, ou plutôt dans le maſſif d'un banc de » pierre tendre, d'une très-grande épaiſſeur, qui règne » dans tout le pays, & dont on fait uſage pour les conſ- » tructions ordinaires. Le ſommet de cet amphithéâtre » étoit environné d'un mur d'enceinte, dont on n'a pû fixer » la hauteur au-deſſus du terrein actuel : on reconnoît ſeu- » lement, dans tout ſon pourtour 25 portes de 5 pieds de » largeur ſur 8 pieds de hauteur, qui probablement étoient » les entrées ordinaires de cet amphithéâtre. Dans un des » angles de ce mur d'enceinte il y avoit une eſpèce de tri- » bune dont on voit encore les veſtiges, qui porte aujour- » d'hui le nom de ſiége ou trône *de Céſar*. On deſcend » dans cet amphithéâtre par une rampe aſſez roide, quoi- » que, ſuivant des fouilles qu'on a fait faire, le ſol ſemble » s'être élevé de 6 pieds au-deſſus de ſon premier plan. » Des caves fort élevées, taillées dans le maſſif du rocher, » règnent ſous les gradins dans tout le pourtour de ce bâ- » timent ; on dit que ces caves étoient deſtinées à renfer- » mer les animaux conſacrés aux ſpectacles ; les ouvertu- » res faites en œil de bœuf, qui ſont pratiquées dans les » gradins, ne paroiſſent avoir été formés que pour éclairer

» ces caves : toutes les marches ou gradins ont perdu leur
» arête, & forment une eſpèce de dentelle, tant ſur le plan
» que ſur l'élévation ; une partie même de ces gradins a été
» détruite pour la conſtruction du cabaret que l'on voit ſur
» une des coupes. Il règne encore une tradition dans le
» pays dont le préjugé a fait donner au ſol de cet amphi-
» théâtre le nom de *Mer rouge :* on croit donc que l'on y
» introduiſoit des eaux quand on le jugeoit à propos, peut-
» être étoit-ce un bain public ; cependant on ne conçoit
» pas de quelle manière l'eau pouvoit être conduite ; il eſt
» certain du moins qu'elle ne pouvoit ſe conſerver dans
» des bancs de pierre traverſés par une auſſi grande quan-
» tité de fils & de delits, tels qu'on les a annoncés ſur les
» coupes de cet amphithéâtre ; d'ailleurs on ne découvre
» aucun veſtige de canal ou de tuyaux de conduite. On a
» cependant reconnu qu'une fontaine à l'uſage de la Ville
» de *Doué* & diſtante de 4 à 500 toiſes, a ſes eaux ſupé-
» rieures au ſol de cet amphithéâtre, dont les environs
» méritent quelqu'attention : en effet, par l'examen des
» lieux, on a remarqué que du côté du nord on voit une
» grande enceinte, dont le plan forme un quarré-long,
» qui eſt taillée dans le roc comme l'amphithéâtre, & dont
» les paremens piqués avec ſoin, & bien à-plomb, annon-
» cent une intention de régularité. On préſume que cette
» enceinte, qui tient à l'amphithéâtre, dont elle n'eſt ſé-
» parée que par le maſſif des gradins, comme on en peut
» juger par le plan & la coupe, a été creuſée à la même
» profondeur que l'amphithéâtre, puiſque n'ayant aujour-
» d'hui qu'environ 15 pieds de profondeur, d'après le ter-
» rein naturel & étant plantée de vignes, il y a tout lieu
» de croire que la terre qui ſert à la production de ces
» vignes, a été rapportée par ſucceſſion de tems ; ſans quoi
» le ſol de cette enceinte ſeroit, ainſi que celui de l'am-
» phithéâtre, le banc de la même pierre. En conſidérant
» cette Antiquité comme un bain public, applicable, ſui-
» vant les circonſtances, à des ſpectacles, on pourroit

» trouver des raisons d'utilité à cette enceinte. Il est à pro-
» pos d'observer que ce monument, qui est aujourd'hui à
» une des extrémités de la Ville de *Doué*, pouvoit être
» du tems des Romains vers le centre de ladite Ville, d'au-
» tant que, selon la tradition, le petit Village de *Douce*,
» éloigné de plus de 1200 toises de l'amphithéâtre du côté
» du levant, faisoit partie de la Ville de *Doué*, ainsi que
» celui de la *Chapelle-sous-Langé*, située au couchant,
» à peu-près à même distance que celui de *Douce*. Cette
» tradition paroît d'autant plus probable que tout le ter-
» rein compris entre ces Villages est couvert de ruines, de
» murs & de maisons, & qu'il est constaté par l'Histoire,
» que les Romains ont long-tems séjourné dans cette
» partie de l'Anjou ».

Les traditions qui paroissent les plus établies ne sont que trop souvent modernes & données par des demi-sçavans; par conséquent elles ne méritent pas plus d'attention, quant à cet amphithéâtre & au motif de ses souterreins, que les idées grossières du peuple sur la *Mer rouge*, & la *Tribune de César*. Il faut partir des faits & raisonner en conséquence: plus le local se trouve ici bien établi, plus les objections qui m'ont frappées seront sensibles.

Premièrement, il est difficile de comprendre par quelle raison en travaillant sans aucune contrainte, comme on a fait dans cette montagne, on a contredit l'usage indiqué par le bon sens, de donner la forme circulaire à ces sortes de bâtimens, la seule qui soit capable de mettre tous les Spectateurs à portée de voir également les objets. On conçoit encore moins pourquoi, sans aucune nécessité, on a excepté celui-ci pour le traiter à pans, & rendre son plan inégal.

En second lieu, les gradins de tous les amphithéâtres que nous connoissons, & notamment celui Vérone, mesuré & publié par Desgodets, ont *un pied trois pouces* de hauteur, & *deux pieds un pouce* de profondeur: par quel motif ceux-ci s'éloignent-ils d'une proportion si

convenable, pour ne leur donner qu'un pied de marche & un d'élévation, proportion qui auroit placé les Spectateurs trop bas avec incommodité, & sans leur donner l'espace suffisant pour poser leurs pieds? On blesse aisément le goût, mais on attaque difficilement la commodité d'un usage connu & pratiqué dans sa propre Nation. D'ailleurs, ce mur d'enceinte séparé du haut de ce monument, ces 25 portes telles qu'on les a vûes dans la description, sont autant de différences essentielles, qu'on ne remarque ni dans les théâtres ni dans les amphithéâtres.

Ces réflexions tirées de la chose même, empêchent fortement de se livrer à la tradition d'un amphithéâtre.

Ce n'est pas tout; M. de Voglie a prouvé par une démonstration Physique, & par conséquent solide, l'impossibilité de conserver l'eau dans ce bâtiment: l'idée d'un bain public ne peut donc être écoutée, non plus que celle d'une Naumachie; elle eut été si petite & si ridicule, qu'il est impossible de la supposer: d'ailleurs les souterreins auroient été inondés par les jours qu'ils recevoient; & l'on peut encore ajoûter que ces jours & ces souterreins étoient absolument inutiles pour l'un ou pour l'autre de ces deux objets.

La singularité de ce monument recommandable à plusieurs égards, le rend aussi curieux qu'intéressant: ne pouvant prononcer sur ce qu'il a été, je me contente de dire ce qu'il n'a pû être.

PLANCHE CXVII.

On ne peut placer ce monument dans une autre classe, ni l'attribuer à un autre peuple qu'à celui qui en a rempli la Bretagne: le Lecteur verra même à la Planche CXXIII, une disposition de pierres absolument pareille, & que l'on trouve dans cette Province. Tout ce que je pourrois dire au sujet de cette construction bisarre, ne vaudroit pas la simple explication que M. de Voglie, Ingénieur du Roi,

pour les ponts & chauſſées de la Généralité, a jointe au deſſein qu'il a levé, & que j'ai fait graver : voici ſes obſervations.

« Cette Antiquité que l'on voit auprès de Saumur eſt » connue dans le pays ſous le nom de *Pierre couverte* : » elle eſt ſituée à une demi-lieue de *Saumur*, ſur le che- » min qui conduit de *Montreuil-Bellay*, en paſſant par le » *Coudray*. Ce monument a 50 pieds de longueur ; il eſt » compoſé de deux files parallèles de pierres de grais brut, » diſtantes entr'elles d'environ 11 pieds, & recouvertes de » pierres ſemblables, qui forment plafond à 7 pieds au- » deſſus du terrein naturel ; on n'y remarque aucun veſtige » de travail, ni d'objet d'habitation. La ſeule ouverture » que l'on voye dans cet aſſemblage, eſt placée ſur le che- » min de *Saumur* à *Montreuil-Bellay*. L'autre extrémité » du côté de la campagne, eſt fermée par une ſeule pierre ; » ce monument eſt compoſé de 13 grandes pierres, qui ont » depuis 9 juſques à 18 pieds de longueur, ſur 10 à 15 » pieds de largeur, & 10 à 14 pouces d'épaiſſeur, dont » quatre ſur chaque face, autant en plafond, & une en » clôture du côté de la campagne : le deſſein joint à cette » explication fera mieux connoître cette conſtruction que » tous les détails qu'on pourroit en donner.

» Il y a beaucoup de monumens ſemblables dans les en- » virons de *Saumur*, tant du côté de *Montreuil-Bellay*, » que de celui de *Doué* ; on en trouve auſſi pluſieurs dans » les environs de *Chinon* & de l'*Iſle-Bouchard*, mais au- » cun de ceux-là n'eſt auſſi conſidérable que celui dont il » eſt queſtion ».

On voit par cet exemple que non-ſeulement on rencontre ces monumens barbares ſur les côtes de la mer ; mais qu'on les trouve, & même en grand nombre, à 40 lieues ou environ dans les terres, ce qui donne une nouvelle preuve du long ſéjour que ces hommes du Nord ont fait dans la Gaule ; car enfin, ce n'eſt que de proche en proche, & par une ſucceſſion de tems, qu'un peuple étran-

ger abandonne les côtes pour avancer dans les terres. Mais enfin, la forme ſingulière de ce monument & d'autres pareils ne pouvant ſervir d'habitation, doit-elle être regardée comme un objet de culte? Quelle conjecture ſeroit-il poſſible de haſarder à cet égard? Quelle idée pourroit être adoptée par la raiſon? On s'y perd, & le ſilence eſt le meilleur parti; c'eſt auſſi celui que les Romains ont pris à leur égard; la tradition de ces peuples étoit vraiſemblablement perdue dans le tems que Céſar fit la conquête de la Gaule: il eſt vraiſemblable que ce grand homme n'a point voulu rapporter dans ſes Commentaires des conjectures ou des contes adoptés par des peuples groſſiers.

PLANCHE CXVIII.

Feu M. le Préſident de Robien, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, étoit grand amateur de l'Antiquité & de l'Hiſtoire Naturelle: le beau Cabinet qu'il avoit formé dans ces deux genres, & qu'il a laiſſé à M. le Préſident ſon fils en eſt une preuve. J'ai profité de ſes lumières ſur l'Antiquité dans les derniers voyages qu'il a fait à Paris; & je ne m'attendois pas à lui avoir les obligations dont je vais donner le détail dans les ſix Planches ſuivantes: elles ſont tirées d'un Ouvrage manuſcrit, dont M. le Préſident, ſon fils, a bien voulu me confier la première partie; celle qui convient le plus à mes recherches, a pour titre: *Abrégé de l'Hiſtoire Ancienne de la Bretagne, avec les vûes des principales poſitions des Villes, & des monumens qui ſubſiſtent, ou qu'on en a tirés.*

La deuxième partie contient l'*Hiſtoire Moderne & détaillée par les Evêchés de la Province.*

La troiſième partie traite *de l'Hiſtoire Naturelle de cette même Province, examinée dans tous ſes objets.*

Cet Ouvrage d'un Citoyen éclairé mérite d'autant plus d'être publié, que les détails de cette Province, conſidérés ſous le point de vûe de l'Antiquité, ſont abſolument

ignorés, même à l'égard des Romains : on ſçait la conſidération qu'ils avoient pour les Peuples qui habitoient cette partie de la Gaule, connue alors ſous le nom d'*Armorique*. Céſar nous a laiſſé leurs noms ; & perſonne n'ignore combien leur conquête a coûté à ce grand Général, principalement celle des *Veneti*.

Ces matières ſont très-bien diſcutées dans l'ouvrage dont on m'a permis de profiter ; je ne veux point abuſer de la confiance que M. le Préſident de Robien a eue en moi ; je me renfermerai ſimplement dans les objets qui conviennent à ce Recueil.

Je devois naturellement placer ici la Carte générale de l'ancienne Armorique, telle qu'elle eſt deſſinée dans le manuſcrit de M. le Préſident de Robien ; mais elle ne m'a point paru aſſez exacte pour la faire copier ; j'ai profité ſimplement de l'indication de la plus grande partie des voyes Romaines qui traverſoient cette Province, & dont il ſubſiſte encore des veſtiges conſidérables : je vais décrire ces voyes, ou plutôt faire un extrait de ce que j'ai trouvé à leur ſujet dans le manuſcrit de M. le Préſident de Robien.

La premiere dont il fait mention, s'étend depuis *Carhaix* juſqu'à *Pouldavy* ; on la nomme dans le pays *Nind Tract* : de *Pouldavy* elle continue juſqu'à la *Baye des Trépaſſés*, entre *Saint Tay* & la pointe du *Ras* ; dans les endroits où ce chemin ſubſiſte dans ſon entier, ſur-tout vers la Baye des Trépaſſés, où il aboutit ſur le bord d'une rive eſcarpée au-deſſus de la mer, on reconnoît environ 70 pieds de largeur ; il eſt pavé de grandes pierres de taille : on remarque un autre chemin à peu-près ſemblable du côté de *Penmarc*.

Les chemins que l'on trouve dans l'intérieur des terres ſont conſtruits de pierres moins grandes, & en quelques endroits ils ſont élevés & formés en chauſſées ; celui que l'on trouve au levant de *Carhaix* eſt très-peu conſervé, mais on peut ſuivre pendant l'eſpace de 12 lieues celui qui conduit de *Pont-château* aux environs de *Vannes*,

& vient ſe terminer à la rivière de *Vilaine*, dans le ſeul endroit où la deſcente puiſſe être facile. Il eſt vraiſemblable que l'on paſſoit la rivière dans un bac, car il ne ſubſiſte aucune apparence de pont; la rive oppoſée préſente d'ailleurs une pente douce; & ſur le fond même de l'ancien chemin eſt bâtie la maiſon noble de Noë. Je ne ſuivrai point M. le Préſident dans tous les détails des lieux où paſſent ces chemins; cette exactitude fait honneur à celui qui les a obſervés; mais elle ſeroit inutile à mon objet: je me contenterai de citer les lieux qui peuvent avoir quelque rapport aux tems anciens. L'Auteur dit, par exemple, que ce chemin de *Pont-château* paſſe au Village de *Meſvillac*, qui, ſelon la tradition du pays, étoit autrefois un Port de mer, auquel les marais de *Poieres* & de *Bavalan*, aujourd'hui comblés par le tems, ſervoient de *Rade*. Dans les endroits moins habités, tels que les landes, ce même chemin a 30 pieds de largeur, il eſt élevé en chauſſée de la hauteur de 3 pieds, & conſtruit enfin comme toutes les voyes Romaines que nous connoiſſons; le ſable rougeâtre dont celui-ci eſt compoſé, ne reſſemble point à celui du pays qu'il traverſe, & l'on ne peut douter qu'il n'ait été apporté peut-être de fort loin.

Le chemin qui conduit de *Vannes* à *Rieux* n'eſt pas tout-à-fait ſi large, il eſt plus conſervé, mais il préſente les mêmes circonſtances: il y a beaucoup d'apparence que *Rieux* étoit l'ancienne Ville de *Duretia*, marquée dans l'Itinéraire d'Antonin. *Rieux* n'eſt rien aujourd'hui, mais on voit par ſes ruines qu'il a été conſidérable autrefois; un Château d'une aſſez grande étendue, & ſitué avantageuſement ſur le bord de la rivière, défendoit cette Ville; les ruines de ce Château ſubſiſtent encore; un pont ſur la Vilaine lui donnoit communication avec les Peuples *Nannetes*: il ne reſte aucun veſtige de ce pont; le bac qui lui a été ſubſtitué, porte encore le nom de *paſſage du pont*. Le chemin qui conduit du côté de *Vannes* eſt encore une preuve de ſon ancienne grandeur. Ce chemin eſt un ou-

vrage des Romains de même que celui de *Rhedon* à *Vannes ;* il eſt ſitué dans des landes très-élevées que l'on trouve ſur une chaîne de hauteurs, qui s'étend preſque juſqu'à *Vannes* : ce chemin eſt beau & aligné autant que le terrein l'a permis ; il n'eſt pas entier par tout, mais on y remarque la même conſtruction & le même tranſport de matériaux étrangers ; il eſt connu dans le pays ſous le nom de *la chauſſée.* La tradition veut qu'il ait été conſtruit par la Ducheſſe Anne ; d'autres l'attribuent à une Ducheſſe *Ahes*, qui, je crois, n'a jamais exiſté ; elle eſt cependant regardée comme la fondatrice de la Ville de *Carhaix*, anciennement *Kaer-Ahes*, Ville d'*Ahes ;* c'eſt à cette Princeſſe que l'on attribue le chemin conſtruit de *Carhaix* au *Ras*, que l'on appelle encore HENDAHES, le chemin d'*Ahes ;* & un autre chemin conſtruit de trois rangs de groſſes pierres qui alloit de *Carhaix* à *Nantes*, & dont il ne reſte plus aucune trace. Les chemins de *Rhedon* & de *Rieux* ne reſſemblent en rien à ces derniers ; ils portent toutes les marques de l'ancienne conſtruction des voyes Romaines.

On voit dans la rivière d'*Auray*, vis-à-vis la pointe du bois de *Pleſſix de Ker*, entre celle du bois de *Roſnervaut* & la pointe de *Kiſpert*, les reſtes d'un grand pont dont on apperçoit encore, à baſſe-marée, quelques piles qu'on a bien de la peine à détruire pour nettoyer cette rivière. Ce pont qu'on appelle ſans fondement *Pont des Eſpagnols*, paroît d'une fabrique trop ancienne pour n'être pas plutôt l'ouvrage des Romains ; on n'a même aucune tradition ſur ſa conſtruction & ſur ſon uſage : ce pont eſt détruit depuis trop long-tems. Quelques reſtes de bâtimens de briques, de pierres & de ciment très-blanc, que l'on voit ſur la pointe de *Kiſpert*, feroient juger que ce pont étoit défendu, mais comme on ne remarque point de chemin qui y aboutiſſe, que d'ailleurs la côte de *Kiſpert* eſt fort eſcarpée, on comprend avec peine l'ancienne deſtination de ce pont, à moins que dans l'antiquité la plus reculée ce ne fût un paſſage pour aller à *Dariorigum*, Capitale des Venetes.

Le chemin que l'on nomme de *Letra*, qui paſſe auprès de *Jugon*, & qui va ſe rendre auprès de *Corſeul*, préſente également toutes les circonſtances des voyes Romaines; ce chemin eſt trop mal conſervé pour déterminer ſa véritable largeur: celui qui paſſe auprès de *Romaſi*, ſe remarque encore dans les landes dans une longueur d'environ deux lieues; il ſe rendoit, comme pluſieurs autres, au Bourg de *Fains;* on ſçait aſſez, ſans le répéter, que ce nom vient de *fines*, confins.

On voit dans les bois de *Derval* quelques reſtes d'un ancien chemin; & le long de la Loire, au-delà d'*Ancenis*, on en trouve de pareils qui prouvent que ce dernier étoit bombé & élevé dans ſon milieu: un autre ancienne voye également Romaine, ſe remarque depuis le *Crehat* juſqu'auprès de *Finine*, dans le Diocèſe de S. Brieux; elle eſt en quelques endroits élevée de trois pieds, & conſtruite de matières étrangères aux lieux qu'elle traverſe; elle eſt peu conſervée, & on la dégrade tous les jours: on ne ſçait point préciſément le lieu auquel elle conduiſoit, mais il eſt certain qu'elle eſt un ouvrage des Romains, & qu'elle pourroit être la continuation d'une autre, nommée aujourd'hui le *chemin ferré*, qui paſſe par *S. Alban*, en allant du côté de *Matignon* & de *Letra*, & que l'on remarque pendant l'eſpace de près de quatre lieues.

Le plaiſir de parler des premiers ſur les Antiquités d'un pays ſi conſidérable, auſſi intéreſſant & auſſi inconnu que l'Armorique, ne m'éblouit point aſſez pour ne pas ſentir que les indications de ces anciens chemins ſont très-vagues. On ne peut en parler convenablement qu'après avoir parcouru un pays la toiſe à la main, & levé des Cartes ſur le terrein. Mais je dirai pour la juſtification de M. le Préſident de Robien qu'il n'a point achevé ſon ouvrage, & que conſéquemment il ne lui a point donné la dernière touche.

Le Copiſte auquel j'ai été obligé de m'en rapporter ſur cette partie des chemins, pour ne point abuſer

de la confiance que l'on avoit en moi, peut avoir fait bien des fautes d'orthographe sur le nom des lieux; je dois en avoir fait beaucoup aussi en mettant en ordre ces matières éparses dans l'original. Ces craintes fondées m'obligent à prier le Lecteur de ne regarder cet article en particulier, que comme un exposé que quelque Sçavant, conduit par l'amour de sa patrie, corrigera sur les lieux. Si mon souhait est exaucé, mes fautes seront heureuses, & produiront une utilité d'autant plus réelle que l'objet est curieux & que la matière en est nouvelle.

Le peu de conformité qu'il y a entre la situation de la Ville de *Vannes*, & la description que César nous a laissée des anciennes Villes dépendantes des Peuples *Veneti*, situées sur des caps ou des langues de terre dont les avenues étoient couvertes deux fois chaque jour par le flux de la mer, démontre que la Ville de *Vannes*, dont la situation ne présente aucune de ces circonstances, ne peut être une de ces anciennes Villes dont César fait mention; on n'y remarque d'ailleurs aucun monument de la magnificence & de l'antiquité, qui doivent distinguer l'ancienne capitale de ces Peuples: ces deux caractères se retrouvent au Bourg de *Locmariaker*, où l'on découvre tous les indices d'une grande & ancienne Ville, & dont la situation répond parfaitement à l'idée & à la description que Jules-César nous en a donnée, & dont Ptolémée parle comme capitale des *Veneti*, sous le nom de *Dariorigum*.

Ce Bourg est situé sur le bord de la mer dans une espèce de presqu'Isle ou de langue de terre, à la gauche de l'entrée dans le *Morbihan*: il a été bâti sur les ruines d'une grande Ville: on en verra les preuves générales & particulières dans la Planche suivante; ce terrein est coupé par de petits bras de mer, par des marais & par des étangs; il présente deux monticules, l'une au nord & l'autre au midi, & cette dernière conserve le nom de *bute de César*; les ruines de l'ancienne Ville sont placées entre les deux tertres.

J'ai copié le plan de M. de Robien ; il occupe la partie ſupérieure de cette petite Carte, mais j'ai ajoûté au-deſſous celle de la côte que M. de la Sauvagère a levée lui-même ; elle eſt plus étendue, & elle s'accorde avec l'extrait de ſon Ouvrage, que l'on verra dans une explication ſuivante.

Si le Lecteur veut l'examiner en liſant ce qu'il rapporte de la diſpoſition de Céſar pendant le ſiége des *Veneti*, il ſentira mieux cet endroit des Commentaires.

Explication des Renvois de l'une & de l'autre Carte.

A. Lieu où étoit l'ancienne Ville & où l'on découvre encore des ruines.

B. Bute de Céſar, faite de petites pierres ſans liaiſon.

C. Bute de Heleu, de même fabrique, où il y a un tombeau de grandes pierres, (ſelon M. de Robien).

D. Port de Morbihan où étoit la Flotte Gauloiſe.

E. Rade de Morbihan où étoit la Flotte Romaine.

F. Iſle de Méaban d'où partit la Flotte Romaine.

G. Lieu où s'eſt trouvé la petite Idole d'or.

Tout homme qui réfléchira ſur l'Hiſtoire Ancienne, ſera frappé des rapports que préſentent les Peuples *Veneti* de la mer Adriatique & ceux de la côte de Bretagne : la conformité de nom & celle de l'emplacement des Villes établies dans des Iſles ſituées ſur la côte maritime, ſemblent ne pouvoir être attribués au haſard.

L'eſprit reçoit aiſément l'idée d'une communication facilitée même par la mer ; mais quelle eſt cette communication ? Quelle eſt ſa date ? Quels en ont été les moyens ? On voit les Gaulois paſſer très-anciennement les Alpes, s'établir dans des Provinces contiguës de celles des Etruſques : on voit les uſages de ces Peuples mêlés & confondus ; cependant on ne peut en inférer que des conjectures très-vagues & qui même paroîtroient ridicules. Il eſt donc plus raiſonnable & plus court de convenir que l'étude de l'Antiquité préſente, comme celle des Sciences, quelques points dont l'éclairciſſement eſt impoſſible & qui ſont condamnés à une éternelle obſcurité.

PLANCHE CXIX.

Voici les monumens raſſemblés par les ſoins de M. le Préſident de Robien, & tels qu'il les a fait deſſiner. Ils ſervent de preuves à ce qu'on a vû dans la Planche précédente en faveur de Locmariaker.

On trouve, dit-il, d'anciens bâtimens dans la mer, des reſtes de tours & de murailles, dont la plûpart ſont recouverts par les vaſes : ces murs ſont formés par aſſiſes ſur une forte couche de mortier, compoſé de briques & de coquilles ; preſque tous ces murs préſentent des aſſiſes de briques dont la longueur eſt de *dix-huit pouces*, & la largeur de *douze :* on découvre dans les jardins & dans les champs à une profondeur médiocre, une grande quantité de reſtes de murailles, ce qui prouve la grande étendue de l'ancienne Ville ; on a trouvé un pavé dont les briques avoient un pied en quarré, & d'autres bâtimens pavés, d'un ciment très-dur. Ces ruines préſentent encore des fragmens de marbre d'une médiocre épaiſſeur, & qui n'ont pû ſervir que de revêtement en placage.

De pareils reſtes de magnificence n'ont aucun rapport aux Gaulois, qui, je crois, étoient fort éloignés de cette intelligence & de cette recherche dans l'exécution ; il faut d'autant plus les donner aux Romains, que Céſar, pour ſe venger de la peine qu'il avoit eue à ſoumettre les *Veneti*, les traita avec une ſi grande rigueur, qu'il fit trancher la tête à tous les Sénateurs ; qu'il vendit le Peuple à l'encan, & qu'il fit probablement détruire la Ville.

On a dans la ſuite bâti ſur ſes ruines un Bourg auquel on a donné le nom de *Locmariaker*, à cauſe d'une Egliſe conſacrée à la Vierge ; je n'entends point le Bas-Breton ; ainſi je me ſoumets à l'étymologie : ce Bourg eſt d'ailleurs ſitué ſur le bord de la mer, dans une preſqu'Iſle ou langue de terre, à la gauche de l'entrée dans le Morbihan.

Voïci les renvois tels que M. de Robien les a marqués dans son Manuscrit.

A. Principaux restes des anciens bâtimens.

B. Partie qui a été voûtée & dont l'élévation est marquée par la lettre *P*. On a trouvé dans ces ruines les briques cotées *V*.

C. Espèce de cul-de-four large de seize pieds par le bas, & d'un pied par le haut : on en voit l'élévation à la lettre *Q*.

D. Autre bâtiment.

E. Sallon pavé des grandes briques marquées *V*. sur un fond de ciment d'une dureté extrême.

F. Anciens murs répandus de différens côtés bâtis en chaux & en ciment.

G. Coin de mur d'environ dix pieds hors de terre, dont l'élévation est marquée *R*.

H. Lieu où l'on a trouvé des morceaux de marbre.

I. Anciens murs avec des jambes de force.

K. Tour d'environ douze pieds de diamètre, avec un mur plus épais que les autres.

L. Sallon pavé de briques, où l'on a trouvé les mosaïques cotées *X* & *Y*; l'une est formée de petites pierres blanches ; l'autre est semée de quelques pierres noires.

M. Fondemens trouvés dans les grèves que la mer couvre de haute marée.

N. Tour plus avancée dans la mer, & qui a environ dix ou douze toises : il y a des habitans qui ont vû d'anciens murs à plus de soixante toises au-delà.

O. Lieu où l'on a trouvé le chapiteau de colonne marquée *Z*.

P. Elévation de la partie voûtée marquée *B* sur le plan.

Q. Elévation de la partie voûtée en cul-de-four, indiquée sur le plan par la lettre *C*.

R. Elévation du mur *G*.

S. Mur construit de petites pierres entre des couches fort épaisses de ciment, avec un cordon de grandes briques.

T. Brique large de dix-huit pouces, ſervant à faire le cordon des murs.

V. Brique d'un pied en quarré & d'un demi-pied d'épaiſſeur, dont étoient pavés les ſallons *E* & *L*.

u. Morceaux de briques trouvés dans les bâtimens *A* & *B*.

X. Morceaux de briques trouvés dans le ſallon *L*.

Y. Morceaux de moſaïque.

y. Fragment d'une urne trouvée dans le même ſallon *L*. M. le Préſident de Robien dit ailleurs que ce vaſe eſt d'une terre brune & très-fine, de la nature de celles que les Etruſques ont travaillées.

Z. Chapiteau de colonne trouvé dans la mer à l'endroit marqué *O* ſur le plan.

&. Petite Idole d'or d'environ *deux pouces* de hauteur & du poids de deux louis; cette petite figure *Panthée* a été trouvée par un Pêcheur, à la pointe Nord-eſt de *Locmariaker*.

Voyez le Journal de Trévoux, Juillet 1749.

Je crois devoir ajoûter à la liſte de ces monumens, que j'ai reçus il y a quelques années, un aſſez bon nombre de petites Médailles de bronze trouvées dans l'Iſle du *Met*; mais ſi mal conſervées que l'on diſtinguoit ſeulement que leur fabrique étoit Romaine. Je poſſéde auſſi un petit buſte d'albâtre repréſentant *Tibère*, & qu'on a trouvé il y a quelques années dans la preſqu'Iſle *de Rhuis*, l'ouvrage en eſt très-mauvais: mais quand le travail en ſeroit admirable, il ſuffiroit de le citer, d'autant que je ne fais cette petite énumération que pour prouver combien cette ancienne Province de la Gaule a fourni d'Antiquités, & combien elle donne d'eſpérance d'en trouver dans la ſuite. Le tréſor que l'on découvrit il y a deux ou trois ans à quelques pieds en terre dans un chemin creux auprès de *Breſt*, pourroit ſeul autoriſer ce que je viens d'avancer. Il étoit renfermé dans des vaſes de terre cuite & contenoit environ 30 mille Médailles de bas-argent, & des Empereurs qui ont regné depuis *Severe-Alexandre* juſqu'à *Poſtume*.

PLANCHE CXX.

Le plan de l'ancien *Dariorigum*, & les monumens dont cette Ville eſt encore environnée, ne pouvant être détaillés ſur la même Planche ; on verra les principaux repréſentés plus en grand dans celle-ci.

A. Bute de Céſar au couchant de Locmariaker, faite de petites pierres ſans liaiſon.

B. Tombeaux des Gaulois : ces pierres ſont répandues dans les environs de Locmariaker.

C. Mont du Heleu.

D. Tombeau d'un Gaulois ; il eſt ſitué auprès de Kleverit en Crach.

E. Tombeaux Gaulois à *Quiberon*.

F. Camp de Céſar auprès de *Carnac* ; ou pour mieux dire, partie de l'aſſemblage des pierres dont on verra une très-ample deſcription, & un plan plus étendu dans la Planche ſuivante, gravée ſur les obſervations & le deſſein levé par M. de la Sauvagère.

PLANCHE CXXI.

Le détail de quelques-uns des monumens dont la côte de Bretagne eſt remplie, & que M. le Préſident de Robien regarde indifféremment comme des tombeaux Gaulois ; ce détail, dis-je, ne me paroît point aſſez étendu ; leur nombre conſidérable, leur ſingularité particulière & leur rapport avec quelques monumens qui ſubſiſtent en Angleterre, m'engagent à placer ici les réflexions que M. des Landes & M. de la Sauvagère m'avoient fait faire quelque tems avant que d'avoir vû le manuſcrit de M. le Préſident de Robien : ces deux Auteurs ſont les ſeuls qui ayent parlé de ces ſortes de monumens, du moins avec des détails ſuivis.

M. des Landes, dans le Recueil de ſon Traité de Phy- Tome II. p. 37.

ſique, regarde ces amas de pierres, malgré leur ſymmétrie & leur arrangement marqué, comme une ſuite des révolutions arrivées ſur la ſurface de la terre; c'eſt-à-dire, apparemment que la terre délayée & emportée par l'eau, a laiſſé à découvert ces pierres qu'elle renfermoit.

Il faut être bien prévenu en faveur d'une opinion, pour l'accompagner d'un aſſemblage qui la contredit ſi poſitivement, puiſqu'il ne peut être l'effet du haſard, & qu'il démontre avec tant de clarté la main de l'homme. Cet exemple de prévention doit non-ſeulement faire trembler, mais inſpirer une grande méfiance de ſoi-même; car M. des Landes avoit beaucoup de connoiſſances, & toutes ſupérieures à celle qui pouvoit conduire à une réflexion ſi ſimple.

Page 42. Le même Auteur cite, quelques pages plus bas du même Ouvrage, un de ces monumens; il en donne le détail, & l'on verra qu'il croit avoir prouvé l'opinion qu'il a avancée dans le paſſage précédent; voici ſes paroles :

« Dans cette partie de la Baſſe-Bretagne où ſont les » Villes de *Vannes*, de *Hennebon* & d'*Aurai*, il y a des » amas de pierres ſurprenans, & où l'art ſemble avoir quel» que part; mais il eſt comme démontré que l'art n'y en » a point eu. Du côté d'Auray, dans une grande plaine » couverte de houx & d'autres arbriſſeaux épineux, on » trouve 150 ou 180 pierres arrangées trois à trois, dont » deux ſont enfoncées perpendiculairement dans la terre, » & la troiſième eſt par-deſſus, miſe en travers, ce qui » forme une véritable porte. Ces pierres ont un air brut » & raboteux; mais leur arrangement uniforme n'en eſt » pas moins ſingulier; les gens du pays nomment ces por» tes *lichauen*, ou *leck-à-ven* ».

M. de la Sauvagère, Ingénieur en chef, a donné une Diſſertation ſur quelques monumens de ce genre, que l'on voit ſur la côte de Bretagne : elle eſt inſérée dans le Journal Hiſtorique de France. L'Auteur eſt ſçavant dans ſon

Novem. 1755. page 247.

Art ; & l'ouvrage fait en homme du métier, présente le caractère de l'intelligence & celui de la vérité.

Ce petit Ouvrage, goûté du public avec raison, a été imprimé séparément : malgré l'éloge qu'il mérite, je craindrois qu'il ne fût capable d'induire en erreur sur quelques points. Mais comme il ne suffit pas de dire, Je ne suis point d'un tel avis, & qu'il faut en donner les raisons, sur-tout quand il s'agit de contredire un Auteur que l'on considère; je commencerai par adopter servilement sa description; persuadé qu'on ne pourroit en faire une plus exacte & plus claire, & je ne m'écarterai de son sentiment qu'à propos de l'usage qu'il attribue à ces monumens, & de l'origine qu'il leur suppose : la justice que je rends à M. de la Sauvagère est encore fondée sur la justesse de ses vûes par rapport à la position que César avoit prise dans la guerre qu'il fit aux Peuples *Veneti*, pour juger des manœuvres de sa Flotte, commandée par Brutus, & qui sortoit de la Loire; cette position le mettoit en état de concerter les mouvemens de ses troupes de terre avec ses vaisseaux : écoutons M. de la Sauvagère sur ces monumens.

Dissertations Militaires extraites du Journal Historique, sur quelques Camps des anciens Romains.

« Mon dessein n'est point ici de rappeller tout ce que les » Sçavans ont dit sur l'*Hercules Saxanus* ou *Hercules* » *è petra*. Les pierres qui ont donné lieu aux recherches » que l'on va essayer de déduire, ne peuvent être prises en » général pour ces sortes de monumens, dont on attribue » aussi un grand nombre aux anciens Gaulois.

Pages 9 & suiv.

» C'est en Bretagne que ces pierres admirables se voyent; » on ne connoît aucun écrit qui en ait fait mention telles » qu'elles sont, & sur ce qui peut leur avoir donné lieu : » elles sont placées sur la côte du Sud du *Morbihan*, tout » auprès du Bourg de *Carnac*, où elles occupent au-dessus » le terrein le plus élevé en face de la mer, en allant de- » puis ce Bourg au bras de mer de la Trinité, sur la lon- » gueur de 760 toises, où elles sont plantées & allignées » comme des rangées d'arbres, sur onze rangs parallèles, » qui forment des intervalles comme des rues tirées au

» cordeau, dont la première, en comptant par la plus pro» chaine de *Carnac*, a 6 toiſes de largeur; la ſeconde 5 » toiſes 3 pieds; la troiſième 6 toiſes; la quatrième 6 toi» ſes 2 pieds; la cinquième 5 toiſes; la ſixième 5 toiſes; » la ſeptième 3 toiſes 3 pieds; la huitième 3 toiſes 4 pieds; » la neuvième 4 toiſes; & la dixième 2 toiſes, ce qui fait » une largeur totale de 47 toiſes ».

» Ces pierres ſont plantées à 18, 20 & 25 pieds les unes » des autres: il y en a beaucoup qui ne ſont pas plus groſ» ſes que des bornes ordinaires; mais en revanche, il s'en » voit, ſur-tout aux extrémités, de la diſtance ci-devant » marquée, qui ſont d'une groſſeur énorme & hautes de » 16, 18 & 20 pieds: on ne peut les conſidérer ſans en » être étonné; j'en ai cubé qui doivent peſer plus de 80 » milliers; il eſt inconcevable de quelles machines on a » pû ſe ſervir pour les mettre debout; & ce qui eſt encore » extrêmement ſingulier, c'eſt qu'elles ſont preſque toutes » plantées, de façon que le bout le plus fort eſt enhaut, » & le moindre enbas, de ſorte qu'il y en a pluſieurs qui » ſont portées comme ſur un pivot: elles ſont brutes, tel» les qu'on les a tirées de la terre: l'on a affecté à celles » qui ſont plattes ou qui ont quelques côtés applattis, de » les retourner ſuivant les allignemens, & de leur faire » faire parement aux rues.

» Il s'en voit dans le grand nombre quelques-unes de » couchées, ſoit qu'elles ayent été renverſées naturelle» ment, ou qu'on ait eu intention d'en faire uſage; ce que » les payſans de ce canton n'ont oſé pendant très-long» tems par un eſprit de ſuperſtition.

» Parmi celles qui ſont couchées, j'en ai remarqué une à » l'extrémité des allignemens vers le couchant, où la pierre » eſt creuſée en demi-ſphéroïde allongé, dont le grand » diamètre a 10 pieds & le petit 6, d'une façon ſi appro» chante de la régularité, que l'on pourroit croire que » c'eſt à deſſein que cette concavité y a été pratiquée, » & que cette pierre ſervoit d'Autel où l'on ſacrifioit aux » faux Dieux.

» Les traces de ces pierres allignées s'étendent beau- » coup plus loin que les 760 toises; mais cette longueur » est celle qui est la plus continuée. Elles sont interrom- » pues de tems à autre par un moulin à vent, par quel- » ques maisons de paysans, & même par un hameau entier; » par-delà on en reconnoît encore les traces jusqu'à un » quart de lieue du bras de mer de la Trinité, où on cesse » d'en appercevoir: en comptant la longueur totale du » terrein qu'elles occupent, elle est de 1490 toises.

» Le sol étant par-tout de rocher, il n'est pas douteux » que ces pierres n'ayent été tirées sur le lieu même où on » les voit au nombre de plus de 4000, tant grosses que » petites; ce qui surprend lorsqu'on les apperçoit de loin, » sur-tout les rangées vers *Carnac*, qui ont été le moins » dégradées, & où sont les plus grosses.

» Quant à celles qui sont près du Bourg d'*Ardeven*, » elles sont en beaucoup moindre quantité: j'en ai compté » environ 200, parmi lesquelles il y en a d'aussi grosses » qu'à *Carnac*; le sol étant de rocher, elles ont dû aussi » être tirées sur le lieu même. En les comparant avec » celles de *Carnac*, l'on peut croire qu'elles sont du mê- » tems, & qu'elles ont eu le même objet.

» Ce détail prouve que certainement ces ouvrages sont » de main d'homme, & qu'il est inutile d'en chercher le » principe à l'aide de la Physique: je n'en ai point remar- » qué de posées en jambages, & la troisième par-dessus » comme une porte. Ce ne sont par conséquent pas les » mêmes dont M. des Landes nous a donné la descrip- » tion.

Recueil cité plus haut, T. II. p. 37.

» L'on voit encore dans tous ces environs beaucoup » d'autres pierres plantées seules, çà & là dans les campa- » gnes; quelquefois même il y en a plusieurs près les unes » des autres. Elles se remarquent dans la presqu'Isle de » *Quiberon*, & dans les Isles de *Belle-Isle* & de *Groix*: » il s'en trouve à *Belle-Isle*, entre le moulin de *Gouich*

» & le Bourg de *Locmarie*, de *cinquante mille quatre* » *cent pesant.*

» Il se voit aussi dans cette partie de la Bretagne nom- » bre de pierres plattes, comme des tables soutenues en » l'air sur quelques autres pierres ou bornes debout; il y en » a une entr'autres aux environs du Bourg de *Locmaria-* » *ker*, qui doit peser, suivant son cube, *soixante &* » *quinze mille six cent:* une autre près du *Port-Louis*; » & une autre près d'*Hennebon.*

» Il me paroît qu'on n'en peut croire autre chose, sinon » qu'elles marquent les traces d'un ancien Camp, & celles » d'*Ardeven*, le lieu qu'occupoit la garde avancée. Outre » que l'inspection des lieux fait naître cette idée, elle pa- » roît être d'autant plus probable qu'elle est appuyée sur » une tradition qui a conservé au terrein occupé par ces » pierres, le nom de Camp de César....

Pag. 19. » Quant à cette quantité de pierres plattes ou posées » debout, je ne puis croire que les Romains ayent eu d'au- » tre objet que de mettre leurs tentes ou leurs baraques à » l'abri, & de les appuyer contre cette espèce de muraille » continuée de ces grosses masses de pierres, pour se ga- » rantir des coups de vents violens, qui regnent fréquem- » ment sur ces côtes..... Ces exemples favorisent l'opi- » nion sur le motif de ces grosses pierres, & sur les tems » où elles ont dû être plantées; il est vrai qu'on ne peut » envisager l'entreprise de ce travail qu'avec étonnement, » mais l'on sçait que l'esprit qui régnoit dans les soldats » Romains, les a portés à laisser par-tout où ils ont séjourné, » des monumens aussi extraordinaires que celui-ci; il ne » falloit pas moins que leur industrie pour l'imaginer, & » que leur infatigabilité pour l'exécuter ».

Voici ma réponse aux opinions de M. de la Sauvagère.

Ces pierres ou ces rochers de *Carnac* peuvent porter le nom de Camp de César par une tradition qui a pû se conserver, d'autant que César a véritablement campé dans ce terrein,

terrein, dans le tems qu'il attaquoit les Peuples *Veneti*; d'un autre côté, cette dénomination ne prouve absolument rien; les Peuples de nos Provinces ont contracté depuis long-tems l'habitude de donner ce nom à tout ce qui a rapport à la guerre, & qui leur paroît ancien.

L'arrangement de ces pierres ne présente point la disposition, je ne dis pas d'un Camp Romain, mais de quelque Camp que ce soit, puisque les lignes d'enceinte, ainsi que les lignes intérieures, ont plus de vuide que de plein, & que les intervalles à peu-près égaux sont disposés en Quinconce. Quelque sentiment que l'on veuille adopter, on ne peut accuser cet assemblage de monumens de peu de conservation; de plus on n'a jamais fait des efforts semblables pour abriter des tentes contre la force du vent, comme l'Auteur le prétend : quelques travaux que les soldats Romains fussent dans l'habitude d'exécuter pour camper & se retrancher, ils n'ont rien laissé de pareil; je soûtiens même, sans crainte d'être contredit, qu'il leur auroit été impossible de faire un tel ouvrage, qui, d'ailleurs, ne présente ni la forme ni la disposition qu'ils donnoient constamment à leurs Camps lorsque la Nature n'y mettoit point d'obstacle. Ils ont pû employer ces rochers à l'usage que leur donne M. de la Sauvagère, puisqu'ils les trouvoient placés; mais cette conjecture n'est d'aucune importance par rapport au fait. Quoi qu'il en soit, la distance éloignée, & continue en quelque façon, à laquelle on retrouve ces pierres, tantôt éparses & tantôt réunies, & même différentes dans leurs formes, m'engagent à dire que ces amas de pierres énormes, & leur disposition, ne peuvent avoir aucun rapport avec un Camp.

La forme applatie de quelques-uns de ces monumens éloignés de *Carnac*, confirme mon sentiment sur la pierre de *Poitiers*, dont j'ai rapporté le dessein & les proportions dans le IVe. Volume : je ne connoissois alors aucune de toutes celles dont la Bretagne est remplie, & que l'on trouve même dans des Provinces qui lui sont contiguës. Planc. c[illegible].

Tome IV. p. 372. On a pû remarquer dans l'explication du monument de Poitiers, que j'ai fait alors trop peu de cas des morceaux de ce genre que l'on pouvoit trouver en France; je n'en ai parlé que comme de bagatelles, en comparaiſon de ceux qui ſubſiſtent en Angleterre; cependant le grand nombre de ceux que nous poſſédons, & l'étendue de terrein qu'ils occupent, les rend dignes de remarque; auſſi je n'ai point négligé ces reſtes de la plus haute Antiquité, conſervés dans la partie de l'Europe que nous habitons.

Je paſſe aux réflexions que ces monumens peuvent faire naître.

Premièrement, la quantité de ces pierres qui ne ſont point l'ouvrage d'un petit nombre d'années, prouve notre profonde ignorance ſur les anciennes révolutions de la Gaule; car je ſuis bien éloigné de donner ces monumens aux anciens Gaulois; je ſuis en ce point de l'avis de M. de la Sauvagère; les monumens même certifient que les Gaulois ne peuvent y avoir aucune part; car il eſt conſtant qu'étant maîtres de l'intérieur du pays, ils auroient élevé quelques-unes de ces pierres en pluſieurs endroits du Continent, & l'on n'en a jamais trouvé que dans quelques Provinces ſituées ſur le bord de la mer, ou du moins qui en ſont peu éloignées.

Secondement, ces pierres donnent l'idée d'un culte bien établi; & nous ſçavons aſſez quels étoient les mœurs & la religion des Gaulois pour ne leur point attribuer cette eſpèce de ſuperſtition. Il faut donc convenir que cet uſage eſt étranger aux deux pays qui nous en ont conſervé la mémoire; & l'on ne peut guères douter qu'il n'ait été apporté par des Hommes venus par mer, & qui ſe ſont établis ſur les côtes, ſans pénétrer que médiocrement dans les terres, comme il arrive toujours, & comme toutes les Nations de l'Europe ont fait dans les pays qu'ils ont découverts dans les derniers ſiècles.

Troiſièmement, l'arrangement de ces rochers prouve le deſir qu'avoit cette Nation (quelle qu'elle ait été) de paſſer

à la poſtérité : en effet, ces monumens très-difficiles à déplacer, inutiles dans tous les ſens, puiſqu'il ſera toujours plus aiſé de retirer leurs ſemblables de la terre, que d'abbattre ceux qui ſont élevés, & qui d'ailleurs n'ont aucun ornement qui puiſſe engager la méchanceté des hommes à les détruire ; ces monumens, dis-je, me mettent en droit de demander, ſi le Peuple le plus éclairé pourroit employer de meilleurs & de plus sûrs moyens pour laiſſer des témoignages de ſon exiſtence. Il ne lui manquoit que l'écriture ; & ſi cette Nation ne donne point à cet égard des preuves de ſa connoiſſance, elle en indique beaucoup ſur les forces mouvantes, ou du moins ſur l'accord & l'emploi d'une bien grande quantité de bras, comme on le voit dans l'Hiſtoire des Incas, qui ont taillé, remué & placé des pierres d'un volume, & par conſéquent d'un poids énorme.

Garcilaſſo de la Vega.

Quatrièmement, la quantité de ces pierres placées ſur la côte de Bretagne, conſtate la longueur du ſéjour fait dans cette partie de la Gaule par des Peuples dont la façon de penſer étoit uniforme, au moins ſur cet article ; mais il eſt plus ſimple & plus dans l'ordre des vraiſemblances, de convenir que ce genre de monument eſt l'ouvrage du même Peuple. Ces réflexions augmentent la ſingularité du ſilence abſolu que la tradition même a gardé ſur un uſage ſi répété ; on peut en inférer une Antiquité d'autant plus reculée, que du tems des Romains la trace en étoit perdue ; Céſar auroit parlé de ces monumens ſinguliers, ils le méritoient par eux-mêmes ; ils faiſoient preuve de l'ancienne habitation du pays. On peut appuyer ſur cette probabilité ; car perſonne ne voudra ſoûtenir que ces monumens & ceux de l'Angleterre ayent été élevés depuis la deſtruction de l'Empire Romain.

Il faut donc convenir qu'on ne peut rien dire de poſitif à cet égard ; on voit ſeulement que la diſpoſition de ces pierres, conſtante en elle-même, eſt l'ouvrage d'un Peuple & la ſuite de la ſuperſtition : le rapport des opérations cer-

tifie que ce Peuple a ſucceſſivement débarqué en Gaule & en Angleterre ; tout le reſte eſt & ſera toujours ignoré, mais ne perdra rien de ſa ſingularité : je joins à cette explication le plan & la vûe des pierres élevées à *Carnac;* je dois l'un & l'autre à la politeſſe de M. de la Sauvagère, qui les a deſſinés lui-même, & qui n'en avoit point fait uſage dans aucun de ſes Ouvrages.

PLANCHE CXXII.

LES Anciens ont parlé d'un lieu de la côte de l'ancienne Bretagne ou l'Armorique ; Ptolémée le nomme *Staliocanus Portus.* On croit que c'eſt une petite rade foraine, nommée aujourd'hui *Liogan ;* elle eſt ſituée entre le Cap *S. Mahé* & le *Conquet :* ce lieu déſigné dans tous les Actes anciens & nouveaux ſous le nom de *Port Liogan*, préſente encore quelques reſtes d'un ancien quai cimenté, élevé d'environ 3 toiſes au-deſſus des grandes marées, & ſur lequel on remarquoit encore en 1694 des emplacemens ou des marques d'anneaux de fer, pour amarer les bâtimens. Ce Port n'eſt pas éloigné de celui de Breſt.

Liogan, *Liocann*, vient du Breton *Liou-Can*, couleur belle & brillante ; cette dénomination eſt tirée de la terre talqueuſe & du ſable blanc dont la côte eſt formée dans cet endroit.

Voilà ce que le manuſcrit de M. de Robien m'a fourni d'explications, par rapport à la Carte que j'en ai tirée.

PLANCHE CXXIII.

SUR les confins des Paroiſſes de *Teil*, & d'*Eſſé*, dans l'Evêché de *Rennes*, habité autrefois par les *Rhedones*, on trouve au milieu d'une ancienne forêt un ouvrage ſingulier, que les habitans du pays connoiſſent ſous le nom

de *la Roche aux Fées ;* c'eſt un édifice abſolument de pierre, dont la longueur eſt de *cinquante-cinq pieds*, ſur *ſeize* de largeur en dehors, & de *treize* à *quatorze* en dedans : il eſt compoſé de *quarante* pierres ; *trente* ſont poſées debout, & portent les dix autres ; ces dernières ſont beaucoup plus grandes & poſées ſur leur plat pour ſervir de couverture ; elles ont depuis *quinze* juſqu'à *ſeize* & *dix-ſept* pieds de longueur, & depuis *quatre* d'épaiſſeur juſqu'à *ſix ;* la longueur du monument eſt placée d'Orient en Occident. On apperçoit du côté du midi une ouverture de *trois* pieds de largeur, & du côré oppoſé une autre de *cinq* pieds. On voit *cinq* ſéparations dans l'intérieur de cet eſpace ; la première eſt quarrée & occupe tout le côté oriental ; les *quatre* autres ne ſont formées que par quelques pierres qui avancent en dedans juſqu'à la moitié. Outre cela, il y a *ſept* pierres hors d'œuvre, *deux* en dedans & *cinq* en dehors.

Une des plus grandes ſingularités de ce monument, eſt qu'il ne ſe trouve aucune carrière de pierre aux environs, & de la nature de celles qui forment cette eſpèce de bâtiment : cet aſſemblage eſt pareil pour la forme, & s'éloigne peu de la proportion de celui que l'on voit auprès de *Doué* en Anjou, que j'ai décrit & rapporté dans le même Volume ; on dit auſſi qu'on en trouve un pareil en Angleterre à ſix milles de *Saliſburi.* Cette conformité mérite au moins d'être remarquée. A l'égard de la dénomination de *Roche aux Fées*, il y a long-tems que les hommes ſont dans l'habitude d'attribuer aux Géans, aux Fées & aux Divinités, en un mot, à des Etres ſurnaturels, les ouvrages qui leur paroiſſent au-deſſus de leur force & de leur pouvoir ; ceux du genre de celui-ci, méritent une pareille dénomination.

Voy. Pl. cxvii.

PLANCHE CXXIV.

Un monument très-entier, & dont la forme eſt ſingulière, ſert de veſtibule ou de porche à l'Egliſe Paroiſſiale de *Lantef*, ſituée auprès de *Pontrieux*, dans le Diocèſe de *S. Brieux ;* ce bâtiment conſtruit de pierre, eſt circulaire. La première enceinte eſt percée de *ſeize* portes formées en arcades, de *ſept* pieds de hauteur, & dont le ceintre eſt un peu allongé ; elle eſt ceinte au milieu de ſon élévation par un cordon uni, & ſurmontée d'une eſpèce de corniche dont la ſaillie eſt aſſez grande, & qui eſt placée à *vingt-cinq* pieds de hauteur au-deſſus du pavé. La circonférence de ce bâtiment eſt de *cent ſoixante & cinq* pieds : elle renferme une ſeconde enceinte percée de *douze* portes, dont le ceintre eſt plus arrondi que celui de la première, mais dont la hauteur eſt pareille : on peut diſtinguer ſur la Planche le plan & l'élévation ; cette dernière partie préſente une coupure faite à la première enceinte, pour faire ſentir la ſeconde qui ſubſiſte, comme elle eſt indiquée par le plan, & dont le diamètre eſt de *cent-dix* pieds, en laiſſant un corridor d'environ *ſix* pieds entre les deux enceintes. Cet édifice n'a jamais été couvert ni voûté, & l'on a planté au centre un If, dont la hauteur & la groſſeur extraordinaires produiſent le plus bel effet.

Ce monument dont la conſtruction & la forme découverte ſont très-anciennes, ne peut avoir été bâti pour ſervir de veſtibule à cette Egliſe ; elle a d'ailleurs beaucoup moins de largeur que le monument ne préſente de diamètre. Cette ancienne bâtiſſe paroît avoir été dans ſon origine un des anciens Temples Gaulois : ſi l'on n'admet point cette conjecture, je ne puis dire à quel uſage il étoit deſtiné.

PLANCHE CXXV.

La Cité des *Carnutes* ou des Peuples de *Chartres*, étoit une des plus puiſſantes de la Gaule ; ſon vaſte territoire comprenoit ce qui compoſe aujourd'hui les Diocèſes de *Chartres*, d'*Orléans* & de *Blois* : dans la partie méridionale du Diocèſe d'*Orléans*, ſur les confins du Diocèſe de *Bourges*, on trouve ſur la route d'*Orléans* à *Romorentin*, à environ *cinq mille* toiſes au Nord de cette dernière Ville, les ruines de l'ancien Château de *Millancé*. La tradition du pays, & quelques Hiſtoriens prétendent que c'étoit un ancien Camp des Romains. La ſituation en eſt des plus avantageuſes : c'eſt une eſpèce de quarré dont les angles ſont arrondis, qui a environ 150 toiſes de longueur & 130 de largeur ; il eſt environné d'un étang ou marais qui a depuis 50 juſqu'à 70 toiſes de largeur, où coulent des eaux vives ; on y abordoit par deux chauſſées faites de main d'homme ; ainſi ce poſte étoit très-fort & d'une facile défenſe. Dans le moyen âge, & peut-être dès le tems des Romains, on y a conſtruit un Château défendu par des retranchemens & des murs qui ſont aujourd'hui en ruines. Il ne reſte plus ſur ce terrein que la Paroiſſe, qui eſt un Prieuré-Cure de l'Ordre de S. Auguſtin : Le Bourg eſt hors de l'enceinte.

Bernier, Hiſt. de Blois, p. 239.

Voyez le Plan & le profil.

Ce poſte, du tems des Romains, étoit ſi conſidérable qu'une voye Romaine y conduiſoit de la Ville d'Orléans : on l'appelle encore *chemin perré*. Cette circonſtance ſeule auroit mérité qu'on eût donné le plan de cet ancien Château qui eſt appellé, dans une notice du Diocèſe d'Orléans, *Millanſeium*.

Voyez le Plan.

Annal. Eccleſ. Aurelian. Auct. Sauſſaye, *p.* 801.

La Ville de *Genabum*, Orléans, par ſon heureuſe ſituation ſur la Loire, a été dans tous les tems, célèbre pour le commerce ; lorſque Jules-Céſar fit la conquête des Gaules, cette Ville étoit l'*Emporium* des *Carnutes*. Le

Gouvernement Romain, pour établir la communication entre Orléans & d'autres Villes, fit élever six voyes publiques : la première conduisoit à *Cæsarodunum*, Tours; la seconde à *Autricum*, Chartres ; j'en ai donné le plan dans le IVe. Volume de ce Recueil; la troisième à *Lutetia*, Paris; la quatrième à *Agendicum*, Sens; la cinquième suivoit le cours de la Loire par Nevers, Feurs, & conduisoit à Lyon; enfin la sixième sortoit d'Orléans du côté du midi, passoit à S. Aubin, près de la Ferté-Senecterre, où elle se partageoit en deux branches ; celle qui passoit à gauche conduisoit à *Avaricum*, Bourges : les colonnes d'Alichamp que j'ai publiées dans le troisième Volume de ce Recueil, donnent la direction de cette voye jusqu'à Neris en Bourbonnois, d'où elle se rendoit à *Augustonemetum*, Clermont en Auvergne ; la seconde branche de la voye d'Orléans qui passoit sur la droite se rendoit à *Millancé*, ensuite à un lieu appellé la grande Voye ; alloit passer la rivière de Sauldre, près de Romorentin, le *Cher* à Chabris, nommé *Gabris* dans la table de Peutinger, où elle traversoit une voye Romaine qui conduisoit de Bourges à Tours. De Chabris la voye d'Orléans prenoit sa direction sur un ancien lieu du Berry, nommé *Strata* ou *Strada*, qui démontre manifestement le passage d'une voye Romaine : ce lieu de *Strada* est célèbre dans l'Histoire du moyen âge; on y construisit un Monastère l'an DCCCXXVIII, la XVe. année de l'Empire de Louis le Débonnaire, & la XIVe. du règne de Pepin son fils, Roi d'Aquitaine. Ce lieu est voisin de la rivière d'*Indre* : *Est autem locus Strada è regione fluminis Agneris.* Sous le règne de Charles le Chauve, on transporta dans ce Monastère *Stradense Cænobium*, le corps de S. Genulfe ou Genou: cette Abbaye subsiste encore sous le nom d'Estrée S. Genou.

Vita S. Grenulfi. Lib. II. Biblioth. Floriac. pp. 32 & sequent.

La voye qui a été conduite depuis Orléans, continuoit la même direction du côté de *Limonum*, Poitiers ; d'Estrée Saint Genou, elle alloit passer la

la

la rivière de Creuse près de la Roche-Posay, la rivière de Vienne près de Bellefonds, d'où elle arrivoit à Poitiers: cette voye mériteroit d'être suivie exactement & examinée depuis Estrée S. Genou; on pourroit peut-être en retrouver les vestiges.

Le Plan de *Millancé* qui nous donne probablement un ancien Camp Romain, a du moins l'avantage de nous indiquer avec certitude le passage d'une voye Romaine d'Orléans à Poitiers.

PLANCHE CXXVI & CXXVII.

LES *Caleti* ou *Caletæ*, Peuples du pays de Caux en Normandie, étoient au nombre des Belges, au tems de Jules-César; Auguste, dans le département des Gaules qu'il fit l'an 727 de Rome, les comprit dans la Lyonnoise, dont ils ont toujours fait partie sous l'Empire Romain: ces Peuples qui formoient une Cité puissante, avoient une Ville Capitale qui fut nommée *Julio-bona*, probablement en l'honneur d'Auguste; Ptolémée est le premier qui en ait fait mention.

Cette Ville, à l'exemple de plusieurs autres de la Gaule, dut prendre le nom de son Peuple *Caletus;* nous n'en trouvons cependant pas la preuve dans les anciens Auteurs. *Oderic Vital*, qui écrivoit dans le XIIe. siècle, dit: *Urbs antiqua fuit, quæ* Caletus *ab incolis dicta est;* &, selon lui, Jules-César la nomme *Julio-bona*, qui est la Ville de *Lillebone:* suivant un Mémoire dressé sur les lieux dans l'année 1762, *tous les gens du canton connoissent encore cette Ville sous le nom de* Calete.

Duchesne scriptor. Normann. Pag. 554.

Quoi qu'il en soit, cette Ville fut ruinée vers la fin du Ve. siècle, apparemment par les Saxons; du moins cette Cité ne se trouve plus dans la notice des Provinces & des Villes de la Gaule; elle fut soumise & annexée à la Cité de Rouen. Dans le VIIIe. siècle on enlevoit du milieu de

Chronic. Fontanell. Cap. 10.

ſes ruines des pierres de taille pour bâtir dans les lieux voiſins.

Nos Auteurs n'étoient pas d'accord ſur la poſition de cette ancienne Ville; quelques-uns la plaçoient à Dieppe, qui eſt une Ville récente. Elle a été fixée à *Lillebone* par les anciens Itinéraires qui donnent des diſtances reſpectives à la Ville de Rouen, d'Evreux, de l'ancien Château *Caracotinum*, *Cretin*. Cette poſition eſt confirmée par les Ecrivains du moyen âge, & par pluſieurs Antiquités Romaines qu'on a trouvées à Lillebone : je renvoye pour le détail de ces preuves au XIXe. Tome des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

J'ai cru devoir ajoûter à toutes ces preuves le plan de l'ancien Château de Lillebone, d'un Théâtre dont on y voit encore les ruines, la direction & le paſſage de trois voyes Romaines qui ſe réuniſſent à Lillebone, & enfin parler de quelques autres Antiquités.

L'ancien Château, aujourd'hui totalement en ruine, étoit d'une conſtruction ſolide & magnifique : on peut voir dans le plan ſon étendue, & juger par les profils du genre de ſa conſtruction. Les paremens ſont de pierres de taille du petit appareil; il étoit environné de foſſés larges & profonds : quoiqu'ils ſoient en partie comblés, ils ont encore 50 pieds de profondeur. Un aquéduc dont on voit encore les veſtiges, y conduiſoit les eaux de la fontaine *Pernel*, ſituée au Nord-eſt, & à 1500 toiſes du Château.

Le théâtre eſt un témoignage plus marqué de la magnificence & de l'importance du lieu : il eſt dégradé, on y reconnoît cependant encore deux murs parallèles, épais de 36 pieds, diſtans l'un de l'autre de 31 toiſes, & dont la longueur eſt aujourd'hui de 36 toiſes; ils ſont terminés par un mur en demi-cercle; l'autre extrémité *M*, *O*, *N*, a été détruite, ou peut-être elle n'étoit pas fermée par un mur, mais par une conſtruction en charpente : cet uſage étoit aſſez celui de la Gaule, comme on l'a obſervé à l'égard

Voyez le Plan & le profil.

de *Grand*, rapporté dans ce Volume, & de *Neris* dans le IVe. Volume de ce Recueil : ces édifices servoient également pour les Spectacles du théâtre & pour ceux de l'amphithéâtre. Les murs du théâtre de Lillebone étoient probablement revêtus de pierres de taille qui auront été enlevées ; ce qui subsiste est en moëlon ; on y voit de 4 pieds en 4 pieds une assise de briques ; la brique a un pouce & demi d'épaisseur sur 14 à 16 pouces de longueur, & paroît être fort large ; on avoit pratiqué dans l'épaisseur de ces murs, les corridors, les gradins & les siéges des Spectateurs. Planc. CXI. Planc. CX.

La voye Romaine qui conduisoit de Lillebone au Château de *Cretin*, *Caracotinum*, dont j'ai donné le plan dans le IVe. Volume de ce Recueil est encore distincte ; on l'appelle *chaussée de César*. En sortant de Lillebone elle passe par *Ramé*, *la Chapelle Ste. Honorine*, *la Remuée*, *S. Aubin des Cercueils*, *Enanville*, *Guesneville*, *Harfleur*, & arrive à *Cretin*. M. Duchesne m'a envoyé la direction de cette voye, comme celle des deux autres, tracée au carmin sur la xxe feuille des nouvelles Cartes de la France, par MM. de l'Académie. Planc. CXVII.

La seconde voye Romaine conduit de Lillebone à *Frouville* dans le pays de *Caux*, vers le Nord-est ; dans cet espace, elle est très-apparente & même entière ; elle se nomme aussi *chaussée de César* ; de *Frouville* elle passe vers le Nord à *Fauville* ; de *Fauville*, du Nord vers l'Est jusqu'à *Normanville*, & de *Normanville* au Nord-est jusqu'à *Grainville-la-Teinturière*, au-delà de laquelle on ne l'a pas suivie.

La troisième voye étoit la route de *Julio-bona* à *Rotomagus*, Rouen : on ne l'a tracée que depuis Lillebone jusqu'à *Caudebec* ; elle passoit par la *Frenaye*, par le Château de *S. Amator*, par *S. Arnoul*, où l'on en voit encore des vestiges. Entre Caudebec & Rouen on les retrouve en différens endroits, & particulièrement à *S. Thomas de la Chaussée*.

Outre les Antiquités qui sont décrites dans les Mémoires de l'Académie, on a trouvé à Lillebone des vases, des urnes sépulchrales, beaucoup de Médailles du Haut-Empire. On a découvert au *Mesnil*, près de Lillebone, un tombeau avec une inscription du tems de l'Empereur Philippe. On rencontre tous les jours des vestiges de murs fort épais de l'ancienne enceinte de la Ville, fort écartés les uns des autres, & qu'on n'a pû suivre exactement. Autant qu'il est possible d'en juger, cette Ville pouvoit avoir une grande demi-lieue de longueur sur environ un quart de lieue de largeur.

Tome XIXe.

Lillebone est aujourd'hui un Bourg composé de 15 à 1800 habitans; éloigné de la rive droite de la Seine d'environ 1200 toises: le Comté de Lillebone appartient à la Maison d'Harcourt-Beuvron.

Je dois à la politesse & à l'intelligence de M. Duchesne, Sous-Ingénieur des ponts & chaussées de la Généralité de Rouen, le plan, les profils, la direction des voyes Romaines, & les autres éclaircissemens que j'ai rapportés dans cet article.

PLANCHE CXXVIII.

J'ai parlé dans les II, III & IVe. Volumes de ce Recueil de la quantité des monumens antiques que la Flandre Françoise fournissoit tous les jours, & principalement de ceux qu'on avoit tirés de la Ville de *Bavai*. J'ai choisi les morceaux dont ces trois dernières Planches sont remplies, dans le nombre des monumens que M. Mignon, Peintre & Curieux, a rassemblés depuis plusieurs années à *Cambrai*, & qu'il a bien voulu me céder avec les notes qu'il a eu la précaution de faire sur tous les lieux de leur découverte; & c'est d'après ces notes que j'instruirai le Lecteur.

Ces monumens ont tous été trouvés dans un petit es-

pace de la Flandre Françoise; c'est-à-dire, vers *Bavai*, *Douai*, *Arras*, souvent même dans les tourbières & les fondrières qui ont produit autrefois ou qui produisent encore de la tourbe; ce dont on sera peu étonné si l'on réfléchit que ces sortes de terreins sont de la formation la plus récente, & peuvent avoir été habités anciennement; en effet, pour peu qu'on néglige d'entretenir l'écoulement des eaux dans les pays plats, ou dans certaines vallées, il se fait des marais qui deviennent peu-à-peu impraticables, au point qu'on auroit peine à soupçonner qu'ils ayent jamais pû être fréquentés, si l'Histoire ne nous avoit conservé la mémoire de leur premier état; tels sont les fameux marais Pontins, & les Maremmes de la Toscane: telle seroit la Hollande sans l'industrieuse activité de ses habitans: c'est dans de pareils terreins que se forme la tourbe (*), & il ne faut que quelques siècles pour en accumuler des quantités considérables; il arrive même souvent que les tourbières qui ont été ouvertes & même épuisées, se remplissent de nouveau & qu'il s'y forme de nouvelle tourbe. On ne sera donc plus surpris de la quantité de ces monumens antiques que j'ai dit se trouver à 20 & 30 pieds de profondeur dans les tourbières de la Flandre.

Ces observations qui paroîtront peut-être étrangères à mon sujet, prouveront du moins que les recherches de l'Antiquité sont souvent liées aux objets de l'Histoire Naturelle.

Nos. I. II. & III.

Cette mesure antique est constamment le morceau le plus curieux de cette petite collection: elle est de bronze & de la plus parfaite conservation; on voit qu'elle a été

(*) On peut voir à ce sujet le Traité de *Charles Patin*, sur les Tourbes combustibles. *Paris*, 1662, *in*-4°. *pag.* 122. Et Martini Schoockii, *Tractatus de Turfâ. Groningæ*, 1658, petit *in*-12, *pag.* 256. Ouvrage que Patin a traduit, pour ainsi dire, mais sans en avertir.

travaillée au tour, & qu'on a poussé le soin jusques à la partie extérieure du dessous rapportée au numéro II : le numéro III développe l'anse ; mais le soin ne produit pas toujours le goût ; & l'on préféreroit souvent la négligence d'un habile homme à l'extrême attention d'un ignorant. Ce monument étant destiné à un usage aussi commun ; de plus ayant été trouvé à Bavai, j'ai tort d'être si difficile, & d'oublier que cette frontière étoit bien éloignée de la Capitale.

Diamètre extérieur, quatre pouces deux lignes : hauteur trois pouces cinq lignes : saillie extérieure de l'anse, quinze lignes : épaisseur égale par tout, deux lignes & demie : la mesure pese deux livres cinq onces & demie ; elle contient une livre d'eau.

N°. IV.

Cette urne de terre cuite, trouvée dans un tombeau à une lieue d'Arras, est singulière par sa forme, & par les quatre ouvertures placées à sa circonférence avec symmétrie : cette circonstance donne à ce monument quelque rapport avec une cassolette, ou plutôt avec un vase destiné pour des fumigations ; l'un ou l'autre de ces objets convient à un tombeau Romain.

Hauteur quatre pouces deux lignes : diamètre cinq pouces moins une ligne.

N°. V.

Ce numéro présente un grand morceau de bronze fort dégradé, mais argenté, & encore aujourd'hui du plus grand poliment. Il est de l'espèce de ceux qui servoient aux Romains à faire des miroirs. Ce fragment nous apprend qu'ils ne leur donnoient pas toujours une forme circulaire ; il est cassé fort inégalement sur trois de ses faces ; mais il en présente une très-bien conservée, qui n'a souffert aucune

altération, & qui prouve par ſon trait d'à-plomb, que les trois autres parties formoient également le quarré.

Hauteur de ce fragment, cinq pouces onze lignes : largeur cinq pouces une ligne.

PLANCHE CXXIX.

N°. I.

La plaque de bronze que l'on voit ſous ce numéro repréſente une tête caſquée; elle eſt ſi belle & d'un ſi grand caractère, qu'elle doit au moins avoir été moulée ſur un très-bel ouvrage Grec. Le deſir de raſſembler tout ce qui a été trouvé dans la Flandre eſt la ſeule raiſon qui m'empêche de placer ce monument dans la claſſe des Grecs. La conſervation de ce Médaillon eſt très-belle ; j'ignore l'uſage auquel il peut avoir été deſtiné : le caſque eſt orné d'une étoile, d'un dragon & d'un petit quadrupède dont il eſt difficile de diſtinguer l'eſpèce : ces attributs pourroient convenir & déſigner un ſi grand nombre de Héros ou de demi-Dieux de la Grèce, que je n'entreprends point de nommer celui-ci.

Hauteur de l'ovale, deux pouces dix lignes : largeur deux pouces deux lignes.

N°. II.

Cette petite tête de tigre eſt de bronze & de ronde-boſſe ; elle peut avoir terminé le manche de quelque inſtrument; je ne puis imaginer aucun autre uſage; mais elle eſt d'un fort beau travail.

Longueur onze lignes.

N°. III.

On doit regarder ce petit ornement triangulaire comme ayant fait partie de la parure d'un ſoldat Romain, ou de l'équipage de ſon cheval.

Largeur treize lignes.

N°. IV.

Ce numéro préſente la même idée que le précédent, c'eſt un paſſan de bronze, dont les queues étoient faites pour être arrêtées ſur des cuirs ou des étoffes.

Longueur un pouce neuf lignes.

N°. V.

Il ſembleroit, ſi l'on en croyoit les Antiquaires, que les Anciens n'auroient jamais eu de couteau pour leur uſage particulier; car toutes les lames qui nous ſont parvenues ont toujours été déclarées couteaux de ſacrifice. Je vais cependant m'expoſer à la même critique, & c'eſt une récidive; car j'ai dit à peu-près la même choſe à l'occaſion du couteau que j'ai rapporté dans le I Volume; mais je riſque encore plus dans cette occaſion, la lame que l'on voit ſous ce numéro étant de fer; & l'on ſçait toutes les propriétés ſcrupuleuſes que les Romains attachoient au bronze. Mais quand la lame dont il s'agit feroit d'or, ſa forme & ſa longueur me détermineroient à la regarder comme ayant été deſtinée au ſervice des Autels; d'ailleurs le lieu où ce monument a été découvert leve une partie de l'objection ſur la matière : perſonne n'ignore combien le fer étoit commun dans les Gaules, & combien on l'employoit à tous les uſages, avant même la conquête des Romains. J'avoue cependant que la forme de ſa pointe m'a ſeule empêché de regarder cette lame comme le *gladium Hiſpanienſe :* elle en avoit toutes les apparences; mais ſa pointe n'eſt point arrondie comme celle de ces épées Romaines, & les deux côtés ne ſont point parallèles. Nous devons tous les monumens de cette Planche à la Ville de Bavai.

Planc. XCVI. n°. II.

Longueur de la lame, un pied deux lignes : la ſoye qui tient à la lame, quatre pouces trois lignes : plus grande

grande largeur de la lame, un pouce & un peu plus de trois lignes : épaiſſeur du dos de la lame, trois lignes.

Le peu d'intérêt que peuvent inſpirer les autres morceaux de ce petit Cabinet, ou la reſſemblance qu'ils ont avec ceux que j'ai déja rapportés, & auxquels j'aurai ſoin de renvoyer, m'ont empêché de les faire graver; mais pour ne point faire de tort au pays qui les a produits, je vais en donner une indication abrégée.

Un Prêtre d'Oſiris de bronze très-ſimple & très-commun, pareil à celui que l'on voit dans le Ve. Volume & dont la hauteur eſt de *deux pouces ſix lignes.* Il a été trouvé au pied du Mont-S.-Quentin, à *huit lieues & demie* au Sud Sud-eſt de la Ville d'Arras. Pl. XXII. n°. II.

Je ſçais qu'un monument de cette proportion eſt ſi portatif, qu'on peut le trouver par-tout ſans aucun étonnement; mais il y a toujours une ſorte de ſingularité de l'avoir trouvé dans cet endroit de la Flandre. A quel deſſein auroit-il été porté ſi loin ſans l'objet de la ſuperſtition ? Et comment auroit-on été le perdre auprès de cette montagne dans des tems modernes ? Je ſçais que les effets du haſard ſont infinis ; je ne garantis rien, je rapporte le fait, & je ſuis bien éloigné d'en tirer aucune conſéquence.

Une grande patère Romaine, de bronze, mais fort dégradée ; celles de cette Nation m'ont toujours paru aſſez rares, j'en ignore la raiſon ; elle a un manche canelé & terminé par une tête de bélier. Cet ornement des manches anciens étoit un des plus ordinairement employé par les Romains; on en voit deux de cette forme dans ce Recueil, & ſans aucune différence, l'un Volume Ir, & l'autre, Volume V. Cette patère unie & ſimple, qui n'a d'ailleurs aucun ornement, & ſur laquelle on ne voit aucun caractère, eſt chargée de quelques moulures, ſur-tout à ſon pied ; elle eſt différente en cela de celle que l'on voit dans le Ir Volume : celle dont il s'agit a été trouvée à *Bugnicourt*, à *deux lieues* au Sud-eſt de la Ville de Douai ; ſon diamètre Pl. XCII. n°. IV. Planc. CIV. n°. VII. Planc. XCVI. n°. I.

eſt de *ſept pouces onze lignes*, la longueur de ſon manche eſt de *quatre pouces cinq lignes*, & le diamètre du manche n'eſt pas tout-à-fait de *onze lignes*.

Une figure en pied repréſentant la Fidélité avec ſon piédeſtal, près de *quatre pouces* de hauteur.

Une Diane de demi-boſſe pour être placée en bas-relief ſur un fond étranger, *quatre pouces & demi* de hauteur

Ces deux derniers bronzes ſont mauvais & ne valent pas un petit Mercure du même métal, mais fort mutilé, & qui préſente le travail le plus élégant; il avoit *trois pouces & demi* de proportion.

J'aurois fait graver un beau monument à trois pieds, trouvé également à Bavai, & qui ſervoit autrefois d'appui & de baſe à la tige qui ſoutenoit une lampe; la belle conſervation de ce bronze méritoit cette diſtinction; mais ce pied eſt trop pareil à celui que j'ai rapporté dans le III[e]
Planc. XXXVII. n°. VI. Volume, & j'y renvoye le Lecteur; ſi par haſard il deſire d'en avoir une idée juſte, ſa hauteur eſt de *deux pouces deux lignes*, & la longueur de l'extrémité d'un pied à l'autre, eſt de *huit pouces trois lignes*.

Un anneau de verre trouvé dans une urne de terre à Bavai; cet anneau eſt fort leger en comparaiſon de ſa matière. On a vû pluſieurs exemples de ces ſortes de bagues; celle-ci de ſa couleur naturelle, eſt fort commune; mais ſon épaiſſeur eſt ſingulière, car elle eſt de *quatre lignes*.

Les tourbières de Montigny, ſituées à *quatre lieues* au Nord-eſt d'Arras, ont fourni quatre urnes ou vaſes de terre noire; les uns ont un anſe, les autres n'en ont point; deux ont *ſix pouces* de hauteur; deux n'en ont que *trois*; ils ſont très-bien conſervés; il eſt fâcheux que leur forme n'ait rien d'aſſez piquant pour être deſſinée. La tourbière de Bugnicourt a fourni quelques autres poteries.

Une urne de terre griſâtre & de *quatre pouces* de hauteur, trouvée dans les terres auprès d'Arras, eſt abſolument dans le cas de celles dont je viens de parler; mais cette même urne contenoit dix-ſept aiguilles de tête, d'y-

voire & de grandeurs différentes ; les unes terminées par des boules ſimples, ou taillées à facettes ; d'autres enfin dont l'extrémité eſt ornée par des têtes humaines : leur longueur eſt depuis *deux pouces une ligne*, juſques à *quatre pouces neuf lignes*.

Pluſieurs agraffes de bronze très-bien conſervées, plus ſimples, mais dans le genre de celle que l'on voit dans le Ir Volume ; elles ont été trouvées à Bavai avec pluſieurs autres fragmens, qui, malgré leur antiquité, ne méritent pas d'être rapportés : la longueur de ces agraffes eſt d'*un pouce & quelques lignes*. Planc. LXXIX. nº. II.

PLANCHE CXXX.

Nº. I.

Ce morceau de bronze circulaire & percé à jour, ne peut être mieux conſervé. Il eſt impoſſible de le placer dans le rang des *Teſsères* ; il repréſente une Oye dont les aîles ſont élevées, & qui ſemble porter un collier : ce monument paroît avoir été chargé en quelques endroits d'une couleur rouge, & ne peut avoir ſervi que de parure à quelque ſoldat Romain, ſans qu'il ſoit poſſible de rendre raiſon de la préférence accordée à l'Oye.

Diamètre un pouce ſix lignes.

Nos II. & III.

Ce morceau de bronze dont la baſe a ſept pans, & la partie ſupérieure eſt circulaire, paroît ici gravé de profil & ſur ſon plan. N'ayant aucune apparence de ſoudure ou de caſſure ſur les ſurfaces, on pourroit le regarder comme un poids ; mais je garantirois d'autant moins cette conjecture que la forme s'y oppoſe.

Diamètre quinze lignes : hauteur totale cinq lignes.

Nº. IV.

Cette eſpèce de *Fibula* dont les deux pointes rabattues

ſervoient à réunir deux parties d'étoffe, préſente une épingle d'une forme ſingulière ; le milieu eſt tourné en ſpirale, & donne une tenue sûre à la main, en même tems qu'elle augmente la force de la pièce : j'ai choiſi la plus belle des trois que le petit Cabinet de Douai m'a fourni : elles ſont toutes de la plus belle conſervation.

La longueur de ces petits bronzes eſt de deux pouces.

N°. V.

Ce cure-oreille d'un côté, & ce cure-dent de l'autre, également de bronze, eſt travaillé dans le même goût que le morceau précédent, c'eſt-à-dire, qu'il eſt travaillé en ſpirale, ſans doute pour les mêmes raiſons de ſolidité & de commodité.

Longueur deux pouces une ligne.

N°s. VI. & VII.

Les quatre morceaux précédens ont été trouvés à Bavai, & ſont les derniers de ceux que j'ai choiſis dans le petit Cabinet de M. Mignon de Douai. Je remplirai l'eſpace de cette Planche par un morceau trouvé à peu-près dans le même canton, & qui confirme la ſingularité des découvertes que l'on fait tous les jours dans les tourbières de la Picardie, & de la Flandre Françoiſe.

Au printems de cette année 1763, on a trouvé dans une fondrière ſituée à *une lieue* au Nord de la Ville d'Amiens, ſept Médailles d'or Impériales, très-bien conſervées, un anneau d'or, qu'on ne m'a point envoyé, l'amétiſte dont il étoit orné étant rompue en pluſieurs morceaux ; enfin cette petite découverte a fourni cet autre anneau d'or qui m'appartient & que je vais décrire.

Le corps de cet anneau eſt ſimple & quarré ; chacune de ſes faces eſt abſolument remplie de caractères gravés en creux avec beaucoup d'art, tels qu'on les voit développés ſur la Planche au numéro VII, & rendus avec une exac-

titude dont je puis répondre; car ils ont été revus par M. l'Abbé Mignot, mon Confrere.

Ces caractères me paroiſſent du XIIe. ſiècle; mais les mots qu'ils forment ſont barbares & ſemblables à ceux que l'on trouve ſur les anneaux Magiques ou Aſtronomiques, composés pour ſervir d'amulettes : celui-ci me paroît du même genre; le nom de *Jeſus-Chriſt* en abrégé; l'*Alpha* de la ſeconde ligne; l'*Adonaï* à la fin de la troiſième; l'*Agla* dans la même ligne, & les *Croix* répétées dans chacune, ſe trouvent très-fréquemment ſur les monumens de cette eſpèce de ſuperſtition.

On voit à la fin de la ſeconde ligne deux chiffres arabes, diſtinctement marqués 7. 1. Ces ſortes de chiffres ne paſsèrent, ſelon l'opinion commune, d'Afrique en Eſpagne que dans le Xe. ſiècle, & c'eſt par l'Eſpagne qu'ils ont été communiqués aux autres parties de l'Europe.

On ſera peut-être étonné de trouver un monument ſi moderne dans un Recueil d'Antiquités; mais je profite de cette occaſion pour prouver, par un exemple marqué, le crédit d'une ſuperſtition qui s'eſt aſſez ſoutenue.

On enfermoit ſouvent quelques brins d'herbes, des cheveux, ou d'autres matières legères dans ces ſortes d'anneaux; mais celui-ci paroît être ſolide & ne point contenir de corps étrangers.

Il peſe un demi-gros vingt-quatre grains : diamètre extérieur, dix lignes : diamètre intérieur, huit lignes & un tiers; par conſéquent cet anneau a toujours été fait pour être porté au doigt.

CONCLUSION.

Je crois avoir donné dans ce Recueil, peut-être trop étendu & qu'il eſt tems de finir, des preuves du mérite & du caractère des principales Nations de l'Antiquité, conſidérés principalement du côté des Arts. Je crois encore que le détail des monumens aura préſenté au Lecteur des idées de la grandeur & de la ſolidité des Egyptiens; de la conſtance & des efforts variés des Etruſques; du goût & de la délicateſſe par excellence des Grecs; de l'imitation ſervile & foible des Romains, mais dont les produits ont été grands. Qu'ai-je dit, & que peut-on dire des Gaulois? Ils ne ſçavoient que ſe battre. On entrevoit, il eſt vrai, quelques réminiſcences groſſières, acquiſes par leur commerce avec la Grece; mais après avoir fait la guerre en braves gens, ils paroiſſent, pour ce qui concerne les Arts, fort inférieurs à ceux qu'ils ont vaincus par les armes.

Fin du ſixième & dernier Volume.



EXTRAIT DES REGISTRES

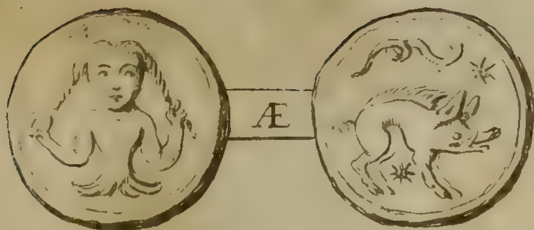
de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

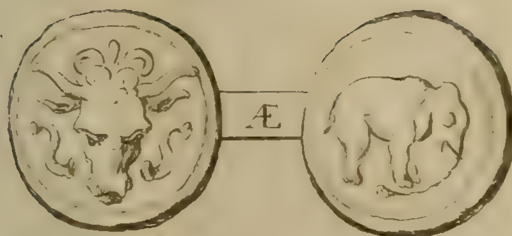
Du 13. Avril 1764.

CEjourd'hui M. l'Abbé BELLEY & M. LE BEAU, Commiſſaires nommés par l'Académie pour l'examen du ſixième Volume du *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etruſques, Grecques, Romaines & Gauloiſes, par M. le Comte de* CAYLUS, ont fait leur rapport, & ont dit qu'ils n'avoient rien trouvé dans cet Ouvrage qui n'en fit deſirer la publication. En conſéquence de ce rapport enregiſtré ſur le champ, la Compagnie a cédé à M. le Comte de CAYLUS ſon privilége pour l'impreſſion de cet Ouvrage : En foi de quoi j'ai ſigné le préſent Certificat. Fait à Paris, au Louvre, le treize Avril mil ſept cent ſoixante-quatre. *Signé*, LE BEAU, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Le Privilége ſe trouve aux Volumes précédens.

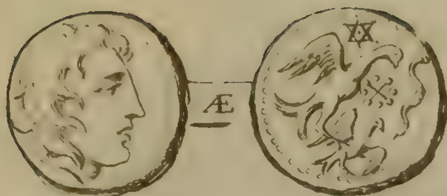
TABLE

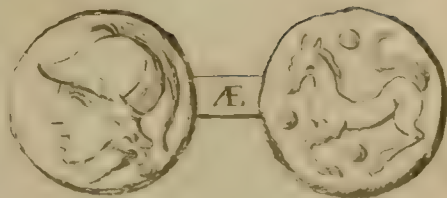




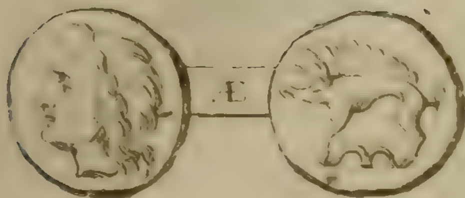
I

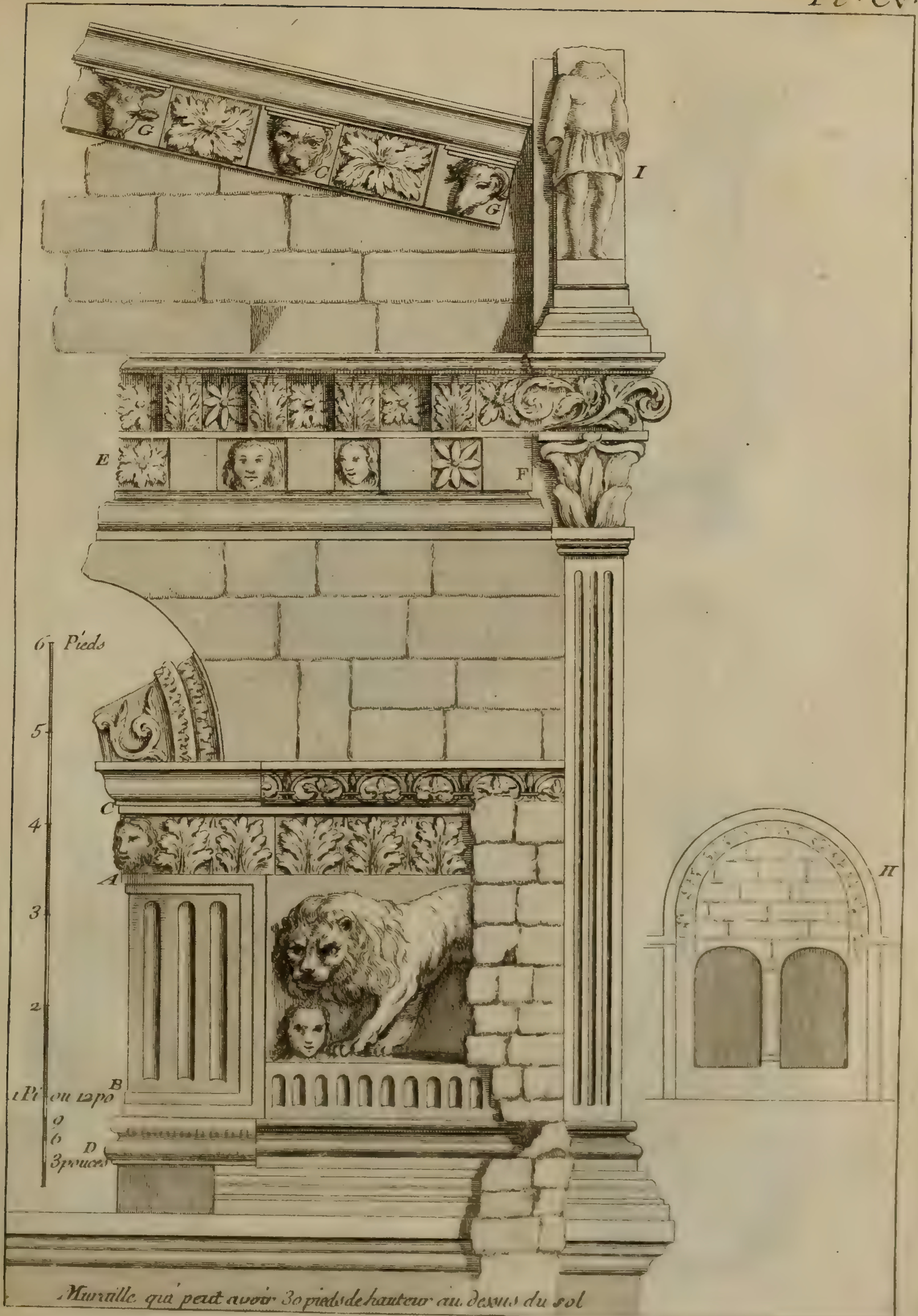











G
C
G
I
E
F
6 Pieds
5
4
3
2
1 Pi ou 12 po
9
6
3 pouces
C
A
B
D
H
Muraille qui peut avoir 30 pieds de hauteur au dessus du sol


III


VI


II


V

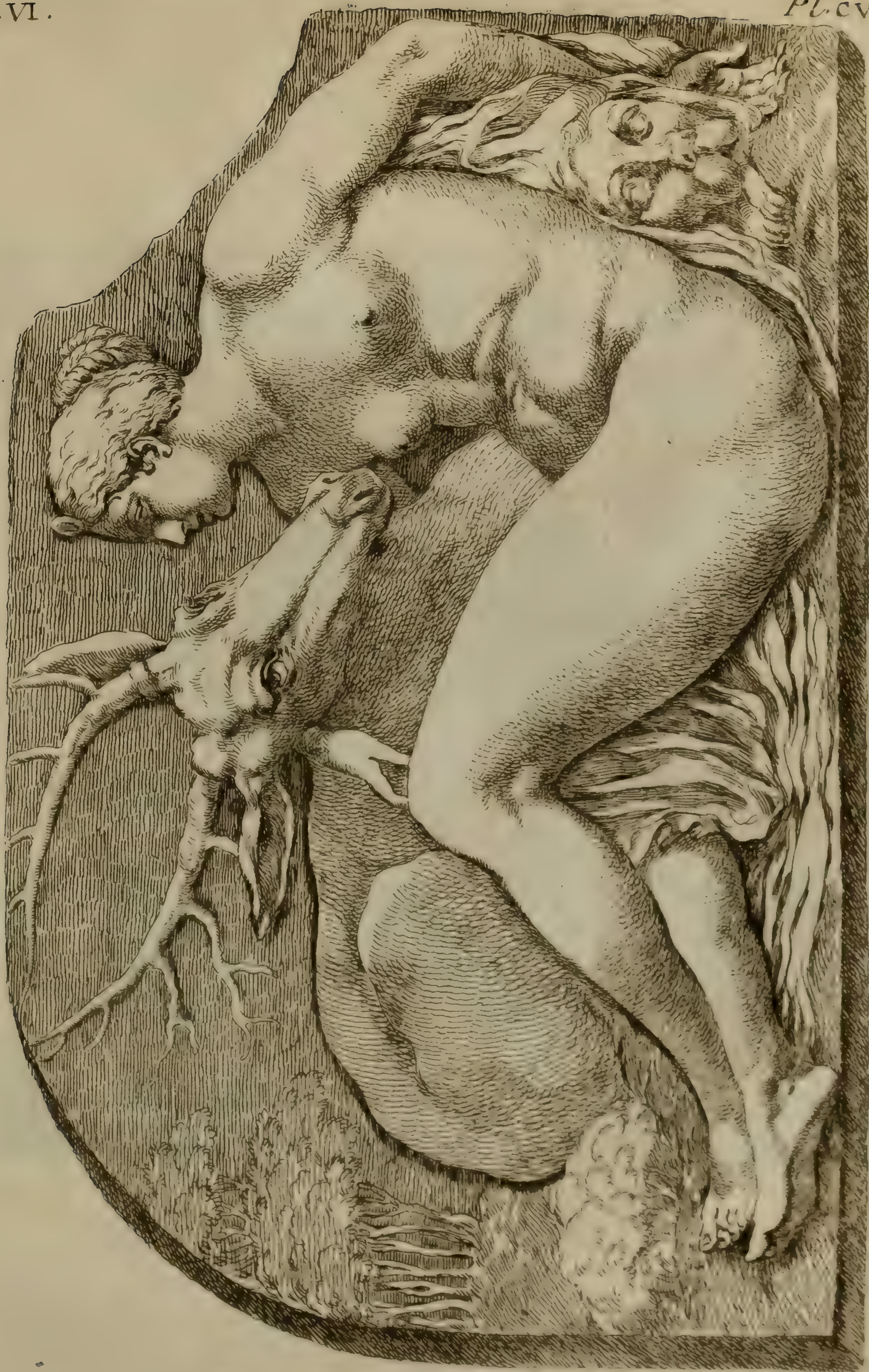

I

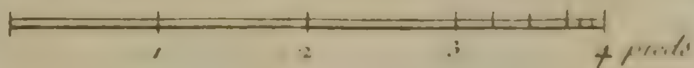

IV

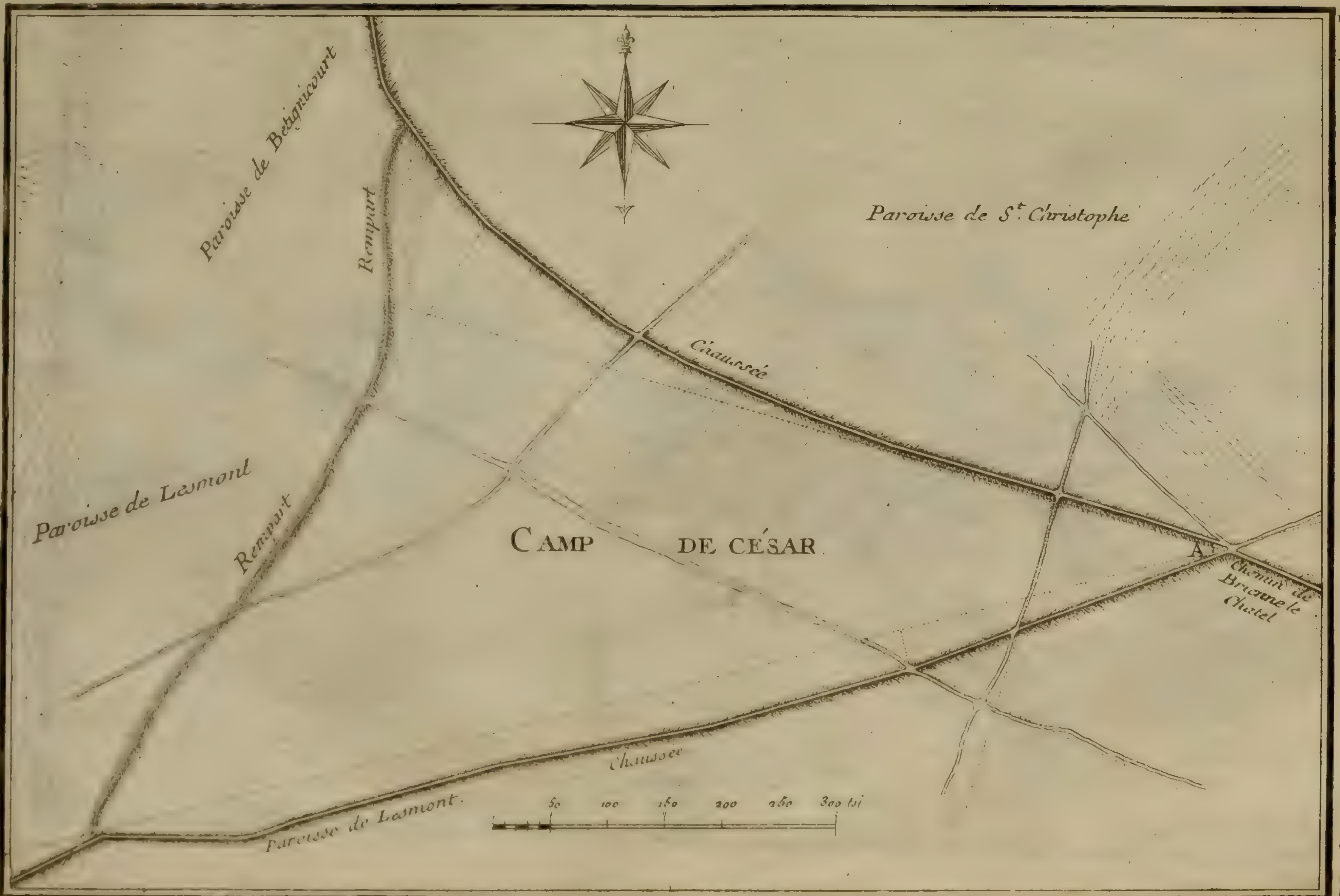



ILIA


CTO
LVS.L
C P N V R A
L V




1 2 3 4 piedi



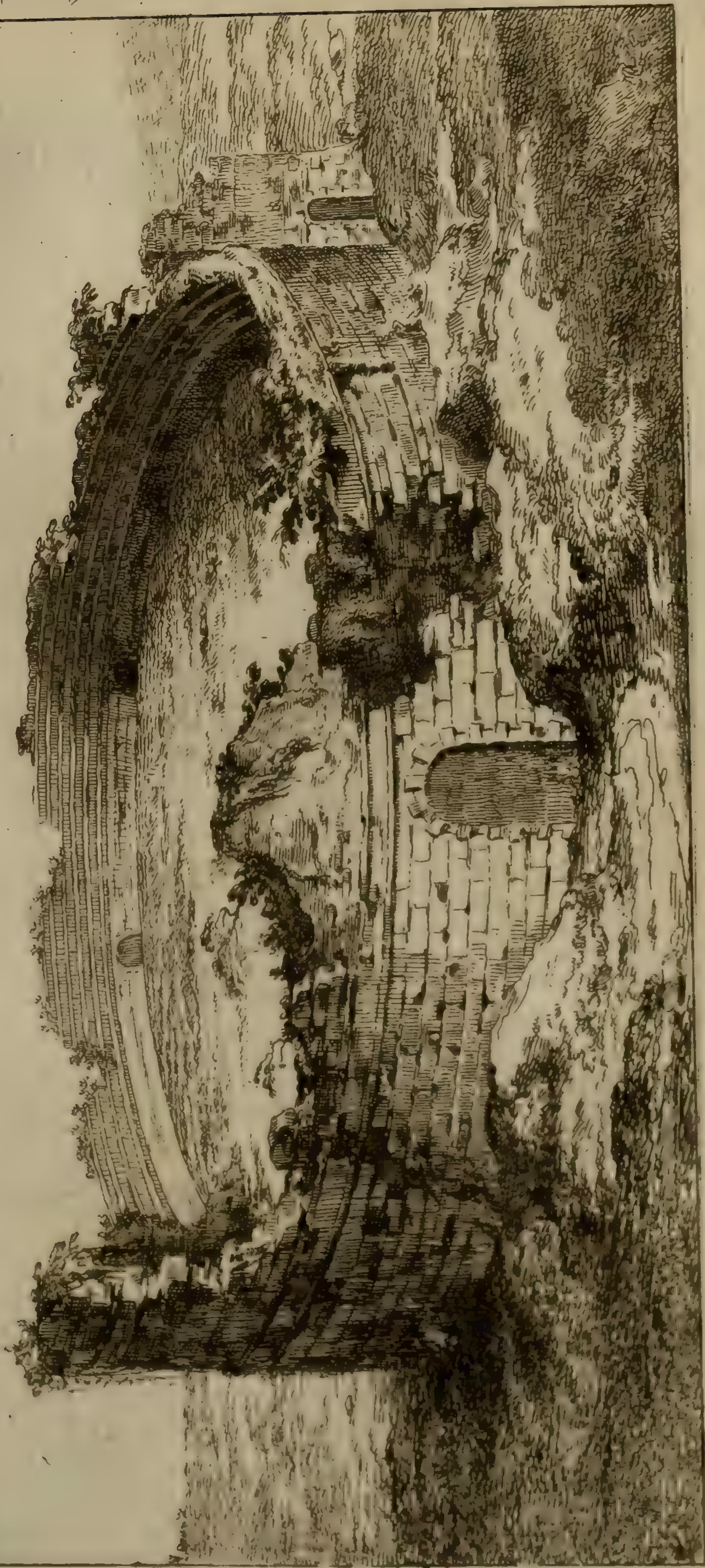
Paroisse de Betignicourt
Rempart
Paroisse de St. Christophe
Chaussée
Paroisse de Lesmont
Rempart
CAMP DE CÉSAR
A
Chemin de Brienne le Chatel
Chaussée
Paroisse de Lesmont
50
100
150
200
250
300 toi




PLAN DE GRAND
T. VI.
Pl. CXI
Mur d'enceinte de la Ville
Pont
Chaussée Romaine
Ruisseau
La Paroisse
A
B
C
AMPHITHEATRE
Chaussée Romaine
Chap.le de S.t Libaire
10 20 30 40 50 60 Toises



Plan de la Carriere de Marbre dite de Vandelat.



AMPHITHÉATRE DE TINTINIAC



V



IV

I



II



III



N° II



N° I

A
B
C
D
E
F
G

Coupe de l'Amphithéatre prise sur la ligne AB BC.



Plan de l'Amphithéatre de Doué en Anjou et de ses Environs.

6 toises 12 18 24

C

B

Siége de César

Sol de l'Amphithéatre dit la Mer Rouge

Elevation *prise du coté du Midi*



PLAN, ELEVATION et PROFIL D'UN MONUMENT *dit* la Pierre couverte, *Qui se voit sur le Chemin de Saumur a Montreuil Bellay.*

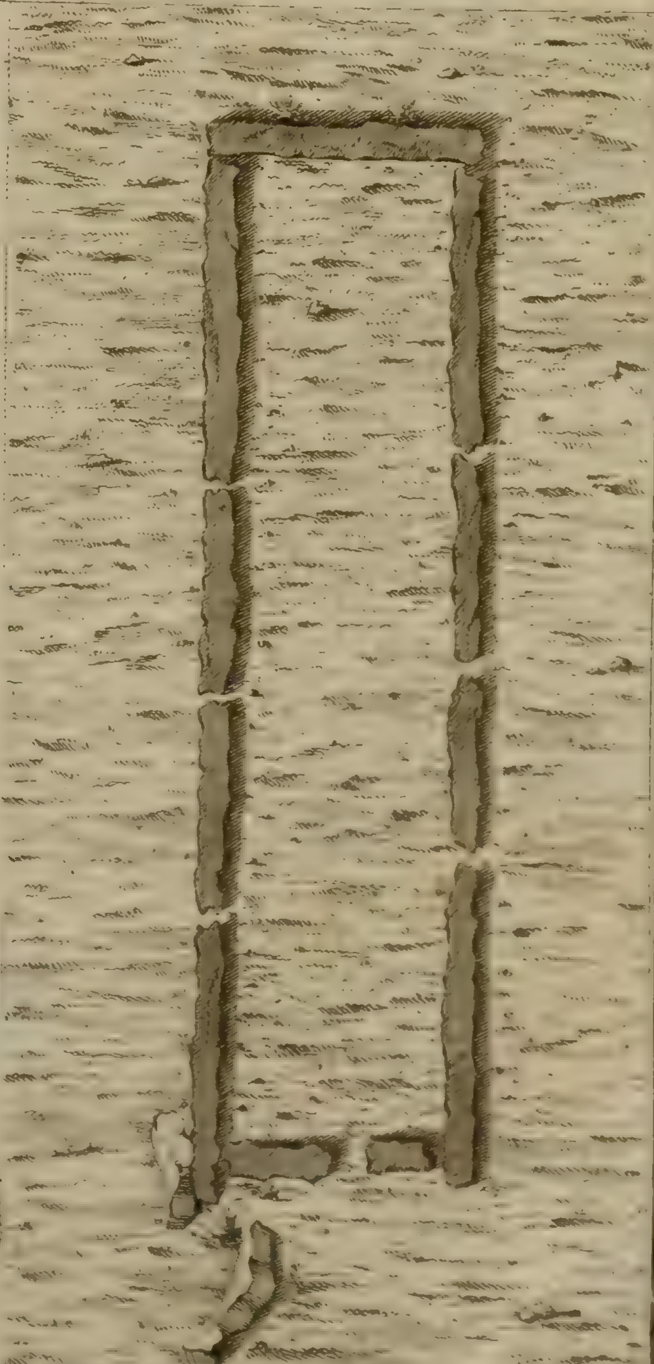
Echelle





Elevation en Profil du Monument sur la ligne AB.






Pl
CXVIII
Crach
Parowsse de Crach
Etang de
Kyliniric
Paroisse de Carnac
Parowsse de Lomariaker
Baden
Parois se de Ba den
Port de Morbihan
Heleu
Presquis le de Rhuic
Entrée de Morbihan
Meaban Isle
Henneben
Port Louis
S. Cado
Ardeven
Isle de Groix
PAYS DES VENETES
Vannes
Auray
Presqu'Isle de Rhuis
la Vilaine
I du Mot
S. Nazaire
le Croisic
Romaines
Houat I
Hedic I
Palais
Lomaria
O C E A N
I. de Belle Isle

Restes de l'Ancien Dariorıcum Capitale des Veneles

D E G A B C F H I K L N M O

Golfe ou Port du Morbihan

10 20 30 40 50 60 Toises



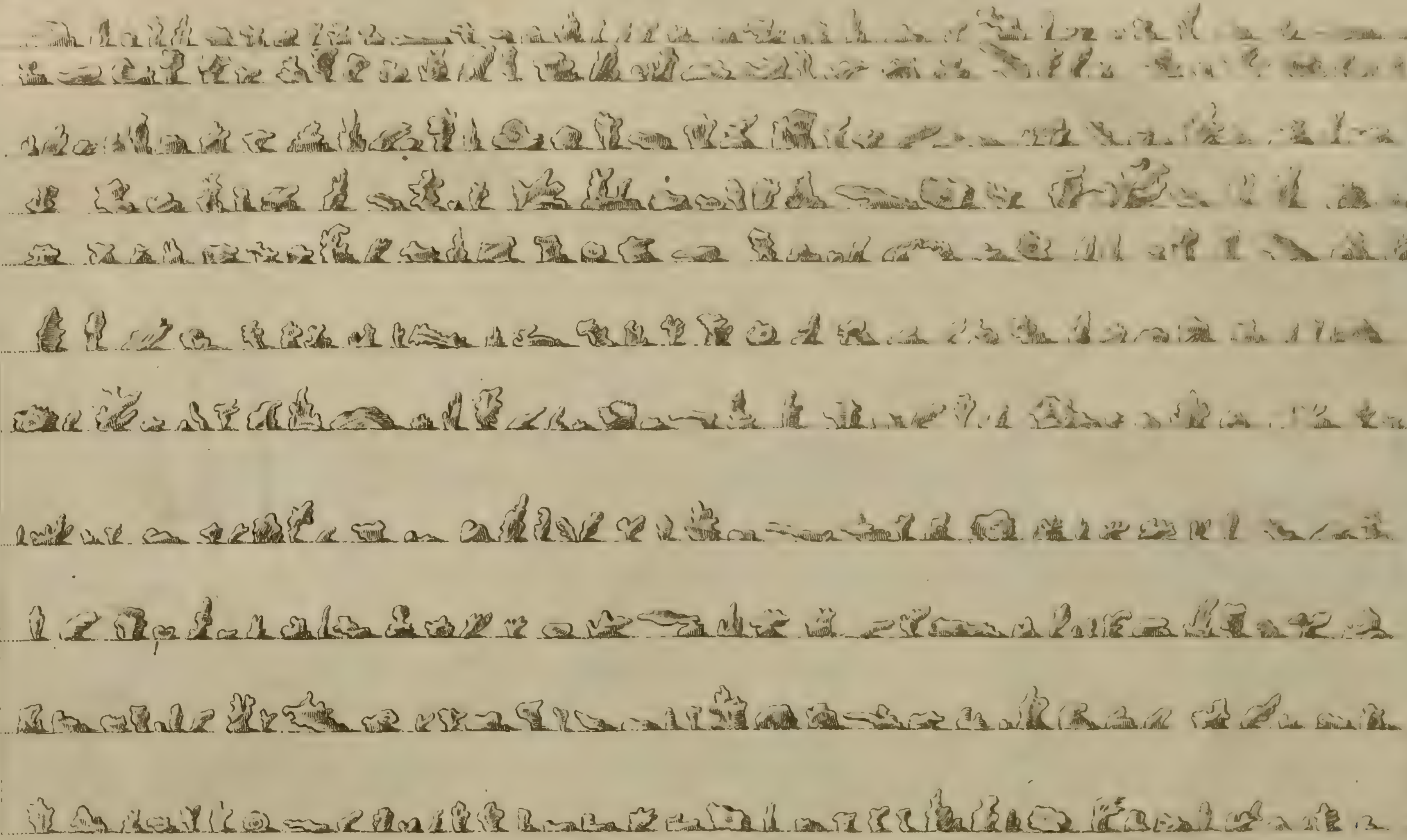

A
Toises
5 10
B

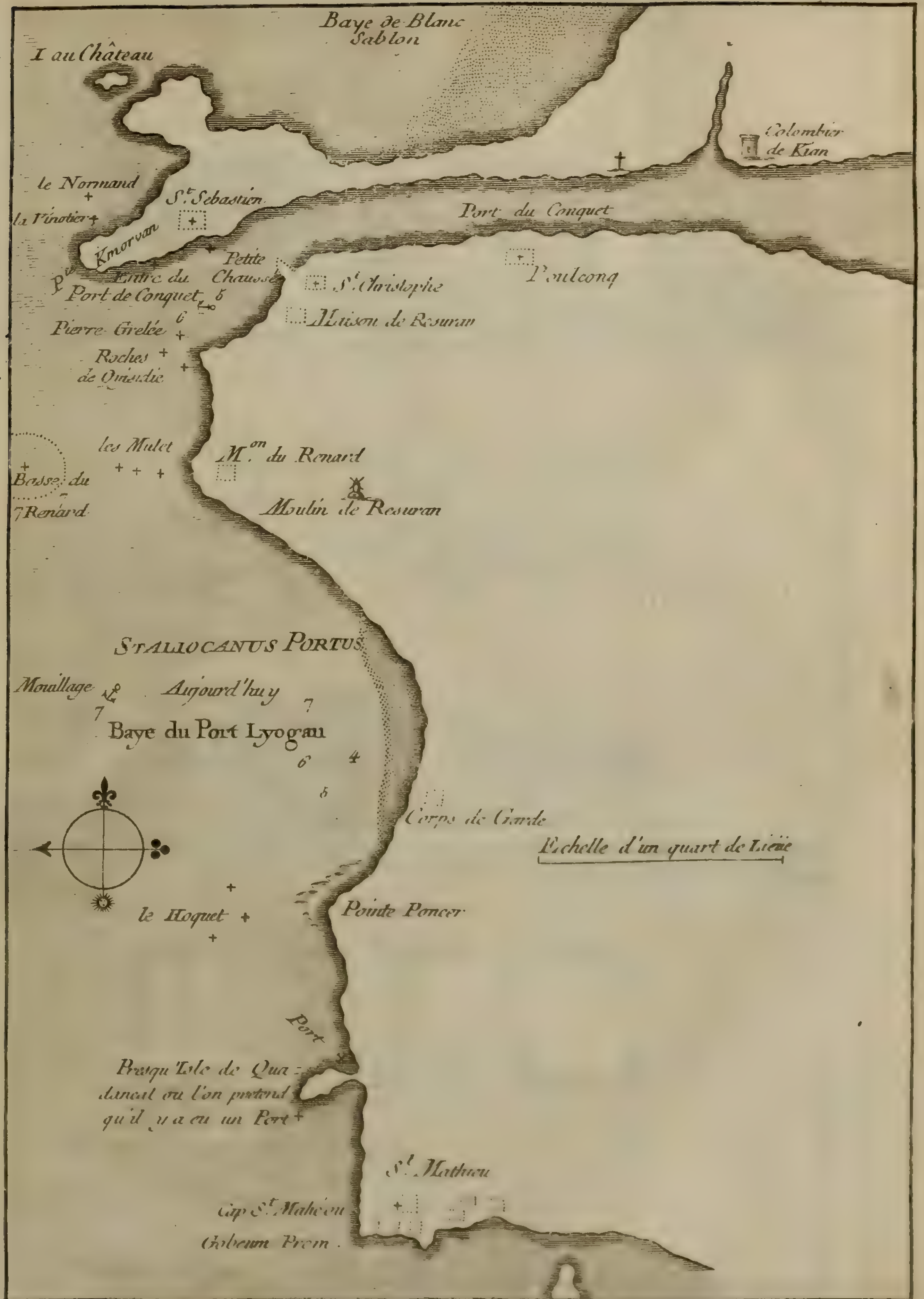

B
B
1 2 3 4 Toises


B
B
Toises
1 2 3 4


C
Toises
5 10
D


E
F
3 6 9 12 Pieds


Plan et Vue de XI Allignemens de 370 Pierres qui se trouvent debout à Carnac sur une longueur de 760 toises
Avec les distances qu'il y a entre ces especes de Ruës.
Largeur totale de 47 toises
6 toises 5 toi 3pi 6 Toises 6 toi 2pi 5 toi 5 toises 3.3 3 4 pi 4 toi 3 toi
Plan général du Monument de 760 toises de Longueur sur 47 toises de Largeur
Côté de Carnac faisant face à la Mer.

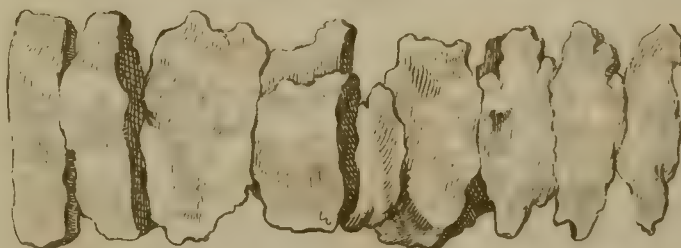


Baye de Blanc Sablon
I au Château
Colombier de Kian
le Normand
St. Sebastien
Port du Conquet
Kmorvan
Petite Chaussée
Entre du Port de Conquet
St. Christophe
Poulconq
Maison de Resuran
Pierre Grelée
Roches de Quisdic
les Mulet
Mon. du Renard
Basse du Renard
Moulin de Resuran
STALIOCANUS PORTUS
Mouillage
Aujourd'huy
Baye du Port Lyogan
Corps de Garde
Echelle d'un quart de Lieüe
le Hoquet
Pointe Poncer
Port
St. Mathieu

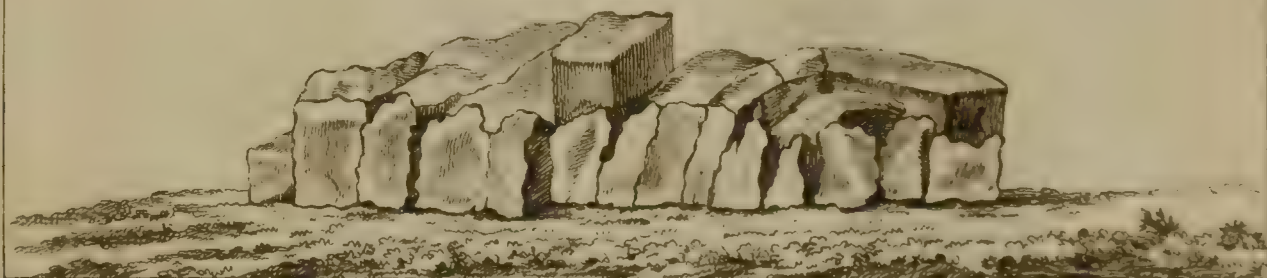
Coté du Levant



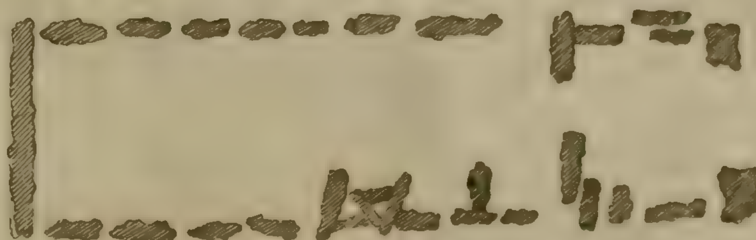
Vue des Pierres par le dessus.



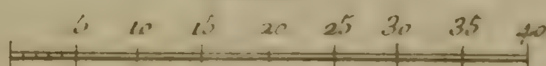
Coté qui regarde le Couchant.



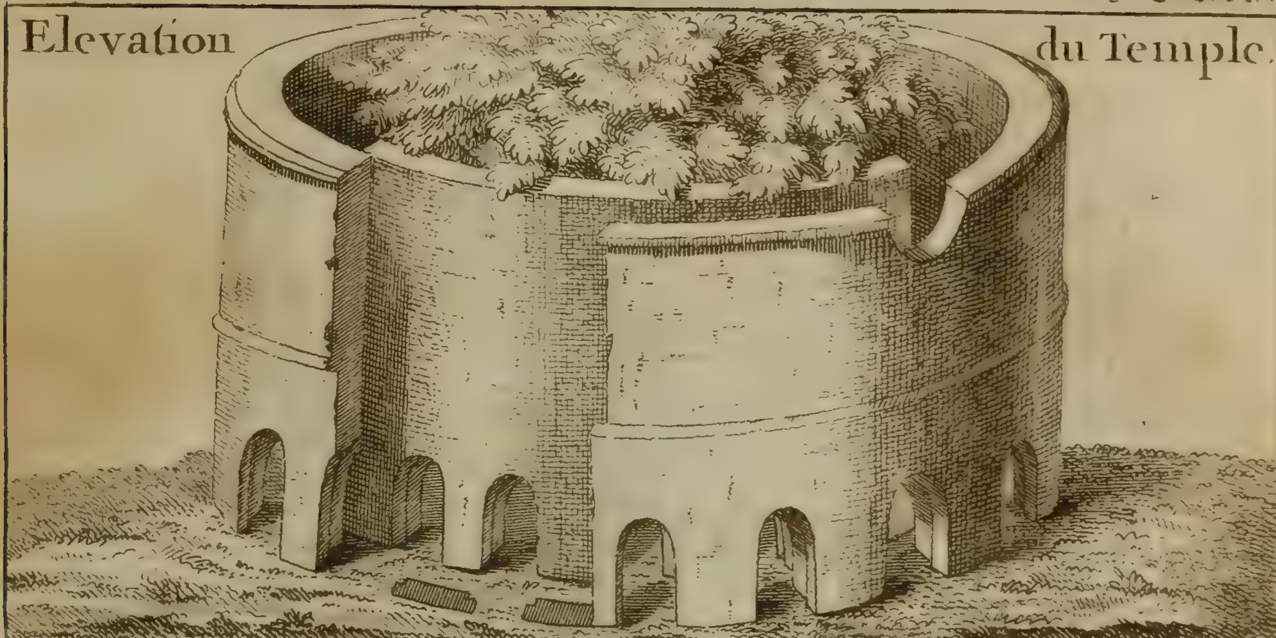
Plan



Echelle



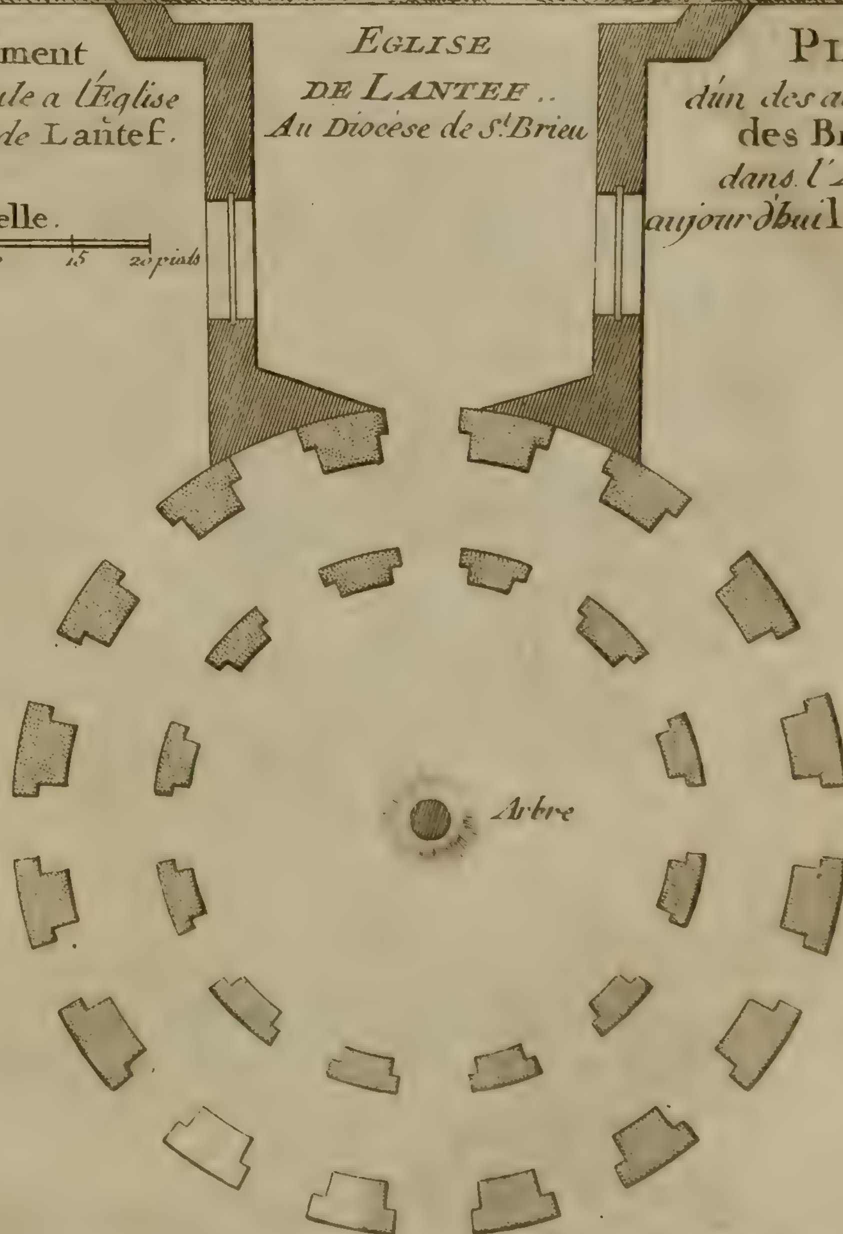
Elevation du Temple.



Ce Monument
sert de Vestibule a l'Eglise
Paroissiale de Lantef.

Echelle.
5 10 15 20 piés

PLAN
d'un des anciens Temples
des Biducéens
dans l'ARMORIQUE
aujourd'hui la Bretagne



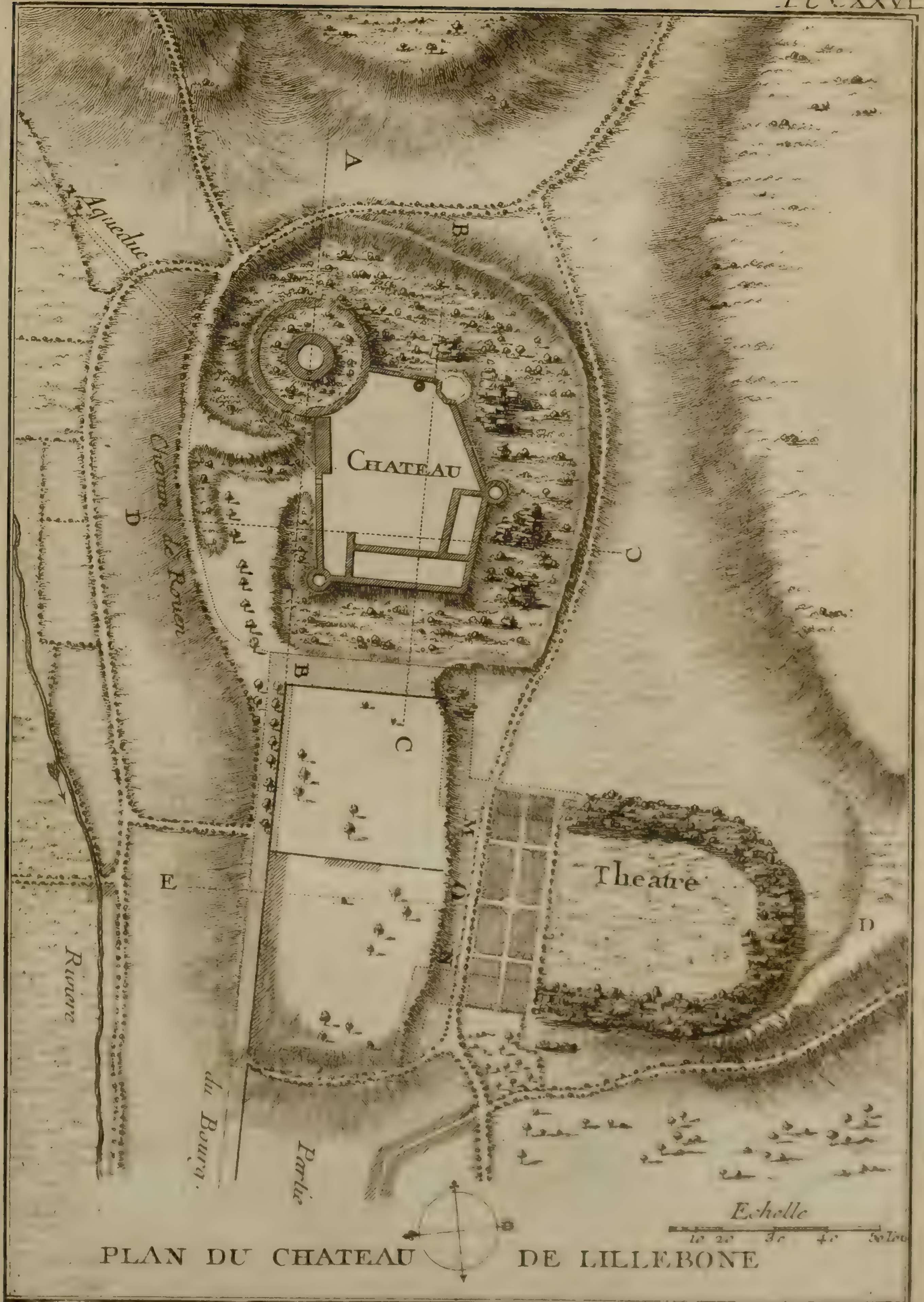
T VI Pl CXXV

Plan du Chateau de Millance.

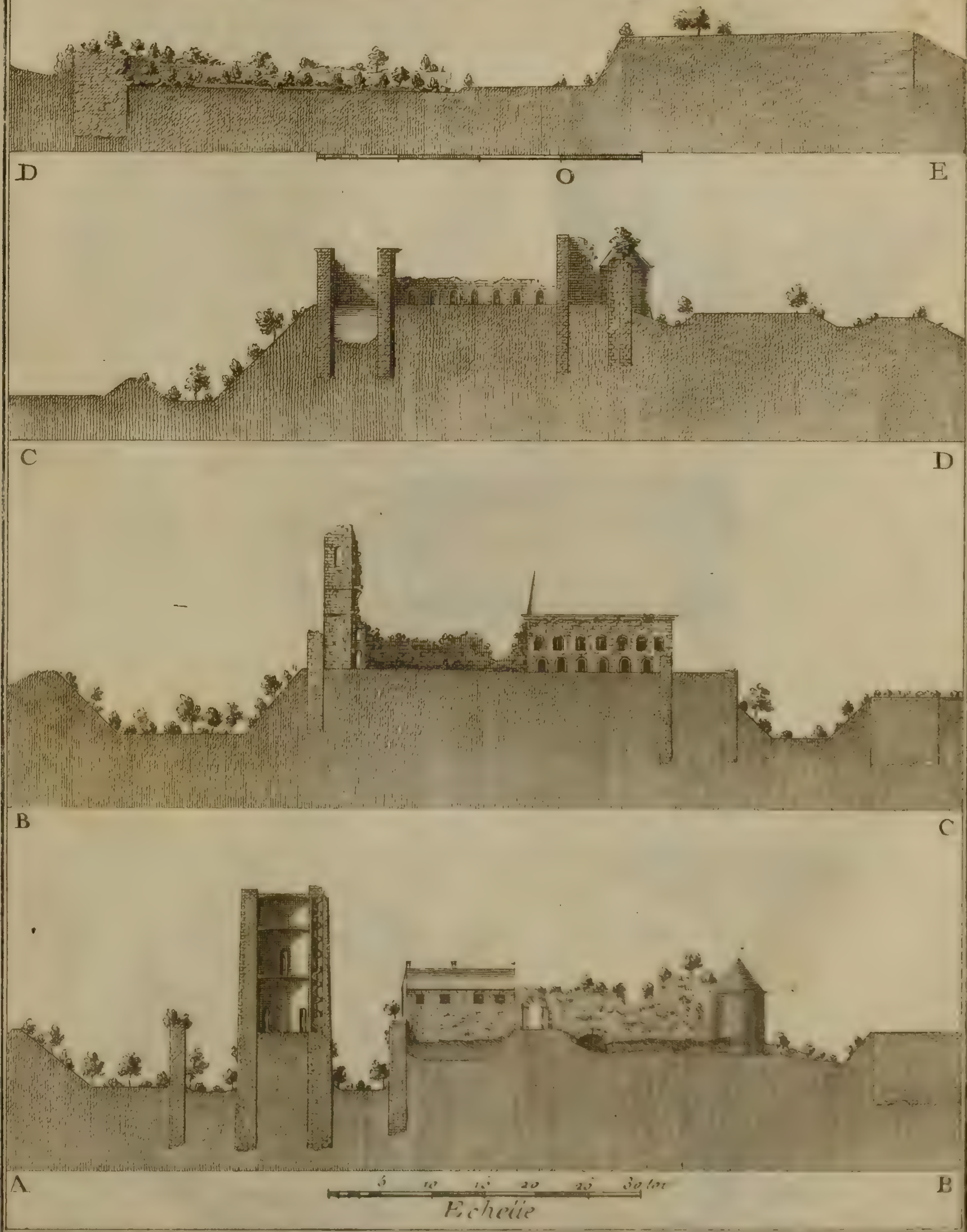


Echelle

10 20 30 40 50 60 80 100 Toises

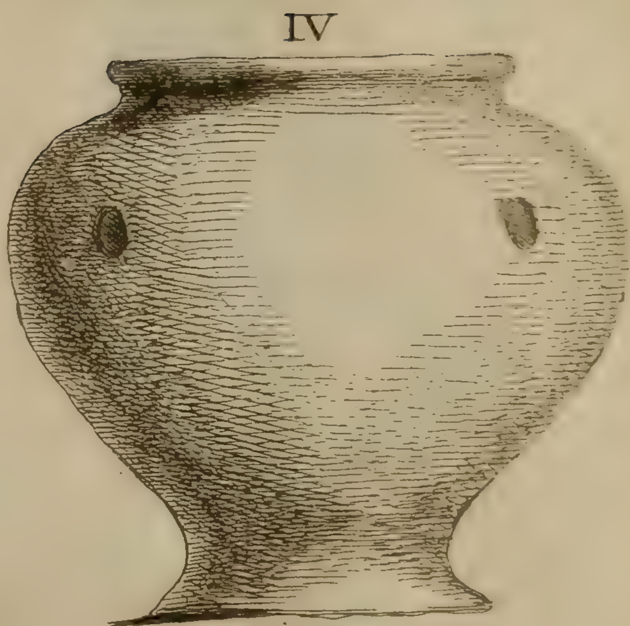


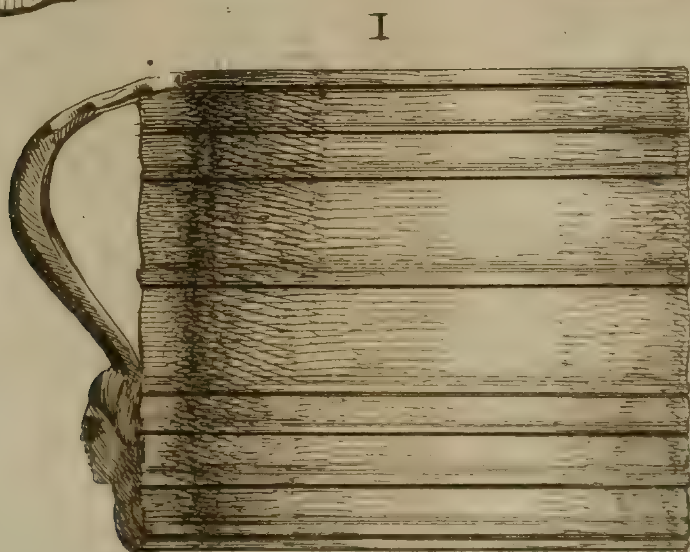
PLAN DU CHATEAU DE LILLEBONE


PROFILS DU CHÂTEAU DE LILLEBONE
D
O
E
C
D
B
C
A
B
5 10 15 20 25 30 toi
Echelle




V

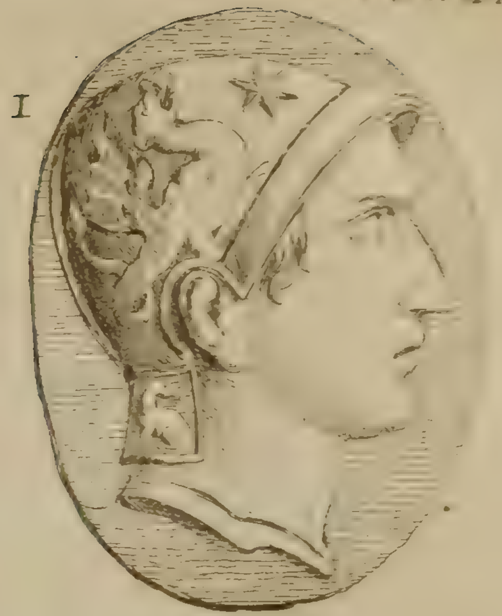

IV


I


II


III


V


I


II


III


IV



VI

VII

1

+OEGVTAA+SAGRA+hOGOGRA+IOThE+hEMAVEAET

2

+OCCINOOOOS+ON+IKC+hOGOTE+BANGVES+ALPhA7IB

3

+ANA+E ENETON+AIRIE+OIPA+AGLA+MEIDA+ADONAI

4

+hEIEPNAThOI+GEBAI+GVTGVTTA+IEOThIN

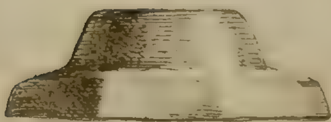
IV



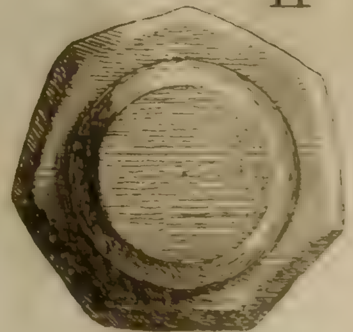
V



III



II



I





TABLE

DES PRINCIPALES MATIERES CONTENUES DANS CE VOLUME.

A

B

C

D

T

V

X

Z

Fin de la Table des Matières du ſixième & dernier Volume.

AVIS.

On trouve chez le même Libraire (N. M. Tilliard) ce Recueil complet *des Antiquités*, donné par M. le Comte *de Caylus*, en 6. Volumes *in*-4°. *Il vend ſéparément les Tomes* III. IV. V. & VI.

Plus, les Ouvrages ſuivans du même Auteur.

Tableaux tirés de l'*Iliade*, *de l'Odyſſée d'Homère*, & *de l'Enéide de Virgile*, avec des obſervations générales ſur le Coſtume, 1. vol. *in*-8°. relié. . . . . 6. liv.

L'*Hiſtoire d'Hercule le Thébain*, tirée de différens Auteurs, à laquelle on a joint la deſcription des Tableaux qu'elle peut fournir, &c. 1. vol. *in*-8°. relié. . . . . 3. liv. 12. ſ.



Cl

AB

One
Lower
Bool
A fi
larger
volum
detain
Any
the tir
of the
No bo
the borr
The L
turn of b
o'clock, I
o'clock, A
set in the
Every b
lar, be re
August a
No boo
be given
there ;
Lower I
in, the

